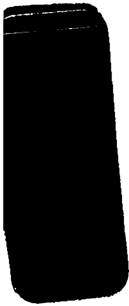
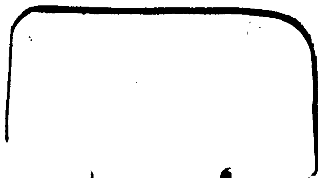

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA





HISTOIRE

DU

PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

PAR

M. L'ABBÉ A. VAYSSIÉ

LICENCIÉ ÈS-LETTRES

PROFESSEUR D'HISTOIRE

Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua. (Eccli. XLIV, 1.)

EN VENTE A CAHORS :

E. DELSAUD, LIBRAIRE, RUE DE LA MAIRIE

1890

A Monsieur le Docteur d'Ardenne,

hommage respectueux de l'auteur.

A. Vayssié, pr. ch. h.

HISTOIRE

DU

PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

Cahors, F. Plantade, Imprimeur de Mgr l'Evêque.

HISTOIRE

DU

PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

PAR

M. L'ABBÉ A. VAYSSIÉ

LICENCIÉ ÈS-LETTRES

PROFESSEUR D'HISTOIRE

Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua. (Eccli. XLIV, 1.)

EN VENTE A CAHORS :

E. DELSAUD, LIBRAIRE, RUE DE LA MAIRIE

1889

DÉDICACE

A Sa Grandeur Monseigneur Pierre-Alfred Grimardias

ÉVÊQUE DE CAHORS



MONSEIGNEUR,

Le Petit Séminaire de Montfaucon a vu, depuis sa fondation, cinq évêques se succéder sur le siège épiscopal de Cahors. Tous ont aimé et favorisé cette maison comme la pépinière de leur clergé, mais c'est Votre Grandeur qui lui a témoigné le plus de bienveillance et de dévouement.

Non content de veiller sur le présent et de pourvoir à l'avenir de votre Petit Séminaire, vous avez voulu, Monseigneur, connaître aussi l'histoire de son passé. Bien plus, persuadé avec raison que, dans ce passé qui a déjà duré trois quarts de siècle, une telle institution devait fournir des exemples dignes d'être connus, vous avez exprimé le vœu qu'ils fussent recueillis, mis en ordre et présentés au public.

Voici, enfin, Monseigneur, le résultat des recherches entreprises pour satisfaire à votre pieux désir. Que ne

puis-je, en le déposant aux pieds de Votre Grandeur, être assuré que ce tableau d'une belle œuvre ne sera pas trop indigne de votre bienveillant patronage !

Daignez agréer, avec cet humble hommage,

Monseigneur,

les sentiments de profonde et filiale vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

De Votre Grandeur,

le serviteur très humble et très obéissant,

A. VAYSSIÉ,

Professeur d'Histoire.

Montfaucon, le 1er août 1889.

RÉPONSE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE

Cahors, le 6 août 1889.

MON CHER ABBÉ,

J'avais beaucoup désiré en effet que l'Histoire de mon Petit Séminaire fût écrite, et je vous sais d'autant plus gré d'avoir accueilli mon désir, que vous nous donnez un livre plein d'intérêt et d'édification.

Tous ceux qui le liront admireront, comme moi, le dévouement et l'abnégation qui ont fondé cette œuvre si importante pour le diocèse, et comprendront dès lors les bénédictions dont le Seigneur l'a favorisée.

Le récit du passé sera aussi une leçon pour l'avenir, et, comme vous le dites très-bien, professeurs et élèves trouveront dans l'exemple de leurs devanciers des modèles et des encouragements.

Je vous bénis, ainsi que votre œuvre, en vous assurant de toute mon affection.

† PIERRE, Évêque de Cahors.

AVANT-PROPOS

Le Petit Séminaire de Montfaucon a eu, comme la plupart des œuvres que Dieu bénit, des origines fort modestes. Etabli dans des conditions extrêmement défavorables, pauvre dès sa naissance comme il l'a toujours été, et confiné longtemps dans les murs d'un vieux prieuré qui n'était plus qu'une masure, il n'a pu se soutenir et se développer que grâce au dévouement absolu de son personnel, à la confiance des familles et au bon vouloir du public; ou plutôt à la protection manifeste du ciel.

Ces humbles commencements, ces efforts persévérants de quelques prêtres du plus rare mérite, grâce auxquels une petite école de presbytère est devenue une grande maison d'éducation, méritent certainement d'être connus, et, déférant à des vœux qui sont pour nous des ordres, nous entreprenons d'en perpétuer le souvenir.

En remplissant cette tâche qui a pris peu à peu des développements inattendus, nous n'avons pas seulement été encouragé par la pensée d'accomplir un pieux devoir : l'histoire des lents agrandissements du Petit Séminaire de Montfaucon et des heureuses modifications apportées au programme de son enseignement, pourra montrer aux familles que la confiance dont elles ont bien voulu honorer jusqu'à présent cette

maison est pleinement justifiée. Ses anciens élèves, dont beaucoup ont déjà blanchi dans les travaux du saint ministère, ou servi leur pays avec honneur dans les diverses carrières libérales, trouveront dans ces souvenirs quelque chose de ce charme qui s'attache aux récits du temps passé, surtout quand nous pouvons dire avec le poète : « *Quorum pars magna fui.* » De leur côté, nos élèves actuels verront de quel esprit étaient animées les nombreuses générations d'élèves qui les ont précédés sur les bancs de nos classes : ils considèreront qu'auprès d'elles la piété fut toujours en honneur et au premier rang, mais que le soin de se former à la vertu ne nuisait en rien à l'amour de l'étude et à la passion de s'instruire ; et quoique grâce à Dieu ces traditions se conservent encore parmi nous, nous espérons que ce spectacle leur fera quelque bien. Enfin — pourquoi ne pas le dire ? — humble professeur dans ce Petit Séminaire, mais pénétré de la grandeur et de la difficulté de notre mission, nous avons voulu chercher pour nous-même, et nous croyons pouvoir offrir à tous nos chers collègues, dans l'exemple de nos devanciers, des modèles capables d'exciter notre émulation, sans la décourager.

Il ne fallait rien moins que de si belles espérances pour nous faire persévérer dans les longues et patientes recherches que ce travail nous a demandées et dont on se fera difficilement une idée. Dans leur excessive humilité, les saints fondateurs du Petit Séminaire de Montfaucon semblent avoir pris à tâche de ne laisser aucun autre souvenir de leur existence que l'œuvre à laquelle ils s'étaient dévoués, et quoique à l'heure actuelle 73 ans à peine nous séparent de l'époque où

ils en jetèrent les premiers fondements, leur histoire personnelle est à peu près oubliée. Pour arriver à retracer le tableau si intéressant des débuts, il a fallu recueillir et contrôler d'anciens récits traditionnels qui ressemblaient à des légendes, et en passant de bouche en bouche n'avaient rien gagné en précision ; il a fallu faire appel aux souvenirs des derniers survivants d'une génération presque éteinte, et consulter de vieux registres, qui n'ayant pas été tenus à cette fin, ne nous apprenaient la vérité que très indirectement... Que de bienfaiteurs dont nous ne pourrons même pas citer les noms ! Que d'actes de dévouement, que d'efforts généreux dont il ne reste plus aucune trace que dans le Livre de vie !

Heureusement l'intérêt que notre œuvre inspirait à tous les amis du Petit Séminaire, nous a fait rencontrer partout le concours le plus bienveillant et le plus empressé. Qu'il nous soit permis d'exprimer ici, à tous ceux qui nous ont aidé de leurs lumières et de leurs conseils, notre vive reconnaissance. (1)

(1) Nous devons particulièrement remercier parmi nos vénérables confrères, MM. Devèze et Albessard, secrétaires de l'Evêché ; M. Mazelié, chanoine de la Cathédrale ; M. Roumiguière, ancien curé de Saint-Barthélemy ; M. Baduel, ancien aumônier des Carmélites de Figeac ; M. B. Massabie, curé du Puy ; M. Caviole, curé de Catus ; M. Delbreil, curé de Vire ; M. Blaclard, curé de Saint-Maurice, et M. Larnaudie, curé d'Espédaillac.

La justice nous fait aussi un devoir de reconnaître les utiles renseignements que nous ont procurés de savants et excellents laïques : — M. Henri Nadal, notaire à Valprionde ; M. Derruppé, notaire à Luzech ; et M. Tocaven, notaire à Montfaucon ; — M. Mazet, professeur à Sorèze ; — enfin, M. Greil, négociant à Cahors et M. Champeval, avocat à Figeac, qui ont bien voulu nous faire profiter de leurs précieuses découvertes sur l'histoire ancienne de Montfaucon.

Un mot maintenant sur le plan que nous avons adopté. L'histoire d'une maison d'éducation se compose de deux éléments principaux qu'il s'agit de réunir dans un récit animé et suivi : la marche de l'enseignement et les détails biographiques sur le personnel. Nous aurions pu à la rigueur tout conduire de front en suivant invariablement l'ordre chronologique ; mais il nous a semblé qu'un tel tableau des annales montfauconnaises présenterait à la majorité des lecteurs bien peu d'intérêt et aurait, en outre, l'inconvénient de hacher en mille morceaux des biographies édifiantes. Nous avons préféré laisser intactes ces diverses biographies en les disposant de telle sorte qu'il fût encore facile de discerner en les lisant le progrès des études. Ainsi, au lieu de fondre l'histoire des personnes dans celle de l'enseignement, nous avons fondu l'histoire de l'enseignement dans celle des personnes.

Ce plan une fois arrêté, nous nous sommes abandonné avec une certaine complaisance, au plaisir, non de louer, car nous avons fait la part du blâme comme celle de l'éloge, mais de raconter... Notamment sur les fondateurs du Petit Séminaire nous avons raconté tout ce que nous en connaissions. Si nous avons eu tort, que celui qui resterait indifférent à l'histoire, telle quelle, de ses ancêtres, nous jette la première pierre !

A. V.



HISTOIRE

DU

PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

LIVRE I

LES ORIGINES

CHAPITRE Ier

INTRODUCTION

Situation générale et état de l'enseignement dans le Diocèse de Cahors en 1815.

Il y avait environ quinze ans que la persécution violente avait cessé, que les temples s'étaient rouverts et que les prêtres échappés à l'orage avaient pu reparaître au milieu d'une population dont les bouleversements politiques n'avaient pas détruit la foi.

Ces quinze années, les premières surtout, avaient été bien employées ; l'Eglise de France, en voyant se lever des jours meilleurs, s'était hâtée d'en profiter pour s'organiser de nouveau, reprendre son rang dans la société, recommencer ses travaux apostoliques et

ses œuvres de bienfaisance, et pourvoir à l'éducation de la jeunesse.

Mais les maux à réparer et la tâche à remplir étaient immenses. On ne relève pas en une année ce qu'un jour a suffi parfois à renverser ; et d'ailleurs, ce pouvoir si fort sous l'impulsion duquel toutes les branches de l'administration et tous les services publics admirablement organisés, n'avaient pas tardé à fonctionner d'une manière si régulière ; ce pouvoir impérial qui avait fondé sa popularité sur la restauration religieuse, aussi bien que sur le prestige des armes, traitait toujours l'Eglise avec une défiance inexplicable, et ne lui rendait jamais qu'une demi-justice, qu'une demi-liberté. Le concordat une fois signé, les *articles organiques* en avaient restreint les concessions ; le sacre une fois obtenu, les bonnes relations entre le saint-siège et le gouvernement français n'avaient pas tardé à se refroidir ; peu à peu la violence avait succédé à la protection ; et tout près de ce palais où le chef de l'Eglise avait reçu, en 1804, une hospitalité empressée et magnifique, Pie VII et les cardinaux fidèles à sa cause avaient trouvé une prison. Enfin, la guerre générale s'était rallumée ; une nouvelle *guerre inexpiable* avait armé l'Europe exaspérée contre l'homme qui avait abusé de sa fortune, et la victoire avait, hélas ! abandonné notre drapeau. Ce n'est pas au milieu de ces épreuves et dans des crises si violentes que l'Eglise de France pouvait faire avancer rapidement son œuvre de restauration religieuse.

A ces souffrances matérielles, et aux difficultés que lui suscitaient les évènements extérieurs, se joignaient des embarras différents et que je pourrais appeler

d'ordre intérieur. Le temps seul, pendant cette longue anarchie qui suspendit entièrement la vie normale du pays, aurait suffi assurément pour dégarnir les rangs de sa milice ; mais avec les brèches qu'avait faites, en outre, la hache de la Révolution, ces rangs durent se trouver en 1801 fort éclaircis. Dès lors, les pasteurs de chaque diocèse se virent placés dans une triste nécessité. Pressés de pourvoir aux besoins de leurs églises, ils durent accepter tous les dévouements qui s'offraient, et se contenter souvent de bien peu en fait de science profane ou même d'instruction théologique. Par bonheur, le peuple chrétien, tout à la joie qu'il avait ressentie de voir refleurir la religion, ne se montra pas aussi difficile qu'il le serait peut-être de nos jours. Les paroisses qui avaient recouvré leur ancien pasteur, vieilli sans doute mais grandi aussi par la souffrance, se plurent à l'entourer de respect et d'affection ; on parle encore dans nos campagnes, avec une sympathique admiration, de ces prêtres si justement nommés les *Confesseurs de la Foi ;* leurs paroisses étaient fières de les posséder et elles conservent leur souvenir avec un légitime orgueil. Ce sentiment général fut profitable, même à ceux qui avaient échappé à la persécution par des moyens moins héroïques ; et les prêtres qui avaient été assermentés, une fois rentrés dans le devoir, ne furent point repoussés de leurs ouailles : le peuple chrétien connaissait encore cette maxime si nécessaire : à tout péché miséricorde. On comprend cependant qu'il y eût une certaine réserve dans la confiance et dans la considération dont ces prêtres, plus à plaindre peut-être encore qu'à blâmer, pouvaient jouir auprès du peuple.

Quant aux nouveaux venus dans les rangs du clergé, leur situation était un peu différente. Sortis presque tous des rangs du peuple, ils apportaient dans le saint ministère la foi profonde et les habitudes pieuses de nos ancêtres ; ils y apportaient aussi des goûts simples et modestes comme il convenait à une époque où l'on pouvait être curé sans presbytère et sans église. Malheureusement un trop grand nombre d'entre eux se ressentaient d'une préparation incomplète et hâtive. Ils n'en furent pas moins, pour les vrais fidèles, les représentants de Jésus-Christ ; mais la bourgeoisie et la classe voltairienne des *demi-savants*, appréciant peu leurs mérites réels, virent surtout leurs défauts. Pour cette partie de la société, les nouveaux prêtres furent *les prêtres du TE IGITUR* comme s'ils n'avaient su tout au plus que dire la Messe. Cruelle et injuste ironie ! Convient-il de reprocher leur faiblesse et leur misère à ceux que l'on a soi-même désarmés et dépouillés ? Actuellement, on ne fait plus à l'Eglise le même reproche, mais on n'est pas plus juste à son égard. En la voyant, à peine relevée de ses ruines, éclairer de nouveau le monde et exercer plus puissamment que jamais son empire sur les âmes au nom de Dieu et avec toute l'autorité de la sainteté et de la science, les pouvoirs publics se sont troublés ; on a crié à l'empiètement ; de fortes mesures ont été prises pour enrayer le mouvement, et une campagne de laïcisation, entreprise avec audace, se poursuit avec acharnement : telles sont la justice et la logique de la haine.

Le diocèse de Cahors, un de ceux où la foi s'était et s'est encore le plus heureusement conservée, avait

souffert comme les autres de cette situation générale ; mais de généreux efforts s'y faisaient afin de préparer un avenir meilleur.

Depuis 1802, il était dirigé par un évêque d'un savoir étendu, écrivain remarquable et excellent administrateur. Mgr de Grainville, chargé de trois des anciens diocèses (Cahors, Montauban et Rodez), n'avait rien négligé, on peut le dire, pour y faire refleurir la religion.

Son premier soin avait été de créer un grand séminaire, et les jeunes élèves placés d'abord en 1805 sous la direction du P. Astier, dans un local insuffisant, rentraient deux ans après dans le bâtiment de l'ancienne maison des chanoines de Chancelade qu'ils occupèrent onze ans et dans laquelle ils revinrent encore après 1830.

Mais si les Grands Séminaires sont indispensables pour former les clercs à la vie sacerdotale, les Petits Séminaires ne le sont pas moins pour seconder dès le jeune âge les vocations même les plus sûres. Cette voix intérieure qui appelle dès l'enfance quelques âmes d'élite au plus saint des états, peut être entendue ou étouffée suivant le milieu où elle nous rencontre. Lors même qu'elle est entendue, elle laisse à l'homme toute sa liberté et ne diminue en rien ni le nombre ni la gravité des périls auxquels toute vertu naissante est exposée. Qui ne comprend dès lors le devoir qui s'impose aux premiers pasteurs d'offrir à toutes les vocations sacerdotales, dans les murs du Petit Séminaire, un asile inviolable ?

Mgr de Grainville avait sans doute compris cette nécessité ; mais il avait dû reculer devant l'impossibi-

lité de tout faire à la fois, et devant le manque de ressources. Du reste, pendant toute la durée de l'Empire, la situation des Petits Séminaires fut extrêmement précaire. La loi du 11 floréal, an X, avait semblé faciliter leur fondation : aux termes de cette loi, le gouvernement devait encourager l'établissement de toutes les écoles secondaires et récompenser l'instruction qui y serait donnée. Mais bientôt le décret de 1807, créant l'Université impériale et lui décernant le monopole de l'enseignement, vint restreindre la liberté dont les évêques s'étaient crus gratifiés ; ce décret fut suivi de celui du 9 avril supprimant toutes les écoles ecclésiastiques, à l'exception des Grands Séminaires, à moins qu'elles ne fussent régies par des membres de l'Université et soumises à ses règles. Les Petits Séminaires déjà fondés ne purent garder leurs élèves qu'à la condition de leur faire suivre les cours d'un lycée ; et l'article 8 autorisant la fondation de quelques bourses dans les lycées en faveur des élèves qui se destinaient à l'état ecclésiastique, n'avait pour but que de couvrir l'odieux de cette mesure par l'apparence d'une hypocrite générosité.

En présence de si graves difficultés, Mgr de Grainville put s'estimer heureux de posséder dans sa ville épiscopale un lycée dont l'esprit au fond était chrétien, où de vénérables et savants ecclésiastiques donnaient à la jeunesse un enseignement conforme aux principes de la Foi, et où par conséquent, les vocations ecclésiastiques ne pouvaient rencontrer aucune hostilité systématique.

A côté du lycée, la maison ouverte, en 1804, à Saint-Urcisse, par les PP. des Sacrés Cœurs de Jésus et de

Marie, n'était encore qu'une école primaire ; quelques leçons données en particulier à un petit nombre d'élèves choisis, future gloire de l'établissement, exposaient ces saints religieux aux tracasseries de l'administration sans faire de leur maison un véritable collège.

Une autre maison ouverte au commencement du siècle, et qui devait être dirigée jusqu'en 1830 par des prêtres, semblait se souvenir qu'elle avait été autrefois un Petit Séminaire animé de l'esprit de Saint Vincent de Paul, et fournissait aussi quelques prêtres à l'Eglise : c'était le collège de Figeac. Les plus anciens habitants de la paroisse du Puy ne peuvent se persuader encore que ces vieux murs abritent maintenant un établissement purement universitaire, et ils s'obstinent toujours à les nommer *le Séminaire*. Que ce bon peuple est routinier !

Gourdon, la troisième ville de notre département, avait-il un collège ? Les Gourdonnais le croient sans en être bien sûrs. La vérité est que le petit pensionnat de Gourdon, quoique tenu dans une maison appartenant à la ville et subventionné par la municipalité, n'était qu'une institution privée, absolument indépendante de la direction universitaire. En 1815 il était dirigé par un ecclésiastique, M. l'abbé Gros ; mais avec M. Cébé d'Horter, successeur de M. Gros, il devint un établissement purement laïque. Du reste, il n'a jamais pu se fonder sur des bases solides, et n'a été qu'une faible ressource pour le recrutement du clergé diocésain.

A la même époque, le collège de Martel était plus florissant. Fondé en 1809 par l'initiative privée de quelques ecclésiastiques, il devint un établissement

laïque en 1814, sous M. Gérard Delluc qui en fut nommé Principal et en conserva la direction jusqu'en 1837. Néanmoins il a fourni un grand nombre de prêtres, entre autres, Mgr d'Arcimoles, archevêque d'Aix, MM. les abbés Baleste, Darnal, Grandou, Maury, Vidieu, etc., etc.

A Gramat, un simple prêtre, M. l'abbé Bergougnioux, de sa seule initiative et avec ses seules ressources personnelles, avait entrepris vers 1812 d'ouvrir une école de latin, qui fut longtemps prospère. Les noms seuls de M. Callé, mort curé de Castelnau, et de M. Bonhomme, le fondateur du couvent de Gramat, suffisent pour donner une idée du bien qu'a fait cette œuvre. Après M. Bergougnioux, elle fut tour à tour dirigée par MM. Bonhomme,Simonet,Gatorze,Delpech, Amadieu, Villars et Orliac.

Telles étaient les principales maisons d'éducation qui existaient dans le diocèse de Cahors avant 1815. Tous ces établissements, à quelque titre qu'ils eussent été fondés, méritaient la confiance des familles par les bons principes et par la solide instruction qu'ils donnaient à la jeunesse ; à cette époque nul ne songeait encore à séparer la religion de la science ; on ne rivalisait que pour bien faire. Néanmoins ce n'était pas là cette pépinière du sacerdoce dont le diocèse avait besoin. Le plus grand nombre des jeunes gens qui fréquentaient ces maisons se destinaient aux carrières du monde et se proposaient tout au plus d'y vivre en bons chrétiens. La vraie pépinière du clergé était ailleurs, dans les nombreuses écoles de presbytère qu'il nous reste à mentionner.

Les travaux du ministère paroissial ne sont pas répartis dans une juste proportion entre les diverses époques de l'année. Tantôt ils sont accablants et tantôt ils laissent au prêtre de pénibles journées de loisir : heureux ceux à qui les circonstances permettent de consacrer ces loisirs soit à compléter leurs propres connaissances, soit à élever quelques enfants du peuple, intelligents et pieux, que leur pauvreté éloignerait des grands établissements ! Cette œuvre toujours utile l'était surtout à l'époque dont nous parlons. Aussi les écoles de presbytère étaient-elles nombreuses. Que ne pouvons-nous mentionner ici tous ces laborieux et modestes ouvriers sans lesquels un sol fécond serait demeuré inculte et stérile ! Hélas, comme ils ne travaillaient ni pour la gloire ni pour le profit, leurs noms ne furent gravés que dans le cœur de leurs élèves, et maintenant presque tous sont oubliés. Nous pouvons cependant en mentionner quelques-uns que des cir constances indépendantes de leur volonté ont fait parvenir jusqu'à nous.

Nous avons déjà parlé de ce petit nombre d'ecclésiastiques qui avaient eu la faiblesse d'adhérer à la constitution civile du clergé. Presque tous rentrèrent dans le devoir après la signature du concordat, et l'Eglise, voyant leur repentir, put encore leur confier la garde d'un petit troupeau. Rarement elle eut à se plaindre de son indulgence ; au contraire, plusieurs de ces prêtres sur la mémoire desquels une tache malheureusement indélébile restera, eurent à cœur de réparer par un surcroît de travail et de zèle, le scandale de leur conduite passée, et mirent au service des jeunes clercs un talent et une instruction souvent remarqua-

bles. On en compta plusieurs dans le diocèse de Cahors : nous devons citer ici l'abbé N. à Puy-l'Evêque, M. Tressens à Goujounac et l'abbé Fère, à Saint-Vincent, près Saint-Céré.

L'école de Puy-l'Evêque n'eut pas longue durée : l'abbé N. sollicita une place dans un lycée et l'obtint sans difficulté à une époque où l'université naissante acceptait tous les dévouements.

Celle de Goujounac dura plus longtemps. M. Tressens, ancien élève de la Sorbonne, et très versé dans la connaissance des lettres sacrées et profanes, était un excellent maître. Quoiqu'il ne pût exercer aucune fonction ecclésiastique à cause du vice irrémédiable de sa situation (il était marié et père de famille), il avait soin chaque dimanche, après la messe, d'expliquer à ses élèves l'évangile du jour, et il le faisait avec une compétence que le vénérable curé de la paroisse, à ce qu'on dit, n'égalait pas.

A Saint-Vincent, l'abbé Fère, plus heureux que M. Tressens, parce qu'il n'avait eu qu'à rétracter le serment constitutionnel, réunit un très grand nombre d'élèves. L'abbé Fère était un prêtre d'un grand talent et de manières très distinguées ; sans le malheur des temps qui l'entraîna un moment dans le schisme, il eût pu, à ce qu'on nous assure, aspirer aux plus hautes dignités, et la paroisse Saint-Etienne, de Lyon, dont il fut pendant la Révolution le curé constitutionnel, a conservé longtemps le souvenir de ses prédications malheureusement un peu mêlées.

Confiné ensuite, après son retour au bercail, dans une paroisse presque perdue au milieu des montagnes

du Haut-Quercy, il utilisa encore ses talents et son activité en fondant une école de latin qui dura plus de trente ans, et fut assez bien organisée pour recevoir les enfants des meilleures familles. Quelques-uns de ses élèves vivent encore et ne nous parlent de lui que dans les termes de la plus sympathique admiration.

Mais la jeunesse cléricale pouvait aussi se former à l'école de quelques prêtres qui avaient été toujours fidèles. Nous devons une mention spéciale à celle que M. l'abbé Monceret avait ouverte au *Trépadou* dans la commune de Montcuq.

M. l'abbé Monceret était né à Condat, dans le canton de Fumel (Lot-et-Garonne). Il émigra en Espagne pendant la Révolution et ne rentra en France que vers 1800. Résolu, nous ne savons pour quel motif, à ne pas accepter de cure, il réalisa sa petite fortune et acheta, dans le Lot, le petit domaine du *Trépadou*. C'est là qu'il ouvrit en 1805 une école qui a été la plus florissante de toutes les écoles de presbytère fondées dans notre département. En raison du grand nombre de ses élèves, et de la réputation que cette maison acquit dès le début, Mgr de Grainville obtint en 1807 qu'elle fût reconnue et autorisée par le gouvernement, sous le titre *d'école supplémentaire au Petit Séminaire*. M. Monceret prit ce titre au sérieux et regardant ses élèves comme autant de séminaristes, s'attacha surtout à former en eux d'excellents chrétiens en attendant qu'ils devinssent de bons prêtres. Ce digne ecclésiastique paraît avoir devancé d'un demi-siècle les théories de Mgr Gaume sur l'emploi des classiques païens et des classiques chrétiens dans l'éducation. Il ne croyait pas que les

auteurs païens soient les meilleurs modèles qu'on puisse proposer aux élèves du sanctuaire ; il consentait tout au plus à leur en donner quelques extraits dans les classes inférieures ; mais plus tard il nourrissait exclusivement leur esprit des beautés sans mélange qui abondent dans les Pères de l'Eglise, en particulier dans Saint Augustin, dans Saint Ambroise et dans Saint Paulin de Nole, ses auteurs favoris. Nous aurons complété l'éloge de M. l'abbé Monceret quand nous aurons ajouté qu'il fut le maître de M. Derruppé.

Le décret de 1809 fit perdre à M. Monceret le bénéfice de l'autorisation qu'il avait obtenue en 1807. Il ferma son école, non sans protester avec une noble hardiesse contre la tyrannie du pouvoir et l'iniquité du monopole que s'arrogeait l'Université, *cette synagogue de Satan*, comme il l'appelait. Cependant trois de ses élèves ne purent consentir à se séparer de lui : M. Derruppé fut de ce nombre. Il les garda, et avec eux il ne tarda pas à voir revenir sa jeune troupe tout entière sans que l'administration songeât à l'inquiéter. Il continua ainsi de se rendre utile à l'Eglise, jusqu'à sa mort, survenue le 11 juin 1827.

Après les écoles que nous venons de faire connaître, les plus importantes dans notre diocèse furent celles 1° de MM. Ausset, Lacoste et Ricard qui enseignèrent séparément à Cahors, en même temps qu'un ancien lazariste résidant à Saint-Barthélemy ; 2° du P. Athanase à Figeac ; 3° de l'abbé Rouquette à Lissac ; 4° de MM. Fourastié et Couture à Vaillac ; 5° de M. Larnaudie à Grèzes ; 6° de M. l'abbé Martin à Monfaucon.

Nous citerons encore, mais pour mémoire seulement

quelques prêtres qui n'eurent qu'un petit nombre d'élèves : le P. Bégoule, à Gréalou ; le P. Antoine, aux Roques ; le P. Coulonge, à Cambayrac ; l'abbé Andrieu, à Brengues ; l'abbé X. au Bouyssou ; l'abbé Belvèze, à Reilhac ; l'abbé Ricros, à Frayssinhes l'abbé Combettes, à Goudou ; M. Cavailhac, à Lherm, etc., etc.

C'est ainsi que les vocations sacerdotales, toujours nombreuses dans un pays foncièrement chrétien, privées, après la Révolution,de ces grands établissements où des maîtres choisis consacrent leurs efforts à les cultiver, pouvaient encore, malgré tous les obstacles, naître et grandir à l'ombre des sanctuaires de village. Telle une source abondante rencontre en vain un obstacle à l'écoulement de ses eaux : le flot ne reste point captif ; il s'accumule et grossit sans se perdre, se fraie de lui-même à travers le sol environnant une multitude d'issues et jaillit de toute part. En 1815, la plupart des presbytères étaient autant de petites écoles cléricales, et la chose était si notoire que Mgr de Grainville, dans la circulaire où il annonçait officiellement à son clergé l'ouverture des cours du Petit Séminaire s'exprimait ainsi : « Je vous engage, monsieur, à rendre publique « cette invitation, à en donner connaissance à vos pa- « roissiens et communication aux desservants de votre « canton, afin qu'ils envoient, à l'époque fixée, les « élèves dont ils ont eu la charité de se charger jus- « qu'à présent. » On le voit, à défaut d'un établissement qui pût en porter le nom, le Petit Séminaire était partout.

Enfin, quand le bruit des armes eut cessé ; quan

la Restauration eut rendu au pays la paix, le calme et la confiance ; en un mot, quand le moment fut venu, Dieu, suivant sa coutume, suscita à point nommé l'homme d'initiative et de dévouement, le maître et le saint prêtre qu'il fallait pour fonder le Petit Séminaire de Montfaucon.

CHAPITRE II

VIE DE L'ABBÉ LARNAUDIE

JUSQU'A LA FONDATION

DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

§ 1. — Famille et Ancêtres de l'Abbé Larnaudie.

SOMMAIRE : *1. La Famille Larnaudie. — 2. Le père de M. Larnaudie. — 3. Ses Frères.*

1. Les Larnaudie de St.-Simon étaient une famille bourgeoise, alliée à l'aristocratie. En 1750, M. Jacques Larnaudie, le chef de cette famille, possédait la charge de *Procureur fiscal,* près le tribunal de Figeac (on sait que ces magistrats remplissaient dans les tribunaux inférieurs les fonctions maintenant exercées par le ministère public). Il était marié à demoiselle Marie de Depeyrot, originaire de la paroisse d'Assier. De ce mariage naquit, le 19 avril 1741, Jean-Jacques Larnaudie, père du fondateur du Petit Séminaire de Montfaucon.

2. Les relations que Jacques Larnaudie avait su se créer dans l'exercice de ses fonctions permirent à son fils aîné de contracter un mariage très avantageux ; il épousa demoiselle Angélique Jausion, issue d'une des

familles alors les plus honorées et les plus riches de Figeac ; mais Jean-Jacques Larnaudie ne conserva point la charge de son père ; il revint se fixer à St.-Simon où était le patrimoine de sa famille et y vécut en simple propriétaire, comme l'indique le titre de *bourgeois* qu'il porte dans l'acte de naissance de son second fils.

3. De son mariage avec Angélique Jausion il eut quatre enfants. Le premier, qui se nommait Jacques, se fit médecin et resta célibataire ; le deuxième est le saint prêtre dont nous avons à raconter les œuvres ; le troisième, nommé Etienne, se trouva, du consentement de ses deux aînés, le vrai chef de la maison et mourut également sans enfants ; de sorte que l'héritage de leur famille passa tout entier aux descendants de leur unique sœur, Angéline Larnaudie, mariée à M. Mage, notaire à Bardoulit. Leur père parvint à un âge très avancé : un vénérable prêtre, qui vient de mourir, se souvenait d'avoir conversé avec lui, et se le représentait sous les traits d'un magnifique vieillard à la taille élevée et droite, à la belle chevelure blanche pendante en queue derrière la tête selon l'usage des personnes de qualité, aux traits fortement prononcés et à la parole très rude ; mais bienveillant à tout le monde et par conséquent aussi aimé que respecté. Il semble qu'on ne voie presque plus aujourd'hui de ces beaux types de vieillards, vrais patriarches, âmes droites et fortes, hommes de conseil et de secours, et dont les paroles étaient considérées comme autant d'oracles de la sagesse :

Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

§ 2. — Naissance de Guy Larnaudie. Ses premières études.

SOMMAIRE : *1. Naissance. — 2. Saint Guy. — 3. Enfance de M. Larnaudie. — 4. Premières études. — 5. Guy Larnaudie abandonne ses études.*

1. Jean-François-Guy Larnaudie naquit à St.-Simon et fut baptisé dans l'église de cette paroisse le 12 septembre 1772. Le nom de Guy (Guidou comme on l'appela familièrement jusqu'à l'époque de son sacerdoce) lui fut donné en l'honneur d'un saint dont l'Église fait mémoire le 12e jour de septembre.

2. On dit vulgairement que certains noms portent bonheur et nous ne pouvons douter que les saints patrons dont nous devenons les clients au jour de notre baptême ne soient pour nous des protecteurs aussi dévoués que puissants. Mais outre cela, Dieu se plaît quelquefois à nous montrer d'avance, résumés dans un nom providentiel, l'avenir et la mission de quelques hommes prédestinés. N'est-ce pas un tel dessein, plutôt que le hasard apparent du jour de sa naissance, qui plaça le jeune Larnaudie sous la protection du Saint populaire de la Belgique ? Qu'on en juge d'après la vie de S. Guy que nous résumons d'après Surius.

S. Guy naquit non loin de Bruxelles, à la campagne, dans une pauvre ferme; il conserva toujours la simplicité et les rustiques allures des paysans. Sa gravité précoce étonna tous ceux qui le connurent pendant son enfance ; jamais on ne le vit rire avec immodestie ou légèreté. Sa vocation spéciale fut d'orner d'une main

pieuse le sanctuaire d'une pauvre église de village ; un jour pourtant il méconnut cette sainte vocation pour se livrer au tracas d'un commerce profane ; mais il ne tarda pas à y être ramené par un miracle frappant de la miséricorde divine. Sa vertu dominante fut une immense charité pour les pauvres. Enfin, au moment de sa mort, une lumière céleste, répandue sur sa maison révéla au peuple son extraordinaire sainteté.

Telle est la monographie de S. Guy : quelle merveilleuse ressemblance avec la vie de ce *paysan du Danube* (comme ses condisciples au Grand Séminaire surnommèrent l'abbé Larnaudie), que Dieu destinait cependant à orner de saints prêtres toutes les églises d'un vaste diocèse ! Comme son patron, M. Larnaudie méconnaissant la voix de Dieu, perdit un temps précieux dans la carrière du commerce ; comme lui, il se rendit enfin à l'appel manifeste d'en haut et se consacra sans réserve à sa sublime mission. De même, ses aumônes furent très abondantes : il fut le père des pauvres, et sa charité désarma les ennemis que l'esprit du mal lui avait suscités. Enfin, le jour de sa mort, le ciel lui-même parut aussi vouloir manifester avec éclat l'héroïsme de ses vertus. — Mais, n'anticipons pas, même dans un rapide résumé, sur la marche des évènements. Contentons-nous de dire qu'à notre avis une ressemblance si parfaite s'explique beaucoup mieux par l'action de la providence què par l'effet du hasard.

3. Nous n'avons que très peu de renseignements sur l'enfance et la jeunesse de Guy Larnaudie. Sur la première, la tradition n'a conservé qu'un détail : c'est que pendant plusieurs années Guy Larnaudie servit la Messe dans l'église de sa paroisse, et qu'il remplit cette fonc-

tion d'une manière extrêmement édifiante. Nous nous contenterons en rappelant ce souvenir d'ajouter une simple réflexion : c'est que les humbles fonctions d'enfant de chœur sont souvent le prélude d'une grâce plus précieuse et d'une vocation plus haute. Combien ont mérité de monter à l'autel comme prêtres, par la piété qu'ils ont montrée en servant comme clercs ? Peut-être en fut-il ainsi de Guy lui-même ! Il est vrai que sa vocation se manifesta bien tard ; mais c'est à son heure et non à la nôtre que Dieu nous accorde ses récompenses.

4. Un fait plus certain, c'est que Guy Larnaudie fit de bonne heure quelques études de latin ; mais où et sous quels maîtres ?... Nous ne saurions le dire avec une entière certitude Cependant il est tout à fait vraisemblable que ce fut au Petit Séminaire de Figeac, sous les prêtres de la Congrégation de la Mission. On regardera cette hypothèse comme voisine de la certitude si on se rappelle l'origine de Madame Larnaudie, sa mère; elle se confirme de plus en plus par le fait que des relations très cordiales ne cessèrent pas d'exister entre les Larnaudie et les Jausion, et que les tantes du jeune Guy lui témoignèrent pendant toute leur vie un amour presque maternel : il est tout naturel que l'enfant ait suivi les cours du Petit Séminaire en logeant chez ses parentes.

Au bout de quelques années ses études furent interrompues. Pourquoi et comment ? Ici encore, même incertitude et même absence de témoignages positifs. On a affirmé que le jeune Larnaudie avait abandonné ses études parce qu'il ne se sentait aucune vocation soit au sacerdoce, soit aux carrières libérales ; mais il nous

paraît plus raisonnable d'opposer à cette tradition, d'ailleurs un peu vague et très incertaine, une explication différente.

Qu'on se reporte à l'époque où Guy Larnaudie dut renoncer, du moins pour un temps, à la pensée d'entrer dans l'état ecclésiastique, et l'on ne tardera pas à reconnaître, croyons nous, le véritable motif. On sait l'effervescence qui précéda la convocation des États-Généraux de 1789, l'agitation qui accompagna leurs premières séances, et la rapidité avec laquelle marchèrent les évènements. Or, au commencement de 1789 Guy Larnaudie n'avait que 16 ans ; avant que sa 17e année eût sonné, Paris avait eu le 14 juillet et la nuit du 4 août ; dans les provinces on commençait à voir l'incendie des châteaux, la profanation des églises, et d'épouvantables massacres qui restaient impunis. Les maisons d'éducation, dont la plupart étaient tenues par des ecclésiastiques ou des religieux se fermaient de toute part ; le clergé paroissial devait opter entre l'apostasie et la persécution, et les églises se fermaient aussi d'elles-mêmes. De tels bruits, de tels évènements, avec la terreur qu'inspire l'incertitude de l'avenir, sont-ils compatibles avec le calme de l'étude et la préparation à l'état ecclésiastique ? et peut-on croire que le jeune Larnaudie fut le seul à interrompre dans de telles circonstances le cours de ses études ? .. Les Lazaristes du Petit Séminaire de Figeac n'eurent sans doute pas besoin de congédier leurs élèves : tous partirent d'eux-mêmes, et le troupeau fut dispersé pour toujours avec les pasteurs... Ce qui est vrai, c'est que Guy Larnaudie quitta la maison sans espoir de retour ; il ferma ses livres, rentra dans sa famille et s'associa aux travaux

agricoles de ses parents, en attendant que les circonstances lui permissent de choisir dans le monde un état de vie entièrement conforme à ses aptitudes et à ses goûts particuliers.

---

§ 3. — Période de dissipation.

SOMMAIRE : — *1. Egarements. — 2. Guy Larnaudie soldat réfractaire. — 3. Mariage fictif. — 4. Guy Larnaudie commerçant. — 5. Projet de Mariage sérieux.*

1. La pensée de l'état ecclésiastique une fois abandonnée, que devinrent, au milieu de la perturbation générale et du bouleversement complet de la société, la vertu et la piété du jeune Guy ? Nous avons pour répondre à cette question son propre témoignage et les souvenirs conservés par la tradition. Guy Larnaudie devenu prêtre ne consentait jamais à parler de lui-même en bonne part ; mais il ne se faisait point faute de rappeler ce qu'il nommait *les égarements de sa jeunesse.* Nous savons ce que ces expressions peuvent signifier dans la bouche d'un saint ; toutefois, si l'on peut croire à une pieuse exagération de son humilité, il faut croire aussi qu'il y a un fond de vérité dans ces paroles. La tradition a conservé le souvenir d'une période plus où moins dissipée dans la jeunesse de Guy Larnaudie. Il était, nous dit-on, de toutes les réunions des jeunes gens ; aucune de ces fêtes qui se célèbrent au village ne se passait sans qu'il en prît sa part ; souvent il en était

3

l'organisateur ; et si son caractère froid et ses manières réservées l'empêchaient d'y contribuer par une gaieté bien expansive, il y apportait au moins cette initiative hardie qui fait d'un fils de famille le chef incontesté de la jeunesse du village. Entraîné ainsi dans une sorte de tourbillon, Guy Larnaudie put en effet se porter à des excès qu'il déplora plus tard amèrement et dont il se punit avec sévérité. Néanmoins, la grande considération dont il n'a jamais cessé de jouir parmi ses compatriotes et les vives sympathies que lui gardèrent, même après son entrée dans le sacerdoce, tous les amis de sa jeunesse, nous permettent d'affirmer qu'il a toujours su se préserver des égarements qui compromettent plus ou moins la dignité personnelle et l'avenir. Le monde lui-même qui se montre si sévère pour le prêtre et qui exige de lui tant de vertus (nous ne saurions le trouver mauvais) n'éleva jamais contre lui la moindre plainte ; aurait-il manqué d'accusateurs, si sa conduite avait pu donner prise à de graves imputations (1) ?

(1) Un incident dont le souvenir est resté profondément gravé dans l'esprit des habitants de St.-Simon et dans lequel le jeune Larnaudie joua un certain rôle se rapporte à cette période de sa vie et nous le rappelons à titre de curiosité.

La Révolution avait déchaîné tous les fléaux : ce fut le bon temps pour les démagogues dans les grands centres, pour les bandits dans les campagnes. Toute la contrée aux environs de St.-Simon fut en proie à la rapacité d'une sinistre bande qui obéissait aux ordres d'un chef vulgairement appelé *Gnate* (on ignore son nom véritable), et dont le souvenir est resté légendaire. Un des compagnons de ce bandit vint un jour *travailler* à St.-Simon ; mais apparemment il était encore novice dans son art, car à peine il était à l'œuvre qu'il entendit crier : Au voleur ! au voleur ! En quelques instants il se vit environné d'une multitude de paysans furieux et solidement garrotté. Quand on fut maître de sa personne, on se demanda quel sort on pouvait lui réserver.... En pareil cas, c'est tou-

2. Cependant la Révolution poursuivant son œuvre avait soulevé contre elle toutes les nations de l'Europe et dans l'exaltation de sa fureur elle ne craignait pas de les braver. On sait comment l'Assemblée Législative ordonna la *levée en masse* et comment la Convention décréta la *Réquisition permanente*. Pour comprendre la grandeur de ces efforts, il faut se souvenir qu'à cette époque l'armée permanente ne se recrutait que par les engagements volontaires. Les milices seules se recrutaient par la voie souverainement impopulaire du tirage au sort. (1) Avant la Révolution, le service militaire n'était pas une dette de chaque citoyen envers son pays, c'était *la carrière des armes*. Le décret du 10 août 1793 fut le premier qui rendit le service militaire obligatoire pour tous les Français non mariés, de 18 à 25 ans. De là son impopularité : ce n'est pas en un jour, même de péril suprême, qu'on fait accepter de tout un peuple une obligation si lourde. Du reste, ce décret ne fut ni ne pouvait être appliqué ; s'il l'avait été partout, il aurait réuni à la fois sous les drapeaux 1,400,000 hommes, un million de soldats de plus qu'on ne pouvait en

jours le parti le plus violent qui prévaut : un puits était à quelque distance : une voix proposa de l'y précipiter et de l'y ensevelir vivant. Il eut beau demander grâce : nul n'essaya de sauver ce misérable, même pour le livrer à la justice du pays, et Guy Larnaudie fut du nombre de ceux qui contribuèrent à son supplice. Le peuple est ainsi fait : quand les lois sont impuissantes ou méconnues, il se fait justice par lui-même.

(1) Chaque tirage, dit Turgot, donnait le signal des plus grands désordres et d'une sorte de guerre civile entre les paysans, les uns se réfugiant dans les bois, les autres les poursuivant à main armée. Il fallait que les syndics des paroisses fissent amener leurs miliciens escortés par la maréchaussée et quelques-uns garrottés.

accepter. On peut dire que très-heureusement le plus grand nombre des réquisitionnaires firent défaut. Les populations urbaines, que les déclamations des clubs entretenaient dans un état perpétuel d'agitation politique et révolutionnaire, donnèrent elles-mêmes l'exemple de la résistance et de la fraude. A plus forte raison les paysans firent tout pour rester dans leurs foyers et trouvèrent mille moyens pour éluder la loi.

Nous devons reconnaître que Guy Larnaudie fit comme les autres. Il avait atteint ses 21 ans le 12 septembre 1793 ; il était donc soldat en vertu du décret *de réquisition permanente*, mais il refusa d'obéir et resta réfractaire. Une adresse peu commune et la connivence de tous les habitants de St.-Simon le mirent constamment à l'abri de toutes les poursuites. (1)

(1) On s'égaïe encore à St-Simon de la mésaventure survenue à deux gendarmes qui croyaient bien un jour être maîtres de sa personne. Ils l'avaient surpris dans sa maison, et lui-même ne songeant plus à fuir, n'avait demandé qu'à prendre chez lui un dernier repas auquel du reste il avait convié les braves militaires. On se mit à table, et le soldat réfractaire n'étant pas le plus pressé de partir, le repas dura bien une bonne heure. Pendant ce temps les camarades de Guy songeaient à son salut. L'un d'eux ouvrit l'avis de couper les sangles des chevaux de la maréchaussée en laissant tenir à peine quelques mailles du tissu. Le coup de ciseaux étant donné, le jeune Larnaudie en est averti par un signe : il se reprend à espérer... Tout à coup, profitant d'un moment de relâche dans la surveillance dont il était l'objet, il franchit d'un bond le seuil de la maison et prend la clé des champs. Vive Guitou ! Vive Guitou ! s'écrient les camarades. Les gendarmes dupés sautent sur leurs montures et piquent des deux pour s'élancer à sa poursuite ; mais ils n'ont pas fait trois pas que les selles ont passé sous le ventre des chevaux et que les cavaliers font la culbute. On se figure les éclats de rire de la foule et le bon emploi que le fugitif sut faire de son temps. Les gendarmes durent repartir à pied, menant leurs chevaux par la bride, et l'on dit qu'ils ne revinrent pas.

3. Quelque temps après, Guy Larnaudie résolut de se mettre en règle avec la loi, non en se rendant sous les drapeaux, mais en recourant à un artifice fort usité dans les campagnes à cette époque.

L'article VIII du décret de réquisition permanente était ainsi conçu : « La levée sera générale ; les citoyens non mariés ou veufs sans enfants, de 18 à 25 ans, partiront les premiers. » Par suite, les hommes mariés avaient peu à craindre de se voir appelés. Cette disposition fit conclure à la hâte dans nos bourgades beaucoup de mariages qu'on ne saurait classer ni parmi les mariages de raison ni parmi les mariages de caprice. On vit alors les jeunes villageois que la loi pouvait atteindre s'empresser d'épouser, en attendant mieux, d'honnêtes vieilles femmes dont ils auraient pu être les arrière-petits-fils, et qui étaient d'autant plus recherchées que leur âge était plus avancé et leurs infirmités plus incurables. La faculté du divorce, que la Révolution avait donnée à tout le monde en même temps qu'elle institua le mariage civil, servait admirablement, dans ces circonstances, la ruse paysanne... On courait bien ainsi quelque danger, et lorsque plus tard les vénérables conjointes se refusaient également à mourir et à divorcer, en un mot à s'éclipser devant une épouse plus sortable, la situation pouvait devenir grave. Quelques exemples frappants d'un refus obstiné suggérèrent en dernier lieu un expédient nouveau. Les maires de village ne se montrant ni bien difficiles ni bien respectueux du sacrement qu'ils ne conféraient pas au nom de la loi, on se mit à leur présenter sous un visage d'emprunt soit des *futures* imaginaires, soit même des *futures* déjà tré-

passées, qui ne pouvaient opposer aucun obstacle sérieux à un second mariage, même civil, de leur époux.

Nous avons dû nous laisser dire que le jeune Larnaudie, pour se libérer entièrement, recourut au premier de ces artifices, et quoique le fait nous paraisse assez peu digne de la gravité du personnage, il est parfaitement avéré. Une dame, Marianne Monpaïssen, veuve Rouquié, fut sa complice et se laissa épouser pour rire à la mairie, le 1er Messidor an V, (19 juin 1797). Elle vécut encore longtemps, mais ne suscita aucun embarras à celui qui était son époux selon la loi civile et consentit au divorce aussitôt qu'il le voulut. Du reste, Guy Larnaudie se montra reconnaissant du service qu'elle lui avait rendu, et ne cessa jamais de l'assister dans sa pauvreté.

Quelques-uns trouveront peut-être qu'en esquivant ainsi un périlleux devoir, notre héros témoignait assez peu de patriotisme et de courage ; mais le lecteur sérieux comprendra que ni le patriotisme ni le courage n'ont rien à voir dans ces artifices d'un paysan qui a fait ailleurs ses preuves ; il s'agissait pour lors uniquement de protester contre une loi qui n'était pas encore entrée dans les mœurs de la nation. Finalement, si on veut soutenir que Guy Larnaudie avait absolument tort, nous n'y contredirons pas : nous avons déjà reconnu que cette période de sa vie ne fut pas précisément exemplaire.

4. La famille Larnaudie, sans être bien nombreuse, l'était cependant assez pour que les puînés dussent songer à se faire une position. L'aîné étudiait la médecine ; Guy entra dans le commerce.

La paroisse de Saint-Simon n'est pas très éloignée de l'Auvergne ; d'ailleurs, à cette époque, une distance de 20 à 30 lieues était réputée moins qu'aujourd'hui une distance considérable. Les rares survivants de cette génération, aujourd'hui éteinte, que nous pouvions voir il y a quelque trente ans, ne comprenaient pas que pour de semblables voyages leurs fils eussent besoin d'une voiture ou d'un chemin de fer ; pour eux ils se souvenaient d'être allés à pied tenir les foires d'Aurillac, de Mauriac, de Tulle, de Limoges. Les marchands de bœufs, portant dans leur ceinture rouge d'énormes sacs d'écus, partaient des plateaux du Causse, suivaient la crête des montagnes qui rattachent notre pays au massif central par Labastide-du-Haut-Mont, et arrivaient après deux jours de marche au cœur de cette Auvergne qui élève dans ses vastes prairies d'immenses troupeaux de bœufs. Ils achetaient surtout les jeunes sujets et allaient les revendre aux foires de Saint-Céré, de Rouqueyroux, de Figeac, de Lacapelle-Marival et de Gramat. Ce genre de commerce était pénible mais ordinairement fructueux ; Guy Larnaudie s'y adonna avec la résolution et la hardiesse qui étaient le fond de son caractère, et réussit parfaitement.

Ici, nous ne pouvons nous dispenser d'exprimer une réflexion qui sans doute s'est déjà présentée à l'esprit de nos lecteurs. Il n'entre dans la pensée de personne de vouloir déprécier une profession honorable exercée honnêtement ; mais quand on songe aux desseins que la Providence avait fondés sur le jeune Larnaudie et que par un miracle de la Miséricorde divine il devait encore réaliser, on ne peut s'empêcher de trouver que la déchéance était profonde. Une intelligence aussi vive

que ferme, un cœur d'or, un caractère frappé à l'antique, tout cela se perdait ou du moins s'annulait, par le malheur des temps, dans la dissipation et les aventures; le futur fondateur du Petit Séminaire, celui qui devait être pour notre diocèse un nouveau Vincent de Paul, n'était, à l'époque la plus active de la vie, qu'un vulgaire marchand de bœufs !

5. Du reste il était si éloigné de soupçonner et d'entrevoir sa véritable vocation, qu'il fut sur le point de se fermer l'accès de la carrière ecclésiastique. Il avait déjà plus de trente ans, et il arrivait à cet âge où la jeunesse est entièrement passée, où la maturité commence ; l'âge mûr avait d'ailleurs commencé de bonne heure pour ce jeune homme qui ne riait jamais. Il songea sérieusement à se marier ; sa famille l'y poussait et il ne refusa pas de faire quelques démarches dans ce but. Un ami lui ayant désigné dans la paroisse de Caniac une jeune personne qui serait digne d'être la compagne de sa vie, il se présenta et fut reçu ; nous savons même qu'il fit plusieurs visites. Cependant il ne paraît pas que le projet de mariage ait été bien près de se réaliser ; malgré les instances de sa famille, Guy Larnaudie ne se faisait pas à l'idée de s'engager dans ces liens. L'heure marquée par la Providence pour le rappeler à l'exécution de ses desseins allait sonner.

---

§ 4. — La Vocation au Sacerdoce.

Sommaire : *1. Appel de Dieu. — 2. Grand Séminaire. — 3. Ordination. — 4. Vicariat.*

1. « L'Esprit souffle où il veut, dit l'Ecriture, et nul

ne sait ni d'où il vient ni où il va. » Presque toujours les grandes faveurs du ciel nous arrivent imprévues. Saint Pierre réparait ses filets au bord du lac de Génésareth et ne songeait qu'à son obscur métier quand Jésus-Christ l'appela à devenir pêcheur d'hommes ; Saul courait à Damas pour activer la persécution contre les chrétiens quand le Sauveur changea brusquement ses desseins, et d'un persécuteur acharné fit l'Apôtre des Gentils. C'est d'une manière non moins subite et imprévue que Guy Larnaudie fut ramené à la pensée du sacerdoce. Au cours d'un de ces voyages en Auvergne dont nous avons parlé, son esprit fut extraordinairement frappé d'une pensée qui avait dû cependant l'effleurer bien des fois. Porteur d'une somme considérable, il se demanda ce qui arriverait si quelque bandit l'attaquait à l'improviste, s'emparait de son argent et jetait son corps dans un fourré. Cette préoccupation, peu héroïque si l'on veut, fut le point de départ de son esprit vers des pensées plus hautes et plus chrétiennes : il songea aux intérêts supérieurs de son éternité qu'il négligeait depuis longtemps et se redit cette parole qui avait autrefois changé le cœur de Saint François Xavier : « Que sert à l'homme de gagner tout l'univers s'il vient à perdre son âme ?... » Reportant alors son esprit vers le passé, il fut frappé de l'inutilité de sa vie pendant ces belles années de la jeunesse qui pourraient être si fructueuses, et se sentit effrayé du compte qu'il faudrait en rendre à Dieu. Entré dans cet ordre de pensées, Guy Larnaudie était homme à aller jusqu'au bout. Jusqu'alors il n'avait vu dans son séjour de quelques années au Petit Séminaire qu'une tentative hasardée et assez malheureuse de ses parents pour lui

procurer le bienfait d'une éducation soignée et chrétienne ; en ce moment il y vit clairement une première manifestation de la volonté de Dieu, sur laquelle il avait eu le tort de s'aveugler entièrement. Par suite, il se demanda s'il ne serait pas encore temps de réparer le temps perdu. N'était-il pas encore libre ? Y avait-il dans son passé un obstacle invincible à une vocation sacerdotale ? Avait-il à s'occuper de l'immense étonnement que produirait autour de lui une détermination si imprévue ? Nous ne savons ce que fut le reste de son voyage, s'il l'interrompit brusquement ou s'il se contenta d'arrêter que ce serait le dernier ; mais il n'était pas de ceux qui hésitent et reculent devant l'accomplissement d'un devoir clairement reconnu et d'une résolution fermement arrêtée. A son retour dans sa famille, il s'occupa de lever les derniers doutes, et annonça son parti pris de reprendre le cours de ses études.

Avant tout, il importait de régler le compte du passé et de s'assurer qu'il était encore possible de poursuivre sa vocation. Il y avait alors à Théminettes, non loin de Saint-Simon, un prêtre nommé M. Manhéri dont on vantait la sainteté et les lumières. Guy Larnaudie fut se jeter à ses pieds, lui raconta l'histoire de sa vie, et lui demanda son conseil sur la pensée qui s'était emparée depuis peu de son esprit. Le serviteur de Dieu n'eut pas de peine à reconnaître dans cet étrange pénitent l'étoffe d'un excellent prêtre ; il le releva, l'assura que cette inspiration venait de Dieu, et, ce qui pouvait bien n'être pas inutile, lui promit son concours pour l'aider à la suivre.

La confession que M. Larnaudie avait faite dans cette

circonstance marque une grande date dans l'histoire de sa vie : c'est la date de sa *conversion*, comme il le disait lui-même ; jamais conversion ne fut plus sincère, plus complète, plus profonde ; comme la grâce qui l'avait appelé tenait du prodige, l'action en fut prodigieuse ; quand il se mit à genoux devant le prêtre, Guy Larnaudie n'était encore qu'un pécheur touché de la grâce : quand il se releva, c'était un saint.

Les derniers doutes une fois levés, le nouvel enfant prodigue rentré au foyer paternel, se remit à l'étude du latin avec une ardeur incroyable ; peu de mois lui suffirent pour se retrouver en état de suivre passablement un cours de philosophie et de théologie. L'abbé Manhéri qui, d'après une tradition au moins très vraisemblable, était devenu son répétiteur en même temps que son directeur spirituel, jugea bientôt que son instruction était suffisante comme sa vocation était certaine. Au mois d'octobre 1809, Guy Larnaudie entrait au Grand Séminaire de Cahors.

2. Quoique, à cette époque, le cours des études classiques dût commencer en général beaucoup plus tard que de nos jours, l'âge de l'abbé Larnaudie entrant au Séminaire dépassait de beaucoup la moyenne de celui de ses condisciples. Au mois d'octobre 1809, il avait 37 ans sonnés. On comprendra facilement l'étonnement mêlé de curiosité que durent éprouver les élèves du Grand Séminaire de Cahors lorsqu'ils aperçurent pour la première fois au milieu d'eux ce nouveau venu. Le costume ecclésiastique qui est toujours si gauchement porté durant les premiers jours l'embarrassait étrangement. Sa démarche qui conserva toujours quelque

chose de l'allure paysanne provoqua plus d'un sourire ; ses traits eux-mêmes, qui rappelaient la figure de Socrate bien mieux que celle d'Alcibiade, achevaient de rendre sa personne vraiment étrange. Bref, dès les premiers jours il fut surnommé *le Paysan du Danube,* et ce surnom lui resta sans l'étonner d'ailleurs ni l'humilier outre mesure. Mais bientôt son attitude ferme et digne et ses discours aussi sensés que rares eurent démontré que sous cette rude écorce se cachaient une âme d'élite et un grand caractère. Longtemps, dans les cérémonies auxquelles les séminaristes sont employés tour à tour, ses mouvements manquèrent de grâce, d'aisance et même de correction ; mais l'esprit de foi dont il paraissait rempli corrigeait ces erreurs. Cet extérieur pieusement recueilli qui dénote l'habitude et l'amour de la prière, il mit du temps à l'acquérir ; mais dans sa tenue empreinte d'une constante gravité le recueillement était habituel ; seulement sa piété au lieu de tourner à la tendresse, tournait à l'austérité. Au cours de théologie, une timidité bien naturelle dans sa situation, et un certain embarras qu'il dut éprouver longtemps pour se servir de la langue latine, le rendaient fort sobre de questions : il se contentait de suivre avec une profonde attention les développements du professeur. C'est peut-être pendant les récréations que l'abbé Larnaudie se sentait le plus dépaysé. Durant ces heures, le Séminaire est loin de ressembler à ce séjour de la tristesse que le monde se figure volontiers ; au contraire, c'est le palais de la gaieté familière, expansive, spirituelle et bruyante. Ces divertissements n'étaient plus de l'âge du nouveau séminariste ; on remarqua qu'il ne riait jamais, et ceci

au Grand Séminaire est à peine permis ; mais il faut croire que ses maîtres et ses condisciples firent une exception en sa faveur car en peu de temps il eut conquis l'estime et l'affection de tous.

3. Avant d'être promu aux ordinations, il dut remplir une formalité qui rappelle les difficultés et les préoccupations de l'époque. On se souvient qu'un certain nombre d'ecclésiastiques avaient refusé leur adhésion à l'acte passé en 1801 entre Pie VII et le Premier Consul, et formé ainsi une sorte de schisme appelé *la Petite Eglise*, qui dura jusqu'en 1844. Pour arrêter ou du moins pour prévenir le développement de *la Petite Eglise*, les évêques eurent ordre d'exiger, préalablement à toute ordination, une acceptation formelle du Concordat. L'abbé Larnaudie n'avait certainement aucune objection à faire, et il signa sans difficulté. Nous avons retrouvé son acte d'adhésion, qui porte la date du 6 avril 1810.

Le lendemain il reçut la tonsure et les ordres mineurs.

A cette occasion, il reçut de sa tante, Louise Jausion, une lettre qu'un heureux hasard nons a conservée, et que nous voulons citer entièrement ; c'est un petit chef-d'œuvre qui figurerait avec honneur à côté des plus beaux modèles du genre épistolaire. Le voici avec l'orthographe du temps que nous avons respectée :

« Je vous félicite, mon cher neveu, de ce que vous » avés fait le premier pas dans l'Eglise de Dieu. Il faut » espérer qu'avec l'aide de sa grâce, qu'il ne refuse » jamais à ceux qui le cherchent de bon cœur, vous » poursuivrés votre carrière avec succès, ce que je » vous désire de toute mon âme. Vous voilà donc Mon-

» sieur l'abbé ; en conséquence je vous envoie un surplis » que votre mère m'avait donné commission de vous » acheter. Je le donne au porteur pour que vous l'ayez » plutôt. Vous le trouverez bien grossier, mais on ne » vend pas ici de belles toiles, j'ai choisi ce que j'ai » trouvé de mieux. Je sai que vous n'êtes pas fort glo- » rieux, et que ça ne vous affectera pas beaucoub. En » tout cas, quand vous serés M. le curé vous en ache- » terés un de plus beau.

» Votre frère ainé est passé ici en venant de Fronte- » nac ; je lui fis part de votre lettre, ils étaient déjà » assurés que vous recevriés l'ordination, je crois que » c'est une très grande satisfaction pour toute la famille » et surtout pour votre mère. Je l'ai priée de venir » me voir ce printemps, et j'espère qu'elle me fera ce » plaisir.

» Je vous souhaite une bonne fin de carême et un » heureux *alleluya*, et vous exorte toujours à ne pas » mettre trop de noir à vos idées. Je ne connais pas M. » Albouys, ni s'il est du caractère de sa sœur de Ne- » vers qui a demeuré ici longtemps à la Miséricorde » et qui était gaie et aimable au possible ; on ne pouvait » se lasser d'être avec elle ; d'ailleurs très vertueuse » et pieuse comme un ange. Vous auriez besoin d'une » compagnie pareille pour vous égayer.

» Ménagés votre santé, et croyez-moi toujours votre » très-affectionnée tante.

» Louise JAUSION.

» A Figeac, ce 12 avril 1810. »

L'abbé Larnaudie reçut ensuite le Sous-Diaconat, le Diaconat et la Prêtrise en suivant les intervalles régu-

liers. C'est le 19 décembre 1812 qu'il reçut l'onction sacerdotale.

4. Aussitôt après son ordination, le nouveau prêtre reçut le titre de vicaire de Saint-Barthélemy, à Cahors. Il n'avait ni désiré ni surtout brigué cet honneur, et loin d'en être fier, il en fut extrêmement embarrassé.

Parmi les devoirs de son état, un surtout l'effrayait : c'était la prédication. Soit timidité naturelle, soit impossibilité de se former à 40 ans à l'art de la parole, il désespérait et avec quelque raison d'arriver jamais à parler en chaire facilement.

Longtemps après, lorsqu'il fut devenu supérieur du Petit Séminaire et curé de la paroisse de Montfaucon, il luttait encore contre la même difficulté, sans parvenir à en triompher : il en fut toujours réduit à se contenter d'un genre familier, d'une sorte de conversation avec ses auditeurs.

Si on veut bien ici nous permettre encore une conjecture au moins très vraisemblable, nous dirons que c'est peut-être ce défaut, entre autres causes, qui fit de l'abbé Larnaudie un éducateur de la jeunesse. Enchaîné par une difficulté qu'il ne pouvait surmonter, combien de fois le vicaire de Saint-Barthélemy dut s'humilier devant Dieu, s'effrayer à la pensée du saint ministère, et songer avec envie à la carrière de l'enseignement, où les cours doivent être préparés mais ne se récitent pas ! Il est vrai que cette carrière pouvait aussi lui paraître fermée : comment donner aux autres un enseignement qu'il n'avait pas reçu lui-même ? Mais il se sentait une grande puissance de travail, l'amour de la jeunesse et le zèle de la maison de Dieu. Il voyait en même temps la nécessité de plus en plus évidente

d'un Petit Séminaire dans le diocèse de Cahors. Qu'attendait-on pour se mettre à l'œuvre ? Le rétablissement de la paix sans doute, mais aussi un homme d'initiative et de dévouement. Pourquoi ne serait-il pas cet homme ? Ne pouvait-il pas compter sur la protection de Dieu, sur le concours de l'autorité, sur l'aide de quelques confrères, ses amis, dont la science suppléerait au défaut de la sienne ? Et puis, lors même que les débuts ne seraient pas brillants, qui pourrait s'en scandaliser ? Ne faut-il pas un commencement à toutes choses ?

Après deux années de vicariat, pendant les quelles son zèle et son dévouement furent au-dessus de tout éloge, M. Larnaudie vit enfin les circonstances se prêter à l'accomplissement de ses désirs.

CHAPITRE III

PROJET D'UN PETIT SÉMINAIRE DIOCÉSAIN

§ 1. — L'Abbé Larnaudie est chargé de la fondation d'un Petit Séminaire.

SOMMAIRE : 1. *Ordonnance du 5 octobre 1814.* — 2. *Mission de M. Larnaudie.* — 3. *Premières difficultés.* — 4. *Convention avec M. Martin, curé de Montfaucon.*

1. Le diocèse de Cahors n'était pas le seul à souffrir du monopole universitaire ; presque tous les diocèses de France étaient dans une situation analogue ; c'est pourquoi la question des Petits Séminaires fut une des premières dont la Restauration eut à s'occuper. L'ordonnance qui en autorise la fondation est du 5 octobre 1814. Quoiqu'elle porte la trace manifeste des préjugés du temps, en déclarant que le gouvernement veut limiter cette autorisation aux bornes du nécessaire, et en imposant aux jeunes séminaristes l'obligation de prendre l'habit ecclésiastique, deux ans après leur entrée au Petit Séminaire, elle répondait à un besoin si pressant et succédait à un tel régime d'oppression, qu'elle fut accueillie comme un immense bienfait.

2. Mgr de Grainville résolut de profiter sans retard de la faculté qui lui était donnée. Mais en autorisant la fondation des Petits Séminaires, le gouvernement ne donnait pas les ressources nécessaires. C'était aux évêques à trouver le personnel des établissements nouveaux, et à pourvoir aux frais de première installation : de là, la pauvreté de la plupart de ces maisons pendant les premières années de leur existence.

Cependant Mgr de Grainville ne paraît avoir eu souci que de trouver dans son clergé le prêtre qui pourrait assumer sur lui la charge de fonder un Petit Séminaire dans le diocèse de Cahors. Il croyait, sans doute avec raison, qu'avec le secours de Dieu rien n'est impossible à un homme de cœur.

Comment son choix se fixa-t-il sur l'abbé Larnaudie ? Aucune indication bien précise ne peut nous le faire connaître. Cependant il ne paraît pas que l'évêque ait songé tout d'abord au vicaire de Saint-Barthélemy ; il n'y vint que peu à peu, lorsque bien des noms eurent été proposés et écartés. D'après la tradition, ce fut l'abbé Larnaudie lui-même qui proposa son concours, ne demandant, pour le cas où ses services seraient acceptés, qu'une entière liberté d'action. Mgr de Grainville n'hésita pas ; pendant plus de deux ans il avait pu apprécier l'homme qui venait de lui-même au-devant de ses désirs, l'ardeur de son zèle, la sûreté de son jugement et l'énergie de sa volonté ; il connaissait d'ailleurs sa position de fortune indépendante et aisée : l'abbé Larnaudie fut investi de la mission qu'il sollicitait et reçut pour ainsi dire carte blanche.

3. Dans l'exécution des plus magnifiques projets on est souvent arrêté dès le début par des difficultés d'or-

dre pratique auxquelles on avait à peine songé. Tel fut sans doute le cas de l'abbé Larnaudie, lorsqu'il fallut déterminer dans quel lieu se fonderait le nouvel établissement.

Pouvait-on l'établir au chef-lieu du diocèse, à Cahors même ? C'était le désir de Mgr de Grainville ; mais il eût fallu pour cela des fonds considérables, et l'on n'avait pour ainsi dire rien. Il y avait bien, près de l'église Saint-Barthélemy, les bâtiments d'un ancien Petit Séminaire ; mais ils avaient été aliénés pendant la Révolution et il était difficile de les racheter. Réflexion faite, on comprit d'ailleurs que dans la cité épiscopale, à côté d'un lycée florissant, la situation serait peu avantageuse. L'abbé Larnaudie prit son parti de choisir pour son œuvre un centre différent où aucune autre maison ne pourrait ni gêner son développement ni redouter sa concurrence.

Il songea d'abord à Figeac. Le souvenir des années qu'il avait lui-même passées dans l'ancien Petit Séminaire de cette ville, le désir de rendre cette antique maison à sa destination première, l'avantage d'y trouver des bâtiments appropriés au besoin de son œuvre, l'espérance d'obtenir de la bourgeoisie de Figeac et des amis de sa famille un concours généreux, tout l'attirait vers cette ville si pleine de souvenirs chrétiens et où le sentiment religieux conservait encore tant de force. Il se rendit donc en toute hâte dans la capitale du Haut-Quercy. Avec quelle joie la famille Jausion entendit l'exposé de ses projets et connut l'objet de son voyage ! Sa tante voulut être la première bienfaitrice de l'œuvre, et mit à sa disposition pour couvrir les premiers frais une somme de 400 francs ; l'abbé Larnaudie aimait plus

tard à rappeler ce souvenir et à redire que le Petit Séminaire de Montfaucon avait été fondé avec 400 francs.

Sans perdre de temps, il fit ses propositions au conseil municipal de Figeac ; il s'agissait de fonder une œuvre diocésaine qui serait utile à la ville à tous les points de vue ; on ne demandait à la municipalité que de céder pour cette œuvre la jouissance d'un édifice anciennement affecté à la même destination. Mais les édiles Figeacois flairèrent sous ces propositions un grave danger pour la liberté de conscience, voire même pour la prospérité matérielle de la cité, et résolurent prudemment de garder leur collège communal. On sait comment l'avenir devait justifier leur prudente conduite.

On ne se faisait pas encore à l'idée de fonder un Petit Séminaire à la campagne, et l'on croyait toujours qu'un centre de population considérable était nécessaire à sa prospérité. Les propositions repoussées à Figeac furent faites à Gourdon, et l'abbé Larnaudie eut un instant l'espérance de les voir acceptées : le maire de Gourdon consentait à recevoir le nouvel établissement et à lui céder les bâtiments affectés au pensionnat de l'abbé Gros. Malheureusement, il crut devoir exiger en même temps, comme une condition indispensable, qu'il dépendît toujours de la municipalité de Gourdon ; cette condition était incompatible avec le caractère d'un Petit Séminaire qui doit dépendre uniquement de l'autorité ecclésiastique. Il fallut renoncer à l'espoir de s'établir à Gourdon.

Ce double échec pouvait paraître très fâcheux ; en réalité il ne pouvait arriver rien de plus heureux pour

le diocèse. Si Figeac ou Gourdon avaient pu en 1815 affecter un édifice communal à l'usage d'un Petit Séminaire, outre les inconvénients qui résultent pour les jeunes séminaristes du voisinage d'une grande ville, nul doute qu'on n'eût vu depuis des municipalités hostiles s'empresser de prononcer la *désaffectation*. Or, notre département, éprouvé en même temps par tant de fléaux, pourrait-il fournir à l'autorité diocésaine les fonds nécessaires pour construire de toutes pièces une maison appropriée à l'instruction des jeunes clercs ?

Quoi qu'il en soit, l'abbé Larnaudie ne se laissa pas décourager. Obligé de se rabattre sur des centres moins importants, il visita Martel, Lacapelle-Marival, et peut-être quelques autres localités moins considérables encore, dans la même pensée, et toujours avec le même insuccès.

Nous n'avons pu savoir pour quel motif Martel repoussa ses premières avances ; nous savons seulement que plus tard les bons Martelais en eurent du regret, et que, lorsqu'on eut fait choix définitivement du bourg de Montfaucon, ils vinrent d'eux-mêmes offrir à M. Larnaudie, l'ancien couvent des *Mirepoises*.

A Lacapelle-Marival, l'enclos dit de *Bel-Air*, qui comprenait environ quatre hectares, fut sur le point d'être acheté. Une tradition veut que le projet ait échoué, non par le mauvais vouloir de la municipalité, mais par celui du vénérable M. Lagarde, curé de la paroisse, qui aurait redouté pour son influence personnelle la concurrence et le voisinage d'un supérieur de Petit Séminaire. Nous avons bien de la peine, en vérité, à admettre cette tradition, et nous soupçonnons, sans

pouvoir l'établir en fait, que la municipalité de Lacapelle-Marival eut l'art d'écarter les propositions de M. Larnaudie en rejetant l'odieux de cette responsabilité sur un curé trop jaloux de son autorité, et qui en effet ne reconnut jamais de supérieur dans son canton.

4. Tandis que M. Larnaudie s'adressait ainsi vainement à des administrations indifférentes ou hostiles, il ignorait que dans un petit bourg situé presque au milieu du département, un pauvre curé lui avait préparé les voies et n'attendait que sa venue. Ce précurseur était l'abbé Martin, curé de Montfaucon.

L'abbé Martin, originaire de la paroisse d'Aynac, ancien Confesseur de la Foi, puis successivement collaborateur de Guillaume Lacoste à Cahors, et chef de pension à Gourdon, avait dû enfin, dans la pénurie des prêtres où était alors notre diocèse, accepter la cure de Montfaucon ; mais au milieu même des travaux du ministère, son goût pour l'enseignement et son zèle pour l'instruction de la jeunesse, l'avaient suivi. Dans les murs du vieux prieuré qui lui servait de presbytère, il avait recueilli les élèves que MM. Couture et Fourastié avaient commencés au château de Vaillac, et quelques autres s'étant ajoutés à ce petit noyau, il se voyait à la tête d'un petit pensionnat de 10 à 15 élèves. Mais à l'âge où il était arrivé (environ 60 ans), ses forces commençaient à trahir son courage, et il voyait avec peine venir le moment où il serait obligé de se réserver tout entier à l'administration de sa vaste paroisse. Il était déjà dans cette disposition, quand l'abbé Larnaudie vint à Labastide-Murat et fit connaître au respectable M. Tibal, curé doyen, la mission dont il était chargé. Il fut question de Montfaucon ; M. Lar-

naudie fut engagé à voir M. Martin et consentit à tout hasard à lui rendre visite.

On devine ce qui eut lieu ; les deux prêtres comprirent aussitôt quel était le vrai dessein de la Providence ; et dans toute l'ardeur de son zèle et de sa Foi, M. Martin offrit à l'abbé Larnaudie, non-seulement son école et ses élèves, mais jusqu'à son presbytère, si l'on jugeait que ces vieux murs, achetés et restaurés à la hâte, pussent servir de berceau au Petit Séminaire diocésain. Le lecteur admirera ici, comme nous, l'abnégation de cet excellent prêtre ; quelque lourde que pût lui paraître la double charge qu'il avait portée jusqu'alors, ce n'est certainement pas sans regret qu'il consentit à la déposer ; il est si pénible de s'éclipser devant un successeur ! M. Martin refoula ces sentiments trop humains, et se résigna en disant comme le fils de Zacharie : « *Illum oportet crescere, me autem minui !* »

Le moment est venu de faire connaître Montfaucon, son origne, son histoire, et les circonstances qui faisaient de cette petite localité un lieu particulièrement favorable à l'établissement d'un Petit Séminaire.

---

§ 2. — **Montfaucon.**

SOMMAIRE : *1. Site. — 2. Origine, — 3. Histoire de Montfaucon au Moyen-Age. — 4. Période moderne. — 5. Inconvénients du choix de Montfaucon pour l'établissement d'un Petit Séminaire — 6. Avantages. — 7. Résolution de Mgr de Grainville.*

1. Le bourg de Montfaucon est situé à l'occident du plateau des causses, à peu de distance de la ligne de

partage des eaux de la Dordogne et du Lot. Bâti sur une colline de moyenne élévation, au centre d'un bel amphithéâtre de montagnes, et couronné anciennement par un petit fort que les bâtiments du Petit Séminaire ont remplacé, il offre un aspect vraiment imposant et très agréable à l'œil. Lorsqu'on a traversé les espaces dénudés et monotones qui l'environnent et qu'on arrive tout à coup en vue de cette fraîche vallée, de ces prairies, de ces grands peupliers qui forment autour de la colline de Montfaucon un vaste demi-cercle, on croit apercevoir une oasis au milieu du désert. Cette oasis se prolonge vers le nord jusqu'au hameau de Séniergues dont l'exposition et la vue à l'époque du printemps rappellent le beau site de Royat. Malheureusement ce joli paysage n'a que peu d'étendue. Le *Scéou* qui arrose la vallée ne tarde pas à se perdre dans un terrain trop perméable, et ne reparaît qu'à une assez grande distance ; sur les côteaux environnants, quelques terres absolument incultes, les murs grossièrement construits qui environnent toutes les propriétés, d'énormes tas de pierres amoncelées à la lisière des champs, quelques ormeaux et quelques frênes rabougris venus sans doute de fortune sur le bord des chemins, enfin ces moulins à vent dont les ailes paresseuses ne tournent pour ainsi dire qu'en dormant, tout nous rappelle que nous sommes assez loin d'un pays de rivière. Ce voisinage peu poétique fait ressortir d'une manière plus frappante, comme une ombre au tableau, la beauté du site de Montfaucon.

La ville elle-même, si on peut donner ce nom à un bourg qui ne renferme pas mille habitants, n'est pas moins agréable par sa disposition intérieure. Il existe

peu de grands villages percés avec autant de symétrie et de régularité. Quatre grandes rues, bien alignées, allant du nord au midi, et quatre autres, également droites et larges, percées de l'est à l'ouest, s'y coupent à angles droits ; c'est presque un échiquier. La plupart des maisons sont spacieuses et bien aérées : elles montrent que l'aisance et le bien-être ont régné longtemps dans le pays.

2. A cette régularité on reconnaît ordinairement une place de guerre et une *ville royale,* c'est-à-dire dont la seigneurie et la justice appartenaient au roi. Montfaucon, était en effet au moyen-âge une *bastide royale.*

Primitivement c'était une terre dépendante de la paroisse de Séniergues. (1)

Au XIIe ou au XIIIe siècle, s'il faut en croire une vague tradition, les Templiers qui possédaient une Commanderie au Bastit, et avaient remarqué les avantages de la position de Montfaucon au point de vue militaire, y construisirent un fort dont l'église paroissiale est peut-être encore un vieux reste. C'est à l'ombre de ce fort et sous sa protection que surgit à la même époque la petite ville de Montfaucon.

Après la destruction des Templiers (1314), le fort resta debout, et dut passer comme tous les biens des Templiers de France, aux Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem. Mais il ne reste aucun vestige, pas même

(1) « *Ecclesia de Sinierguis, ad collationem episcoporum. Ista ecclesia habet annexam ecclesiam de Monte-Falcono* » — dit un vieux pouillé.

Toutefois en 1535 il n'en était plus ainsi, car nous lisons dans un autre dénombrement relatif à cette époque : « *Prioratus S. Bartholomæi de Montis Falconis, cum annexis S. Juliani et S. Martini de Sinergues.* »

un souvenir populaire, du séjour des Hospitaliers à Montfaucon ; à moins qu'on ne regarde comme un indice suffisant de leur occupation ce titre de prieuré que l'Eglise de Montfaucon a porté jusqu'à la Révolution. On sait que la plupart des prieurés-cures étaient de fondation récente, et avaient succédé, soit à des prieurés monastiques, soit à des prieurés de l'ordre de Malte.

3. La première mention vraiment historique de la place de Montfaucon se rapporte à la guerre de cent ans. Le traité de Brétigny avait cédé le Quercy aux Anglais ; mais le pays ne subissait qu'en frémissant la domination étrangère, et la rigueur pouvait seule y maintenir l'autorité d'Edouard III. C'est pour cela que le prince noir établit à Montfaucon une sorte de cour martiale qui lui a fait attribuer par quelques historiens la fondation de la ville elle-même. A la tête de cette cour, il plaça ce bailli ou Bayle de Montfaucon que nous voyons dans l'histoire générale du Quercy presser en 1366 le départ des hommes d'armes pour la guerre d'Espagne, et en 1367 les armements pour la reprise des hostilités contre la France.

Quand le traité de Brétigny fut rompu et qu'à la voix de l'archevêque de Toulouse la plupart des places fortes du Quercy secouèrent le joug de l'étranger, Montfaucon rentra aussi sous l'autorité de Charles V. Malheureusement, ce fut pour peu de temps ; les Anglais reparurent en force, et rentrèrent sans peine dans un château dépourvu de garnison.

A partir de ce moment jusqu'à la fin du règne, Montfaucon fut le repaire d'une de ces *grandes compagnies* anglaises, vraies armées de brigands qui rédui-

sirent en peu de temps toute la contrée à la plus affreuse misère. Elles ne se retirèrent que dans les premières années du règne de Charles VI, et au prix d'une rançon qui compléta la ruine des habitants. Même alors, le pays n'était pas encore au bout de ses épreuves ; la lutte recommença sous Charles VII, et les Anglais rentrèrent dans Montfaucon en 1439 ; mais cette fois leur domination devait être éphémère : ils furent chassés l'année suivante par Rodrigo Villandrando. Ce fut peu de temps après, en 1464, que Louis XI accorda aux habitants de la *bastide royale* établie à Montfaucon, leurs franchises communales (1).

4. Pendant les siècles qui suivirent, Montfaucon ne parvint pas à se rendre célèbre. Ni pendant les guerres de religion, ni pendant la Révolution elle-même, aucun évènement mémorable ne vint mettre en lumière le nom de cette humble bourgade.

Avant 1789, Montfaucon au point de vue administratif formait une communauté de la subdélégation de Gourdon et de l'élection de Cahors. Pendant la Révolution, il forma un chef-lieu de canton du district de Gourdon ; mais sous l'Empire, il perdit ce titre, ainsi que la justice de paix, que l'illustration de Murat fit transférer à Labastide. Depuis lors Montfaucon n'a d'importance que par son Petit Séminaire.

5. A l'époque où l'abbé Larnaudie et l'abbé Martin conçurent ensemble le projet d'y fonder un tel établissement, il faut reconnaître que le choix du lieu pouvait paraître au premier abord fort étrange.

Malgré les avantages de son site, Montfaucon était

(1) Ordonnances des rois de France, tome XIe.

un pays absolument isolé ; pas une route n'y arrivait ; pas une voiture ne pourrait y passer de longtemps ; à l'heure actuelle, il n'y a pas encore quinze ans que pour faire le voyage de Gourdon ou de Gramat, nous devions aller attendre, avec nos paquets, la voiture publique au hameau de Séniergues. Que de difficultés cet isolement ne devait-il pas susciter aux familles qui nous confieraient leurs enfants, surtout pendant cette longue période de temps où le plus grand nombre des élèves appartiendraient à l'externat et recevraient régulièrement de leurs parents toutes sortes de provisions !

L'abbé Larnaudie ne pouvait se dissimuler la gravité de cet inconvénient, et peut-être s'il avait eu entièrement la liberté du choix, aurait-il reculé ; mais nous avons vu les obstacles qu'il avait rencontrés ailleurs. Obligé et pressé de prendre une détermination, il examina la question de plus près, et reconnut que l'obstacle qui résultait de l'isolement n'était ni bien grave, ni surtout capable de balancer les immenses avantages que la poistion de Montfaucon lui offrait pour le succès de son œuvre.

6. Là, d'abord, nulle hostilité n'était à craindre. Un homme de bien que recommandaient depuis longtemps son instruction, sa probité, et ses longs services, l'honorable M. Lauvel, dirigeait la municipalité, et se montrait disposé à soutenir de tout son pouvoir l'institution projetée. Là on trouvait, pour commencer, un petit noyau d'élèves déjà réunis, et ce n'était pas un avantage à dédaigner : il serait évidemment moins difficile d'accroître ce petit noyau que d'attirer pour la première fois un bon nombre de séminaristes. Avec les élèves, on y trouvait aussi un local provisoire dans les

bâtiments et les dépendances de l'ancien prieuré. Ces immeubles, il est vrai, avaient été aliénés pendant la Révolution ; mais l'acquéreur ne demandait qu'à restituer à l'Eglise, aux conditions les plus équitables, un bien qui lui avait appartenu. Pour le moment, ils servaient de presbytère moyennant une modeste allocation de 70 francs ; mais l'occasion s'offrait à la commune d'acquérir à peu de frais un presbytère plus commode.

A ces trois avantages que M. Larnaudie devait, dans sa situation, apprécier grandement, s'en ajoutaient d'autres également dignes de considération.

Montfaucon est situé à peu près au centre du diocèse; et par suite aussitôt que quelques voies de communication seraient ouvertes ce qui devait se faire tôt ou tard, il deviendrait plus accessible au plus grand nombre des parents que la plupart même des grands centres. Au milieu d'une campagne fertile en blé et élevant d'innombrables troupeaux, les approvisionnements seraient faciles. Ne fallait-il pas aussi tenir compte des conditions de salubrité? Or, à Montfaucon, la nature du sol, l'altitude du pays, l'exposition au nord, tout se trouve dans d'excellentes conditions pour protéger les plus faibles santés. En fait, la salubrité de l'établissement, est telle qu'en 70 ans pas une épidémie n'y a paru, si on excepte la rougeole, cette fièvre éruptive à laquelle l'enfance n'échappe nulle part ; la variole, qui a visité pourtant le bourg de Montfaucon, s'est arrêtée au seuil du Petit Séminaire.

Ce n'est pas tout ; à bien considérer les choses, cet isolement lui-même dont on s'effrayait au premier abord, allait offrir des avantages précieux : il rendrait infiniment plus rares ces visites et ces sorties qui font

perdre tant de temps aux élèves et ne sont le plus souvent qu'une occasion et un moyen de dissipation.

Le projet de M. Martin n'était donc pas une chimère, et en l'acceptant, on résolvait de la manière la plus heureuse une grosse difficulté.

7. Pénétré de ces pensées, l'abbé Larnaudie revint à Cahors et fit part à Mgr de Grainville des motifs qui le poussaient à accepter les propositions du curé de Montfaucon.

Mgr de Grainville avait promis à l'excellent prêtre une entière liberté dans le choix des moyens de conduire son entreprise à bonne fin. Peut-être en apprenant que M. Larnaudie avait fait choix du lieu perdu de Montfaucon, éprouva-t-il du désenchantement et quelque appréhension, mais fidèle à sa parole il n'eut garde de les manifester. Il accepta le lieu que son représentant avait choisi, et comme l'abbé Larnaudie avait encore le titre de vicaire de Saint-Barthélemy, il le releva de ces fonctions, et le nomma officiellement directeur du Petit Séminaire.

En outre, il lui promit d'écrire à tout son clergé en faveur de son œuvre, et lui fit compter au grand séminaire une somme de 1,500 francs pour l'aider à couvrir les frais de première installation. En supposant encore intacts les 400 francs de Mlle Jausion, l'abbé Larnaudie avait reçu près de 2,000 francs : c'est en réalité avec cette modeste somme et ses ressources personnelles, généreusement sacrifiées, qu'il posa les fondements de son œuvre.

LIVRE II

HISTOIRE

DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

SOUS LA DIRECTION

DE M. LARNAUDIE

CHAPITRE I

FONDATION DU PETIT SÉMINAIRE

SOMMAIRE : *1. Circulaire de Mgr de Grainville. — 2. Premier prospectus. — 3. L'ouverture des cours. – 4. Premiers collaborateurs de M. Larnaudie. — 5. M. Bosq. — 6. M. Pauty. — 7. M. Cadiergues. — 8. Rentrée de 1815-16. — 9. Organisation et installation provisoires. — 10. L'Externat.*

1. Le 22 décembre 1815, Mgr de Grainville, fidèle à la promesse qu'il avait faite à l'abbé Larnaudie, adressait à tous les curés de canton du diocèse de Cahors, la circulaire manuscrite suivante, qui est comme l'acte de naissance du Petit Séminaire de Montfaucon.

« Cahors, le 22 décembre 1815.

» Sa Majesté m'ayant autorisé à établir un Petit Séminaire dans chaque département de mon diocèse, j'ai fixé celui du département du Lot dans la paroisse de Montfaucon.

» M. Larnaudie, vicaire de Saint-Barthélemy, de Cahors, que j'ai nommé directeur de cet établissement, s'y rendra sans délai, afin que les cours puissent commencer le 1er janvier.

» Le pressant besoin d'ecclésiastiques, l'intérêt que vous devez mettre à faire refleurir la religion, votre zèle si bien reconnu, tout me fait espérer que vous seconderez mes vues en procurant à cet établissement le plus de sujets qu'il vous sera possible. Je vous engage à rendre publique cette invitation, à en donner connaissance à vos paroissiens, et communication aux desservants de votre canton, afin qu'ils envoient à l'époque fixée les élèves dont ils ont eu la charité de se charger jusqu'à présent.

» Je vous renouvelle, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

» GUILL. BALTH , *évêque de Cahors.* »

2. En même temps que les curés de canton recevaient cette simple circulaire, on adressait le prospectus suivant, également manuscrit, à tous les élèves attendus ou désignés.

« *Prospectus pour le Petit Séminaire de Montfaucon.*

» Les cours d'études commencent tous les ans le 1er novembre et finissent au 1er septembre. Cette première année, les cours seront ouverts au 1er janvier 1816.

» L'on recevra des pensionnaires et des externes. Toutes les études et tous les exercices de religion seront communs aux uns et aux autres. Les externes ne sortiront que pour prendre les repas et pour se coucher.

» Le prix de la pension est de 30 francs par mois, payables d'avance. L'instruction y est comprise. Les externes paieront 5 francs par mois pour l'instruction et la surveillance.

» Chaque pensionnaire se fournira un lit avec tout le linge de corps et de table. Le blanchissage sera aux frais des parents.

» Les sciences proprement ecclésiastiques n'étant pas les seules nécessaires aux prêtres, l'on ne négligera rien pour orner l'esprit des élèves des connaissances nécessaires dans tous les états. Leur éducation sera dirigée de manière à ce que, si dans la suite ils ne se sentaient pas appelés à l'état ecclésiastique, les études qu'ils auraient faites pussent leur servir pour tout autre état. Ils retireront même de leur séjour au petit séminaire, une instruction chrétienne plus soignée, et une pratique plus parfaite des devoirs de la religion.

» L'on enseignera dans le séminaire tout ce qui s'enseignait autrefois dans les collèges royaux. Il y aura un nombre suffisant de maîtres pour que toutes les classes se fassent sans confusion et sans précipitation.

» Les élèves qui auront séjourné deux ans au Petit Séminaire seront tenus de porter l'habit ecclésiastique. Jusqu'à cette époque, le costume est parfaitement libre.

» NOTE. — Ceux qui trouveront trop incommode de faire transporter un lit à Montfaucon, en trouveront

sur les lieux. M. Martin, curé de la paroisse et ancien maître de pension, en louera à un prix raisonnable. »

Il y a loin de la simplicité de ces deux pièces au style pompeux des réclames que nous voyons tous les jours. Le nouvel établissement ne s'annonçait pas à son de trompe ; il s'annonçait à peine au clergé et aux jeunes gens intéressés à sa fondation. Sobre de promesses, il promettait simplement ce qu'il pouvait tenir. C'est ainsi qu'il a toujours procédé ; ses directeurs n'ont jamais accepté auprès des familles d'autre recommandation que celle de leur caractère, de leur mission et des services rendus.

Parmi les promesses contenues dans le premier prospectus, on nous permettra de signaler en particulier celle de donner *une instruction qui puisse préparer non seulement à l'état ecclésiastique*, *mais encore à toutes les autres carrières libérales.* A travers toutes les vicissitudes, et en changeant bien souvent d'administration et de programme, surtout dans ces derniers temps, le Petit Séminaire de Montfaucon ne s'est jamais départi de ce principe. Ceux qui nous blâment à l'époque actuelle d'enseigner ce qui s'enseigne autour de nous, ne considèrent pas assez que ce système n'est pas nouveau dans la maison, et que tout enseignement peut être suffisamment chrétien s'il est donné chrétiennement.

3. On aura peut-être remarqué que la circulaire épiscopale porte la date du 22 décembre 1815, et que l'ouverture des cours y est fixée au 1er janvier suivant. Il y aurait lieu d'être surpris en voyant une maison d'éducation ouvrir ses cours à une époque de l'année

où tous les autres établissements étaient rentrés depuis deux mois, s'il n'était évident que la décision de Mgr de Grainville, fixant à Montfaucon le Petit Séminaire du diocèse de Cahors, avait dû être notifiée à l'administration et acceptée par elle avant que le nouvel établissement pût prendre officiellement ce titre et annoncer sa fondation. En fait, M. Larnaudie s'était rendu à Montfaucon le 1er novembre pour inscrire les anciens élèves de l'abbé Martin et ceux qui se présenteraient avec eux ; on s'était mis à l'œuvre sans retard, et les classes avaient commencé le 2. C'est l'accomplissement des formalités légales qui fit retarder jusqu'au 1er janvier 1816 l'ouverture officielle des cours.

Si l'abbé Larnaudie avait laissé des *Mémoires* ou un journal quelconque de sa vie, nul doute qu'à cette date du 1er janvier 1816, nous n'eussions trouvé une page émue, exprimant la joie, les espérances et aussi les craintes du zélé fondateur, surtout ses vœux pour la prospérité de la maison naissante. Mais l'humble prêtre n'avait ni la pensée ni le temps d'écrire des *Mémoires* : il se contenta d'adresser au ciel une fervente prière pour que Dieu bénît son œuvre. Manifestement il s'est vu exaucé.

4. Cependant l'entreprise à laquelle M. Larnaudie venait de se dévouer ne pouvait réussir par lui seul et demandait de nombreux ouvriers. Ceci nous amène à parler de ses premiers collaborateurs.

Mgr de Grainville avait laissé au fondateur du Petit Séminaire le soin de trouver des professeurs, et ce soin devait être pour lui le plus difficile de tous pendant les treize années de son administration. Malgré son désir

l'évêque n'avait pu s'engager à lui fournir des prêtres pour la plupart des classes ; dans la pénurie d'ecclésiastiques où était le diocèse, quand beaucoup de paroisses étaient encore sans pasteur, quand le Grand Séminaire ne suffisait même pas à combler les vides du sanctuaire à mesure qu'ils se produisaient, il fallait bien de toute nécessité recourir aux simples clercs pour occuper la plupart des chaires dans la nouvelle maison.

Parmi les jeunes lévites, il en est toujours, grâce à Dieu, qu'une vocation non équivoque et une maturité précoce ont fait prêtres pour ainsi dire avant l'heure. C'est sur cette élite de la jeunesse du sanctuaire que l'abbé Larnaudie avait fondé ses espérances.

Cependant nous ne saurions dissimuler qu'il eut plus d'une fois à regretter des choix malheureux que les circonstances, souvent plus fortes que les principes, lui avaient imposés. Par la force des choses il dut accepter des collaborateurs encore hésitants sur leur vocation sacerdotale, et qui venant à Montfaucon plutôt pour délibérer et pour gagner du temps que pour servir son œuvre, mettaient à sa disposition peu d'expérience, de capacité et de dévouement. Ce fut pour lui une source continuelle de difficultés et d'épreuves ; et c'est sans doute à ces embarras qu'il fait allusion dans un passage de sa correspondance avec Mgr de Grainville, où il parle « *des contradictions les plus capables de renverser une œuvre qui ne serait qu'humaine.* » Qui ne sait que les fautes d'un seul sont plus propres à renverser une maison que la fidélité et le dévouement de tous les autres à la sauver ?

Ses premiers choix du moins furent heureux. Nous connaissons les noms des trois premiers professeurs du

Petit Séminaire ; ils ont fait honneur au diocèse de Cahors, et nous leur devons ici une courte mention.

M. BOSQ.

5. Le premier de tous fut un prêtre déjà âgé, originaire du Rouergue, mais Quercynois par le cœur, attiré dans ce diocèse par la grande influence de M. Poujade de la Devèze. C'était un professeur très instruit qu'une extrême timidité et des scrupules respectables avaient éloigné du ministère sacré ; il apporta à l'œuvre naissante le concours le plus utile et le plus fidèle ; tous ses élèves ont fait l'éloge de sa science et de son caractère très bon et très digne. Il passa cinq ans à Montfaucon et l'on peut dire qu'il a été une des premières fortes colonnes de l'établissement. Au bout de ce temps il accepta la petite cure de Camy (dans le canton de Payrac), où sa mémoire est encore en grande vénération ; il y mourut en 1860, âgé de 90 ans.

M. PAUTY.

6. Tout autre était M. Pauty, jeune clerc, qui cachait sous des formes extrêmement originales une instruction solide, acquise, croyons-nous, au lycée de Cahors, sous d'excellents maîtres. M. Larnaudie qui était presque son condisciple, avait encore pu le connaître à Cahors pendant son vicariat à Saint-Barthélemy ; comme il tenait peu aux formes et ne se laissait pas rebuter par le contact d'une écorce aussi rude que la sienne, il avait cherché à l'intéresser à son œuvre et l'avait pris pour une bonne recrue. Il ne put le retenir qu'un an, mais il

resta toujours attaché à sa personne par les liens d'une intime amitié. Plus tard, M. Pauty, devenu successivement curé de Carlucet et de Martel, aimait encore à revoir Montfaucon ; et il ne tenait pas à lui que ses visites ne fussent un jour de fête pour les élèves.

M. CADIERGUES.

7. M. Larnaudie connaissait depuis plus longtemps l'abbé Cadiergues. Celui-ci était né à Lacapelle-Marival, au sein d'une famille patriarcale où le respect de la religion, le goût de la bienfaisance et la distinction des manières se transmettent de génération en génération comme un précieux héritage. L'âme de ce jeune lévite était embrasée d'une flamme deux fois sacrée : il avait la piété d'un religieux et le zèle d'un apôtre. Quelques années après il donna satisfaction au double attrait qui le portait en même temps vers la vie religieuse et la carrière apostolique : il entra dans la Congrégation des Missionnaires de France fondée par l'abbé de Rauzan.

Tels furent les premiers professeurs du Petit Séminaire de Montfaucon et les premiers collaborateurs de M. Larnaudie. Nous ignorons la situation et les avantages qu'il put leur offrir. Si nous jugeons de leurs traitements par ceux qui furent payés en 1819, il est certain que ces Messieurs pouvaient accepter leurs honoraires sans craindre que le mérite de leur dévouement en fût notablement diminué (1).

(1) Voir le chiffre du traitement des professeurs en 1819, page 118.

8. A vrai dire, pendant cette première année, M. Larnaudie avait un nombre de professeurs plus que suffisant pour celui de ses élèves. A cette époque, la rentrée des maisons d'éducation ne se faisait pas avec cette régularité et cet ensemble qu'on y apporte aujourd'hui ; elle durait ordinairement plusieurs semaines, et les chefs d'institution n'étaient guère fixés sur le nombre de leurs élèves qu'au bout d'un mois. Or, s'il en était ainsi des maisons en exercice les plus prospères, une maison qui se fondait ne pouvait pas être plus heureuse. Dans le fait, les élèves n'arrivèrent à leur nouveau maître que peu à peu, les uns après les autres. Pendant la première moitié de l'année on ne cessa pas d'inscrire de temps en temps quelque *nouveau*. Enfin, vers Pâques de 1816, M. Larnaudie se vit à la tête d'une communauté de 20 à 25 élèves.

Si modeste qu'il fût, ce chiffre ne laissait pas que d'être encourageant : l'école de l'abbé Martin était doublée. En outre, les jeunes élèves se montraient animés des meilleures dispositions. Ils étaient fiers de de se dire les premiers élèves, et volontiers ils se seraient crus les *fondateurs* du Petit Séminaire. Bien des choses leur manquaient au début ; mais loin de s'en prévaloir pour se plaindre ou pour s'autoriser à l'indiscipline, ils y suppléaient de leur mieux. Rien ne ressemblait tant à une famille que ce groupe d'enfants et de jeunes gens que l'abbé Larnaudie aimait d'un amour tout paternel et soignait avec une tendre sollicitude ; ses collègues partageaient ses sentiments, et de leur côté, les jeunes élèves, qui se trompent rarement sur l'affection qu'on leur porte, rendaient à leurs maî-

tres amour pour amour. Toutes les relations qui nous ont été faites sur cette période primitive de l'histoire de la maison s'accordent à constater que dès le premier jour l'abbé Larnaudie fut *adoré* de ses élèves ; le mot est consacré et passé en usage.

9. Nos élèves actuels seront peut-être curieux de savoir comment la communauté naissante s'organisa et s'installa pour la première fois.

Avec le petit nombre d'élèves qui s'étaient présentés la première année, l'organisation n'était pas bien difficile. On en forma deux divisions ; l'abbé Bosq eut la première, et l'abbé Pauty la seconde. M. Cadiergues eut l'honneur, qui ne pouvait blesser sa modestie, d'être le premier de nos maîtres d'étude, de récréation et de dortoir.

L'installation offrit plus de difficultés. L'établissement ne disposait en commençant que du bâtiment de l'ancien prieuré avec ses dépendances, c'est-à-dire une petite cour que la rue du *Clos* environnait au nord et à l'ouest, puis une grange et un jardin situés au delà de la rue. (1)

Au 1er janvier 1816, l'abbé Martin s'étant retiré dans le nouveau presbytère que la commune mettait à sa disposition, M. Larnaudie et ses collègues occupèrent les chambres du premier étage dans l'aile méridionale ; le supérieur s'installa dans l'appartement où l'économat est toujours resté jusqu'à présent ; l'abbé Bosq et l'abbé Pauty occupèrent les deux chambres qui y sont contigües ; quant à M. Cadiergues il s'établit dans le dortoir dont il avait la surveillance.

Tout le reste de la maison fut laissé aux élèves.

La salle d'étude se trouva dans la classe actuelle du

(1) Voir planche 1re.

dessin, alors éclairée à l'ouest et au nord : elle était parfaitement convenable.

Le parloir où les élèves reçoivent aujourd'hui leurs visiteurs fut divisé en deux pièces et servit aux deux classes.

Les tables du réfectoire se dressèrent dans cet appartement du rez-de-chaussée où on les voyait encore il y a dix ans et qui sert aujourd'hui pour les réunions *des Congréganistes.*

Quelques pliants, vrais hamacs moins les cordages, se rangèrent dans une longue salle contigüe à la salle d'étude et qui actuellement fait partie de la lingerie.

Enfin, la petite cour de la maison, comprenant à peu près le tiers de notre cour d'honneur, servit de lieu de récréation pour les élèves. On y construisit à la hâte, du côté du midi, un mauvais hangar, dont les murs étaient en torchis et le toit couvert de chaume, assez bas d'ailleurs pour ne pas fermer la fenêtre de l'économat. Les élèves y étaient tout juste à l'abri du mauvais temps.

En utilisant ainsi tous les recoins, on était du moins à couvert ; encore fallait-il se serrer un peu, du moins au dortoir, quoique les pensionnaires fussent à peine une douzaine.

10. En même temps commençait cet externat qui a été si favorable à la prospérité du bourg de Montfaucon et au Petit Séminaire lui-même. Sans la faculté de recevoir des externes, accordée dès le début par une administration bienveillante, l'établissement nouveau, réduit à un nombre très limité d'élèves et par suite à une recette insignifiante, n'aurait eu aucun moyen de s'agrandir,

et eût été dès sa naissance, condamné à périr, faute d'air, dans son berceau.

Pendant longtemps, le nombre des externes a dépassé de beaucoup celui des pensionnaires ; ils remplissaient pour ainsi dire tout Montfaucon. On trouverait dans cette ville peu de maisons qui n'en aient logé, une fois où l'autre, un nombre incroyable : quelques unes en ont logé et nourri en même temps jusqu'à 25 ou 30. Assurément c'était trop ; dans ces appartements où l'on pouvait à peine circuler entre les malles et les lits, nous étions entassés les uns sur les autres, et le vivre n'était pas mieux que le couvert. N'importe, on s'y habituait avec l'insouciance du jeune âge ; on allait jusqu'à s'y plaire, et après vingt, trente ou quarante ans, on y revient encore volontiers s'informer de la santé du vieux *bourgeois*, s'il vit encore, ou de la destinée de ses enfants ; on reconnaît avec quelque émotion la place qu'on occupait dans la salle à manger, et l'obscur recoin où le *pliant* était dressé. Il est vrai aussi que plusieurs de ces maîtres de pension finissaient par s'attacher aux jeunes gens confiés à leurs soins matériels ; ils les appelaient sans façon *leurs élèves*, et dans le cas de maladie, la bonne *bourgeoise* en prenait un soin tout maternel.

Il faut bien reconnaître que la discipline avait quelquefois à souffrir du logement d'un si grand nombre d'élèves en dehors de la maison; cependant le mal n'était pas aussi grand qu'on pourrait se le figurer. Montfaucon n'est pas une grande ville : on n'y a jamais compté que trois hôtels et quelques petites auberges, et toutes ces maisons étaient honnêtes. Du reste, une surveillance active en détournait absolument la plupart des élèves,

et si de temps en temps quelque audacieux parvenait à s'y glisser, l'abus n'a jamais pris de grandes proportions.

L'externat n'était pas seulement nécessaire pour suppléer à l'insuffisance des bâtiments du Petit Séminaire, il l'était aussi pour les modiques ressources du plus grand nombre des élèves. Le régime des externes était un peu moins dispendieux que celui des pensionnaires, et beaucoup de parents étaient obligés de viser avant tout à l'économie. Cependant, depuis une trentaine d'années, le Petit Séminaire a vu le nombre des externes diminuer graduellement, et maintenant l'on n'en compte presque plus. Sans doute, les familles ont reconnu qu'il n'est pas bon d'économiser sur le nécessaire et aux dépens de la santé.

CHAPITRE II

LE RÈGLEMENT

SOMMAIRE : § *I. Histoire de la règle du Séminaire* — § *II. Règle des Directeurs.* — § *III. Règle des Professeurs et des Maîtres d'étude.* — § *IV. Règlement pour les élèves. Articles généraux. Articles particuliers.* — § *V. Esprit du Petit Séminaire.*

§ I. — Histoire de la Règle du Séminaire.

1. La première connaissance que le jeune homme doit faire en entrant dans une maison d'éducation est celle du règlement ; on ne saurait, quoi qu'il puisse en paraître, connaître trop tôt ce protecteur à la figure austère, mais dont la sévérité elle-même respire un profond amour de la jeunesse et un dévouement absolu à ses meilleurs intérêts. Les règlements des séminaires, et en particulier celui du Petit Séminaire de Montfaucon, ont leur histoire qu'il ne sera pas hors de propos de raconter ici avant d'exposer les articles principaux de ce code tout paternel.

On sait que la fondation des Petits Séminaires pour la formation de la jeunesse cléricale fut ordonnée par le Concile de Trente. L'auguste assemblée détermina

avec une sagesse admirable les règles fondamentales qui doivent diriger ces pieuses institutions ; mais elle ne distingua point entre les Grands et les Petits Séminaires ; dans son esprit le jeune lévite doit dès le commencement ordonner tous ses travaux à sa préparation au sacerdoce ; aux yeux de l'Eglise, les élèves des Petits Séminaires et ceux des Grands, sont également séminaristes, et doivent être animés du même esprit. Aussi doivent-ils obéir à des règles semblables, sauf les adoucissements que nécessitent dans les premiers, l'âge des jeunes étudiants et la nature plus profane de leurs travaux. Ces règles, dont le Concile de Trente ne pouvait poser que les principes, furent rédigées au XVII[e] siècle par le pieux aréopage de saints prêtres qui, triomphant de tous les obstacles et de tous les préjugés, propagèrent en France l'institution décrétée un siècle auparavant ; elles sont l'œuvre des Bérulle, des Condren, des Ollier et des Vincent de Paul ; et si l'on peut juger l'arbre par les fruits qu'il a portés, il serait difficile d'en méconnaître l'excellence. Sous l'empire de ces lois toutes empreintes de l'esprit de l'Evangile, le clergé de France reçut pendant un siècle et demi cette forte éducation qui en fit le premier clergé du monde ; c'est à elles qu'il a dû, après Dieu, la fermeté et l'héroïsme dont il fit preuve en face de la Révolution, et qui paraissent si admirables quand on se souvient de la faiblesse du clergé anglican en face de Henri VIII. La tourmente révolutionnaire qui détruisit de fond en comble l'antique église gallicane, ne fit pas oublier les principes qui avaient présidé à sa formation, et lorsqu'elle sortit de ses ruines, pleine de vie, de jeunesse et d'ardeur, elle se hâta de les remettre en

vigueur dans les nouvelles maisons qu'elle ouvrit à la jeunesse. Le Grand Séminaire de Cahors retrouva sa vieille règle, œuvre commune de Saint Vincent de Paul et du Vénérable Alain de Solminiac ; il fallut peu de chose en 1805 pour la mettre en rapport avec le nouvel état de choses que le Concordat avait créé.

C'est de cette source que dérive le règlement du Petit Séminaire de Montfaucon ; il est disposé suivant le même plan et présente plusieurs dispositions absolument identiques. L'abbé Larnaudie, trop préoccupé d'autres soucis et d'ailleurs inexpérimenté dans la matière, avait dû s'en rapporter pour la rédaction du règlement à des maîtres plus exercés. Ce travail fut confié, selon toutes les probabilités, à Védeilhé, supérieur du Grand Séminaire de Cahors ; Mgr de Grainville l'approuva ensuite et l'envoya à M. Larnaudie, le 16 octobre 1816. Ce sage règlement est encore en vigueur dans la maison, du moins dans ses dispositions fondamentales, et nous croyons que le lecteur trouvera quelque intérêt et quelque édification dans une courte analyse de ses principaux articles.

---

§ II. — **Règlement pour les Directeurs.**

ARTICLE PREMIER. — *Messieurs les directeurs du Petit Séminaire sont nommés par Monseigneur l'Evêque.*

ART. 2. — *Ils veilleront avec un zèle égal sur la conduite des maîtres et des élèves.*

Pour comprendre cette deuxième disposition, il faut

se souvenir que pendant longtemps, faute de prêtres, le personnel de la maison se composait, en majeure partie, de jeunes clercs dont plusieurs n'étaient pas même engagés dans les ordres sacrés. A partir du moment où presque toutes les chaires furent occupées par des prêtres, la charge des directeurs fut allégée d'autant. Seuls les jeunes diacres qui exercent ordinairement les fonctions de maîtres d'étude demeurent en principe soumis à la surveillance des directeurs ; mais en fait cette surveillance n'a pas lieu de s'exercer sur des maîtres choisis parmi les meilleurs sujets de chaque cours ; au Petit Séminaire de Montfaucon, les maîtres d'étude ont pris rang à côté des professeurs comme ceux-ci à côté des directeurs.

ART. 3. — *Les directeurs s'appliqueront avec le plus grand soin à maintenir dans la maison l'innocence et la pureté des mœurs.*

Tel est donc en réalité le premier devoir des directeurs du Petit Séminaire. Il les oblige solidairement à prendre toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires à la conservation morale de ces jeunes gens sur lesquels repose, on peut le dire, l'avenir religieux du diocèse. Certes, ce n'est pas une sinécure, et l'on voit combien les Petits Séminaires diffèrent par là des autres institutions où la tâche des maîtres est remplie lorsqu'ils ont bien fait leur cours. Ce serait même une responsabilité effrayante, si le bon esprit des familles auxquelles nos enfants appartiennent, et l'action manifeste de la grâce divine sur des âmes prédestinées au sacerdoce, ne simplifiait grandement la tâche des directeurs de la maison.

. . . .

ART. 5. — *Ils veilleront par eux-mêmes ou par leurs délégués à la propreté de la maison et à la bonne tenue des personnes, du linge et des habits.*

Ces soins paraîtront bien vulgaires et bien bas à côté des précédents ; mais il suffira d'un peu de réflexion pour comprendre que l'auteur du règlement a témoigné, en descendant à ces détails, une grande connaissance du cœur de l'homme et particulièrement des enfants. N'est-ce pas un fait d'expérience que la négligence et l'abandon dans la tenue sont d'ordinaire le commencement, la cause et le signe presque certains d'une négligence et d'un abandon plus coupables? Il est vrai aussi qu'un soin excessif du corps et la recherche dans la parure sont l'indice d'une âme frivole et amollie. Cela prouve uniquement qu'il faut, en cela, comme en tout, garder une sage mesure et se tenir dans le juste milieu : *in medio stat virtus.*

ART. 6. — Nous ne mentionnerons que pour mémoire le sixième article qui obligeait les directeurs à envoyer tous les ans à l'évêché, vers la fête de Noël, un état exact de tous les élèves de la maison. Cette pièce était exigée par l'administration civile, et l'évêque ne la demandait que pour la transmettre à la préfecture. Il n'en est plus question depuis longtemps.

---

§ III. — Règlement pour les Professeurs et les Maîtres d'étude.

ARTICLE PREMIER. — *Les maîtres d'étude et les professeurs du Petit Séminaire seront soumis en tout à M. le Directeur.*

Art. 2. — *Ils traiteront leurs élèves avec douceur et avec égard ; ils les surveilleront avec soin et ne négligeront rien pour les faire avancer dans la piété et les sciences ecclésiastiques.*

Les jeunes maîtres, à leurs débuts, ne manquent ni de zèle ni de bonne volonté : ils manquent plutôt de modération et de sang-froid. Ordinairement dévoués à leurs élèves et remplis d'un idéal plus sublime que pratique, forts d'ailleurs de leurs bonnes intentions, ils ne considèrent pas assez la légèreté et l'inconstance du jeune âge ; après quelques avis donnés avec douceur, ils sévissent au moindre désordre, et s'irritent de la moindre résistance. L'auteur du règlement a donc cru avec raison, qu'il était moins nécessaire de recommander le zèle que d'en prévenir les excès.

Art. 3. — *A chaque classe ils dicteront à leurs élèves, en tête du devoir qu'ils leur donneront, une sentence tirée de l'Ecriture Sainte et particulièrement des Livres Sapientiaux ; ils la leur feront réciter à la classe suivante.*

Cette pieuse coutume transmise évidemment aux maisons ecclésiastiques de notre siècle par celles du siècle précédent, mais qui ne paraît s'être conservée nulle part, nous semble cependant offrir bien des avantages. Imagine-t-on le nombre de hautes et salutaires pensées qu'elle pourrait peu à peu graver dans les esprits ?...

---

§ IV. — Règlement pour les Elèves.

I. — Articles généraux.

Article premier. — *Nul ne sera reçu comme élève dans le Petit Séminaire, si par ses bonnes mœurs et par son aptitude il ne fait espérer qu'il se consacrera à l'état ecclésiastique, et s'il n'est au moins en état de commencer l'étude du latin.*

Ce premier article est la reproduction presque littérale des paroles du Concile de Trente ; il indique le but de l'institution des Petits Séminaires, et c'est de la fidélité avec laquelle il sera observé que dépend leur avenir. Est-ce à dire que le jeune homme ou l'enfant qui entrent au Petit Séminaire soient obligés d'embrasser l'état ecclésiastique, avec ou sans vocation ? Est-ce à dire que nous poussons nos élèves vers cette carrière en exerçant sur eux pour les y faire entrer une contrainte quelconque, soit physique soit morale ? Nullement : les faits le démontrent d'une manière assez claire. Tout ce que nous exigeons et que nous devons obtenir, c'est que tous nos élèves soient par leur bon esprit et leur bonne conduite de vrais séminaristes ; c'est que rien, dans leur manière de vivre, d'agir et de parler ne soit en opposition avec l'esprit du séminaire ; c'est, en un mot, qu'ils soient présentement de bons chrétiens, en attendant qu'ils deviennent, si telle est leur vocation, d'excellents prêtres.

. . . .

Art. 3. — *Les cours commenceront à la Toussaint et finiront au 1er septembre. On ne permettra aucune*

absence aux fêtes de Noël, aux jours gras, aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte.

Evidemment, cet article était susceptible de quelques modifications. La première partie fut modifiée par le concile d'Alby, qui avança de près de quinze jours les époques de la rentrée et de la sortie générales. Récemment, S. G. Mgr Grimardias a cru devoir encore les avancer d'autant. Quant à la seconde partie, le Petit Séminaire de Montfaucon est resté pendant quelques années le seul en France qui s'y tînt rigoureusement. Enfin, en 1888, le vœu unanime des parents a fini par l'emporter sur la force des traditions. Nos élèves ont maintenant quelques jours de vacances à Pâques, et nous avons lieu d'espérer que les bons conseils qu'ils recevront de leurs parents compenseront avec avantage l'inconvénient d'une légère perte de temps.

. . . .

ART. 5. — *Tous les élèves, sans distinction, seront tenus de porter l'habit ecclésiastique après qu'ils auront suivi pendant deux ans les cours du Petit Séminaire, soit comme internes, soit comme externes.*

Cette obligation qui paraîtrait aujourd'hui très singulière, était pourtant conforme non-seulement à la lettre de la loi civile, mais aussi à l'esprit de l'Eglise. Le Concile de Trente avait fait plus : il avait permis aux jeunes clercs de prendre l'habit ecclésiastique dès leur entrée au séminaire pourvu qu'ils eussent atteint l'âge de 12 ans. Dans notre diocèse, cette règle a toujours paru inapplicable ; et nous verrons les difficultés qu'elle suscita en 1828, lorsque le gouvernement de Charles X voulut en urger l'application.

ART. 6-12. — Ces articles déterminent ce qu'il faut

observer dans les relations avec l'extérieur, *les absences, les visites, les correspondances et les sorties.* — On n'y trouve rien de particulier : les mêmes choses se pratiquent dans toutes les maisons d'éducation chrétienne.

ART. 13-14. — Il en est de même des articles qui ont pour but de maintenir l'ordre intérieur par *l'observation du silence et par le soin de la modestie, de la tenue et de la propreté.*

ART. 15. — *Tous les élèves apprendront par cœur la méthode d'oraison. On la leur fera réciter à la place de la lecture spirituelle, jusqu'à ce que tous la sachent.*

Cet usage n'est plus observé. L'expérience a sans doute démontré que la méthode d'oraison serait apprise avec plus de fruit au Grand Séminaire qu'au Petit. Néanmoins nos élèves font toujours chaque matin quelques minutes d'oraison mentale, selon la méthode la plus élémentaire. Une courte lecture les invite à faire quelques réflexions sur les vérités fondamentales de la religion. Tous n'y réfléchissent pas sans doute avec une grande application ; cet exercice n'en a pas moins l'avantage de les habituer à commencer saintement leur journée.

II. — Articles particuliers pour tous les ans et tous les mois.

ARTICLE PREMIER. — *Tous les élèves du Petit Séminaire seront tenus d'apporter en rentrant, après le temps des vacances, une attestation de M. le curé ou recteur de leur paroisse, constatant leur bonne conduite, leur assiduité aux offices et leur fidélité à recevoir les sacrements.*

Il convient que les jeunes séminaristes soient déjà pendant les vacances, dans leurs familles, l'édification du

peuple chrétien, et l'on peut dire qu'ils sont généralement très fidèles à ce devoir si honorable. On fait partout l'éloge de leur bonne conduite, et l'impiété elle-même sent la raillerie expirer sur les lèvres en présence d'un jeune séminariste qui remplit pendant toutes les vacances, exactement et simplement, ses devoirs de religion. Cette exactitude, souvent méritoire, est toujours d'un bon augure pour l'avenir.

Art. 2. — *Il y aura tous les ans une retraite à laquelle tous les élèves seront tenus d'assister.*

Sous M. Larnaudie, cette retraite fut presque toujours prêchée par des prêtres du diocèse. Pendant quelques années M. Larnaudie lui-même, aidé de quelques prêtres du voisinage, en fit les principaux frais. Ce fut seulement en 1828 qu'on introduisit l'usage d'appeler des prêtres étrangers. On a remarqué que les religieux, jésuites, dominicains, capucins, etc., obtenaient généralement les meilleurs résultats. Nous aurons bientôt à mentionner les fruits merveilleux de la retraite prêchée en 1828 par le P. Lacarrère, de la Congrégation de la Mission. Plus récemment, les prédications du P. Marie-Antoine, capucin ; des PP. Corail, Nègre, Lefèvre, Cros, Sécail et Candeloup, jésuites ; enfin des PP. Sicard et Croze, dominicains, ont fait époque dans l'histoire pieuse de la maison. Dieu n'a pas moins béni la parole de M. Delfour, de M. Laporte et de M. Nègre, missionnaires à Roc-Amadour.

Art. 3. — *Pendant les trois derniers jours gras, exercices extraordinaires de piété dans la chapelle.*

Les prescriptions liturgiques pour l'oraison des *quarante heures* introduite plus tard dans un grand

nombre de paroisses du diocèse, ont déterminé le nombre et la forme de ces exercices.

ART. 4. — *Il y aura chaque année trois examens ; deux particuliers, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Pâques ; et un public, dans les premiers jours du mois d'août.*

L'expérience a démontré que les examens trimestriels sont beaucoup plus profitables aux élèves, parce qu'ils peuvent être mieux préparés ; c'est pourquoi depuis longtemps on a introduit l'usage de clore chaque trimestre par un examen portant sur les matières qu'on a étudiées pendant les trois mois. Jusqu'en 1876, cet examen était subi en présence d'une des divisions de la communauté ; depuis cette époque il se passe dans les classes.

ART. 5. — *Le dernier jour de chaque mois on fera la répétition sommaire des matières qu'on aura vues pendant le mois.*

Ces sabbatines sont encore en usage dans la maison ; mais elles ne se font pas aussi régulièrement qu'autrefois ; les examens trimestriels les ont rendues moins nécessaires.

III. — Articles particuliers pour toutes les semaines et tous les jours.

Les détails du règlement hebdomadaire et quotidien n'offriraient à la plupart de nos lecteurs que très peu d'intérêt ; c'est pourquoi nous nous dispenserons d'en faire connaître un à un les articles qui sont très nombreux et ont été souvent modifiés.

Une seule de ces dispositions nous paraît devoir être citée, parce qu'elle est, sinon très remarquable en

elle-même, du moins très favorable au progrès des études.

Pendant la plus grande partie de l'année, la classe et la récréation du soir sont suivies d'une étude de deux heures et demie. C'est un peu long assurément pour des élèves de septième et de huitième ; mais pour les élèves des classes moyennes, pour ceux surtout des hautes classes, qui ont des narrations, des discours ou des dissertations à faire, et qui commencent à être capables d'une application plus soutenue, c'est un grand avantage et un vrai bonheur que d'avoir devant eux, un temps si considérable. — C'est le soir, disent-ils, que nous pouvons faire quelque chose —, et ils ont raison : nous croyons que cette longue étude est en grande partie la cause de cette supériorité que la renommée attribue ou reconnaît à nos cours.

Pendant les deux derniers mois de l'année, cette étude est réduite de moitié pour permettre, vers le coucher du soleil, une courte promenade ; mais alors, le lever de la communauté étant avancé d'une demi-heure, les travaux de longue haleine peuvent se faire le matin.

Telles sont les principales dispositions de la règle du Petit Séminaire ; indulgente par elle-même et appliquée avec l'esprit de douceur qui l'a dictée, elle est loin de peser aux bons élèves, c'est-à-dire, à l'immense majorité ; et nous avons eu raison de l'appeler en commençant un code tout paternel.

---

§ V. — Esprit du Petit Séminaire de Montfaucon

C'est sous l'empire de cette règle que le Petit Séminaire de Montfaucon a vu se former et se développer l'excellent esprit qui règne dans l'établissement depuis sa fondation.

Notre Seigneur voulût choisir ses apôtres dans la classe populaire. A son exemple, le Concile de Trente recommande de recruter principalement les jeunes clercs parmi les enfants des pauvres : *Pauperum autem filios prœcipue eligi vult.* Le Petit Séminaire de Montfaucon est donc en parfaite conformité avec l'esprit de l'Evangile et de l'Eglise, quand, sans exclure, les enfants des familles riches, il attire et reçoit en majorité ceux des hommes de peine, spécialement des agriculteurs qui vivent du travail de leurs mains.

L'esprit montfauconnais possède les qualités et se ressent aussi malheureusement un peu des défauts de cette classe.

La plupart de nos séminaristes, choisis par leurs curés sur la foule des enfants qui suivent les catéchismes, et désignés surtout à ce choix honorable par leur bonne conduite, forment, nous ne craignons pas de le dire, l'élite morale de la jeunesse du pays. La foi règne encore, grâce à Dieu, dans le cœur de nos braves paysans, et les habitudes chrétiennes se perpétuent dans leurs familles. Les séductions du monde et ses funestes doctrines, qui empoisonnent le reste de la société, n'ont point de prise sur ces âmes simples, mais droites, qui vont sans détour aux saines conclusions. Aussi n'avons-nous pas de grands efforts à faire pour voir

fleurir au milieu de nos élèves la piété et la ferveur ; ils seraient incapables d'une indifférence systématique, et ne tolèreraient point l'impiété. Les exercices religieux en usage dans la maison, le respect de la sainte vocation qui est celle du plus grand nombre d'entre eux, la fréquentation des sacrements et l'influence des Congrégations les maintiennent facilement dans la bonne voie, et tout en payant sans doute quelque tribut à la faiblesse humaine, il est indubitable qu'en moyenne leur niveau religieux et moral est excellent. Nous en comptons toujours beaucoup dont la conduite est exemplaire et dont la piété édifie jusqu'à leurs maîtres.

Avec l'amour de la religion et de la vertu ils apportent aussi presque tous en arrivant, si non l'habitude du travail intellectuel, du moins le sentiment de sa nécessité. Persuadés qu'ils doivent se faire une position à force d'intelligence et d'application, ils entreprennent sans murmure les travaux les plus difficiles, et accomsent, d'un bout à l'autre de l'année, une grande somme de travail personnel. — Ici encore, sans doute, il faut signaler des exceptions, surtout parmi les plus jeunes ; mais elles diminuent rapidement à mesure qu'ils avancent en âge et dans leurs classes. Il est vrai aussi qu'ils ont plutôt l'*habitude* que la *passion* du travail, et qu'ils prennent trop facilement leur parti de se contenter d'une instruction commune et ordinaire ; mais les grands travailleurs et les savants ne sont-ils pas partout excessivement rares ?...

Dans leurs relations, nos élèves ont pareillement leur manière particulière de se conduire.

Entre eux ils s'aiment et s'estiment : il en est beau-

coup qui ne se tutoient jamais ; les nouveaux sont toujours traités par les anciens avec des égards particuliers ; enfin, dans leurs jeux et dans leurs amusements, ce sont souvent les mêmes qui sont ensemble, mais aucun groupe n'est fermé, si ce n'est à ceux dont la conduite et les propos laisseraient à désirer.

A plus forte raison savent-ils aimer et respecter leurs maîtres. Ordinairement timides et peut-être trop réservés dans l'expression de leurs bons sentiments, ils nous en donnent pourtant en maintes occasions les preuves les plus touchantes.

Avec les personnes du dehors, en société, surtout dans un salon, ils peuvent quelquefois paraître gauches; mais la vivacité de leur esprit et leur désir de se montrer bienveillants corrigent facilement le mauvais effet de ce défaut superficiel ; et le bon séminariste, malgré son ignorance de l'étiquette, produit généralement en bonne société une impression qui lui est favorable.

Ces habitudes, cet esprit, fortifiés par un long séjour au Petit Séminaire, rendent les élèves de Montfaucon facilement reconnaissables. Ils portent le cachet de la maison où ils font leurs études. Pourquoi s'en défendraient-ils ?..... Nous croyons qu'il leur fait honneur, ainsi qu'à nous.

Telle est l'œuvre dont M. Larnaudie posa les premiers fondements et vit les premiers débuts à la fin de 1815. Il est temps que nous revenions au tableau de ses progrès et au récit des évènements.

CHAPITRE III

Succès et premiers développements de l'Œuvre

Sommaire : — *1. Années 1816-17 et 1817-18. Professeurs éminents. — 2. Nouvelle installation. — 3. Propositions des municipalités de Gourdon et de Martel. — 4. Organisation des classes. — 5. Acquisitions d'immeubles. — 6. Bienveillance de la municipalité de Montfaucon. — 7. Construction d'une salle d'étude.*

1. La deuxième et la troisième année virent le succès de l'œuvre s'accentuer rapidement. En 1816-17 le nombre des élèves fut presque double de l'année précédente; en 1817-18 il approcha de 80. Ces rapides progrès étaient dus sans doute aux circonstances générales qui favorisaient le nouvel établissement et au besoin général auquel il donnait satisfaction; mais ils étaient dus aussi en grande partie à la confiance qu'inspirait le directeur. A propos de son œuvre, le nom, l'histoire, le dévouement de l'abbé Larnaudie avaient été racontés de toutes parts et le Petit Séminaire, à peine fondé, avait déjà sa renommée et la sympathie de tous les gens de bien.

Toutefois, il est encore juste de reconnaître qu'après la fondation et les premiers succès de l'œuvre, ses développements ultérieurs doivent être rapportés également au mérite des collaborateurs éminents que la

Providence envoya à propos à l'abbé Larnaudie. Durant les premiers temps, chaque année fut marquée par l'entrée de quelques professeurs d'un talent supérieur : c'est ainsi qu'on vit venir successivement M. Derruppé, M. Bonhomme, M. Laporte, M. Mazet, M. Aurusse, M. Vayssette, M. Roux-Lavergne, etc. Parmi ces maîtres distingués, quelques-uns sont arrivés à une véritable célébrité, et il n'en est point qui ne l'eussent méritée. Nous aurons bientôt à raconter le bien qu'ils ont fait dans la maison.

2. Le nombre des élèves ayant pris ainsi de rapides accroissements, on ne tarda pas à se sentir à l'étroit dans les murs de l'ancien prieuré. Dès la troisième année, il fallut convertir en dortoir la salle d'étude qui était la plus grande pièce de la maison, et transporter les pupitres dans la petite grange qui était à l'entrée du jardin : le vieux grenier à foin, éclairé par trois ou quatre fenêtres, qu'on y avait percées à la hâte, servit aussi de salle de classe pour les élèves de la première division... Tel fut le premier palais des muses Montfauconnaises.

Quant aux professeurs dont le nombre devait également s'accroître en proportion du nombre des élèves, il fut impossible de leur offrir des chambres convenables dans la maison : on leur procura un logement dans les maisons voisines ; chez Périé, chez Camy, chez Roques, etc. M. Aurusse, originaire de Montfaucon, logea plusieurs années dans sa maison natale.

3. A la nouvelle des progrès inespérés du Petit Séminaire de Montfaucon, il paraît que les municipalités

de Gourdon et de Martel, dont les colléges ne faisaient que végéter, et qui avaient repoussé en 1815 les avances de M. Larnaudie, eurent des regrets et ne désespérèrent pas de réparer leur faute. D'après une pièce authentique et officielle qui nous reste, elles firent à Mgr de Grainville, les propositions les plus avantageuses pour l'œuvre du Petit Séminaire, s'il voulait bien la transporter et l'établir dans leurs murs. Elles offraient de céder de vastes immeubles, soit gratis, soit à des conditions qui ne pouvaient en rien gêner l'essor de l'établissement. Gourdon faisait valoir son titre de chef-lieu d'arrondissement et les avantages qui résultent du voisinage d'un grand centre de population pour la prospérité d'une maison d'éducation. De son côté, Martel offrait son ancien couvent des Mirepoises qui était admirablement disposé pour servir de Petit Séminaire.

En présence de ces instantes propositions, Mgr de Grainville aurait peut-être accepté, car il ne pouvait se dissimuler qu'à Montfaucon tout était à faire; mais l'abbé Larnaudie avait cru voir l'expression de la volonté de Dieu dans le concours de circonstances qui l'avaient conduit à Montfaucon ; il insista sur les avantages supérieurs, à son avis, qu'offrait la situation de Montfaucon, et Mgr de Grainville, fidèle à la parole qu'il lui avait donnée dès le commencement, ne crut pas devoir lui imposer ses préférences. Le Petit Séminaire resta donc définitivement fixé à Montfaucon : nous avons déjà dit pourquoi à l'époque actuelle nous devons nous en féliciter.

4. Durant les trois premières années, les cours du Petit Séminaire avaient formé plusieurs divisions ; mais il eût paru ambitieux et quelque peu ridicule d'ériger

ces divisions en autant de classes bien distinctes. A la rentrée de 1818 qui permit pour la première fois d'inscrire cent élèves, il devint nécessaire de les distribuer en six classes.

La philosophie se faisant au Grand Séminaire, les cours de rhétorique et de seconde furent les plus élevés. Pendant deux ans ils furent réunis sous la direction de M. Bosq, qui pouvait du reste amplement y suffire, n'ayant eu la première année qu'un seul élève en rhétorique (1) et six ou sept en seconde.

M. Laporte fut aussi seul chargé en 1818-19 des deux classes de troisième et de quatrième ; mais l'année suivante, la quatrième eut besoin d'un professeur particulier, qui fut M. Bonhomme.

La plus basse classe de la maison fut la septième,qui comptait très peu d'élèves ; elle fut confiée en 1818-19 à M. Bertrand Dalet, unique éléve de rhétorique.

Après l'organisation encore provisoire et bien imparfaite de la maison et des classes, ce qui caractérise la période de 1819 à 1823, ce furent les efforts tentés par M. Larnaudie pour l'agrandissement matériel de la maison, et couronnés de succès, grâce surtout au bon

(1) Cet unique rhétoricien était M. Bertrand Dalet, originaire de Lacapelle-Marival. Son père, simple forgeron, s'était dévoué en 1793 pour sauver M. Lagarde, vicaire de Lacapelle, qui, trahi par un Montbertrand, conduit à Sarlat et condamné à mort, n'attendait plus que l'heure du martyre. Tiré de la prison par l'héroïque dévouement de son paroissien, M. Lagarde fit élever à ses frais le fils aîné de celui à qui il devait d'avoir échappé à la hache révolutionnaire.

vouloir de l'honorable M. Lauvel, maire de Montfaucon.

La première et la principale acquisition de M. Larnaudie fut celle de l'ancien prieuré, qui lui avait été proposé dès l'époque de son arrivée à Montfaucon et qui subsiste encore à l'heure actuelle. Les bâtiments, la cour et le jardin de l'ancien prieuré furent achetés pendant l'année 1819, (1) au prix de 6000 francs.

M. Larnaudie acquit ensuite successivement dans l'espace de deux ou trois ans les maisons Cambonie, Aussel, Camy, Périé, avec leurs dépendances et la portion de la rue du Clos qui était comprise dans l'enceinte de l'établissement (2).

6. La municipalité de Montfaucon se prêta à toutes les acquisitions et à tous les arrangements qui dépen-

(1) Nous n'avons pu retrouver l'acte de vente qui était sans doute sous seing privé, mais une délibération du Conseil municipal de Montfaucon, à la date du 10 mai 1819, constate que l'affaire est sur le point de se conclure, et un acte notarié du 4 octobre constate qu'elle est conclue.

(2) Voici le détail et l'ordre de ces diverses acquisitions : (Voir planche Ire.)

Le 31 décembre 1816, autorisation de fermer la portion de la rue du Clos comprise entre l'angle N. E. de la maison Périé et l'angle S. O. de la maison Cambonie.

— Mai-octobre 1819. Acquisition de l'ancien prieuré, et de ses dépendances, vendus par Madame Cambonie, veuve Murat (de Carlucet).

— 4 octobre 1819. Achat de la maison de Madame Cambonie, veuve Rigal.

— 17 octobre 1821. Achat de la maison de Marguerite Aussel, et du jardin attenant.

— 10 février 1822. Acquisition de la portion de rue ci-dessus désignée, plus de la portion située sur le devant de la maison de la dame Cambonie, veuve Rigal.

— 10 février 1822. Achat de la maison Périé, dit Gandille.

— 16 juin 1822. Achat de la maison Pierre Camy.

— 16 novembre 1822. Achat de l'enclos appartenant au sieur Pierre Pagès.

daient d'elle avec une parfaite bienveillance. Il faut voir dans quel style enthousiaste et quelque peu emphatique, M. Lauvel, maire, recommandait à ses collègues l'institution naissante.

— « Messieurs, disait l'honorable magistrat, depuis quatre ans environ le Petit Séminaire est établi à Montfaucon, et la commune en retire déjà de précieux avantages. Des exemples de morale, de vertu et de religion sont constamment mis sous les yeux de nos administrés, et nos enfants trouvent de beaux modèles à suivre; l'instruction de la jeunesse par le catéchisme y reçoit un heureux supplément ; le pauvre trouve deux fois par semaine une distribution générale d'aliments... Nous devons donc de grands témoignages de reconnaissance à Mgr l'évêque de Cahors et à M. le directeur du Petit Séminaire... etc. »

Cette bienveillance se montra d'une manière bien manifeste lorsque M. Larnaudie crut devoir demander aux édiles montfauconnais quelques mesures d'ordre public dont l'externat devait particulièrement bénéficier. Sur sa demande, le conseil municipal décida que le maire et l'adjoint exerceraient une police active, surtout dans l'enceinte de la ville, pour le maintien du bon ordre et le respect des bonnes mœurs.

7. Mais ce fut surtout pendant la construction de la première salle d'étude que se montra le bon esprit de la population tout entière.

Nous avons vu comment la grange du prieuré avait été à la hâte convertie en salle d'étude. La décence ou du moins le *Décorum* ne permettaient pas de se contenter longtemps d'une telle pièce ainsi aménagée. Comme les murs étaient solides, surtout le mur occi-

dental, qui était celui de l'ancien fort de Montfaucon, M. Larnaudie résolut de la transformer en l'élevant d'un étage et en l'agrandissant de quelques mètres au midi ; mais les ressources faisaient défaut et le travail pressait. Le zélé supérieur ne craignit pas de faire appel à la bienveillance et à la générosité de la commune. Il demanda qu'elle voulût bien se charger au moins du transport des matériaux ; voici comment le conseil municipal répondit à ce vœu :

— « Le conseil municipal de la commune de Montfaucon... entendu M. le maire et M. le directeur du Petit Séminaire, est d'avis :

. . . .

3° Que la commune fasse extraire et préparer au transport tous les matériaux qui sont nécessaires aux réparations et aux constructions nouvelles ; que tous les matériaux soient rendus sur place aux frais de la commune ; qu'elle fournisse la main d'œuvre pour creuser les fondements, pour déblayer le sol, etc...

. . . .

8° Qu'à proportion du besoin, M. le maire invitera les propriétaires à faire les charrois, et la main d'œuvre à faire les journées...

. . . .

10° Que si quelqu'un refusait son service sans raison légitime, le refusant soit traduit à la diligence de l'adjoint devant le tribunal de police du maire pour y être condamné comme désobéissant aux ordres et règlements de l'autorité.

11° Qu'il nous soit rendu compte par M. le maire des

différents jugements qui auront été rendus en cette cause. » — (Suivent les signatures).

La maison ainsi construite pendant les vacances de 1819, offrit deux vastes salles superposées qui ont contenu à une époque jusqu'à trois cents élèves. Elle est restée debout jusqu'en 1868.

CHAPITRE IV

M. LARNAUDIE ET LA CURE DE MONTFAUCON

SOMMAIRE : *1. Rapports entre M. Larnaudie et M. Martin. — 2. Chagrins et mort de M. Martin. — 3. M. Larnaudie est nommé curé de Montfaucon. — 4. Ses prédications. — 5. Sa charité.*

Nous arrivons maintenant à une courte période d'événements plus difficiles à raconter et qui nous causeraient quelque embarras si nous avions entrepris non une étude historique, mais un panégyrique. Nous voulons parler des rapports malheureux qui s'établirent entre M. Martin, curé de Montfaucon et M. Larnaudie.

L'œuvre du Petit Séminaire avait trop bien réussi et la moisson promettait des fruits trop abondants pour que l'ennemi de tout bien ne cherchât pas à y semer la zizanie : il eut l'art de faire servir malgré eux à ses desseins ceux-là mêmes qui avaient le plus contribué à la prospérité de l'entreprise et dont les noms peuvent être associés dans l'histoire de ses débuts.

On se rappelle que M. Martin avait cédé à M. Larnaudie, en 1815, non-seulement le petit nombre d'élè-

ves qui formèrent le premier noyau de l'établissement, mais encore son propre presbytère. Un tel sacrifice, avons-nous dit, avait bien du mérite, et Dieu sans doute aura tenu grand compte au vénérable prêtre d'une si généreuse abnégation. Peut-être M. Larnaudie, tout entier à ses projets et trop persuadé que tous les autres intérêts devaient disparaître devant les intérêts majeurs du Petit Séminaire, ne sut-il pas se montrer assez reconnaissant.

La situation de l'établissement vis-à-vis de la paroisse pouvait d'ailleurs susciter de nombreuses difficultés, de celles qu'on résout facilement à l'amiable quand on est d'accord sur tout le reste, mais qui se compliquent aussi très promptement quand le mécontentement et la défiance règnent déjà dans les rapports mutuels. Le Petit Séminaire n'ayant point encore sa chapelle particulière, les exercices religieux de la communauté ne pouvaient se faire que dans l'église paroissiale dont le curé restait maître. Sans doute un règlement spécial, accepté de part et d'autre, avait réglé d'avance les droits respectifs du Séminaire et du curé ; mais quel est le règlement qui prévoit tout ?... Les nécessités du service paroissial et la régularité nécessaire aux exercices religieux d'une maison d'éducation ne pouvaient manquer d'amener quelques conflits, et l'on s'explique très bien que, dans ce cas, le désaccord entre les deux autorités se soit fortement accentué. L'extrême susceptibilité de M. Martin et son imagination prompte à se créer et à s'exagérer toute sorte de griefs, ne pouvait que s'offenser et s'aigrir de la brusquerie, du sans façon et de la rudesse impérieuse de M. Larnaudie.

Enfin, la solution naturelle et la plus simple de toutes

ces difficultés se présentait trop clairement à tous les esprits, pour que M. Martin, soupçonneux comme tous les vieillards, n'en prît pas encore de l'ombrage. M. Larnaudie fit-il quelques démarches dans le but d'obtenir pour lui-même le titre de desservant de la paroisse de Montfaucon ?... Apparemment, s'il l'avait demandé avec instance, il l'aurait obtenu : il était si facile à l'autorité supérieure de dédommager M. Martin ! Nous pouvons donc croire qu'il n'en fit rien ; mais il est certain aussi qu'à une époque le curé de Montfaucon se crut menacé dans la possession de son titre, et il en garda contre le supérieur du Séminaire un vif ressentiment.

Une telle situation ne pouvait se prolonger longtemps à l'insu de la population ; peu à peu le public y fut initié, et comme il arrive toujours en pareille matière, il ne fut bientôt bruit dans toute la paroisse que de la rivalité et d'une prétendue guerre à outrance entre M. Martin et M. Larnaudie. Aussitôt deux partis se formèrent, les uns gardant, par un sentiment très louable, toutes leurs sympathies pour leur pasteur, les autres soutenant l'abbé Larnaudie dans l'intérêt de son œuvre, qui s'accordait fort bien, il faut le dire, avec leurs intérêts particuliers. Quel pouvait être le résultat de toutes ces discussions ? Au fond et dans la pensée de l'esprit de ténèbres, il ne s'agissait ni de M. Larnaudie ni de M. Martin personnellement ; quel succès, quelle revanche pour le génie du mal si la discorde eût pu jeter le discrédit sur l'établissement nouveau, décourager le fondateur ou amener l'autorité à faire ailleurs une nouvelle tentative !

Mais on ne voyait rien de semblable ; et quelles que

fussent leurs relations personnelles, les deux excellents prêtres, qu'un fâcheux malentendu avait fini par séparer, restaient également dévoués au service de Dieu et fidèles à leurs devoirs. De plus, on pouvait espérer qu'un tel désaccord ne résisterait pas à une franche explication que l'autorité ne manquerait pas de provoquer. Il fallait donc pour compromettre sérieusement l'œuvre naissante une machination nouvelle ; elle fut combinée, et l'enfer s'y surpassa par l'habileté de ses manœuvres.

2. La charité de M. Martin n'avait point de bornes et dans la distribution de ses aumônes ce bon prêtre n'avait coutume de consulter que son cœur ; or le prêtre n'a pas même le droit d'être trop bon ; le curé de Montfaucon en fit la cruelle expérience. Dans une circonstance, ses aumônes allèrent s'égarer sur une malheureuse femme absolument indigne de ses bienfaits ; et la malignité humaine, aussi prompte à inventer et à supposer le mal que la charité est lente à le soupçonner, eut bientôt dénaturé les imprudentes largesses du bon pasteur : les dons de la charité devinrent aux yeux de quelques-uns l'abominable salaire de complaisances criminelles ; une histoire scandaleuse bâtie sur ces données circula bientôt dans la paroisse, et pendant plusieurs semaines M. Martin fut le seul à l'ignorer. Lorsqu'un confrère voisin, M. Vidal, curé de Séniergues, se décida enfin à lui donner un avis charitable, il était déjà trop tard. Les mesures de précaution qu'il se hâta de prendre ne pouvaient plus que lui faire, dans une femme coupable, une ennemie d'autant plus redoutable qu'elle n'avait plus rien à ménager. La malheureuse ne craignit pas de jeter sur son bienfaiteur imprudent la res-

ponsabilité d'un déshonnenr désormais manifeste, et quarante ans d'un sacerdoce sans reproche furent impuissants à protéger un prêtre contre la plus noire calomnie appuyant ses inventions sur une ombre de vraisemblance : l'abbé Martin était perdu.

Quelle fut dans cette épreuve que subissait un de ses frères, l'attitude de M. Larnaudie ? — Nous voudrions qu'inspiré par la confiance et par l'estime que nous nous devons mutuellement, et mieux conseillé par la charité que ne l'avait été M. Martin, il eût pris en main chaleureusement la cause de l'innocence accusée. Son intervention eût fait tant de bien à un prêtre calomnié ! peut-être l'aurait-elle sauvé en donnant à la vérité le temps de se faire jour. Hélas ! M. Larnaudie de son côté poussa la prudence trop loin, et se renferma dans le silence ; une telle attitude qui devenait à son insu peut-être accusatrice, acheva d'exaspérer un cœur déjà trop ulcéré.

On se figure difficilement dans le monde tout le mal qu'une infâme calomnie peut causer non seulement au troupeau, mais à la personne même du pasteur qui en est la victime. Pour s'en faire une idée, il faut avoir considéré que l'honneur de notre sacerdoce est le seul des avantages temporels dont nous ne puissions nous désintéresser ; quand cet honneur est compromis, à tort ou à raison, le prêtre ne peut plus qu'être à charge à lui-même et aux autres. Coupable, il sait bien qu'auprès du monde il n'a plus absolument de miséricorde à espérer ; innocent et fort du témoignage de la bonne conscience, il peut trouver dans la prière au pied du crucifix de douces consolations ; mais le soupçon dont il est l'objet le harcèle partout, et pèse sur sa vie comme

un horrible cauchemar. Pour M. Martin, accusé par les apparences et abandonné de tous ceux qui auraient pu le défendre, un pareil coup était mortel.

Un dimanche matin, à la messe paroissiale, on vit l'infortuné vieillard gravir péniblement les degrés de sa chaire; son visage était défait, et sa voix put à peine se faire entendre. Il avait tenu à protester une dernière fois de son entière innocence et il le fit avec cet accent de vérité qui ne laisse plus aucune place pour le doute. Ce devoir accompli, l'homme de Dieu se crut permis, non de maudire ses accusateurs, mais de dénoncer, en leur pardonnant, le mal qu'ils lui faisaient; puis, tout à coup, fondant en larmes : — « Oui, s'écria-t-il, je leur pardonne, et je désire que Dieu leur pardonne comme moi ; mais qu'ils n'oublient pas qu'ils m'ont donné le coup fatal. Je sens que je ne résisterai pas à cette épreuve, et que je monte aujourd'hui pour la dernière fois au saint autel... Je vous fais mes adieux...; dimanche prochain, à pareille heure, ceux d'entre vous qui me sont restés fidèles viendront prier sur mon tombeau. »

Ceux qui entendirent ces paroles ne les ont jamais oubliées, non plus que la stupéfaction et la douleur de l'assistance. Le saint sacrifice se termina au milieu des sanglots de tout un peuple. Les protestations de la vertu injustement accusée avaient triomphé du préjugé ; mais la prédiction de l'infortuné vieillard ne s'en vérifia pas moins à la lettre : huit jours après, le 19 novembre 1823, M. Martin était enseveli dans son église, au pied de sa chaire. L'amour de ses paroissiens, réveillé à la dernière heure, avait tenu à lui donner ce dernier émoignage de confiance et d'estime. Le même jour, la

misérable accusatrice faillit, dit-on, être écharpée, et la force publique dut intervenir pour empêcher d'autres malheurs ; la calomnie venait de remporter un de ses triomphes accoutumés.

La justice eut pourtant son heure, quoique bien tard, et l'honneur du prêtre fut pleinement vengé. Celle qui avait échappé à la justice des hommes n'évita pas la justice de Dieu ; elle vit la colère du ciel s'appesantir sur elle. A ce moment suprême, la crainte des jugements de Dieu triomphant du respect humain, l'accusatrice de son pasteur n'accusa plus qu'elle-même ; elle nomma le véritable auteur du scandale, et confessa publiquement les motifs inavouables qui l'avaient portée à calomnier l'innocence. Ses rétractations furent auss publiques que l'avaient été les calomnies, et elle mourut en les réitérant : elle pouvait espérer sinon l'oubli des hommes, du moins la miséricorde de Dieu. Ainsi finit cette lamentable histoire ; mais elle avait auparavant causé un immense scandale, affligé les gens de bien et fait un martyr.

3. La mort de M. Martin mettait fin, quoique d'une manière infiniment regrettable, à une situation qui n'aurait pu durer longtemps. L'expérience avait démontré que le supérieur du Séminaire pouvait seul être curé de la paroisse, du moins tant que la maison n'aurait point sa chapelle particulière. Mais comment donner la succession de M. Martin à celui qu'on accusait maintenant de l'avoir laissé indignement calomnier, de l'avoir pour ainsi dire tué ? — Hérite-t-on de ceux qu'on assassine ? disaient les plus violents ; d'autres exprimaient la crainte que la direction du Séminaire ne fit négliger à

M. Larnaudie le soin de la paroisse. Cependant la partie raisonnable de la population, jugeant plus sainement les événements et la situation, désirait sa nomination aussi bien dans l'intérêt de la paroisse que dans celui de l'établissement. La sagesse de Mgr de Grainville résolut la difficulté de la manière la plus heureuse. M. Larnaudie fut d'abord chargé simplement de l'intérim, et eut ainsi le moyen d'apaiser les esprits et de regagner peu à peu les sympathies. Ce procédé obtint un plein succès et après deux ans pendant lesquels la population de Montfaucon put apprécier tout le dévouement et les qualités éminentes du supérieur du Séminaire, M. Larnaudie reçut enfin le titre définitif et fut installé dans sa cure sans aucune opposition. (1er septembre 1825).

Ainsi M. Larnaudie, après s'être fait chef d'institution pour éviter le ministère paroissial s'était vu obligé d'accepter une cure dans l'intérêt même de son Petit Séminaire. Son ministère ne devait pas être bien long : le nouveau curé avait déjà 53 ans, et le travail excessif qu'allait lui imposer sa double charge devait user rapidement sa forte constitution. Du moins les six années que dura son administration (si on y comprend les deux ans d'intérim) furent fécondes; et ceux qui avaient craint que son dévouement ne pût suffire à tout, se virent bientôt heureusement détrompés.

Deux choses, indépendamment de l'œuvre du séminaire ont gravé son souvenir dans l'esprit de ses paroissiens : ses prédications et son amour pour les pauvres.

4. L'obligation d'annoncer régulièrement la parole de Dieu remettait M. Larnaudie en présence de cette difficulté de parler en public qui lui avait causé tant d'ennuis à Cahors. La difficulté restait pour lui toujours la même ; rien n'avait pu l'en faire triompher, et à cette heure il était bien évident qu'il n'en triompherait pas ; désormais les efforts qu'il aurait pu faire dans ce but n'auraient eu d'autre résultat que de lui faire perdre un temps précieux et d'exposer sa considération. Néanmoins, tout en prenant son parti de ne plus entreprendre l'impossible, l'homme de Dieu ne consentit ni à priver ses paroissiens du pain de la doctrine, ni à se décharger sur un autre le soin de le distribuer. S'il n'était pas orateur, il pouvait au moins étudier et écrire : il se condamna donc à écrire un prône pour chaque dimanche de l'année ; après ce travail, maître de ses idées et de lui-même, il montait en chaire et dans un entretien familier donnait à la doctrine une forme toute nouvelle, qui ne laissait pas que d'intéresser vivement son auditoire. Tous ses cahiers ont péri, détruits sans doute par lui-même, et nous croyons qu'on peut s'en consoler ; mais le peuple Montfauconnais se rappelle et se transmet encore, après plus de soixante ans, une foule de ces traits de bon sens, de ces observations quelquefois triviales, mais toujours justes, qui gravent pour toujours la leçon dans les esprits, et qui déparent moins la parole de Dieu que tous les artifices oratoires.

Avec le prône qu'il écrivait d'un bout à l'autre, mais qu'il était loin de réciter textuellement, M. Larnaudie avait encore pour instruire sa paroisse, la ressource du

catéchisme, et il en usa d'autant plus largement que sous cette forme la parole de Dieu ne lui coûtait que peu d'efforts. Ses catéchismes étaient très remarquables par la solidité et la clarté des explications : aussi voulait-t-il qu'ils fussent écoutés, et lorsque le sérieux de la matière ne parvenait pas à captiver l'attention volage de l'enfance, avait-il parfois recours à des arguments frappants qui ne sont plus actuellement de mise... mais autant il avait la main rude, autant il avait le cœur bon ; aussi était-il adoré des enfants. Pas un de ceux qu'il a catéchisés d'une manière parfois assez dure et qui sont maintenant des vieillards ne nous parle de lui que dans les termes de l'admiration la plus respectueuse et de la plus vive reconnaissance.

5. Mais ce qui a valu surtout à M. Larnaudie de laisser dans sa paroisse une mémoire bénie, c'est son amour et sa générosité pour les pauvres.

La charité envers les pauvres, cette vertu si particulièrement chrétienne, est une de celles qui font le plus d'honneur aux prêtres de Jésus-Christ, et l'esprit révolutionnaire, en essayant de nos jours de laïciser la charité, agit à bon escient. Nous ne savons ce que le succès d'un tel système pourra produire ailleurs, mais depuis près d'un siècle, Montfaucon peut savoir ce que les pauvres ont gagné au maintien des traditions. M. Martin avait donné l'exemple, comme nous l'avons vu, avec plus de générosité que de bonheur ; son successeur le suivit, et comme il avait plus de ressources, il put aussi soulager plus de misères. Il n'avait pas attendu d'être curé de la paroisse pour organiser des distributions régulières d'aumônes à la porte du séminaire. Dès 1819, le dis-

cours ému de M. Lauvel que nous avons déjà cité, nous apprend que ces distributions avaient lieu deux fois par semaine ; depuis lors elles étaient devenues quotidiennes : sous ce rapport on ne pouvait donc faire davantage ; mais ces largesses pouvaient paraître faites aux dépens du séminaire : M. Larnaudie se mit à répandre de toutes parts des aumônes toutes personnelles, et malgré le soin qu'il prenait d'en dérober la connaissance au public, afin qu'elles ne fussent connues et récompensées que de Dieu, le secret en a transpiré. On sait avec quel soin il s'informait des misères cachées, qui sont souvent les plus cruelles, et quelle délicatesse il apportait à les soulager. A combien de familles a-t-il apporté lui-même, sous le prétexte d'une visite en passant, des secours pécuniaires, ou envoyé par un domestique fidèle des secours en nature, de la farine, de la graisse, du linge, des vêtements ?... Sa charité franchissait souvent les limites de sa paroisse, et subvenait parfois à des besoins profonds que le public était loin de soupçonner. Le public n'est-il pas persuadé que tous les prêtres sont riches ?... Hélas ! combien de presbytères abritent l'indigence, et que d'aumônes bien des prêtres font aux autres qu'ils pourraient garder pour eux-mêmes !... M. Larnaudie fut pendant toute sa carrière sacerdotale la Providence des prêtres ses voisins, et je pourrais nommer ici plusieurs de ceux qu'il secourut à diverses reprises, les secours qu'il leur offrit, et l'intermédiaire qu'il avait coutume d'employer... mais épargnons cette humiliation à leurs paroisses devenues aujourd'hui plus aisées et par suite généreuses.

C'est ainsi que M. Larnaudie comprenait son devoir

de pasteur. A voir son zéle pour l'instruction religieuse de sa paroisse, et l'intérêt qu'il portait à chaque famille, surtout aux plus malheureuses, on eût dit qu'il n'avait point d'autre souci. Et cependant nous ne devons pas oublier que le Petit Séminaire dont il avait toujours la direction, prenait tous les jours une importance nouvelle. C'est principalement, ou plutôt uniquement dans l'intérêt de cette œuvre qu'il avait assumé le lourd fardeau du ministère paroissial : il est temps que nous revenions à son histoire particulière.

CHAPITRE V

Affermissement de l'Œuvre du Petit Séminaire

SOMMAIRE : *1. Cession de propriété au diocèse. — 2. Dernières réparations faites par M. Larnaudie. — 3. Dernières acquisitions. — 4. Pauvreté de la maison pendant les 15 premières années.*

1. Loin de perdre de vue l'objet principal de sa mission, M. Larnaudie, au moment même où il prenait en main la direction de sa paroisse, s'occupait activement des mesures qui devaient affermir son œuvre et en perpétuer la durée.

La situation du Petit Séminaire, régulière au point de vue légal, était cependant périlleuse à un autre point de vue. Jusqu'en 1824, M. Larnaudie avait tout fait en son nom personnel. C'est à lui personnellement que tous les immeubles avaient été vendus ; et les concessions de la commune elles-mêmes, quoiqu'on eût stipulé qu'elles se faisaient en faveur du Petit Séminaire, étaient faites nominativement à M. Larnaudie. Dès lors, si la mort était venue le surprendre avant qu'il eût bien pris ses mesures, il n'y a point de doute que ses héritiers naturels n'eussent pu légalement revendiquer la pro-

priété de tous les biens qu'il possédait à Montfaucon. Leurs réclamations auraient été d'autant mieux fondées que M. Larnaudie avait consacré à ses diverses acquisitions une grande partie de sa fortune personnelle.

Le fondateur du Petit Séminaire n'était pas de ceux qui s'endorment dans une telle situation et exposent ainsi l'avenir de leurs meilleures entreprises. Quoique rien ne fît prévoir sa fin prochaine, il était impatient de voir l'avenir de son œuvre assuré par une donation définitive et régulière. En attendant que le diocèse fût autorisé à l'accepter, il avait rédigé une promesse de donation, qui subsiste encore dans les archives de la maison, et qui en cas de mort subite aurait éclairé la bonne foi de ses héritiers sur ses intentions les plus formelles. En 1824, il crut enfin que le moment de tenir cette promesse était venu : il partit pour Cahors et fit au diocèse une donation pure et simple de tous les immeubles qu'il avait achetés à Montfaucon. L'acte fut passé devant Me Capmas, notaire, le 19 février 1824.

Restait à obtenir pour le diocèse l'autorisation légale d'accepter la donation. Cette formalité qui amène toujours des retards, prit dans cette circonstance une année entière. Il faut voir comment M. Larnaudie s'en préoccupait et mettait en jeu tous les moyens en son pouvoir pour en hâter l'accomplissement. Rien ne lui fait plus d'honneur que la lettre qu'il écrivit à ce sujet à Mgr de Grainville, le 13 septembre 1824, et nous ne saurions mieux faire que d'en citer la plus grande partie.

« Monseigneur,

» .... Informé que ma donation n'avait pas été re-
» çue du gouvernement, et extrêmement surpris de cet-
» te nouvelle, je m'enquis de la cause qui avait pu l'em-
» pêcher, et on m'assura qu'il ne suffisait pas que j'eusse
» donné, qu'il fallait encore que cet acte fût revêtu de
» votre acceptation, de votre avis *de commodo et incom-*
» *modo*, et enfin de l'avis de M. le Préfet, par lequel il
» serait constant que ma donation était parfaitement libre
» et n'était point faite au détriment de ma famille. Souf-
» frez, Monseigneur, que je vous observe qu'il est urgent
» que vous ayez la bonté de lever ces difficultés. Les
» deux premières dépendent absolument de vous; quant
» à la troisième, elle n'en sera pas une dès que les deux
» précédentes seront aplanies : je m'empresserai de la
» lever aussitôt que vous voudrez bien m'avertir de le
» faire. Je dis qu'il est urgent pour le diocèse que vous
» vous donniez la peine de revêtir cet acte de votre
» acceptation, parce qu'il est certain que sans cette for-
» malité la donation serait sans valeur aucune, et en cas
» de mort, mes héritiers naturels pourraient réclamer
» cette propriété. J'en serais d'autant plus fâché que je sais
» qu'elle ne m'appartient pas en entier; que le tiers au
» moins des fonds qui y ont été employés appartiennent
» réellement au diocèse. Je n'ai jamais cru devoir faire
» mon profit des 1.500 francs que vous me fîtes compter
» au Grand Séminaire quand je vins ici, ni du traitement
» que la même maison (1) payait aux maîtres du Petit

(1) On remarquera ce détail, d'où il résulte que les premiers professeurs du Petit Séminaire étaient payés par leurs collègues du Grand Séminaire, comme collaborant à la même œuvre.

8

» Séminaire les premières années de son établissement.
» Je n'ai pas cru non plus devoir faire mon profit des petites
» épargnes que j'ai pu faire chaque année. Il est pourtant
» vrai que je ne puis être juste qu'en donnant le tout,
» parce que tout autre moyen me serait trop onéreux et
» même impossible, n'ayant point actuellement de fonds
» suffisants pour rembourser..... La bienveillance dont
» vous avez bien voulu m'honorer jusqu'ici me fait espé-
» rer que vous aurez la bonté de terminer cette affaire le
» plus tôt possible : l'intérêt de la chose le demande
» instamment.

» Veuillez, Monseigneur,.... etc.

» LARNAUDIE. »

— Une telle lettre, de telles instances pour faire accepter une entière donation, et cette manière de prouver qu'on est obligé de donner le tout parce qu'on doit au moins le tiers, se recommandent assez d'elles-mêmes. Aussi eurent-elles un prompt effet, puisque nous trouvons un mois et demi après, à la date du 1er décembre 1824, l'autorisation légale d'accepter la donation, insérée au Bulletin des lois. (1)

2. A partir de ce moment, M. Larnaudie, assuré d'avoir fondé une œuvre durable put attendre patiemment du temps et des circonstances favorables, les occasions de lui donner tous les développements qu'elle devait acquérir.

Sa nomination à la cure de Montfaucon avait eu le double avantage de résoudre une grave difficulté, et de mettre à sa disposition l'église paroissiale et le nou-

(1) V. *Bulletin des Lois*, 8e série, règne de Charles X, tome III. Le texte de l'ordonnance a été renvoyé au tome II du *Bulletin* de 1825.

veau presbytère de Montfaucon. Il en profita pour installer d'une manière plus convenable quelques classes auxquelles il n'avait pu affecter jusque-là qu'un local insuffisant. On aura de la peine à croire que pendant plusieurs années les deux courses supérieures de l'escalier de l'économat servirent de salles de classe : les élèves s'asseyaient sur les marches de pierre, la face tournée vers le palier inférieur où le professeur disposait seul d'un petit bureau. On peut encore sous un léger badigeon déchiffrer les noms que les élèves de ce temps avaient la manie de graver en tout lieu. En 1824 ce local, dangereux pour la santé des élèves, fut abandonné, et les deux classes transférées au presbytère.

Après les élèves, M. Larnaudie se crut permis de songer aux professeurs. On se souvient que pendant les premières années du Petit Séminaire, il n'avait pu leur procurer qu'un logement très incommode dans les maisons voisines. L'acquisition de ces maisons ne rendait pas le logement plus convenable. Lorsqu'on put disposer en outre de deux ou trois nouvelles chambres dans le presbytère de Montfaucon, on se trouva un peu moins gêné sans être cependant bien à l'aise. En 1826 M. Larnaudie, cédant enfin aux vœux et aux instances de ses collègues, consentit à faire construire quelques chambres pour les professeurs. La maison Périé fut rasée, et presque à la même place, mais sur des proportions plus que doubles, s'éleva une nouvelle maison à deux étages, qui offrit au personnel quatre chambres spacieuses, éclairées au levant et au couchant, en un mot, parfaitement convenables. En les comparant à leur premier logement, les premiers professeurs qui s'y installèrent purent croire que c'était du luxe.

Avec la salle d'étude construite en 1820, cette maison est la seule construction un peu importante de M. Larnaudie, et toutes les deux ont dû être démolies pour faire place à l'aile occidentale qui s'est bâtie en 1870.

Quand on se souvient de leurs modestes proportions, on s'étonne que M. Larnaudie, encouragé par le succès de son œuvre, n'ait point songé à leur donner plus de cachet et à les relier entre elles de manière à ce qu'elles pussent figurer dans le vaste plan du séminaire que l'on construirait plus tard. Néanmoins on s'explique très bien sa conduite. L'ancien prieuré n'était dégagé qu'à l'ouest de tout voisinage incommode ; à quelle époque pourrait-on acheter les immeubles qui le resserraient sur tous les autres côtés ?... Etait-on même assuré de pouvoir les acquérir un jour ? Dès lors, n'eût-il pas été ridicule de former un plan d'ensemble que les exigences ou le mauvais vouloir d'un seul propriétaire pouvaient rendre irréalisable ?... N'était-il pas plus sage d'élever à peu de frais des appartements qui suffiraient un certain temps et pourraient ensuite disparaître sans causer une perte sensible ?... On se procurait ainsi la faculté d'attendre patiemment les occasions favorables, ce qui est parfois le meilleur moyen de les faire naître.

M. Larnaudie reculait encore devant les grandes réparations par suite d'une autre préoccupation alors commune à beaucoup de ceux qui avaient comme lui traversé la période révolutionnaire. Le souvenir des ruines immenses que la Révolution avait amoncelées et la crainte des menaces que les libéraux ne cessaient de faire entendre paraissent l'avoir entretenu dans l'appréhen-

sion continuelle d'une nouvelle catastrophe. Il se disait que sa maison pouvait être fermée et que dans ce cas il n'aurait plus qu'à se défaire au plus tôt de tant d'immeubles chèrement achetés ou laborieusement construits; or, si l'on trouve facilement des acquéreurs pour une maison de grandeur ordinaire, on n'en trouve jamais, si ce n'est à grosse perte, pour les immenses appartements d'une maison d'éducation. Donc, en cas de malheur, aussi bien que dans la prévision d'un avenir longtemps heureux, il était sage de s'en tenir aux réparations indispensables et de les faire dans les plus modestes proportions.

L'expérience donna raison à M. Larnaudie, et moins il se montrait pressé d'acheter, plus on s'empressait de lui offrir de vendre. Avant sa mort, survenue, comme nous le verrons plus loin, en 1829, le Petit Séminaire se vit presque entièrement dégagé, et l'on put songer à tracer le plan régulier d'une vaste maison d'éducation (1).

4. Epuisé par ces réparations, ces acquisitions conti-

(1) Voici l'ordre et le détail des dernières acquisitions faites par M. Larnaudie :

3 octobre 1827 : Achat de la maison appartenant au sieur Jean Bonnet.

20 mars 1829 : Achat de la grange avec sol, patus, jardin et terre labourable, appartenant au sieur Langlade, à côté du communal de Tras-la-Salle.

2 juillet 1829 : Achat de la grange appartenant au sieur Chalvet, à côté du communal de Tras-la-Salle et de la maison de la veuve Rigal.

9 juillet 1829 : Achat de la grange et du jardin appartenant au sieur Alibert, aîné, à côté du communal de la Salle et de la grange Chalvet.

nuelles et les larges aumônes qu'il répandait autour de lui, comment M. Larnaudie pouvait-il se suffire ? Hélas ! très péniblement ; tous ceux qui l'ont connu s'accordent à nous dire qu'il était fort gêné et ne cessait de se débattre contre toute sorte de difficultés pécuniaires. En fait, la première vertu pratiquée à Montfaucon a été la pauvreté ; on sait assez qu'elle régnait dans l'ameublement, mais on se figure à peine avec quelle rigueur elle s'imposait aux maîtres et aux élèves.

Jusqu'en 1822 les traitements des professeurs furent payés, du moins en grande partie, par le Grand Séminaire de Cahors (1) ; mais ils étaient véritablement dérisoires. Le premier registre qui en fasse mention est celui de 1818-19. Le vénérable supérieur a sans doute d'excellentes raisons pour ne pas y mentionner ses propres émoluments, et s'il confond sa caisse avec celle de la maison, ce n'est sans doute pas pour son profit. Toutefois il ne pouvait imposer à ses collaborateurs le même sacrifice : or, voici de quels honoraires ils devaient se contenter. Un seul professeur touchait 200 francs : c'était M. Bosq, professeur de rhétorique et de seconde ; le traitement des autres se bornait à cent francs. Nous ne parlons pas du professeur de huitième (M. Dalet), qui, en sa qualité d'élève maître, devait s'estimer heureux de ne point payer de pension.

Cependant un tel état de choses ne pouvait durer longtemps. En tout pays, pour avoir des professeurs, il a fallu les payer. C'est sans doute ce que M. Derruppé et M. Bonhomme firent comprendre à M. Larnaudie, ou du

(1) V. page 113.

moins ce que le succès de son œuvre lui permit de faire un peu plus tard. A partir de 1825, les directeurs reçurent un honoraire de 500 francs ; pour les professeurs, le chiffre variait de trois à quatre cents.

Quant aux élèves, dont pourtant un grand nombre appartenaient à des familles aisées, comme ils ne payaient qu'une somme très modique, (1) ils devaient aussi faire tous au Petit Séminaire l'apprentissage de la pauvreté. Les pensionnaires faisaient chacun leur lit, et balayaient à tour de rôle les classes et les salles d'étude ; du reste M. Larnaudie leur donnait en cette matière un exemple touchant : il ne consentit jamais à employer un domestique pour son usage personnel ; comme les religieux dans leur couvent, il était à lui-même son valet de chambre. Mais il faut tout dire, parmi les élèves qui l'aimaient comme un père, il y en eut toujours qui se firent un devoir de lui épargner une peine peu en rapport avec la dignité de sa situation.

Enfin nous trouvons sur tous les registres que certains travaux de la domesticité, tels que l'entretien des lampes, etc., étaient confiés à des élèves de bonne volonté. A ceux qui jugeraient ces travaux absolument indignes de la condition des élèves, nous rappellerons cette parole qu'un Père de l'Eglise applique au créateur de toutes choses, dont la Providence s'occupe des petites comme des grandes : *Nec minor in illis, nec major in istis.*

(1) Trente francs par mois. (V. page 65.)

CHAPITRE VI

L'ENSEIGNEMENT DU PETIT SÉMINAIRE

§ I. — Caractère général.

Nous abordons maintenant la partie la plus importante de notre travail, en essayant de faire connaître le fond et la valeur de l'enseignement que le Petit Séminaire de Montfaucon a donné à la jeunesse du diocèse. Sous M. Larnaudie, cet enseignement devait nécessairement se ressentir de la faiblesse générale des études classiques en France après la Révolution. La suppression des corps enseignants, de la vieille université comme des corps religieux, aurait seule suffi pour porter à l'instruction publique un coup fatal et faire baisser d'une façon effrayante le niveau des études ; que ne devaient pas produire, en outre, le désordre et l'anarchie où la France s'agita pendant dix ans, et cet état de guerre où l'Empire entretint le pays pendant toute sa durée ?... Vainement la Convention avait créé les *écoles centrales* (7 ventôse, an III) auxquelles le Consulat substitua les lycées ; vainement en 1806 la nou-

velle Université était sortie avec son organisation puissante du cerveau de Napoléon comme Minerve s'élança toute armée du front de Jupiter ; les maîtres manquaient et les jeunes gens étaient dominés par d'autres soucis que par celui de s'instruire. En outre, la plupart des professeurs suivaient pas à pas les méthodes et les idées du siècle dernier, qui avaient sans doute beaucoup de bon, mais qui auraient dû se modifier, comme toutes choses, avec le temps.

Le Petit Séminaire de Montfaucon, fondé dans les conditions que nous avons exposées, ne pouvait guère faire exception à la loi générale ; et ce devait être encore beaucoup si ses professeurs, presque tous improvisés, se tenaient au courant et égalaient leurs collègues des établissements rivaux. Par un bonheur extraordinaire ils ne furent pas trop au-dessous de leur tâche, et malgré de graves lacunes qu'il était dans les premiers temps impossible de combler, on commença bientôt à parler au loin des fortes études qui se faisaient à Montfaucon. — Quelles étaient ces études, celles surtout où la maison excellait ? A quels maîtres est dûe cette bonne réputation ? c'est ce que nous allons faire connaître.

---

§ II. — **Instruction religieuse et piété.**

SOMMAIRE : *1. Nécessité. — 2. Catéchismes de M. Larnaudie. — 3. Retraites annuelles et direction spirituelle des jeunes séminaristes. — 4. Fondation des deux Congrégations.*

1. L'instruction religieuse doit tenir le premier rang

dans l'enseignement d'un Petit Séminaire, sinon par le nombre des heures qui lui seront directement consacrées, du moins par les soins que les maîtres et les élèves y apporteront. Bien plus, l'éducation cléricale n'ayant point d'autre objectif que de former l'esprit, dès l'enfance, aux devoirs du sacerdoce, dont le premier est l'enseignement de la religion, il convient que tous les autres genres d'instruction y soient subordonnés à celui-là. Les maîtres qui ont l'honneur de coopérer à la formation des jeunes lévites seraient donc dans une grave erreur, s'ils regardaient l'enseignement religieux comme la partie secondaire et accessoire de leur tâche. Qu'il en soit ainsi par le fait dans les maisons où les jeunes gens se préparent aux carrières du monde, on peut le reconnaître en le déplorant ; mais les Petits Séminaires n'ont pas le droit de s'écarter de l'esprit de leur institution.

2. M. Larnaudie avait une trop juste et trop haute idée de sa mission pour méconnaître cette importante vérité. Jamais, à ses yeux, les autres branches de l'enseignement n'eurent autant d'importance que l'instruction religieuse, et la part qu'il voulut toujours prendre personnellement aux catéchismes de la maison en est une preuve bien frappante. Pendant les treize années qu'il passa à la tête du séminaire, M. Larnaudie, laissant à ses collaborateurs toutes les matières profanes, se réserva avec un soin presque jaloux l'explication du *Catéchisme* dans la première division.

En parlant de ses rapports avec la paroisse de Montfaucon, nous avons dit avec quel zèle un peu rude il l'expliquait aux petits enfants de la campagne. On

pense bien qu'en s'adressant aux philosophes, il élevait un peu le ton et adoucissait les formes. Ce n'est pas que même avec eux il se préoccupât beaucoup de l'éclat des pensées et de l'élégance du langage ; rien ne ressemblait moins que ces catéchismes au genre de la Conférence soutenue ; c'étaient plutôt des dialogues familiers d'où la note triviale n'était pas toujours absente ; mais la justesse et la force des pensées et l'originalité de la parole frappaient vivement les esprits, et les rares survivants de ceux qui l'ont entendu ont gardé de ses réflexions, des exemples qu'il citait, de sa voix et de son ton lui-même, un souvenir impérissable. L'un d'entr'eux, dont la mémoire est particulièrement chère à l'auteur de ces lignes, avait été surtout frappé de la manière dont M. Larnaudie recommandait l'étude du catéchisme même aux plus instruits. « De quel droit, leur disait-il, pensez-vous pouvoir négliger ce petit livre ? Croyez-vous le savoir suffisamment ? Oui, vous en savez peut-être quelques demandes et quelques réponses que vous répétez à la manière des perroquets. Mais les comprenez-vous à fond ? Dans ce cas, vous êtes plus heureux que moi, qui les relis sans cesse et qui y trouve toujours quelque chose de nouveau !... » Ainsi parlait, il y a soixante ans, le vénérable M. Larnaudie. Que ne pourrait-il pas dire, s'il vivait encore, à nos contemporains, à nos élèves d'à présent, du moins à ceux qui sortent de l'école sans Dieu ?...

3. Nous rapprocherons des catéchismes de M. Larnaudie les retraites annuelles et la direction spirituelle qu'il procurait à ses élèves. On sait, par ce qu'on a lu plus haut, que ces retraites étaient prescrites par le règlement, et que M. Larnaudie, confiant dans l'effica-

cité de la parole de Dieu, avait pour principe de ne rien demander à la solennité de la forme et à l'appareil d'une prédication extraordinaire ; il se contentait généralement de demander quelques instructions aux prêtres du voisinage, et la charité de ceux-ci, qui n'a jamais fait défaut au Petit Séminaire, se prêtait volontiers à satisfaire ses désirs. L'un des plus empressés était M. Combettes, curé de Goudou, prêtre fort instruit et fort zélé, et l'un de ces maîtres improvisés qui, avant la fondation de la maison, rendirent tant de services au diocèse.

M. Combettes n'avait pas seulement à aider M. Larnaudie dans la prédication des retraites annuelles ; il avait aussi à diriger un bon nombre d'élèves qui continuaient pendant tout le reste de l'année de s'adresser à lui. C'est un fait assez singulier, mais qui nous est attesté par tous les contemporains, que plusieurs élèves, surtout parmi les grands, étaient autorisés à aller se confesser à Goudou ; et comme lorsqu'on est entré dans la voie des concessions, il n'est pas facile de s'arrêter où l'on veut, on en vit de même plusieurs autres s'adresser à MM. les curés de Labastide, de Vaillac et même de Beaumat. Cet usage, qui montre du moins quelle confiance M. Larnaudie savait témoigner à ses élèves, amena quelques abus qui le firent supprimer par M. Derruppé après la mort du premier supérieur. Du reste, ces permissions, hâtons-nous de le dire, étaient exceptionnelles, et l'immense majorité des élèves trouvait en M. Larnaudie, en M. Derruppé, en M. Bonhomme, en M. Aurusse, etc., des directeurs assez éclairés pour les dispenser d'aller de-

mander une direction spirituelle aux curés du voisinage.

Au commencement de janvier 1828, la communauté apprit avec une vive satisfaction que la retraite annuelle serait donnée prochainement par un fils de Saint Vincent de Paul, le P. Lacarrère. M. Larnaudie, cédant aux instances de M. Derruppé, s'était enfin décidé à appeler un religieux, et un prédicateur de grand renom. Le P. Lacarrère arriva en effet au jour fixé, et quelque grande que fût l'attente générale, on peut dire qu'elle fut de beaucoup dépassée ; c'était un vrai missionnaire, dont la parole ardente fit sur son jeune auditoire une impression extraordinaire. Tous ceux de ses auditeurs que nous avons pu interroger sont unanimes à exprimer la profonde sensation que produisirent ses sermons sur le péché, sur la mort et sur l'enfer. On vit alors plusieurs de ces conversions éclatantes dont il semble que nous ne puissions plus trouver d'exemple ; des jeunes gens de vingt ans terrifiés éclatèrent en sanglots, et leur exemple devenant contagieux, ce fut l'auditoire tout entier qu'on vit en un instant fondre en larmes et demander à haute voix pardon de ses péchés. La retraite de 1827-28 fut donc merveilleusement féconde en fruits de salut. Mais un résultat encore plus heureux et plus durable de cette excellente mission, ce fut la fondation de deux congrégations qui sont encore florissantes dans la maison : la Congrégation de la Sainte Vierge, pour les grands, et la Congrégation des Saints Anges, pour les petits.

4. Les congrégations sont, pour les jeunes gens, des moyens si efficaces de préservation contre le vice et

d'émulation dans la piété, qu'on se demande comment M. Larnaudie avait pu passer près de 12 ans à la tête du Petit Séminaire, sans chercher à y fonder quelqu'une de ces pieuses associations. Est-ce par une sorte de défiance naturelle contre tout ce qui sort de la voie commune et ordinaire ? Ou bien est-ce la crainte de l'impopularité que les luttes politiques alors si vives au sujet de la *Congrégation* pouvaient faire rejaillir sur tout ce qui en porterait le nom?... Nous ne savons ; toujours est-il que le P. Lacarrère triompha en un seul jour de tous les obstacles et emporta pour ainsi dire la place d'assaut.

C'est le 2 février 1828 que furent fondées les deux Congrégations qui réunissent depuis cette époque l'élite, ou plutôt la majorité pieuse de nos élèves. On ne trouvera rien dans ce livre de plus édifiant que l'exposé du but que poursuivent ces deux associations : nous le citons textuellement.

« La dernière fin que la Congrégation se propose est
» la plus grande gloire de Dieu. Pour la procurer plus in-
» failliblement, elle s'est mise sous la protection spécia-
» le de la Sainte Vierge qu'elle regarde comme sa reine,
» son avocate et sa mère (1). Sous ces trois titres, elle
» l'honore d'un culte particulier.

» Les congréganistes doivent être entièrement dévoués
» au service de Marie, et mettre tout en œuvre pour la
» faire connaître, aimer et servir. C'est dans cette vue

(1) La Congrégation des Saints Anges s'est placée sous la protection spéciale de la *Reine et des Neufs chœurs des Anges*.

» que nous nous réunissons de temps en temps pour lui
» rendre nos hommages, pour implorer sa protection,
» pour nous exciter mutuellement et disputer en quelque
» sorte à qui la glorifiera davantage et la servira avec
» plus de dévotion.

» Nous nous proposons donc de glorifier Dieu, d'ho-
» norer notre Auguste reine, de nous sanctifier nous-
» mêmes par l'imitation de ses vertus.

» Nous cherchons, de plus, le bien de la communauté
» tout entière et l'avancement de tous nos condisciples
» dans la perfection. Aussi devons-nous les porter à la
» vertu, non-seulement par notre recueillement et notre
» ferveur dans les exercices de piété, par notre respect
» envers nos maîtres, par notre application à l'étude et
» notre fidélité à tous les points de la règle de la maison ;
» mais encore par notre douceur, notre affabilité, des
» manières prévenantes ; en leur disant à propos un mot
» d'édification, leur donnant un bon conseil, lorsque
» l'occasion s'en présente, et les reprenant charitable-
» ment, mais toujours avec les égards convenables. »
Telle est la pieuse institution dont un fils de Saint Vincent de Paul posa les fondements au Petit Séminaire de Montfaucon le 2 février 1828 ; tel est le beau zèle qu'il sut allumer dans des cœurs généreux. Et ce ne furent pas là de vaines paroles, un mouvement d'enthousiasme éphémère. Ce magnifique idéal s'est proposé depuis à tous les bons séminaristes, et des milliers d'entre eux, surmontant la légèreté de l'âge et montrant une sagesse au-dessus de leur condition, sont parvenus à le réaliser.

Faut-il, après cela, s'étonner du bon esprit qui règne

dans la maison et du grand nombre d'excellents prêtres qui en sont sortis ? L'influence des congrégations est salutaire non-seulement à ceux qui veulent bien en faire partie, mais encore à tous leurs condisciples : il n'appartient à personne, surtout dans le jeune âge, de se soustraire à l'action du bon exemple.

Mgr de Grainville fut surpris par la mort avant d'avoir pu approuver les statuts des deux Congrégations qui venaient de se fonder dans son Petit Séminaire. Ils furent approuvés par Mgr d'Hautpoul. En témoignage de sa vive satisfaction et pour encourager l'institution naissante, le nouvel évêque lui accorda de nombreux privilèges et voulut, comme tous les professeurs de la maison, être inscrit au nombre des associés (1).

§ III. — Classes de Grammaire.

SOMMAIRE : *1. L'enseignement du latin. — 2. Professeurs de grammaire. — M. Mazet. — M. Pelras.*

1. Les élèves de Montfaucon ont toujours eu la réputation d'être d'excellents latinistes. Dans les examens

(1) Le 20 mars 1830, M. Baume, préfet du Lot, visitant le Petit Séminaire, voulut également être reçu congréganiste et demanda à connaître le règlement afin de s'y conformer. Bel exemple que tous ses successeurs n'ont pas suivi.

du baccalauréat, on les a vus remporter de beaux succès et obtenir des éloges très flatteurs non-seulement pour eux, mais pour la maison où ils avaient fait leurs études. Aussi, du moins jusqu'à ces derniers temps, le titre de *Montfauconnais* a-t-il été une excellente recommandation pour les candidats et ils se sont bien gardés de le dissimuler. Depuis quelque temps il est de mode de ne plus s'en prévaloir devant la faculté : pourquoi cela? Il serait bien difficile de le dire : nous n'avons jamais entendu dire qu'il eût porté préjudice à quelqu'un.

Ces éloges que des juges impartiaux ont décernés au Petit Séminaire de Montfaucon, l'autorisent à faire peu de cas de certaines critiques inspirées par l'ignorance ou par la prévention et que nous devons cependant réfuter, car elles ont été assez accréditées pour lui causer quelque préjudice.

Pendant longtemps on ne craignit pas dans un certain monde, surtout dans le monde bourgeois, de traiter les jeunes séminaristes *d'ânes chargés de latin*. Peut-être auraient-ils pu répondre que leurs détracteurs, pour ne porter rien du tout, n'avaient pas les oreilles moins longues. Mais laissons à nos adversaires les injures gratuites : toute la question revient à savoir ce que l'intelligence peut gagner à l'étude des langues anciennes. On a beaucoup discuté depuis une vingtaine d'années, à propos de l'enseignement secondaire spécial, sur cette grave matière ; à notre avis, on n'a encore rien écrit de plus sensé et de plus précis que cette page de Mad. de Staël :

— « Ce n'est pas sans raison que l'étude des langues anciennes et modernes a été la base de tous les systè-

mes d'éducation qui ont formé les hommes les plus capables en Europe. Le sens d'une phrase dans une langue étrangère est à la fois un problème grammatical et intellectuel. Ce problème est tout à fait proportionné à l'intelligence de l'enfant. D'abord il n'entend que les mots ; puis il s'élève à la conception de la phrase ; et bientôt après, le charme de l'expression, sa force, son harmonie, tout ce qui se trouve enfin dans le langage de l'homme, se fait sentir par degrés à l'enfant qui traduit. Il s'essaie d'abord tout seul avec les difficultés que lui présentent deux langues à la fois, il s'introduit dans les idées successivement, compare et combine divers genres d'analogies et de vraisemblances ; et l'activité spontanée de l'esprit, la seule qui développe vraiment la faculté de penser, est vivement excitée par cette étude. Le nombre des facultés qu'elle fait mouvoir à la fois lui donne l'avantage sur tout autre travail, et l'on est trop heureux d'employer la mémoire flexible de l'enfant à retenir un genre de connaissances sans lequel il serait borné toute sa vie au cercle de sa propre nation, cercle étroit comme tout ce qui est exclusif...

» L'étude de la grammaire exige la même suite et la même force d'attention que les mathématiques ; mais elle tient de beaucoup plus près à la pensée. La grammaire lie les idées l'une à l'autre comme le calcul enchaîne les chiffres ; la logique grammaticale est aussi précise que celle de l'algèbre ; et cependant elle s'applique à tout ce qu'il y a de vivant dans notre esprit. Les mots sont en même temps des chiffres et des images ; ils sont esclaves et libres, soumis à la discipline de la syntaxe et tout puissants par leur significa-

tion naturelle. Ainsi l'on retrouve dans la métaphysique de la grammaire l'exactitude du raisonnement et l'indépendance de la pensée réunies ensemble. Tout a passé par les mots, et tout s'y retrouve quand on sait les examiner. Les langues sont inépuisables pour l'enfant comme pour l'homme, et chacun peut en tirer tout ce dont il a besoin. » (De l'Allemagne, 1re partie, chapitre 18).

Les professeurs du Petit Séminaire n'étaient donc pas bien mal inspirés en s'attachant principalement à donner d'excellentes leçons de latin. Outre que le latin est la langue officielle de l'Eglise, et qu'il convient à ses ministres d'en acquérir à ce titre une connaissance familière, on ne pouvait employer un moyen plus sûr pour favoriser la pénétration, la solidité et la justesse qui sont la marque la plus sûre des esprits cultivés.

2. Parmi ces professeurs, plusieurs ont acquis une juste célébrité ; on nous saura gré de rappeler ici les noms vénérés de M. Mazet et de M. Pelras.

M. MAZET.

M. Jean Mazet naquit en 1799 au Bouyssou, près Lacapelle-Marival. Les détails nous manquent sur les années de son enfance et de sa jeunesse, et c'est à peine si nous savons qu'il eut pour maitre de latin son oncle maternel, prêtre vénérable qui avait été Confesseur de la Foi, et qui termina sa carrière dans la paroisse du Bouyssou. Il entra ensuite en 1816 au Grand Séminaire de Cahors où il passa trois années sans pouvoir se décider à entrer dans les ordres, même à rece-

voir la tonsure. C'était le temps où M. Larnaudie faisait appel à tous les hommes de bonne volonté en faveur de son œuvre naissante ; son cours de théologie terminé, M. Mazet lui fut désigné et proposé par son compatriote et ami M. Bonhomme. Il entra donc en 1819 comme professeur de sixième dans cette maison dont son esprit et son savoir devaient en peu de temps rehausser l'éclat et augmenter le succès. Il professa deux ans la sixième, trois ans la quatrième, et trois ans la rhétorique.

C'est surtout comme professeur de grammaire que M. Mazet nous est connu et que nous tenons à le faire connaître.

Commençons par faire observer que M. Mazet n'enseignait guère que la grammaire latine, et qu'en fait de latin il s'attachait surtout au thème : cela explique jusqu'à un certain point sa supériorité dans la formation des latinistes ; on n'est guère un maître éminent que dans une faculté : heureux qui sait et qui peut s'y tenir. Saint Augustin disait : *timeo virum unius libri ;* nous pouvons dire après lui : je crains ou plutôt j'admire le maître qui n'a qu'une spécialité. M. Mazet excellait à expliquer les règles de Lhomond, ou pour mieux dire, c'était un vrai Lhomond. Ses commentaires, que l'auteur de ces lignes a entendus pendant quatre ans, revêtaient toutes les formes, ne fatiguaient jamais, et gravaient si bien dans les esprits les principes de la grammaire qu'on prenait sans effort l'habitude de les observer. A la vérité, il y avait peu de ses élèves qui eussent pu réciter exactement les formules de Lhomond ; mais l'excellent maître avait le don d'en

inculquer le sens sans en faire apprendre rigoureusement le texte.

Sans doute, ce qui contribuait le plus à assurer cet incroyable résultat, c'était ce thème oral, auquel chacun de nous était rompu chaque jour ; cette gymnastique intellectuelle tenait tous les esprits en éveil et leur donnait par sa continuité une souplesse merveilleuse. M. Mazet donnait aussi beaucoup de thèmes écrits : il avait rédigé de sa main, une série d'exercices soigneusement gradués, dont nous admirions tous, même à cet âge où l'on admire si peu ce qu'on voit tous les jours, la parfaite clarté et la variété inépuisable. Nous ne savons si les cahiers de M. Mazet ont pu résister jusqu'au bout aux doigts destructeurs des élèves qui se les passaient pour copier chaque jour la page désignée ; s'ils existent encore, nous ne croyons pas qu'on puisse trouver pour les professeurs de grammaire latine un recueil plus utile.

Dans la chaire de rhétorique, M. Mazet soutint la haute réputation qu'il avait acquise dans les classes de grammaire ; toutefois il n'est pas à notre connaissance qu'il ait professé la littérature avec la même supériorité. S'étant formé par lui-même à force d'étude et de patience, il n'avait pour se guider dans l'explication des orateurs que son goût sûr et son incontestable talent, qui ne sauraient, quoi qu'on en dise, suppléer entièrement les leçons d'un maître expérimenté. En même temps sa situation toujours indécise entre l'état ecclésiastique et la rentrée dans le monde devenait de plus en plus irrégulière : il lui fallait nécessairement prendre un parti.

A la fin de 1827 une circonstance imprévue lui en fournit le moyen.

Nous avons parlé dans le chapitre premier de ce livre, de M. l'abbé Cadiergues, ce premier collaborateur de M. Larnaudie, qui quitta le diocèse en 1819 pour entrer dans la Congrégation des Missions de France. En 1827, cette Congrégation dirigeait à Paris une sorte de Maîtrise connue sous le nom de *Maison royale des clercs du Chapitre*. M. Cadiergues, qui gardait avec sa famille et son pays de fréquentes relations, fit connaître cette maison à Lacapelle-Marival et y attira plusieurs enfants des meilleures familles. M. Mazet eut la pensée de solliciter par son intermédiaire un emploi dans cet établissement, et fut assez heureux pour l'obtenir. C'est ainsi qu'il alla passer à Paris trois années, au bout desquelles, la *Maison royale* ayant été fermée, il rentra dans le diocèse. Il avait quitté l'habit ecclésiastique et sa place ne pouvait plus être au Petit Séminaire de Montfaucon.

Mais s'il lui était impossible désormais de coopérer directement à l'œuvre du Petit Séminaire, il pouvait encore y coopérer indirectement dans des institutions privées : c'est ce qu'il n'a point cessé de faire jusqu'à sa mort.

En 1835 et 1836, nous le trouvons professeur dans l'institution que M. l'abbé P. Bonhomme, avant de se dévouer à l'œuvre des *Religieuses du Calvaire,* avait essayé de fonder à Gramat. Puis il vint s'établir à Lacapelle-Marival. C'est là qu'il a vécu, environné de beaucoup respect et de considération, mais aussi, dans une gêne que sa nombreuse famille n'explique que trop facilement. La pension qu'il y ouvrit en 1837

et qui fut à peu près sa seule ressource a rendu de grands services et favorisé de nombreuses vocations. Ceux de ses élèves qui, en quittant Lacapelle, se dirigeaient sur Montfaucon, y étaient accueillis avec faveur, et se reconnaissaient facilement au milieu de leurs condisciples : leur latin portait pour ainsi dire sa marque de fabrique.

Nous l'avons connu dans ses vieux jours, cet homme vénérable, toujours plein d'esprit, mais hélas ! plus respecté qu'obéi ; les épithètes inouïes que nous prodiguait sa féconde imagination, causaient en nous plus d'hilarité que de frayeur. Néanmoins on s'instruisait à son école. Nous nous rappelons avec bonheur le temps que nous y avons passé, et nous avons trouvé bien peu de ses élèves qui n'aient gardé de lui un excellent souvenir. Nous nous représentons encore, non sans émotion, cette haute taille un peu voûtée dont un long pardessus de grosse bure dissimulait mal l'extrême maigreur ; cette figure austère et un peu irrégulière, mais d'une finesse et d'une énergie si frappantes, et cette démarche dont la gravité eût pu paraître compassée si tout le monde n'avait connu le caractère et la dignité du personnage ; on s'inclinait quand il passait et nul ne se fût permis en sa présence une parole ou une action inconvenantes.

Du reste, au sein de la société de Lacapelle, il n'avait pas seulement le respect et la considération, il avait aussi la sympathie de tous et de très honorables amitiés. M. Cadiergues, père, et M. le Dr Nastorg, se sont honorés en l'admettant dans leur intimité. Avec celui-ci, qui était poète à ses heures, le vieux M. Mazet trouvait un correspondant digne de lui ; les petites

pièces qu'ils échangeaient en s'inspirant des petits événements de la cité, couraient de maison en maison, et chacun en était émerveillé. Caustique et mordant à ses débuts, M. Mazet ne faisait plus à la fin que des vers aussi innocents et charitables que fins et spirituels. Le jour de sa mort, survenue le 25 août 1864, fut un jour de deuil pour sa patrie adoptive.

M. PELRAS.

Le troisième successeur de M. Mazet dans la chaire de sixième, M. Pelras, appartenait à une de ces familles, encore nombreuses, grâce à Dieu, où les vocations religieuses et sacerdotales abondent et sont toujours secondées. Il avait trois tantes religieuses et un oncle prêtre (1).

Son père, M. Jean-Jacques Pelras, fut percepteur des tailles à Cajarc et devint maire de cette ville ; mais il

(1) On nous écrit : « M. l'abbé Pelras était le neveu de François Pelras, prêtre, qui fut poursuivi pendant la Révolution, et qui après s'être longtemps caché chez plusieurs de ses amis, particulièrement au château de Ceint-d'Eau, chez son camarade d'enfance, M. Gary, se réfugia en Espagne. Rentré en France, il desservit plusieurs paroisses et fut en dernier lieu nommé aumônier de l'hospice de Figeac où il mourut.

» L'abbé Pelras eut en outre pour tantes paternelles trois religieuses. Une devint et demeura longtemps supérieure générale des sœurs de Nevers. Une autre fut Carmélite et devint supérieure de la maison de Compiègne ; arrêtée pendant la Révolution, elle fut guillotinée dans cette ville avec ses compagnes et voulut passer la dernière. La troisième fut sœur de Nevers et occupa à l'hospice de Figeac la pharmacie. Arrêtée aussi pendant l'époque révolutionnaire par deux gendarmes de Cajarc, elle se défendit avec une énergie toute virile et parvint à leur échapper. »

fut révoqué en 1830 à cause de ses opinions légitimistes.

M. Jean-François-Olympe-Frédéric Pelras, naquit à Cajarc, le 9 octobre 1804. Après avoir fait ses premières études à Figeac, il alla les continuer à Paris, dans cette école que l'abbé Teysseire avait fondée, rue du Regard, nº 20, et qui était connue sous le nom de *Petite Communauté*. Les enfants élevés dans cette maison étaient *clercs de la chapelle du roi*, et M. Pelras s'honora toute la vie d'avoir porté ce titre. Il eut pour condisciple et pour ami celui qui devait être un jour Mgr Dupanloup, dont il racontait plus tard à qui voulait l'entendre, les qualités brillantes et les exploits d'enfance.

Sur le point de devenir prêtre, des appréhensions scrupuleuses qu'il ne parvint jamais à dominer, l'éloignaient du ministère sacré et lui faisaient désirer un emploi dans l'enseignement. Les circonstances servirent merveilleusement ses désirs. Le 14 mars 1825, M. Larnaudie, obligé de renvoyer deux surveillants, se présenta au Grand Séminaire de Cahors pour leur trouver deux remplaçants. M. Pelras lui fut désigné et alla terminer son année à Montfaucon comme professeur de septième. L'année suivante, il succédait à M. l'abbé Baduel, dans la chaire de sixième qu'il devait occuper pendant 19 ans, interrompus de 1835 à 1837 par deux années d'économat.

Dans cette classe, qu'on n'accepte en général que pour attendre mieux, M. Pelras, exempt d'ambition, était au comble de ses vœux. Certes, il était loin d'y apporter l'esprit pétillant et la verve caustique de M. Mazet ; mais il y apportait le même dévouement et une

affection plus paternelle pour ses élèves. La sixième est une classe de patience, que la légèreté et l'étourderie de l'enfance rendent plus difficile qu'on ne croirait; M. Pelras était parfaitement l'homme qu'il fallait pour s'accommoder de ces défauts : plein d'amour pour les enfants et d'une patience sans bornes. C'est sans doute parce qu'il possédait les mêmes qualités à un degré éminent que le sage Lhomond, de classique mémoire, le patron et le modèle de M. Pelras, avait pu consentir à passer quarante ans dans cette modeste classe.

M. Pelras a composé, lui aussi, un recueil de thèmes gradués sur la *Syntaxe*, et sur la première partie de la *Méthode*, car la règle du *son*, *sa, ses*, marquait l'extrême limite de son domaine. Ce cahier est encore dans la maison, et comme nous vivons dans un siècle de progrès, ce sont les professeurs de cinquième qui se le transmettent comme un précieux héritage. Il porte le cachet du maître qui l'a rédigé ; on y voit le seul souci de faire comprendre et observer les préceptes de la grammaire, et on y chercherait vainement autre chose. Manifestement, M. Pelras ne cherchait pas à faire coup double : il lui suffisait que Lhomond fût obéi.

Tout en demeurant professeur de sixième, M. Pelras devint de bonne heure une des colonnes de la maison ; sa grande piété, son dévouement universellement reconnu et ses manières réellement distinguées, lui gagnèrent en peu de temps l'estime et l'affection de tous.

Nous verrons ailleurs comment il fut appelé en 1835 à se charger des fonctions d'économe à la place de M. Vernet découragé. M. Pelras, n'était guère plus capable que son prédécesseur, de mener à bonne fin l'immense construction qu'on avait entreprise; il eut au

moins le mérite de le reconnaître; il déclara hautement qu'un seul homme dans le diocèse pouvait porter remède à la situation, et fit partie de la députation qui alla humblement supplier M. Bonhomme de vouloir bien reprendre la direction de l'économat.

Déchargé de la sorte d'un fardeau trop lourd pour ses épaules, M. Pelras reprit avec un bonheur sensible et une ardeur toute nouvelle, sa classe de sixième, et il y fit encore un stage de dix ans. Au bout de ce temps, en 1846, les scrupules dont il était de plus en plus tourmenté, firent craindre que sa raison elle-même ne vînt à se troubler et il quitta la maison pour quelque temps. C'est seulement en 1849 que nous le retrouvons chargé de la surveillance générale en remplacement de M. Bor.

Dans ces nouvelles fonctions, M. Pelras fut toujours ce qu'il avait été en sixième, extrêmement pieux, dévoué à la maison et d'une rare bienveillance pour les élèves ; mais ceux-ci, tout en l'aimant comme un bon père, éludaient facilement sa surveillance et ne se faisaient aucune conscience de faire servir ses scrupules enx-mêmes au succès de leurs petits complots.

M. Pelras conserva la surveillance générale jusqu'en 1869, où, repris de la terrible maladie, il dut pour toujours s'éloigner de la maison. Toutefois, il ne perdit jamais, même dans les crises les plus agitées, le souvenir du Petit Séminaire, et il mourut en rappelant les heureuses années qu'il y avait passées. De son côté, le Petit Séminaire le compte au nombre des bienfaiteurs dont il garde le souvenir le plus profond et le plus reconnaissant.

§ IV. — Humanités.

Sommaire : *1. Considérations générales. — 2. Fonds commun de l'Enseignement littéraire sous la Restauration. — 3. Professeurs de littérature à Montfaucon : MM. Bosq, Vayssette, Roux-Lavergne, Mazet, Baduel, Aurusse, Vernet.*

1. L'étude des grammaires et des langues, si propre par elle-même à développer l'esprit, est en outre une préparation indispensable à l'étude des belles-lettres. « Eloquence, poésie, littérature, dit Mgr Dupanloup, » seront toujours des études impossibles ou du moins » singulièrement médiocres pour tous ceux qui auront » négligé le préliminaire indispensable de la grammaire » et des études linguistiques. Mais ces études prélimi- » naires étant déjà bien avancées, il faut initier les » jeunes gens à l'art d'écrire. Jusque-là ils ont exercé » leur jugement et leur plume sur des sujets intéres- » sants il est vrai, mais ordinairement légers et d'une » étendue peu considérable ; ils ont étudié la plus » riche antiquité, mais par fragments d'histoire, de » poésie, de discours, de drame. Ils doivent désormais » saisir, étudier et comparer les ensembles ; ils doivent » apprendre à donner à la pensée un noble essor, à » prodiguer avec sagesse les trésors de l'imagination... » En un mot, le moment est venu d'essayer les forces » acquises, et de passer des études de la première jeu- » nesse à des travaux plus mâles et plus fermes.

» C'est en seconde, en troisième et même en qua-
» trième, poursuit Mgr Dupanloup, que cet imposant
» travail doit commencer, pour s'achever en rhétori-
» que. »

Dans les collèges de l'ancienne université il ne commençait pourtant qu'en seconde, et pour des élèves encore très jeunes, comme le sont en général les nôtres, il ne semble pas qu'il soit bien nécessaire de s'y mettre plus tôt. Le Petit Séminaire de Montfaucon, durant ses premières années, se conformait à l'usage de l'ancienne université, et c'est en seconde seulement que ses élèves commençaient à entendre parler de belles-lettres.

2. Quel était à cette époque le fonds commun de l'enseignement littéraire ? Maintenant qu'il a été partout complètement modifié et renouvelé, on peut se poser cette question.

C'était uniquement le fonds classique, c'est-à-dire, les vieilles règles de l'art d'écrire, telles que les dictèrent dans l'antiquité, Aristote, Cicéron, Horace, Quintilien ; et chez les modernes, Boileau, Fénelon, Rollin, etc. Pour développer ces sages préceptes, on avait les *éléments de littérature* de Marmontel, *la rhétorique* de Crevier, les *principes de littérature* de Le Batteux ; enfin pour en montrer l'application dans les monuments des grands siècles littéraires, on avait le grand *cours de littérature* de Laharpe.

Ainsi la littérature élémentaire suivait purement et simplement la tradition des deux siècles précédents ; nul ne songeait à mépriser les règles des anciens, à contester leur autorité. Cependant on aurait pu pressentir la dé-

cadence des vieilles théories traditionnelles en observant ce mouvement qui emportait les esprits vers un idéal nouveau, en lisant *Corinne* et *l'Allemagne,* le *génie du Christianisme* et *Atala,* les *premières Méditations* de Lamartine et les premières *Odes* de Victor Hugo. A l'apparition de ces œuvres, témoignage irrécusable d'un renouveau de jeunesse dans l'esprit français, et qui ne rentrent certainement pas dans le cadre de la vieille poétique, il semble qu'on aurait pu annoncer cette lutte entre les *classiques* et les *romantiques* qui allait remplir un quart de siècle et mettre également les deux adversaires hors de combat. Mais si quelques uns eurent ces prévisions, nul ne songeait alors à entraîner sur le champ de bataille la jeunesse des écoles ; partout on continuait de lui enseigner *l'art poétique* de Boileau et la rhétorique de Quintilien. Dans la plupart des maisons, du moins dans la plupart des Séminaires, on mettait entre ses mains le dernier abrégé de Le Batteux, et les *préceptes* de Girard.

3. Le Petit Séminaire de Montfaucon ne pouvait faire exception à la règle générale. Ses professeurs d'humanités suivirent fidèlement l'ancienne voie et ils l'ont suivie tout le temps qu'elle est restée pratiquable.

Nous n'avons qu'à mentionner ici les noms de nos premiers professeurs de rhétorique.

M. Bosq et M. Mazet sont déjà connus de nos lecteurs.

M. Derruppé et M. de La Roussille trouveront plus naturellement leur place dans un autre livre de cette histoire.

Enfin M. Vayssette (1) et M. Roux-Lavergne (2) n'ont fait que passer dans la maison.

(1) M. Vayssette, comme M. Bosq, était originaire du Rouergue. Au dire de M. l'abbé Baduel, qui l'a beaucoup connu, il était à la fois littérateur, musicien et même peintre. Il rentra de bonne heure dans le diocèse de Rodez, où il a fourni une longue carrière.

(2) Pierre-Célestin Roux-Lavergne, était né le 19 mars 1802 à Figeac. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il prit à 18 ans l'habit sacerdotal et le porta quelques années. [C'est pendant ce temps qu'il fut appelé à Montfaucon]. Mais, malgré son penchant pour les études religieuses, il ne se sentit pas une vocation assez forte et alla à Paris fortifier une instruction incomplète. Il s'y lia d'une étroite amitié avec le philosophe Buchez et lui servit de principal collaborateur dans la publication de son *Histoire parlementaire de la Révolution Française (1833-38 : 4 vol. in-8)*; il prit part à la discussion soutenue au Congrès de l'Hôtel de Ville par MM. Dain et Considérant sur le but et l'avenir politique du Christianisme. Mais il ne tarda pas à revenir à l'orthodoxie, embrassa la carrière de l'enseignement et publia, en 1848, ses thèses pour le doctorat. En 1848, il était professeur d'histoire à la faculté de Rennes.

Porté, aux élections de la *Constituante*, par le département d'Ille-et-Vilaine, il fut élu le 12e sur 14 par 75,914 suffrages. Il prit une part honorable aux travaux de l'Assemblée, se montra d'abord favorable au gouvernement républicain, puis se rallia au parti modéré. Il ne fut pas réélu à la *Législative* et reprit sa chaire à la faculté de Rennes.

En 1851, M. Roux-Lavergne donna sa démission pour entrer à la rédaction de l'*Univers* où pendant quelque temps il se chargea des articles de critique. En 1855, revenant à sa vocation première, il embrassa l'état ecclésiastique et fut ensuite appelé à professer la théologie au Grand Séminaire de Nîmes. Il a écrit : *La Philosophie de l'Histoire* (1850) et un cours intitulé : *Philosophia juxta Divi Thomæ dogmata* (1850-51, 4 vol. in-12). (Vapereau).

M. Roux-Lavergne est mort, le 17 février 1874, chanoine de Rennes.

Mais les deux classes de seconde et de troisième doivent conserver le souvenir de trois professeurs également remarquables par leur savoir, leurs vertus et leurs longs services : MM. Baduel, Aurusse et Vernet.

M. BADUEL.

M. Pierre-Alexandre Baduel, né à Figeac, le 27 février de l'an 1800, fit de brillantes études au collège de cette ville et y obtint en rhétorique le prix d'honneur. Il vint à Montfaucon en 1822 et fut pendant trois ans professeur de sixième, avant M. Pelras. Ensuite il fut nommé professeur de troisième. Dans cette classe, M. Baduel eut l'heureuse pensée de faire une excellente innovation. Jusqu'à lui, la troisième était encore considérée comme une classe de grammaire; on n'y donnait aucune notion de littérature ; on n'y faisait aucun exercice de style ; elle était à peu près ce qu'est la quatrième de nos jours. M. Baduel jugea avec raison que quelques leçons et quelques essais de style épistolaire pouvaient s'entremêler utilement avec les leçons de grammaire et avec les versions et les thèmes latins. Cette innovation qui nous paraît aujourd'hui bien timide et bien au-dessous de ce qu'on aurait pu tenter, parut alors d'une grande hardiesse, et ne passa que grâce à la vive satisfaction qu'elle causa aux élèves et au grand profit qu'ils en retirèrent.

M. Baduel était adoré de ses élèves, et le jour de sa fête était joyeusement chômé dans sa classe. Tous ceux

qui le connaissent le croiront volontiers. Il auront plus de peine à comprendre comment le Petit Séminaire put laisser partir, après quatre ans d'enseignement, un professeur si instruit, si zélé, si goûté. A notre humble avis, cet excellent prêtre, dont la conversation nous a rappelé le souvenir classique du vieux Nestor, aurait été, par son amour des recherches historiques et par sa mémoire aussi vaste que sûre, un merveilleux professeur d'histoire.

Mais, à défaut de l'histoire générale, il nous a du moins raconté avec une abondance et une précision incroyable de détails celle des premières années du Petit Séminaire. Qu'il reçoive ici l'expression de notre reconnaissance et des vœux que nous formons pour qu'il voie de ses yeux la fin d'un siècle qu'il a vu commencer et qu'il connaît si bien.

M. AURUSSE.

M. Aurusse était au Petit Séminaire avant M. Baduel, mais il y demeura fort longtemps après lui ; il vit la maison naître et grandir, et il est de ceux qui ont le plus puissamment contribué à sa prospérité.

M. Antoine Aurusse naquit au lieu même de Montfaucon, en 1795. Sa famille, quoique appartenant à la classe ouvrière, était une des plus honorées de l'endroit. Elève de M. Martin, il entra au Grand Séminaire de Cahors à l'époque où M. Larnaudie posait les fondements de son œuvre. Ses études théologiques terminées, il revint à Montfaucon, et comme l'extrême

claudication dont il était affligé depuis son enfance, lui rendait le ministère paroissial à peu près impossible, il fut heureux de pouvoir se vouer sans réserve à l'enseignement de la jeunesse. De son côté M. Larnaudie faisait en sa personne une de ses meilleures recrues.

Dans une carrière qui dura 17 ans, M. Aurusse fut successivement professeur de septième, de troisième et de seconde. Les jugements de tous ceux qui l'ont connu s'accordent à nous le présenter comme un prêtre plein de talent, de science, de vertus, et d'une grande élévation de caractère. On avait remarqué particulièrement son talent pour la lecture, et cet éloge ne paraîtra nullement banal à tous ceux qui se souviendront qu'on a célébré ce même talent dans Lamartine et dans Chateaubriand. Par malheur, M. Aurusse ne nous a laissé aucun monument de sa science et de ses aptitudes littéraires.

M. Aurusse fut en outre pendant longtemps père spirituel de la Congrégation des grands et confesseur du plus grand nombre des élèves. Ce seul fait suffirait pour donner une idée de ses lumières, de sa piété et de la grande confiance qu'il inspirait à tous.

Cependant il n'avait qu'un souffle de vie et son existence fut une sorte de martyre perpétuel. Infirme dès l'enfance et décrépit avant l'âge, il mourut à 42 ans, en 1837.

M. VERNET.

Pour raconter la vie de M. Vernet, nous avons l'heu-

reuse fortune de pouvoir céder la parole à son neveu, M. le Dr Mialet.

« M. Antoine Vernet naquit en 1800, à Gramat, dans » une famille privilégiée, non par l'éclat de la fortune, » mais par l'héroïsme des vertus chrétiennes. Trois de » ses tantes maternelles, pourvues d'une modeste ai- » sance, vouées à un célibat volontaire, consacrèrent » leur existence à l'instruction élémentaire des enfants, » particulièrement des enfants pauvres. L'une d'elles, » ne consultant que sa foi et son dévouement, accueil- » lit et recéla dans sa demeure, pendant la Terreur, » des prêtres insermentés et proscrits dont le ministère » ne restait pas désœuvré et créait ainsi, en dépit des » précautions qu'on pouvait prendre, un danger per- » manent à cette hospitalité clandestine. C'est elle qui » devint, quelques années plus tard, la mère adoptive » du jeune Antoine Vernet, et il lui dut en outre de » bénéficier pour lui-même et pour l'Eglise des mal- » heurs de la période néfaste.

» Dans le petit groupe de prêtres réfugiés chez sa » tante se trouvait un ancien professeur de belles-let- » tres, qui ne pouvant plus songer à rentrer dans la » carrière de l'enseignement, s'était consacré au minis- » tère paroissial. Jaloux d'acquitter la dette de la péril- » leuse hospitalité qu'on lui avait accordée, ce prêtre » sollicita la faculté d'élever le jeune Vernet, qui fut » installé dans le presbytère avec deux autres écoliers » de son âge. Ce fut dans cet asile que furent cultivées » avec un soin pieux et persévérant les qualités intel- » lectuelles et morales du jeune élève ; sa vive intelli- » gence prit un essor rapide et posséda bientôt toutes » les matières de l'enseignement secondaire que son

» excellent précepteur pouvait lui proposer. Il alla
» ensuite terminer ses humanités au lycée de Cahors
» où il fut un des meilleurs élèves du savant M. Caban-
» toux. En sortant du lycée, il entra au Grand Sémi-
» naire.

Après avoir terminé son cours de théologie, il fut nommé professeur de cinquième au Petit Séminaire de Montfaucon (1821-22) ; plus tard il fut chargé de la quatrième, et enfin en 1830, il devint professeur de troisième.

C'est après avoir professé dans cette classe pendant deux ans qu'il se vit à l'improviste, par suite de la démission de M. Bonhomme, chargé de l'économat. C'est lui qui présida à la construction du vaste bâtiment qu'on s'était enfin décidé à entreprendre. Nous verrons plus loin les difficultés qu'il rencontra dans l'exercice d'une fonction à laquelle rien ne l'avait préparé, et combien il fut heureux d'en passer le lourd fardeau à M. Pelras ; mais il le fut encore plus de recouvrer sa chaire de troisième qu'il devait occuper encore pendant 9 ans.

» Dans l'enseignement de M. Vernet, on ne pouvait
» qu'admirer sa tenue toujours pleine de dignité, son
» langage toujours poli et paternel, son humeur tou-
» jours égale. Le choix des termes, la sobriété des
» ornements, une concision toujours élégante (qui ne
» reculait pas, en cas de nécessité, devant l'emploi
» d'une comparaison tout à fait familière), donnaient une
» grande clarté à ses explications. Si d'aventure un
» vers du poète latin ou un trait sublime de Corneille
» ou de Racine se rencontrait sur son passage, je vois
» encore quelle transfiguration soudaine se produisait

» dans toute sa personne : l'œil s'animait, l'intonation » de la voix et le geste se mettaient à l'unisson ; on » eût dit le poète lui-même, et le plus froid d'entre les » élèves ne pouvait se défendre de partager son émo- » tion.

» M. Vernet comptait environ vingt ans de séjour au » Petit Séminaire quand un malheur domestique vint » lui imposer de nouveaux devoirs. Il fut nommé curé » de la petite paroisse de Loupchat qu'il échangea peu » après contre celle de Ginouillac. De là il jetait encore » parfois un regard de regret et de convoitise sur sa » bien-aimée chaire de troisième ; jamais cependant il » n'osa la redemander. Son ministère dura vingt ans et » fut fécond en bonnes œuvres. Il mourut à son poste » en 1865, laissant une mémoire profondément vénérée » et beaucoup d'amis qui pleurèrent sa mort.

» Sa vertu dominante était une profonde modestie : » on a vu peu de chrétiens, peut-être même peu de » saints, ayant autant que lui l'horreur du Moi. »

---

§ V. — Philosophie.

SOMMAIRE : *1. La Philosophie et l'Église. — 2. Création de la chaire de Philosophie à Montfaucon. — 3. M. Derruppé.*

1. « Ne craignons donc point pour la philosophie, » écrivait en 1836, M. Cousin ; elle est en sûreté. Mais » pouvons-nous en dire autant de cette noble doctrine » qui nous est particulièrement chère parce que nous » y voyons le plus sûr appui et le ressort le plus éner- » gique de la véritable grandeur de l'homme ?... »

Les appréhensions que M. Cousin exprimait ainsi pour l'avenir du spiritualisme, n'étaient pas sans fondement ; le chef de l'école éclectique, en même temps qu'il prédisait à la philosophie des destinées immortelles, prévoyait tristement la ruine de la philosophie indépendante, ou du moins son effondrement dans le scepticisme. Avec le monopole universitaire et la fausse notion qu'on s'est faite de la liberté de penser, toutes les doctrines ayant le même droit de se produire, aucune n'a pu s'affirmer, et nos cours publics de philosophie, malgré les saines idées de plusieurs illustres professeurs, sont devenus, par la force des choses, moins un enseignement philosophique qu'un cours raisonné d'histoire de la philosophie. Si donc la philosophie est en sûreté, suivant le mot de M. Cousin, ce n'est pas par elle-même ; c'est, croyons-nous, uniquement grâce à l'appui inébranlable qu'elle trouve dans la doctrine religieuse, dans l'Evangile lui-même. L'esprit humain ne se sépare de ce guide que pour s'abandonner aux aberrations les plus étranges et les plus folles, jusqu'à ce qu'il s'arrête confondu par l'inanité de ses conceptions.

L'avenir de la philosophie appartient donc à l'Eglise : c'est elle qui, démêlant dans la philosophie des Grecs cette part de vérité qui faisait des écrits d'Aristote et de Platon la *préface humaine de l'Evangile*, a consacré par son autorité les droits de la raison en même temps qne ceux de la Foi, et a arrêté, sous les formes d'ailleurs variables de la scolastique les principes inébranlables de la philosophie. Vainement depuis cette époque nous a-t-on plusieurs fois annoncé l'avènement d'une philosophie nouvelle ; vainement Bacon, Descartes,

Kant, ont-ils prétendu donner au genre humain leur *Novum Organum*, leur *Doute méthodique*, leur *Critique de la raison pure*. Comme il n'y a pas deux religions vraies, il n'y a, ni ne peut y avoir deux philosophies possibles. L'ancienne philosophie peut s'amender, se compléter, s'orner ; et dans ce sens l'Eglise permet toutes les hardiesses ; mais elle ne peut être remplacée.

Or, cette doctrine philosophique que l'Eglise a reconnue comme vraie et à laquelle elle s'est attachée sans doute pour toujours, elle en a fait le couronnement naturel de l'enseignement qu'elle donne aux jeunes générations, et la préparation normale de ses clercs aux études théologiques. S'il s'arrête au seuil de la philosophie, le jeune homme le plus brillant ne sera jamais qu'un demi-savant, exposé à tous les sophismes de l'erreur, à toute l'infatuation du pédantisme. Elle seule peut lui apprendre à connaître la vraie valeur des pensées ; elle seule peut permettre au jeune séminariste de s'avancer d'un pas ferme dans les profonfondeurs des vérités surnaturelles.

2. Toutefois, pendant les premières années de son existence, le Petit Séminaire de Montfaucon n'avait pas encore son cours de philosophie. Le Grand Séminaire de Cahors, encore dirigé par des prêtres du diocèse, y suppléait en consacrant à cette étude la première des quatre années qui auraient dû être réservées à la théologie. La chaire de philosophie ne fut fondée à Montfaucon qu'en 1822, lorsque les prêtres de la mission rentrèrent en possession de l'établissement fondé autrefois par Saint Vincent de Paul et furent de nouveau chargés de la formation des lévites. Ce changement fut également profitable aux jeunes gens qui se destinaient

au sacerdoce, en leur donnant une année de plus pour leurs études théologiques ; et à ceux qui se destinaient aux carrières du monde, en leur permettant de faire une bonne philosophie sans revêtir l'habit ecclésiastique.

3. Le premier professeur de philosophie au Petit Séminaire de Montfaucon, fut M. Derruppé. Nous verrons plus loin, en racontant la vie du successeur de M. Larnaudie, par quelles études il se prépara à cet enseignement dont il fut seul chargé pendant vingt ans, et où il se fit en peu d'années une grande réputation de philosophe et de dialecticien. Nous analyserons en même temps le fond de sa doctrine et les moyens par lesquels il l'inculquait si fortement dans l'esprit de ses élèves.

CHAPITRE VII

FIN
DE L'ADMINISTRATION
DE M. LARNAUDIE

§ I.—Situation de M. Larnaudie au Petit Séminaire pendant les dernières années de sa vie.

SOMMAIRE : *1. Considération dont il est environné. — 2. Sa piété. – 3. Son humilité. — 4. Ses rapports avec M. Derruppé et M. Bonhomme.*

1. Tandis que ces maîtres dévoués fondaient les traditions et la renommée du Petit Séminaire, M. Larnaudie, tout à ses devoirs de supérieur, d'économe et de pasteur, se voyait entouré d'une considération toujours croissante. Auprès de ses paroissiens, les nuages qui avaient troublé les débuts de son ministère s'étaient dissipés, et son inépuisable charité avait fini par lui ramener les cœurs les plus hostiles. Dans la maison, malgré la rudesse de son langage, et le laisser-aller plus apparent que réel de ses manières, il était chéri comme un père et profondément respecté. Son passé bien connu était loin de lui nuire, et en justifiant aux yeux de tous

les lacunes évidentes de son instruction personnelle, il ne rendait que plus étonnante sa grande sainteté, en montrant tout le chemin que l'ancien commerçant de Saint-Simon avait dû parcourir en peu d'années.

2. Sous le rapport de la piété, quelque haute idée qu'on eût déjà de celle de M. Derruppé, l'opinion commune le maintenait toujours au premier rang. Ses élèves, chose assez rare chez les jeunes gens, redisaient partout ses vertus et publiaient avec admiration les traits qu'ils en avaient remarqués.

Ils étaient surtout frappés de la manière dont il célébrait le saint sacrifice. L'Église, comme chacun le sait, a institué pour la célébration des Saints Mystères un tel ensemble de cérémonies, qu'il est pour ainsi dire impossible que les fidèles n'en soient pas édifiés. Mais hélas ! Que de différences restent encore possibles dans la manière d'accomplir ces cérémonies elles-mêmes ! et comme les divers degrés de la piété se peignent bien dans l'attitude et dans les mouvements de chaque prêtre au saint autel ? — « Il y a des prêtres, disait le vénérable curé d'Ars, qui voient tous les jours à la Messe Notre Seigneur Jésus-Christ. » Non sans doute que le Fils de Dieu perce miraculeusement en leur faveur les voiles eucharistiques, mais la Foi opére en eux quelque chose d'approchant, et ils sont aussi pénétrés de la présence du divin Maître que s'ils le voyaient des yeux du corps. M. Larnaudie était du nombre de ces prêtres privilégiés. « A l'autel, nous dit un de ses élèves, il était transfiguré, et son attitude toute seule aurait suffi pour nous donner la Foi si nous ne l'avions eue ; pendant les offices, elle contribuait à inspirer le recueillement beau-

coup plus que le souvenir de la règle et que l'œil du surveillant.

Sa piété n'avait pourtant rien de guindé ni de cérémonieux ; elle portait l'empreinte de son caractère toujours réservé mais affable et familier jusqu'à la dernière limite ; elle n'en était que plus appréciée des esprits sérieux, et d'un exemple plus salutaire.

3. C'est que, comme toute véritable vertu, elle s'ignorait elle-même, fondée qu'elle était sur une profonde humilité. Rien n'était plus pénible à M. Larnaudie que de recevoir des honneurs et des louanges. Nous nous sommes demandé bien des fois comment il se faisait que le fondateur du Petit Séminaire n'ait jamais reçu le titre de chanoine honoraire. Bien que cette distinction fût à cette époque plus rarement accordée que de nos jours, nous sommes persuadé qu'il faut attribuer ce fait à l'humilité de M. Larnaudie. — Quant aux louanges, l'horreur qu'il en avait était en quelque sorte proverbiale ; il ne permit jamais qu'on célébrât sa fête dans la maison, ni qu'on lui lût un compliment, et l'on parla longtemps de l'accueil peu encourageant fait à celui qui voulut le 1er janvier 1823, faire violence à sa modestie obstinée.

4. Aussi était-il loin de prendre ombrage de la réputation et de l'autorité toujours croissantes de M. Derruppé. Après avoir deviné ses aptitudes philosophiques, il ne tarda pas à comprendre que cet éminent collaborateur était en quelque sorte son successeur désigné, et il ne négligea rien de tout ce qui pouvait servir à lui préparer les voies. C'est sur lui qu'il se reposa de la direction des études, ne gardant pour lui-même que la discipline et l'économat, c'est-à-dire la partie la plus

ingrate et la plus rebutante de ses fonctions, de sorte qu'aux yeux du public, il ne restait guère supérieur que de nom. De son côté, M. Derruppé le secondait avec autant d'abnégation que de dévouement, la confiance de l'un et la déférence de l'autre prévenant heureusement toute ombre de conflit.

En même temps que la direction des études passait à M. Derruppé, la conduite des affaires temporelles passait peu à peu à M. Bonhomme. M. Larnaudie restait sans doute chargé de l'économat et le constatait lui-même expressément dans l'*état du personnel en 1828*, le seul où il se donne un autre titre que celui de Directeur ; mais M. Bonhomme était consulté dans toutes les affaires importantes, et rien ne se décidait sans son avis.

Ainsi se préparait peu à peu le changement d'administration que les circonstances allaient amener encore plus tôt qu'on n'avait prévu.

---

§ II. — Les Ordonnances du 16 Juin 1828.

SOMMAIRE : *1. Publication des Ordonnances du 16 Juin 1828. —2. Teneur et appréciation de ces Ordonnances en ce qui concerne les Petits Séminaires.—Embarras du Petit Séminaire de Montfaucon. — 3. Supplique des Vicaires capitulaires. — Nomination de Mgr d'Hautpoul à l'évêché de Cahors.— Autorisation légale de l'établissement. — 4. Nombre d'élèves qu'il est autorisé à recevoir. — 5. Déclaration demandée aux professeurs. — 6. Bourses accordées par le Gouvernement.*

1. L'œuvre du Petit Séminaire paraissait donc fondée depuis longtemps sur les bases les plus solides, et

M. Larnaudie pouvait regarder sa mission comme heureusement remplie, quand à l'improviste un événement des plus graves vint remettre tout en question.

En 1828, l'avenir religieux de notre pays était loin de se présenter sous un aspect rassurant. Le dévouement de Charles X aux intérêts de la religion, au lieu d'être pour l'Eglise de France un gage de sécurité et d'espérance, semblait au contraire lui présager, par son impuissance manifeste, une ruine certaine. Jamais on n'avait vu un débordement d'impiété et de menaces contre le catholicisme, comme celui qui se produisait sous le plus religieux des Bourbons. Pour comble de maux, aux violences des libéraux répondaient les excès en sens contraire de Lamennais. Quant au Gouvernement, dans son incertitude du parti qu'il fallait prendre, il s'arrêtait à l'absurde pensée de revenir aux articles de 1682, et, pour échapper aux partis extrêmes, il se réfugiait, comme on l'a dit, dans un gallicanisme intolérant.

C'est ainsi que Charles X contresigna, malgré sa conscience sans doute, les célèbres ordonnances du 16 juin 1828.

2. On en connaît la teneur. En dehors des mesures prises contre les jésuites et dont nous n'avons pas à parler ici, les ordonnances limitaient à 20,000 le nombre des élèves qui pouvaient être admis dans tous les Petits Séminaires de France; la fondation de ces établissements était réservée au roi qui pouvait seul l'autoriser sur la demande des évêques et la proposition du ministre des affaires ecclésiastiques. Ces maisons ne devaient pas recevoir des externes. Les jeunes séminaristes étaient tenus, après l'âge de 14 ans et deux années de séjour dans l'établissement, de porter l'habit ecclésiastique.

— Cependant, comme pour compenser par des avantages matériels le dommage que ces dispositions allaient faire aux Petits Séminaires, le roi créait 800 demi-bourses de 500 francs chacune, que les évêques devraient distribuer à leur gré aux jeunes gens pauvres qui pouvaient se destiner à l'état ecclésiastique.

Il fallait vraiment tout l'aveuglement de l'épouvante ou une extraordinaire faculté de se faire illusion pour ne pas comprendre combien de pareilles mesures étaient tyranniques et dangereuses.

Quelle étrange prétention de la part de l'Etat que de vouloir limiter le nombre des étudiants ecclésiatiques, et par suite, des vocations sacerdotales ! comme si la force des choses, les besoins de l'Eglise et le libre choix des jeunes gens ne devaient pas déterminer cette limite beaucoup plus justement qu'un chiffre inexorable !

On n'est pas moins surpris de voir remettre en question le droit des Petits Séminaires à l'existence, et réserver au roi le droit d'autoriser ou non leur fondation. L'ordonnance de 1814 était-elle donc lettre morte ? Ou bien faut-il dire qu'en autorisant les évêques à fonder dans leurs diocèses des écoles secondaires ecclésiastiques dont ils auraient seuls la direction, Louis XVIII n'avait pas eu en vue les Petits Séminaires ?... Quoique tous les textes de loi soient féconds en surprises, on ne s'attendait certainement pas à celle-ci. Mais venons aux prescriptions les plus dangereuses.

— On sait déjà ce qu'il faut penser de celle qui imposait aux jeunes séminaristes l'obligation de porter l'habit ecclésiastique après la deuxième année de leur séjour dans la maison. Si singulière qu'elle paraisse aujourd'hui, elle n'avait en elle-même rien de contraire

à l'esprit et aux traditions de l'Église. Le Concile de Trente en décrétant l'institution des Petits Séminaires, ordonne que les enfants qui y seront admis reçoivent en entrant la tonsure et l'habit clérical : *Tonsurâ statim atque habitu clericali semper utantur.*— Mais cette disposition, conforme à l'idéal conçu par l'auguste assemblée, est-elle applicable dans un pays où la vie ecclésiastique est si différente de la vie commune, au milieu d'une société dont les exigences pharisaïques sont si difficiles à satisfaire, et qui n'admet pas qu'une fois revêtu de l'habit ecclésiastique, on puisse le quitter sans déshonneur?

L'interdiction d'admettre des externes, paraissait également conforme à l'idéal d'une maison entièrement cléricale ; et cependant, à la date de 1828 et dans l'esprit de ceux qui avaient exigé qu'on prît cette mesure, elle devait nécessairement être funeste à la plupart des Petits Séminaires existants. Pour qu'on puisse rendre l'internat obligatoire, il faut au moins qu'il soit possible; or combien y avait-il alors en France de Petits Séminaires capables de contenir 200 séminaristes pensionnaires? Fondées à peu près avec rien, et vivant au jour le jour, la plupart de ces maisons ne se développaient qu'avec beaucoup de peine et de lenteur; nous avons vu au prix de quels efforts le fondateur du Petit Séminaire de Montfaucon avait composé son établissement, peu à peu, de vieilles masures réparées à la hâte et de modestes constructions qu'on ne pouvait même pas rattacher à un plan général ; n'est-ce pas à peu près de la même manière qu'on avait dû procéder dans presque tous les diocèses? — Et dans de telles conditions n'est-il pas évident que la défense d'admettre des externes, c'était la mort sans phrases?...

Seule donc, la création des 800 demi-bourses à distribuer entre les divers diocèses de France, attestait la bienveillance réelle d'un gouvernement qui n'était plus maître de ses actes, et qui se sentait emporté malgré lui dans une voie dont il entrevoyait tous les périls.

Quand ces ordonnances parurent au *Moniteur,* le siège épiscopal de Cahors était vacant depuis trois mois. Mgr de Grainville était mort le 2 mars 1828, et cette circonstance ajoutait encore au péril de la situation. L'émotion fut vive au Petit Séminaire de Montfaucon, comme on peut dire qu'elle le fut dans la France entière. Les ordonnances étaient exécutoires dès le 1er octobre, et l'on n'avait que trois mois pour se mettre en mesure de se conformer aux exigences de la législation nouvelle ; or il était évident que, ni dans trois mois ni dans un an, on ne saurait y parvenir. La sortie de 1828 ne serait-elle pas la fermeture de l'établissement ? On se figure sans peine les vives inquiétudes de M. Larnaudie lorsqu'il vit son œuvre menacée d'une ruine complète. — Toutefois cette œuvre était aussi l'amour et l'espérance du diocèse, et son zèlé fondateur ne devait pas être seul à la défendre.

3. A défaut du premier pasteur, les vicaires capitulaires prirent sa cause en main, et adressèrent au ministre des affaires ecclésiastiques, Mgr Feutrier, un mémoire, ou sans rien préjuger sur la question de principe, ils réclamaient un sursis dans l'application des ordonnances au Petit Séminaire de Montfaucon.—Leur supplique resta sans réponse ; mais peut-être dans les circonstances où l'on se trouvait, ce silence lui-même qui n'était pas un refus, était-il la meilleure réponse que l'on pût espérer. En fait, après cette démarche qui témoigne d'une

émotion bien légitime, il semble qu'on se soit complètement rassuré; la distribution des prix eut lieu comme à l'ordinaire, et les élèves furent ajournés comme toujours au 3 Novembre suivant; sans doute on comptait sur la sagesse du nouvel évêque de Cahors pour aplanir toutes les difficultés.

En effet, le gouvernement et le St.-Siège avaient pourvu au remplacement de Mgr de Grainville. Au mois de septembre 1828, le sage et pieux Mgr d'Hautpoul fit son entrée dans sa ville épiscopale. En ce moment le Petit Séminaire était en vacances; il n'en fut pas moins le premier objet de sa sollicitude et le premier souci de son administration.

Le 30 août, une circulaire ministérielle avait demandé à tous les évêques un certain nombre de pièces et de documents nécessaires pour obtenir du roi l'autorisation de leurs Petits Séminaires. Mgr d'Hautpoul ayant hésité ou du moins tardé à les fournir, l'impatience du ministre se traduisit par une lettre presque menaçante. — « J'ai l'honneur de vous prévenir, disait l'évêque de Beauvais, que la rentrée des élèves doit être ajournée jusqu'à ce que vous ayez donné connaissance de l'ordonnance du roi. »

Il fallut s'exécuter. Du reste, Rome consultée dissuadait les évêques d'entrer en lutte contre le gouvernement à propos des ordonnances. Mgr d'Hautpoul envoya les pièces et renseignements qui lui étaient demandés, et peu après, le 10 Novembre, Charles X signait l'ordonnance fixant à Montfaucon l'école secondaire ecclésiastique du diocèse de Cahors, et celle qui agréait M. Larnaudie comme supérieur de cet établissement.

4. Cependant toutes les difficultés étaient loin d'être aplanies. Par l'ordonnance du 10 novembre, le roi se réservait de fixer ultérieurement le nombre des élèves qui pourraient être admis dans la maison, et l'évêque avait été expressément averti que les inscriptions du jour de la rentrée ne pourraient être que provisoires. Ces réserves et ces avis n'étaient pas lettre morte. Le 26 novembre, une nouvelle ordonnance limitait le nombre de nos élèves à 220; en outre, la défense de recevoir des externes et l'obligation de porter l'habit ecclésiastique, pour tous ceux qui habitaient la maison depuis deux ans, étaient maintenues. Enfin, l'Université exigeait que ces diverses prescriptions fussent rigoureusement appliquées au Petit Séminaire de Montfaucon, comme l'atteste cette lettre de Mgr d'Haupoul à M. Larnaudie :

— « Monsieur, je vous donne avis que j'ai reçu du » Ministère l'autorisation de recevoir dans mon Petit » Séminaire 220 élèves. Le lendemain, M. le recteur » est venu chez moi pour me dire qu'on lui avait assuré que la maison de Montfaucon en contenait 300. » Je n'ai pas pu lui donner une réponse positive, puisque en effet je ne connais pas exactement le nombre » de vos élèves. Veuillez me le faire savoir au plus tôt. » Il paraît qu'on va vous tracasser, il faut tâcher de se » mettre en règle.

» Pour cet effet, si le nombre des élèves dépasse de » beaucoup 220, il faut supprimer les plus basses » classes et conserver dans leur intégrité les plus élevées, ou bien se débarrasser des élèves qui ont le moins » d'aptitude au travail et de bonne condnite. — Quant au » costume, si les élèves ne sont pas tous en soutane, il » faudrait au moins qu'ils portassent une redingote noire

» ou brune qui pût en tenir lieu. — Enfin, il est im-
» possible de ne pas admettre des externes puisque la
» maison ne peut guère contenir que 60 pensionnaires :
» je l'ai déjà demandé au ministre, et je ne crois pas
» qu'on veuille me tracasser sur ce point. »

Je suis, Monsieur..... etc.

† Paul, év. de Cahors.

M. Larnaudie se conforma par à peu près aux instructions épiscopales. Le chiffre des élèves inscrits était de 253 ; mais sur ce nombre il y a toujours des absents ; on n'eut besoin de renvoyer personne pour se tenir approximativement au chiffre réglementaire de 220.

Quelque temps après, le 2 février 1825, Charles X ayant autorisé le Petit Séminaire à loger en dehors de la maison 160 externes, attendu l'insuffisance des bâtiments, on trouva pareillement le moyen de garder les 194 externes que l'on avait inscrits, en ne tenant pas compte des absents et des élèves originaires de Montfaucon qui résidaient chez leurs parents.

5. L'inquisition administrative se porta ensuite sur un point beaucoup moins vulnérable, quoique, par un sentiment de dignité ou de solidarité entre le clergé séculier et le clergé régulier, on ait hésité à lui donner satisfaction.

Mgr d'Hautpoul écrivait le 21 décembre 1828 à M. Larnaudie.

« Monsieur, Par une nouvelle circulaire, on me
» demande si les supérieurs et professeurs de mon
» Petit Séminaire ont bien rempli les formalités pres-
» crites par l'ordonnance du 16 juin, qui porte que nul

» ne pourra demeurer chargé de la direction ou de
» l'enseignement dans les écoles secondaires ecclésias-
» tiques, s'il n'a affirmé par écrit qu'il n'appartient à
» aucune congrégation religieuse non légalement
» établie.

» Cette déclaration qui a tant occupé l'épiscopat, de-
» vient aujourd'hui toute simple, après la lettre que
» M. l'administrateur de Lyon a reçue de Rome et qu'il
» a communiquée à MMgrs les Cardinaux de Croï et de
» Clermont-Tonnerre ; et vous avez vu qu'au reçu de
» cette lettre ces trois prélats avaient fait leur déclara-
» tion. Il est donc évident qu'aujourd'hui vous devez
» vous soumettre à cette formalité...... »

Il ne paraît pas, malgré les conseils de l'évêque, que M. Larnaudie et les prêtres de son établissement aient fait si bon marché des intérêts et des droits des corps religieux. Voici une nouvelle lettre de Mgr d'Hautpoul, qui témoigne des objections que le personnel tout entier éleva contre les exigences du ministre, et du souci que cette question donnait au vénérable prélat :

« Cahors, 30 décembre 1828.

« Il y a une lettre en chemin qui répond aux ques-
» tions que M. Larnaudie m'adresse dans sa lettre du
» 28. Il verra par cette lettre que je ne suis guère plus
» tranquille que lui ; que j'ai écrit au ministre, que je
» lui fais toutes les objections possibles pour lui prou-
» ver que ma déclaration du mois d'octobre suffit, puis-
» que c'est d'après elle que le Séminaire a été autori-
» sé et le supérieur agréé, etc.... »

— Quelques jours après, le 13 janvier 1829, Mgr

d'Hautpoul permettait à M. Larnaudie et à ses collègues d'espérer qu'ils ne seraient plus inquiétés par la demande d'une déclaration quelconque, tout en les avertissant que si le gouvernement insistait, il serait permis de la donner.

6. Restait à savoir quelle serait la part du Petit-Séminaire de Montfaucon dans la distribution des demi-bourses créées par les ordonnances. Elle fut relativement considérable ; la maison obtint 24 demi-bourses ; c'était un secours de 12,000 francs qui réparti en quarts et demi-quarts de bourse profita à un grand nombre de familles. Malheureusement, on sait que l'institution fut éphémère, et que le gouvernement de Juillet, animé d'un esprit tout différent de celui de Charles X à l'égard du clergé (qui du reste ne lui était guère sympathique), supprima tous les secours alloués précédemment aux Petits Séminaires.

C'est ainsi que les trop fameuses ordonnances de 1828 avaient un instant menacé l'œuvre de M. Larnaudie. — Ce fut le dernier incident un peu mémorable de sa féconde administration, et la dernière des épreuves que la Providence avait voulu lui imposer avant de lui décerner la suprême récompense. Le saint prêtre ne devait pas voir la fin d'une année commencée au milieu de tant et de si graves préoccupations. Sa tâche était remplie, et sa mission touchait enfin à son terme. Comme le bon serviteur de l'Evangile, il avait fait fructifier abondamment le talent qu'il avait reçu ; il allait entrer dans la joie de son Seigneur.

---

§ III. — Mort de M. Larnaudie.

Sommaire : *1. Déclin de sa santé. — 2. Maladie. — 3. Testament. — 4. Mort. — 5. Phénomène céleste. — 6. Sépulture. — 7. Services funèbres et fondation. — 8. Difficultés avec la famille au sujet de sa succession.*

1. Le 12 septembre 1828, M. Larnaudie était entré dans la 57e année de son âge, et jusqu'à cette époque sa robuste constitution n'avait paru se ressentir en rien des approches de la vieillesse. A peine ses traits par moments décomposés, sa démarche devenue beaucoup plus lourde, et la mélancolie à laquelle il se laissait de plus en plus aller, avaient pu avertir ses amis du déclin de sa santé. Nous trouvons également un autre indice de décrépitude en observant son écriture si ferme dans ses premiers cahiers, si indécise et si irrégulière dans les derniers. Certes la tête ne paraît avoir jamais faibli ; mais la main n'obéissait plus aux ordres de la volonté, et quoiqu'elle tremblât peu, elle ne traçait plus que des caractères informes. Cependant ces signes que nous trouvons aujourd'hui si expressifs n'avaient encore frappé personne autour de lui.

Partageait-il la commune illusion ? Peut-être ; cependant l'étrange impatience qu'il avait montrée de voir ses propriétés cédées au diocèse, nous permet de croire que la mort ne pouvait le surprendre. N'est-ce pas aussi par suite d'un triste pressentiment qu'il avait peu à peu résigné en d'autres mains l'exercice de son autotorité, ne conservant que le titre de supérieur de la

maison, et affectant de plus en plus de se renfermer dans ses devoirs de curé et d'économe ?...

2. Quoi qu'il en soit, au mois de mars 1829, M. Larnaudie s'affaissa tout à coup. La machine se disloquait sans qu'on pût bien déterminer ni la source ni le siège du mal. Deux ans auparavant, M. Larnaudie, présidant à la plantation d'une Croix au hameau des Vitarelles, avait été surpris par une pluie d'orage, et avait souffert à la suite, pendant quelques jours, d'un refroidissement. Comme il avait, suivant son habitude, négligé son mal, on crut qu'il subissait les conséquences de sa négligence, et que des soins empressés, quoique tardifs, suffiraient pour le rétablir. Mais un mois se passa sans qu'il se produisît ni un nouvel affaissement ni une amélioration notable. Son entourage ne tarda pas à comprendre qu'il y avait peu d'espoir d'une complète guérison, et le saint prêtre ne fut pas le dernier à soupçonner la gravité de son état. Il entendit l'avertissement du ciel, et le *dispone domui tuæ, cras enim morieris,* le trouva aussi prêt que soumis aux décrets de la Providence.

3. Après avoir dépensé une grande partie de sa fortune personnelle à la fondation de son œuvre et fait agréer depuis longtemps la cession au diocèse de toutes ses acquisitions et constructions, il lui restait encore à disposer d'un capital de dix mille francs, d'un petit mobilier et de quelques centaines de francs qu'il avait en main pour les dépenses courantes. Le 6 avril 1827, il en disposa par le testament suivant dont nous tenons à citer les principaux passages, comme monuments de sa foi, de sa bonté et de sa tendresse fraternelle.

« Au nom de la très sainte Trinité, etc....

» Je remets mon âme entre les mains de mon créateur, et le prie de la recevoir dans sa miséricorde, par les mérites infinis de J. C.

» Etienne, mon frère, me doit dix mille francs, avec le revenu à 4 % depuis le 24 juin 1828. En outre, il est dépositaire d'une somme de 2,480 francs qui m'appartiennent.

» Ma volonté est que de cette dernière somme il soit donné mille francs au Petit Séminaire, s'il continue de rester à Montfaucon, et à cette condition seulement si Monseigneur l'agrée. Des autres 1,000 francs, je donne 500 francs pour faire réparer l'église de Saint-Simon en ornements et linge d'église ; je charge mon frère Etienne de surveiller cet emploi. Sur les 480 restants, je donne 200 francs aux pauvres les plus nécessiteux de Saint-Simon, qui en recevront la valeur en grains ou en habits, sur la désignation de mes deux frères et du curé de la paroisse. Les 280 francs restants, avec 300 francs du revenu de l'année courante, seront employés à faire dire des messes pour le repos de mon âme.

» Quant au capital de 10,000 francs... et au revenu qu'il pourrait y avoir, j'en donne la jouissance à Jacques Larnaudie, mon frère le médecin, à charge par lui de transmettre cette somme (1) de 10,000 francs à la seconde fille de ma sœur, et d'en donner l'administration comme je la donne moi-même à Etienne Larnaudie, notre frère.

» Je donne à M. le vicaire de Montfaucon une petite pièce de terre que j'ai achetée d'un nommé Coculas, à

(1) A cette époque la loi autorisait le substitutions à un degré.

la charge par lui de la vendre et de donner le tiers du prix aux pauvres et les deux tiers pour la sacristie ou l'intérieur de l'église de Montfaucon : ceci, à condition que la Fabrique du dit lieu fera célébrer 24 messes pour le repos de mon âme, 12 services et 12 messes basses.

» Pour les meubles de ma chambre, le linge de corps, malles et livres, je les donne à l'abbé *Mounié*, natif de Saint-Simon, seulement lorsqu'il sera sous-diacre.

» Le peu d'argent qui pourra m'appartenir au Petit Séminaire, et qui est très peu de chose, sera employé à faire acquitter les messes dont je suis chargé et que je n'aurais pas acquittées à l'heure de ma mort.

» A Montfaucon, le 6 avril 1829.

LARNAUDIE, p^tre^ sup.

» Au nom de Jésus-Christ, j'embrasse mes frères et sœurs, et tous mes parents et amis, et me recommande à leur pieux souvenir.

L., p. s. »

4. Quand M. Larnaudie eut ainsi exprimé ses dernières volontés, il se produisit dans son état, comme s'il eût été soulagé d'un grand poids, une légère amélioration qui lui permit de se faire transporter dans sa famille. On espérait que l'air du pays, le régime de la maison natale qui a toujours quelque chose de plus adapté à la nature des malades, et surtout l'absence de toute préoccupation sérieuse, lui feraient quelque bien : c'était une illusion ; M. Larnaudie n'allait chez lui que pour mourir aux mêmes lieux qui l'avaient vu naître. Arrivé à Saint-Simon, il vit son état s'aggraver rapidement. Une pleurésie bien caractérisée vint encore com-

pliquer une situation déjà désespérée, et le malade fut perdu sans ressource.

Au milieu des défaillances de la nature, quels furent les pensées, les paroles et les actes d'un tel prêtre ?... Nous n'avons pour répondre à ces questions que très peu de renseignements. La mort de M. Larnaudie fut humble et modeste comme l'avait été son existence tout entière. C'est ainsi d'ailleurs que meurent la plupart des prêtres ; ils souffrent quelques jours avec une profonde résignation et expirent en priant ; mais rien de tout cela n'étonne de leur part. N'est-ce pas ce qu'ils ont recommandé cent et cent fois aux mourants qu'ils assistaient, et n'est-il pas tout naturel qu'ils confirment par leur exemple leurs propres conseils sur l'art de bien mourir ? Aussi leur mort est-elle ordinairement aussi commune devant les hommes que précieuse devant Dieu.

Nous savons cependant que M. Larnaudie ne témoigna aucun regret de la vie. Ouvrier, non certes de la dernière heure, mais non plus de la première, il aurait pu s'étonner que le soir et la nuit vinssent si tôt, et trouver que le temps de son labeur était bien court. A peine 17 années le séparaient du jour de sa consécration sacerdotale, si grand, si solennel, si plein de joie et d'espérances ; et si la plus longue carrière paraît courte quand on arrive au terme, combien rapides durent paraître aux yeux d'un tel apôtre les 17 ans écoulés d'un sacerdoce fructueux !... Si cependant il eût pu, dans son humilité, s'arrêter à contempler la grandeur de son œuvre et l'état où il la laissait, il aurait eu de quoi se consoler : il n'est pas donné à tous de faire autant de bien, même dans un espace de temps

beaucoup plus long : *consummatus in brevi, explevit tempora multa.*

Aux sentiments de la plus entière résignation, M. Larnaudie joignit les actes de la plus tendre piété. Il ne cessait, dit l'unique témoin que nous ayons pu trouver de ses derniers moments, de réciter des prières, de répéter des oraisons jaculatoires, d'invoquer la miséricorde de Dieu. Il redisait toujours les actes de Foi, d'Espérance, de Charité, de Contrition ; enfin il semblait ne pouvoir assez se recommander aux prières de ses parents, de ses amis et de l'Eglise. Il priait encore, au grand étonnement et à la grande édification des spectateurs, dans le délire de l'agonie, tant la prière était devenue pour lui une sainte habitude ; il ne semble pas que l'esprit du mal ait pu trouver un seul moment favorable pour lui livrer le dernier assaut de la tentation. « *Quid adstas, cruenta bestia ? Nihil in me funeste reperies.* »

Tels sont les sentiments dans lesquels s'éteignit le fondateur du Petit Séminaire de Montfaucon, le 9 août 1829, sur les 8 heures du soir. Il était âgé de 56 ans, 7 mois et 16 jours.

5. Quelques moments après, le ciel était sillonné en tous sens par d'innombrables et fugitives lueurs. Il se produisait un de ces phénomènes connus sous le nom de *pluies d'étoiles filantes*, dont les savants n'ont pas encore donné une explication bien positive et bien certaine, et qui malgré leur retour périodique, remplissent ordinairement le vulgaire d'une superstitieuse frayeur. On sait que c'est précisément dans les nuits du 9 et du 10 août que ces météores apparaissent en plus grand nombre, quoique leur apparition ne soit pas également

remarquable tous les ans. Celle du 9 août 1829, sans être des plus brillantes, frappa vivement l'esprit des habitants de Saint-Simon ; toutefois elle n'eut pas pour eux la terrible signification qu'ils lui auraient attribuée en d'autres temps. Un saint prêtre venait de mourir au milieu d'eux : ils supposèrent aussitôt que le ciel s'illuminait pour célébrer l'entrée de son âme dans la gloire, et au lieu d'une superstitieuse terreur ils n'éprouvèrent qu'une impression de joie et de confiance. Un d'entre eux, le respectable M. Mounié, le vieil ami du prêtre qui venait de rendre son âme à Dieu, se disposait à partir pour Montfaucon afin d'annoncer au Petit Séminaire la triste nouvelle de la mort de son fondateur. Hé quoi, lui dit-on, vous partez à cette heure et vous n'avez pas peur de ces lueurs ? « *N'obès pas poou d'oquell' escloyriéro ?* » — Non, répondit-il, cela veut dire uniquement que M. Larnaudie est un saint, et ce n'est pas pour m'effrayer.

Chose singulière ! Des hommes bien plus instruits et qu'il serait bien téméraire d'accuser de superstition, avaient eu ailleurs la même pensée. Au Petit Séminaire de Montfaucon, quelques professeurs réunis dans le jardin contemplaient avec admiration le brillant phénomène, et devisaient sur les explications que la science s'efforce d'en donner, quand tout à coup l'un d'eux interrompit l'explication commencée. « Ce que vous appelez une *pluie d'étoiles filantes*, dit-il, est pour moi tout autre chose. C'est un signe du ciel. M. Larnaudie doit être mort à cette heure, et le ciel s'illumine en son honneur. Vous saurez demain si je me trompe ! » En toute autre circonstance, une telle interprétation du spectacle qui s'offrait à tous les regards eût paru

faire plus d'honneur à la religion de son auteur qu'à ses connaissances astronomiques ; en ce moment tous ceux qui l'entendirent en furent très frappés ; malgré eux ils se sentirent portés à l'adopter, et pas un ne douta de la perte immense que la maison venait de faire.

On avait du reste les plus graves motifs de l'appréhender. Le soir même on avait reçu des nouvelles de l'état du malade qui ne laissaient aucun espoir, et trois des directeurs venaient de partir pour Saint-Simon. Ils ne rencontrèrent pas M. Mounié qui arrivait à pied par des chemins de traverse, et eurent en arrivant la douleur, à laquelle ils s'attendaient, de ne plus trouver que la dépouille inanimée du vénérable supérieur.

6. Regardé et respecté comme un saint dès son vivant, M. Larnaudie devait recevoir après sa mort des témoignages bien plus remarquables encore de l'estime et de la vénération universelles. Lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, la piété fraternelle et la sympathie des habitants de Saint-Simon se disposèrent sans retard à lui faire des obsèques en rapport avec sa naissance, son caractère et la haute considération dont il était environné. Les translations de corps étant à cette époque très inusitées et très rares, il ne venait à l'esprit de personne que le Séminaire et la paroisse de Montfaucon pussent réclamer sa dépouille mortelle, et la douleur autant que la surprise furent grandes quand M. Derruppé et M. Bonhomme, après avoir prié au chevet du défunt, déclarèrent qu'il devait être enseveli au milieu de ses ouailles et reposer auprès de cette chère maison à laquelle il avait voué sa carrière sacerdotale tout entière. Cette déclaration fut appuyée le lende-

main par une lettre du maire de Montfaucon qui réclamait le corps de M. Larnaudie et se chargeait de toutes les démarches nécessaires pour sa translation à Montfaucon. On nous assure que la population de Saint-Simon, persuadée que le tombeau de M. Larnaudie serait une puissante protection pour le lieu où il reposerait, voulait s'opposer de vive force à ce qu'elle regardait comme une violation de son droit ; mais en cette matière, la volonté de la famille devait faire loi, et les frères de M. Larnaudie ne crurent pas pouvoir s'opposer aux vœux si naturels et si légitimes du Petit Séminaire qu'il avait fondé et de la paroisse qu'il avait administrée. Tout fut donc disposé pour que les obsèques pussent avoir lieu le lendemain à Montfaucon.

Il fut d'abord convenu qu'après un office funèbre célébré dans l'église du lieu, le corps de M. Larnaudie serait transporté sur les épaules des habitants de Saint-Simon, jusqu'à moitié chemin de Montfaucon, et que là ses paroissiens se chargeraient du précieux fardeau ; mais dans la journée ce dessein dut être modifié pour satisfaire au pieux désir des habitants de Lunegarde, qui réclamaient comme un honneur de le porter eux-mêmes sur le territoire de leur paroisse, et voulaient à tout prix qu'il reposât quelques instants dans leur église.

C'est ainsi, en effet, que les choses se passèrent. Parti de Saint-Simon vers les 3 heures du soir, le cercueil fut déposé par ses premiers porteurs au hameau du *Bon Temps*, puis transporté par les habitants de Lunegarde dans leur église où un second nocturne fut chanté, et de là jusqu'à Beaussac, où l'attendait un groupe nombreux d'habitants de Montfaucon. Ceux-ci

le prirent à leur tour sur leurs épaules et continuèrent en pleine nuit le triste voyage.— Au lac de Campagnac, ils trouvèrent une Division du Petit Séminaire, celle des grands. Les plus forts d'entre les élèves s'offrirent à relayer de temps en temps les porteurs, et le convoi sans cesse grossissant atteignit bientôt le hameau des Vitarelles où se trouvaient le reste de la paroisse et la division des petits : il était près de onze heures du soir. Enfin on entra dans l'église trop petite, même à cette heure tardive, pour contenir l'immense flot de la population. C'est là que le corps de M. Larnaudie fut déposé au milieu d'une forêt de cierges, pour attendre le jour suivant. Les cloches qui avaient sonné le glas funèbre pendant toute la journée et une partie de la nuit se turent alors pour quelques heures. On raconte que l'une d'elles s'était rompue et qu'on avait cependant continué de la sonner à toute volée, ses sons enroués ne s'harmonisant que mieux avec le deuil qu'elle exprimait.

Le lendemain eurent lieu les obsèques solennelles. Pour satisfaire aux vœux des habitants de Montfaucon, il fallut que M. Larnaudie fût porté en procession dans toutes les rues de la ville, comme pour donner une spéciale bénédiction à toutes les familles. Puis sa dépouille mortelle descendit au tombeau.

Quelques-uns auraient désiré que, suivant un pieux usage, M. Larnaudie fût enseveli dans son église ; mais dans la circonstance, on ne jugea pas que cela fût possible. Du reste, s'il avait été curé de Montfaucon, il avait été avant tout supérieur du Petit Séminaire, et le temps allait venir où la maison ayant enfin une chapelle particulière, le tombeau de M. Larnaudie caché dans l'église de Montfaucon, eût été séparé de sa chère

communauté. Le fondateur du Petit Séminaire fut donc, enseveli au milieu du cimetière commun, où la reconnaissance de la paroisse et de l'établissement se réservait de l'honorer encore mieux.

En effet quelque temps après, sur le terrain que la commune concédait à perpétuité à ses restes vénérés, le Petit Séminaire faisait construire un petit monument carré qui subsiste encore avec ces inscriptions composées par M. Derruppé :

HIC JACET
I. F. GVIDO. LARNAVDIE
MINORIS. SEMINARII
DE. MONTFAVCON
SVPERIOR. ET. FVNDATOR
PARŒCIÆ. RECTOR
SACERDOTVM. NORMA.

MATVRVS. CŒLO
VITAM
LABORIBVS. EXERCITAM
CLARAM. VIRTVTIBVS
MELIORE. VITA. COMMVTAVIT
IX. DIE. AVGVSTI
ANNO. MDCCCXXIX.

SANCTA
GLORIFICAVIT
ET
MVLTIPLICAVIT
VASA
SANCTORVM

SEMINARIVM. MŒRENS
HOC. MONVMENTVM
POSVIT.

7. Ces démonstrations de regret et de reconnaissance ne furent pas éphémères. Le Petit Séminaire de Montfaucon a gardé longtemps vivant le souvenir de son

ancien supérieur. Tous les ans, pendant trente ans, l'anniversaire de sa mort a été célébré par un service solennel pour le repos de son âme. C'est seulement après 1860 que cet acte de piété fut jugé superflu et qu'on trouva plus opportun de prier un tel prêtre que d'invoquer pour lui la clémence de Dieu. L'anniversaire solennel fut alors supprimé et l'on se borne depuis à célébrer pour lui le premier des services qui se font tous les ans, pendant le carême, pour les bienfaiteurs de la maison.

8. Peu de temps après la mort de M. Larnaudie, une légère contestation s'éleva entre ses héritiers naturels et le Petit Séminaire, au sujet de divers objets qu'il avait acquis depuis peu pour la maison, et dont l'énumération n'était ni ne pouvait être contenue dans sa donation de 1824. M. Delpon, consulté sur cette question par M. Derruppé, établit que M. Larnaudie avait fait ces acquisitions comme économe du Petit Séminaire, et que, pour en réclamer la propriété, il incombait aux héritiers de prouver le contraire. Mais ceux-ci n'insistèrent pas. Après quelques réclamations auxquelles de mauvais conseils les avaient sans doute poussés, ils se désistèrent absolument ; ils avaient compris que leur parent, en dehors des dix mille francs, restes de son patrimoine dont il n'avait pas voulu les frustrer, leur laissait encore un magnifique héritage dans ses exemples de vertu et dans sa glorieuse et sainte mémoire.

LIVRE III

HISTOIRE
DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON
SOUS LA DIRECTION
DE M. DERRUPPÉ

CHAPITRE I

ADMINISTRATION DE M. DERRUPPÉ

§ I. — Vie de M. Derruppé jusqu'à son ordination au sacerdoce.

SOMMAIRE : *1. La famille Derruppé, du Peyrou. — 2. Naissance et premières années de M. Derruppé. — 3. M. Derruppé à l'école du Trépadou. — 4. M. Derruppé au Grand Séminaire de Cahors. — 5. Première année à Montfaucon. — 6. M. Derruppé à St.-Sulpice et à Issy. — 7. Ordinations. — 8. Retour dans le diocèse et à Montfaucon. — 9. Relations avec sa famille. — 10. Dévotion à Notre-Dame de l'Ile.*

Le successeur de M. Larnaudie était désigné d'avance et d'une voix unanime ; il était du reste en fonctions depuis longtemps : ce devait être M. Derruppé. Mais

avant de raconter les actes de sa longue administration, on nous saura gré de reprendre un peu plus haut l'histoire de ce saint prêtre, et de faire connaître les premières années d'une si belle vie.

1. Quand, après avoir visité le sanctuaire de Notre-Dame-de-l'Ile, le voyageur arrive au sommet de cette montagne que les habitants de Luzech considèrent comme l'emplacement de l'antique Uxellodunum, il voit tout à coup se dérouler à ses pieds une immense et magnifique plaine. Tout autour, un vaste amphithéâtre de côteaux élevés et dominant presque à pic le cours du Lot, était autrefois recouvert de fertiles vignobles ; maintenant, hélas ! il n'offre plus aux regards que ses flancs tristement dénudés. Mais le fléau n'a pu détruire les magnificences de la plaine, ses champs et ses bosquets, ses prairies et ses jardins, ses hameaux et ses villas dont le spectacle inspirait pendant le dernier siècle, à Lefranc de Pompignan, des chants dignes de Lamartine. Au nord-est, sur la rive gauche du Lot, et à un kilomètre environ de Luzech, on aperçoit une maison du plus bel aspect, dont les murailles blanches et le toit d'ardoise percent facilement à travers un massif de verdure : c'est le hameau du *Peyrou*, c'est la maison natale de M. Derruppé.

La famille Derruppé habite le Peyrou de temps immémorial, sans doute depuis plusieurs siècles, s'il est vrai que, comme la plupart des familles nobles, elle tire son nom de la terre qu'elle occupait. Il existe en effet des actes authentiques où elle est désignée sous le nom de *de Rupe* (avec la particule séparée), traduction manifeste du mot patois *del Peyrou*. Elle paraît aussi avoir toujours occupé un rang distin-

gué parmi les autres familles du pays : un de ses membres fut abbé d'Uzerche et en même temps vicaire général de l'évêque de Cahors, plusieurs siècles avant celui que nous avons connu. (1)

A la fin du siècle dernier, et vers l'époque où éclatait la Révolution, le chef de cette maison, M. François Derruppé, avocat, épousait mademoiselle Marie Massabie. Il en eut six enfants, dont l'aîné, M. Prosper Derruppé devait conserver et transmettre à ses descendants la propriété du Peyrou ; le deuxième, désigné dans sa famille par son prénom de Cyprien, fut le saint prêtre dont nous avons à raconter la vie.

2. François-Marie-Cyprien Derruppé vint au monde le 7 décembre 1795 et reçut le lendemain au baptême le nom de Marie, en l'honneur de l'Immaculée Conception. Il fut ensuite confié aux soins d'une nourrice habitant Douelle, qu'il aima toujours depuis presque à l'égal de sa mère. On raconte de son amour filial envers cette pauvre femme, qui parvint à un âge très avancé quelques traits véritablement charmants. Ramené par elle à l'âge de deux ans et demi dans la maison pater-

(1) L'histoire mentionne plusieurs personnages qui ont porté le nom de *de Rupe* ; presque tous étaient des gens d'église. Ce sont :

1° Auger *de Rupe*, qui vivait en 1303 et dont le nom figure dans l'histoire des abbés du monastère de Nisors. 2° Bernard *de Rupe*, qui signa comme témoin dans un acte passé en 1160, à côté d'un Bertrand de l'Ile, simple soldat. 3° Géraud *de Rupe*, prieur de Molières, en 1286.

N'est-ce pas encore cette famille qui, pendant le XVIe siècle, fournit à l'abbaye de Glanic, dans le diocèse de Tulle, presque une dynastie de prieurs, savoir : 1° en 1511, frère Bernard *del Peyrou* ; 2° en 1537, frère Jean *del Peyrou* ; 3° en 1550 frère Bernard *del Peyrou* ? Il serait à désirer que quelque patient érudit voulût bien éclaircir cette question.

nelle, il refuse obstinément de la quitter, et on se voit obligé de le laisser repartir en sa compagnie ; pendant plusieurs mois, il s'obstine constamment à vouloir demeurer en nourrice, et la seule menace de retourner au Peyrou suffit pour le plonger dans la désolation. Rendu enfin à sa famille, malgré ses larmes, il revient peu à peu de son illusion, sans rien perdre de sa tendresse pour celle dont il avait sucé le lait ; plus tard enfin, devenu étudiant, prêtre, et supérieur du Petit Séminaire, il se faisait encore un devoir de lui rendre visite, et ne croyait pas s'abaisser en s'asseyant à sa table, en acceptant dans sa cuisine un modeste déjeuner, et en l'appelant toujours du doux nom de maman.

Après ces traits, qui ne s'attend à lire ici, comme dans la vie de presque tous les saints, que le jeune Cyprien Derruppé donna dès sa première enfance des présages non équivoques de sa future sainteté ?... Ce serait pourtant une erreur manifeste et que démentirait une tradition trop bien accréditée pour n'être pas certaine. Il est avéré, et sa famille le reconnaît avec tous les habitants de Luzech, que durant son enfance M. Derruppé fut d'une turbulence extrême, et d'une espièglerie que sa vive intelligence ne laissait pas que de rendre redoutable. Souvent du reste, ses tours de gamin ne furent pas inoffensifs et eurent de graves conséquences. Par exemple, l'émoi fut vif dans la petite ville de Luzech quand on apprit que, par sa faute, le sanctuaire de l'Ile venait d'être saccagé : son pauvre précepteur (M. l'abbé Magne, simple clerc, originaire du Rouergue) ayant perdu la tête, il avait fallu se rendre maître de sa personne et l'attacher avec des cordes.

Vaine précaution si on ne veillait en même temps sur son élève. En effet, le jeune Cyprien ne pouvait manquer cette occasion de faire un mauvais coup. Se laissa-t-il persuader et toucher inopportunément par son malheureux maître, ou crut-il de son devoir de défaire ce que les autres avaient fait ?... Nous ne savons : toujours est-il qu'il délia le forcené. Celui-ci ne fut pas plus tôt libre qu'il s'élança dans les champs, courut droit devant lui, franchit la rivière et se dirigea vers le sanctuaire de l'Ile. En quelques instants tous les meubles sont bouleversés, les dégâts accumulés et l'image même de la Madone, horriblement défigurée. Quand on parvint à enchaîner de nouveau le malfaiteur inconscient, il n'avait plus rien à briser. Pour comble de maux, il dénonça son libérateur qui dut recevoir une bonne correction; mais le mal était fait et presque irréparable.

L'infortuné précepteur rendu à sa famille ne fut pas remplacé dans la maison Derruppé, et Cyprien dut aller chaque jour, avec ses frères, à l'école publique de Luzech. Ce n'était pas le moyen de le discipliner. Le besoin de se remuer et d'agir qui le dominait n'étant plus contenu, n'en devint que plus impérieux, et son père lui-même en fut bientôt effrayé. Certes, il y eut bien de quoi le préoccuper, quand il apprit un jour, par hasard, que son fils trouvant trop long ou trop vulgaire le long détour qu'il fallait prendre pour aller passer sur le pont, avait l'habitude pendant l'été, de franchir le Lot à la nage, sans consulter ni le thermomètre ni l'horloge.

La crainte des périls que courait le jeune imprudent et que de simples remontrances ne suffisaient pas sans

doute à conjurer, fit hâter son départ pour le collège.

3. Mais à quels maîtres confier un tel enfant ? M. François Derruppé n'avait le choix qu'entre le lycée dont il se défiait, et quelqu'une de ces écoles de presbytère, alors nombreuses, comme nous l'avons vu, mais où l'on n'apprenait que le strict nécessaire pour se préparer à entrer dans l'état ecclésiastique. Une d'elles pourtant paraissait assez bien organisée ; elle réunissait déjà de nombreux élèves appartenant aux meilleures familles et avait reçu le titre *d'école supplémentaire au Petit Séminaire* : c'était l'école de M. Monceret, au Trépadou. M. Derruppé se décida pour cette dernière ; il présenta son fils à M. Monceret en l'avertissant loyalement des tendances de l'élève et en lui faisant part des inquiétudes que lui inspirait à lui-même une turbulence si effrénée. M. Monceret ne se montra ni effrayé ni embarrassé de la perspective d'une telle éducation : il connaissait les enfants. — « Cette turbulence et ces espiègleries, dit-il, révèlent seulement une prodigieuse activité ; il ne s'agit que de la bien diriger ; si l'enfant est intelligent et s'il a du cœur, nous en tirerons quelque chose de bon ; je dis plus : vous verrez qu'il deviendra un homme et qu'il fera merveille. » L'avenir devait pleinement justifier ces prévisions.

Cyprien Derruppé fut donc inscrit au nombre des élèves de M. Monceret : c'était en 1808. L'excellent maître vit bientôt qu'il ne s'était pas trompé en lui supposant une vive intelligence et un excellent cœur ; aussi le prit-il bientôt tendrement en affection, et tandis que ses autres élèves étaient pour lui M. de Laborie, M. de Saunhac, M. de Tulle, M. Chaline, M. Mousset,

etc., le nouveau venu était appelé tout familièrement par son prénom de Cyprien.

Avec cela, l'ère des difficultés s'était aussi ouverte dès les premiers jours, et l'application du jeune élève laissa d'abord notablement à désirer. On possède encore la série de ses notes qui dans les débuts ne sont rien moins qu'édifiantes. A côté des notes *Bien*, qui sont rares, il y a des notes *Mal* qui coudoient les premières d'un peu près et trop souvent.

Il en fut ainsi jusqu'au jour où le turbulent écolier dut songer sérieusement à sa Première Communion. Ce grand acte dont il comprit toute l'importance, et auquel il se prépara avec un soin extraordinaire, fut pour lui le principe d'un changement profond et d'une transformation complète. Il ne se contenta pas alors de changer de vie et d'amender le présent, il commença de songer à l'avenir et il annonça tout à coup l'intention de devenir prêtre. Cette heureuse pensée, fruit d'une Première Communion admirablement fervente, fut considérée par des parents chrétiens comme une marque de sérieuse vocation ; ils furent heureux d'espérer qu'un de leurs fils se consacrerait à Dieu, et que ce serait précisément celui-là même dont les premières années leur avaient causé tant d'inquiétudes.

Pour réaliser son dessein, le jeune Cyprien Derruppé n'avait pas à changer de maison ; il était à l'école d'un prêtre modèle, dans une école *supplémentaire au Petit Séminaire.* Il résolut d'y achever ses études et en effet il n'eut jamais d'autre maître dans les lettres latines et françaises que M. Monceret. Un jour cependant il se vit menacé d'être obligé de le quitter : c'était en 1809, lorsque M. Monceret fut mis en demeure de se confor-

mer aux règlements de l'Université. L'excellent maître n'était nullement disposé à subir une telle loi, et il prit le parti de fermer sa maison plutôt que de se soumettre aux règlements de ce qu'il appelait la *Synagogue de Satan*. En effet, il renvoya à Mgr de Grainville le titre officiel de son école, et congédia tous ses élèves excepté les trois qu'on ne pouvait aucunement l'empêcher de garder ; comme on le pense bien, le jeune Derruppé fut de ce nombre.

A partir du jour de sa Première Communion, son application fut constante et ses progrès extrêmement rapides. Nous avons déjà fait connaître le système d'éducation de M. Monceret, et la préférence qu'il donnait aux lettres chrétiennes sur les monuments de la littérature profane. M. Derruppé fut ainsi nourri dès son enfance des textes de l'Écriture et de la doctrine des Pères.

Au lieu de traduire Virgile et Horace, il traduisit les livres de la Bible, et ne s'en trouva pas trop mal. Ce latin de la Vulgate, qu'on traite de barbare, et cette langue des Pères qui appartient à la décadence, ne furent nuisibles ni à son goût ni à son style. Qui ne sait avec quelle facilité, quelle correction et quelle élégance M. Derruppé maniait la langue latine ? En français il écrivait aussi fort bien : ses lettres sont écrites généralement au courant de la plume et avec une grande simplicité, mais aussi avec une pureté et une concision qui ont souvent excité l'admiration des connaisseurs. Son style, il est vrai, manque un peu de couleur ; mais ce n'est point la faute du modèle sur lequel il s'est formé ; ce défaut s'explique beaucoup plus facilement, à notre avis, par la tournure de son

esprit plus juste que brillant, très avide de clarté, mais peu soucieux des ornements. Il aurait cru manquer à la modestie en sacrifiant quoi que ce soit aux grâces et aux muses.

4. Après avoir gardé son jeune élève pendant 5 ans, M. Monceret jugea ses études littéraires terminées, et M. Derruppé se disposa à entrer au Grand Séminaire de Cahors : il y fut reçu au mois de novembre 1813.

De son séjour dans cette maison il ne nous reste que très peu de monuments : ce sont ses rédigés de théologie, dont la perfection n'a rien qui puisse nous étonner, et trois lettres à sa famille qui nous paraissent singulièrement intéressantes.

La première, datée du 12 juillet 1815, a un caractère tout politique et nous montre en M. Derruppé un ardent légitimiste. On verra par l'extrait suivant quelles étaient aussi les dispositions des esprits à Cahors, vingt jours après la bataille de Waterloo, et pendant cet intervalle qui sépara les cent jours de la seconde Restauration :

« Mon très cher père, je remettrais avec plaisir à
» demain à vous écrire, si je croyais de nouveau trouver
» quelque occasion, car nous espérons avec toute la ville
» que notre joie sera alors à son comble, et que les lam-
» beaux aux trois couleurs cèderont dans la journée la
» place au drapeau blanc. Il n'eût pas tant tardé à être
» arboré sans les soldats qui causèrent hier un grand
» trouble dans la ville, mais cependant à la gloire des
» royalistes. Quelques quartiers promenèrent le drapeau
» blanc; tous les officiers et soldats furent hués toute la
» matinée par les cris de vive le Roy, à bas Bonaparte ! etc
» Les femmes les accompagnaient à la caserne en dan-

» sant et en faisant retentir les mêmes cris. Un général qui
» venait de Paris, et qui avait couché ici la nuit précé-
» dente se vit environné, lorsqu'il monta dans sa voiture
» pour partir, d'une multitude de personnes qui lui firent
» entendre tous les cris qui peuvent faire enrager un
» bonapartiste. Les officiers et les soldats furieux voulu-
» rent dissiper la multitude et faire cesser les cris ; ils
» employèrent pour cela toutes sortes de menaces, la
» force même, et il y eut un jeune homme blessé à la
» joue d'un coup de baïonnette. Au moment d'être as-
» sommés, les officiers furent de leur propre autorité
» chercher le régiment qui réussit, comme vous pensez
» bien, à dissiper le rassemblement. De son côté le géné-
» ral fit de fortes réprimandes aux officiers, pour avoir
» fait ainsi marcher les soldats sans son ordre, et les fit
» tous retirer honteusement. On croit que le préfet qui
» toujours, même hier, s'est assez mal montré, ne tar-
» dera pas à s'enfuir... »

Le 24 juillet de l'année suivante, le père du jeune séminariste reçut à la fois deux lettres, l'une de son fils, l'autre de M. Solacroup, supérieur du Grand Séminaire. Trop jeune pour entrer dans les ordres sacrés, et effrayé, comme nous le verrons bientôt, à la pensée des redoutables obligations de la vie sacerdotale, l'abbé Derruppé avait formé le projet d'aller perfectionner au Grand Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, son éducation cléricale ; il s'agissait d'obtenir de son père l'autorisation indispensable, et les nouveaux sacrifices que ce projet allait rendre nécessaires. Supposant avec raison que sa demande rencontrerait quelque opposition, il avait jugé prudent de la faire précéder et appuyer par les encouragements du vénérable supérieur.

La lettre de celui-ci fait trop d'honneur à M. Derruppé pour que nous puissions nous dispenser de la citer.

« Cahors, le 24 juillet 1816.

» Monsieur,

» Il y a bien longtemps que M. Cyprien m'a fait con-
» naître le désir qu'il aurait d'aller continuer ses étu-
» des au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et qu'il
» me presse de vous écrire pour vous engager à lui
» accorder cette faveur... Je ne doute pas, monsieur,
» que l'amour que vous avez pour cet enfant ne vous
» engage à le satisfaire sur ce point, à moins que l'état
» de vos affaires n'y opposât un obstacle insurmonta-
» ble. Rien de plus légitime et qui doive vous faire
» plus de plaisir que l'objet de sa demande ; il soupire
» après l'éducation ecclésiastique la plus parfaite, et
» ses talents naturels, joints aux excellentes qualités
» dont Dieu l'a favorisé, ne laissent aucun doute qu'elle
» doive être couronnée par les plus heureux succès et
» le mettre à même de rendre un jour les plus grands
» services à l'Eglise... De pareils motifs ne sauraient
» vous être indifférents.

» Il est vrai que les frais d'éducation sont considéra-
» bles à Paris, mais outre qu'une éducation distinguée
» ouvre souvent la porte à des emplois qui dédomma-
» gent abondamment des avances qu'elle a nécessitées,
» il y a tout lieu de croire qu'on obtiendra pour lui un
» rabais sur le prix de la pension. On a déjà fait des
» démarches pour cela auprès de M. le supérieur de
» Saint-Sulpice, et on espère qu'elle sera réduite à 500
» francs : cette somme n'excède pas vos facultés.

» ...Quelle satisfaction pour votre fils s'il apprenait
» que ses vœux sont exaucés ! il ne se possèderait pas
» de joie, et j'avoue que je n'y serais pas indifférent,
» par l'affection que je lui porte.

» J'ai l'honneur, etc.

» SOLACROUP, sup[r] du Séminaire. »

A ces motifs si flatteurs que le vénérable supérieur invoquait à l'appui de sa demande, M. Derruppé en ajoutait lui-même quelques autres d'une nature toute différente :

« Mon très cher père, disait-il, je ne doute pas que si
» vous connaissiez les avantages que me procurerait
» un séjour de deux ou trois ans à Saint-Sulpice, vous
» ne cédassiez à mes vœux. Autrement, je vais être
» employé à professer dans quelque Petit Séminaire
» quelque classe de *Rosa* ou de *Qui Quæ Quod,* et perdre
» par conséquent un temps précieux... Voyez donc si
» mon instruction actuelle serait suffisante pour remplir
» dignement tous les devoirs du saint ministère... Si
» vous me refusiez la grâce que j'implore, comment
» concilier votre refus avez l'intérêt que vous prenez à
» moi ?... Vous allez me dire que la dépense vous
» arrête ; mais ne la feriez-vous pas si vous m'engagiez
» dans le mariage ? Au reste, je ne prétends pas que la
» famille en souffre ; j'y sacrifierai très volontiers une
» partie de ce qui pourrait me revenir... Je n'ajoute
» plus rien, si ce n'est que j'espère beaucoup de votre
» bonté.

» En attendant, etc.

» CYPRIEN DERRUPPÉ. »

5. Hélas ! des vœux si ardents ne devaient pas être

exaucés, et l'année suivante (1816-1817) nous trouvons M. Derruppé à Montfaucon, professeur, non de *Rosa* ou de *Qui Quœ Quod*, comme il l'avait annoncé, mais de troisième, c'est-à-dire de la *seconde division*.

Un témoin oculaire nous a parlé de l'heureuse impression que ce jeune maître produisit dès son arrivée, sur M. Larnaudie et sur la naissante communauté ; il fut entouré aussitôt non seulement d'affection, de confiance et d'estime, mais encore de considération et de respect ; et cependant il n'avait pas encore 21 ans accomplis et il n'était que simple clerc tonsuré ; mais il sut toujours, dans sa simplicité, garder sa dignité et commander la vénération. Quarante ans après, au couvent de Lacapelle-Marival qu'il visita souvent comme vicaire général, les jeunes élèves lui donnèrent le surnom de « *Père Respect* » ; ce beau surnom, il en était digne à l'âge de 20 ans.

Cependant, quoiqu'il eût évité heureusement l'enseignement du *Qui Quœ Quod*, M. Derruppé n'avait pas renoncé définitivement à son projet d'aller refaire sa théologie à Saint-Sulpice, et il eut un nouveau motif à invoquer auprès de l'autorité paternelle, lorsque M. Larnaudie, appréciant du premier coup d'œil ses éminentes qualités, lui eut exprimé le désir de le voir se dévouer à son tour à la belle œuvre du Petit Séminaire. Une tradition veut que M. Larnaudie ait envoyé lui-même M. Derruppé à Paris pour s'y préparer à l'enseignement de la philosophie ; il est plus vraisemblable qu'il se borna à l'encourager dans son dessein. Toujours est-il que de nouvelles instances auprès de son père furent enfin couronnées d'un plein succès.

6. Il partit du Peyrou le mercredi 22 octobre 1817. Le voyage dura six jours entiers, au bout desquels il débarquait enfin à Paris. Pour raconter ses premières impressions, nous sommes heureux de lui céder encore la parole.

« Paris, le 10 novembre 1817.

» Mon très cher père,

» Je ne doute pas qu'il ne vous tarde de recevoir de » mes nouvelles : j'en juge d'après l'impatience où je » suis moi-même d'en recevoir de toute la maison... » Le voyage ne m'a point fatigué. J'ai toujours été avec » un anglais avec lequel nous étions bons amis. Il y a » presque toujours eu des militaires dans la diligence, » mais je n'en ai éprouvé aucun désagrément, si ce » n'est qu'ils n'étaient pas en apparence très dévots.

» J'arrivai fort à propos à Paris, car peu de temps » après le roy devait sortir des Tuileries avec toute la » cour pour aller présider à l'inauguration de la statue » d'Henri IV. Vous pensez bien que je voulus le voir... » j'eus en effet cet honneur ; je vis en même temps » plusieurs membres de la famille royale avec les diffé- » rents ordres militaires. La foule était immense; on ne » savait où passer. Cette affluence de gens, jointe aux » courses qu'il me fallut faire pour remettre les paquets » dont j'étais chargé, me rassasièrent de Paris dès le » premier jour.

» Je fus, le soir, me présenter chez M. Duclaux qui » me reçut avec sa bonté ordinaire... Je croyais, comme

» vous le pensiez également, qu'il m'enverrait à Issy ;
» mais il a jugé à propos que je restasse à Saint-Sulpice.

» On m'avait dit beaucoup de bien de cette maison, » et je vois de mes propres yeux qu'on n'exagérait pas. » M. Duclaux est l'homme le plus respectable et le » plus respecté qu'on puisse voir ; il est rempli de » sainteté, de douceur, de bonté, et il est de l'accès le » plus facile... Il y a dans le Séminaire beaucoup de » piété, de simplicité, une grande union et de l'attention pour les nouveaux venus... Il y a dans l'un et » l'autre Séminaire neuf Quercynois. Je ne vous donnerai pas de nouvelles de ce qui se passe dans Paris, » car quoique nous l'habitions, c'est comme si nous » étions à cent lieues ; je connaissais bien mieux à » Montfaucon les affaires que je ne fais ici...

» Je puis vous assurer que vous m'êtes toujours présents, et que je suis, etc.

» Cyprien DERRUPPÉ, c. t. »

La passion de l'étude et une sainte avidité de la science sacrée avaient seules conduit M. Derruppé à Saint-Sulpice ; dans ces conditions il serait superflu de dire avec quelle ardeur il se mit au travail. Il eut pour maîtres M. Carrières, qui entretint avec lui jusqu'à sa mort une correspondance suivie ; M. Boyer, l'ami de M. de Bonald et l'oncle de Mgr Affre ; et le savant M. Mollevaut qui fut professeur de morale à Saint-Sulpice avant de prendre la direction de la *Solitude* d'Issy. Au-dessous de ces maîtres, M. Derruppé put également voir à l'œuvre quelques-uns de leurs disciples les plus brillants, qui se lièrent avec lui d'une sainte et étroite

amitié ; citons, entre autres, celui qui fut depuis le Cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, et M. Laloux qui ne devait pas tarder à devenir à son tour une des lumières de l'Eglise de France. Il se montra bientôt le digne élève de ces éminents professeurs et le digne émule de tels condisciples. Les uns et les autres le prirent en grande estime ; il est curieux de voir sur ce point son humilité aux prises avec la vérité et avec son désir de satisfaire une curiosité bien légitime.

Le 17 avril 1818, il écrivait à ses parents :

« Vous me témoignez désirer que je vous apprenne » la manière dont je suis vu de mes supérieurs et sur- » tout de M. Montaigne. Ce dernier, étant dans un état » de souffrance qui augmente toujours, ne peut guère » savoir quels sont mes progrès ; cependant je le vois » de temps en temps et il me témoigne un assez grand » attachement. Il ne manque pas de me charger de le » rappeler à votre souvenir. Quand à M. Duclaux, je » crois qu'il est content de moi. Au reste, je ne perds » pas mon temps... Je ne dois pas m'attendre à briller » parmi mes condisciples, parce qu'il y en a un très » bon nombre qui ont des talents bien supérieurs aux » miens et beaucoup plus de facilité que moi ; mais je » suis persuadé que vous serez contents de moi, pourvu » que je fasse ce que je puis. »

Après deux ans d'études à Saint-Sulpice, M. Derruppé reçut de la part de ses maîtres un témoignage de confiance dont sa modestie elle-même ne put réussir à diminuer la portée. Vers le milieu de l'année 1820, il fut invité à passer du rang des élèves au rang des maîtres et chargé du cours de philosophie à Issy.

Nous n'avons pas la lettre par laquelle il annonça cette nouvelle à ses parents, et nous croyons que c'est à regretter ; mais la lettre suivante contient quelques réflexions qu'on ne peut lire sans jouir un peu de son embarras.

« Issy, 6 mars 1820.

» Je suis bien aise du contentement que vous avez
» eu en apprenant l'emploi dont on m'a fait l'honneur
» de me charger. On a la bonté de me le continuer
» encore. On aurait tort d'avoir chez nous une plus
» haute estime de moi à l'occasion de cet emploi, car
» je vous assure que les difficultés que j'y éprouve se-
» raient bien plus propres, si j'avais de l'humilité, à
» me convaincre de mon insuffisance, qu'à me faire
» concevoir les moindres sentiments d'estime de moi-
» même. Mais quelque indigne que je fusse de cet em-
» ploi, Dieu qui est si bon a daigné permettre que M. le
» supérieur m'en chargeât, afin de me délivrer peut-être
» de l'embarras où je me trouvais au commencement
» de l'année. Heureusement je ne suis pas seul chargé
» de la philosophie ; car outre les deux classes que je
» fais par jour, il y a par semaine quatre conférences
» de philosophie qui sont faites par deux messieurs du
» Séminaire et qui sont incomparablement plus en état
» que moi. On les nomme : maîtres de conférences. »

Le lecteur aura sans doute remarqué le passage de cette lettre où M. Derruppé parle à son père de quelques embarras qu'il a éprouvés dans les commencements de 1820. Quoique l'on pût donner plusieurs sens à ce mot, il n'est pas douteux à nos yeux qu'il ne dési-

gne ces difficultés de conscience et ces scrupules dont il eut tant à souffrir encore dans la suite. Ceci nous amène à parler de ses ordinations et des délais qu'il apporta à entrer dans les ordres sacrés.

7. A Cahors, M. Derruppé n'avait consenti qu'à recevoir la tonsure. Comme après ses trois années de Séminaire, il n'avait pas encore l'âge requis pour le sous-diaconat, on s'étonna peu de ne pas le voir avancer même dans les ordres mineurs. Toutefois lorsqu'on le vit passer la 22e année de son âge à Montfaucon sans avancer encore, sa famille commença à s'inquiéter, et peut-être faut-il attribuer à cette préoccupation la liberté qui lui fut enfin donnée en 1817 d'entrer à Saint-Sulpice.

A quoi tenaient ces retards ?... L'explication nous en a été donnée une première fois par M. Carayol, son disciple préféré, son successeur à Montfaucon et son confident intime pendant les dernières années de sa vie.

— « Le démon, dit M. Carayol, pressentait le bien » immense qu'un tel prêtre devait un jour faire aux » âmes, soit directement par ses conseils et ses exem- » ples, soit indirectement, par le grand nombre d'excel- » lents prêtres qui se formeraient sous sa conduite; c'est » pourquoi il entreprit de l'arrêter, s'il était possible, » dans sa voie ; et au moment de prendre de solennels » engagements il eut le pouvoir de tourmenter son âme » par d'importuns scrupules et d'insurmontables appré- » hensions : M. Derruppé craignait toujours de devenir » un mauvais prêtre ! »

Ces tourments, d'autant plus intolérables qu'ils doivent rester un secret entre l'âme et le directeur

qu'elle a choisi, M. Derruppé les avait soufferts à Cahors ; il en souffrait à Montfaucon en 1817 et il n'en fut pas délivré même à Paris, où il avait pourtant de grandes lumières pour s'éclairer. Il fallut certainement toute l'autorité et tous les encouragements de ses nouveaux maîtres pour triompher de son indécision ; encore le vit-on plus d'une fois refuser de répondre aux appels pour l'ordination. Il s'en excuse, non sans embarras, auprès de sa famille qui paraît lui en avoir témoigné du mécontentement. — « Quant aux » saints ordres, dit-il, j'espère que Dieu me fera la » grâce de suivre en cela les avis des personnes sages » qu'il aura chargées de ma direction, et d'y entrer » successivement, selon sa volonté. Si vous aviez connu » parfaitement toutes les raisons qui ont empêché que » je ne reçusse plus tôt le Sous-Diaconat, vous n'auriez » peut-être pas été fâchés contre moi. Si le bon » Dieu permet que j'aie des embarras et des peines il » est juste que je les souffre ; je le prie cependant de » m'en délivrer en entier, afin que je sois propre à le » servir ainsi que l'Eglise autant que je pourrai. » — On plaindra, comme nous, cette âme dont la vertu ne peut être suspectée, et qui est soumise cependant à de si rudes épreuves ; toutefois à notre sympathie doit se mêler une certaine admiration. Ces appréhensions et ces scrupules sont si honorables ! ils révèlent dans celui qui en est tourmenté une âme si pure, des intentions si droites, une idée si sublime du sacerdoce !...

Surmontant enfin des craintes exagérées et déjouant les piéges de l'ennemi par une soumission aveugle aux décisions de ses directeurs, M. Derruppé fut ordonné

sous-diacre le 18 septembre 1819, diacre le 27 mai 1820, et prêtre le 16 juin de la même année.

8. Revêtu du sacerdoce, M. Derruppé était prêt à faire tout ce que la Providence demanderait de lui : il ne s'agissait plus que de savoir à quelle œuvre il se dévouerait ou serait dévoué.

Sa famille, qui avait fait d'abord tant de difficultés pour l'envoyer à Paris, aurait désormais souhaité qu'il y restât, afin que son talent, dont elle était justement fière, pût se déployer sur un plus grand théâtre. Mais dans une semblable question, outre qu'il était incapable de céder à une pensée d'orgueil, M. Derruppé savait parfaitement qu'il ne devait écouter que la voix de l'Eglise. Toutefois, dans l'Eglise elle-même, il entendait encore deux voix qui l'appelaient : d'un côté St-Sulpice qui avait besoin de ses services à Issy, de l'autre le diocèse de Cahors qui devait tenir encore plus à conserver un tel sujet. Il est certain (1) que Mgr de Grainville fut sollicité de le laisser au Petit Séminaire d'Issy, au moins pour quelques années. Si l'Evêque de Cahors eût acquiescé à cette demande, il est plus que probable que M. Derruppé n'aurait pas tardé longtemps à s'enrôler dans la pieuse milice du vénérable M. Olier, et serait mort sulpicien de fait, comme il l'a toujours été par son genre de vie, son amour de l'étude et de l'enseignement, son savoir théologique et sa piété aussi profonde que modeste. Mais Mgr de Grainville fit valoir les besoins encore plus pressants de son diosèse et de son Petit Séminaire ; il fit plus, il s'empressa de rappeler M. Der-

(1) Souvenirs d'un entretien de M. Carayol.

ruppé, quoiqu'il ne pût encore lui offrir qu'une chaire de Rhétorique.

M. Derruppé quitta donc, pour rentrer à Montfaucon, cette maison d'Issy dont il a gardé toute sa vie un si doux souvenir, et dont il parlait toujours avec l'accent de la plus profonde reconnaissance.

De son côté, la communauté de St-Sulpice n'a pas oublié (1) ce prêtre, l'un des plus éminents parmi les types de sainteté et de savoir qu'elle a formés en notre siècle.

9. Nous avons hâte de revenir, en compagnie de M. Derruppé, à l'histoire du Petit Séminaire de Montfaucon ; cependant nous croyons devoir encore auparavant compléter ces notions, en quelque sorte préliminaires, sur un prêtre dont on ne veut rien ignorer, par quelques détails édifiants sur ses relations avec sa famille et sa grande piété envers Notre-Dame de l'Ile.

M. Derruppé avait pu à cet âge de la vie, où les actes de l'homme sont encore plus ou moins inconscients et toujours peu réfléchis, donner à la sollicitude paternelle

(1) Voici ce que nous écrit à ce sujet le vénérable M. Icard, supérieur de la Congrégation de Saint-Sulpice :

« Monsieur,

» Je n'ai pas connu ce respectable ecclésiastique, n'étant » venu à Paris que dix ans après qu'il eut quitté St-Sulpice. » Mais je puis assurer qu'il y avait laissé la réputation d'un » sujet remarquable par sa sagesse et ses solides vertus. » M. Carrières l'estimait beaucoup et a dû lui écrire souvent. » Il y a eu entre M. Derruppé et St-Sulpice des rapports très- » fréquents pendant un temps considérable : nous l'avons » toujours eu en grande estime.

» Veuillez agréer... etc.,

» ICARD.

» (Paris, 10 mars 1887.) »

quelques sujets de s'alarmer : il n'en devait pas moins être de très bonne heure un modèle de piété filiale et d'amour fraternel.

De nos jours, la plupart des parents, dans l'espérance égoïste de se voir plus tendrement aimés de leurs enfants, ont renoncé au respect qui leur est dû, et abdiqué l'autorité dont le Créateur les avait investis. On les voit obéir docilement, au lieu de parler en maîtres, exiger qu'on les tutoie, et tomber enfin, par un juste retour, dans un mépris qui ne ressemble en rien à la tendresse et à l'amour. Il en était tout autrement au siècle dernier, et même au commencement de celui-ci, du moins dans les familles demeurées chrétiennes et soucieuses de leur dignité, comme l'était manifestement la famille Derruppé. Certes, le grave avocat de Luzech n'était pas un père à gâter ses enfants. Mais aussi avec quelle déférence lui écrit son fils Cyprien ! Il ne lui demande jamais rien qu'en prenant le ton de la plus humble supplication, et en s'excusant d'être toujours à demander ; la plupart des lettres qu'il lui écrit se terminent par cette conclusion dont on n'use plus aujourd'hui qu'à l'égard des personnes d'un rang très supérieur :

« Mon très cher père, je vous prie d'agréer ainsi
» que ma mère, l'assurance du profond respect avec
» lequel j'ai l'honneur d'être votre très dévoué fils :

» CYPRIEN DERRUPPÉ. »

La formule suivante, qui termine une de ses lettres de Paris, est encore plus respectueuse :

« Je vous embrasse aussi mon très cher père, et ma
» très chère mère, et vous renouvelle les sentiments de

» la plus parfaite reconnaissance, de la plus sincère
» affection et du plus profond respect, avec lesquels
» j'ai l'honneur d'être votre fils très humble et très
» soumis.

« CYPRIEN DERRUPPÉ. »

Quelques jeunes gens, élevés dans les principes de la familiarité démocratique, souriront sans doute de cet *honneur* que M. Derruppé, écrivant à son père, se faisait d'être son fils, et trouveront qu'en citant de pareils traits nous nous arrêtons à des détails bien puérils et bien futiles. Nous ne sommes point de cet avis ; nous voyons dans ces formes de langage si pleines de déférence, une intelligence et une observation peu communes du précepte divin : *Honora patrem tuum et matrem tuam*; et Dieu les a récompensées, suivant sa coutume, dans son fidèle serviteur, en faisant de lui, pendant une longue carrière, le prêtre le plus respecté d'un vaste diocèse.

A l'égard de nos parents, les années ne font guère qu'ajouter à nos devoirs. M. Derruppé devenu prêtre, directeur et supérieur du Petit Séminaire, dut se faire en plus d'une circonstance le consolateur et le conseiller des siens. Un procès malheureux ayant gravement atteint la fortune de la famille, le chagrin était entré dans la maison, et avait aigri le caractère déjà bien difficile par lui-même du vieil avocat. Avec quelle délicatesse M. Derruppé console sa mère et recommande à son père les égards et la douceur !..—Mais il fallait faire encore plus : ce père si respecté était chrétien sans doute dans le fond, mais il négligeait ses devoirs religieux, et le saint prêtre qui était son fils en était vivement préoccupé. Apprenant

qu'il a été gravement indisposé, il se décide enfin à l'avertir :

— « Au risque de vous déplaire un peu, lui
» écrit-il, ma concience et ma tendresse toute filiale
» me portent à vous représenter que vous négligez
» beaucoup trop vos devoirs religieux, et à vous exhor-
» ter surtout à l'époque où la carrière de la Pénitence
» va s'ouvrir, à ne plus user d'aucun délai. »

En 1831, des symptômes très alarmants n'ayant plus laissé que peu d'espoir de conserver le cher malade, M. Derruppé, déjà très affligé de la perte récente de sa mère (12 janvier 1830), se préoccupe avant tout d'empêcher que son père ne soit surpris par la mort, et il recommande sans cesse à son frère d'y veiller. Quand le respectable vieillard rendit son âme à Dieu, le 18 février 1832, il dut sans doute, au tribunal du Juge souverain, plus encore qu'il n'avait fait sur la terre, s'estimer très heureux d'avoir eu un tel fils.

Celui qui parlait de la sorte à un père, ne devait pas épargner à ses frères les avis et les encouragements à remplir leurs devoirs de chrétiens. Étant encore simple séminariste, il écrivait de Paris à son père : « Je conju-
» re le cher frère Augustin de vivre chrétiennement....
» Mon frère Prosper ne trouvera pas mauvais, quoique
» mon aîné, que je lui fasse la même exhortation. »

Il portait aussi le plus vif intérêt à leurs affaires temporelles; toutefois ils furent heureux de jouir par eux-mêmes d'une très belle aisance ; à la fin de sa carrière, après 40 ans d'enseignement et 37 ans passés dans l'administration du diocèse, il avait dépensé — Dieu seul et les pauvres pourraient dire comment — tout son patrimoine, et il ne leur laissait à se partager qu'une petite

somme d'environ 6,000 francs qui allèrent aux moins fortunés de la famille.

10. La piété filiale de M. Derruppé nous amène par une transition assez naturelle à sa dévotion envers Notre-Dame-de-l'Ile.

Notre-Dame-de-l'Ile est vénérée dans un petit sanctuaire situé au fond de la presqu'île de Luzech. M. Derruppé avait, disait-il, plus d'une obligation à la sainte Madone. En effet, on se souvient qu'à la suite d'une des fredaines de son enfance, le sanctuaire avait été mis à sac et l'image même de la Vierge affreusement mutilée par un pauvre insensé. Cependant, il ne paraît pas que la Mère de Miséricorde ait gardé rancune au *mauvais garnement*, (c'est la qualité que M. Derruppé avait coutume de se donner quand il parlait de cet exploit). C'est à son inspiration que, devenu prêtre, il attribuait le bienfait de sa vocation, et il ne visitait jamais sa famille sans aller, au moins une fois, célébrer le saint sacrifice devant l'image miraculeuse, pieusement réparée par les mains d'une de ses tantes. Lorsqu'il fut question de réveiller dans la contrée cette dévotion assoupie (1), et d'établir à l'Ile une retraite annuelle, ce fut M. Derruppé qui obtint, non sans peine, le consentement de Mgr Bardou. Pour ne pas nuire à l'éclat et au succès du pélerinage de Roc-Amadour, le pieux prélat hésitait à autoriser les retraites de Notre-Dame-de-l'Ile ; mais M. Derruppé avait une dette à payer et un acte de réparation à accomplir, et ses instances finirent par l'emporter.

(1) Ce fut l'œuvre de M. l'abbé Laporte, alors vicaire de Luzech, depuis aumônier de la flotte.

Cette dévotion de M. Derruppé envers Notre-Dame-de-l'Ile rappellera au lecteur chrétien celle de St-Vincent de Paul à Notre-Dame de Buglosse.

— « Sur le territoire même de Pouy, dit un des der- » niers historiens du fondateur de la Mission, s'élevait » un célèbre sanctuaire où l'on vénérait, de toute anti- » quité, une statue miraculeuse de la Vierge Marie : » c'était la chapelle de Notre-Dame de Buglosse, lieu » de pélerinage pour toutes les populations des Landes » et des Pyrénées. Les Protestants l'avaient incendiée, » mais la destruction de la chapelle avait augmenté la » foi des habibitants en Marie. Vincent venait prier au » milieu des ruines de Buglosse, et là il apprenait de » bonne heure à aimer celle qui est au ciel la reine des » anges, et sur la terre la consolatrice des affligés... » Il y revint encore après sa captivité en Afrique, et peu avant de fonder la Congrégation de la Mission, et il y célébra, dit encore le même historien, « une Messe » solennelle à l'édification de tout le pays. » (1)

On ne s'étonnera pas d'une telle ressemblance entre Saint-Vincent de Paul et M. Derruppé : tous les saints ont eu le culte de Marie.

(1) Arthur Loth : *Histoire de Saint-Viucent-de-Paul.*

---

§ II. — M. Derruppé professeur de Philosophie.

Sommaire : — *1. Retour de M. Derruppé à Montfaucon. — 2. Fonds de son enseignement philosophique. — 3. La Dialectique. — 4. La Métaphysique. — 5. La Certitude. Système de La Mennais. — 6. Les élèves de Philosophie astreints à converser en latin pendant les récréations. — 7. Les Dialogues philosophiques de fin d'année.*

1. Rentré dans le diocèse, après quatre ans d'absence, M. Derruppé allait se mettre au service du Petit Séminaire avec un dévouement sans réserve.

Nous n'insisterons pas sur l'unique année qu'il consacra à l'enseignement de la Rhétorique. C'est seulement dans la chaire de philosophie que l'enseignement de M. Derruppé a laissé des souvenirs; nous avons à faire connaître sa méthode et les points principaux de sa doctrine.

2. Le fonds de la doctrine philosophique de M. Derruppé ne pouvait être évidemment que le fonds commun de la philosophie chrétienne, telle qu'on l'enseignait en 1820. C'était la philosophie telle que Bossuet, Port-Royal et Fénelon l'avaient présentée dans leurs *Traités de logique*, dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, dans le *Traité de l'existence de Dieu*. Cette philosophie, assez cartésienne par sa méthode, empruntait cependant à la Scolastique sa langue et ses rigoureuses déductions. Elle était méthodiquement exposée dans cet ouvrage du P. Valla, de l'Oratoire, qui fut si longtemps connu dans les écoles sous le nom de *Philosophie de Lyon*, et que Mgr Doney essaya un peu plus tard de rajeunir.

Mais dans ce fonds de doctrine philosophique, il y

avait des points sur lesquels M. Derruppé insistait avec un soin tout particulier. C'étaient le traité de la Dialectique, l'existence de Dieu, et la spiritualité de l'âme. Il insistait aussi beaucoup sur le traité de la Certitude et sur le système de Lamennais.

3. Avant tout, M. Derruppé croyait devoir exercer ses élèves à la dialectique. A ses yeux, cette partie de la philosophie avait une importance capitale, tellement que sur l'unique année consacrée à son cours il ne craignait pas de lui donner tout le premier semestre. Nos philosophes actuels, qu'il faut bien nécessairement sevrer plus tôt des douceurs de la dialectique, auront de la peine à comprendre cette manière d'agir. Pourquoi, diront-ils, cette insistance sur d'arides formules ?... Est-il nécessaire de savoir par cœur, comme autrefois, toutes les *règles*, toutes les *figures* et tous les *modes* du syllogisme ? Certes, M. Derruppé avait trop de bon sens pour supposer que ces formules ont une grande importance par elles-mêmes ; mais il était persuadé qu'elles sont pour l'esprit un exercice des plus utiles, une gymnastique aussi fortifiante que rude ; il espérait qu'à la longue elles donneraient à ses élèves cette pénétration, et cette justesse d'esprit avec lesquelles on suit sans s'égarer tous les détours d'un raisonnement, on démêle sans peine tous les artifices du mensonge et toutes les ruses des sophistes.

Il est impossible évidemment de dire jusqu'à quel point les faits ont justifié cette opinion de M. Derruppé, et de déterminer tout ce que ses élèves ont dû à sa méthode. Toujours est-il qu'elle fit du maître lui-même un logicien consommé, un jouteur invincible. Ici, nous pouvons invoquer avec confiance le témoignage de tous

ceux qui l'ont connu et contre lesquels il voulait bien quelquefois, vieillard octogénaire, rompre une lance dans les *sabbatines* de théologie. La passe n'était pas longue : un premier syllogisme, d'une clarté parfaite et de la plus grande simplicité, vous mettait dans le cas de nier la *mineure ;* un second en faisait la preuve, mais si bien, que, sauf la conclusion, vous ne saviez plus à quoi vous prendre : soit la majeure, soit la mineure, il était également dangereux de les accorder ou de les nier ; et cependant la conclusion qui en découlait était inadmissible. Nous avons vu les plus habiles argumentateurs, sans excepter nos maîtres eux-mêmes, rendre les armes à ce vétéran des luttes dialectiques, qui souriait modestement de sa victoire, et résolvait ensuite en quelques mots, aussi simples que précis, le nœud qui nous avait paru inextricable.

4. Après cette longue escrime, M. Derruppé abordait avec ses élèves les questions fondamentales de la psychologie et de la théodicée, c'est-à-dire les preuves rationnelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme.

Si on considère l'état des esprits à l'époque de la Restauration, on n'aura pas de peine à comprendre pourquoi le jeune professeur bornait à cela toute sa métaphysique.— En un temps où les lettres et les sciences, comme la religion, ne s'occupaient qu'à réparer leurs bréches, il eût été superflu de se lancer dans les profondeurs qu'avaient scrutées autrefois Platon, Aristote, Albert le Grand et St-Thomas d'Aquin. A la génération qui avait grandi dans l'ignorance, au milieu des troubles et des bouleversements politiques, on ne pouvait guère proposer que des notions élémentaires ; du reste, en fait d'erreurs on

n'avait à combattre qu'un matérialisme et un athéisme grossiers, triste legs d'un siècle étrangement superficiel. Démontrer qu'il existe un Dieu et que l'âme est distincte du corps qu'elle anime, c'était autant de philosophie qu'il en fallait pour répondre aux disciples d'Helvétius et de d'Holbach.

Mais au moins il était nécessaire que cette démonstration fût bien faite et mise à la portée de tous les esprits. C'est à quoi s'attachait M. Derruppé. Nous en trouvons la preuve manifeste dans les cahiers qu'il nous a laissés et où les preuves ordinaires sont reprises et exposées avec tant de précision, de rigueur et de clarté. Certes, depuis vingt-quatre siècles que la philosophie existe, et qu'elle se joint à la religion pour proclamer l'existence de Dieu et la spiritualité de l'âme, nul ne peut plus guère se flatter d'apporter des preuves nouvelles à l'appui de ces vérités, et M. Derruppé était loin d'une telle prétention ; mais il tenait à ce que ses élèves saisissent la force des preuves principales qu'on a coutume d'en donner. Avec sa merveilleuse lucidité d'esprit et son inflexible exactitude, il cherchait parmi les auteurs de philosophie ceux qui les ont le mieux exposées, et nul développement, nulle explication ne lui paraissaient trop longs, quand il les jugeait capables d'ajouter à la clarté de sa démonstration. Cependant il est rare qu'il les cite en propres termes ; il a préféré les dépouiller de tout ornement, les réduire à leur plus simple expression et leur donner la forme scolastique. Quelles minutieuses et patientes recherches ces analyses nous dévoilent ! Lorsqu'on a eu le courage et la patience de parcourir ces longs cahiers, (ce qui n'est pas précisément très facile, avec les abréviations dont l'auteur avait

coutume de se servir), on regrette vivement que les nombreuses occupations et l'extrême modestie de M. Derruppé, ne lui aient pas permis de les réunir dans une Théodicée et une Psychologie qui auraient été son œuvre personnelle, et que ses successeurs auraient pu consulter utilement.

5. Ce travail qu'il n'a pas cru devoir s'imposer sur la théodicée, il le fit dans les dernières années de son enseignement, sur la Certitude, et, avec un soin tout particulier, sur le système de Lamennais qu'il avait à cœur d'exposer et de réfuter très longuement. La réfutation du système de Lamennais était une des trois pensées dominantes de son cours de philosophie.

Pour comprendre toute l'importance que M. Derruppé attachait à cette question, il est nécessaire de savoir quel, était de son temps, le principal objet des recherches de la philosophie, nous pourrions dire le tourment des philosophes.

Depuis que Descartes a invité sérieusement tout vrai philosophe à reconstruire l'édifice de ses connaissances, en partant du fameux axiome : « *Je pense, donc je suis,* » la question du fondement de la Certitude est devenue l'indispensable préliminaire de toutes les études philosophiques. — Le XVII[e] siècle, qui fut généralement cartésien, accepta comme indiscutable le principe du maître ; Malebranche seul voulut le discuter et le compléter par sa doctrine de la *Vision en Dieu.* Leibnitz se préoccupa également d'asseoir les connaissances humaines sur des bases inébranlables, et proposa dans ce but ses deux méthodes, l'une *positive* et l'autre *négative.* — Le siècle suivant ne fut pas, à vrai dire, un siècle philosophique ; nous

avons déjà fait observer que sa philosophie, extrêmement superficielle, n'est pas autre chose que la *Libre-Pensée*, ou plutôt une *incrédulité railleuse*. Néanmoins, comme il n'est pas nécessaire d'être architecte pour démolir, ou philosophe pour nier, ses négations jetèrent le doute dans les esprits; aucune vérité ne parut démontrée à ceux qui prirent ses grands hommes au sérieux, et tout l'édifice des connaissances humaines leur parut devoir être refait selon les principes de la raison, que l'antiquité, croyait-on, avait absolument méconnus.

C'est ainsi qu'au commencement de ce siècle, après la Révolution, l'on put croire que tout serait renouvelé, la philosophie aussi bien que les institutions politiques, les mœurs, les lettres, les sciences et les arts. Il fallait du moins démontrer aux sceptiques, que l'ésprit humain, malgré sa faiblesse et les ténèbres qui l'environnent, n'est pourtant pas fatalement condamné à un doute désolant sur toutes les choses qu'il lui importe de connaître, et qu'il existe dans tout ordre de pensées, en morale et en religion, comme en histoire et en géométrie, un moyen certain d'arriver à la vérité.

Plus on étudie les œuvres philosophiques de ce temps, plus on se convainc que tous les efforts de l'esprit humain se concentraient sur cette question. C'est à la recherche d'un principe de certitude que s'attache la puissante et mélancolique pensée de Jouffroy ; Maine de Biran n'a pas d'autre but dans sa patiente analyse de la conscience psychologique ; la philosophie écossaise, avec Thomas Reid et Dugalt-Stewart, semble l'atteindre, en invoquant auprès des hommes de bon sens l'autorité du Sens Commun ; mais le Sens Commun,

qu'est-ce que cela pour certains philosophes ? — Les Allemands en faisaient bon marché, Kant avec son *Criticisme* et ses *Antinomies*, Fichte avec son *Idéalisme subjectif*; Hégel avec son perpétuel *devenir*; eux aussi s'étaient égarés à la recherche de la réalité objective, et leurs puissantes méditations n'avaient abouti qu'à créer un abîme de plus en plus profond entre les conceptions de l'esprit et une réalité toujours insaisissable. Apportées en France et vulgarisées par l'éloquence de M. Cousin, ces obscures théories passionnèrent les esprits et pendant quelque temps le Kantisme fit fureur : tant est vrai, même chez le peuple le plus avide de clarté, le mot de Tacite : *Ignotum pro magnifico.*

Le système de La Mennais n'est qu'une des nombreuses solutions apportées au redoutable problème. D'après l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, il n'y a qu'un principe de certitude irréfragable : c'est le consentement des peuples. Par malheur, le génie aussi dangereux que puissant de La Mennais l'égarait aussi dans une fausse voie : il n'avait pas remarqué que le fait même du consentement des peuples, aussi bien que son autorité, relève en définitive du tribunal suprême de la raison, qui ne peut prononcer que selon *l'Evidence.*

Aussi la nouvelle erreur fut-elle bientôt dévoilée et attaquée de toute part, et M. Derruppé, en y revenant avec tant d'insistance, ne faisait-il que suivre le mouvement général. A l'heure actuelle, quand le silence s'est fait sur le nom tristement célèbre de La Mennais nous ne comprenons guère que la question fût si importante et l'erreur si dangereuse. Nous penserions peut-être autrement, si nous avions été les contemporains du redoutable athlète; si, comme M. Derruppé, nous l'a-

vions vu dans tout l'éclat de sa gloire et dans le vigoureux épanouissement de son talent; si nous avions espéré un moment qu'il serait le Bossuet de notre siècle et le fléau du Rationalisme; enfin, si nous avions partagé les tristesses, les craintes et aussi les indignations qu'inspirèrent pendant vingt ans les convulsions de son orgueil désespéré.

Quoi qu'il en soit, sous l'empire de ces divers sentiments, M. Derruppé écrivit sur la *Certitude* un traité méthodique et complet; le seul, croyons-nous, auquel il ait mis la dernière main. Son cahier, resté manuscrit, est passé à ses successeurs et les additions qu'il porte en marge nous montrent de quels secours leur a été ce travail si consciencieux et si approfondi.

En résumé, la philosophie de M. Derruppé se réduisait donc à quatre ou cinq questions fondamentales dont il ne sortait guère et pour lesquelles le temps dont il disposait lui paraissait encore bien insuffisant.

6. Il est sans doute inutile d'ajouter que son cours se faisait en latin : qui ne sait que le latin est encore la langue de la philosophie dans les Petits Séminaires?... Mais M. Derruppé faisait bien plus pour imposer et faciliter à ses élèves la langue de Cicéron. Il voulait que pendant la seconde moitié de l'année, depuis Pâques jusqu'à la sortie, les philosophes fussent séparés, durant les récréations, du reste de la communauté, et s'astreignissent dans leurs conversations à ne parler que latin. Il tenait beaucoup à cet usage, il le recommandait tous les ans avec instance à la bonne volonté de tous, et ne négligeait rien de ce qui pouvait engager les élèves à s'y conformer; c'est ainsi que l'un d'entre eux, connu de lui seul, était chargé de lui rendre compte de tous les manquements

qu'il verrait commettre contre la règle, et les coupables avaient à craindre, sinon une grave punition, du moins le mécontentement et un blâme sévère du professeur.

Sur quoi se fondait cet usage et comment expliquer ce zèle de M. Derruppé en faveur du latin ?

L'excellent professeur agissait d'abord par goût d'humaniste. On connaît toute l'importance que le latin avait dans les écoles du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècles, et le retour de vogue que la Restauration essaya de lui procurer. On sait aussi que M. Derruppé maniait cette langue avec une admirable facilité et qu'il aimait beaucoup à l'entendre parler.

Mais il avait bien d'autres raisons d'exercer ses élèves à l'intelligence du latin.

Si cette langue n'est plus, du moins dans notre pays, la langue de la science, elle est encore la langue officielle de l'Église ; il est donc tout naturel que les jeunes séminaristes se familiarisent avec elle, et en fassent, s'il est possible, comme une autre langue maternelle. Les exercices que M. Derruppé leur facilitait dans ce but, étaient particulièrement nécessaires, en un temps où beaucoup de jeunes gens entraient en philosophie après des études de latinité très incomplètes. C'est surtout cette considération qui avait fait accepter le règlement de M. Derruppé et le fit observer pendant quelques années avec le plus grand soin.

Il fut en vigueur pendant dix ans. Cependant on prévit de bonne heure qu'il ne parviendrait jamais à s'établir d'une façon définitive. Nous dirons plus loin comment M. Magne de Sarrazac, en 1833, lui porta le coup de grâce en allant commenter aux philosophes réunis dans

le jardin pendant les récréations, *les Gasconismes corrigés.*

7. De cet exposé des principes et de la méthode de M. Derruppé, il est très facile de conclure quel était le premier et le principal résultat de son enseignement : c'était avant tout une excellente préparation aux études théologiques.

Secondairement, et pour ceux de ses élèves qui au sortir du Petit Séminaire devaient rentrer dans le monde, M. Derruppé se proposait encore un autre but : il voulait les prémunir et les armer contre les sophismes de l'incrédulité contemporaine. On le reconnaît surtout, si l'on parcourt cette série de Dissertations dialoguées qu'il composa pour les distributions des prix, et qui révèlent, mieux peut-être que ses leçons elles-mêmes, la pensée intime du maître. Le premier de ces dialogues fut prononcé en 1823.

M. Derruppé avait inauguré au Petit Séminaire le cours de philosophie et ses leçons avaient inspiré aux élèves une véritable passion pour les études et les discussions philosophiqnes. La solennité de la distribution des prix fournit aux jeunes philosophes l'occasion de manifester leurs sentiments. Jusqu'alors les années scolaires avaient pris fin d'une manière fort simple; on n'avait pas même imprimé le Palmarès; c'est en 1820 seulement qu'on avait, pour la première fois, lancé quelques invitations et proposé à l'admiration du public quelques exercices littéraires. En 1823, on résolut de donner plus de retentissement à cette fête de famille. M. Poujade de la Devèze, vicaire général, avait accepté la présidence; on avait pour rehausser l'éclat de la cérémonie (comme on disait alors), les morceaux

de chant préparés sous la direction de M. Vayssette et de M. Baduel; mais c'est la philosophie qui devait fournir la pièce principale, celle sur laquelle se porterait tout l'intérêt de la journée.

En effet, la philosophie ne faillit pas à sa tâche. Le jour venu, M. de la Devèze et la nombreuse société dont le supérieur du Petit Séminaire avait tenu à l'entourer, entendirent d'abord un long compliment d'où l'emphase n'est peut-être pas, à vrai dire, assez sévèrement bannie. Puis deux élèves de philosophie soutinrent contre deux de leurs condisciples, une thèse latine, dans la forme scolastique. Nous n'avons pu retrouver ni le nom des quatre champions, ni le sujet de la thèse ; mais le seul fait qu'on ait songé à relever la solennité d'une distribution des prix par le spectacle d'une argumentation en forme, n'est-il pas suffisant pour faire l'éloge du maître, des élèves, et du public lui-même qui fut jugé capable de s'intéresser à un pareil tournoi ?...

Mais nous avons du moins le dialogue composé par M. Derruppé et que les philosophes débitèrent également après la soutenance de la thèse. Il forme, avec tous ceux qui le suivirent jusqu'en 1828, un ensemble assez complet, et cela nous permet de donner de tous ces travaux une courte analyse.

M. Derruppé se mettait peu en peine de choisir les personnages qu'il devait mettre en scène dans ses dialogues. Ce ne sont pas tout à fait, comme dans les *Dialogues sur l'Éloquence* de Fénelon, des lettres de l'Alphabet, mais peu s'en faut. Ce sont invariablement cinq jeunes gens, dont trois incrédules et deux convertis;

les premiers se nomment ordinairement Isidore, Ariste et Auguste; les seconds, Théodore et Théotime, ou Léonce. On perdrait son temps à chercher dans leur langage les nuances de leur caractère : il n'y a pas entre eux d'autre différence que celle de leurs opinions ; ils parlent à tour de rôle avec une parfaite régularité. — Des personnages abstraits n'ont aucune raison de dissimuler leurs sentiments ou d'en atténuer l'expression ; aussi quels mécréants qu'Isidore, Ariste et Auguste ! et quels fervents néophytes que Théotime, Théodore et Léonce ! Polis d'ailleurs et bien élevés, comme il convient à des enfants de bonne maison, les premiers ont toutes les audaces, et les seconds, tous les courages.

Après un préambule quelquefois un peu trop long, ils abordent sans sourciller les questions les plus hautes et les plus difficiles. Leur entretien n'est philosophique que dans le sens attaché à ce mot par le XVIIIe siècle ; c'est-à-dire qu'il roule sur les vérités religieuses mises en question, ou niées au nom de la philosophie par les incrédules de cette époque. Tout y vient, l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, l'enfer et l'éternité des peines, la révélation, les prophéties, les miracles, le fanatisme, la tolérance, les scandales qui affligent l'Eglise, etc., etc., tout, jusqu'au sort réservé dans l'autre vie aux enfants morts sans baptême.

Dans cette discussion, les jeunes rationalistes apportent naturellement, comme les faux philosophes dont ils sont les disciples, beaucoup plus de négations que de preuves, et les défenseurs de la vérité n'ont pas précisément de profonds raisonnements à faire pour les mettre à *Quia* ; aussi la religion sort-elle triomphante de la lutte

et le mensonge y est-il confondu, un peu comme le lion de la fable :

« *Par un seul homme terrassé.* »

A la fin on voit régulièrement Isidore, Ariste et Auguste, convertis par leurs adversaires, se rendre à leurs raisonnements et redevenir eux-mêmes de fervents chrétiens. — Du reste l'en-l'entretien ne tourne pas seulement à l'honneur de la religion, mais aussi à la glorification de la royauté. Un des plus forts arguments en faveur de la Foi est tiré des excès où le philosophisme a plongé la France pendant la Révolution. La péroraison renferme toujours un éloge enthousiaste du gouvernement de la Restauration et se termine par le double cri de : Vive la Religion ! Vive le roi !

Tel est en résumé le fond de ces Dialogues qui nous paraîtraient aujourd'hui bien longs et bien dénués d'intérêt. Il en était autrement entre 1820 et 1830, au sein d'une génération nettement divisée en fidèles catholiques et en disciples déclarés de Voltaire et de Rousseau, quand les souvenirs de la Révolution étaient encore vivants dans tous les esprits et que la cause du trône paraissait inséparable de celle de l'autel. Le public bienveillant et choisi, qui se pressait devant le modeste théâtre élevé pour la circonstance, applaudissait de grand cœur à des doctrines qui lui étaient chères et encourageait par de solennelles approbations un enseignement qui tendait à assurer le repos de l'avenir.

Toutefois le fonds d'idées neuves et saisissantes qui faisait le succès des Dialogues devait finir par s'épui-

ser ; on sent, en parcourant celui de 1826, que l'auteur abrège pour ne pas se répéter. En 1827, un éloge senti des Frères Ignorantins et des Jésuites, alors en butte à toutes les fureurs des libéraux, attira quelques représentations de la part de l'autorité civile. En 1828, il fallut choisir un sujet plus inoffensif ; on s'entretint de *l'emploi du temps pendant les Vacances* : c'était la fin des Dialogues.

L'année suivante, la situation était changée au Petit Séminaire de Montfaucon ; M. Larnaudie était mort, et M. Derruppé qui depuis longtemps, du reste, exerçait les fonctions de supérieur, avait dû enfin en prendre aussi le titre. Nous allons maintenant considérer avec quelle activité et quel succès il s'acquitta de sa nouvelle charge.

---

§ III. — **M. Derruppé supérieur du Petit Séminaire**

SOMMAIRE : *1. Nomination de M. Derruppé à la charge de Supérieur. — 2. Ses diverses fonctions et son incroyable activité.—3. Son œuvre propre et principale. — 4. Direction du personnel. — 5. Direction des élèves. Piété. — 6. Discipline. — 7. Les études. Séances littéraires. — 8. Lettre sur la liberté d'enseignement.*

1. En vertu des ordonnances de 1828, la nomination de M. Derruppé à la place de M. Larnaudie devait être agréée par le gouvernement.

Malgré les hardiesses de langage que le nouveau supérieur s'était permises dans le dialogue philosophique prononcé en 1827, et dont l'administration paraît

s'être quelque peu formalisée, rien ne montre que cette nomination ait rencontré la moindre opposition, ou suscité la moindre difficulté ; elle fut agréée par Charles X le 25 octobre 1829.

Comme M. Derruppé, ainsi que nous l'avons déjà dit, était en fonctions depuis longtemps, on put à peine dans les commencements remarquer la transition. Cependant la situation était profondément changée ; désormais le Petit Séminaire, qui avait eu en M. Larnaudie un fondateur plein de vertus privées et d'initiative, plutôt qu'un maître consommé dans l'art d'instruire la jeunesse, avait en M. Derruppé un véritable supérieur, capable de continuer et d'achever l'œuvre commencée, et à qui rien ne manquait de tout ce que la jeunesse vient chercher dans une maison d'éducation.

2. Certes, la conduite d'un nombreux établissement n'a jamais été ce qu'on nomme une sinécure, et nos supérieurs sont habitués à payer de leur personne ; mais c'était surtout un lourd fardeau à l'époque et dans les conditions où M. Derruppé en fut chargé.

Le conflit, si malheureusement survenu entre M. Martin et M. Larnaudie, avait clairement démontré que l'administration de la paroisse de Montfaucon et celle du Petit Séminaire ne pouvaient être confiées qu'à un seul et même prêtre, du moins tant que l'établissement n'aurait point sa chapelle particulière. Il fallait donc que M. Derruppé succédât à M. Larnaudie non seulement comme supérieur, mais aussi comme curé. Or, un tel prêtre n'était pas homme à se regarder comme étant simplement curé de nom, et à se décharger sur son vicaire du soin de conduire sa paroisse. De plus, en assumant ces nouvelles charges, M. Der-

ruppé ne se délivrait pas de celles qu'il avait auparavant. Dans la chaire de philosophie, son autorité était si grande et sa compétence si spéciale, qu'on n'eut pas même l'idée qu'il pût y être remplacé. Il resta donc professeur de philosophie ; et ce ne fut pas provisoirement, en attendant qu'on lui trouvât un successeur, puisqu'il resta encore chargé de cette classe pendant douze ans.

Il semble au moins qu'il aurait pu céder à d'autres ses semaines de surveillance et les promenades que les professeurs font avec les élèves à tour de rôle ; il aurait pu invoquer pour cela, outre ses nombreuses occupations, l'inconvénient qu'il y a, pour un supérieur, à se trouver trop fréquemment en rapport avec les élèves. M. Derruppé ne songea pas un seul instant à invoquer ces raisons ; avec un personnel très peu nombreux, il lui sembla qu'il ne pouvait se décharger de ses *semaines* sans trop charger ses collègues. Il se dit qu'en réalité quelques courtes récréations et quelques rares promenades lui seraient nécessaires à lui-même, et qu'autant valait se récréer en compagnie des élèves que seul ou en compagnie d'un petit nombre de collègues.

Croira-t-on qu'avec tout cela M. Derruppé ait encore trouvé moyen d'ajouter à sa tâche ordinaire ? En 1830, pendant la maladie de M. de La Roussille, il dut encore se charger de corriger les compositions de rhétorique. Or, ces corrections, surtout quand il s'agit d'un discours ou d'une analyse oratoire, ne sont pas l'affaire d'un moment. — On ajoute, il est vrai, et nous le croyons volontiers, que pour suffire à tant de travaux, M. Derruppé lui-même se vit obligé de prendre sur le

temps de ses récréations et qu'on le vit souvent suivre les élèves à la promenade, un paquet de copies à la main.

Quelques merveilles que puisse accomplir un travail assidu, et quelle que fût la facilité de M. Derruppé, on nous permettra de supposer, que le zélé supérieur ne put venir à bout de tant de travaux, sans que quelques-uns et peut-être tous en souffrissent quelque peu. Les élèves ne s'en apercevaient peut-être pas, mais le maître n'avait peut-être pas de peine à s'en apercevoir lui-même :

Pluribus intentus minor est ad singula sensus.

Du reste, nous avons la preuve manifeste du tort que M. Derruppé s'est fait à lui-même en assumant ces charges multiples. Que l'on veuille bien songer à ce que promettaient en 1822, quand il revint de Saint-Sulpice, sa puissance de travail, sa santé de fer, son talent incontestablement supérieur et son admirable netteté d'esprit; et qu'on rapproche de ces espérances la science dont il a réellement fait preuve. Nous avons entendu louer et nous avons loué nous-même la précision de ses connaissances, mais on n'a guère parlé de leur étendue et de leur variété. En dehors des questions de philosophie, relativement peu nombreuses, qu'il entreprit de traiter à fond, rien ne prouve qu'il ait considérablement augmenté le fonds de connaissances qu'il avait acquis à Paris. Comment l'aurait-il augmenté ? Quelles lectures et quelles études a-t-il pu faire à Montfaucon, accablé par la multitude de ces travaux qui n'apprennent rien et qui sont aussi inutiles au professeur que profitables aux élèves ? Or, quand il sortit

de Montfaucon, il avait près de cinquante ans, et dans son nouvel emploi, les soucis de l'administration, la direction du Petit Séminaire qui lui fut encore laissée, et celle des communautés religieuses qui lui furent confiées par surcroît, continuèrent sans doute d'absorber tout son temps. — On peut donc regretter à un certain point de vue ce concours de circonstances et cet excès de dévouement qui accumulèrent sur la tête d'un seul le travail de trois ou quatre professeurs ; mais qu'importe s'il a glorieusement rempli sa mission providentielle et si son labeur a produit des fruits abondants ?

3. L'œuvre propre de M. Derruppé, sa mission spéciale, dont le succès fait son mérite et sa gloire comme supérieur du Petit Séminaire, a été de diriger d'une main ferme et sûre l'essor d'une maison fondée par un autre, mais jusqu'à lui incertaine de sa durée, et de lui donner, si je puis ainsi parler, son caractère particulier, sa marque distinctive.

M. Larnaudie mourant craignait encore pour l'avenir de son œuvre, puisqu'il mit à son dernier legs la condition que le Séminaire resterait à Montfaucon. M. Derruppé plus confiant considéra l'établissement comme fixé et consacré en quelque sorte par la mort même de son prédécesseur, et ne crut devoir s'occuper que de lui donner sa forme définitive et les développements dont il était susceptible.

Cette tâche qui devait lui valoir le titre de second fondateur de la maison, il la remplit surtout en pénétrant de son esprit un personnel d'ailleurs dévoué, dont le zèle intelligent et actif réalisa tous les progrès et facilita toutes les réformes.

4. Aussi son premier soin fut-il d'éclairer ses collaborateurs, et d'acquérir sur eux tout l'ascendant nécessaire à l'exercice de son autorité et à l'exécution de ses projets.

M. Larnaudie avait dirigé pendant quatorze années le personnel de la maison sans règles fixes, un peu au jour le jour, et en suivant seulement les inspirations de son bon sens toujours sûr et d'un cœur également excellent ; ce ne fut pas sans passer par quelques épreuves et sans subir certains désagréments trop bien expliqués par la manière dont la maison se recrutait. M. Derruppé, qui se trouva d'ailleurs, et surtout vers la fin, un peu plus maître dans ses choix, jugea possible de formuler avec précision les principes qui doivent servir de règle de conduite aux professeurs d'un Petit Séminaire, et crut avec raison qu'un exposé méthodique de ces principes exercerait sur leur pratique journalière une influence réelle. C'est pourquoi, sans abandonner le règlement primitif qui se bornait à déterminer assez vaguement, comme nous l'avons vu, les principaux devoirs des directeurs et des professeurs, il entreprit de le refondre et d'exposer avec beaucoup plus de précision les devoirs généraux qui s'imposent à tous les maîtres, et les obligations particulières de chacun d'eux.

En rapportant ici l'exposé des devoirs généraux, nous ne dévoilerons pas un secret d'état, et nous ferons connaître le bel idéal d'un professeur du Petit Séminaire, tel que M. Derruppé l'avait conçu, qu'il le proposait à ses collègues, et que nous nous efforçons après lui de le réaliser.

— « La fin principale que chacun doit se proposer,

» après la gloire de Dieu, est de former les jeunes gens
» à la vertu, afin d'en faire de bons chrétiens, et, s'il se
» peut, de saints prêtres. Par conséquent, il doit tra-
» vailler à procurer leur avancement spirituel par tous
» les moyens qui sont en son pouvoir, comme bons
» avis, saintes industries, assistance et surveillance
» aux exercices de piété. Il doit se prêter volontiers à
» tout ce qui regarde l'instruction religieuse, la direc-
» tion, etc. Et comme l'exemple est souvent plus puis-
» sant que les paroles, il doit s'appliquer à les édifier
» par sa piété, sa ferveur, en un mot par la pratique de
» toutes les vertus, et éviter tout ce qui pourrait tant
» soit peu les scandaliser.

» La seconde fin étant de cultiver l'esprit des jeunes
» gens, chaque professeur doit se faire un devoir rigou-
» reux de bien préparer ses classes, d'examiner avec
» soin les devoirs et d'user de tous les moyens qui
» seront jugés propres à exciter l'émulation et à assurer
» le progrès.

» Une troisième fin étant de former les jeunes gens
» aux bonnes manières, à ce qu'on appélle dans le
» monde la bonne éducation, chacun devra s'appliquer,
» en toute occasion, à réformer ce qu'il remarquera de
» défectueux à cet égard ; il exigera que les élèves
» soient honnêtes et polis, qu'ils se tiennent d'une ma-
» nière propre et décente, etc. Surtout il agira de ma-
» nière à pouvoir leur servir lui-même de modèle sur
» tous les points.

» Afin d'atteindre plus sûrement les fins dont il est
» ici question, il s'efforcera de mériter l'estime, l'affec-
» tion et la confiance des élèves, de conserver sur eux
» toute l'autorité dont il a besoin, de leur persuader

» qu'il ne cherche en tout que leurs intérêts, qu'il leur » est sincèrement dévoué et qu'ils lui sont tous également chers. Il usera toujours de bons procédés à leur » égard, il évitera les paroles dures et offensantes, et il » s'efforcera de les conduire par le sentiment et la dou- » ceur, bien plus que par la crainte et la sévérité.

» Il doit également s'acquitter avec la plus grande » fidélité du devoir de la surveillance, les jeunes gens » ayant besoin d'être aidés et soutenus en tout. L'expé- » rience ayant démontré que les fortes punitions nui- » sent plutôt qu'elles ne profitent, il faut tendre autant » que possible à punir rarement, à faire craindre les » moindres punitions, à y attacher une sorte de dés- » honneur, à faire comprendre qu'on ne les inflige que » par nécessité et à regret. On insistera fortement et » souvent sur la nécessité d'agir par sentiment, par » amour du devoir et non comme des esclaves.

» L'union étant absolument nécessaire dans une com- » munauté, chacun s'efforcera de la maintenir de tout » son pouvoir, et évitera avec soin tout ce qui est con- » traire à la charité, se rappelant cette parole de » l'Écriture : *Regnum divisum desolabitur ;* et ces au- » tres : *Supportantes invicem, etc.; Alter alterius onera* » *portate.*

» A l'union on tâchera de joindre l'unité, l'ensemble, » agissant d'un commun accord en tout ; faisant, s'il le » faut, le sacrifice de sa manière de voir pour se con- » former au jugement des autres, surtout à celui de » ses supérieurs. »

Il serait superflu de faire ressortir la sagesse de ces dispositions, qui donnent une idée si élevée des devoirs du professeur, révèlent une si profonde connaissance

15

de l'âme des enfants, et témoignent d'un zèle si éclairé pour le perfectionnement de la jeunesse. Les successeurs de M. Derruppé n'ont eu qu'à reprendre, en le commentant, chacun à leur manière, ce code abrégé du bon professeur. De leur côté, nos élèves n'auraient qu'à en observer l'application constante dans le Petit Séminaire pour comprendre les trésors de dévouement et d'amour qui se dépensent à leur service.

Plus heureux que M. Larnaudie, M. Derruppé eut la consolation de voir sa pensée généralement bien comprise par les collaborateurs que la Providence lui donnait dans l'accomplissement de sa mission. L'un d'entre eux et des plus dévoués, celui-là même qui lui succéda en 1842 comme professeur de philosophie, nous apprend que tous rivalisaient de dévouement aux intérêts de la maison et de zèle dans l'accomplissement de leur devoir. L'union, l'ensemble et la subordination, tant recommandés par la règle, n'étaient pas un vain mot ; c'était l'ère du dévouement, correspondant à l'époque héroïque de toutes les institutions. Certes, le dévouement était particulièrement nécessaire dans les conditions où l'on se trouvait et dans les temps qu'il fallait traverser. Obligé de se suffire avec ses modestes ressources, le Petit Séminaire avait au moins l'avantage d'une certaine autonomie administrative ; mais sans l'union et le dévouement, cette autonomie n'aurait pas manqué de lui devenir funeste, de susciter des rivalités et des coteries, et d'aboutir finalement à une triste dissolution. Heureusement chacun s'intéressait au bien de la maison comme à une cause personnelle ; chacun payait de sa personne, selon les circonstances, en s'inspirant de l'esprit plutôt que

de la lettre de la loi, et l'harmonie faisait régner le bonheur au sein de la pauvreté et du travail.

C'est sans doute à cet accord touchant que la maison est aussi redevable, en partie, de ses succès scolaires et de sa réputation toujours brillante, sous des maîtres ordinairement improvisés, et quelquefois peut-être au-dessous de leur tâche. Dans l'enseignement, comme dans la politique, ou plutôt comme en toutes choses, c'est l'union qui fait la force.

Ce tableau presque idyllique nous rappelle une maxime que nous avons souvent entendu attribuer à M. Derruppé et qui a tout l'air d'un paradoxe. Cet excellent maître avait coutume de dire que ce que l'on enseigne le mieux c'est ce que l'on *savait* le moins. En parlant ainsi, il se fondait, disait-il, sur sa propre expérience, n'ayant jamais mieux fait son cours qu'en 1823, c'est-à-dire l'année de ses débuts. Faut-il croire que M. Derruppé niait absolument les avantages que de longues années d'étude et d'expérience peuvent procurer au professeur ?... Evidemment non ; il avait seulement remarqué et il tenait à faire ressortir les étonnantes ressources que des hommes de talent peuvent trouver dans le sentiment du devoir, par opposition aux inconvénients de la routine et de la négligence. Rien de plus juste que la maxime de M. Derruppé ainsi comprise.

Et maintenant, ces belles années sont-elles si éloignées de nous, et l'ère du dévouement est-elle si bien close qu'il faille regretter le passé et maudire le présent ? — Nous ne le croyons pas. On nous a dépeint le beau côté de la médaille ; mais n'y avait-il pas un revers ?... On pourra le voir par la suite de cette histoire. — Du

reste, nos chers et vénérés prédécesseurs, s'ils revenaient parmi nous, ne seraient pas totalement dépaysés. Ils reconnaîtraient que le successeur des Grainville et des d'Hautpoul, en exigeant de nous une plus longue préparation à la carrière de l'enseignement, n'a pu nuire ni à la bonne volonté des maîtres, ni à la force des études, ni au bon esprit de l'établissement; ils verraient que nous les suivons d'assez près dans la carrière du dévouement et du sacrifice; que les liens d'une fraternelle solidarité ne sont pas entièrement rompus, et qu'en face des périls de l'heure présente nous avons eu beaucoup à faire à notre tour. *A chaque jour suffit sa peine.*

5. Celui qui imprimait au personnel du Petit Séminaire une si sage direction devait aussi être pour la jeunesse confiée à ses soins un guide sûr et dévoué. Il l'était en effet.

On ne sera pas étonné d'apprendre que le plus grand souci du zélé supérieur fût celui de la vertu et de la piété des jeunes séminaristes. Le règlement portait que la piété et l'instruction devaient aller de pair : aux yeux de M. Derruppé cela signifiait que la piété devait être cultivée avec le plus grand soin, et la science avec un soin égal, autant que cela serait possible.

Pour la piété, les bons usages qui dataient des premières années de la maison lui laissèrent peu à faire. Il se contenta de veiller à ce que ceux-ci se maintinsent, et à ce que celles-là conservassent leur ferveur primitive.

Sous son administration, les prédications devinrent même plus fréquentes, plus soignées, plus régulières.

Lui-même donnait à ses collègues l'exemple d'une parole tout à fait simple et évangélique, quoique étudiée et préparée avec beaucoup de soin. Il ne s'astreignit jamais à écrire et à réciter des sermons ; il se contentait de méditer profondément son sujet, et de jeter sur une feuille volante, en quelques phrases, ou plutôt en quelques mots très abrégés, les textes et les pensées principales qu'il voulait développer ; après quoi il s'abandonnait à l'inspiration et commençait une simple causerie dont le ton soutenu captivait l'attention sans fatiguer l'esprit. M. Derruppé n'a jamais su ou jamais voulu recourir à un autre genre de prédication, et sans doute il n'a pas fait pour cela moins de bien.

Les deux congrégations se maintenant dans l'esprit de leur institution, il jugea qu'elles devaient suffire à la piété des élèves et ne crut jamais opportun d'introduire dans la maison d'autres dévotions particulières. Cependant il s'est départi de cette règle en faveur de Notre-Dame de Roc-Amadour.

Situé à une faible distance du vénéré sanctuaire, le Petit Séminaire de Montfaucon ne pouvait que suivre le mouvement général qui ramenait peu à peu les foules de peuple chrétien aux pieds de la Vierge du Rocher. En 1834, les élèves de philosophie eurent la pensée de se recommander, pour reconnaître et poursuivre fidèlement leur vocation, à Notre-Dame de Roc-Amadour, et sollicitèrent l'autorisation de se rendre tous ensemble en pélerinage dans son antique sanctuaire. M. Derruppé approuva leur pieux dessein et, depuis cette époque, le pélerinage des philosophes à Roc-Amadour est devenu un usage auquel on n'a pas manqué une seule fois de se conformer. Il est fixé au

premier jeudi de juin ; on part de Montfaucon à trois heures du matin, on traverse à pied les Causses de Carlucet et de Couzou, et l'on arrive vers les six heures en vue du sanctuaire. De quel saisissement on est rempli à l'aspect de ces rochers immenses qui surplomblent la profonde vallée, de ces églises qui semblent attachées au flanc d'une montagne coupée à pic, et de ces merveilles que l'art a semées au milieu d'une nature horriblement sauvage !... Mais bientôt les souvenirs de la foi font oublier les prodiges de la nature et de l'art... On salue avec enthousiasme la Madone miraculeuse, les précieux restes de Zachée et l'autel de Saint Martial. Enfin on se trouve en présence de la Vierge bénie. Avec quelle ferveur on se prosterne sur ce sol que tant de pélerins ont foulé et baisé ! Avec quelle foi on communie : c'est de la main de Marie que l'on croit recevoir le corps sacré du Sauveur ! Surtout, avec quelle piété on implore l'assistance de la Reine du ciel dans la question si grave et si pressante d'un avenir qui pour plusieurs est encore incertain !.... Ordinairement ces vœux ardents sont exaucés ; la lumière se fait dans les esprits, et les plus hésitants reçoivent de la Mère de Grâce une assurance qui ne laisse plus de doutes : c'est là que nous avons tous entendu, les uns après les autres, le *Veni, sequere me !* — Le soir, on rentre au Petit Séminaire, le corps brisé de fatigue, mais le cœur content et l'âme inondée des plus douces consolations.

6. Dans une maison où la piété est ainsi entretenue, l'ordre et la discipline peuvent régner facilement. Aussi M. Derruppé et ses collègues pouvaient-ils se glorifier de tenir dans la main le cœur de leurs élèves et de régner en souverains sur le petit peuple confié à leur

garde. Il fallait bien que l'autorité des uns et la docilité des autres fussent grandes pour que la régularité se maintînt dans une maison ouverte de toutes parts, des dortoirs où l'on s'entassait, et un externat de deux cents enfants, ou jeunes gens, sur lesquels on ne pouvait exercer qu'une surveillance intermittente !... L'ordre cependant se maintenait facilement et l'obéissance était entière.

Nous ne voulons pas dire qu'il n'y eût jamais d'écarts, de fautes, soit individuelles, soit générales ; l'assertion ne serait pas croyable. Il y eut même par moments des désordres assez graves. Pendant les quatre années que M. Bonhomme passa loin de la maison, de 1832 à 1836, M. Derruppé eut parfois besoin de toute son énergie pour contenir quelques mutins. On nous a parlé aussi d'un complot contre lequel la lampe de sûreté, autrefois en usage dans les lycées, n'aurait pas été de trop, s'il n'eût été heureusement découvert et déjoué à temps... Ceci se passait en 1848, ce qui a fait supposer à quelques-uns que la main des révolutionnaires et des francs-maçons n'était pas tout à fait étrangère à ces excès. Mais ces cas étaient heureusement très rares, et lorsqu'ils se produisaient, ce n'était qu'un orage passager dans un ciel ordinairement très serein. Du reste, dans ces circonstances, la fermeté de M. Derruppé était inflexible, et de pareils écarts étaient régulièrement suivis d'un exemple de justice aussi rigoureux que prompt En raison de la gravité du délit, il était entendu que le temps ne créerait aucune prescription en faveur des coupables, et en effet, on a vu des élèves de philosophie exclus du Séminaire pour des méfaits de ce genre qui remontaient à plus d'un an.

7. Après la vertu et la piété des jeunes séminaristes, c'est le travail et le progrès des études qui doivent surtout préoccuper un supérieur. Aussi M. Derruppé s'en occupait-il avec une constante et infatigable sollicitude : rien de tout ce qui peut y contribuer ne le laissait indifférent, et c'est dans cette fin qu'il a le plus agi.

On pense bien que cet infatigable travailleur faisait une rude guerre à la paresse ; il ne pouvait supporter les *cancres*, et à l'égard des simples paresseux il était d'une redoutable sévérité.... Mais il serait puéril autant que superflu d'insister sur ce point.

Nous pouvons aussi nous dispenser d'insister sur le programme général des études à son époque. Ce programme était partout à peu près le même depuis longtemps, l'Université n'étant pas encore entrée dans cette voie d'innovation qui fait le désespoir des vieux maîtres et où nous sommes obligés de la suivre.

Mais la stabilité des méthodes n'empêchait pas de réaliser peu à peu d'excellentes améliorations. Tels furent le cours de langue grecque devenu obligatoire peu après 1830 ; les cours séparés d'histoire et de mathématiques, institués entre 1830 et 1838 ; et les cours si populaires de musique et de dessin, introduits dans la maison après 1840. — Nous raconterons l'histoire de ces importantes modifications, à propos des excellents maîtres qui en furent les instruments.

Enfin, c'est à M. Derruppé que la maison est redevable d'un usage très propre à exciter l'émulation et à former le goût des élèves : nous voulons parler des séances littéraires qui avaient lieu ou dans le courant ou à la fin de l'année classique.

Les premières se donnaient sans aucun appareil et

avec beaucoup de simplicité. Lorsqu'une composition était remarquable par la supériorité du fond et de la forme, l'auteur, sans être aucunement prévenu d'avance, était invité, à la suite de la proclamation des notes et des places, à en faire lui-même la lecture publique. Evidemment de tels travaux ne pouvaient avoir qu'une perfection très relative ; mais la certitude qu'ils étaient bien véritablement l'œuvre de celui qui en avait l'honneur, et les applaudissements qui leur étaient décernés, rendaient cette distinction extrêmement précieuse et enviée.

Les séances littéraires de fin d'année étaient plus préparées et plus solennelles. On se souvient des thèses philosophiques soutenues par les élèves de 1823 et des dialogues philosophiques de M. Derruppé : de là aux séances littéraires il n'y avait qu'un pas ; l'auteur des dialogues, devenu supérieur, fut heureux sans doute de pouvoir les substituer à un exercice devenu fort difficile et dont l'intérêt était un peu tombé. — Sans doute il fallait que les travaux qui y figureraient fussent soigneusement revus et corrigés : la maison devait bien à ses invités l'honneur d'un festin intellectuel aussi soigné et aussi délicat que possible ; mais un morceau littéraire, composé et corrigé par un élève sur les indications d'un professeur, n'en appartient pas moins à cet élève, et il a le précieux avantage de lui suggérer l'idée de ce que peut être un travail achevé.

A ce point de vue, la pensée de M. Derruppé était excellente et produisit d'excellents résultats. Nous possédons encore un grand nombre de ces travaux, les uns imprimés au commencement des palmarès, les autres conservés dans des cahiers d'honneur. Ce sont des nar-

rations, des discours, des dialogues et des dissertations qui sont parfois des modèles du genre; nous y trouvons jusqu'à des vers latins (1) que l'on osait encore offrir à l'admiration des lettrés et aux applaudissements des autres.

La supériorité de ces compositions ne tarda pas à frapper les esprits, et tout en rendant hommage au travail dont elles faisaient preuve, quelques-uns se persuadèrent qu'elles étaient en réalité l'œuvre des maî-

(1) Nous sommes heureux de pouvoir citer ici, parce qu'elle se rapporte un peu à notre sujet, la pièce suivante, composée par M. J.-B. Couderc, qui fut un excellent élève avant d'être un professeur renommé. Il était alors élève de troisième.

LA DISTRIBUTION DES PRIX

Jam lucet spectata dies quâ gratior unquam
Altera non venit ; gnavos ad blanda laboris
Prœmia discipulos accit, quos œmulus ardor
Excitat : hi claros volvunt sub mente triumphos
Arrectis animis ; at qui languêre veterno
Desidiœ lauros torpenti lumine cernunt.
Ancipiti dudum nutans Victoria palmâ
(Nam Phœbi pariter Martisque superbit alumnis)
Ostentat meritas oculis, jam certa, coronas :
Dulcia serta quidem, non fuso fœda cruore,
Parta sed ingenio, nec tristibus horrida curis.
O quam victori pertentant gaudia mentem
Suavia ! Felici juvat indulsisse labori,
Nec trivisse breves nugis puerilibus horas.
Hæc inter properans hilari vestigia gressu
Victor adest : simul inflexâ cervice coronam
Excipit. Ingentes subito tum maximus orbis
Solvitur in strepitus, et late plausibus æther
Personat ; hinc juvenis geminatum nomen ovantis
Cuncta per ora volat. Cœtûs tum præses in imo
Corde movet veteres quos rettulit ipse triumphos,
Quœque puer quondam accepit, nunc oscula blando
Porrigit ore senex. Quantis ad sidera tollit
Laudibus ingenium tenero quod fulget ab œvo
Egregium donec patriœ decus addat et aris !

tres, non celle des élèves. M. Derruppé crut devoir protester contre une opinion qui, en se répandant, aurait pu produire* un fâcheux effet. La protestation figure en tête du palmarès de 1835. M. Derruppé y affirme sur l'honneur qu'il n'y a pas, dans ces travaux, une seule phrase qui ne soit l'œuvre des élèves.

Les distributions de prix tirèrent pendant longtemps

Ilicet, haud vano tumidus præcordia fastu,
Sed grates referens, mirantis lumina turbæ
Effugit, et medius sociis confunditur heros.
Intereà genitor, speculatus in agmine longo
Omnia, continuo cari inter brachia nati
Irruit, injussoque genis madentibus imbre
Exultat talem cœlo genuisse secundo
Progeniem, tristis senii perdulce levamen.
Denique panduntur portæ, juvat ire volucri
Vectus equo, et teneram matrem cum fratribus unà
Amplecti, patriamque et nota revisere rura.
— Salve, læta domus ! Salve, domus alma parentum !
Exilio agnoscis reducem ?... Salvete vireta
Parvus ubi varios miscebam in gramine ludos !
Pierides, posthàc silvarum cedite faunis :
Vos modo pervigilans noctuque dieque colebam ;
Jam meus, optatâ mentem laxabo quiete.
Etsi vestra mihi placeant doctissima pensa
Majori tamen arridet dulcedine lusus.
Jam satis atque super, bis quinque ex ordine menses,
Versavi carthas et fœda volumina pœnis !
Pro gravibus calamis jucunda mihi arma supersunt.
Nequaquam tutis lepores trepidate latebris :
Vos canibus tetrâ que agitabo glande fugaces.
Ne levibus, volucres, jam sit fiducia pennis !
Flamma micat, rapidumque ferit per nubila telum.
Squammigeros pisces infestis perfidus hamus
Decipiet dapibus. Convivia læta tumultu
Sic epulis crebro celebrare licebit inemptis,
Dum pateris spumans comites hilarabit Iacchus
Invisis quem parca manus non miscuit undis.

J.-B. COUDERC, de Dégagnac.

(30 août 1831).

de ces lectures une grande solennité. Il faut dire que l'éclat en était aussi rehaussé par la représentation d'une petite pièce comique. — Mais l'usage des comédies, si cher aux élèves et au public, fut supprimé en 1853. (1)

8. Absorbé par les devoirs de sa charge, M. Derruppé, n'avait guère de temps à consacrer à la politique et aux journaux. Cependant il suivait d'un œil attentif les discussions engagées, au sein de nos assemblées politiques, sur les questions relatives à la religion et à l'enseignement. Une fois même, malgré son horreur pour tout ce qui pouvait mettre sa personnalité en évidence, il se vit obligé d'intervenir publiquement.

En janvier 1836, presque dans les derniers jours du cabinet du 11 octobre, M. Guizot avait déposé un projet

(1) L'usage de ces petites représentations remonte aux premières années du Petit Séminaire. Sous M. Larnaudie, elles occupaient une séance distincte de celle que devaient remplir les argumentations et les dialogues. Sous M. Derruppé, elles avaient lieu dans la même séance où se lisaient les exercices littéraires.

En 1853, on finit par trouver que la préparation des pièces faisait perdre un temps précieux, et entretenait dans la maison, pendant plusieurs semaines, trop d'agitation et de désordre. Une opposition puissante se forma contre elles et finit par en avoir raison. Elles furent donc supprimées, et l'éclat de la fête ne fut plus rehaussé que par la séance littéraire et par l'exécution de quelques morceaux de musique.

D'autres que nous auront sans doute à raconter comment le thème, d'ailleurs peu varié, des compositions littéraires, ayant paru s'épuiser, on revint pendant trois ou quatre ans aux représentations plus ou moins comiques.

Depuis quelques années nous nous conformons à l'usage universitaire des discours prononcés par un des professeurs de la maison.

de loi sur l'enseignement secondaire. Ce projet se ressentait des préjugés du temps ; toutefois, « le principe de la liberté s'y trouvait loyalement et nettement posé. Plus d'autorisation préalable ni de certificat d'étude ; quelques conditions de grade et de brevet étaient imposées aux chefs d'établissement, aucune aux professeurs. Des Petits Séminaires il n'était pas question ; à leur égard le *statu quo*, c'est-à-dire le régime des ordonnances de 1828, était maintenu... En somme cependant et malgré ses lacunes, ce projet était le plus large et le plus équitable de tous ceux qui devaient être ultérieurement présentés en 1841, en 1844 et en 1847.

« La commission de la Chambre entra dans l'esprit du projet, et son rapporteur, M. Saint-Marc Girardin, quoique universitaire, se montra animé du libéralisme le plus sincère, le plus soucieux d'établir l'accord de l'Eglise et de l'Etat. Elle souleva même la question des Petits Séminaires, que le ministre avait cru devoir laisser de côté, et proposa de soumettre ces établissements au régime des établissements libres, en leur faisant recueillir les avantages et subir les charges du droit commun. M. Sauzet, ministre de la justice et des cultes dans le cabinet du 22 février, estima convenable de prendre à ce sujet l'avis des évêques, et leur adressa une circulaire où il exprimait son désir d'être éclairé sur les vœux de l'épiscopat et les besoins réels de l'instruction secondaire ecclésiastique.

« Or, des deux systèmes en présence, du *statu quo* maintenu implicitement par le projet de M. Guizot, ou du droit commun proposé par la commission, aucun ne pouvait satisfaire pleinement l'épiscopat. Si le dernier

avait aux yeux des évêques l'avantage de soustraire les Petits Séminaires au régime précaire et arbitraire des ordonnances, il avait aussi cet inconvénient grave qu'il les dépouillait de leur caractère d'établissements publics, ayant qualité pour recevoir, et de leur spécialité d'établissements ecclésiastiques placés sous la seule autorité épiscopale et par suite dispensés de toute condition de grades universitaires pour leurs directeurs et professeurs.

« Aussi ne paraît-il pas que les réponses des évêques aient été très nettes et très concordantes. Il s'en dégageait cependant le vœu d'une solution mixte qui eût pris à chacun des deux systèmes ses avantages sans ses inconvénients, aurait maintenu le caractère public et spécial des Petits Séminaires et aurait supprimé les restrictions des ordonnances. (1) »

C'est M. Derruppé qui dut répondre au nom de l'évêque de Cahors, et sans doute il ne fallait rien moins que ce concours de circonstances pour l'obliger à se produire et à sortir de sa timide réserve.

Nul doute que le sage et zélé supérieur du Petit Séminaire de Montfaucon ne se soit placé sur le terrain mixte dont nous venons de parler. Celui qui avait inspiré et soutenu ses collègues, en 1828, dans leur opposition aux ordonnances de M. de Martignac, et avait fait tant de difficultés pour déclarer qu'il n'appartenait à aucune congrégation non autorisée, quoique ce fût la

(1) Thureau-Dangin : *Histoire de la Monarchie de Juillet.*

pure vérité, ne pouvait que protester avec énergie contre le joug odieux imposé arbitrairement à l'Eglise, et contre des lois que leurs auteurs eux-mêmes avaient dû renoncer à faire observer rigoureusement, sous peine de fermer les plus grand nombre des Petits Séminaires de France. Le régime du droit commun lui eût paru sans doute préférable ; mais pouvait-il l'accepter sans compromettre les intérêts et altérer le caractère de l'œuvre qu'il avait entrepris de continuer ?...

Nous savons que la réponse de M. Derruppé fut remarquée, et s'il est inexact qu'elle ait été citée à la tribune (quoiqu'on nous l'ait affirmé d'aprés des souvenirs un peu vagues) elle fut au moins, au sein de la commission, l'objet d'une discussion approfondie.

On sait quel fut le sort du projet de M. Guizot. — « La discussion publique commença le 14 mars 1837, et se prolongea pendant douze séances. Quelques députés s'alarmèrent des avantages que le clergé pouvait tirer de la liberté : à leurs yeux c'était l'instruction publique livrée aux jésuites, et M. Vatout fit adopter un amendement qui obligeait les directeurs des Petits Séminaires à jurer qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation non autorisée. — Quelques jours après M. Guizot quittait le pouvoir, et son projet ne lui survivait pas : il ne fut même pas porté à la Chambre des Pairs. Lui-même ne tenait plus à le voir aboutir. — « Par les » amendements qu'il avait subis, dit-il dans ses mé» moires, ce projet de loi, en restreignant expressé» ment, surtout pour l'Eglise et pour sa milice, la

» liberté que la charte avait promise, envenimait la » querelle au lieu de la vider : il ne méritait plus au- » cun regret. » (1)

Mais revenons à M. Derruppé, et considérons maintenant ce saint prêtre dans l'accomplissement de ses devoirs de pasteur, bien plus conformes à ses goûts.

---

§ III. — M. Derruppé pasteur et confesseur.

SOMMAIRE : *1. Etat de la paroisse de Montfaucon à la mort de M. Larnaudie. — 2. Zèle et succès de M. Derruppé. — 3. M. Derruppé confesseur. — 4. Madame Clotilde Murat. — 5. Démission de M. Derruppé.*

1. Nous avons dit qu'en l'état de la maison, tel qu'il se trouvait en 1830, le supérieur du Petit Séminaire devait aussi nécessairement être curé de Montfaucon, et qu'un tel prêtre n'était pas homme à se reposer sur son vicaire des devoirs et des soucis du ministère sacré. En effet, pendant les cinq années qu'il resta chargé de la paroisse, quelque nombreuses que fussent ses autres occupations, M. Derruppé remplit si bien ses devoirs de pasteur que les fidèles auraient pu le croire uniquement occupé d'eux et que son ministère produisit un bien immense. Pour apprécier exactement l'œuvre qu'il a accomplie comme pasteur, il faut auparavant se rendre compte de la situation de la paroisse à la mort de M. Larnaudie.

(1) *Mémoires de M. Guizot. — Histoire de la Monarchie de Juillet*, par M. Paul Thureau-Dangin.

Le zèle ardent et l'inépuisable charité de ce saint prêtre n'avaient pas été stériles ; cependant à sa mort il restait encore beaucoup à faire. (1) A Montfaucon, comme dans la plupart des paroisses du diocèse, l'ignorance de la religion était profonde et l'état des mœurs se ressentait encore beaucoup des désordres de la Révolution. Il ne faut pas oublier que la génération venue au monde entre 1775 et 1790 avait été privée de toute instruction religieuse et n'avait grandi qu'au bruit des crimes de la Révolution et des guerres de l'Empire. Or, c'est cette génération qui sous la Restauration atteignit et traversa son âge mûr ; c'est elle par conséquent qui formait en 1830 le fond et la partie dominante de la société : c'est donc elle qu'il fallait instruire, convertir et ramener, s'il était possible, aux pratiques de la foi. Grande et difficile tâche, surtout pour un clergé qui sortait de ses ruines, meurtri, décimé, manquant de tout, et n'ayant pour toute ressource que son dévouement et le respect qu'inspiraient ses malheurs.

Heureuses les paroisses qui reçurent à cette époque des pasteurs dont l'instruction égalait la vertu ! Il en fut ainsi de Montfaucon avec M. Martin, M. Larnaudie et M. Derruppé ; mais ce ne fut pas trop de ces trois prêtres pour mener à bonne fin la restauration religieuse de cette vaste paroisse. A l'arrivée de M. Derruppé il y avait encore des scandales permanents, de vieux révolutionnaires souillés de crimes, que l'on regardait il est vrai comme des pestiférés, mais qui

(1) Nous traçons ce tableau d'après les indications fournies par un prêtre du diocèse, des mieux placés pour être bien renseigné.

semblaient défier tous les efforts et toutes les industries du zèle apostolique. Et parmi ceux qui se disaient chrétiens, combien ne l'étaient que de nom ! — A peine une moitié des hommes faisait ses Pâques ; à peine quelques femmes pieuses fréquentaient les sacrements ; tous les autres en vivaient éloignés, indifférents ou insensibles à toutes les exhortations et à tous les exemples.

2. Avec M. Derruppé, que secondaient d'ailleurs de toutes leurs forces son vicaire, M. Jean Baptiste Larnaudie, et M. l'abbé Aurusse, que nous avons fait connaître ailleurs, la transformation fut complète. Les pécheurs endurcis se convertirent, les vieux ennemis de la religion et du prêtre se sentirent désarmés par l'ascendant et la parole pressante du saint prêtre, et se rendirent à lui presque sans résistance ; la masse des fidèles revint à l'accomplissement du devoir pascal, et il se forma un noyau considérable de personnes pieuses dont la ferveur servit d'exemple à la génération nouvelle : ce fut dans toute la paroisse une véritable résurrection de la foi et des habitudes chrétiennes.

Le mouvement s'étendit même jusqu'aux paroisses voisines. Vaillac, Séniergues, alors administrées par des prêtres infirmes, commencèrent à envoyer des troupes d'enfants aux catéchismes de Montfaucon, et comme il était impossible de les admettre tous, M. Derruppé profita de l'enthousiasme général pour exhorter les personnes instruites des hameaux les plus écartés à se faire catéchistes volontaires. Ses conseils furent suivis, et l'on put admirer pendant quelques années un spectable vraiment merveilleux : le zèle des paroissiens suppléant partout à l'impuissance des pasteurs, et, dans les meilleures maisons, des caté-

chismes tout à fait laïques mais nullement libre-penseurs : preuve manifeste de la vigueur de cette foi qui trouve en elle-même, dans les périls les plus pressants, l'énergie nécessaire pour se sauver, combler ses lacunes et réparer ses ruines !

3. Ces merveilles produisirent bientôt un autre résultat que M. Derruppé n'avait pas prévu et qui le mit parfois dans un pénible embarras. De toute part, surtout à l'époque du carême et à la veille des fêtes, les bons villageois accouraient à Montfaucon pour se confesser à lui, sans songer qu'ils achevaient de l'accabler. Ne pouvant suffire à tout et ne voulant pas cependant repousser d'humbles paysans qui pouvaient avoir un besoin spécial de ses lumières, M. Derruppé prit le parti de renvoyer à ses collègues la plupart des élèves qui étaient ses pénitents. De là ses constants efforts pour réduire aux seuls philosophes sa clientèle de séminaristes. Il devenait ainsi plus libre de se dévouer aux petits et aux humbles.

4. Cependant à la suite de ceux-ci les grands du monde vinrent à leur tour recourir à ses lumières. Comme les saints, M. Derruppé n'avait pas seulement le don de convertir les pécheurs, il avait aussi d'ineffables consolations pour calmer les plus grandes douleurs morales et adoucir les peines les plus cruelles. C'est pour remplir ce charitable office qu'il se vit appelé, en 1830, au château de Labastide-Murat.

Les plus vieux habitants de cette petite ville se souviennent encore d'un ange de douceur et de bienfaisance, qui passa autrefois parmi eux sous le nom de Madame Clotilde. La nièce du roi Murat n'avait trouvé dans l'élévation de sa famille qu'une source d'amertu-

mes. Sacrifiée à des convenances politiques, elle avait épousé, avant 1815, un mari indigne d'elle (1), et quelques années après, en secondes noces, son cousin germain, le colonel Eugène Bonafous, qu'une mort prématurée ne tarda pas à ravir à sa tendresse. Rentrée à Labastide, cette princesse était inconsolable ; la douleur avait brisé cette âme pure et limpide comme le cristal, mais délicate et fragile comme lui. Seule la religion paraissait capable de répandre sur sa plaie un baume salutaire, mais encore fallait-il pour l'appliquer une main aussi sûre que douce. Le respectable M. Tibal, curé de la paroisse, n'osant pas même compter sur sa longue expérience, donna le conseil de recourir à celui qu'il regardait comme un maître, non seulement dans l'art de former les âmes, mais encore dans celui de les guérir, à M. Derruppé.

Avec la modestie que nous lui connaissons, et défiant de lui-même au dernier point, celui-ci s'effraya beaucoup à la pensée d'assumer une telle responsabilité. Il n'osa pourtant pas refuser son ministère et, ayant promis son concours, se dévoua, dans la mesure du possible, à la consolation et au salut d'une âme tentée de désespoir. Il lui enseigna d'abord la résignation à la volonté de Dieu, puis lui révéla la fin et la grandeur de la souffrance endurée au pied de la croix, et finit par lui faire bénir la main de Celui qui ne nous frappe que pour notre propre bien. La paix rentra ainsi dans une âme naturellement chrétienne ; arrivée au sommet du Calvaire, Madame Clotilde sut dire comme le divin

(1) Le duc de Corrigliano, dont la chûte de Napoléon ruina les espérances.

maître : « Seigneur, que votre volonté s'accomplisse et non la mienne, » et mourir de la mort des saints, le 29 décembre 1831.

Quelques temps avant de rendre à Dieu sa belle âme, Madame Clotilde crut devoir récompenser le Petit Séminaire du bien que lui avait fait son directeur, et elle disposa par testament, en sa faveur, d'une somme de trente mille francs ; mais elle avait compté sans la délicatesse scrupuleuse du saint prêtre. M. Derruppé, averti à temps du don princier qui lui était fait indirectement, s'éleva au-dessus d'une vulgaire considération d'intérêt, que son dévouement à la maison aurait dû pourtant faire admettre, et repoussa toutes les offres qui lui étaient faites avec instance non seulement par la mourante, mais par toute la famille. Il donna pour conseil à Madame Clotilde de consacrer la somme entière à une œuvre de bienfaisance locale, et c'est sur ses indications que les trente mille francs furent légués à la commune de Labastide, pour fonder un couvent où les religieuses de Nevers se consacreraient à l'éducation des enfants et au soin des malades. — Si l'on songe qu'à la veille de 1832, le Petit Séminaire de Montfaucon se disposait à entreprendre une vaste construction, et que, manquant de fonds, il se voyait en même temps obligé de recourir à une souscription diocésaine, on trouvera que M. Derruppé donnait un rare exemple de désintéressement.

5. Tel était M. Derruppé ; son zèle ramenait à la religion les pécheurs endurcis, réveillait la ferveur dans les âmes chrétiennes et consolait les affligés ; mais ni les succès n'altéraient sa modestie, ni les offres les plus

brillantes ne l'exposaient à la tentation de la cupidité.

En 1835, le Petit Séminaire ayant enfin sa chapelle particulière, M. Derruppé insista pour qu'il lui fût permis de se renfermer dans ses seules fonctions de supérieur et de professeur de philosophie. M. Larnaudie (Jean-Baptiste), vicaire de la paroisse depuis 1827, fut nommé curé, et, formé à bonne école, eut à son tour un ministère aussi fructueux que long. Cher au premier fondateur du Petit Séminaire, profondément estimé de M. Derruppé, il fut ensuite le plus intime ami et le principal confident de M. Carayol... C'est dire que, sauf le nuage si malheureusement élevé en 1823, les meilleurs rapports ont constamment régné entre la cure de Montfaucon et l'établissement.

---

§ IV. — M. Derruppé supérieur et vicaire général.

SOMMAIRE : *1. M. Derruppé est nommé vicaire général par Mgr d'Hautpoul. Démission du vénérable prélat. — 2. Le nom de M. Derruppé est mis en avant pour l'Evêché de Cahors. Nomination de Mgr Bardou. — 3. M. Derruppé est nommé vicaire général par le nouvel évêque. — 4. Arrangements. M. Derruppé va résider à Cahors en conservant la direction du Petit Séminaire. Inconvénients de ce régime. — 5. M. Derruppé se démet d'abord de la préfecture des études, puis de la charge de Supérieur Son attachement à la maison.*

1. Tant de travaux et de succès, racontés au loin par la renommée et par l'admiration reconnaissante des élèves, avaient fait peu à peu à M. Derruppé un grand

renom de sainteté, d'autorité et de savoir, lorsque, en 1842, la retraite imprévue de M. Martin, vicaire général du diocèse, obligea Mgr d'Hautpoul à se donner inopinément un nouveau collaborateur. — Son choix tomba sur M. Derruppé qui fut nommé le 16 mai 1842, sans même, à ce qu'on nous assure, avoir été consulté. Le vénérable prélat avait voulu ainsi prévenir ses refus. Du reste, cette nomination n'apportait pour le moment aucun changement à la situation du titulaire ; elle le laissait à la tête du Petit Séminaire et dans sa chaire de philosophie ; en somme, il était nommé vicaire général sans être appelé à prendre part à l'administration du diocèse.

C'est que, à cette époque, Mgr d'Hautpoul, succombant sous le poids de ses infirmités, était déjà démissionnaire ; bien plus, son successeur, qui devait être Mgr Bardou, était connu de tout le monde.

Ces diverses circonstances rassurèrent l'humble supérieur, en lui persuadant que sa nomination n'était au fond qu'une simple formalité, un acte tout à fait provisoire, qui n'aurait aucune suite sous le nouvel évêque. Il ignorait encore les négociations qui avaient été entamées depuis peu à son sujet, et sa modestie ne soupçonnait en rien ce que l'avenir lui réservait.

2. Que s'était-il passé ? Quand les premiers bruits de la démission de Mgr d'Hautpoul avaient commencé à se répandre, on s'était préoccupé, comme il arrive toujours, de savoir quel serait son successeur. Aussitôt, il s'était formé un courant d'opinion en faveur de M. Derruppé. On se disait que nul n'aurait ni plus d'ascendant sur le clergé, ni plus de connaissance des besoins du diocèse que le supérieur du Petit Séminaire ; que

l'Eglise de Cahors n'avait vu depuis longtemps aucun de ses membres sortir du rang et s'élever à l'épiscopat ; que le gouvernement ne pouvait refuser à ses désirs un prêtre du mérite de M. Derruppé, et qu'enfin l'occasion était excellente de l'élever à la plus haute des dignités, sans priver le diocèse des services qu'il pouvait rendre. Certes le clergé du diocèse vit avec bonheur se former ce courant d'opinion et il le favorisa de tout son pouvoir ; mais il n'en fut ni l'auteur ni le principal fauteur.

C'est dans la société laïque, plus préoccupée alors sans doute qu'aujourd'hui de l'avenir religieux de notre pays, que cette idée avait été émise, et ce furent des laïques influents qui entreprirent de la faire réussir. M. Calmon, père, alors Directeur général *des domaines, de l'enregistrement et du timbre*, et très puissant auprès de Louis-Philippe, en fit pour ainsi dire son affaire. Il avait pour M. Derruppé, qu'il visitait quelquefois au Petit Séminaire quand ses rares visites au *Sol del Pech* lui en laissaient le temps, autant d'affection que d'estime, et il se chargea avec empressement de soutenir sa candidature auprès du ministre des cultes. Malheureusemont pour les amis du vénérable supérieur, une autre influence s'était déjà exercée auprès du roi lui-même, et le maréchal Soult avait emporté pour ainsi dire d'assaut la nomination de Mgr Bardou. — En réalité le diocèse n'y perdit rien, puisque la Providence lui donnait en son nouvel évêque un ange de piété, qui s'empressa d'associer M. Derruppé à son administration.

Quant à M. Derruppé, il ne connut cette histoire qu'un peu plus tard, et loin de s'affliger du résultat, il remercia avec effusion la Providence d'avoir éloigné de

lui un honneur dont il se proclamait absolument indigne.

3. Il se croyait donc désormais à l'abri de la tentation des grandeurs quand, vers le milieu du mois de juillet, un véritable coup de théâtre lui apprit, de manière à ne pouvoir plus en douter, qu'il était loin d'être oublié. — Un jeudi, le Petit Séminaire avait reçu la visite d'un ancien élève, bien cher à tous ses maîtres qui le regardaient déjà comme un collègue et se plaisaient à lui prédire un brillant avenir; c'était M. Carayol, sortant de Saint-Sulpice où il venait de terminer à 19 ans ses études théologiques. Après le dîner, les professeurs conduisirent leur hôte au salon de compagnie où la conversation s'engagea tout d'abord sur Saint-Sulpice, puis sur le nouvel évêque de Cahors. — « Il est venu nous voir au Grand Séminaire, dit M. Carayol, et nous avons pu causer longtemps avec lui. Il est plein de bonté, de douceur et d'affabilité ; sa conversation est extrêmement édifiante : nous aurons un saint évêque. Extérieurement il est d'une beauté angélique ; on n'imaginerait pas un plus beau type de figure épiscopale. Il nous a entretenus avec la plus grande familiarité ; il nous a même fait connaître les noms de ses vicaires généraux. — Bien sûr ? dit M. Derruppé, et quels sont-ils ? — M. Sénizergues conserve naturellement sa place ; l'autre, nous a-t-il dit, c'est M. le supérieur du Petit Séminaire ! »

Il faut renoncer à dépeindre l'effet produit sur M. Derruppé par cette révélation inattendue. « J'avoue, disait plus tard M. Carayol, que le coup avait été préparé et que je m'étais promis de jouir un peu de son embarras ; mais je ne connaissais pas toute la profon-

deur de son humilité ; il fut atterré, foudroyé, et en voyant de combien j'avais dépassé mon but, je regrettai sincèrement d'avoir parlé. » — « Espérons, dit M. Derruppé, pour couvrir sa retraite, que si le nouveau prélat a pu avoir cette pensée, ce n'aura été qu'en passant et que la réflexion lui inspirera quelque autre choix. J'ai toujours été professeur et je n'entends rien à l'administration. — D'ailleurs, je suppose bien que S. G. n'arrêtera pas cette nomination sans mon consentement. »

Ce consentement, il fut pourtant obligé de le donner, mais ce ne fut pas sans peine ; sa nomination est datée seulement du 22 octobre et elle fut agréée le 16 décembre par le gouvernement.

4. En élevant M. Derruppé à la charge de vicaire général, Mgr Bardou avait considéré principalement les intérêts du diocèse, mais il n'avait pas voulu sacrifier le Petit Séminaire. Dans l'état présent de la maison, il parut impossible de remplacer de suite l'éminent supérieur, et nécessaire de lui laisser ce titre, qu'il conserva encore pendant plus de quinze ans, ainsi que la direction générale des études.

En conséquence son départ n'occasionna, du moins en apparence, que très peu de changements dans la maison. M. Bonhomme fut nommé vice-supérieur, mais il l'avait toujours été de fait sous M. Derruppé. M. Blaviel fut nommé professeur de philosophie ; mais il paraît que cette chaire lui était d'ailleurs réservée et qu'en toute hypothèse il allait l'occuper prochainement. — Quant à M. Derruppé, pour remplir effectivement son devoir de supérieur et de préfet des études, il entreprit de visiter régulièrement tous les huit jours

le Petit Séminaire, pour y faire la lecture des notes e des places, se tenir au courant de tout et donner au personnel la direction indispensable. Pendant plusieurs années il fut fidèle à sa résolution, et ne commença à faire ses visites plus rares que lorsque la nomination d'un nouveau préfet des études eut diminué en grande partie sa responsabilité.

Nous nous sommes demandé si cet arrangement n'avait pas nui à son autorité. Comment un maître qui n'apparaît dans la maison que tous les huit ou quinze jours peut-il exercer un grand ascendant sur le personnel et sur les élèves ?... Si étrange que ce fait puisse paraître, le témoignage de tous les contemporains est là pour nous assurer que loin de s'affaiblir par l'éloignement, l'autorité de M. Derruppé et le respect qu'on avait pour sa personne ne firent au contraire qu'y gagner. — « Lorsque sa visite était prochaine, nous écrit un des élèves de ce temps les mieux placés pour juger de l'impression générale, la communauté semblait envahie par une sorte de crainte salutaire ; chacun redoutait d'être du nombre des élèves qui lui seraient signalés comme ayant donné en son absence quelque sujet de mécontentement. Et dans le fait, ces cas étaient traités par lui avec une extrême sévérité. Tout le temps qu'il restait dans la maison, il n'y avait pas à craindre que l'ordre fût troublé et qu'il se produisît quelque cas sérieux d'indiscipline. La légèreté du jeune âge ne reprenait son empire qu'après son départ, signal ordinaire d'une détente dangereuse et redoutée. C'est alors que M. Bonhomme avait besoin de rappeler par quelques exemples frappants qu'en l'absence de M. Der-

ruppé il était véritablement le maître et que le règlement n'était pas tombé en désuétude.

Cependant, il faut bien le dire, malgré le respect dont la personne du supérieur était environnée, il était impossible qu'un tel régime se prolongeât plusieurs années sans qu'il en résultât de graves inconvénients. Il était indubitable qu'à mesure que le personnel des maîtres et des élèves se renouvellerait, il serait moins connu de M. Derruppé et par suite en recevrait une direction moins sûre ; que les professeurs seraient plus exposés soit aux négligences inséparables de tout ministère abandonné à lui-même, soit à des mésintelligences plus ou moins sérieuses ; enfin, que les élèves, si soumis sous l'œil du maître, se laisseraient plus ou moins envahir par l'esprit d'indiscipline. — En effet, le Petit Séminaire, pendant ces quinze années, ne fut pas entièrement préservé de ces misères. M. Derruppé qui avait jusque-là dirigé la maison avec une parfaite sûreté de vues, parut à partir de 1843 ne plus savoir aussi bien se défendre contre l'esprit d'utopie. « Chaque samedi, nous dit un professeur de ce temps, il nous arrivait avec des plans et des projets nouveaux ; heureusement il n'y avait pas d'homme moins obstiné que lui ; il se rendait aux observations qu'on lui présentait et la plupart de ses projets tombaient à l'eau. S'il réussissait quelquefois à en faire adopter quelques-uns, ils avaient encore, avant d'être essayés, à traverser un redoutable défilé : je veux dire la critique de M. Bonhomme, qui ne se gênait pas pour les traiter d'absurdes et n'en faisait ni plus ni moins. » — Ce tableau, manifestement un peu exagéré, nous autorise cependant à conclure que M. Derruppé lui-même ne pouvait pas,

en restant à Cahors, diriger la maison aussi bien qu'en demeurant sur les lieux.

Nous ne parlerons que pour mémoire des manifestations d'indiscipline qui se produisirent parmi les élèves en son absence. Elles furent en somme très rares et peu sérieuses. Comme elles se rapportent presque toutes à la période de 1848, quelques-uns ont supposé, comme nous l'avons déjà dit, que l'action des sociétés secrètes n'y était pas tout à fait étrangère. C'est une hypothèse qui n'a été ni ne peut être vérifiée ; comme en définitive l'autorité eut raison, il n'y a pas lieu d'insister sur ces faits.

Un péril beaucoup plus grave était celui qui menaçait l'union entre les maîtres, tant recommandée par la règle. Le bon accord ne fut jamais sérieusement troublé; mais on verra par la suite de ce récit que plusieurs fois il se manifesta de grandes divergences entre les opinions des professeurs sur divers points de doctrine ; et si elles ne purent altérer l'union qui doit régner entre des prêtres dévoués à la même œuvre, elles pouvaient au moins diminuer l'unité et la conformité de conduite indispensables dans la direction des jeunes gens.

5. M. Derruppé, que son extrême humilité préservait sûrement des illusions de l'amour-propre, se rendait sans doute compte de ces divers inconvénients, et il ne tenait pas à lui qu'on n'y apportât un prompt remède en lui nommant un successeur. Lui-même paraissait le chercher. C'est ainsi qu'en 1849 il fit donner à M. Gratacap, la charge de préfet des études. Il espérait qu'on pourrait bientôt le nommer supérieur ; mais l'épreuve

ne fut pas heureuse, et le *statu quo* parut encore préférable à une tentative dangereuse.

Ce fut seulement en 1858, que M. Carayol par la renommée de son talent et de son savoir, par une expérience déjà longue et par son grand ascendant, parut enfin capable de recueillir sa succession.

Débarrassé d'un fardeau, que son âge déjà avancé commençait d'ailleurs à trouver un peu trop lourd, M. Derruppé n'eut garde d'oublier cette chère maison de Montfaucon où il avait passé les plus belles et les plus fécondes années de son sacerdoce... Son esprit s'y reportait toujours avec une visible complaisance; il aimait à en parler, et on ne pouvait lui causer un plus grand plaisir que de lui dire du bien de Montfaucon. C'était pour lui un grand bonheur d'y reparaître toutes les fois que l'occasion s'en présentait ; et sans doute il aurait fait naître plus souvent ces occasions, si toujours la reconnaissance du Petit Séminaire n'eût gâté son bonheur par des témoignages de filiale vénération qui gênaient extrêmement sa modestie. Dans les rares circonstances où il lui fut donné d'y revenir, il ne prenait la parole devant les élèves que pour féliciter la communauté de sa fidélité aux traditions de piété et de travail qui remontent à l'époque de sa fondation, et des progrès qu'il avait pu constater. Devant les élèves de M. Carayol, il n'était pas ce vieillard dont parle Horace :

« Laudator temporis acti
Se puero, castigator censorque minorum. »

c'était le bon père, c'était l'aïeul qui s'enorgueillissait des progrès et de la gloire de sa postérité. — Le personne

s'étant en quelques années presque entièrement renouvelé, il ne pouvait plus guère, dans les derniers temps, connaître les professeurs que de nom ; n'importe, il suffisait qu'ils eussent ce titre pour être l'objet de sa particulière bienveillance. Le lendemain de la clôture de la retraite ecclésiastique, qui a lieu tous les ans à Cahors dans le courant de septembre, il se faisait une fête de réunir à sa table tous ceux d'entre eux qui y avaient assisté. Nous pouvons dire que sa pensée fut toujours au milieu de nous ; et nous aurons bientôt l'occasion de rappeler que le nom du Petit Séminaire fut presque, dans le délire de l'agonie, sa dernière parole : *ex abundantiâ cordis os loquitur.*

---

§ V. — **M. Derruppé, vicaire général.**

SOMMAIRE : *1. M. Derruppé à Cahors. — 2. Candidature à l'Assemblée Constituante, en 1848. — 3. Concile d'Alby ; décrets relatifs aux Petits Séminaires. — 4. Les Statuts Synodaux et le Propre du Diocèse de Cahors. — 5. Décoration de M. Derruppé. — 6. Direction des Communautés religieuses. — 7. M. Derruppé vicaire capitulaire. — 8. Amertumes. — 9. Austérités. — 10. Mort de M. Derruppé. — 11. Hommage rendu à sa mémoire par Mgr l'Evêque de Cahors. – 12. Honneurs funèbres et tombeau de M. Derruppé au Petit Séminaire de Montfaucon.*

1. Les actes de M. Derruppé comme vicaire général n'appartiennent qu'indirectement à l'histoire du Petit Séminaire. Néanmoins nous croyons opportun d'en présenter au moins un récit abrégé, ne serait-ce que

comme achèvement d'une vie si bien remplie, et nous espérons qu'on nous saura gré de n'avoir voulu rien omettre.

Jamais M. Derruppé n'avait cherché à se mettre en vue ; mais à partir du jour où devenu vicaire général il eut fixé sa résidence à Cahors, il sembla encore plus préoccuppé du soin de se cacher et de passer inaperçu. — Dans cette retraite silencieuse qu'il avait eu le bonheur de trouver auprès du Grand Séminaire et de l'évêché de Cahors, il se traça tout d'abord ce règlement de vie sans lequel il ne peut guère y avoir de vie vraiment sacerdotale, et qui seul peut permettre de mener de front les exercices de la piété et les travaux, soit du ministère sacré, soit de l'administration. Ce règlement est à peu près le même pour tous les prêtres, et ses dispositions facultatives sont nécessairement subordonnées aux nécessités d'une situation où on ne s'appartient plus à soi-même. M. Derruppé s'accommodait aux circonstances avec une parfaite et facile simplicité ; mais aussitôt qu'il lui était possible, il s'empressait de revenir à la stricte observance de sa règle. Dès ce moment, on ne le voyait pour ainsi dire plus. Sans les bonnes œuvres qu'il faisait faire de préférence et par modestie, par d'autres mains, et sans les cérémonies où il était obligé de paraître, M. Derruppé aurait été auprès du public cadurcien comme s'il n'eût pas existé. Jamais homme d'étude, jamais religieux dans son cloître n'a mené une vie plus modestement silencieuse. — Le Séminaire lui-même aurait eu quelque peine à soupçonner son voisinage, s'il ne l'avait vu tous les jours dire sa messe de très grand matin et réciter son bréviaire en se promenant à

petits pas dans le jardin, après la récréation de midi (1).

Il assistait régulièrement à tous les examens et à toutes les sabbatines de théologie. Dans les examens,

(1) La véritable humilité ne peut supporter les louanges, et lorsqu'elle est obligée de les subir, c'est pour elle un atroce supplice. Nous pourrions rappeler une infinité de circonstances où M. Derruppé eut ainsi à souffrir cruellement des éloges qu'on s'obstinait à lui donner. Voici un des cas les plus plaisants et peut-être des moins connus.

Pendant les premières années de son séjour à Cahors, M. Derruppé fut assez indisposé pour que son médecin lui prescrivît une station thermale dans les Pyrénées. Il s'y trouva en même temps que Mgr de Saunhac, évêque de Perpignan, ancien chanoine et vicaire général de Cahors.

Le prélat, informé de la présence d'un prêtre du Quercy, voulut le voir et lui posa une multitude de questions sur l'état présent du diocèse, sur les changements survenus depuis son départ, sur un grand nombre d'amis qu'il y avait laissés, sur Mgr Bardou, etc., etc. Enfin, il en vint à lui parler du vicaire général que Mgr Bardou avait choisi en remplacement de M. Martin, et qu'il regrettait, disait-il, de ne pas connaître, parcequ'il en avait entendu dire infiniment de bien.

Alors s'engagea le plus intéressant dialogue qu'on puisse concevoir : d'un côté Mgr de Saunhac célébrant les vertus, le savoir et les services de M Derruppé ; de l'autre, M. Derruppé lui-même n'osant pas se faire connaître, s'efforçant de détourner la conversation, trouvant ces éloges quelque peu exagérés, et prétendant que le nouveau vicaire général de Cahors, n'ayant vécu jusque là qu'avec des enfants, aurait beaucoup à faire pour justifier une réputation inexplicable.

Ce langage étonnait beaucoup l'excellent évêque ; il ne comprenait pas qu'un prêtre du diocèse de Cahors manifestât si peu d'admiration et de sympathie pour un personnage aussi éminent que M. Derruppé. Il finit par lui demander si, par hasard, il aurait eu à s'en plaindre. M. Derruppé ayant répondu qu'il n'avait eu qu'à se louer des bons procédés de l'autorité à son égard : — « Allons, poursuivit l'évêque de Perpignan, ceci nous prouve, une fois de plus, que nul n'est prophète dans son pays ! »

Mais M. Derruppé n'était pas encore au bout de ses épreuves. Tout à coup, Mgr de Saunhac, terminant par où il aurait

ses questions admirablement précises mettaient à l'aise tous les élèves qui avaient étudié sérieusement, et on aimait en général à passer dans son bureau. On aimait aussi beaucoup sa manière d'interroger dans les sabbatines; mais ses objections étaient toujours redoutables. Le vieux dialecticien était toujours invincible, et il était rare, ainsi que nous l'avons dit plus haut (1), que le répondant et le maître ne fussent obligés, l'un après l'autre, de lui rendre les armes. Mais il n'avait garde d'abuser de sa victoire et, dans les explications qui venaient à la suite, il trouvait toujours quelque moyen de démontrer que la véritable solution avait été donnée au moins implicitement.

2. Cependant, plus il se cachait, plus la Providence

dû commencer, s'avisa de lui demander son nom et celui de sa paroisse.

— Monseigneur, répondit l'humble vicaire général, je ne suis qu'un pauvre prêtre, à qui V. G. a déjà fait beaucoup trop d'honneur. Je la supplie de me permettre de lui rendre mes devoirs.

— A condition que vous voudrez bien, monsieur le curé et cher compatriote, me dire votre nom.

— Mon Dieu !... Monseigneur...

— Hé bien ?...

M. Derruppé ne savait plus que répondre et gardait le silence. C'est alors seulement que Mgr de Saunhac devina ce qu'on refusait de lui dire :

— Ah ! s'écria-t-il, j'aurais dû m'en douter ! Vous êtes M. Derruppé ! N'est-il pas vrai ?... Monsieur le vicaire général, je vous fais mes excuses et je retire toutes mes paroles : il est entendu que vous ne méritez que des reproches et que vous êtes un orgueilleux ! Et maintenant, êtes-vous content de moi ?

— Monseigneur, répondit M. Derruppé, ceci est en effet bien plus vrai que tout le reste !

Mgr de Saunhac aimait beaucoup à raconter cette histoire, et il ne manquait jamais d'ajouter que M. Derruppé était le prêtre le plus humble qu'il eût jamais rencontré.

(1) V. pages 206 et 207.

semblait multiplier les occasions de mettre en évidence ses talents, ses mérites et ses vertus.

Quels furent sa surprise et sans doute son embarras lorsque, après la Révolution de 1848, à la veille des élections pour l'*Assemblée Constituante*, il apprit tout à coup que son nom avait été mis en avant, et que dans le péril de la société, non seulement le clergé tout entier, mais tous les amis de la religion lui faisaient une obligation d'accepter une candidature ! Nous n'avons pas besoin de dire que son premier mouvement fut de décliner absolument toute offre de ce genre, et d'avertir les conservateurs qu'ils n'eussent garde d'égarer leurs voix sur un nom aussi peu connu et aussi peu politique que le sien.

Mais cet acte d'humilité, qu'il considérait comme un acte élémentaire de prudence, ne lui fut pas même permis : l'opinion se prononçait avec tant de force et les circonstances étaient si graves, qu'il fut contraint non seulement de s'incliner, mais encore de publier qu'il acceptait, et de faire lui aussi sa profession de foi politique. Il est vrai qu'il le fit à sa manière et avec un enthousiasme qui témoignait d'une ambition fort modérée. Le 11 avril 1848, l'*Echo du Lot* publiait la circulaire suivante, adressée à tous les curés du diocèse

« Monsieur le curé,

» Plusieurs de mes amis me sollicitent de faire cesser
» les doutes que l'on cherche à répandre sur mon ac-
» ceptation ou même sur la pureté de mes sentiments
» Ne voulant pas me refuser absolument à ces pres-
» santes invitations, je viens vous prier, monsieur le
» curé, de répondre vous-même en mon nom à ceux

» qui demandent à être bien fixés sur ces deux points.
» Quelques mots suffiront pour vous mettre à même de
» les satisfaire :

» 1° J'ai accepté par dévouement et par devoir la
» candidature qui m'a été offerte, et je persiste tou-
» jours dans ma première détermination.

» 2° Pour toute réponse à des accusations ou insi-
» nuations fondées sur de très injustes défiances, je
» déclare que, à l'exemple de tous nos dignes et véné-
» rables prélats, j'adhère sans arrière-pensée à la nou-
» velle forme de gouvernement ; que je repousse toute
» alliance avec des candidats qui n'auraient pas fran-
» chement renoncé à tout esprit de parti ; que je veux,
» dans le sens le plus vrai et le plus étendu, la liberté,
» l'égalité, la fraternité ; que mes vœux les plus sincè-
» res sont en faveur de la classe ouvrière et des pau-
» vres, et enfin, que je n'ai d'autre vue que celle de
» procurer de toutes mes forces le bien public.

» J'ai l'honneur, etc.

» DERRUPPÉ, vic. g. »

Quelques jours après, le même journal recommandait aux électeurs du Lot la candidature de M. Derruppé avec celle de MM. Murat (le prince Lucien), de Saint-Priest, Cavaignac, Ambert, Roland, de Lamberterie, etc. En même temps paraissait un remarquable article de M. l'abbé Soulié, aumônier du lycée, revendiquant pour le clergé le droit d'exprimer son opinion et d'exercer toute son influence pour assurer l'élection des meilleurs candidats. L'article, un peu dithyrambique, de M. Soulié se terminait ainsi : « Comme toutes les autres classes de citoyens, le clergé est débiteur de

ses facultés, de ses sacrifices, de ses vertus, de ses talents à la République. Qu'il examine ses rangs, et s'il s'y trouve quelqu'un dont la fermeté, la prudence, les lumières, l'amour de toutes les libertés, soient une garantie de salut et d'ordre, qu'il lui dise : soyez un de nos élus, sacrifiez-vous, il le faut ; allez avec les représentants de la nation veiller au salut de tous. — Voilà ce que doit faire le clergé ; pourquoi ne le fera-t-il pas ?... »

C'est à ces deux actes que se borna toute la campagne électorale de M. Derruppé : une circulaire à MM. les curés, et un article chaleureux que M. Soulié publia, sans doute avec sa permission plutôt que par son ordre.

Le résultat, sans répondre aux espérances des amis du clergé, fit honneur cependant au candidat et à la puissance du sentiment religieux dans le diocèse. Le département avait à nommer 7 députés. Sur 36 candidats qui sollicitèrent alors plus ou moins sérieusement les suffrages des électeurs, M. Derruppé arriva le 9e avec 21,502 voix ; il était le deuxième de ceux qui ne furent pas élus.

L'humble prêtre n'eut pas de peine, comme on le pense bien, à se consoler de son échec. N'aurait-il pas été beaucoup plus désolé de se trouver élu ? Quand il vit les noms si justement populaires de ses heureux concurrents : MM. Cavaignac, Roland, Murat, de Saint-Priest, Carla, Ambert et Labrousse, il dut bénir deux fois la Providence.

Quelques jours après, le *Patriote du Lot*, journal du parti avancé, accusait l'inexpérience du suffrage uni-

versel, et trouvait que la loi électorale avait besoin d'être refaite.

Du souvenir de ces temps, de ces illusions et de ces dévouements généreux, une leçon se dégage, à notre avis, pour les témoins et les acteurs de nos luttes présentes. Cette adhésion si complète que M. Derruppé déclare donner, en compagnie des évêques de France, à la nouvelle forme de gouvernement qui s'inaugura dans les journées de Février, semblerait maintenant fort étrange... Qu'est-ce donc ?... L'Église aurait-elle changé de doctrine, ou ses plus illustres représentants en 1848 auraient-ils mieux compris que ceux de nos jours son esprit et leur devoir ?... Ni l'un, ni l'autre. Ce fait prouve tout simplement, une fois de plus, que l'Église ne condamne en principe aucune forme de gouvernement, qu'elle demande seulement à tous les régimes la pleine liberté de faire le bien, et qu'à cette seule condition il sera toujours facile de s'entendre avec elle. Pourquoi la profession de foi républicaine de M. Derruppé nous paraît-t-elle aujourd'hui si naïve ? Evidemment, c'est parce que la République de 1848 ne tint pas ses promesses, et que ses continuateurs, depuis 1875, dominés par l'esprit antireligieux, ne sont manifestement retenus dans la voie de la persécution que par la crainte de se nuire à eux-mêmes. Mais qui blâmera nos pères d'avoir accordé quelque crédit à un gouvernement nouveau, quand celui de la Restauration avait fini pour ainsi dire sur les ordonnances de 1828, et quand la monarchie de Juillet, après avoir toléré sournoisement le sac de Saint-Germain et de l'archevêché, mariait les fils de France à des princesses protestantes, et s'obstinait à refuser toutes les libertés que la charte avait

promises ? Dieu, qui sonde les cœurs, ne se trompe jamais sur les vraies dispositions de tous les gouvernements ; mais l'Église est obligée d'accepter leurs promesses, sous bénéfice d'inventaire, et de regarder les actes.

3. Parmi les premiers avantages que l'Église de France retira de l'établissement du régime nouveau, un des plus précieux fut la liberté de tenir des Conciles provinciaux. En 1850 se tint celui de la province d'Alby, aux travaux duquel M. Derruppé prit une part très importante et dont plusieurs décrets relatifs aux Petits Séminaires doivent trouver ici leur place.

Mgr Bardou fut assisté au concile d'Alby par M. de La Roussilhe, chanoine et curé de la cathédrale, et par MM. Derruppé et Joseph-Marie Bardou, vicaires généraux.

Suivant la tradition, M. Derruppé aurait été le secrétaire du concile ; nous ne voyons pas cependant que l'auguste assemblée ait nommé un secrétaire proprement dit. Elle se divisa en plusieurs congrégations, et M. Derruppé fut seulement vice-président de la *Congrégation des Décrets* ; mais à ce titre, comme l'œuvre du concile devait se résumer dans ses décrets, presque tout le travail de la rédaction devait en effet lui incomber. — Quand le concile fut terminé et qu'il fallut publier le compte-rendu de toutes ses délibérations, c'est encore M. Derruppé qui les réunit dans le recueil qui fut imprimé en 1853, et dont on admira beaucoup la belle latinité. — Toutefois l'élégance de la forme n'est rien ici, en comparaison de la sagesse du fond.

Dans le chapitre des *Études ecclésiastiques*, trois décrets se rapportent aux Petits Séminaires. Le pre-

mier a pour objet le choix et les conditions d'admission des jeunes séminaristes ; le second détermine les études auxquelles on doit les appliquer ; le troisième s'occupe du choix et de la condition des directeurs et des professeurs.

Sur le premier point, le concile renouvelle les prescriptions du concile de Trente, et, se conformant à son esprit, désapprouve les *Séminaires mixtes* où, dit-il, l'avantage d'élever chrétiennement quelques enfants destinés aux carrières du monde, ne compense pas suffisamment le tort que ce mélange peut faire aux futurs ministres des autels. Ensuite il ordonne de renvoyer, sans pitié *(inclementer)*, non seulement les élèves dont les mœurs seraient corrompues, mais encore tous ceux qui violent la règle habituellement et de parti pris, de même que tous les jeunes gens qui inspireraient trop de doutes sur leur intelligence, leur aptitude aux fonctions ecclésiastiques et leur vertu.

Sur le deuxième point, les prescriptions du concile d'Alby sont très précises et ont produit depuis d'excellents résultats.

L'auguste assemblée aurait voulu que, dans la province, le programme des études dans les Petits Séminaires fût fixé par une assemblée de délégués de chaque diocèse. Malheureusement ce vœu n'a jamais pu se réaliser ; la liberté de l'enseignement, telle que nous l'ont donnée les lois de l'État, ne va pas jusqu'à nous affranchir absolument des programmes de l'Université, et les directeurs de nos maisons d'éducation sont réduits à s'accommoder le mieux possible d'un programme qui n'est pas fait pour eux. Du moins, le concile pouvait prescrire et prescrivit en effet de donner la

plus grande importance à l'enseignement de la doctrine catholique, par l'explication du catéchisme, par des conférences graduées selon la force des élèves et par des prédications suivies.

Ce fondement posé, les élèves s'appliqueront, dit le concile, 1° à l'étude de la langue française, qu'ils s'exerceront à parler avec correction et élégance ; 2° à l'étude de la langue latine, qu'ils apprendront avec le plus grand soin comme étant la langue propre de l'Eglise ; 3° au grec, qui est cependant reconnu moins important que le latin et le français ; 4° à l'histoire, qu'on tâchera de leur enseigner dans un esprit vraiment catholique ; 5° aux mathématiques et aux sciences naturelles ; 6° à la philosophie, dont le cours devra durer deux ans et où l'on insistera principalement sur la logique, la métaphysique et la morale, en s'éclairant des lumières de la Foi et en se servant autant que possible de la forme scolastique ; 7° au chant et aux cérémonies ; 8° aux arts d'agréments, qui occuperont peu de temps, parce que, dit le concile, ils occasionnent ordinairement la dissipation de l'esprit, la perte du temps, l'amour des choses mondaines et le dégoût des choses les plus sérieuses. — On trouvera que les pères du concile d'Alby n'étaient pas tendres pour la musique et la peinture. — 9° et 10°. Les dernières prescriptions déterminent les moyens d'exciter l'émulation ; elles recommandaient expressément les séances littéraires, l'institution de petites académies composées des meilleurs élèves des classes supérieures et les examens solennels.

Pour le personnel des directeurs et des professeurs, le saint concile recommande aux évêques : 1° de les choisir généralement parmi les anciens élèves de la

maison ; 2° de leur être particulièrement bienveillants, de leur fournir un traitement convenable (1) et de se souvenir ensuite de leurs services, s'ils ont persévéré dans l'accomplissement de leur tâche laborieuse. — « *Omnes autem veluti cooperatores dilectissimos habeant episcopi, condignam ipsis rependant mercedem, eorumque meriti in posterum sint memores, modo in hoc laborioso opere perseveraverint.* »

Le chapitre se termine par de sages recommandations adressées aux maîtres, soit du Petit Séminaire, soit du Grand ; ce sont à peu près les mêmes que M. Derruppé adressait depuis longtemps à ses collaborateurs, en leur expliquant le règlement dont nous avons parlé.

La plupart de ces excellentes dispositions étaient observées d'avance et depuis longtemps à Montfaucon ; une seule restait à introduire : c'étaient les deux années de philosophie. C'était pour nos jeunes séminaristes une année de plus à passer dans la maison, et pour leurs parents une nouvelle charge, qu'on eut bien quelque mérite à accepter. Les philosophes de 1850, qui avaient fait leur cours en une année, ne furent pas astreints à en faire une seconde ; mais ceux de l'année suivante n'entrèrent au Grand Séminaire qu'en 1852.

4. La publication des décrets du concile d'Alby fut suivie à bref délai de celle des *Statuts synodaux* et du *Propre du diocèse de Cahors*. Ce double travail fut aussi confié à M. Derruppé ; néanmoins nous n'avons que peu de chose à en dire.

(1) C'est sans doute conformément à cette prescription du concile d'Alby que les traitements les plus élevés atteignent le chiffre de 600 francs.

On admira dans la rédaction des *Statuts synodaux*, tout comme dans les décrets du concile d'Alby, cette langue correcte et sévère, quoique élégante et facile, dont le secret est bien près d'être perdu aujourd'hui.

Le concile d'Alby, dans sa 6e session, avait ordonné le retour à la liturgie romaine dans les trois diocèses de la province qui suivaient encore en 1850 le rit gallican. Le diocèse de Cahors était de ce nombre. Le bréviaire cadurcien, publié en 1746 sous l'épiscopat de Mgr Bertrand-René Duguesclin, était cher au clergé par sa brièveté, son heureuse disposition des psaumes, sa belle latinité et les airs populaires de son chant ; néanmoins le rit romain fut adopté avec une parfaite docilité. Du reste, comme l'Église romaine n'a jamais fait obstacle aux dévotions locales lorsqu'elles sont fondées sur des traditions authentiques, le clergé fut autorisé à célébrer comme par le passé toutes les fêtes qui étaient populaires dans le pays, à la seule condition de les célébrer selon les formes de la liturgie romaine. De là, la nécessité de rédiger à nouveau un bon nombre d'offices qui devaient composer le *Propre du diocèse de Cahors : PROPRIUM CADURCENSE.* — M. Derruppé, chargé de ce travail, comme de toutes les œuvres d'érudition et de patience, se borna scrupuleusement aux seuls changements de forme indispensables.

5. Après ces divers événements et ces travaux, où il est si facile de reconnaître son empreinte, mais d'où son nom fut sévèrement banni, M. Derruppé ne sortit pour ainsi dire plus du silence et de la retraite où il aimait à se tenir. Vainement Mgr Bardou, signalant au gouvernement de Napoléon III les mérites de l'éminent vicaire général, obtint pour lui, en 1856, la croix de la

Légion d'honneur : M. Derruppé sut faire en sorte que sa décoration passât inaperçue. La croix ne brillait sur sa poitrine que dans les visites officielles à la préfecture, de sorte qu'on peut compter le nombre de fois qu'il l'a portée : c'est 21 fois de 1857 à 1878 ; ou plutôt 22, car elle figura en 1879 sur son cercueil.

6. En 1858, il donna, comme nous l'avons déjà dit, sa démission de supérieur du Petit Séminaire, avec la consolation de passer cette charge, qu'il avait si bien remplie, à un prêtre qui avait depuis longtemps toute sa confiance, M. l'abbé Carayol. — Comme pour remplacer dans son cœur le Petit Séminaire confié à d'autres mains, Mgr Bardou lui confia la direction de toutes les communautés religieuses du diocèse, à l'exception des sœurs de Gramat et de Vaylats.

Autant la conduite d. s jeunes séminaristes avait convenu, durant son âge mûr, à son amour de l'étude, et à l'autorité de son caractère, autant celles des saintes âmes qui peuplent nos couvents, convenait dans sa vieillesse à son éminente piété. A qui pouvait-on confier la direction des communautés religieuses du diocèse, plutôt qu'à celui qui avait toujours vécu au milieu du clergé séculier, comme un véritable et fervent religieux ? Aussi M. Derruppé apporta-t-il à l'accomplissement de ses nouveaux devoirs une application aussi minutieuse que soutenue. Il s'occupait constamment de ses chères communautés. Pour lui, le spirituel était tout, et ses lettres, que les vénérables directrices ont bien voulu nous communiquer, ne sont guère que des lettres spirituelles révélant toute l'humilité, toute la candeur, toute la perfection de son âme, comme aussi toute la ferveur des saintes âmes

avec lesquelles il entretenait cette correspondance toute céleste. Quant aux intérêts temporels de ces diverses maisons, M. Derruppé s'en occupait fort peu ; il n'avait de goût ni pour les grandes réparations, ni pour les affaires de l'économat, et il laissait, sur tout le matériel, une entière liberté d'initiative à leurs administrations particulières.

7. Nommé vicaire capitulaire une première fois après la mort de Mgr Bardou (1863), une seconde après celle de Mgr Peschoud (1865), il dut, à ce titre, prendre une part plus active à l'administration du diocèse. Les choix qu'il sut inspirer à ses collègues pour les postes éminents furent remarqués : ils portèrent généralement sur des prêtres recommandés par leur austérité.

8. Croira-t-on qu'un tel prêtre a eu des ennemis ? Pour pouvoir l'admettre, il faut vraiment se souvenir que Notre-Seigneur lui-même a eu les siens. M. Derruppé n'en a pas eu beaucoup, mais ceux qui le poursuivaient de leur haine compensaient leur petit nombre par la violence de leurs attaques. Les administrations les plus bienveillantes ne sauraient satisfaire tout le monde ; elles ont souvent l'occasion de déplaire, et M. Derruppé ne savait pas plus reculer devant ce devoir pénible que devant les autres. De là, sans doute, quelques froissements qu'il occasionna et les amères rancunes auxquelles il fut en butte. A l'égard d'un prêtre si estimé et si profondément vénéré, de tels sentiments n'étaient pas avouables et nul n'aurait osé les manifester publiquement ; mais la méchanceté n'est jamais entièrement désarmée, et faute de moyens décents elle ne recule pas devant les plus ignobles. C'est ainsi que M. Derruppé fut longtemps

poursuivi par les lettres anonymes les plus outrageantes, même dans ses dernières années. Le bon vieillard, fort de la droiture de ses sentiments et de son immense charité, n'avait jamais su prendre, une fois pour toutes, l'énergique résolution de brûler sans les lire ces lâches factums, et chacun d'eux le tourmentait cruellement. Dans son extrême humilité, il en tirait toujours quelque conclusion contre lui-même, s'accusant d'être inférieur à sa situation, indigne de son rang, et de ne mériter que le mépris ; en conséquence, il réitérait chaque fois ses offres de démission que les évêques repoussaient toujours avec indignation.

9. Ces amertumes et ces déboires, auxquels il se montrait si sensible, étaient sans doute, dans les desseins de la Providence, un moyen d'ahever ce qui pouvait encore manquer à ses vertus et de compléter sa ressemblance avec le divin Maître. Ce n'est pas lui qui aurait pu, en cette matière, méconnaître la main de Dieu. — Mais depuis longtemps il ne se contentait pas de subir avec une humble résignation les épreuves dont sa vie était abreuvée : il est avéré qu'il pratiquait en secret de grandes mortifications. Avant même d'être vicaire général, et tandis qu'il était encore à Montfaucon, les exercices ordinaires de la piété sacerdotale et un labeur incessant ne suffisaient pas à sa religion ; malgré le soin qu'il prenait de cacher ses austérités, on avait très bien deviné, en observant sa démarche, la présence d'un rude cilice sous ses habits. Plus tard, il ne profita de son élévation aux honneurs que pour accroître ses mortifications. Voici ce que nous écrit à se sujet un témoin de sa vie.

— « Etant enfant, je me trouvais souvent dans la

maison qu'il a toujours habitée à Cahors. Comme il avait ordinairement à prêcher ou à dire Vêpres le dimanche à quatre heures, il pouvait rester dans sa chambre pendant l'heure qui précède, et, en supposant que nous fussions allés aux Vêpres de la Cathédrale, se croire seul dans la maison. Mais nous n'avions pas toujours autant de dévotion qu'il voulait bien le croire, et nous restions souvent plus près de lui qu'il ne pensait. Que de fois, dans ces circonstances, nous l'avons entendu gémir et produire un bruit pareil à celui d'une violente flagellation. Ses gémissements étaient quelquefois si plaintifs que Mad. de B. et moi, allions frapper à sa porte et lui demander s'il était malade. — Il nous rassurait aussitôt et nous n'entendions plus rien. Je n'ai jamais douté qu'il n'eût coutume de se donner en ce moment la discipline, et j'ai été confirmé dans cette pensée lorsque, après sa mort, j'ai trouvé dans un des meubles de sa chambre une discipline de cordes et deux bracelets de crin.

» Toutefois il y avait un genre de mortification que sa santé ne lui permettait pas : c'était le jeûne. Un cautère qu'il entretenait par ordre des médecins lui causait un appétit remarqué. C'était pour lui un sujet d'humiliation, et son directeur (1) ne se trompait pas sur ses véritables sentiments, lorsqu'il lui imposait, pour pénitence, de bien déjeuner pendant tout le carême.

» Nous avons vu qu'à partir du jour de sa Première Communion, sa conscience avait toujours été fort timo-

(1) D'abord M. Albessard, puis M. Guyot, directeurs au Grand Séminaire.

rée. On se souvient aussi des scrupules qui retardèrent son entrée dans la carrière ecclésiastique ; ces scrupules ne se dissipèrent jamais entièrement. A Montfaucon, son directeur, M. Bonhomme, qui n'avait point la même maladie, eut souvent des difficultés pour le tranquilliser et le décider à monter à l'autel. Vers la fin de sa vie, ses inquiétudes le reprirent plus vives que jamais, et l'on peut dire, sans crainte d'erreur, que ce fut sa plus grande croix. Heureusement, celui à qui Dieu permettait de le troubler sans relâche, n'eut jamais la faculté d'ébranler son obéissance ; on sait que cette vertu est le seul remède efficace contre le scrupule : il n'est pas douteux que M. Derruppé lui-même ne lui ait dû son salut.

10. Après avoir dirigé, de la manière que nous avons tâché de raconter, pendant près de quarante ans, le Petit Séminaire de Montfaucon en qualité de supérieur, et le diocèse comme vicaire général, M. Derruppé était mûr pour le ciel. Vers la fin de 1879, Dieu lui fit comprendre que le jour des suprêmes récompenses était proche. Jusque-là sa robuste constitution avait triomphé de toutes les causes d'affaiblissement ; vers 1840, il avait résisté à une forte fièvre typhoïde ; en 1866, à l'âge de 71 ans, il était encore guéri d'une fluxion de poitrine, non cependant sans que les médecins lui eussent prescrit de détourner par un cautère permanent les humeurs qui menaçaient d'envahir la poitrine. Cependant les années s'accumulaient et quoiqu'il commandât toujours à la machine, il était visible qu'elle ne lui obéissait plus avec la même docilité que par le passé. — C'était une pitié, nous dit-on, de le voir marcher, la tête se penchant en avant et les

pas se précipitant en quelque sorte pour la suivre ; à chaque instant, il paraissait devoir tomber.

— « Au mois de novembre 1879, un dimanche, par un froid sec et vif, M. Derruppé était allé, suivant son habitude, faire une heure de catéchisme aux Filles repenties de la *Miséricorde*. Comme il revenait seul, par le jardin de l'évêché, il se laissa choir au bord d'une allée et fit de vains efforts pour se relever. Personne ne l'avait aperçu ; à cette heure le jardin est ordinairement solitaire, et sa faible voix ne pouvait se faire entendre assez loin pour appeler du secours. Il resta donc couché sur le sol ou plutôt sur la neige, jusqu'à ce que la personne qui le servait, inquiète de ne pas le voir rentrer, se décida à aller le chercher au Refuge. On suivit sa trace et on le trouva déjà engourdi par le froid ; on l'emporta sans connaissance dans sa maison et on le crut perdu. Cependant la chaleur le ranima, il revint à lui, et pendant quelques jours on put croire qu'il ne se ressentirait pas trop de l'accident. Seuls, le manque de forces, une somnolence plus marquée et des défaillances de mémoire plus fréquentes témoignèrent bientôt qu'il avait reçu une atteinte mortelle. Au commencement du mois de décembre, dont il ne vit pas la fin, il était encore capable de dire la Messe et de réciter son Bréviaire ; mais, à l'autel, il avait besoin d'un Diacre pour l'assister et l'empêcher à tout moment de se tromper ; son office était devenu interminable ; la vue baissait ; il oubliait à chaque instant ce qu'il avait récité, et de huit heures du matin à neuf heures du soir on le voyait retourner avec inquiétude les feuillets du Bréviaire.

« On se hâta de le dispenser d'une si pénible obli-

gation et de remplacer l'office par la récitation de quelques chapelets ; il en fut bientôt également incapable. Comme il se perdait entre les *Mystères* du Rosaire, il s'en fit écrire la liste sur une bande de papier, et puis, le chapelet d'une main, et un doigt de l'autre sur l'un des quinze mystères indiqués, il ne pouvait jamais se persuader qu'il eût fini; après un ou deux jours, il fallut encore supprimer cette obligation : il aurait passé la nuit à terminer un Rosaire qu'il avait récité plus de vingt fois. » (1)

Le 12 ou le 13 décembre, au son de la cloche du Séminaire, à 5 heures du matin, il voulut encore se lever comme à son ordinaire, et suivant la règle qu'il observait depuis plus de soixante ans ; mais une fois sur le plancher de sa chambre, soit demi-sommeil persistant, soit engourdissement causé par un froid très rigoureux, il s'embarrassa dans ses vêtements et ne put s'habiller... A six heures et demie il n'était pas encore dans sa chambre. M. l'abbé Albessard, appelé en toute hâte, s'empressa d'accourir et lui rendit les services que son état réclamait, non toutefois sans qu'il fallût rassurer sa modestie.

Le corps affaibli du vénérable vieillard ne résista pas à cette impression d'un froid trop prolongé. Il fut obligé de s'aliter ; la fièvre survint, et le coma, comme un feu caché sous la cendre, dévora silencieusement sa proie. — « Dans l'état d'inconscience où le mal l'avait réduit, aux paroles qui échappaient au malade, on reconnaissait la trace des pensées qui l'avaient habituellement occupé. Dieu, le saint sacrifice, le Bréviaire, le caté-

(1) Relation de M. l'abbé Albessard, chanoine.

chisme, la prédication, les communautés auxquelles il avait donné ses soins, son cher Montfaucon, étaient dans son délire l'objet de ses préoccupations. Presque jusqu'au dernier moment, ses lèvres semblaient murmurer une prière. » (1) Parfois il ouvrait les yeux et levait vers le ciel ses mains suppliantes : c'étaient sans doute les dernières lueurs de son intelligence, et les derniers élans de son cœur vers le Dieu qu'il avait si longtemps servi et si tendrement aimé.

Il rendit son âme à Dieu le vendredi matin, 19 décembre, presque sans agonie, — « Dieu avait épargné à son âme, trop facile à se tourmenter, les suprêmes angoisses. »

11. Cette mort, quoique attendue depuis longtemps, causa dans la ville de Cahors et dans le diocèse tout entier un sentiment unanime de regret, dont Monseigneur l'évêque se fit aussitôt l'éloquent interprète, dans une lettre adressée à son clergé. Dans ces pages émues, nous sommes heureux de trouver à la fois, et l'éloge le plus autorisé du saint prêtre qui venait de mourir, et le complément de son histoire.

— « Oui, disait Monseigneur, M. Derruppé était » vraiment un prêtre digne de ce nom, un prêtre selon » l'ordre de Jésus-Christ... Sa vie entière fut une conti» nuelle et éloquente prédication... Quel poids don» naient à sa parole sa touchante modestie, l'austérité, » l'égalité de ses mœurs, cette innocence, cette piété » toujours demeurées sans reproche, et ce consente» ment admirable de sa vie et de sa doctrine !...

(1) Lettre de Mgr Grimardias au clergé de son diocèse, à l'occasion de la mort de M. Derruppé.

» Sous ce calme apparent, quelle ardeur de dévoue-
» ment et de sacrifice !... Il aimait Dieu et les âmes...;
» épris de ce double amour, qui donnait à son énergie
» un élan surhumain, aucune tâche, aucun dévouement
» ne l'effrayait ; et, s'il faut le dire, l'hésitation devant
» un devoir, devant un sacrifice, où qu'il l'aperçût,
» l'étonnait douloureusement : son âme généreuse ne
» pouvait la comprendre. Lui, il n'avait jamais hésité.
» Dès que Dieu parlait — et pour lui il parlait toujours
» par la voix de l'autorité — il ne savait qu'obéir, ne
» reculait devant rien et suffisait à tout...

» Ouvrier de Dieu, il voulait que l'ouvrier fût digne
» de son œuvre. Il lui semblait que ses mains ne se-
» raient jamais assez pures, ses lèvres et son cœur
» assez saints pour y travailler et réussir. Aussi quel
» souci de sa propre sanctification ! Quel zèle pour
» orner son âme de toutes les vertus chrétiennes et
» sacerdotales !... Quel soin minutieux pour écarter de
» son âme tout ce qui eût pu en troubler la pureté
» angélique ! Cette existence si calme, si limpide, ne
» connut d'autres troubles que ceux qui lui vinrent de
» son inquiète sollicitude de la justice et de la vertu.
» Il la poussa jusqu'à l'extrême, jusqu'aux scrupules,
» qui devinrent la croix d'une âme qui avait tant de
» raisons de ne pas les connaître.

» Le nom de M. Derruppé restera l'honneur de ce
» diocèse ; nous avons le droit d'en être fiers ; on peut
» nous envier cette gloire : nous croyons qu'il n'y en a
» pas de meilleure ni de plus pure. »

12. Après avoir ainsi rendu aux vertus de ce saint prêtre un hommage plus précieux aux yeux de la Foi que les plus pompeuses apothéoses, Monseigneur ex-

primait le désir que chaque prêtre du diocèse offrît pour lui le Saint Sacrifice de la Messe, prescrivait un office dans chaque chef-lieu de canton, ainsi que dans toutes les communautés au bien desquelles M. Derruppé avait travaillé, et annonçait un service solennel, qui serait célébré le jeudi 3 janvier 1880 dans la cathédrale de Cahors.

La fin de cette même lettre fera connaître à nos lecteurs, beaucoup mieux que nous ne saurions le faire nous-même, par quelle heureuse inspiration de la piété d'un évêque les restes vénérés de M. Derruppé furent transportés dans le seul lieu que son cœur aurait pu désirer, si son extrême humilité lui eût permis d'exprimer un désir à cet égard.

— « A l'heure où nous écrivons, les funérailles de » M. Derruppé viennent d'avoir lieu avec tous les hon» neurs dûs à son rang... Immédiatement après, ses » restes vénérables ont été remis à M. le supérieur du » Petit Séminaire, pour être transportés à Montfaucon. » — Nous avons voulu qu'il dorme là son dernier » sommeil, dans cette maison qui demeurera son œu» vre, sa création, sa gloire. Il n'en parlait jamais, il » n'en entendait jamais parler sans émotion : il y avait » laissé une grande partie de son cœur. Il nous semble » que ses cendres tressailliront en touchant cette terre, » où il vécut les premières et les plus vivantes années » de sa vie sacerdotale. Il y reposera plus doucement, » sous la garde de ces maîtres continuateurs de son » œuvre, près de ces enfants qu'il a toujours aimés, au » milieu d'un peuple qui le connut et en garde un sou» venir ému. Il y sera comme en un reliquaire, entouré

» d'un religieux respect ; on viendra prier et s'inspirer
» à sa tombe...

» Chers maîtres de Montfaucon, nous vous donnons
» ces restes bien aimés pour qu'ils vous soient un en-
» couragement, une consolation et un enseignement.
» Vous avez gardé les traditions, l'esprit de votre an-
» cien supérieur : vous garderez ses cendres avec vé-
» nération et amour.

» Et vous aussi, chers enfants de notre Petit Sémi-
» naire, nous vous confions les restes bénis de cet
» homme de Dieu. Vous lui devez en grande partie ce
» que vous êtes, ce que vous serez, tous les bienfaits
» de votre éducation si chrétienne. Souvenez-vous en
» et soyez reconnaissants. Que ces cendres soient au
» milieu de vous l'objet d'un véritable culte et une
» continuelle leçon ! Qu'elles vous redisent l'amour
» dont il aima ceux qui vous ont précédés, dont il aima
» vos âmes, le cas qu'il en faisait, celui qu'en fait
» l'Église pour les confier en de telles mains ; qu'elles
» vous rappellent les soins vigilants dont il les entou-
» rait pour les garder pures; qu'elles vous inspirent à
» votre tour quelque chose de son zèle pour le bien, de
» sa régularité, de son amour du travail, de son angé-
» lique pureté.

» ...Et vous, âme généreuse et bien-aimée, dans la
» gloire où vous êtes déjà ou dans laquelle vous entre-
» rez bientôt, souvenez-vous de ceux que vous avez
» laissés ici. Souvenez-vous de cette maison que vous
» avez tendrement aimée ; de ces maîtres, de ces en-
» fants, de ces communautés, de ces prêtres que vous
» avez formés ou contribué à former ; de ces fidèles
» que vous avez instruits, de ce diocèse qui vous doit

» tant ; souvenez-vous du pontife qui vous aima et qui
» conservera de vos vertus et de vos services un impé-
» rissable souvenir ! (1) »

Docile aux instructions de Monseigneur, et d'ailleurs toujours plein du souvenir de M. Derruppé, le Petit Séminaire de Montfaucon recueillit en effet et honora sa dépouille mortelle, comme des fils bien nés reçoivent et honorent les restes d'un père chéri. Sur sa tombe vénérée il versa d'abord un large tribut de prières, et fit construire ensuite un monument dont l'architecture simple et grave convient spécialement aux vertus et à la dignité du personnage qu'il honore.—Sur les trois principales faces on lit les inscriptions suivantes :



HIC. IACET
SVIS. DECVS. ATQVE. PRÆSIDIVM
FRANCISCVS-MARIA-CYPRIANVS
DERRVPPE
NATVS. LVZECH. ANNO. MDCCXCV
OBIIT. CADVRCI. ANNO. MDCCCLXXIX
R. I. P

OBSERVANTIORE. VITA
AVCTORITATE. ET. DOCTRINA
MATVRE. CONSPICVVS
HEIC. XX. ANNIS. IVNIORES. CLERICOS
AD. PHILOSOPHIAM
SVMMA. CVM. LAVDE. INSTITVIT

MINORIS. HVIVS. SEMINARII
ALTER. CONDITOR
EIQVE. XXX. ANNIS. PRÆPOSITVS
AC. TANDEM. SVB. TRIBVS. CONTINVO. EPISCOPIS
DIŒCESEOS. VICARIVS. GENERALIS
QVOS. OPTIMIS. DISCIPLINIS. IMBVERAT
IN. BONI. PASTORIS. OFFICIO. DIREXIT

(1) Lettre de Mgr l'évêque de Cahors au clergé de son diocèse, à l'occasion de la mort de M. Derruppé.

CHAPITRE II

M. BONHOMME

§ I. — Vie de M. Bonhomme jusqu'à sa nomination à la charge d'économe

SOMMAIRE : *1. Naissance et éducation de M. Bonhomme.— 2. Son entrée dans la carrière ecclésiastique. — 3. M. Bonhomme professeur de seconde.*

1. M. Bonhomme a laissé au Petit Séminaire de Montfaucon une mémoire, moins vénérée peut-être que celle de l'éminent supérieur dont il était en quelque sorte le bras droit, mais non moins populaire et non moins bénie. Dans l'intérieur de la maison, son expansive cordialité a excité des sympathies plus vives, et à l'extérieur son action a été beaucoup plus remarquée. Aux yeux du plus grand nombre, c'est en lui que se résume tout le passé du Petit Séminaire pendant près de quarante ans, et beaucoup le considèrent comme l'unique fondateur de la maison, quoiqu'il ne soit en réalité que le troisième. Nous devons donc à nos lecteurs, et particulièrement à ses nombreux amis, son histoire aussi développée que des documents, malheureusement bien incomplets, nous permettent de la donner.

M. Jean-Baptiste Bonhomme naquit le 30 avril 1792 à Mialet, petite paroisse du canton de Lacapelle-Marival. Ses parents, simples cultivateurs, étaient d'excel-

lents chrétiens et jouissaient d'une assez belle aisance; ils eurent trois enfants dont Jean-Baptiste fut le second. M. Bonhomme père mourut jeune, mais heureusement il laissait à ses trois fils une mère capable, par son intelligence et par son caractère, de les élever chrétiennement et de veiller avec autorité sur leur jeunesse.

Cette femme, vraiment forte, donna des preuves de sa piété et de son courage pendant la Révolution, en offrant un asile dans sa maison à quelques prêtres fidèles qui n'avaient point émigré. Cet acte de dévouement était d'autant plus méritoire, que l'habitation de la famille Bonhomme était contigüe à celle d'un révolutionnaire exalté, qui est mort, comme la plupart de ses pareils, assez misérablement. La Providence récompensa le courage de la pieuse femme par la même bénédiction qui fut accordée à la plupart des protecteurs des prêtres persécutés : je veux dire par la vocation d'un de ses enfants à l'honneur du sacerdoce.

Le jeune Jean-Baptiste Bonhomme reçut à Mialet, dès l'enfance, quelques leçons très élémentaires de français; ensuite il fut confié par sa mère à M. l'abbé Rouquette, curé de Lissac, auprès duquel il fit au moins ses premières études de latin. (1)

Il entra en 1809 au Grand Séminaire de Cahors, et, le 7 avril 1810, reçut la tonsure cléricale des mains de

(1) Nous n'avons pu savoir où il termina ses classes. Suivant une tradition, ce serait au collège de Martel, mais ce collège n'ayant été fondé qu'en 1809, cette tradition, que ne confirme d'ailleurs aucun souvenir des habitants de Martel, est au moins fort douteuse. Nous supposerions plus volontiers que ce fut à Cahors où il fut reçu bachelier, et où il compta de bonne heure de nombreux et fidèles amis ; entre autres M. Pauty et M. Coulonge. L'amitié qui régnait entre ces trois prêtres avait tous les caractères d'une amitié de collège.

Mgr de Grainville ; il entrait ainsi dans la carrière ecclésiastique en même temps que M. Larnaudie, dont il devait être un des plus utiles auxiliaires et recueillir en partie la succession. Toutefois il paraît avoir hésité quelque temps à s'y engager irrévocablement : le fait est qu'il ne reçut les ordres mineurs qu'en 1812. Après cela il s'arrête encore au seuil du sanctuaire, et ne peut se décider à franchir le pas redoutable du Sous-Diaconat ; cependant il garde l'habit ecclésiastique et son entrée dans les ordres sacrés n'est heureusement que différée. — Quel fut l'emploi des cinq années qui suivirent sa sortie du Grand Séminaire, de 1812 à 1817 ?... C'est encore ce que nous ne saurions dire avec certitude : il est probable qu'il fut employé, pendant ce temps, comme maître d'étude dans une petite pension de Paris.

En 1817, M. Bonhomme entra pour la première fois dans ce Petit Séminaire de Montfaucon, dont il devait, lui aussi, faire son œuvre personnelle et voir tour à tour les plus belles et les plus tristes années. Il y resta d'abord trois ans, pendant lesquels il fut successivement professeur de sixième, de cinquième et de quatrième.

Au bout de ce temps, soit que ses hésitations aient cessé, soit plutôt pour y mettre fin en s'éclairant de plus vives lumières, il suit l'exemple de M. Derruppé et part pour Saint-Sulpice. Rassuré et fixé par ses nouveaux maîtres, il est ordonné Sous-Diacre le 1er juin 1822, Diacre le 21 décembre de la même année, et enfin prêtre le 24 mai 1823.

3. Non moins fidèle et dévoué que M. Derruppé à l'œuvre du Petit Séminaire, et sans doute également sollicité par M. Larnaudie de lui consacrer son existence, M. Bonhomme revint l'année suivante à Mont-

faucon où on lui réservait la chaire de seconde. Pendant six longues années, il fut donc professeur de belles-lettres et de poésie. Aucun fait important ne signale cette période de sa longue carrière, et nous ne saurions insister sur son enseignement. Nul doute, quoiqu'on ait pu dire à ce sujet, qu'avec son intelligence plus fine qu'elle ne paraissait, il n'ait su s'élever à la hauteur de sa tâche : le seul fait qu'il occupa la chaire de seconde pendant six ans, suffirait à le prouver ; mais il est aussi avéré que l'enseignement littéraire n'était pas sa spécialité. M. Bonhomme était un homme d'un grand bon sens et instruit, mais nullement un maître distingué dans l'art de parler et d'écrire.

En même temps qu'il professait les belles-lettres, M. Bonhomme s'initiait à la connaissance et à la direction des intérêts matériels de la maison. M. Larnaudie, sans se dessaisir de la direction supérieure et effective de l'économat, mettait souvent à contribution son aptitude et son savoir-faire. Le vénérable fondateur paraît avoir compris que son jeune auxiliaire serait un jour son successeur, du moins comme économe, et avec une abnégation qui n'est pas toujours facile à la nature, il se prêta volontiers à lui préparer les voies. En 1829, la mort de M. Larnaudie plaça M. Bonhomme dans son véritable élément.

---

§ II. — M. Bonhomme économe du Petit Séminaire

SOMMAIRE : *1 Aptitude de M. Bonhomme aux affaires. — 2. Le projet et le plan d'un Petit Séminaire nouveau. Souscription du clergé. — 3. Intérim de M. Vernet et de M. Pelras. Construction de la* grande bâtisse. — *4. Retour de M. Bonhomme, fin des travaux. — Construction des classes et du grand dortoir. — 6. Acquisitions de M. Bonhomme.*

1. Les affaires, le temporel, telle était en effet la première spécialité de M. Bonhomme. En cette matière, du moins tant que l'âge et les soucis ne vinrent pas affaiblir ses facultés, il a toujours fait preuve d'un sens pratique admirable et d'une rare habileté.

Son savoir-faire se fondait sur la connaissance des hommes. Ouvert, expansif, et causeur infatigable, M. Bonhomme avait dans son affabilité même un moyen infaillible d'étudier les caractères, et de les amener à se faire connaître avec leurs qualités et leurs défauts, avec leur fort et leur faible. Il les maniait ensuite avec une extrême facilité, et il était rare qu'il ne pût les conduire à ses fins. Ses succès dans les négociations tenaient souvent en apparence du prodige. Quel économe, quel gardien de la caisse d'une nombreuse communauté a jamais réussi, soit avant, soit après M. Bonhomme, à satisfaire tout le monde ?... M. Bonhomme faisait mieux : il inspirait des admirations et des sympathies qui allaient jusqu'à l'enthousiasme. C'était une sorte d'honneur d'avoir conclu une affaire avec lui, et ce sentiment était si profond qu'il lui a survécu et lui

survit encore. Que d'ouvriers, que de propriétaires, que de gens d'affaires, en nous parlant de lui, se sont fait une gloire de ce qui n'était au fond qu'un vulgaire marché ! Et pas un n'a manqué d'ajouter : « l'excellent M. Bonhomme ! qu'il avait bon cœur ! comme il faisait bien les affaires et que nous étions heureux de traiter avec lui ! »

Avec cela, comme nul n'est sans défauts, il faut bien reconnaître que M. Bonhomme avait les siens. Sentant sa force et connaissant ses avantages, il était porté à en abuser ; il fallait que sa volonté fît loi, et jamais il ne put admettre un contrôle quelconque de sa gestion. Ce n'est pas tout : comme l'a dit spirituellement un de ses successeurs, il avait une jurisprudence toute personnelle. Ennemi des formalités, il ne s'y conformait jamais qu'à contre-cœur et ne cherchait qu'à s'en dispenser. Son plaisir était de traiter une affaire en tête-à-tête, dans son cabinet, où il pouvait déployer toutes les ressources de son esprit, prendre les gens par le sentiment et triompher de toutes les résistances. L'accord ainsi obtenu lui paraissait plus que suffisant : il le regardait comme définitif, et agissait en conséquence.

En d'autres temps et en d'autres lieux, cette tendance aurait pu créer à la maison de sérieuses difficultés ; ici nous devons reconnaître qu'on n'a pas eu jusqu'à présent trop sujet de s'en plaindre. — Du reste, le plus souvent ses conventions étaient inattaquables, parce qu'elles étaient également avantageuses aux deux parties contractantes.

On a aussi formulé contre sa gestion d'autres reproches qui ne manquent pas de gravité, mais ils se rapportent aux dernières années de sa vie et lui sont sans

doute moins imputables. Nous les mentionnerons bientôt ; pour le moment, nous avons hâte d'arriver aux actes de son administration.

2. En 1830, le temps était venu de mettre à profit toutes les ressources et toute l'habileté du nouvel économe ; on allait commencer les grandes constructions.

On se souvient de l'état matériel du Petit Séminaire sous M. Larnaudie. Le vénérable fondateur, dominé par l'appréhension d'une nouvelle Révolution, et d'ailleurs manquant encore de l'espace nécessaire, n'avait jamais voulu faire que des réparations provisoires. Cependant il n'avait manqué aucune occasion favorable de déblayer le terrain autour de la maison, et avait ainsi constamment travaillé pour un avenir qu'il ne devait pas voir. Ses craintes ne l'empêchaient point de supposer que tout irait pour le mieux, et d'espérer qu'au moins ses successeurs recueilleraient les fruits de sa sage prévoyance. En effet, en 1832, après quelques nouvelles acquisitions qui complétaient son œuvre, on eut enfin l'espace indispensable pour construire un vaste Petit Séminaire : on s'en occupa sans délai.

Par suite de la disposition des lieux, il fallait nécessairement placer l'axe de la maison dans la direction du sud au nord. On résolut donc de construire au milieu des terrains déblayés, un grand bâtiment tourné vers le midi et aux extrémités duquel s'ajouteraient plus tard, sur le devant, deux ailes embrassant une vaste cour d'honneur.

Dans ce sens, on demanda un plan et un devis à l'architecte diocésain, M. Malo ; et comme on peut s'y attendre lorsqu'on s'adresse à des hommes compétents,

on eut le plan d'une maison admirablement conditionnée, de cette *grande bâtisse* comme nous l'appelons encore, que ses larges proportions et sa régularité ont rendue si commode et si propre à toute sorte d'aménagements.

Mais avec le plan on avait aussi le devis, un devis formidable qui évaluait la dépense à quarante mille francs, sans compter les dépenses imprévues ! En présence de ce chiffre, on examina sans doute de nouveau quelles étaient les ressources de la maison, et comme elles étaient loin de s'élever à une telle somme, Mgr d'Hautpoul résolut de faire un appel à la générosité de son clergé. Dans son mandement pour le carême de 1832, il annonça une souscription qui fut organisée l'année d'après par la circulaire suivante :

« Cahors, 8 juillet 1833.

» Monsieur le curé,

» Dans mon mandement pour le carême de 1833, je fis un appel à la générosité du clergé en faveur du Petit Séminaire de Montfaucon. Je fis connaître la position précaire de cette maison, l'insuffisance des bâtiments pour le nombre des élèves qui se présentent tous les ans, et l'indispensable nécessité d'élever de nouvelles constructions pour remplacer successivement les anciennes, sous peine de voir dans peu l'établissement se disloquer et se dissoudre. Un tel résultat serait trop funeste à la religion dans notre diocèse pour ne pas éveiller notre sollicitude et nous devons prendre tous les moyens de le prévenir.

» Il y a deux ans que messieurs les ecclésiastiques,

préoccupés encore des événements récents qui pourraient compromettre leur avenir, ont pu croire qu'il serait prudent d'ajourner le sacrifice qu'ils se proposaient de faire pour cette œuvre éminemment utile au clergé lui-même. Nous croyons que le calme dont nous jouissons, et qui paraît devoir se prolonger, présente assez de sécurité pour reprendre notre premier projet et proposer une souscription modique et proportionnée aux ressources de chacun.

» Vous ne nous refuserez pas votre concours, monsieur le curé. Voici notre plan pour assurer le succès de l'entreprise.

» *Souscription en faveur du Petit Séminaire*

» 1° Une souscription sera ouverte dans le chef-lieu de chaque conférence. M. le président inscrira les noms de messieurs les souscripteurs et nous le transmettra sans délai.

» 2° La quotité de la souscription sera : pour M. l'évêque de Cahors de 600 francs ; pour messieurs les curés de première classe, de 80 francs ; pour ceux de deuxième classe, de 60 francs ; pour messieurs les recteurs succursaux, de 40 francs ; pour messieurs les vicaires, de 20 francs.

» 2° Le montant de la souscription sera payé en deux termes : la moitié dans le courant de 1833 et l'autre moitié l'année prochaine.

» 4° Le produit sera déposé entre les mains de messieurs les présidents des conférences, qui le feront parvenir à l'économe du Petit Séminaire.

» Votre affectionné,

» † PAUL, év. de Cahors. »

Cet appel fut entendu ; nous avons le détail des souscriptions recueillies dans chaque canton du diocèse. Presque partout ce fut un élan de générosité d'autant plus admirable, que les sommes versées se prélevaient sur un budget où la parcimonie de l'État ne laisse point de superflu. Et cependant, au taux fixé par l'évêque, c'est tout au plus 20,000 francs qu'un personnel de moins de 500 prêtres pouvait donner; encore fallait-il compter avec les réductions que plusieurs seraient obligés de faire sur le chiffre demandé. En fait, la souscription atteignit environ 15,000 francs. Même avec les réserves de l'établissement ce n'était pas assez pour venir à bout de l'entreprise. Néanmoins on s'était mis à l'œuvre, et l'on continua sans hésiter en comptant sur la Providence.

3. Chose étonnante, cette œuvre importante ne devait pas être conduite par celui-là seul qui pouvait facilement la conduire à bonne fin.

Quand on posa la première pierre du nouvel édifice, M. Bonhomme n'était plus économe du Petit Séminaire. Nous devons dire à quel fâcheux concours de circonstances il faut attribuer son départ.

M. Bonhomme, avons-nous dit, fort de son talent et de la conscience de son entier dévouement aux intérêts de la maison, était impatient de tout contrôle. Or si l'on avait pu s'en rapporter aveuglément pour la direction du temporel à la sagesse de M. Larnaudie, parce qu'il avait fondé la maison à ses risques et périls, et parce que sous lui on ne cessa guère de vivre au jour le jour, il ne devait pas nécessairement en être de même pour M. Bonhomme, surtout au moment où la construction d'un immense édifice allait absorber des sommes con-

sidérables dues en partie à une souscription du clergé diocésain. Mis en demeure de présenter ses comptes pour les années précédentes, M. Bonhomme, qui avait géré l'économat en père de famille plutôt qu'en comptable, s'offensa de cette demande comme d'un manque de confiance, et offrit sa démission avec des instances qui ne permettaient pas de la refuser. C'était le temps où la cure de Mialet, sa paroisse natale, était vacante : il témoigna le désir de l'obtenir et Mgr d'Hautpoul la lui accorda en effet. A leur retour, après les vacances de 1832, les élèves s'étonnèrent de ne pas retrouver à l'économat le plus aimé de leurs directeurs. A sa place ils trouvèrent M. Vernet, descendu, bien malgré lui sans doute de la chaire de troisième : c'était Apollon exilé de l'Olympe, et préposé dans la maison d'Admète à des soins bien vulgaires !

Nous ne ferons point le récit des multiples incidents qui se produisirent au cours des grands travaux de maçonnerie et de charpente. Nous mentionnerons seulement la bonne volonté dont les élèves firent preuve et à laquelle on eut souvent recours pendant les quatre longues années qu'il fallut y consacrer. Ils savaient qu'on travaillait pour eux, et ils n'ignoraient pas les sacrifices qu'on s'était imposés de toute part pour leur plus grand avantage ; aussi, ne pouvant contribuer de leur bourse,prêtaient-ils volontiers le concours de leurs bras. Quand il fallait élever au premier ou au second étage les lintaux des fenêtres ou les grosses poutres de chêne qui traversent les deux tiers de l'édifice, ils se réunissaient par troupes de dix, de quinze, de vingt, et les plus grands poids s'élevaient comme par enchantement. Le bon M. Vernet, qui présidait à tout,les encou-

rageait en leur citant ces beaux vers de Virgile, réminiscences de sa chère Troisième :

Instant ardentes *juvenes* : pars ducere muros,
Molirique arcem et manibus subvolvere saxa,
Pars optare locum tecto, et concludere sulco !

. . . .

Qualis apes, æstate novâ ; per florea rura
Exercet sub sole labor.................

. . . .

Fervet opus !.............
O fortunati quorum jam mœnia surgunt !
Æneas ait et fastigia suspicit urbis. (1)

Cependant les accords d'Amphion n'ont jamais élevé des remparts que par métaphore, et les murs du Petit Séminaire, malgré le travail des élèves, les beaux vers de Virgile et quelques libations, ne montaient que lentement. A peine ils dépassaient le niveau du premier étage que les fonds commencèrent à manquer. M. Vernet découragé demanda à être remplaçé, et la direction des travaux fut confiée à M. Pelras, qui commit à son tour une grande imprudence en acceptant.

La situation n'était pourtant pas désespérée, car le produit de la souscription diocésaine restait encore en grande partie à percevoir. Avec ces fonds qu'il s'empressa de faire rentrer, M. Pelras eut la satisfaction et l'honneur de conduire l'entreprise assez près de son terme. Le jour où on vit l'immense construction couverte modestement de tuiles creuses, Montfaucon put être dans l'allégresse ; le Petit Séminaire, logé pour ainsi

(1) Eneid. 1, 423 — 440.

dire jusque-là sous des tentes, était enfin irrévocablement fixé et avait un abri convenable.

Cependant on n'était pas encore au bout de toutes les peines. Qui ne sait qu'une maison, après la pose de la toiture, n'est encore qu'à moitié faite et que les travaux d'intérieur coûtent toujours presque autant que la maçonnerie?... Or cette fois il n'était que trop vrai qu'on restait sans ressources. Fallait-il donc, après tant d'efforts, avouer son impuissance et attendre encore plusieurs années avant de se servir d'une maison si nécessaire?... Dans cette extrémité, un seul homme parut capable de sauver l'honneur et le crédit de la maison : c'était M. Bonhomme et tous les cœurs le rappelaient.

4. Mais M. Bonhomme était parti sous le coup d'un blâme et mécontent. Était-il possible de recourir encore à lui? Irait-on faire amende-honorable et subir les conditions qu'il ne manquerait pas d'imposer?... Il fallut bien s'y résoudre, et même reconnaître que le plus tôt serait le mieux.

M. Derruppé, qui avait conservé son amitié, fut le Nestor de cette ambassade auprès du nouvel Achille; heureusement il n'eut pas à le fléchir autant de peine qu'on aurait pu le craindre. Déjà depuis longtemps le Petit Séminaire manquait à M. Bonhomme autant que M. Bonhomme au Petit Séminaire. Par une sorte de transaction sur la question principale et délicate du contrôle, il fut convenu que le Conseil de la maison laisserait à l'Économe une entière liberté dans l'administration de toutes les affaires temporelles,et que celui-ci de son côté rendrait compte de sa gestion à l'auto-

rité épiscopale. Avec Mgr d'Hautpoul cette condition n'avait rien qui pût effrayer M. Bonhomme. C'est de ce jour (1836) que date un article du règlement ainsi conçu : « Les Directeurs sont absolument déchargés de tout ce qui regarde le temporel : l'économe de la maison n'est comptable qu'à Sa Grandeur. (1)

A cette condition, M. Bonhomme triomphant rentra au Petit Séminaire et se chargea de refaire la situation financière. Le crédit dont il jouissait personnellement lui permit d'y réussir en peu de temps ; dans l'espace d'une année les travaux d'intérieur furent terminés et l'on put se loger dans la nouvelle maison à la rentrée de 1837.

Lorsque le plan d'une maison est bien conçu, il se prête à toutes les divisions, à tous les aménagements. Il en fut ainsi de l'œuvre dessinée par M. Malo. Le côté oriental fut disposé en une chapelle parfaitement convenable. (2) Au couchant, on ménagea une vaste salle d'étude pour la division des grands. (3) On put même isoler sur la façade méridionale des chambres où les professeurs, auparavant logés dans des réduits, eurent enfin des appartements convenables (4). Un seul escalier central (5) donnait accès à toutes ces pièces, indépendantes les unes des autres.

5. Aussitôt qu'on eut de la place et qu'on put recevoir un grand nombre de pensionnaires, les demandes

(1) Cet article a été rayé du règlement de la main même de Mgr Grimardias.

(2) A la place qu'elle occupait se trouvent maintenant le réfectoire et le dortoir St-Joseph.

(3) Salle actuelle des Exercices.

(4) Elles ont fait place depuis au 2e corridor.

(5) Pas-perdu de la tribune.

affluèrent,et bientôt les trois dortoirs se trouvèrent encore insuffisants. D'ailleurs, les salles de classe manquaient toujours. En 1845, M. Bonhomme, se voyant de nouveau plus qu'au courant, jugea possible d'ajouter une aile à la grande maison et entreprit de faire construire ce joli bâtiment que nous appelons encore le *Grand Dortoir*.

Hélas ! il faut bien le dire : M. Bonhomme fut très mal inspiré dans le choix de l'emplacement que devait occuper l'édifice nouveau. Sa pensée avait toujours été qu'il convenait de se rejeter autant que possible vers le Nord, afin de n'être pas gêné, dans les développements ultérieurs de la maison, par les voisins que l'on avait encore au Levant et au Midi. Persévérant dans cette pensée, et libre de se déployer de ce côté par l'acquisition récente des terrains environnants, il plaça l'aile nouvelle au Nord-Est de la grande bâtisse. Il supposait qu'on ne manquerait pas de construire plus tard le pendant au Nord-Ouest, et qu'en raccordant ensuite ces deux ailes par un nouveau bâtiment parallèle au premier, on aurait un immense établissement à peu près carré où l'on pourrait recevoir jusqu'à 300 pensionnaires. Assurément, ce plan était grandiose, et nous connaissons bien des personnes qui, par suite, regrettent qu'on l'ait abandonné ! Nous ne saurions cependant partager ces regrets ; car en réalité le plan de M. Bonhomme, outre les sommes énormes que son exécution aurait coûté, avait de graves inconvénients ; entre autres,il détruisait,sans pouvoir la remplacer,cette cour des grands, si saine, si vaste, si bien isolée, et la cour des petits qui eût été si bien placée à l'orient de la chapelle actuelle.

Si,au lieu de ce bâtiment si beau à voir, et d'ailleurs si bien conditionné en lui-même, mais si gênant pour toutes les réparations ultérieures, M. Bonhomme eût entrepris de faire construire, avec le même soin, celui qui s'est élevé en 1871 au Sud-Ouest, le pendant serait déjà construit, le Petit Séminaire serait achevé et il serait plus que suffisant pour le chiffre normal de nos élèves..... Maintenant, on ne voit plus aucun moyen pratique de régulariser la maison : il faudrait pour cela détruire l'œuvre de M. Bonhomme ; on ne s'y résoudra pas.

6. Tandis que le nouveau bâtiment s'élevait, M. Bonhomme poursuivait, avec son habileté ordinaire et un plein succès, les multiples négociations qui avaient pour but d'acquérir la plupart des terrains compris dans l'enceinte actuelle de l'établissement. (1) Dès lors le Petit Séminaire possédait non

(1) En 1844 une occasion se présenta d'acheter les deux immeubles qui étaient nécessaires pour que la maison fût fermée au Midi. La commune de Montfaucon avait acheté pour son école communale une vieille maison entièrement délabrée. Pour la mettre en état,la municipalité avait pris le parti de démolir l'ancienne maison commune, désormais inutile, et de mettre en vente l'emplacement avec les matériaux. M. Bonhomme proposa alors de faire exécuter, aux frais du Petit Séminaire, les réparations dont la nouvelle maison commune avait besoin, à la condition qu'on lui céderait l'ancienne telle qu'elle se trouvait. La proposition était trop avantageuse aux intérêts de la commune pour ne pas être acceptée. Le Petit Séminaire fit donc remettre à neuf la Mairie actuelle de Montfaucon et entra en possession de l'ancienne, qui sert maintenant de conciergerie.

Peu après, en 1846, la commune céda également au Petit Séminaire tout ce qui lui restait encore du communal de Tras-la-Salle.

Restaient à acheter les propriétés appartenant à MM. Chalvet, Caussil, Mespoulet, Front et Balayé, entre lesquelles la maison

seulement l'espace nécessaire à son développement normal, mais encore cet enclos d'environ deux hectares, qui est si utile aux méditations et aux récréations d'un personnel studieux. A vrai dire, tout cela était encore bien en désordre, et il fallait de grandes sommes pour le mettre dans un état convenable ; mais l'essentiel était d'acquérir l'emplacement ; le reste pouvait se faire peu à peu avec du temps et de l'économie.

A notre avis, la date de 1851 marque l'apogée de la carrière de M. Bonhomme. Jusque là, sauf l'erreur que nous avons signalée un peu plus haut, tous les actes de l'habile économe dénotent un sens pratique d'une admirable justesse et contribuent puissamment à la prospérité de la maison. Peu après, la gêne commence à se faire sentir ; M. Bonhomme n'est plus aussi sûr de lui-même ; ses projets sont moins heureux, et ses relations avec l'autorité supérieure plus embarrassées. C'est la décadence qui commence, non pour l'établissement qui verra plus tard ses plus beaux jours, mais pour celui qui le personnifie et le représente le plus souvent aux yeux du public.— Mais le moment n'est pas encore venu de retracer ce triste tableau ; nous devons faire connaître auparavant M. Bonhomme comme préfet de discipline, et comme vice-supérieur.

était encore étroitement resserrée. La première fut acquise par M. Derruppé en 1846, les autres par M. Bonhomme à diverses dates entre 1844 et 1851. L'acte définitif fut signé le 23 mars 1851, *(Voir la planche 1re)*.

§ III. — M. Bonhomme Préfet de discipline et vice-Supérieur.

SOMMAIRE : *1. Bonté et familiarité de M. Bonhomme. — 2. Son énergie et son extrême sévérité — 3. Parallèle entre M. Bonhomme et M. Derruppé.*

1. M. Bonhomme n'avait pas seulement le talent des affaires, il avait aussi le don de l'autorité ; aussi fut-il chargé en même temps et de l'économat et de la discipline intérieure de la maison. Dans cet emploi, où l'autorité s'use quelquefois très vite, M. Bonhomme vit au contraire la sienne s'accroître pour ainsi dire constamment, et lorsque M. Derruppé, appelé comme nous l'avons vu auprès de Mgr Bardou en qualité de vicaire-général, dut aller fixer sa résidence à Cahors, M. Bonhomme parut seul capable de le suppléer au Petit Séminaire. Il reçut alors le titre de *vice-Supérieur ;* en même temps il fut nommé chanoine honoraire de la Cathédrale de Cahors.

Pour résoudre les difficultés que suscitent chaque jour la légèreté de l'enfance et l'inexpérience des jeunes gens, il avait deux facultés précieuses qui se concilient rarement : une bonté sans bornes qui s'abaissait jusqu'à la plus libre familiarité, et une énergie de volonté capable de briser toutes les résistances.

La bonté faisait certainement le fond de son caractère. Elle lui était d'un grand secours dans la gestion des affaires ; elle faisait aussi sa principale force dans le maintien de la discipline. M. Bonhomme ne pouvait ni agir ni paraître en public sans que son amour pour

la jeunesse et son désir de faire des heureux se trahissent, souvent même malgré lui. Vivre au milieu des élèves, contempler leurs joyeux ébats, causer, rire avec eux et les amuser lui-même de toute manière, c'était son bonheur, et il était complet quand ils paraissaient contents. En public cependant, nulle effusion de tendresse ; ces effusions d'une sentimentalité quelquefois ridicule ne convenaient ni à sa franche nature, ni à son genre un peu négligé. Ses vrais sentiments trouvaient bien mieux leur expression originale et spontanée dans ce langage incorrect, et vulgaire jusqu'à la trivialité, dont maîtres et élèves s'égayaient à juste titre.

En particulier, avec les élèves qui allaient le trouver dans sa chambre, il était beaucoup plus expansif, et se laissait aller à des cajoleries, dont ceux qui en ont été l'objet sourient maintenant comme des tendresses et des gâteries d'un aïeul. N'en avait-il pas le droit, celui qui, dès son entrée dans la maison, avait pris à tâche de suppléer auprès de ses chers séminaristes la famille absente, et n'avait jamais su les appeler que : « *mes chers enfants ?*» De nos jours, hélas ! et dans cette société qu'une civilisation trop avancée a rendue froidement pharisienne, le maître n'a plus pour ainsi dire le droit d'avoir du cœur : on lui permet tout au plus d'avoir du dévouement et du savoir ; nos élèves ne sont plus que des *Messieurs ;* ni le laïque ni le simple prêtre ne peuvent plus s'en faire appeler du doux nom de *pére* ; seuls, les religieux, le Jésuite et le Dominicain ont ce droit qu'ils ont su conserver ; et cependant la plupart de nos élèves ne sont guère que des enfants, et nous représentons auprès d'eux non seulement l'autorité paternelle mais encore l'amour paternel ; c'est du moins

notre devoir et celui qui ne le remplirait pas ne serait pas digne de l'honneur d'être maître. M. Bonhomme en suivant, dansses rapports avec les élèves, les seules inspirations de son cœur, comprenait ou du moins remplissait mieux que nous la véritable mission de l'éducateur et du prêtre. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que la confiance dont il était environné : pour faire quelque bien aux jeunes gens il faut mériter leur confiance, et ils ne la donnent jamais qu'à la confiance et à l'amour.

La familiarité, dit un proverbe, engendre le mépris, et lorsqu'elle a pour unique principe un vain amour de la popularité, il est bien rare qu'elle ne conduise pas à de cruels mécomptes. Dans M. Bonhomme elle partait d'un excellent cœur, aussi recueillait-il amour pour amour. Autant, et plus peut-être que M. Larnaudie, il était adoré des élèves, et comme il leur témoignait en toute occasion sa bienveillance, ils n'en négligeaient aucune de lui témoigner leur vive gratitude. C'est surtout au jour de sa fête qu'il pouvait goûter le plaisir d'être aimé ; tous les ans elle se célébrait avec un éclat nouveau, et comme la reconnaissance est infiniment ingénieuse, on trouvait toujours le moyen de lui procurer les plus agréables surprises. (1)

(1) Puisque la description des fêtes de Marly et du carrousel de 1662 a pu trouver sa place dans l'histoire de Louis XIV, nous pouvons bien rappeler ici la comédie du *Petit agneau blanc*, qui eut un si plein succès ; elle intéressera du moins nos plus jeunes lecteurs.

La communauté est réunie toute entière dans la salle d'étude des Grands pour fêter l'excellent économe ; déjà le compliment a été lu, et toutes les mains applaudissent à la réponse qui contient la promesse d'un congé, quand tout-à-coup la porte s'ouvre avec fracas. — Quel est donc ce retardataire qui

2. Les professeurs les plus populaires ne sont pas toujours les mieux obéis, et ils se voient souvent obligés de payer par beaucoup d'indulgence les compli-

n'arrive qu'à la fin ? — O surprise ! c'est un berger ; du moins il en porte le costume, le chapeau de paille aux larges bords, les gros sabots et la houlette. Derrière lui, tenu en laisse par un large ruban, marche un petit ag eau, blanc comme la neige et qui n'a pas l'air trop effrayé. Apparemment le pauvre Guillot s'est fourvoyé en entrant dans cette salle.... Mais non, le voici qui s'avance avec résolution, au milieu des éclats de rire, et demande en son patois au premier élève qu'il rencontre, où donc se trouve *Moussu Bounhommé*, et s'il pourrait lui parler. — Le voilà, lui dit on, devant vous ! Il l'aborde en trébuchant et lui tient ce discours :

« *Moussu Bounhommé, oben sotzet qu'éro huey bostro festo,* » *et coumo ses, dins oquesté poys, l'omit et lou bienfaitour de* » *tout lou moundé, oben bougut, seloun nostré déber, lo bous* » *souéta. Bibo Moussu Bounhommé !* »

(Vivat, immense éclat de rire, tonnerre d'applaudissements). — L'orateur champêtre continue :

« *Qué poudian bous ouffri, Moussu, en soubénir d'oquesté* » *tzour ?... Sen pas ritzés, mais bous dounen de boun cur ço* » *qu'oben de pus bel. Oquést'ognel es bostré se boulès l'oc-* » *cepta.*

(Il passe le ruban à M. Bonhomme qui le prend en riant.) — *Moussu, oqui obés moun présent. Oyci lou dé lo nostro !* » Et le berger fouillant ses poches en retire une douzaine d'œufs dont deux ou trois échappent de ses mains et se cassent sur le plancher. — Nouveaux éclats de rire, applaudissements et vacarme pendant lesquels M. Bonhomme essaie en vain de reconnaître cet étrange complimenteur : ses traits ne lui semblent pas inconnus, mais il ne saurait dire son nom ; il doit pourtant répondre.

— *Merci bien, moun omit ; mais digas mé cal sés ?*

— *Eh, Moussu, me counessès pas ?... mé semblabo pourtant... suy Tzonet...* Mais tout-à-coup l'illusion se dissipe, et sous le sarrau d'emprunt du prétendu berger, M. Bonhomme a reconnu le plus turbulent des élèves : Jean Chabert, de Dégagnac !.. — Ah ! mon enfant, s'écrie-t-il, je vous connais !... C'est bien digne de vous ! — et il le serre dans ses bras avec tendresse.

L'agneau participa à tout le reste de la fête ; il fut même invité au réfectoire, où les friandises qu'on lui prodigua ne valaient pas pour lui l'herbe des champs ; le lendemain il était mort !

ments qu'ils ont reçus. Il en était tout autrement pour M. Bonhomme, et ce n'est pas un des traits les moins étonnants de son histoire.

C'est un fait reconnu et attesté par tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre : cet homme si bon, si familier, si vivement affectionné, obtenait à son gré l'obéissance, et maintenait dans la maison, mieux que M. Derruppé lui-même, une exacte discipline.

Une seule chose peut expliquer ce fait étrange : c'est l'énergie inflexible de sa volonté. M. Bonhomme était de la trempe de ces hommes qui ne savent pas fléchir ; sa volonté s'était affirmée de bonne heure devant l'autorité, et nous savons ce qu'il en avait coûté à lui-même et aux autres ; à mesure qu'il était devenu, avec M. Derruppé, l'âme de la maison, elle s'était accentuée, et ce n'est pas quand les intérêts de l'ordre et de la discipline étaient en jeu qu'elle aurait pu faiblir. Du reste,il savait se commander à lui-même aussi bien qu'aux autres, et l'on voyait s'opérer en sa personne de subites et étonnantes métamorphoses. En un instant il passait du ton le plus familier à l'accent le plus sévère, et nul ne pouvait jamais compter sur sa bonne humeur du moment pour se permettre en sa présence une action ou une parole déplacées ; s'il a toléré parfois quelques abus, c'est sans doute qu'il n'en reconnaissait pas la gravité, non par entraînement ou par faiblesse. — Le malheur ordinaire du maître qui est entré une fois dans la voie de la tolérance, c'est de ne pouvoir s'arrêter sur cette pente dangereuse ; M. Bonhomme jouait donc un jeu fort difficile : mais il était sûr de lui-même et s'arrêtait en effet à la limite qu'il avait fixée : on le savait et on n'avait garde de le pousser au delà.

La prudence d'ailleurs en faisait un devoir ; en effet autant M. Bonhomme était bienveillant et dévoué, autant, quand il le croyait nécessaire, il se montrait rigoureux.

Ses rigueurs étaient redoutables, et nombreux sont encore ceux qui pourraient en témoigner. Moins encore que M. Larnaudie et M. Derruppé il aurait pu se soumettre à cette règle que la sensiblerie contemporaine a fait enfin prévaloir, de n'infliger aucun châtiment corporel. Le règlement primitif de la maison l'autorisait à administrer le fouet dans les circonstances exceptionnelles : il usait sans scrupule de ce droit, et,avec plus de liberté encore, des autres modes de correction anciennement en usage dans les écoles.

Il fallait donc, à tout prix, éviter sa colère et ses justices ; mais quelque tort qu'on se fût donné et quelque justice qu'il en eût faite, l'expiation effaçait tout. Comme tous ceux qui connaissent le cœur humain, et surtout les jeunes gens, il les regardait comme plus insconstants et plus légers que pervers et méchants ; ou plutôt il ne croyait jamais à la méchanceté. Après le châtiment,il semblait perdre absolument tout souvenir de la faute, et n'avoir pas même à rendre aux coupables une estime, une affection et une bienveillance qu'ils n'avaient point perdues. De leur côté, ceux-ci prenaient résolument leur parti de la mésaventure ; échappés de ses mains, ils l'aimaient encore plus, et se montraient d'ordinaire les plus ardents à préparer sa fête.

3. Ce don de l'autorité, qui doit être inné, et que rien ne supplée quand on ne l'a point reçu de la nature, faisait de M. Bonhomme, autant que l'habileté dans la conduite des affaires, l'indispensable auxiliaire de M. Derruppé. Certes, l'autorité du vénérable supé-

rieur était grande ; mais elle n'était pas, comme celle de M. Bonhomme, entraînante, irrésistible ; elle consistait dans le prestige exercé par le spectacle de ses vertus et la considération de son savoir plutôt que dans la force du commandement. Aussi était-il plus respecté encore qu'obéi ; c'était le contraire pour M. Bonhomme qui se montrait uniquement soucieux d'obtenir l'obéissance et n'imposait le respect que par surcroît. On a vu M. Derruppé désobéi ouvertement, et la communauté presque entière révoltée contre lui : dans ces circonstances, c'est presque toujours M. Bonhomme qui était chargé d'apaiser la sédition et dont l'aspect rétablissait le calme :

...... Si forte virum quem
Conspexere, silent, arrectisque auribus adstant.

Il est inouï qu'on ait résisté à M. Bonhomme, et l'on peut se demander ce qui serait arrivé s'il se fût heurté à une résistance collective et obstinée... Mais l'hypothèse elle-même est invraisemblable : les rares ingrats, que la reconnaissance et la sympathie n'auraient pas retenus, auraient reculé par le sentiment moins noble de la crainte.

IV. — Fin de M. Bonhomme.

Sommaire : *1. Changements dans M. Bonhomme avec le progrès de l'âge. — 2. Il commence par se montrer plus faible dans le maintien de la discipline. — 3. Spéculations agricoles. — 4. Le domaine de Vernel. — Acquisition. — Exploitation. — 5. Années mauvaises et pénibles. — 6. Mécontentement de Mgr Bardou. — 7. Construction d'un réfectoire. — 8. M. Bonhomme est nommé chanoine de la cathédrale de Cahors. — 9. Le procès de Vernel. — Cause. — Instances. — Transaction. — 10. Mort de M. Bonhomme.*

1. Nous avons marqué à la date de 1851 l'apogée de la carrière et des succès de M. Bonhomme : il nous reste à retracer le tableau moins consolant de sa décadence.

Pendant les quinze dernières années de son administration, il avait fait de véritables merveilles ; comme économe, il avait terminé une immense construction, ajouté une aile magnifique à la maison et acheté tous les immeubles environnants qui étaient nécessaires au développement du Petit Séminaire ; comme préfet de discipline, il avait mieux que tout autre contribué au maintien de l'ordre et à l'observation du règlement ; aussi l'établissement, favorisé encore par son excellente réputation, avait-il vu sa prospérité s'accroître constamment, et le nombre des élèves dépasser considérablement son chiffre normal. Mais à partir de 1851 il se produisit un changement très profond et très marqué. La prospérité matérielle fit place à une gêne pénible ; la main jusque-là si vigoureuse de M. Bonhomme sem-

bla faiblir, et sa situation se trouva fortement ébranlée. Etait-ce le progrès de l'âge altérant insensiblement ses facultés, ou simplement la force des circonstances qu'il n'est au pouvoir de personne de dominer ? C'était peut-être l'un et l'autre ; en tout cas il n'est que trop certain que les dernières années de M. Bonhomme furent marquées par de graves difficultés et une profonde tristesse.

2. Un premier symptôme de cette lente décadence se manifesta dans les rapports de M. Bonhomme avec les élèves, et dans la manière dont il exerçait l'autorité disciplinaire. On remarqua qu'il paraissait tenir, un peu plus qu'il ne convient, au grand nombre des élèves, et que la naissance et la fortune étaient auprès de lui une bonne recommandation. Qu'il était éloigné sur ce point des principes de M. Derruppé ! Le vénérable supérieur, tout en désirant que le Petit Séminaire fût en état de suffire abondamment au recrutement du clergé diocésain, déclarait hautement qu'à ses yeux quarante élèves de plus ou de moins n'étaient rien, et qu'il n'hésiterait pas à les renvoyer s'il le fallait pour le maintien du bon esprit et du bon ordre. Et ce n'étaient pas là de vaines paroles : quelques exemples mémorables démontrèrent clairement qu'elles étaient sincères. M. Bonhomme, du moins dans ses dernières années, n'aurait pas eu cette énergie ; trop dominé par la considération des intérêts du moment, il ne se rendait pas compte qu'un mauvais élève, renvoyé à propos, est ordinairement remplacé par deux de bons, et que jamais un Petit Séminaire n'a eu à se repentir d'une exclusion nécessaire. Cependant les élèves, à qui rien n'échappe, soupçonnèrent bientôt ce faible du Préfet

de discipline et plusieurs s'en prévalurent. Il en résulta parfois des troubles assez graves et quelques conflits fâcheux.

3. Dans le même temps, sa gestion elle-même devint moins heureuse. Il s'était laissé aller peu à peu à la manie d'acquérir des propriétés et de spéculer sur les produits de la ferme et des terres. En cette matière comme dans les autres, les occasions paraissent souvent meilleures qu'elles ne sont en réalité, et il faut savoir résister aux tentations. Tant que les acquisitions de M. Bonhomme n'avaient eu pour but que de donner au Petit Séminaire plus d'air et plus d'espace, on avait applaudi sans réserve à toutes ses opérations; mais lorsqu'on le vit acheter de divers côtés des prés, des champs, des vignes et des bois, la louange fit place à la critique. Comment, en effet, M. Bonhomme pouvait-il se flatter d'exploiter avec grand profit ces diverses propriétés ? Et n'était-il pas au contraire bien plus probable qu'il serait exploité lui-même par cette multitude de domestiques et de journaliers, qui ne travaillent d'ordinaire que sous l'œil du maître ? Quand les meilleurs propriétaires ne se sauvent qu'en mettant eux-mêmes la main à la charrue, comment un économe, retenu habituellement à son bureau, aurait-il pu se promettre des revenus considérables ? Et d'ailleurs tous nos biens ne sont-ils pas également des *prés de Moines ?*

4. La principale de ces acquisitions faites par M. Bonhomme remonte à 1848. C'est celle du domaine de Vernel. Comme elle donna lieu plus tard à un procès retentissant, il convient d'en rappeler ici les principales circonstances.

En 1848, le château et le domaine de Vernel appartenaient à Madame Madeleine de Lapize, veuve Balayé. Cette honorable dame était dans une situation très pénible. Agée de 90 ans, chargée d'un de ses frères qu'elle avait recueilli dans l'infortune, et poursuivie par de nombreux créanciers, elle n'avait pour vivre et faire face à toutes ses obligations, que les produits d'un domaine évalué plus tard à une vingtaine de mille francs, et depuis longtemps mal entretenu et mal cultivé. En outre, elle avait à se défendre contre la cupidité de ses nombreux neveux.

Dans cette malheureuse situation elle eut la pensée de recourir à M. Bonhomme qui était alors, comme nous l'avons vu, la providence du pays, et de lui céder tous ses biens moyennant les conditions suivantes : une rente viagère, le paiement de toutes ses dettes et le droit, pour son frère et pour elle, d'habiter jusqu'à leur mort dans le château qui les avait vu naître. M. Larnaudie, curé de Montfaucon, fut chargé de faire cette proposition à l'économe du Petit Séminaire qui refusa d'abord, mais finit par accepter.

L'acte de vente fut passé, le 30 juin 1848, au nom de M. Bonhomme, qui devint ainsi personnellement propriétaire de la terre de Vernel. Toutefois il est évident que l'acheteur avait l'intention de la céder plus tard au Petit Séminaire ; par suite il ne crut aucunement nécessaire de la faire exploiter séparément. Dès le premier jour, l'administration de Vernel fut confondue entièrement avec celle des autres biens de la maison. C'est de là que devait sortir, dix ans plus tard, tout le procès.

En attendant, M. Bonhomme s'attacha à sa nouvelle

propriété, et Vernel devint promptement l'objet de sa prédilection, de sa constante sollicitude. Il ne négligea rien pour mettre en parfait état la ferme qu'il avait trouvée entièrement ruinée ; il renouvela le cheptel, remplaça tous les outils et tous les instruments de travail hors d'usage, fit défoncer les terres et relever tous les murs de clôture ; il voulait que ce petit domaine devînt en peu de temps une sorte de ferme modèle. En effet, tout y changea rapidement d'aspect, et M. Bonhomme put faire, avec une satisfaction un peu naïve, les honneurs de Vernel à de nombreux visiteurs qui ne lui épargnaient pas les compliments : les apparences étaient magnifiques.

Mais la réalité était bien différente. A côté des recettes il aurait fallu évaluer les dépenses, et le petit nombre de ceux qui se rendaient compte de tout constataient, en faisant la balance, un déficit considérable.

Il arrivait ce qu'on aurait dû prévoir : le nombreux personnel des ouvriers qu'on employait constamment à Vernel faisait bonne chère et prenait du bon temps ; M. Bonhomme fermait les yeux et ne souffrait même pas qu'on lui dénonçât la vérité. Une seule chose pourrait expliquer son aveuglement : sans doute il escomptait l'avenir ; mais outre que l'avenir lui réservait une déception bien amère, les circonstances présentes lui imposaient la plus grande circonspection.

5. En effet, tandis que Vernel absorbait inutilement de grosses sommes, la situation pécuniaire de la maison était devenue extrêmement critique. Un laps de plus de trente ans et la misère actuelle n'ont pas encore entièrement effacé le souvenir de la crise que le pays eut à subir de 1854 à 1858. La misère fut grande

partout, et le prix du blé s'éleva au chiffe effrayant de 40 francs l'hectolitre. Le Petit Séminaire ne pouvait pas ne pas se ressentir de la misère commune ; il eut beaucoup de peine à traverser cette triste période, et M. Bonhomme lui-même se vit bientôt à bout d'expédients et de ressources. Pendant ce temps, les élèves ne furent pas les seuls à connaître les privations et à boire un vin mélangé de beaucoup d'eau..... Pour comble de malheur, tout tournait contre l'économe, même les efforts qu'il faisait pour conjurer la crise; c'est ainsi qu'en faisant personnellement ses achats de blé sur le marché de Labastide, il voyait le prix de l'hectolitre s'élever de 2 francs par le seul fait de sa présence. Ces embarras lui furent très pénibles à supporter et lui causèrent de grands chagrins ; il devint morose et inquiet, et plus d'une fois on le vit verser des larmes en exposant les difficultés inextricables de sa situation.

6. On se demande sans doute si, dans la détresse, M. Bonhomme n'avait pas la faculté de s'adresser à Mgr Bardou ?..... Hélas ! nous devons dire encore qu'il s'en était lui-même ôté le moyen.

Le successeur de Mgr d'Hautpoul n'avait pas cru pouvoir se désintéresser au même degré de l'administration de son Petit Séminaire. Dès son arrivée dans le diocèse, il avait été aussi choqué que surpris de l'article du règlement qui n'imposait à M. Bonhomme aucun contrôle excepté celui de l'autorité épiscopale, et tout en respectant une situation acquise il s'était bien promis de rendre au moins ce contrôle effectif. Vains efforts, vaine résolution ; à la fin de chaque année, il pouvait bien connaître les résultats généraux et constater l'état de la caisse, mais le détail ne lui était

jamais soumis. Tant que la prospérité dura et que le compte annuel se solda par un excédant quelconque, le bon évêque eut égard à l'âge, aux services et à la réputation de l'économe ; mais quand celui-ci, à la fin de l'année, dut accuser un déficit énorme, Mgr Bardou devint plus impatient, et lorsque l'embarras fut si grand qu'il fallut faire appel à la caisse diocésaine, il se crut en droit de faire des reproches et de s'élever contre des procédés d'administration trop personnels. M. Bonhomme ne pouvait plus se faire illusion. Manifestement, il avait encouru la disgrâce de son évêque ; ses demandes de secours ne pouvaient plus qu'être importunes et accroître un mécontentement déjà très accentué.

7. Ce mécontentement n'empêcha pourtant pas Mgr Bardou de contribuer, pour une large part, à la construction d'un bâtiment qui devait servir de réfectoire et dont on ne pouvait plus se passer. Depuis la fondation du Petit Séminaire, les pensionnaires étaient entassés, pendant les repas, dans le rez-de-chaussée de l'ancien prieuré, et cet appartement bas et humide était à la fois incommode et malsain. Dès les premières années de son épiscopat, Mgr Bardou avait exprimé le désir de voir construire un réfectoire plus convenable, mais divers obstacles avaient toujours empêché de réaliser ce projet. Enfin, en 1857, quand on commença d'espérer le retour de la prospérité, le prélat résolut de ne pas attendre plus longtemps et ordonna qu'on se mit à l'œuvre sans délai. En d'autres temps, on aurait entrepris à cette occasion de construire l'aile que le plan définitif du Petit Séminaire comporte au sud-est ; mais les circonstances prescrivaient une sévère éco-

nomie. On se proposa donc tout simplement, en premier lieu, de construire un vulgaire rez-de-chaussée ; on parvint ensuite pourtant à y ajouter un premier étage ; mais on n'eut à la fin qu'une construction provisoire qui ne répond en rien à l'architecture générale du bâtiment principal de la maison, et qui doit en effet disparaître dans un avenir plus ou moins prochain.

8. Cependant la situation de M. Bonhomme ne s'améliorait pas et il ne pouvait guère espérer que l'avenir y porterait remède. Aussi songeait-il depuis quelque temps aux moyens de se retirer avec honneur. L'occasion lui en fut offerte vers la fin de 1858, après la mort de M. Ortal, chanoine titulaire de la Cathédrale.

La stalle vacante par ce décès lui fut offerte et il l'accepta avec reconnaissance. Sa nomination fut agréée du gouvernement le 27 janvier 1858, et son titre lui fut expédié le 16 mars. Quelques semaines lui suffirent pour régler tous ses comptes et mettre son successeur au courant des affaires.

Le matin du 3 mai, jour de l'Invention de la Sainte-Croix, la communauté apprit avec une douloureuse stupéfaction que M. Bonhomme était parti avant le jour, sans doute pour éviter toutes les manifestations de regret qui n'auraient pas manqué de se produire, et s'épargner à lui-même des adieux déchirants. Le lendemain, M. Derruppé venu de Cahors, réunit la communauté et annonça officiellement que le prélat avait enfin daigné le décharger d'un fardeau devenu trop lourd pour ses faibles épaules, et qu'il serait lui-même très avantageusement remplacé par M. Carayol ; enfin que M. Carriol prenait la place de M. Bonhomme.

Ce n'est pas sans un sentiment de profonde amertu-

me que l'ancien collaborateur de M. Larnaudie et de M. Derruppé avait quitté ce Petit Séminaire qui était aussi son œuvre, ces élèves pour lesquels il se sentait un cœur de père, ce personnel de professeurs au milieu desquels, avec sa bonté, il ne pouvait avoir que des amis, et ces lieux mêmes de Montfaucon où son nom était si populaire. De son côté le Petit Séminaire l'accompagna de ses regrets les plus sincères; le jour de son départ fut sombre comme un jour de grand deuil et il y avait des larmes dans tous les yeux.

9. Si triste que fût la retraite de M. Bonhomme, elle devait avoir une première conséquence plus malheureuse encore : c'était le procès de Vernel, dont nous avons à résumer maintenant les douloureuses péripéties.

Peu de temps après la signature de l'acte du 30 juin 1848, un des beaux-frères de Madame Balayé, M. Dufaure de Prouillac, avait élevé quelques réclamations ; mais M. Bonhomme avait refusé d'en tenir compte et M. de Prouillac n'avait pas insisté. Ce fut seulement onze ans après, que son fils, M. René-Auguste Dufaure de Prouillac, annonça l'intention de revenir à la charge et d'intenter à l'Evêque de Cahors *un grand procès, un procès monstre, qu'il était, disait-il, assuré de perdre, mais qui aurait au moins pour résultat de combattre l'esprit d'envahissement du clergé.* Toutefois il hésitait encore, lorsqu'un évènement imprévu vint fixer ses irrésolutions : la voix de M. Jules Favre allait se faire entendre dans le prétoire de Gourdon peu accoutumé à tant d'éloquence !... L'illustre avocat venait plaider dans une affaire très peu importante : il ne re-

fuserait pas de plaider contre l'Evêque de Cahors. M. de Prouillac avait trouvé l'avocat qu'il lui fallait.

En conséquence, après une citation de pure forme en conciliation, les administrateurs du Petit Séminaire furent cités devant le tribunal civil de Cahors afin d'entendre prononcer la nullité de la convention du 30 juin 1848. Les demandeurs alléguaient que cet acte était une donation déguisée sous forme de vente, et que M. Bonhomme était tout simplement une personne interposée entre la donatrice et le Petit Séminaire.

Nous savons déjà ce qu'il en était réellement. Madame Balayé, quelque désir qu'elle eût pu avoir de favoriser une œuvre qui avait assurément ses sympathies, avait dû avant tout songer à elle-même, sortir de ses embarras, et trouver un moyen, pour elle et pour son frère, de passer honorablement les derniers jours de leur vieillesse attristée. Quant à M. Bonhomme, il n'est pas contestable qu'il eût l'intention de transmettre un jour au Petit Séminaire sa propriété de Vernel. Mais s'il avait voulu l'acheter au nom de l'établissement, il en aurait obtenu l'autorisation avec la même facilité qu'il l'avait obtenue pour les autres acquisitions de même nature : il n'avait donc aucune raison de s'interposer et de recourir, dans une affaire si sérieuse et si importante, à une ruse aussi dangereuse que maladroite et illégale. Toutefois, il faut bien convenir que le trop confiant économe n'avait pris aucune précaution pour se mettre à l'abri de l'accusation intentée contre lui ; au lieu de servir personnellement à Madame Balayé la rente convenue, il la payait aux dépens de la caisse du Séminaire ; au lieu de faire exploiter le domaine par un personnel distinct de domestiques et

d'ouvriers, il y employait ceux de la maison ; enfin il versait dans la caisse de l'établissement tous les revenus de la propriété. Pour comble d'imprudence, en quittant le Séminaire, il lui avait provisoirement transmis ses droits par une simple convention verbale. — Aussi, dans l'opinion commune, le domaine de Vernel n'appartenait-il qu'au Petit Séminaire. C'était plus qu'il n'en fallait aux magistrats de Cahors, entraînés par l'éloquence de M. Jules Favre, pour constater une interposition et annuler la vente.

En effet, par son jugement du 29 mars 1859, le tribunal déclara l'acte du 30 juin 1848 de nullité radicale, et condamna M. Bonhomme à délaisser à M. de Prouillac tous les biens en litige.

Cet arrêt contenait une injustice choquante : il attribuait au demandeur la totalité d'un bien dont un quart au plus pouvait lui revenir, car M. de Prouillac ne représentait qu'une seule des quatre branches d'héritiers naturels de Madame Balayé. Mais indépendamment de cette faute inconcevable, le Petit Séminaire ne pouvait accepter une décision si contraire à son droit. Il en appela donc devant la cour d'Agen ; mais celle-ci, en évitant l'erreur grossière des premiers juges, confirma néanmoins le jugement qui dépossédait la maison. C'était un grave échec : nos ennemis en triomphèrent, et M. Bonhomme, comme nous allons le voir, en fut extrêmement affecté.

Cependant Mgr Bardou ne désespéra pas. L'excellent évêque voyait dans cette question, non seulement l'intérêt de son Petit Séminaire, mais encore celui de tous les autres établissements religieux exposés à être ainsi dépouillés de leurs droits les plus sacrés. Il résolut

d'épuiser toutes les juridictions et ordonna de se pourvoir en cassation.

Après les deux jugements qui avaient été rendus, il n'était plus possible de plaider sur le fait de l'interposition, mais il restait à savoir si l'interposition elle-même annulait de plein droit la prétendue donation. Les Petits Séminaires n'étant pas incapables de recevoir, et l'autorisation requise pouvant être donnée même après le décès du donateur, ce point de droit, sur lequel les premiers juges n'avaient eu aucun doute, était encore très contestable.

D'éminents jurisconsultes se prononçaient pour la négative et la cour de cassation elle-même avait semblé, dans une affaire récente, se ranger à leur avis. En effet, contre toute espérance, la cour suprême accepta le pourvoi du Petit Séminaire, non seulement sur le moyen de forme, mais encore sur le moyen de fond, cassa l'arrêt de la Cour d'Agen, et renvoya les parties devant la Cour de Bordeaux (27 mai 1862).

L'affaire en était à ce point quand Mgr Bardou vint à mourir. Son successeur, Mgr Peschoud, ne put se faire à la pensée de débuter dans l'épiscopat par un procès qui avait déjà été perdu en première instance et en appel. Refusant d'entrer dans la voie tracée par son prédécesseur, il résolut de transiger, si c'était possible, à des conditions honorables. En effet, rien n'était plus facile ; l'arrêt de la cour de cassation avait effrayé les adversaires du Petit Séminaire, et eux-mêmes ne demandaient pas mieux que d'en finir par un arrangement à l'amiable. Cet arrangement fut conclu devant M. Fournié, notaire, à Cahors, le 27 décembre 1863. Le procès de Vernel était fini ; il avait duré cinq ans,

occasionné beaucoup de frais, et vivement passionné l'opinion.

10. M. Bonhomme n'avait pas eu la consolation de voir cette affaire prendre enfin une meilleure tournure ; il était mort peu après l'issue de son instance en cour d'appel. Séparé de sa chère communauté et transplanté un peu tard sous un climat assez différent de celui de Montfaucon, M. Bonhomme avait compris que tout était fini pour lui. Ravivé quelque temps par la nécessité de défendre une de ses œuvres, il avait vu ses procédés et sa conduite indignement travestis par un des princes du barreau, qui n'avait su garder envers lui aucun ménagement ; puis ses droits avaient été solennellement méconnus. Les deux condamnations qu'il subit à Cahors et à Agen lui portèrent un coup mortel. Bientôt après il fut pris d'une fièvre violente qui le conduisit rapidement au tombeau. Il expira le 17 janvier 1861, entre les bras de son fidèle ami et confrère, M. Pauty.

Le clergé du diocèse et la maison de Montfaucon ne furent pas seuls à pleurer sa mort : tout le département le connaissait et l'aimait. En apprenant la triste nouvelle tous se disaient : M. Bonhomme est mort !... Qu'il a bien justifié le beau nom qu'il portait ! Le Dieu de toute justice, qui s'appelle aussi le *bon Dieu,* n'aura pu que récompenser magnifiquement cet *homme bon* et juste, comme celui dont parle l'évangile : *vir bonus et justus.*

CHAPITRE III

LE COURS D'HISTOIRE

§ I. — **L'Enseignement de l'Histoire**

SOMMAIRE : *1. L'Enseignement de l'Histoire avant le XVIe siècle. — 2. Innovation des Jésuites. — 3. XVIIe siècle. — 4. Conseils de Rollin. — 5. Etablissement définitif du cours d'histoire.*

1. Sous M. Larnaudie, le Petit Séminaire de Montfaucon n'eut pas de cours particulier d'Histoire. Avant d'en raconter l'institution et de faire connaître les premiers maîtres qui en furent chargés, il nous paraît utile de présenter un tableau abrégé de l'origine et des vicissitudes de l'enseignement historique dans notre pays ; en un mot, d'écrire l'histoire du cours d'histoire.

Avant le XVIe siècle, dit M. Gréard, le latin était le fond à peu près unique de l'enseignement dans les collèges ; l'histoire et la géographie n'y figuraient absolument en rien ; on n'avait même pas l'idée que ces deux sciences pussent entrer dans le cadre des exercices scolaires. Rabelais qui trace dans son livre une sorte d'idéal d'un système parfait d'éducation, et qui voulait faire de son écolier *un abisme de science*, ne mentionne même pas l'histoire parmi les sciences qu'il veut lui enseigner.

2 Ce furent les Jésuites qui eurent le mérite et l'hon-

neur de songer les premiers à instruire leurs élèves des faits du temps passé.

— « Dans leur programme d'études, écrit M. Gréard, l'érudition (c'est le nom qu'on donnait aux notions historiques de toute nature) était admise à titre de commentaire des textes, avec toute sorte de réserves, il est vrai. Il était entendu notamment que ce commentaire, considéré comme divertissement, ne devait jamais empiéter sur les exercices littéraires. L'histoire proprement dite, la géographie, les éléments de calcul, etc., étaient compris dans ce que le plan d'études nomme les *accessoires*, et on leur accordait environ une demi-heure par jour dans les classes de grammaire. »

3. Au XVII[e] siècle on fit un pas de plus. « Dans un plan rédigé sous sa direction, pour la création d'un collège au profit de la ville qu'il avait dotée de son nom, Richelieu prescrivait en sixième lieu l'étude de la chronologie, de l'histoire et de la géographie. » Le fondateur de l'Académie française eut ainsi l'honneur de suggérer aux maîtres de l'enseignement une réforme et une innovation des plus utiles.

Avec les Oratoriens cette réforme fut sérieusement tentée et heureusement réalisée : « Juilly avait un professeur particulier pour l'histoire, et cette science était entrée dans le plan général des exercices chez les Oratoriens : histoire sainte en sixième et en cinquième ; histoire grecque et histoire romaine dans les trois divisions, ou, comme on disait, dans les trois *chambres* suivantes ; histoire de France dans la *chambre* des grands.

« A Port-Royal, il n'existait pas de *cahiers* d'histoire proprement dite, mais on y lisait les historiens grecs et

latins comme historiens, et on éclairait les réflexions qu'ils provoquaient par l'étude de la géographie et de la chronologie, que Guyot appelle (avant le président Hérault) les deux yeux de l'histoire. »

4. Ces idées de progrès forcèrent enfin les portes de l'Université : « Le sage Rollin, qui relatait dans son traité des Etudes, au commencement du siècle suivant, ce qu'il avait vu pratiquer par ses maîtres, faisait aussi une large place à l'histoire sainte, à l'histoire profane, à la fable et aux antiquités. Certaines vues particulières de ce maître autorisé dépassèrent de beaucoup les idées de ses contemporains : c'est ainsi qu'il regardait l'histoire comme le premier livre qu'il faut donner aux enfants. Il ne faisait de réserve — chose singulière — que pour l'histoire de France Non, tant s'en faut, qu'il fût disposé à en regarder la connaissance comme indifférente. « Je vois avec douleur, dit- » il, qu'elle est négligée par beaucoup de personnes à » qui pourtant elle serait fort utile, pour ne pas dire » nécessaire » ; il se reprochait à lui-même de ne s'y être point appliqué ; il avait honte d'être en quelque sorte étranger dans sa propre patrie, après avoir parcouru tant d'autres pays ; mais il ne croyait pas qu'il fût possible de trouver du temps à lui donner au cours des classes, tant les matières étaient déjà pressées ; et il se bornait à souhaiter qu'on tachât d'en inspirer le goût aux jeunes gens, en citant de temps à autre quelques traits qui leur fissent naître l'envie de l'étudier quand ils en auraient le loisir (1).

(1) Fleury dans sa classification des Etudes ne place l'Histoire qu'au second rang parmi les *études utiles*, les *études nécessaires* tenant le premier.

.....Malebranche était tout à fait contraire à l'enseignement

« Tout le XVIIIe siècle a professé pour Rollin un respect attendri ;... néanmoins, vingt ans après sa mort on avait dévié des voies pratiquées par l'auteur du *Traité des Etudes*, à la suite des Jansénistes et des Oratoriens, et l'on avait laissé se refermer celles qu'il avait commencé à entr'ouvir. — « Presque personne n'a mis à exécution le plan de M. Rollin, écrivait-on en 1762. Où sont les collèges où l'on enseigne suffisamment aux enfants la géographie, l'histoire; la chronologie et la fable ? Où sont ceux où on leur fasse lire assidûment, et d'une manière suivie, l'*Histoire ancienne* et l'*Histoire romaine* qui n'ont été composées que pour eux ?... »

On le voit, l'histoire s'imposait à l'ancienne université, mais elle n'y avait pas obtenu droit de cité, et elle y était encore traitée en étrangère quand la Révolution éclata.

Aussi, plusieurs des cahiers de 1789 demandaient-ils, qu' « elle fût traitée dans les collèges progressivement et suivant la force des classes.» Elle eut,en effet, sa place dans les divers projets sur l'Instruction publique élaborés sous la Révolution par Talleyrand, Condorcet, Lepelletier, Romme, Lakanal et Daunou. Mais au milieu de la perturbation générale et après la ruine de toutes les vieilles institutions, ces programmes éphémères pouvaient-ils fonder quelque chose de durable ?...

de l'histoire, par la raison qu'il y a plus de vérité dans un seul principe de métaphysique ou de morale que dans tous les livres historiques.

Par contre Bossuet (Lettre au Pape Innocent XI) n'admettait pas que son élève « ignorât l'histoire du genre humain » et composait pour lui le *Discours sur l'Histoire Universelle*.

GRÉARD, *Education et instruction*, Ens. sec. t. 2.

5. L'histoire ne fut introduite définitivement dans le programme de l'enseignement public que par l'arrêté de 1809, qui l'inscrivit parmi les matières des cours de grammaire et d'humanités, sans l'admettre encore cependant ni en rhétorique ni en philosophie.

En 1814, la Restauration parut compléter la réforme : elle introduisit l'histoire dans toutes les classes depuis la sixième jusqu'à la rhétorique, et la division qui fut faite alors des matières historiques a été généralement suivie dans l'Université jusqu'en 1851, et dans les Petits Séminaires jusqu'à ces derniers temps. Cependant la Restauration elle-même ne s'engagea dans cette voie qu'avec une sorte de crainte et de défiance. Le statut du 28 septembre 1814, dont nous venons de parler, « prescrivait au professeur de consacrer à l'histoire et à la géographie, pendant les mois d'été, une demi-heure après chaque classe du soir, et cette disposition, renouvelée des premières réformes du XVIIIe siècle, tomba elle-même en désuétude. Peu après, il est vrai, un arrêté du 15 mai 1818, provoqué par Royer-Collard, décida que l'enseignement historique serait donné par un professeur spécial ; mais des instructions furent aussi données pour éviter tout ce qui pourrait appeler les écoliers dans le champ politique et servir d'aliment aux discussions des partis ; bien plus, en 1821, l'histoire fut supprimée des programmes de rhétorique et fondue avec l'histoire moderne qui faisait partie du programme de seconde » (1). On ne revint sur cette disposition qu'en 1829.

Néanmoins la question était résolue en faveur du

(1) (Gréard, ouv. cité.)

cours nouveau demandé à la fois par les esprits les plus sages et par les novateurs. A partir de 1830 il n'a cessé de prendre, dans tous les établissements, une plus grande importance. Le programme officiel de 1880 lui réserve quatre heures par semaine dans la classe de rhétorique. Il est vrai que celui de 1886 ne lui donne plus que trois heures ; serait-ce un commencement de réaction ?...

Ce rapide aperçu sur le passé de l'enseignement historique était nécessaire, ce nous semble, pour expliquer l'absence d'un cours particulier d'histoire au Petit Séminaire de Montfaucon pendant les quatorze premières années de l'existence de la maison. Nous ne saurions dire à la vérité, que l'institution de ce cours eût été une innovation, du moins après 1818 ; mais il ne convenait ni à M. Larnaudie ni à M. Derruppé d'adopter à première vue toutes les réformes de l'Université, surtout dans une maison naissante. Il était à la fois plus facile et plus sage d'attendre que l'expérience en eût montré la nécessité et les avantages réels.

Enfin en 1830 l'expérience était faite et décisive ; M. Derruppé n'hésita plus ; l'institution du cours d'histoire fut en quelque sorte son don de joyeux avènement au Petit Séminaire dont il venait d'être nommé supérieur.

---

§ II. — **Les premiers professeurs d'Histoire à Montfaucon.**

M. DE LA ROUSSILHE

Le diocèse de Cahors a possédé, pendant la première

moitié de ce siècle deux abbés de La Roussilhe, longtemps voués à l'éducation de la jeunesse cléricale.

Le premier fut M. Alexandre de La Roussilhe, qui fut, plusieurs années, professeur de théologie au Grand Séminaire de Cahors et devint ensuite curé de Sousceyrac, sa paroisse natale.

Le second, celui que nous avons à faire connaître, fut M. Elie de La Roussilhe, neveu du précédent.

M. Elie-Jean-Marie de La Roussilhe naquit à Sousceyrac en 1799, au sein d'une famille très ancienne, vraiment patriarcale, et qui a conservé fidèlement jusqu'à nos jours toutes les traditions de la Foi et de l'honneur antiques. Le jeune Elie de La Roussilhe ne se crut pas tout d'abord appelé à l'état ecclésiastique. Après trois ou quatre années d'études au Petit Séminaire de Pleaux, dont il fut un des premiers élèves, un oncle maternel, qu'il avait à Salers, et qui avait été Garde du corps sous Louis XVI, l'engagea à entrer dans la carrière des armes. Quand parut l'ordonnance du 3 août 1815, instituant les *légions départementales*, Elie de La Roussilhe, à peine âgé de 16 ans, s'enrôla sous le drapeau blanc et fit partie de la légion du Cantal qui fut envoyée à Tarbes. Au bout de trois ans, l'ordonnance de 1818 ayant réduit l'effectif des légions, M. de La Roussilhe fut libéré et rentra dans sa famille. Il y passa quelques années encore, incertain de la direction qu'il devait donner à son existence et partageant son temps entre la lecture qu'il aima toujours avec passion, les honnêtes divertissements de la vie de famille et de fréquentes visites à son oncle de Salers. C'est auprès de ce respectable vieillard que la grâce l'attendait pour lui révéler tout à coup le secret de sa véritable vocation.

La parole éloquente d'un homme de Dieu, prêchant une mission à Salers, commença par le ramener à la pratique de la religion qu'il avait négligée quelque temps ; puis, touché jusqu'au fond de l'âme, le jeune homme fit plus que se convertir : il comprit la vanité des honneurs, des biens et des plaisirs du monde, renonça au brillant avenir que son nom, sa fortune et ses belles qualités semblaient lui assurer, et résolut de se consacrer à Dieu par le sacerdoce.

Après avoir mûri son projet en silence pendant quelques mois, il annonça brusquement à sa famille stupéfaite son intention de devenir prêtre, et son désir d'aller faire, pour s'y préparer, un cours sérieux de philosophie chrétienne au Petit Séminaire d'Issy. Son parti était pris et sa famille n'eut garde d'essayer de l'en détourner. Fidèle à sa résolution et confirmé dans sa vocation par les directeurs de Saint-Sulpice, il fit successivement à Paris sa philosophie et sa théologie, reçut les ordres, et rentra dans le diocèse en 1827. C'était l'année où M. Mazet, renonçant enfin définitivement à la carrière ecclésiastique, laissait vacante la chaire de rhétorique au Petit Séminaire de Montfaucon. Mgr de Grainville l'offrit à M. de La Roussilhe qui l'occupa un peu plus de deux ans. Ses élèves nous apprennent, et on le comprendra facilement, que le nouveau professeur, dont l'éducation avait été singulièrement tronquée, eut quelque peine à faire oublier son brillant prédécesseur. Nul doute cependant qu'avec sa belle intelligence et son amour du travail il n'eût pu l'égaler, si le commencement de cette maladie de foie qui devait faire des trente ans de son sacerdoce une longue souffrance, ne fût venu paralyser tous les efforts de sa vo-

lonté. Suppléé d'abord par M. Callé (1), dont le jeune et beau talent obtint dès le premier jour un plein succès, puis par M. Dalet, qu'on vit pendant un an remplir à la fois les fonctions de professeur de rhétorique et de curé de Lamothe-Cassel, il dut renoncer enfin à un labeur trop pénible. Il allait même abandonner l'enseignement quand M. Derruppé, fondant la chaire d'histoire, crut encore possible d'utiliser son dévouement et son savoir.

Les deux cours *d'histoire générale* que sa mauvaise santé lui permettait de faire, montrèrent son talent sous un nouvel aspect. M. de La Roussilhe avait étudié et professait l'histoire en philosophe. Les *Considérations* de M. de Maistre et de Madame de Staël *sur la Révolution française ; la Législation primitive* de M. de Bonald ; enfin l'*Essai* de Châteaubriand *sur les révolutions anciennes et modernes comparées à la Révolution française*, avaient vivement frappé son esprit, et il saisissait avec empressement toutes les occasions d'en rappeler les théories, d'en placer des citations. Par suite, ses cours ressemblaient moins à des classes qu'à des conférences philosophiques sur l'histoire.

Laissant volontiers de côté la partie technique et aride de cette science, les dates, les noms propres et la succession des faits, qui lassaient sa patience, d'ailleurs fort courte, il retenait seulement les évènements principaux et s'attachait à en reconnaître, avec les grands esprits de notre siècle, les causes, le sens et les conséquences morales. Peut-être cette manière de procéder était-

(1) Depuis, curé de Castelnau-Montratier, mort en 1880.

elle un peu trop élevée pour le plus grand nombre des élèves d'un Petit Séminaire : avant de se lancer dans les grands aperçus sur les principaux évènements de l'histoire du monde, il faut pourtant qu'on pénètre un peu dans les détails, sous peine de ne faire que des raisonnements en l'air et d'arranger les faits en faveur de la thèse au lieu de déduire celle-ci des faits eux-mêmes, tels qu'ils se sont réellement passés. Néanmoins l'enseignement de M. de La Roussilhe a porté d'heureux fruits. A ceux de ses élèves qui devaient revenir plus tard aux études historiques il avait donné des idées saines, un peu générales et un peu vagues peut-être, mais qui n'en étaient pas moins capables de les diriger dans la conduite de la vie.

Avec le titre de professeur d'histoire, M. de La Roussilhe reçut en 1830 celui d'*aumônier* de la maison ; il était ainsi spécialement chargé de tout ce qui concerne les intérêts spirituels des élèves, la prédication et les confessions ; toutefois, aidé dans ces fonctions par MM. Derruppé, Bonhomme, Aurusse, Vernet, etc., le jeune prêtre n'eut guère de ce chef que l'honneur de son titre ; il est à croire que M. Derruppé, voulant attacher à la maison ce zélé collaborateur, avait créé exprès pour lui un emploi qui convenait à sa piété sans lui imposer de bien rudes travaux, ni de graves soucis.

Il n'en fut pas de même des fonctions de *Préfet de discipline* qui lui furent confiées en 1832, lorsque M. Bonhomme quitta le Petit Séminaire dans les circonstances que nous avons fait connaître. M. Derruppé l'avait jugé seul capable, par la gravité de son caractère et son ascendant sur les élèves, de remplacer l'an-

cien économe ; et il sut en effet imposer le respect ; mais il eût vainement espéré de conquérir la popularité de son prédécesseur. Sa gravité un peu compassée ne rappelait en rien la familiarité un peu vulgaire sans doute, mais entraînante et irrésistible de M. Bonhomme ; et le souci de sa dignité, le ton acerbe de ses reproches, et les accès d'humeur dont sa maladie était cause, l'empêchaient de paraître aussi bon qu'il l'était réellement. Aussi les quatre années de sa préfecture, troublées d'ailleurs par le désordre inséparable d'une immense réparation, furent-elles agitées et pénibles ; il y eut des moments de crise redoutables, dont on ne sortit qu'à force de prudence, de sang-froid et d'énergie. Quand M. Bonhomme fut rappelé pour reprendre la direction de l'économat, il est bien avéré que sa présence n'était pas moins nécessaire pour rétablir la discipline.

Débarrassé de ce soin, M. de La Roussilhe aurait encore pu rendre de grands services à la maison ; il préféra se retirer. Du reste, à mesure qu'il s'était instruit lui-même en enseignant les autres, son esprit naturellement élevé n'avait fait que se pénétrer d'un amour toujours croissant pour la science, et depuis longtemps il ne formait qu'un vœu : celui de pouvoir retourner à Paris et s'y retremper dans les hautes études ecclésiastiques, l'Ecriture sainte, le Droit canon, et particulièrement la théologie mystique.

Libre enfin, à force d'instances, en 1836, de satisfaire son plus grand désir, il quitta le Petit Séminaire, et à l'âge de 37 ans, après dix années d'enseignement, il repartit pour Paris où on le vit se remettre à étudier avec toute l'ardeur d'un jeune séminariste.

Cependant Mgr d'Hautpoul ne l'avait laissé partir qu'à regret, et n'avait nullement l'intention de se priver de ses services au moment où de nouvelles et fortes études le mettaient en mesure d'occuper et d'honorer les premiers postes du diocèse. Après deux années, qui durent paraître bien courtes à sa passion de s'instruire, M. de La Roussilhe se vit tout à coup rappelé par une voix qu'il ne pouvait méconnaître : Mgr d'Hautpoul lui imposait inopinément la cure de la Cathédrale de Cahors.

« Nous ne pouvons qu'indiquer ici les principales œuvres de sa féconde administration. On lui doit le développement de diverses associations pieuses ; l'établissement de l'œuvre de l'Archiconfrérie lui appartient pour la plus grande part, et il contribua puissamment à l'organisation du Bureau de Bienfaisance de Cahors. Il fut nommé chanoine en 1843 (1). »

Plus tard, si ses opinions légitimistes eussent été moins connues, ou plutôt moins affichées, d'autres distinctions seraient venues à lui ; mais son humilité ne les enviait pas et sa foi politique les repoussait.

Au sein de la société cadurcienne, on remarqua de bonne heure « son caractère plein de dignité, son éducation parfaite, la distinction de ses manières, sa conversation toujours correcte » (2) où les aphorismes sentencieux et les traits d'esprit se mêlaient dans une heureuse proportion.

M. de La Roussilhe mourut à Cahors le 27 février 1859, à peine âgé de 60 ans. Il léguait aux pauvres la

(1) Extrait du *Courrier du Lot*, 2 mars 1859.
(2) Ibid.

plus grande partie de sa fortune personnelle, et sa maison de Cahors devait être vendue pour que le prix en fût dépensé en bonnes œuvres. Un legs spécial en faveur du Petit Séminaire témoigne du vit intérêt qu'il avait toujours porté à cette œuvre et du bon souvenir qu'il avait gardé de la maison.

M. DELCROS

Le successeur de M. de La Roussilhe, M. Jean-Pierre Delcros, était né en 1787 à Sénaillac, près Lauzès. Il avait fait toutes ses études à Cahors et y avait été reçu bachelier en 1810. Entré l'année suivante au Grand Séminaire, il avait avancé régulièrement dans les saints Ordres et avait été ordonné prêtre le 23 Décembre 1815.

Chose très rare, du moins de nos jours, il n'entra dans l'enseignement qu'après douze années de ministère. D'abord vicaire de Caussade, il avait été ensuite successivement curé de Cassagnes, puis de Notre-Dame, à Cahors, enfin de Roc-Amadour. Le scrupule seul, (1)

(1) A cette époque, le clergé de France comptait encore plusieurs survivants du siècle dernier, et se trouvait en grande partie sous l'influence de ces maximes d'une sévérité outrée, à l'aide desquelles le Jansénisme avait autrefois séduit un bon nombre d'excellents esprits et perdu hypocritement une infinité de chrétiens en les jetant dans le désespoir. Trompé par l'apparence du bien, M. Delcros, qui ne connaissait que le devoir et qu'aucune rigueur n'effrayait, se croyait obligé d'être au Tribunal de la pénitence aussi sévère envers les autres qu'il l'était d'ordinaire envers lui-même; oubliant que la faiblesse de l'homme est ordinairement plus grande que sa malice, il suivait, sans le savoir, les principes qu'Arnaud a exposés dans son livre de *La Fréquente Communion*, et soumettait le ferme propos de ses pénitents à d'incroyables épreuves. Son inflexible rectitude imposait à la volonté humaine une constance et des efforts qui ne peuvent être que le fruit du sacrement. On comprendra qu'un prêtre qui s'est fait de telles idées n'ait pu porter longtemps le fardeau du ministère.

cette maladie des consciences trop délicates, l'avait contraint de demander à Mgr d'Hautpoul une place au Petit Séminaire, et par suite il avait accepté avec reconnaissance la première place qui s'était offerte, celle de maître d'étude et de professeur de mathématiques élémentaires. Il conserva ces fonctions pendant trois ans qui durent paraître bien longs, même à sa patiente humilité. Comment un maître si rigide put-il s'accommoder de la légèreté, des espiègleries et de l'incurable négligence dont il dut être parfois le témoin désolé ? Il est vrai que le soin incessant de la surveillance le dispensait de siéger au Tribunal de la Pénitence, et que ce n'était pas à ses yeux un médiocre avantage.

Enfin, la retraite de M. de La Roussilhe et de M. Magne de Sarrazac permit de lui offrir la seule chaire qui pût convenir à la nature de son esprit et à ses goûts studieux : la chaire d'histoire. Il fut nommé en même temps professeur de grec : il paraît que M. Delcros avait appris cette langue sans le secours d'aucun maître et qu'il était arrivé à la connaître parfaitement ; mais c'est surtout comme professeur d'histoire qu'il a laissé dans l'esprit de ses élèves et dans la maison un profond souvenir. Plus heureux et mieux inspiré dans l'étude de cette science que dans celle de la théologie, il sut entrer dans le véritable esprit de l'histoire et fut aussitôt un excellent professeur.

Pour apprécier et interroger les évènements, le nouveau professeur eut le mérite de se placer au point de vue le plus élevé et en même temps le plus sûr, qui est celui de l'Eglise et de la Papauté ; et ce mérite est d'autant plus remarquable qu'à l'époque où enseignait M. Delcros, le préjugé gallican avait encore dans le

clergé de France un grand nombre de partisans et de défenseurs. Sans doute, les doctrines ultramontaines gagnaient du terrain, mais leurs adhérents étaient encore obligés de combattre pour se faire une place et ils comptaient plus d'ardents publicistes que de hautes autorités ; comme historiens de l'Eglise on ne connaissait encore, en dehors des anciens auteurs jansénistes, tels que Noël Alexandre, Berruyer et Tillemont, que Fleury et Bérault-Belcastel, gallicans déclarés. Rohr-Bacher, il est vrai, avait déjà paru et recueillait avec des labeurs infinis, les matériaux de son *Histoire Universelle de l'Eglise Catholique* ; mais son nom était encore peu connu, et il n'avait brillé que comme une étoile de troisième grandeur dans la pléiade de La Mennais. M. Delcros eut la gloire de devancer Rohr-Bacher lui-même et de poser avant lui ce principe dont le grand historien devait faire si justement l'épigraphe de son livre : *Le Principe et la raison de tout, c'est l'Eglise Catholique.* Aussi, quand parut, en 1842, le premier volume de l'*Histoire universelle*, M. Delcros fut-il au comble du bonheur et de l'enthousiasme, non-seulement parce qu'une grande autorité confirmait ses opinions personnelles, mais aussi, parce qu'à ses yeux l'apparition de cet ouvrage et son immense succès, annonçaient infailliblement le retour de l'Eglise de France aux saines traditions de l'Eglise universelle : c'était le triomphe de la Foi. Le zélé professeur était persuadé qu'il assistait à une véritable révolution dans l'enseignement historique, et pour favoriser autant qu'il était en lui un mouvement si conforme à ses propres tendances, il ne négligeait aucune occasion d'exposer à ses élèves les thèses de Rohr-Bacher ; il leur

prédit un jour qu'avant vingt ans l'esprit gallican aurait entièrement disparu de tous les Séminaires de France, et l'évènement a justifié ses prévisions.

Cependant la Providence ne devait pas lui laisser la consolation de voir ses vœux pleinement réalisés. Il ne lui fut même pas donné de terminer la lecture de son historien favori. Quand il reçut le 26e volume de l'*Histoire Universelle*, il était déjà atteint de la fluxion de poitrine qui devait le conduire au tombeau. Il voulut néanmoins en parcourir les premières pages ; mais le livre lui tomba des mains, et quelques jours après, le 19 décembre 1847, il expirait sous les yeux consternés de ses collègues et de ses meilleurs élèves ; ceux-ci l'ensevelirent de leurs mains et le Petit Séminaire lui rendit les derniers honneurs comme à un saint.

M. Delcros léguait, en mourant, au Petit Séminaire le peu d'argent qu'il avait pu économiser pendant une carrière sacerdotale de 32 ans ; ce n'était pas une fortune, tant s'en faut, car cet excellent prêtre avait beaucoup travaillé sans autre profit que pour le ciel. Néanmoins la maison lui en garde une vive reconnaissance, et son nom est inscrit à côté de celui de nos plus grands bienfaiteurs.

Après M. Delcros, la chaire d'histoire fut confiée à M. Pélissier, clerc, originaire d'Albas, qui fut remplacé au bout d'un an par M. Couderc.

M. COUDERC

M. Jean-Baptiste Couderc était né à Dégagnac le 9 mai 1813. Il avait commencé ses études à Gourdon, sous M. Cébé d'Horther, un excellent maître laïque qui

donnait un enseignement très religieux et très chrétien. Après deux ans passés au collège de Gourdon, M. Couderc fut envoyé au Petit Séminaire de Montfaucon où ses progrès furent rapides et ses succès brillants. En 1831, étant encore simple élève de troisième, il lut à la distribution des prix une pièce de vers latins dont le souvenir est resté et que nous avons citée en son lieu. Deux ans plus tard, élève de rhétorique, il lisait encore devant un brillant auditoire un discours sur les *Avantages de l'Eloquence*, et avait le talent de sortir de la banalité en traitant ce lieu commun. Quelques jours après, il était candidat au baccalauréat, et obtenait son diplôme, suivant ce qu'on raconto, à la pointe de l'épée.

Son cours de philosophie terminé, M. Couderc, se trompant sur sa véritable vocation, renonça au bénéfice de la *Bourse* ou place gratuite au Grand Séminaire, qu'il avait méritée par ses succès, et alla à Paris étudier la médecine. Son séjour dans la capitale ne fut pas long. Au bout de quelques jours, écœuré de tout ce qu'il lui fallait voir et entendre dans le temple d'Esculape, il comprit enfin que Jésus-Christ l'appelait à une autre école, et n'hésita pas à s'y rendre : sa famille apprit en même temps son changement de résolution et son entrée au Grand Séminaire de Cahors.

Il n'était pas encore prêtre lorsque, au commencement de l'année 1838-39 il fut appelé au Petit Séminaire de Montfaucon. La mort de M. Aurusse, survenue en 1837, avait laissé vacante la chaire de seconde, et M. Mazélié, après l'avoir occupée un an, était nommé professeur de rhétorique. M. Couderc fut heu-

reux de pouvoir se dévouer à l'enseignement de la jeunesse (1) particulièrement dans une classe de littérature, à laquelle ses succès scolaires et son admiration enthousiaste pour les poètes français l'avaient préparé depuis longtemps.

Pour remplir la belle mais difficile tâche du professeur de seconde, M. Couderc avait en outre un avantage très précieux : il connaissait à fond la langue française : sa syntaxe et son vocabulaire. — C'est bien le moins, dira quelqu'un, et ce n'est pas là un savoir bien extraordinaire ! — Qu'on se détrompe ! On commence tout au plus à savoir sa langue, quand on vient à soupçonner qu'on ne la connaît pas. Que de règles, dans cette syntaxe si compliquée, échappent au plus grand nombre surtout dans ces contrées où domine un vieux patois, très différent lui-même de celui de Jasmin !

Que de termes dont nous ignorons le sens précis ! Au dire d'un critique, il y a peu de personnes, même parmi les gens instruits, qui en possèdent plus de six cents : seuls les grands écrivains en ont plusieurs milliers à leur usage. Aussi l'orateur romain, qui se glorifiait à juste titre d'en posséder une immense quantité *(verba quibus abundo)* voulait-il que son élève en acquît avant tout comme une épaisse forêt : *Sylvam rerum ac verborum.*

Cette connaissance faisait de M. Couderc un puriste sévère ; son langage était toujours d'une correction irréprochable, et ses termes d'une admirable justesse.

(1) Sa mauvaise santé, une voix très faible, et une difficulté notable pour la prédication lui avaient toujours fait redouter d'être employé dans le ministère paroissial.

Peut-être même portait-il ce soin jusqu'à l'excès, s'il est vrai qu'il fallût attribuer à cette cause la lenteur de sa parole. C'étaient aussi les qualités qu'il recherchait avant tout dans les devoirs de ses élèves, redisant continuellement ce précepte de Boileau :

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux :
Si le terme est impropre ou le tour vicieux,
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
(Art Poet. I.)

Mais si la correction est la plus nécessaire des qualités du style, elle n'est pas la plus brillante : aussi M. Couderc voulait-il qu'on joignît à la régularité la magnificence et l'éclat. Il aimait beaucoup la solennité, peut-être trop : du moins lui en a-t-on fait le reproche. On a dit qu'il écrivait lui-même d'une manière ampoulée, et telle ou telle de ses phrases, dont le souvenir est resté, n'est pas exempte de phébus. On ajoute même qu'il poussait les élèves dans cette voie, au grand détriment du naturel et de la simplicité. Cependant rien ne prouve que ce fût son défaut habituel ; et s'il est vrai qu'il a quelquefois admiré de faux brillants, il a son excuse dans cette extrême timidité qui enchaîne ordinairement l'esprit de nos élèves et coupe les ailes à leur imagination.

« Serpit humi tutus nimium timidusque procellæ »

Trop de sagesse ne convient pas aux jeunes gens ; la jeunesse doit avoir besoin du frein et non de l'éperon.

A cette époque le programme de seconde comprenait un cours de *Poétique*, c'est-à-dire, l'exposé des règles

et l'histoire de la Poésie. Or, on était en même temps au fort de la lutte entre les classiques et les romantiques, et les deux partis ignoraient encore qu'ils devaient également succomber. Sous quel drapeau s'enrôla M. Couderc ?..... Nous avons à peine besoin de le dire, il se montra défenseur intrépide des vieux principes et de la tradition. Malgré son goût pour la magnificence, l'éclat du romantisme ne le séduisit jamais : il était surtout révolté de ce droit de cité que le chef des romantiques prétendait assurer au grotesque à côté du sublime (1). M. Couderc homme de règle, de bienséance, de tenue, n'a jamais compris que le grotesque pût se présenter décemment et se faire admettre en bonne société. Dans la pratique ordinaire de la vie, s'il admettait la plaisanterie ce n'était qu'à la condition qu'elle serait toujours de bon goût, fine et délicate autant que spirituelle ; il apportait la même sévérité de principes dans son cours de littérature.

Après avoir occupé pendant onze ans la chaire de seconde, M. Couderc fut chargé du cours d'histoire qu'il garda jusqu'à sa mort c'est-à-dire pendant 18 ans.

Dans cet enseignement nouveau pour lui, M. Couderc devait rencontrer des obstacles bien difficiles à surmonter. Avec sa mémoire ingrate il eut sans doute

(1) « Voilà un principe étranger à l'antiquité, un type nou-
» veau introduit dans la poésie, et comme une condition de
» plus dans l'être modifie l'être tout entier, voilà une forme
» nouvelle qui se développe dans l'art : ce type *c'est le gro-*
» *tesque*, cette forme c'est la comédie..... Nous venons d'indi-
» quer le trait caractéristique, la différence fondamentale qui
» sépare, à notre avis, l'art moderne de l'art antique, ou la
» littérature *romantique* de la littérature *classique*. »

Victor Hugo : Préface de Cromwell, p. 17.

beaucoup de peine à graver dans son esprit cette longue série de dates, de faits et de noms propres, qui forment, si nous pouvons ainsi parler, la partie technique de l'histoire, et qui doivent, en dépit des plus belles théories pédagogiques, rester le fond de l'enseignement historique dans les collèges et les Petits Séminaires. En outre, pour enseigner avec succès, il se trouvait dans les plus mauvaises conditions : il ne dispoposait que de deux heures par semaine dans chaque classe, et il devait parcourir, en ce peu de temps, des auteurs longs et diffus (1). Aussi lui arrivait-il bien rarement d'obtenir une récitation passable et de voir dans l'année toutes les matières prescrites. « Développez votre pensée ! » nous disait-il sans cesse, mais ce n'était pas aussi facile qu'il aurait pu le croire.

Rarement heureux dans l'exposé des évènements, M. Couderc reprenait l'avantage lorsqu'il arrivait à la partie morale de l'histoire, à l'appréciation des faits et aux jugements sur les personnes. En retrouvant dans nos cahiers quelques-uns de ces jugements, recueillis autrefois sous sa dictée, nous en avons admiré la justesse et la largeur, et prenant notre bien, comme Molière, partout où nous le trouvions, nous avons été heureux de pouvoir nous les approprier. Il aimait surtout les parallèles à la manière de Plutarque, et il y excellait. Ceux de François Ier et de Charles-Quint, de Vallenstein et de Tilly, de Richelieu et de Mazarin, sont encore présents à la mémoire de ses anciens élèves. Prêtre fervent et enfant respectueux de la sainte Eglise, il en faisait ressortir avec amour toutes les gloires et en défendait les

(1) D'abord *Drioux* ; puis *Emile Lefranc*.

droits avec une chaleur de dévouement que la contradiction excitait et que l'espièglerie écolière mettait quelquefois à une rude épreuve.

Les élèves avaient pourtant bien tort de tourmenter à plaisir un maître dont le dévouement égalait le savoir. M. Couderc aimait la jeunesse : il n'y a point de service qu'il n'eût voulu lui rendre, d'agréments qu'il ne cherchât à lui procurer. Mais hélas ! comme dit le fabuliste, cet âge est sans pitié ! Des accusations ridicules avaient été d'abord émises contre lui, et le respect qu'il méritait à tant de titres en souffrit grandement.— Pourquoi faut-il que des vétilles nous fassent perdre, auprès de nos élèves,le bénéfice des plus hautes et des plus solides vertus, du savoir le plus rare, et du dévouement le plus admirable ! C'est sans doute pour cela que l'enseignement est regardé à juste titre comme le plus ingrat des métiers.

M. Couderc n'était pas seulement un maître dévoué et instruit et un excellent prêtre : c'était aussi un très bon confrère ; son éducation était parfaite, ses manières au-dessus du commun et sa société extrêmement agréable. Dans la conversation il n'avait pas seulement le mot juste, mais aussi le trait fin, délicat et quelquefois acéré. En apprenant la mort de M. Dupin : « Le voilà donc enfin fixé ! » s'écria-t-il. — A un élève qui éternuait trop bruyamment : « Apprenez M. T***, dit-il, que les instruments les plus sonores ne sont pas les plus pleins ! »

Nous pourrions citer une infinité de traits semblables qui font le plus grand honneur à son esprit.

M. Couderc avait une constitution assez frêle. En 1867, un cancer à l'estomac, dont il portait depuis longtemps le germe, se développa et l'obligea d'inter-

rompre son cours. Retiré dans sa famille, il dut bientôt renoncer à tout espoir de guérison. Ses souffrances furent longues et cruelles ; il sut toutefois les supporter avec une parfaite résignation. Dans les rares moments de repos que lui laissait l'implacable maladie, il entretenait ses amis, avec l'autorité et la gravité d'un sage, de la vanité des biens de ce monde.

Il mourut le 24 mars 1868, à l'âge de 55 ans.

CHAPITRE IV

COURS SECONDAIRES

§ 1. — Cours de Géographie

Le cours d'Histoire a pour complément naturel le cours de Géographie. M. Derruppé institua au Petit Séminaire de Montfaucon un cours de *Géographie générale*, qui fut confié successivement à M. Magne de Sarrazac et à M. Darnal, mais qui cessa en 1839 d'avoir un titulaire particulier et fut confié dans chaque classe au professeur ordinaire.

La conséquence de cette dernière modification devait être la négligence des études géographiques; aussi pendant longtemps cette science, qui a pris de nos jours une si large place dans l'enseignement secondaire, fut-elle peu en honneur à Montfaucon. On lui donnait une heure par semaine, et les élèves n'avaient qu'à rendre compte, avec l'atlas sous les yeux, de la leçon indiquée. Au fur et à mesure qu'on avançait dans la récitation, le professeur complétait la nomenclature géographique, selon l'abondance ou la variété de ses connaissances personnelles, par de nombreux dé-

veloppements historiques, littéraires, artistiques, scientifiques, économiques, etc. Malheureusement, d'une leçon ainsi récitée et commentée, il ne pouvait guère rester, dans la mémoire des élèves, que des souvenirs éphémères et vagues.

Plus tard on a compris que le compte-rendu d'une leçon de géographie ne peut graver dans les jeunes esprits quelques notions précises qu'à la condition d'être double, et de se faire une première fois avec la carte ouverte sous les yeux, et une seconde avec le seul secours de la mémoire. Les nouveaux manuels sont généralement assez étendus pour dispenser le professeur des développements qui s'imposaient à nos devanciers, et le cours de Géographie demande maintenant beaucoup plus de travail à l'élève qu'au maître. Mais le travail personnel n'est-il pas le seul véritablement profitable ? Aussi croyons-nous que la géographie serait en général mieux connue qu'autrefois, si la surcharge des programmes n'obligeait à parcourir trop rapidement le cercle, de plus en plus étendu, des questions géographiques.

---

§ II. — **Cours de langue grecque**

Sommaire : *1. De la langue grecque en général.— 2. L'étude du grec en Angleterre, en Allemagne et en France.— 3. Le grec dans les Petits Séminaires et en particulier à Montfaucon.*

1. Il n'est que trop facile de comprendre le tort que la Révolution avait fait aux études classiques, en con-

sidérant la difficulté avec laquelle se sont fondés les nouveaux établissements d'instruction secondaire. Mais un fait singulier le rend encore plus manifeste : c'est l'absence dans ces établissements, pendant plusieurs années, de plusieurs cours qui forment le complément nécessaire de l'éducation classique, notamment l'absence du cours de langue grecque. Certes on peut être un homme instruit, un bon citoyen et un bon prêtre, sans savoir le grec. Que seraient cependant de nos jours un collège, un séminaire où on n'apprendrait pas même à le lire ? Quelle lacune ! quel déshonneur !

C'est en vain que l'insouciance écolière s'obstine à ne prendre de cette langue que le moins possible, et que chez nous le grec doit forcément céder le pas au français, qui est notre langue nationale, et au latin qui est la langue officielle de l'Eglise ; il n'en est pas moins vrai que le grec possède les premiers et peut-être les plus parfaits modèles du beau, et qu'au jugement d'un grand connaisseur, c'est la plus belle langue que les hommes aient jamais parlée (1).

Mgr Dupanloup fait remarquer, avec raison, que parmi les langues anciennes, le grec est la langue philosophique par excellence et qu'il a produit à lui seul toute la philosophie antique, Platon, Aristote, et les autres écoles célèbres. « On a observé, poursuit l'évêque d'Orléans, que la définition des plus mystérieux énoncés du dogme chrétien se fit en grec, avec une précision à laquelle il eût été beaucoup plus difficile au latin de parvenir d'abord. Cette langue païenne a su se fléchir tout d'abord au christianisme et lui fournir son vocabulaire sans s'altérer : le grec de saint Basile

(1) De Maistre.

est encore le grec d'Homère après tant d'années et de révolutions diverses. Le latin a eu bien plus de peine à subir l'épreuve : il a fallu le rompre au christianisme : le grec s'y est plié. » (1)

« La langue grecque est infiniment souple, délicate et nuancée... Quelle force, quelle richesse, quelle fécondité ne lui donne pas sa concision ! que de temps il faut aux autres langues pour dire la même chose et l'exprimer avec beaucoup moins de vivacité et de variété !... On sait que tous nos mots scientifiques qui expliquent des idées complexes sont empruntées au grec : géographie, astronomie, mythologie, philosophie, et mille autres qui sans le secours de la langue grecque ne pourraient être exprimés que par des périphrases plus ou moins traînantes. » (2)

2. Aussi « en Angleterre et surtout en Allemagne l'ardeur pour la langue grecque tient de l'enthousiasme. En France, surtout pendant le XVI[e] et le XVII[e] siècle, la langue grecque fut cultivée avec un grand zèle. Les mémoires contemporains nous montrent la jeunesse apportant à l'étude des poètes, des orateurs, des philosophes, des historiens grecs, une ardeur et une constance vraiment extraordinaires... M. de Mesmes raconte qu'en sortant du collège il récita deux mille vers grecs et savait Homère par cœur d'un bout à l'autre : « après dîner, ajoute-il, nous lisions par forme de jeu Sophocle ou Aristophane, ou Euripide, et quelquefois Démosthènes. » On sait les prodiges de travail et aussi les fautes que la passion du grec fit faire à Racine... Fénelon l'avait étudié avec enthousiasme...

(1) Mgr Dupanloup : *De la Haute Education.*
(2) Mgr Dupanloup : *Ibid.*

Bossuet avait étudié si parfaitement les auteurs grecs que, dans un âge très avancé, il en récitait souvent de longs fragments, quoiqu'il ne les eût pas relus depuis un grand nombre d'années. » (1)

Il est vrai que le XVIIIe siècle montra pour les études grecques beaucoup moins d'enthousiasme, et que les philosophes de ce temps, notamment Voltaire, ignoraient profondément la langue d'Aristote et de Platon. Cependant le grec figurait toujours dans le programme général des études, aussi bien dans les établissements de l'Université que dans ceux des Jésuites, et sous ce rapport le plan d'études de l'*Alma Mater* différait assez peu du *Ratio Studiorum* de la Compagnie de Jésus.

De toutes les destructions opérées par la Révolution, celle des études grecques fut, sinon la plus cruelle, du moins la plus complète. Il est très clair que le grec figure pour la parade seulement dans tous les programmes de l'enseignement qui furent publiés depuis 1791 (projet de Talleyrand) jusqu'à l'arrêté impérial de 1809. Rien depuis cette époque n'a pu le ressusciter, ni les programmes, ni les examens, ni les plus doctes travaux.

3. Faut-il s'étonner que des établissements fondés à grand peine, dans la seule vue de préparer la jeunesse chrétienne aux études théologiques et au ministère des autels, et où tout manquait en commençant, le personnel, le matériel, et jusqu'à l'espace nécessaires, se soient pendant longtemps bornés aux seules études absolument indispensables, et contentés d'un bon cours

(1) Mgr Dupanloup : Ouvrage cité.

de latin, remettant à des temps plus heureux le soin de former des hellénistes ?

Ce fut le cas d'un grand nombre de Petits Séminaires, et en particulier du Petit Séminaire de Montfaucon. Sous M. Larnaudie, il n'entra pas dans la maison un livre grec, et tous ces maîtres dont nous avons raconté la vie dans l'histoire de cette époque, les Mazet, les Pelras, les Bonhomme, les de La Roussilhe n'apprirent que plus tard, tout au plus à lire la langue d'Homère.

Cependant, un tel état de choses ne pouvait durer toujours. Malgré l'abandon général d'où le grec n'a pu sortir dans notre siècle, il occupait une grande place dans tous les programmes officiels, et sans une teinture de cette langue le baccalauréat devenait inabordable. Quand M. Derruppé succéda à M. Larnaudie, il était temps que cette lacune fût comblée. Au bout d'un an, l'arrivée de M. Magne de Sarrazac permit enfin d'y pourvoir. C'est le palmarès du 30 août 1831 qui annonce pour l'année suivante l'institution d'un cours particulier de langue grecque. Pendant cinq ans ce cours fut encore facultatif et les élèves qui le suivaient durent payer, comme plus tard pour la musique et le dessin, un supplément au prix ordinaire de la pension.

Cependant, par le fait même qu'il était facultatif, le cours de grec ne pouvait être suivi que par un nombre restreint d'élèves, et il importait à l'honneur même de la maison de le faire figurer dans le programme général des études obligatoires. C'est ce qui eut lieu en 1836-37.

Depuis cette époque les exercices de thème grec et de version grecque ont alterné régulièrement avec les

exercices de latin. Toutefois nous devons reconnaître, et sans doute beaucoup d'autres maisons d'éducation partagent notre infortune, que ce ne fut jamais avec le même succès. Les diverses générations d'élèves qui se sont succédé sur les bancs de nos classes, ont toutes manifesté peu de goût pour le grec.

A quelle cause faut-il attribuer cette universelle antipathie pour la plus harmonieuse des langues? Serait-ce que le tour d'esprit des peuples latins, mieux façonné aux formes analytiques des langues néo-latines, ne peut plus se faire qu'avec peine aux procédés du génie grec ?... Toujours est-il que les hellénistes sont infiniment rares, et que si le Petit Séminaire de Montfaucon, si fécond en latinistes, en a compté quelques-uns, leurs noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Il y a quelques années, on espéra que l'introduction du thème grec dans les classes supérieures, pourrait faire quelque bien ; mais le résultat n'a pas répondu aux espérances que l'on avait conçues. L'esprit écolier, si fécond en ressources, a trouvé mille moyens d'éluder un travail et une étude discrédités. Finalement, nous en sommes venus à essayer comme remède ce que nos anciens avaient regardé comme un poison mortel, et nos élèves ont maintenant entre leurs mains, comme les professeurs, la traduction des auteurs qu'ils doivent expliquer. Apprendront-ils par ce moyen beaucoup plus de grec que par le passé ?... Nous ne saurions le dire ; mais, en mettant les choses au pire, il est certain qu'ils n'en apprendront pas beaucoup moins.

---

§ III. — Cours de Politesse

On lit dans le premier paragraphe du règlement composé par M. Derruppé pour les directeurs et les professeurs de la maison :

« Une troisième fin (de l'œuvre du Petit Séminaire) étant de former les jeunes gens aux bonnes manières, à ce qu'on appelle dans le monde la bonne éducation, chacun devra s'appliquer en toute occasion à réformer en eux ce qu'il remarquera de défectueux à cet égard. Il exigera qu'ils soient honnêtes et polis, qu'ils se tiennent d'une manière propre et décente, etc., et surtout il agira de manière à pouvoir leur servir lui-même de modèle sur tous ces points. »

Le sage législateur ajoute :

« Afin d'atteindre plus sûrement la fin dont il est ici question, il s'efforcera de mériter l'estime, la confiance, et l'affection des élèves,... et d'user toujours de bons procédés à leur égard. »

M. Derruppé avait bien raison de supposer que cet enseignement pratique, surtout confirmé par l'exemple et par les bons procédés, serait la meilleure manière d'enseigner la politesse aux jeunes séminaristes.

Cependant il ne croyait pas qu'il fût suffisant pour venir à bout de corriger la gaucherie native de la plupart de nos élèves, et, sous son administration, il y eût toujours un directeur spécialement chargé de les former, suivant les termes du règlement, aux bonnes manières ; ce directeur avait le titre de *Préfet de Politesse*, et, dans le règlement particulier, un paragraphe spécial lui traçait ainsi son devoir principal :

« 1° Le préfet de politesse en donnera des leçons une fois tous les quinze jours, dans chaque salle (d'étude) ; il veillera à ce que ses leçons soient mises en pratique, et avertira, soit en public, soit en particulier, des défauts qu'il aura remarqués. »

Le premier préfet de politesse au Petit Séminaire de Montfaucon fut encore M. Magne de Sarrazac. Après lui cette fonction fut successivement dévolue à M. Latroucherie, à M. Couderc, et à M. Gratacap. Quelques-uns de ces noms sont déjà connus du lecteur ; les autres le seront prochainement.

---

§ IV. — Bibliothèque à l'usage des élèves

Le Palmarès de 1832 contenait l'annonce suivante :

« Il y aura désormais dans l'établissement une bibliothèque composée d'ouvrages choisis, propres à occuper très utilement le temps que les élèves peuvent consacrer à la lecture. Chaque élève paiera 2 fr.50 c. par an pour contribuer aux frais de cette bibliothèque. »

Les élèves accueillirent cette promesse avec bonheur et ne firent aucune difficulté de payer la modique cotisation qui leur était demandée : ainsi fut fondée cette *bibliothèque des élèves* dont les volumes, déjà vieux pour la plupart, de quarante à cinquante ans, sont maintenant plus que fatigués. Ils ont passé par tant de mains !.. tant de doigts destructeurs se sont acharnés sur leurs couvertures et sur leurs feuillets !... Au bout de quelques années, elle comptait plus de mille volumes, et, à l'heure actuelle, quelle bibliothèque particulière pour-

rait lui être comparée, si on avait continué d'exiger la cotisation annuelle pour son agrandissement et pour son entretien ?.....

Nous nous sommes demandé à qui il fallait faire honneur d'une si utile institution, et nous avons eu le regret de ne pouvoir le découvrir avec certitude. Cependant, bien des raisons nous inclinent à croire que les élèves son aussi redevables de ce bienfait à M. Magne de Sarrazac.

Il est temps que nous fassions connaître, du moins en peu de mots, la vie assez agitée de ce maître qui inaugura dans le Petit Séminaire tant d'utiles institutions.

M. MAGNE DE SARRAZAC.

M. Jean-Joseph-François de Maigne de Sarrazac (1) était né en 1778 (2) d'une famille alliée à la plus haute noblesse du pays (3), et très riche avant la Révolution mais ruinée depuis et maintenant disparue. Obligé par le désastre de sa maison à se faire par le travail une position quelconque, il avait choisi la médecine, et

(1) Tel était en effet son véritable nom, un peu différent de celui sous lequel il est connu.

(2) Au village de Jolis, commune de Sarrazac.

(3) Il était fils de messire Pierre de Maigne, seigneur de Sarrazac, conseiller du roi au présidial de Brive ; et de Dame Marie Galiote de Marqueyssac. — Il eut pour parrain son grand oncle, messire Joseph-François de La Porte, seigneur de Lissac, ancien major de Toulon, sous-chevalier de l'ordre royal militaire de Saint Louis, lieutenant de messieurs les maréchaux de France au département du Limousin ; et pour marraine, Dame Jeanne-Marie du Chastaing, veuve de messire Gignet, seigneur de Milhac. Les deux parrains furent représentés au baptême par des procureurs non moins distingués par leur naissance.

avait appris cette science à la faculté de Montpellier (1). Homme d'esprit, intelligent et laborieux, il avait acquis une instruction solide et variée en même temps qu'il devenait un habile praticien ; mais l'inconstance, qui fut le défaut dominant de son caractère et fit le malheur de sa vie, l'empêcha de tirer de ses connaissances aucun avantage sérieux. Dissipateur rejeté de sa famille elle-même, et dégoûté de la médecine, il eut l'idée d'entrer dans l'enseignement, et fut admis, comme frère enseignant, dans la congrégation des Pères des SS. Cœurs, dits de Picpus. Les ordonnances de 1828 l'obligèrent à aller chercher fortune ailleurs. Il passa quelque temps à Versailles, puis à Meaux, ensuite au Dorat, et sollicita enfin par l'entremise de son ami, M. Lauvel, une place au Petit Séminaire de Montfaucon. Il y fut admis comme professeur de quatrième en 1831-32.

L'année suivante, il fut chargé du cours de langue grecque qu'il avait inauguré, comme nous l'avons vu, dans l'établissement. En 1834 il commença également un cours de géographie générale ; en même temps il donnait des leçons de grammaire française raisonnée.

L'esprit si cultivé de M. Magne était extrêmement choqué des fautes de français qu'il voyait et entendait commettre tous les jours, et son cours de langue française avait surtout pour objet de remédier à ce malheureux défaut. Rempli d'un saint zèle pour la pureté de la langue, il sollicita et obtint, non sans peine, de

(4) Il eut pour condisciple à Montpellier M. Lauvel qu'il devait retrouver plus tard maire de Montfaucon et médecin du Petit Séminaire.

M. Derruppé la faculté de commenter, pendant les récréations, *les Gasconismes corrigés* (1), aux élèves de philosophie, encore tenus à cette époque de converser en latin. Il fut écouté avec intérêt, et la connaissance de la langue française y gagna sans doute facilement ce que celle du latin pouvait y perdre. C'est à partir de ce jour que les conversations latines commencèrent à tomber en désuétude.

M. Magne de Sarrazac passa ainsi cinq ans au Petit Séminaire de Montfaucon : c'était beaucoup pour sa constance ; il était à la fin très impatient d'un changement. En 1836, la retraite annuelle fut prêchée aux élèves par un prêtre du diocèse de Montpellier qui avait entrepris de fonder une vaste maison de retraite pour les prêtres âgés et infirmes. M. Magne, touché de la beauté de cette œuvre, eut la pensée de s'y dévouer et offrit son concours au vénérable fondateur ; il fut accepté, et voyagea pendant quelque temps en qualité de frère quêteur pour les vieux prêtres. La mort le surprit exerçant cet office charitable, dans un hôtel de Bordeaux.

Si on veut bien considérer cette vie dans son ensemble, on trouvera sans doute avec nous que l'inconstance avait condamné cet homme de talent et de savoir, d'ailleurs honnête et d'un commerce très agréable, à une singulière existence ! Le Petit Séminaire de Montfaucon est sans doute le seul qui ait gardé de lui un souvenir durable. Les cinq années qu'il y passa

(5) Livre précieux, malheureusement incomplet.

furent apparemment les mieux remplies et les plus utiles de sa longue carrière ; et il regretta sans doute bientôt de l'avoir quitté. Malheureusement il n'est pas le seul qui après en être sorti ait remarqué un peu plus tard qu'il avait dévié de sa véritable voie.

CHAPITRE V

LE COURS DE SCIENCES

§ I. — Introduction des sciences dans l'enseignement secondaire

SOMMAIRE : *1. L'enseignement des sciences, depuis le Moyen-Age jusqu'au dernier siècle. — 2. Efforts tentés au XVIIIe siècle. — 3. Vicissitudes de l'enseignement scientifique, depuis la Révolution jusqu'à nos jours.*

Il ne sera pas inutile d'exposer ici en quelques mots, comme nous l'avons fait pour l'histoire, les vicissitudes de l'enseignement scientifique en France pendant les trois derniers siècles (1).

1. « Le Moyen âge, tout entier aux discussions soulevées par la philosophie proprement dite, ne s'était occupé de sciences que d'une façon incidente, et pour y chercher en quelque sorte de nouveaux thèmes à argumentation.

» L'enseignement scientifique des collèges fut aussi à peu près nul durant tout le XVIe siècle..... On est étonné, en lisant les statuts de la *Faculté des Arts*, que les sciences y soient à peu près passées sous silence.....

(1) Comme pour l'Histoire, nous avons la bonne fortune de trouver déjà réunis presque tous les éléments de cette étude. C'est dans le savant ouvrage de M. l'abbé Sicard : *Les Etudes classiques avant la Révolution*. — Nous citons, en le résumant, le chapitre intitulé : *Enseignement des sciences.*

» Les découvertes scientifiques du XVII[e] et du XVIII[e] siècles obligèrent les instituteurs à faire une plus large place à cette partie de l'enseignement. Cependant jusqu'au XVIII[e] siècle; l'éducation littéraire absorba la plus grande partie du temps consacré à l'instruction secondaire. On reléguait l'enseignement des sciences à la fin des hautes classes et elles étaient comprises dans le cours de philosophie. Lorsqu'on ouvre un des nombreux traités de philosophie parus à cette époque, on y aperçoit à la fin de la philosophie proprement dite, ordinairement divisée en *logique*, *métaphysique* et *éthique*, une dernière partie embrassant sous le nom de *physique* l'ensemble des sciences qui, avec la philosophie, devaient occuper exclusivement les deux dernières années de collége. Les mathématiques elles-mêmes furent encore placées par Rollin, et même par des auteurs qui lui furent postérieurs de trente ans, sous la rubrique générale de philosophie. »

2. Le XVIII[e] siècle appela, plutôt qu'il n'accomplit, sur ce point, une réforme complète. On connaît l'engouement que ce siècle manifesta pour les sciences, l'orgueil que leurs connaissances scientifiques inspirèrent aux philosophes et les vaines espérances que leur impiété fonda sur les récentes ou futures découvertes. A vrai dire, presque tous ces philosophes, sauf Voltaire, furent plutôt des hommes de sciences que de vrais philosophes dans le sens légitime du mot. — « Dans ces conditions, les maîtres chargés de l'enseignement secondaire ne pouvaient refuser une place dans leurs programmes à des questions passionnant à ce point l'opinion publique. Ils comprirent les besoins des temps nouveaux, et, en comparant les différents traités de

philosophie élémentaire parus dans le cours du XVII[e] et du XVIII[e] siècles, nous voyons les sciences y prendre une part de plus en plus large.

« Mais ce n'était pas assez de donner aux sciences entrée dans les collèges, il fallait encore suivre dans cet enseignement la méthode qui lui convient. Or, il y avait sur ce point plusieurs réformes profondes à accomplir. D'abord, le Moyen Age avait légué aux écoles l'habitude de disputer sur les sciences, et d'argumenter sur les principes, quand il aurait fallu observer les faits... Les manuels mis entre les mains des élèves n'évitaient pas assez les généralités dans l'enseignement scientifique, et les meilleurs esprits se plaignaient en vain qu'on négligeât d'unir, en physique les expériences aux préceptes, et en mathématiques le dessin à la spéculation...

» Une autre réforme devait aider puissamment au progrès des sciences : c'était de les enseigner en français. Où trouver dans le latin des expressions pour décrire d'une façon claire, intelligible, intéressante des instruments nouvellement inventés, des découvertes récentes ? L'usage du français paraissait d'ailleurs le moyen le plus sûr pour chasser toute *ergoterie* de l'exposition des sciences... Cette réforme était en train de s'accomplir, malgré quelques résistances, avant la Révolution.

« Enfin il s'agissait de déterminer quelles sciences devaient entrer dans les programmes d'instruction secondaire.

» A cette question les réformateurs de l'enseignement répondaient : toutes. L'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la mécanique, la physique naturelle, la

chimie, l'anatomie, l'histoire naturelle, devaient trouver place dans l'éducation à côté de la littérature, de la philosophie, de la géographie, de l'histoire et des langues vivantes.

» C'est ainsi que ce siècle, enorgueilli de ses découvertes scientifiques, afficha la prétention de faire à quinze ans des mathématiciens, des physiciens, des moralistes, des orateurs... d'assez bons agriculteurs, des naturalistes instruits, de prudents économes, des commerçants entendus, des politiques éclairés, de profonds métaphysiciens, des géomètres prodigieux ; et tout cela sans préjudice des arts et métiers, de la chimie, de la musique et du dessin, de la géographie universelle, de l'histoire tant ancienne que moderne ; sans préjudice de la langue française, quelquefois même des langues anglaise et allemande et d'un peu de latin ; sans préjudice encore du blason, de la danse et de l'escrime, du manège et surtout de la natation... On arrivait, ou plutôt on prétendait arriver à remplir cet immense programme en abrégeant l'étude du latin, en supprimant les dictées des professeurs, en utilisant chaque jour, chaque minute, et en allumant dans le cœur de la jeunesse une ardeur qui devait la rendre capable de tous les efforts et de tous les triomphes. C'était au fond la suprématie dévolue des lettres aux sciences ; c'était aussi la ruine des études classiques. »

Il est juste de reconnaître que les meilleurs esprits savaient résister à ce fol entraînement ; l'Université, fidèle au plan de Rollin, s'efforçait de tenir un juste milieu entre la routine dont on l'accusait et les téméraires nouveautés qu'on voulait lui imposer ; les jé-

suites s'en tenaient toujours au *Ratio studiorum*, sauf quelques modifications très légères ; et le clergé séculier, qui les remplaça dans leurs collèges après la suppression de l'ordre en 1762, conservait toujours la première et la principale place à l'enseignement littéraire.

3. Ce tableau des démêlés entre l'enseignement des sciences et celui des lettres au dernier siècle, n'est-il pas, sous des formes à peine changées, l'histoire des vicissitudes qu'ont subies et que subissent encore dans le siècle actuel les programmes de l'enseignement public ?

Après une forte réaction qui eut lieu sous le premier Empire contre la domination exclusive des sciences, la Restauration essaya de rendre aux lettres leur antique prestige. Elle commença par refouler l'enseignement scientifique dans les classes supérieures : seconde, rhétorique et philosophie. Puis, en 1821, tous les cours de mathématiques furent concentrés en philosophie. On ne tarda pas à reconnaître que le programme des études était devenu trop étroit, et en 1826 Frayssinous fit rentrer les sciences en rhétorique et en seconde, de façon à leur assurer une place dans les quatre dernières années. « De 1830 à 1848 ballotté en sens divers, soumis par le second Empire à un malheureux essai de bifurcation, revenu ensuite à l'unité, partagé enfin de nos jours à parts presque égales entre les sciences et les lettres, notre enseignement au milieu de ces révolutions s'est incessamment modifié. Chaque fois qu'on y touche pour le simplifier ou l'alléger, on aboutit finalement, sous une forme ou sous une autre, à en compliquer la marche et en aggraver

le fardeau » (1). Présentement l'enseignement public est redevenu encyclopédique et le concert des plaintes contre la surcharge des programmes est presque unanime... C'est ainsi que notre siècle a répété le précédent... Le vingtième sera peut-être plus heureux.

---

§ II. — L'enseignement des sciences au Petit Séminaire de Montfaucon

---

1. Les Petits Séminaires, quoique indépendants des programmes universitaires, ne sauraient diriger le mouvement des esprits : ils sont donc plus ou moins obligés de le suivre ; ne faut-il pas que leurs éléves apprennent ce qui s'apprend partout ailleurs ? Au Petit Séminaire de Montfaucon (et nous pouvons supposer qu'il en fut de même dans les autres), on devait nécessairement se conformer à la pratique générale. Fondée en 1816 et complétée seulement en 1822 par l'introduction du cours de philosophie, la maison se conforma d'autant plus facilement au plan d'études de 1821, qu'il lui aurait été plus difficile à cette époque de se procurer un bon professeur de sciences. Pendant onze ans, de 1822 à 1833, M. Derruppé, comme professeur de philosophie, donna seul quelques leçons de mathématiques et de physique : nous devons dire quelques leçons, car l'éminent professeur, tout entier à la dialectique, au système de La Mennais et aux preuves de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, n'accordait aux sciences que très peu de temps. Il sup-

(1) Gréard : *Education et instruction:* Enseignement secondaire, t. 2.

posait avec raison que ce n'était pas la peine de se lancer, au détriment de la philosophie, dans des études qui seules auraient demandé presque tout le temps dont on pouvait disposer. Quelle que soit pour le clergé l'utilité des connaissances scientifiques, elle ne saurait être comparée à celle de la philosophie, qui est absolument indispensable. (1)

Ce fut seulement en 1833-34 que M. Derruppé, devenu supérieur et se rendant compte de l'importance que prenait l'enseignement des sciences dans tous les établissements, jugea nécessaire d'organiser dans la maison un cours de sciences régulier et complet. Ce cours s'étendit de la troisième à la philosophie. M. Delcros fut professeur de mathématiques en troisième et en seconde, et M. Derruppé dans les deux classes supérieures. En outre, M. Derruppé renonçant à la physique surannée du P. Valla, commença en français pour les philosophes un cours plus moderne.

2. Cette organisation dura trois ans. Enfin le palmarès du 24 août 1836 portait cette mention : « Un professeur, prêtre, sera uniquement chargé des divers cours de mathématiques. » Ce prêtre, le vrai fondateur de l'enseignement scientifique à Montfaucon, devait être M. Darnal.

---

(1) Voici comment était divisé le cours de sciences dans la *Philosophie de Lyon*, que M. Derruppé suivit pendant toute cette période.

I. Physica generalis : 1. De materiæ extensione et divisibilitate. — 2. De figurâ corporum. — 3. De impenetrabilitate. — 4. De porositate. — 3. De loco. — 6 De mobilitate, seu de Mechanicâ. — 7. De gravitate. — *II. Physica specialis :* 1. De Cosmographiâ. — 2. De terrâ et corporibus terrestribus. — 3. De Meteoris.

Il faut convenir que ces généralités étaient un peu surannées, et que tout cet enseignement était à renouveler, ou plutôt, à créer.

M. DARNAL

I. JEUNESSE DE M. DARNAL.

SOMMAIRE : *1. Naissance, famille et première éducation. — — 2. M. Darnal au Collège de Martel. Sa piété précoce. — 3. Vocation à l'état ecclésiastique. M. Darnal au Grand Séminaire de Cahors.*

1. M. Jean-Honoré Darnal naquit à Martel, le 16 mai 1812, dans une famille très chrétienne, très honorable et très aisée. En 1789, cette famille, qui appartenait à la classe bourgeoise, avait cru aux promesses de réforme contenues dans la Révolution et avait suivi le mouvement général qui entraînait les esprits vers un ordre de choses nouveau. Par suite, elle avait joué un rôle important à Martel pendant la période révolutionnaire ; mais elle avait su éviter les excès, et dans les crimes qui épouvantaient le pays, elle n'eut aucune part de responsabilité ; à Martel, comme partout, les crimes qui se commirent furent l'œuvre d'un petit nombre de scélérats qui s'imposèrent par l'audace et régnèrent par la terreur. Les grands parents de M. Darnal, en reniant ces horreurs, demeurèrent fidèles aux principes d'une sage liberté et les transmirent à leurs enfants. M. Darnal lui-même fut élevé dans les idées libérales, et quoiqu'il ait eu souvent à gémir sur l'abus qu'en faisaient leurs partisans, il s'en montra toujours plus ou moins imbu : tant il est vrai que rien ne saurait effacer les impressions, bonnes ou mauvaises, de la première enfance.

Aussitôt qu'il fut capable d'apprendre à lire, ses pa-

rents le confièrent à une de ses tantes qui résidait à Turenne. Cette honorable demoiselle consacrait à l'instruction des petits enfants les loisirs que lui créait une situation de fortune avantageuse. Elle accueillit avec bonheur ce neveu pour lequel elle devait être une seconde mère et qui ne tarda pas sans doute à devenir son meilleur élève. Mais elle ne se borna pas à lui enseigner la lecture et l'écriture ; elle s'attacha surtout à lui enseigner sa religion, une religion solide et éclairée, telle que la réclamaient l'esprit déjà réfléchi et le caractère énergique de l'enfant. Elle eut la consolation de le voir se pénétrer de ses enseignements et conformer sa conduite à ses principes. Du reste, M. Darnal n'a jamais compris que l'on pût faire autrement ; pour lui la pratique a toujours découlé de la théorie, comme la conclusion résulte invariablement d'un théorème.

2 En 1822, à peine âgé de dix ans, après avoir reçu dans sa famille quelques leçons de grammaire latine, M. Honoré Darnal entrait en sixième au collège de Martel. Il s'y montra, dès le début, tel qu'on devait le trouver jusqu'à la fin, déjà sérieux, excellent au fond, mais très différent de ses condisciples par sa manière d'agir, de parler et même de se récréer, en un mot déjà original. — Les enfants ne comprennent et n'aiment guère l'originalité, et les jeunes élèves du collège de Martel, appréciant peu, dès l'abord, les qualités solides de leur grave condisciple, le poursuivirent quelque temps de leurs tracasseries : il les désarma par sa patience. Il avait aussi sa manière personnelle de travailler, et ce n'était pas sans doute la meilleure, car ses progrès ne répondirent pas de suite à sa constante application. Ses maîtres eux-mêmes purent donc méconnaître son ta-

lent, et ce n'est que plus tard qu'ils apprécièrent la pénétration et la vivacité de son esprit. Ces qualités se manifestèrent dès le jour où ils durent appliquer leur jeune élève aux études mathématiques ; dans cet ordre de connaissances ses progrès furent assez rapides pour révéler en lui une aptitude spéciale et firent deviner à quelques-uns le secret de sa vocation à l'enseignement des sciences.

Mais ce qui distinguait surtout M. Darnal parmi ses condisciples, c'était sa précoce piété. L'histoire de ce saint prêtre présente ce trait particulier et si rare, que son existence tout entière fut uniformément exemplaire. Il préluda par la piété de son enfance aux vertus de sa jeunesse, et par celles-ci à la ferveur soutenue d'un sacerdoce sans tâche ; ou plutôt, M. Darnal n'eut pas d'enfance : dès ses plus jeunes années il était déjà prêtre par sa gravité, par sa foi et par sa conduite. A douze ans, il suivait déjà un règlement de piété, faisant tous les jours, à la même heure, sa visite au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge, et tous les vendredis son chemin de la croix ; et cela, malgré les railleries de quelques camarades pour qui sans doute une telle conduite ressemblait à un reproche ; il est vrai que le respect humain n'a guère de prise sur les caractères de sa trempe. Du reste ses jeunes condisciples ne le persécutèrent pas longtemps : ils prirent vite leur parti de le regarder comme un saint, et la moquerie fit place à une sincère admiration.

L'amour de Dieu ne ferme point le cœur à l'amitié. Au collège de Martel, la communauté de sentiments et une sainte émulation dans la pratique des vertus chré-

tiennes furent, pour M. Darnal, le principe d'une intime amitié avec un de ses compatriotes, M. Carbois. A cause de cette liaison leurs condisciples se plurent à leur donner les surnoms d'*Oreste et de Pylade ;* si à ces deux noms suggérés par des souvenirs mythologiques on avait substitué les noms chrétiens de S. Basile et de S. Jean Chrysostome, la comparaison aurait été bien plus juste.

3. On ne fut donc pas étonné de voir M. Darnal se destiner à l'état ecclésiastique et entrer au Séminaire. Il arriva à Montfaucon en 1827-28 pour faire sa rhéthorique ; l'année suivante il fit sa philosophie sous M. Derruppé.

Au mois de novembre 1829, il entrait au Grand Séminaire de Cahors. Sa première année de théologie fut troublée par la Révolution de Juillet. On sait comment notre diocèse fut dépouillé une seconde fois, par cette Révolution,de l'établissement qui lui appartenait à tant de titres. M. Darnal racontait plus tard à ses élèves, et d'une façon très dramatique, les tristes scènes dont il fut alors le témoin. Il avait vu la maison occupée militairement sous le prétexte de protéger les personnes et les propriétés ; mais cette protection, d'ailleurs dérisoire (1), ne devait pas couvrir la maison elle-même

(1) M. Darnal faillit éprouver par lui-même que les séminaristes couraient bien plus de périls de la part des soldats que de la part de la population cadurcienne : « J'occupais, nous a-t-il dit lui-même, une chambre dont la fenêtre s'ouvrait sur la cour d'honneur. Un moment j'eus la pensée de regarder ce qui se passait au dehors. A l'instant le soldat qui était en faction sur la porte d'entrée épaule son arme et me vise en face. Etait-ce tout simplement une mauvaise plaisanterie, ayant uniquement pour but de *faire peur* à un jeune abbé ? Etait-ce une menace sérieuse et l'effet de cette rage universelle qui était

dont on avait résolu de faire une caserne. Quelques jours après la rentrée de 1830, le vénérable supérieur, M. Brioude, fut averti que si les séminaristes persistaient à demeurer dans le Séminaire, le Maire de Cahors ne répondait même plus de leur sûreté personnelle. Ils sortirent donc les uns après les autres, non sans être accompagnés par des cris et des insultes. Apparemment ces outrages humilièrent assez peu M. Darnal : « *Ibant gaudentes, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* »

Quand l'orage fut passé, la ville de Cahors ne rendit pas son Séminaire au diocèse : l'année suivante les séminaristes se réunirent dans une vieille maison du faubourg Cabessut. Peu après cependant la municipalité cadurcienne mit à la disposition de l'évêque l'ancienne maison des chanoines de Saint Augustin de Chancelade, masure fort délabrée à cette époque, et très insuffisante pour une communauté nombreuse, mais depuis réparée et complétée par les soins de Mgr Grimardias. C'est dans la chapelle du nouvel établissement que M. Darnal reçut les saints ordres. Il avait terminé son cours de théologie 3 ans avant l'âge prescrit par les saints canons pour recevoir le sacerdoce. Il passa les deux premiers au collège de Martel, comme professeur de mathématiques, et le troisième au Petit

alors surexcitée contre le clergé ?... Je fus tenté de le savoir et de braver le péril en me croisant les bras. Mais l'heure n'était pas aux bravades,et ce n était pas par des défis de ce genre qu'on pouvait espérer de produire l'apaisement. Je me contentai de me mettre lentement à couvert en fermant ma fenêtre, et je m'en félicite ; le sacrifice de ma vie que j'avais failli faire dans un moment d'irréflexion aurait été aussi insensé qu'inutile : il n'aurait pu que charger un malheureux égaré d'un crime odieux. »

Séminaire de Montfaucon où il fut chargé en même temps de la classe de huitième et du cours de mathématiques en rhétorique et en seconde. Il fut ordonné prêtre le 28 mai 1836.

II. M. DARNAL, PROFESSEUR.

SOMMAIRE : *1. M. Darnal en 1836. Son caractère. — 2. Connaissances variées. Philosophie. Littérature. — 3 Esprit mathématique. Réputation. — 4. Acquisition du cabinet de physique. — 5. Leçons de M. Darnal. — 6. Qualités et défauts de son enseignement.*

1. A l'époque où M. Darnal arriva à Montfaucon, rien encore ne le distinguait du commun des ecclésiastiques réguliers et fervents. Cependant, en considérant les qualités de son esprit et la tournure particulière de son caractère, un observateur habile n'aurait pas eu de peine à prévoir que ce jeune professeur ne tarderait pas à se faire un nom et une place à part dans le clergé du diocèse.

Brillant de jeunesse et de santé ; possesseur, sinon d'une fortune considérable, au moins d'une large aisance, et joignant à des connaissances très variées des goûts d'artiste, il ne s'attachait pas encore, comme on le vit faire plus tard, à exténuer son corps par les austérités et les privations. Sa tenue n'était pas seulement convenable, elle était toujours soignée et élégante. Croira-t-on qu'il fut pendant quelques années, suivant une expression dont on nous garantit la parfaite exactitude, le plus *élégant* des professeurs de la maison ?

Son caractère surtout tranchait parmi les autres. La religion et la vertu avaient amendé sans le détruire, le fond d'originalité dont il avait fait preuve de si bonne heure. Heureux quand il pouvait rendre service, toujours gai sans sortir de sa gravité native, et homme de société, il était assurément un excellent confrère et un collègue dévoué ; mais il était rare qu'il partageât les opinions et les sentiments de ceux qui l'entouraient. Prompt à la contradiction et à la réplique, et disputeur infatigable, il était le fléau de toutes les conversations banales, de toutes les propositions douteuses, de tous les termes vagues. Pas une assertion tant soit peu hasardée ne trouvait grâce devant lui, et d'un mot toujours le même il désarçonnait les plus intrépides et les plus intéressants causeurs : « Prouvez cela : je vous le nie ! » s'écriait-il tout à coup et il fallait alors ou abandonner la partie en riant, ou soutenir contre lui une discussion acharnée. — Nous nous fatiguons vite d'un interlocuteur qui semble prendre à tâche de démolir toutes nos assertions, et M. Darnal qui aimait pourtant beaucoup à se trouver en compagnie, se vit plus d'une fois évité par des groupes d'amis qui voulaient être libres de causer à l'aventure.

2. Ce terrible disputeur était armé de pied en cap pour soutenir la lutte. Il possédait, avons nous dit, les connaissances les plus variées : théologie, philosophie, littérature, beaux-arts, sans parler encore des mathématiques ; en un mot, tout ce qui orne le mieux l'esprit d'un prêtre lui était familier ; non qu'il prétendît à l'universalité, mais il croyait avec raison, et nous le lui avons entendu dire bien des fois, que le prêtre doit posséder au moins les éléments de toutes les sciences.

Partant de là, il s'était fait d'après la Philosophie de Lyon, d'après les leçons de M. Derruppé, et d'après les dissertations du P Buffier, son auteur favori, un fonds, d'ailleurs assez restreint, de doctrine philosophique, à l'aide duquel, dans les sessions d'examen, il combattait à outrance les thèses de M. Blaviel, de M. Carayol, de M. Massabie, à la grande satisfaction des candidats qui goûtaient fort ce mode d'examen.

M. Darnal était aussi bien loin d'être étranger à la littérature ; il s'était borné à l'étude des chefs-d'œuvre de la poésie et de l'éloquence, mais il les connaissait admirablement. Toutefois, il faut bien le dire, il les jugeait en mathématicien, c'est-à-dire fort mal. A force de soutenir, pour contredire son infortuné collègue M. Couderc, la prééminence des sciences sur les lettres, ou plutôt à force de rabaisser les lettres (car il portait toujours la guerre en pays ennemi), il avait fini par s'aveugler lui-même et ne voir dans les monuments de l'éloquence et de la poésie que de simples jeux de l'imagination et de la sensibilité. Il est certain, par exemple, que la notion du beau ne lui paraissait avoir rien d'absolu, et que le traité *du Vrai, du Beau et du Bien*, qu'un hasard imprévu lui fit lire à soixante ans, lui révéla tout un monde. Aussi se permettait-il d'étranges affirmations, en présence desquelles le champion de la littérature n'avait plus qu'à se voiler la face. Malherbe, assure-t-on, était d'avis qu'un poète n'est pas plus utile à l'état qu'un bon joueur de quilles : nous avons besoin de ce souvenir plus ou moins historique, pour oser rapporter ici qu'au dire de M. Darnal, l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne valent pas un boisseau de pommes de terre !

Sur ce, on nous permettra, je le suppose, de laisser de côté dans M. Darnal le littérateur et le philosophe, pour nous occuper désormais du mathématicien.

3. Cette manie de contester, ce besoin d'argumenter et de pousser les preuves jusqu'au dernier degré de l'évidence, ce mépris, plus affecté sans doute que réel, de tout ce qui ne peut se calculer ou se peser exactement, dénotaient chez M. Darnal l'esprit mathématique avec tous ses avantages, comme aussi avec tous ses travers.

« L'étude des mathématiques, dit Madame de Staël, habituant à la certitude, irrite contre toutes les opinions opposées à la nôtre. Les mathématiques induisent à ne tenir compte que de ce qui est prouvé, tandis que les vérités primitives, celles que le sentiment et le génie saisissent, ne sont pas susceptibles de démonstration. »

Mais, si M. Darnal avait les défauts de l'esprit mathématique, il en avait aussi les qualités, la pénétration, la solidité, la patience. Il s'était déjà signalé, comme nous l'avons vu, sur les bancs du collège de Martel, par son aptitude merveilleuse à toutes les opérations du calcul, aux déductions géométriques, aux études naturelles. Au Grand Séminaire de Cahors, c'est dans ces sortes de travaux qu'il cherchait ses distractions, et lorsque à la fin de sa théologie, il rentra, comme professeur de mathématiques, dans la maison où il avait fait ses études il était largement en mesure de remplacer ses anciens maîtres ; de sorte qu'on pourrait presque dire qu'il avait un nom avant même que sa situation lui permît de le mériter.

Ses débuts comme professeur au Petit Séminaire furent heureux et répondirent à l'attente générale. En peu de temps l'établissement de Montfaucon, jusque-là renommé seulement par les bons principes de latin et de philosophie qu'on y puisait, vit sa bonne réputation se compléter et approcher, croyons-nous, de son apogée. — Quant à M. Darnal, il acquit dans le diocèse un renom de science que nous confirment tous les souvenirs des contemporains. Plus de trente ans après nous avons rencontré dans le monde bien des personnes qui nous ont parlé de M. Darnal, comme d'un vrai savant dont le Petit Séminaire et le diocèse ont le droit de s'honorer. Cette renommée franchit même les limites du département ; partout il fut considéré comme faisant partie du monde savant, et les vestiges que nous avons pu retrouver de sa nombreuse correspondance nous montrent des ingénieurs, des physiciens, des hydrographes sollicitant son suffrage et s'éclairant de ses lumières. Nous verrons bientôt par quel excès d'humilité et par quelle erreur manifeste M. Darnal crut pouvoir dans la suite se dispenser d'accroître une si belle renommée.

4. Le cours de sciences était donc fondé au Petit Séminaire de Montfaucon et confié à un professeur de grand talent ; mais cela ne suffisait pas : parmi les sciences il y a la physique et la chimie qu'on ne peut guère enseigner clairement qu'à l'aide d'expériences multipliées : il fallait donc encore un cabinet de physique et de chimie.

M. Darnal le réclama dès la première année, mais il devait avoir beaucoup de peine à l'obtenir. C'était une dépense à faire de trois à quatre mille francs, pour le

moins, et la maison se ressentait encore des sacrifices énormes qu'il avait fallu faire pour achever la construction du principal bâtiment. M. Bonhomme, gardien vigilant de la caisse, se refusait à l'ouvrir ; M. Derruppé n'osait point commander, et Mgr d'Hautpoul se réservant pour la protection administrative du Petit Séminaire, semblait avoir pris le parti de laisser les professeurs se débrouiller comme ils pourraient dans les questions d'enseignement.

M. Darnal lutta pendant trois ans, avec sa patience ordinaire, contre une situation impossible. Au bout de ce temps, il résolut de tenter un suprême effort auprès de l'autorité épiscopale et de brûler, comme on dit, ses vaisseaux. Ses instances furent vives. Pour réaliser la somme nécessaire, il osa suggérer à Mgr d'Hautpoul la pensée de solliciter un secours du gouvernement. Mais le bon prélat, légitimiste par sa naissance et par ses principes, n'était nullement rallié à la branche cadette ; il repoussa cette pensée avec indignation. « Comment ! s'écria-t-il, tendre la main à l'usurpateur ! au fils d'Égalité ! » M. Darnal aurait dû s'incliner : il ne le fit point, et, en désespoir de cause, osa répondre à son évêque que ce gouvernement, après tout, en valait bien un autre ! C'en était trop. Mgr d'Hautpoul, à bout de patience, le congédia sans ajouter un mot, et son indignation était telle, qu'il refusa le lendemain de recevoir ses excuses. Cependant, avec le temps, la réflexion survint. L'évêque ne put s'empêcher de reconnaître, qu'au fond le zélé professeur ne réclamait qu'une chose indispensable au succès de son enseignement ; il lui pardonna le *libéralisme* de son langage, et sans consentir à employer le moyen qu'il lui avait suggéré, l'autorisa à se

procurer les instruments indispensables. C'est à cette occasion que M. Darnal fit le voyage de Paris et composa, auprès des meilleurs constructeurs, le cabinet de physique qui a servi jusqu'à sa mort. Il y dépensa une somme d'environ 4,000 francs.

5. Ayant ainsi obtenu tout ce qu'il désirait, M. Darnal n'avait plus qu'à s'occuper des progrès de ses élèves. Il s'y dévoua sans réserve et ne négligea rien de tout ce qu'il crut en son pouvoir pour les favoriser. A sa demande quatre heures par semaine furent accordées aux sciences en philosophie, et deux en rhétorique, en seconde, en troisième et en quatrième. Dans chacune de ces classes, sauf la dernière, M. Darnal seul pendant plus de trente ans suffit à tout ; son ardeur était infatigable et son exactitude exemplaire ; jamais, ni la répétition fastidieuse des mêmes choses, ni la négligence ou l'indiscipline des élèves ne lui arrachèrent un signe d'impatience ou de dégoût : on peut croire cependant qu'avec le temps, l'enthousiasme des premières années s'était éteint, et vers la fin de sa vie, nous lui avons plus d'une fois entendu dire que, depuis plus de vingt ans, il ne professait plus que par devoir. Surtout, il s'ingéniait en mille manières d'exciter l'intérêt des élèves en faveur des sciences et de provoquer ce qu'il appelait une noble émulation. Explications réitérées, comparaisons familières, correction régulière des devoirs, bonnes notes, témoignages d'estime et de confiance aux bons élèves, récompenses et bons points, rien ne lui coûtait. En philosophie, par exemple, il exigea que les points obtenus en mathématiques comptassent pour un tiers dans les conditions de l'Excellence générale et de la Bourse qui était alors

attachée à ce prix : cette sage mesure obligea les partisans exclusifs des lettres à surmonter leur antipathie prétendue contre les chiffres, et produisit ainsi d'excellents résultats.

6. Malgré cela M. Darnal ne parvint pas à faire fleurir et prospérer autant qu'il l'aurait désiré l'enseignement scientifique. C'est surtout des mathématiques que Boileau, après Quintilien, aurait pu dire :

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

Pour le commun des jeunes gens ces notions abstraites n'ont absolument aucun attrait ; et comme il n'en est pas de l'état ecclésiastique comme de quelques autres carrières auxquelles les mathématiques seules donnent accès, nos élèves leur ont toujours préféré les études littéraires, historiques ou philosophiques.

De son côté M. Darnal, malgré son savoir et son dévouement, n'était peut-être pas le maître le plus propre à exciter en leur faveur cet enthousiasme qui fait surmonter tous les obstacles. S'étant formé lui-même sans le secours d'aucun maître éminent, il ne possédait ni les méthodes les plus simples, ni l'art de varier les explications selon les besoins des jeunes esprits qu'il devait éclairer. — Peut-être aussi après plusieurs années d'étude et d'enseignement fut-il trop prompt à se persuader qu'il n'avait plus à faire d'études personnelles. Les bons professeurs travaillent toujours à compléter leur propre instruction, et l'expérience démontre que c'est toujours au grand profit de leurs élèves : celui qui cesse de travailler pour son compte se condamne à la routine, et la routine ne peut engendrer à la longue que l'ennui et le dégoût.

Enfin M. Darnal, dont la jeunesse avait été si exemplaire, se défiait trop peu de l'espièglerie des enfants, et de l'habileté des écoliers à éluder leurs plus graves obligations. On nous assure qu'à ses débuts M. Darnal était le modèle des surveillants et la terreur de l'indiscipline ; si cela est, il faut supposer qu'à la fin le progrès de l'âge avait singulièrement modifié son tempérament, car il était régulièrement victime des tours les plus pendables. — « Il y a quarante ans que j'ai des élèves, disait-il, je les connais et je vous assure qu'ils ne m'en vendront pas ! » — C'était un comble ! Jamais professeur ne fut plus respecté personnellement que M. Darnal, et n'imposa si peu le respect de la règle.

Pour ces divers motifs, les résultats ne répondirent pas entièrement à ses espérances et à son dévouement. Ce n'est pas à dire cependant qu'il n'ait formé un grand nombre de bons élèves. Dans chaque cours il se dessine toujours, par la force des choses, un groupe de mathématiciens, et ceux de ses élèves qui avaient voulu profiter de ses leçons ne se trouvèrent jamais ailleurs dans des conditions d'infériorité.

Le professeur qui ne travaille que par amour du devoir travaille toujours avec la même ardeur. Il en fut ainsi de M. Darnal ; nous verrons bientôt qu'il était encore loin de demander le repos quand la mort le surprit.

III. VERTUS DE M. DARNAL.

SOMMAIRE : *1. Sainteté et vertu dominante de M. Darnal. — 2. Détachement des biens de la fortune. — 3. Détachement de lui-même. — 4. Mortification. — 5. Prédications. — 6. Mort de M. Darnal.*

1. M. Darnal, professeur, se crut permis de s'arrêter à moitié chemin dans la carrière de la science ; mais comme chrétien et comme prêtre, engagé dans la voie de la perfection, il agit tout autrement. Ici il retrouve tous ses avantages, et en entreprenant de raconter ses vertus, nous n'avons à craindre que d'en retracer un tableau bien inférieur à la réalité.

Le pieux jeune homme qui dans sa première adolescence édifiait déjà la petite ville de Martel, ne pouvait devenir qu'un excellent prêtre, et en marchant toujours de vertus en vertus il devait atteindre un haut degré de sainteté.—Cette ascension dans le bien, dont les degrés sont quelquefois, dans la vie des saints, très difficiles à marquer, quelques traits particulièrement frappants de la vie de M. Darnal, nous permettent d'en suivre chez lui assez distinctement les progrès. Il suffit pour cela d'observer quelle fut sa vertu dominante et comment il parvint à la pratiquer peu à peu dans toute sa perfection. Or, cette vertu fut le détachement. Ce saint prêtre semblait avoir pris pour devise et pour règle de conduite ces paroles de l'Evangile : « *Si on ne renonce pas à tout ce qu'on possède, on ne peut être mon disciple..... Que celui qui veut marcher à ma suite, renonce à lui-même, prenne sa croix et me suive !* »

2. A la différence de tant d'autres qui poursuivent en

vain la fortune, ce fut la fortune qui poursuivit en vain M. Darnal. Jouissant par lui-même, comme nous l'avons déjà dit, d'une très belle aisance, il se vit, à une époque, mis en demeure d'accepter un héritage relativement considérable. Il refusa longtemps, et avec une telle obstination qu'on désespérait d'obtenir son consentement. Il prétendit d'abord que cette donation était une sorte de fidéi-commis, interdit par la loi et auquel sa conscience se refusait ; puis, rassuré sur ce point, il ne put dissimuler que le vrai motif de son refus était la crainte de s'attacher plus qu'il ne convient aux biens de ce monde, et de manquer à la pauvreté évangélique. Il fallut pour triompher de ses scrupules lui faire une sorte de violence morale, et son consentement fut plutôt extorqué que donné.

Après la mort du testateur, on le vit, scrupuleux observateur des lois, acquitter tous les droits de succession, sans vouloir rien celer, pas même les titres au porteur, et il ne permit même pas que les meubles fussent évalués au *minimum* de leur valeur.

Devenu riche malgré lui, il fit de sa fortune l'usage le plus digne d'un prêtre. Ceux qui ont vu à Montfaucon la pauvre chambre, ou plutôt le réduit obscur qu'il habita pendant plus de quarante ans, et qui, du reste, n'a pas encore changé d'aspect, peuvent dire si M. Darnal se paya le moindre luxe dans son ameublement. Quel usage faisait-il donc de ses revenus ? C'est aux pauvres qu'il faut le demander. (1) Il aimait surtout à

(1) Tous les ans à l'approche des vacances les pauvres de Martel attendaient impatiemment sa venue. En effet il leur donnait abondamment, sans compter et aussi quelquefois sans trop regarder au mauvais emploi qu'on ferait de ses aumônes. En outre, le dimanche, il avait coutume d'en réunir une dizaine à sa table ; après dîner il leur faisait le catéchisme.

secourir les pauvres honteux. Que ne pouvons-nous rapporter ici, sans manquer à la discrétion, tout ce qu'il a fait pour préserver de la ruine et du déshonneur des familles entières !... Mais sa main gauche ignorait ordinairement ce que faisait la droite, et le plus grand nombre des aumônes dans lesquelles s'écoulait tout son argent n'est connu que de Dieu seul.

Tontefois, l'aumône n'est pas la seule forme sous laquelle la charité puisse s'exercer, et la fortune peut quelquefois se dépenser d'une manière plus utile. M. Darnal le savait, et il eut la pensée de consacrer un capital considérable à un essai qui pouvait avoir, pour la prospérité de son pays natal, les plus heureuses conséquences. Il entreprit d'inaugurer à Martel la culture du ver à soie et du mûrier. Le succès ne répondit pas à ses espérances ; néanmoins il ne regretta jamais la perte qui en résultait pour lui. Que lui importait d'ailleurs ?.. c'était un souci et une responsabilité de moins : il tenait si peu à la fortune !

En mourant, il se crut permis de répondre à la secrète espérance de son bienfaiteur, en rendant à peu près intact, à ses neveux l'héritage qu'il en avait reçu. Mais le reste de son avoir, c'est-à-dire tout son bien personnel fut distribué ou légué en bonnes œuvres, pour les pauvres, pour une mission à Martel, pour favoriser les vocations ecclésiastiques, etc., etc.

3. Il est un sacrifice encore plus difficile que le renoncement aux biens de la fortune : c'est le renoncement à soi-même.

Nous avons déjà fait observer que, pendant les premières années de son séjour à Montfaucon, M. Darnal

alliait encore à sa grande vertu un soin parfait de son extérieur et qu'il ne dédaignait même pas les recherches de l'élégance ; nous avons ajouté que ce mathématicien avait des goûts d'artiste ; en effet, il aimait la musique avec passion, et ne connaissait point de plus chères délices que d'exécuter lui-même sur son violon, ou d'entendre exécuter par une habile main, les morceaux des grands maîtres. Nous avons mentionné également son goût pour la discussion, son inclination à contredire et sa promptitude à relever dans les conversations tout ce qui pouvait choquer son inflexible raison. Dans ses observations et dans ses répliques il n'était pas seulement prompt et acharné, il était aussi parfois extrêmement caustique. M. Pelras, M. Delcros, M. Couderc et beaucoup d'autres en surent quelque chose. — Tenue élégante, goûts d'artiste, vivacité de caractère et d'esprit !... le monde admire volontiers tout cela, car, pour les mondains, ce sont de belles et précieuses qualités. Mais pour le prêtre qui se propose à lui-même, en même temps qu'aux autres, l'idéal de la perfection, il y a là trop de satisfactions et trop de complaisance pour la nature, et par conséquent un abus à réprimer. Facilement le soin de la tenue dégénère en vanité ; la musique amollit l'âme et les saillies les plus heureuses de l'esprit offensent bien souvent la charité chrétienne. Sans doute M. Darnal s'était dit tout cela de très bonne heure, mais il fallait ici se vaincre soi-même, et qui ne sait que c'est là la plus difficile des victoires ? Il finit cependant par l'obtenir.

En 1854 ou 1855, il eut la pensée d'aller faire à Toulouse, chez les P. Jésuites, une retraite spirituelle sui-

vant la méthode des *Exercices* de Saint Ignace. C'est là que Dieu l'attendait. Nous n'avons pu retrouver dans ses papiers les impressions que cette retraite lui laissa, mais nous avons mieux ; nous avons les actes qui suivirent.

A partir de cette époque M. Darnal ne fut plus le même homme ; un changement profond se manifesta dans toute sa conduite : sa tenue resta convenable, mais elle s'éloigna de la recherche et ne fut plus remarquable que par son extrême simplicité. Il se priva désormais des douceurs de la musique, et sa voix, si douce et si mélodieuse, ne se fit plus entendre que pour chanter, dans le lieu saint, les louanges de Dieu. A la grande satisfaction de M. Couderc, il renonça même à l'esprit de contradiction, et n'accepta plus aucune discussion que sur les questions les plus abstraites où les personnalités n'ont point de place. Même alors il avait hâte de courir à la fin. A peine la question était posée, qu'avec la promptitude et la netteté de son intelligence, il poussait au point précis sur lequel portait la divergence des opinions et posait brusquement l'alternative : — « Voulez-vous dire ceci ? Je suis avec vous. Voulez-vous dire cela ? Je suis contre... Tout est là ! » Si l'on insistait, le redoutable jouteur se redressait aussi puissant qu'autrefois, mais on n'avait plus à craindre de sa part un trait méchant. A la première parole un peu vive, il s'arrêtait. — « C'est fini, disait-il, c'est fini ! parlons d'autre chose et ne manquons pas à la charité l'un envers l'autre ! » Sur ce dernier point en particulier sa vigilance était extrême. Aussitôt qu'en sa présence une conversation paraissait tourner à la satire, à la médisance, à la raillerie, M Darnal, trop humble pour

prendre sur lui d'en remontrer à qui que ce fût, protestait en s'éloignant.

4. « Celui qui veut marcher à ma suite, dit le Sauveur, doit renoncer à lui-même, prendre sa croix et me suivre. » M. Darnal n'avait renoncé aux biens du monde et à lui-même que pour s'attacher à la croix de Jésus-Christ, méditer sur les souffrances du Rédempteur et s'y associer par d'incessantes mortifications.

La grande dévotion de M. Darnal fut le chemin de la croix. On remarqua de très bonne heure à Montfaucon qu'il faisait cet exercice tous les jours, entre onze heures et midi. Comme à cette heure de la journée la chapelle de la maison est ordinairement déserte, on ne put savoir à quelle époque il s'était imposé cette règle ; mais il est certain qu'il y fut invariablement fidèle, dans la suite, jusqu'au troisième jour avant sa mort.

C'est sans doute au pied de la croix que ce saint prêtre trouvait le courage nécessaire pour s'imposer les mortifications dont sa vie était remplie. Sans recourir aux haires et aux cilices, il pouvait bien dire comme Saint Paul : « Je châtie mon corps et je le réduis en servitude. » Il ne lui accordait aucune douceur, se privait constamment de déjeuner le matin, même avant d'aller faire son cours, et sa boisson n'était que de l'eau rougie. Vainement essaya-t-on de lui faire comprendre que son faible tempérament demanderait quelques toniques ; quand il consentit à le croire, il était trop tard : c'était la veille de sa mort. L'opinion commune fut alors que ses privations et ses austérités avaient abrégé considérablement sa vie. Enfin, il est constaté qu'il restait ordinairement à genoux pendant

toutes ses longues méditations et pendant la récitation de son Bréviaire.

Dans son amour pour la pénitence, M. Darnal gémissait de toutes les concessions qu'il a fallu faire de nos jours à l'affaiblissement prétendu des constitutions et à la délicatesse du siècle : et sans blâmer l'autorité suprême, dont la condescendance ménage ainsi la faiblesse humaine, il déplorait hautement les adoucissements apportés à l'ancienne rigueur de l'abstinence. Certes, ce n'est pas lui qui les eût demandés : il n'en profita jamais que malgré lui et par pure obéissance.

Néanmoins sa direction spirituelle n'avait rien d'outré, ni de rigoureux, pas même de sévère : les pécheurs ne trouvaient dans sa bouche que des paroles de miséricorde et d'encouragement. En réalité, comme les saints, il n'était sévère que pour lui-même.

5. Si la bouche parle de l'abondance du cœur, on peut bien supposer qu'un tel prêtre parlait de Dieu et des choses divines avec un accent particulier. M. Darnal n'avait pas reçu à un degré supérieur le don de la parole, et il manquait totalement de la faculté d'improviser ; jamais il ne parvint à pouvoir faire un sermon, pas même un catéchisme, du moins au Séminaire, sans avoir écrit et appris mot à mot tout ce qu'il devait dire. Néanmoins il ne se dispensa jamais des prédications qui lui incombaient, et ses instructions produisirent toujours une impression profonde et salutaire. On souriait quelquefois de son ton un peu déclamatoire et de ses raisonnements un peu étranges, car il ne craignait pas de porter en chaire des raisonnements mathéma-

tiques ; mais il paraissait si pénétré des grandes vérités qu'il annonçait, qu'on ne pouvait s'empêcher d'être ému et de faire de sérieuses réflexions. Lorsqu'il parlait des fins dernières, il lui arrivait de trouver dans sa foi profonde le secret de l'éloquence : on tremblait avec lui à la pensée des justices divines.

L'excellent prêtre comptait cependant sur la miséricorde de Dieu et exprimait volontiers l'espérance d'échapper à la damnation éternelle. « Mais, disait-il, qui de nous évitera les flammes du Purgatoire, aussi vives, aussi cruelles, sauf la durée, que celles de l'enfer ?... Combien de temps y passerai-je ?... Tel ou tel que j'ai connu y est peut-être encore ! Saint Augustin, plus de vingt ans après la mort de sa mère, offrait encore le saint sacrifice pour le repos de son âme ! Il faut être si pur pour paraître devant Dieu ! Heureux l'enfant au berceau qui meurt avec l'innocence baptismale ! Que ne suis-je mort moi-même dans toute la ferveur de mon sous-diaconat ! .. » Un jour pourtant, sur ce dernier point sa conviction fut ébranlée : on lui représenta que dans le courant d'une longue vie, nos mérites ne cessent de s'accumuler pendant l'état de grâce, et que, si nous venons à les perdre par le péché, ils nous sont du moins intégralement rendus après l'absolution : tandis que la rechûte ne nous fera jamais imputer une seconde fois les péchés pardonnés : d'où il suit qu'une longue vie ajoute beaucoup plus à nos espérances de gloire dans le ciel qu'au péril de notre éternité. Il ne sut que répondre, et reconnut que l'argument était *spécieux*. — « Franchement, ajouta-t-il, vous me feriez désirer une longue vieillesse. »

Hélas ! cette longue vieillesse, ce grand âge pendant

lequel nous nous serions plus à l'entourer de nos respects, il ne devait pas les atteindre. Quoiqu'il eût toujours prétendu, surtout quand il était question de s'accorder quelques soins, que sa santé était excellente, M. Darnal avait en réalité le sang très pauvre, et un tempérament très faible. Sa pâleur habituelle en était un indice frappant ; en 1868, une enflure qui lui survint aux jambes en donna une preuve nouvelle et ne disparut qu'après un temps très long. La plus petite blessure dégénérait chez lui en une grande plaie. Vers le mois de février 1878, il fut frappé d'une hémiplégie dont il refusa de tenir compte, mais qui déforma sensiblement ses traits.

Enfin, le dimanche, 5 mai, on conçut dans la maison des appréhensions très vives en apprenant que M. Darnal éprouvait une faiblesse extrême, qu'il avait eu beaucoup de peine à dire la sainte messe, et qu'il l'avait dite de très grand matin afin de pouvoir plus tôt déjeuner et prendre quelques forces. Le médecin appelé reconnut une lésion au cœur. Cependant la journée se passa sans accident, et le soir M. Darnal se rendit encore au réfectoire ; bien plus, il annonça l'intention de faire encore le lendemain matin ses deux heures de classe : M. le Supérieur dut le lui défendre absolument. Un peu avant minuit,comme il sentait toujours ses forces diminuer, il résolut de prendre un cordial énergique qui lui permettrait de dire sa messe le lendemain.

Il la dit, en effet, le lundi ; mais c'était pour la dernière fois qu'il montait au saint autel.Ses forces diminuaient rapidement. Néanmoins il refusait toujours de s'aliter,

alléguant qu'il ne ressentait aucune souffrance, et que, par conséquent, il n'était pas malade.

Le mardi il put encore se lever, et dire son office. Il était si loin de soupçonner la gravité de son état qu'il formait encore des projets d'avenir et qu'il faisait écrire à un de ses amis en lui promettant de venir, dans huit jours, bénir son mariage. Quand il eut signé cette lettre, il se sentit plus faible et se mit au lit. Au bout de quelques instants il demanda qu'on l'aidât à se lever ; à peine soulevé, sa tête s'inclina : il venait d'expirer. Sa mort fut si prompte qu'on n'eut même pas le temps de lui administrer l'Extrême-Onction. Heureusement après une vie si bien remplie la mort de M. Darnal ne pouvait être que sainte et précieuse devant Dieu.

Il avait vécu 66 ans, moins 9 jours.

Il fut pieusement enseveli par les mains de ses collègues et de ses élèves, qui se firent également un devoir d'aller prier auprès de sa dépouille mortelle. Le lendemain, 8 mai, ses restes allèrent reposer auprès de ceux du vénérable fondateur du Petit Séminaire. Les cendres de ces deux grands serviteurs de Dieu et de l'Eglise, se mêlèrent ainsi sous la pierre du sépulcre, comme leurs âmes se sont déjà réunies, nous en avons la douce confiance, dans le sein de Dieu.

CHAPITRE VI

HUMANITÉS

§ I. — **Classe de Rhétorique**

M. LATROUCHERIE

SOMMAIRE : *1. Commencements de M. Latroucherie. — 2. Méthode de l'abbé Marcel. — 3. Suite et fin de l'histoire de M. Latroucherie.*

1. M. Bernard-Augustin Latroucherie, qui succéda à M. de La Roussille, après un court intérim rempli par M. Dalet, était né à Lherm, le 23 novembre 1808 ; il avait fait la plus grande partie de ses études à Cahors, et n'était venu à Montfaucon qu'en 1825-26 pour y faire sa rhétorique, sous M. Mazet. Plus heureux que ne le sont ordinairement les nouveaux, il obtint dans cette classe les plus brillants succès. Entré au Grand Séminaire de Cahors en 1827, il n'était encore que diacre, lorsqu'il fut rappelé à Montfaucon pour succéder à M. de La Roussilhe, qui venait d'être nommé professeur d'histoire.

2. Pendant trois ans le jeune et brillant professeur d'éloquence suivit la méthode ancienne de rhétorique ; il inaugura ensuite à Montfaucon une méthode nouvelle qui eut quelques années de vogue et que nous devons par conséquent faire connaître. M. Latrouche-

rie, dans le palmarès de 1834, en donna lui-même le précis, d'après l'abbé Marcel, et nous ne saurions mieux faire que de le citer à peu près textuellement.

MÉTHODE DE RHÉTORIQUE DE L'ABBÉ MARCEL

« *Plan général.* On me dit : Faites une classe de rhétorique. C'est comme si l'on me disait : enseignez l'éloquence à vos élèves, formez-les à l'éloquence. Dès qu'on fait de l'éloquence l'objet d'un enseignement, on la considère comme un art. Pour apprendre un art, on écoute les leçons du maître, on le regarde travailler et on travaille soi-même. Ainsi : étude des principes, étude des modèles, exercice de la composition, voilà la rhétorique.

» Au lieu de cela, on fait de tout en rhétorique : du grec, du latin, du français, des vers, de l'histoire, de la mythologie, etc., etc., sans compter le temps donné aux mathématiques. Pourquoi appelez-vous cela une classe de rhétorique ? On ne doit faire que trois choses en rhétorique : apprendre les principes, étudier les modèles, s'exercer à la composition. Examinons la marche d'une classe où on se conforme à ce programme.

» *Enseignement des principes.* – C'est par l'enseignement des principes qu'il faut commencer, car ils sont destinés à préparer la voie. Nous nous hâtons de parcourir la rhétorique afin de donner aux élèves une idée de l'ensemble. Cette idée sera d'abord très vague et très superficielle ; nous prenons notre temps pour l'approfondir et pour la développer dans le courant de l'année par la lecture et la critique des modèles.

Etude des modèles. – Une étude consciencieuse des

modèles ne peut se faire que par l'analyse de quelques-uns et par la lecture d'un grand nombre.

Nous n'analyserons que les chefs-d'œuvre les plus parfaits. Je prends Démosthène chez les Grecs, Cicéron chez les Latins, Bossuet chez les Français. Avec deux ou trois discours de chacun d'eux j'ai de quoi occuper mes élèves pendant une année. — Tous ne sont pas capables de faire une analyse oratoire, mais je ne demande ce travail en premier lieu qu'aux plus forts : les autres le feront après eux. Nous commençons par la lecture du chef-d'œuvre ; puis nous jetons un coup d'œil général sur le sujet ; nous déterminons le but que l'auteur s'est proposé, et les moyens qu'il a employés pour l'obtenir. Nous faisons ensuite ressortir la perfection de l'ensemble et les beautés de détail. Tandis que le professeur parle, les élèves prennent note ; après chaque classe, les *analystes* rédigent. Enfin, quand le travail est terminé, la meilleure rédaction est dictée à toute la classe avec mention de son auteur.

« On ne peut analyser ainsi qu'un petit nombre de discours ; mais on peut et on doit en lire un très grand nombre..... N'est-ce pas une honte que de jeunes français sortent d'une classe de rhétorique sans connaître nos orateurs autrement que par quelques citations fugitives ou quelques fragments appris de mémoire ?..... Dans cette lecture, trêve de préventions religieuses, politiques ou nationales. Prenez l'éloquence partout où elle se trouve ; ne donnez l'exclusion à aucun genre, encadrez la lecture des orateurs dans l'histoire de l'éloquence, caractérisez les écoles. — Après les orateurs grecs et romains, asseyez-vous pour écouter les voix chrétiennes, saint Basile, saint Grégoire, saint Jean

Chrysostome et saint Augustin ; puis, franchissez les siècles, prêtez l'oreille en passant aux mélancoliques accents de saint Bernard ; vous entendrez ensuite Fléchier, Massillon, Fénelon et Bossuet. Menez enfin vos élèves entendre les chefs-d'œuvre de la tribune française. De temps en temps vous pouvez aussi leur faire entendre le langage des dieux, depuis David et Homère jusqu'à Victor Hugo et Lamartine. Pleins d'admiration pour des modèles si parfaits et si divers, et mis au courant des secrets de l'éloquence, les jeunes gens seront impatients d'essayer leurs propres forces ; nous n'aurons garde d'éteindre un si beau feu, nous l'exciterons au contraire par l'exercice de la composition.

» *Exercice de la composition.* — Cet exercice, tel qu'il est prescrit par la routine, est à peu près nul. Les règlements ordinaires disposent qu'il se fera deux discours par semaine, sans compter les vers latins et les versions. — Deux discours par semaine ! C'est prodigieux ! Au milieu de tant de travaux, où trouver le temps de méditer son sujet, de créer un plan, de développer une preuve,de ménager les transitions, de tracer un tableau, de soigner son style ?... — Ce n'est pas tout : on fait concourir ensemble tous les élèves d'une classe, sans considérer qu'il n'y a pas de sujet également proportionné à leurs facultés si diverses...

» Je tâche de parer à tous ces inconvénients par la méthode suivante : Je partage ma classe en deux divisions, chaque division en deux séries, et l'année en trois époques.....

» Je donne à chaque division un sujet en rapport avec sa capacité moyenne, et les élèves de chaque sé-

rie concourent ensemble. A la fin de la première et de la deuxième époque, je proclame les vainqueurs dans chaque série et je les fais monter dans la série immédiatement supérieure, tandis que les derniers descendent au contraire dans la série inférieure...

» Arrive la troisième époque. Alors, pour ne décourager personne, les quatre ou cinq élèves qui marchent habituellement à la tête de la classe sont mis à part. Je recompose quatre séries qui continuent entre elles le même concours que par le passé. – Mais pour vous, soldats d'élite, bras à deux chevrons, poitrines deux fois décorées, hors des rangs ! Au vainqueur qui sortira de vos rangs est réservé le privilège de prononcer son discours à la distribution des prix : c'est ce que j'appelle *Prix d'honneur*.

» Je laisse, dit l'auteur en terminant, à bon entendeur le soin de déduire les avantages de cette méthode. » — Suit une charge à fond de train, et qui serait fort du goût de nos élèves actuels, contre le discours latin, accusé d'être un labeur insensé, parce que nous n'avons plus à former des jeunes gens pour un barreau latin, pour une tribune latine, pour une chaire latine.

Appréciation. — Telle est en résumé la méthode de rhétorique de l'abbé Marcel. On voit qu'elle se ramène à deux principes : 1° Réduire la rhétorique au seul enseignement de l'éloquence ; 2° organiser un système de concours qui ne décourage aucune bonne volonté.

Il est incontestable qu'en fixant pendant toute une année l'attention des jeunes gens sur la rhétorique

seule, on doit avancer considérablement leur formation à l'art d'écrire et de parler. Cependant il y a lieu de s'étonner que M. Marcel et les professeurs zélés qui adoptèrent sa méthode, n'aient pas remarqué que la rhétorique ne saurait avoir pour unique ou même pour principal objet de former des orateurs, et qu'il est imprudent de les détourner entièrement, pendant toute une année, des autres études qui font le complément d'une éducation libérale. Admettons qu'on faisait autrefois trop de discours pour pouvoir les bien soigner, quoique cependant aucun d'eux ne dût avoir l'importance de la *Milonnienne* : il n'y a rien de plus facile que d'en donner moins et de laisser aux élèves plus de temps pour les faire. Mais ne consentons jamais à fermer, au sortir de la seconde, nos auteurs grecs et nos auteurs latins, nos auteurs d'histoire et de mathématiques. On peut faire bien des choses dans une année, et l'esprit des élèves ne peut que gagner à la variété des exercices, pourvu que cette variété n'aille pas jusqu'à morceler leur temps en fractions infinitésimales.

Reste à apprécier le système de concours imaginé par l'abbé Marcel, la distribution des élèves de rhétorique en deux divisions et en quatre séries qui se modifient à la fin de chaque trimestre, et la formation, à la fin de l'année, d'une cinquième série composée de lauréats qui concourent pour le prix d'honneur. L'illustre professeur avait voulu prévenir ainsi les inconvénients qui résultent du concours de tous les élèves sur un seul et même sujet ; entre autres, le découragement auquel les derniers de chaque classe doivent fatalement se laisser aller. Mais il nous semble que

l'abbé Marcel n'évitait ni la série des derniers, ni les derniers de chaque série ; il arrivait, tout simplement, à placer les derniers de la première série presque au même rang que ceux de la quatrième : ce qui n'est pas précisément le triomphe de la justice.

Quoi qu'il en soit, la méthode de l'abbé Marcel fut suivie rigoureusement à Montfaucon pendant trois ans. De 1834 à 1837, nos jeunes rhétoriciens n'eurent à étudier et à composer que des discours ; à la fin de l'année on ne leur décerna que des prix *d'éloquence*. Pendant cette période, au jour de la distribution des solennelles récompenses, le premier des soldats d'élite, — *bras à deux chevrons, poitrines deux fois décorées* — harangua l'assistance et traita en style pompeux une question de rhétorique. Ces sortes d'exercices auraient maintenant peu de succès ; à cette époque ils excitaient le plus grand enthousiasme (1).

Néanmoins au bout de trois ans, l'expérience sembla condamner une méthode manifestement entachée d'utopie. Après M. Verdié, qui la suivit encore en 1836, M. Leconte réhabilita le discours latin, auquel il ne

(1) Le 27 août 1834, M. Cavaillac Edouard, de Castelfranc, montra *le génie et la destination de l'Eloquence sacrée durant les premiers siècles*.

Le 26 août 1835, M. Blaviel Thimothée, de Cajarc, prouva que *la chaire est un plus beau champ pour l'éloquence que la tribune et le barreau*.

Enfin, le 24 août 1836, sous M. Verdié qui remplaça pendant une année M. Latroucherie, M. Larribe Etienne de Cahus, lut un travail intitulé : *Coup d'œil sur Bossuet*. — On trouvera que ces titres étaient bien ambitieux et ces sujets bien vastes ; néanmoins les jeunes lauréats s'en tiraient avec honneur.

craignit même pas de décerner le prix d'honneur ; et M. Latroucherie lui même, qui reprit sa chaire en 1838, n'osa pas remettre en vigueur une méthode dont il avait reconnu finalement le caractère peu pratique.

3. Nous venons de mentionner les deux professeurs qui occupèrent la chaire de rhétorique à Montfaucon pendant les années 1837 et 1838. En effet, des circonstances indépendantes de sa volonté avaient obligé M. Latroucherie à quitter le Petit Séminaire et à chercher à Paris une position plus avantageuse. Il l'avait trouvée au collège Stanislas. Il y arriva à l'époque même ou M. Buquet fut nommé supérieur, et il fut chargé, dès la première année, de la *Discipline* dans la section du Petit Collège. Il exerça ces délicates fonctions avec assez de zèle et de succès pour mériter la confiance et l'amitié de l'abbé Buquet ; mais Montfaucon avait encore besoin de lui, et l'obéissance lui fit un devoir d'y rentrer. Ce ne fut toutefois que pour un an ; en 1839-40, l'arrivée de M. Couderc permit d'offrir la rhétorique à M. Mazélié.

A partir de cette date, la vie de M. Latroucherie n'appartient plus à l'histoire du Petit Séminaire. Il nous suffira de dire qu'après son retour à Paris, l'amitié de M. Buquet lui assura dans le clergé de la capitale une place en rapport avec ses grandes qualités. Il fut d'abord second aumônier du collège Henri IV ; puis aumônier du Sacré-Cœur. En 1864, Mgr Peschoud le nomma chanoine honoraire de la Cathédrale de Cahors. En 1869 il fut nommé chanoine titulaire de Notre-Dame, à Paris.

Il s'était retiré depuis quelques mois dans sa famille

lorsqu'il succomba le 1er Février 1882 à une attaque d'apoplexie ; c'est à l'autel, tandis qu'il offrait le Saint Sacrifice, qu'il fut frappé de la foudroyante maladie.

M. VERDIÉ ET M. LECONTE

1. Nous n'avons que très peu de choses à dire sur les premiers successeurs de M. Latroucherie.

M. Verdié, qui avait dirigé pendant quelques années une petite institution à Soturac, n'a fait que passer à Montfaucon ; c'est aux églises de Souillac et de Gourdon, de conserver et de perpétuer le souvenir de son talent et de ses vertus.

M. Leconte n'était pas prêtre, pas même clerc. Le Petit Séminaire eut à regretter que l'inconstance de son caractère et ses habitudes mondaines ne lui permissent pas de se fixer à Montfaucon. Il avait beaucoup de talent et de savoir.

M. MAZÉLIÉ

M. Pierre-François Mazélié, né à Castelnau en 1814, entra comme élève de quatrième au Petit Séminaire de Montfaucon en 1828-29, et y obtint de brillants succès dans toutes les classes supérieures. Pendant trois ans, à la distribution des prix, il représenta glorieusement son cours en lisant,devant un nombreux auditoire, des travaux de sa composition. L'année de sa rhétorique, il fut désigné pour être le champion de l'éloquence dans un dialogue où elle était mise en parallèle avec la philosophie. On s'accorda à reconnaître qu'il aurait fait triompher sa cause, si la conclusion obligée du dialo-

gue n'eût été que l'éloquence et la philosophie ont une égale importance et doivent toujours rester unies :

............*Alterius sic*
Altera poscit opem res et conjurat amice.

Ces essais littéraires étaient, pour le jeune rhétoricien, un prélude et un présage. Avant même d'avoir terminé sa théologie à Saint-Sulpice, il fut redemandé par M. Derruppé, que la mort de M. Aurusse et le départ de M. Latroucherie mettaient dans un grand embarras.

M. Mazélié ne fut professeur de se seconde qu'un an et suivit ses élèves en rhétorique. Quel fut son enseignement? Avec quel succès parut-il dans cette chaire où, par une exception nécessaire et convenue, l'éclat et la magnificence sont de mise ?... Sa modestie, à laquelle nous ne voulons pas faire violence, nous interdit de le dire. Cependant nous avons le droit de constater la double tâche qu'il eut à remplir,et dont il s'acquitta en effet de la manière la plus heureuse. M. Mazélié avait d'abord à remettre en honneur la méthode traditionnelle de rhétorique, que les innovations de M. Latroucherie avaient rendue assez impopulaire ; en même temps,il devait ramener les esprits vers la simplicité et le naturel, un peu faussés, dit-on, par la recherche des sujets ambitieux et du style solennel. Son goût délicat et son ferme jugement l'empêchaient d'être séduit par les faux brillants aussi bien que par l'utopie, et il eut facilement raison d'un mal qui ne pouvait encore avoir poussé de profondes racines. Ce n'en était pas moins un grand service rendu à la maison : au point de vue de l'enseignement, rien ne saurait être plus

funeste à un Petit Séminaire que l'invasion du mauvais goût.

Avec la finesse de son esprit ce qui servait le mieux M. Mazélié, c'était son extrême bonté et l'aménité de son caractère. Professeurs et élèves étaient unanimes à le reconnaître, et nous comprenons facilement qu'il ait régné par elles pendant 7 ans au Petit Séminaire..... Mais encore une fois, abstenons-nous d'un éloge trop facile !...

M. Mazélié fut ensuite successivement curé-doyen de Souillac et de Lauzès.

Maintenant sa vieillesse s'écoule, toujours aimée et de plus en plus respectée, à l'ombre de la Cathédrale de Cahors. Ses vénérables collègues recherchent à l'envi sa compagnie, et la jeunesse écoute avec un vif intérêt ses longs récits du temps passé. On dit de lui ce que Télémaque disait du vieux Termosyris : « il racontait si bien les choses passées qu'on croyait les voir et jamais ses histoires ne m'ont lassé... La jeunesse la plus enjouée n'a point autant de charmes qu'en avait cet homme dans un âge si avancé... » Aussi nous pardonnera-t-on facilement d'avoir fait fléchir en sa faveur la règle que nous nous sommes imposée, de ne citer ici que nos prédécesseurs déjà disparus.

M. CARAYOL

3. Le successeur de M. Mazélié fut un de ses élèves, M. Carayol, qui devait fournir dans l'enseignement une longue carrière et se voir un jour à la tête de la maison à la place de M. Derruppé. La vie et les œuvres de M. Carayol feront le sujet du quatrième livre de cette histoire.

M. DELPECH

4. La maison garde aussi du trop court passage de M. Delpech un excellent souvenir ; ses anciens élèves nous sauront gré de leur rappeler les principales circonstances de sa vie, et les grandes qualités d'esprit et de cœur qui lui attirèrent partout les plus honorables amitiés et les plus vives sympathies.

M. Jean-Baptiste Delpech était né à Gramat, en 1823, d'une famille d'artisans : son père était armurier. Elevé par une de ses tantes, il avait fait ses premières études de latin au collège de Gramat. Il était ensuite venu à Montfaucon, en 1837, comme élève de troisième, et y avait terminé ses études en partageant les succès de M. Larnaudie (1), de M. Carriol et de M. Baras. Ses classes terminées, il entra au Grand Séminaire de Cahors en 1841 et fut ordonné prêtre en 1845. — C'est à cette époque que remontent ses aspirations vers la vie religieuse. On sait que, malgré plusieurs tentatives, le mauvais état de sa santé ne lui permit jamais de les satisfaire.

Redoutant le ministère paroissial, il demanda et obtint la faculté de se vouer à l'enseignement dans ce même collège de Gramat où il avait fait ses premières études, et dont il prit la direction après s'être fait recevoir bachelier, en 1847.

Depuis quelque temps cette maison était en souffrance. M. Delpech la ranima par une mesure énergique ; préférant avec raison la qualité à la quantité, il

(1) Le missionnaire.

réduisit le nombre des élèves pour ne garder que l'élite, et se fit pour celle-ci professeur de français et de latin. Il avait assumé de la sorte un travail accablant, mais il forma d'excellents élèves. Néanmoins il se demandait s'il pourrait longtemps suffire à la besogne, lorsque en 1854, M. Carayol étant nommé professeur de philosophie, la chaire de rhétorique devint encore vacante à Montfaucon. On eut l'heureuse pensée de l'offrir à M. Delpech, qui l'accepta avec empressement.

Il était plus honorable que facile de succéder à M. Carayol. M. Delpech ne fut pas inférieur à sa tâche. Son admirable talent d'exposition, sa parole brillante, et même plus fleurie que celle de son prédécesseur, charmèrent tous les esprits. Seuls le ton général et l'allure de la classe furent modifiés. M. Delpech avait pris peu à peu à Gramat l'habitude de vivre avec ses élèves, comme en famille, dans une sorte d'intimité pleine d'abandon : il les tutoyait tous et les traitait avec la plus grande familiarité sans rien perdre de leur respect.

L'enseignement des éléments de la grammaire, auquel il s'était tenu pendant 7 ans, ne lui avait pas permis d'acquérir les vastes et solides connaissances de M. Carayol, et pendant les premières années sa science faillit bien quelquefois se trouver en défaut ; mais ces surprises dont il se tirait avec sa bonne humeur et son esprit habituels, ne nuisaient ni à la confiance que les élèves avaient en lui, ni à la réputation de son talent d'ailleurs incontestable.

Mais où il nous paraissait exceller principalement,

c'était dans la chaire chrétienne. Là, de l'avis de tous, il était infiniment supérieur à tous nos autres maîtres, sans en excepter M. Carayol lui-même. L'élévation de ses pensées, la chaleur, l'onction et l'éclat éblouissant de sa parole ; tout, jusqu'à la douceur de sa voix si sympathique, captivait et charmait ses auditeurs : C'était toujours une fête de l'entendre.

Avec cela, musicien habile, homme de société, causeur intarissable et charmant, enfin généreux comme un roi — trop généreux même, comme l'ont prouvé à sa mort ses finances à grand peine équilibrées — il ne pouvait que faire le bonheur de tous ceux qui l'entouraient. On nous dit que pour les relations des professeurs entre eux,les six années de son séjour à Montfaucon, ont été le bon temps... l'âge d'or !... et qu'après son départ il fut extrêmement regretté.

Chose qui nous a toujours paru inexplicable, M. Delpech si bien doué pour la rhétorique, aurait préféré enseigner la philosophie et se sentit froissé lorsqu'il vit offrir à M. Massabie cette chaire devenue vacante par l'élévation de M. Carayol à la charge de supérieur.

Deux ans après, il quittait le Petit Séminaire et devenait curé de Puy-l'Evêque, où il mourut en 1869, laissant pour unique héritage le souvenir de ses vertus, de son excellent cœur, de sa grande générosité..... A deux reprises pendant son court ministère, il avait voulu embrasser la vie religieuse, et se faire admettre dans la pieuse famille de Saint Vincent de Paul. Jamais sa mauvaise santé ne lui avait permis de prolonger son noviciat au delà de quelques jours. Heureusement,

après chaque essai malheureux, il avait pu rentrer dans sa paroisse et s'y voir accueilli avec des transports d'allégresse.

---

§ II. — Classe de Seconde

M. DELMAS

Avec M. Delmas, successeur de M. Aurusse et de M. Couderc, le romantisme jusque-là sévèrement proscrit à Montfaucon, fit bruyamment irruption dans la classe de seconde. M. Delmas n'en mérite pas moins d'être compté parmi les meilleurs professeurs qui aient enseigné dans l'établissement. — Par son talent, ses vertus, son activité et son heureux caractère, cet excellent prêtre a fait partout un bien immense. Disons au moins celui qu'il a fait à Montfaucon.

M. Louis Delmas était né à Agen, le 11 janvier 1821. Sa famille s'étant peu après transportée à Gramat, l'enfant n'eut pas de peine à acquérir le tempérament gramatois ; il fit dans cette ville ses études de français et ses premières études de latin, en compagnie de M. Delpech avec lequel il resta toujours uni par les liens d'une étroite amitié. Il entra ensuite au Petit Séminaire de Montfaucon où il fut admis comme élève de seconde le 3 novembre 1838.

Dans cette classe, il eut la chance, redoutable à quelques égards, de rencontrer un groupe de jeunes condisciples dont le précoce talent annonçait ce qu'ils seraient un jour. C'étaient M. Carayol, futur supérieur du Petit Séminaire M. Léon Valéry, qui devait bientôt se faire un nom dans les lettres et dans la poésie, et quelques autres sans doute un peu inférieurs par le talent mais qui n'en sont pas moins devenus l'honneur du diocèse.

Enrôlé dans ce bataillon d'élite, M. Louis Delmas ne pouvait guère aspirer au premier rang ; mais il conquit de suite une place honorable, et excella dans les facultés brillantes, particulièrement en narration et en histoire.

En même temps qu'il étonnait ses maîtres par des succès si rarement réservés aux *nouveaux*, il apportait à la société de ses camarades, déjà bien disposés à passer joyeusement leurs heures de récréation, le charme d'une conversation dont la variété était inépuisable, l'intérêt toujours saisissant, et la gaieté à l'épreuve de tous les accidents.

Un tel élève devait avoir plus d'un démêlé avec le préfet de discipline : il n'y manqua pas ; mais on remarqua bientôt que sa turbulence n'avait rien de commun avec l'insubordination; il n'était turbulent qu'à ses heures, et, pour ceux qui le connaissaient, ses accès de folle gaieté n'étaient que l'explosion d'un naturel trop longtemps contenu par un travail opiniâtre. C'est le témoignage que lui a rendu plus tard auprès de nous celui de ses condisciples qui était le mieux en mesure de l'observer et de le bien connaître, M. Carayol lui-même. Aussi, malgré les orages qui trou-

blaient fréquemment la sérénité de sa vie d'écolier, était-il également cher à ses camarades et à ses maîtres.

Du reste, tout cela s'alliait chez lui à un fond très solide de religion et de piété. Il aspirait depuis son enfance à l'honneur d'être prêtre et il se disposait en même temps par le travail et la vertu à un sacerdoce fructueux. Sorti du Petit Séminaire au mois d'août 1840, il y rentra comme professeur de quatrième en 1844, n'étant encore que diacre.

Dans l'accomplissement de ses nouveaux devoirs il ne tarda pas à trancher, au milieu de ses collègues par une allure et un genre jusque-là peu usités chez les dépositaires de l'autorité. Né gascon et naturalisé gramatois, il apporta dans son enseignement la faconde un peu exubérante de ses deux patries. Ce ne fut pas sans éprouver parfois quelques désagréments dont il prenait d'ailleurs bravement et joyeusement son parti. Enfin, lorsque M. Couderc fut nommé professeur d'histoire, M. Delmas fut jugé le plus digne de le remplacer dans la chaire de seconde.

Nous avons déjà dit qu'avec lui le romantisme fit son son entrée triomphante dans notre enseignement littéraire. En effet, M. Delmas avait été séduit par l'éclat des théories nouvelles, et il ne cachait pas qu'il était le partisan résolu du nouvel idéal proposé par Victor Hugo. M. Derruppé n'ignorait pas ces tendances novatrices ; mais il jugea que, dans la pratique, M. Delmas serait incapable de pervertir le goût de ses élèves, et qu'en définitive il n'y aurait peut-être pas trop de mal, pour les jeunes intelligences confiées à ses soins, à sortir un peu de l'ornière classique. En effet, M. Delmas,

pour qui le romantisme lui-même n'était peut être pas bien défini, inspira à ses élèves une vive admiration pour la nouvelle pléiade poétique; mais il ne faussa point leur goût, et comme son admiration n'était pas exclusive, ses leçons n'obtinrent que l'effet désiré : un renouveau de vie et de fraîcheur dans les essais littéraires des jeunes séminaristes.

Après dix années d'étude et d'enseignement au Petit Séminaire de Montfaucon, M. Delmas se vit tout à coup obligé, pour des raisons de famille, de chercher une situation matériellement plus avantageuse.

Nous n'avons pas à raconter la vie de M. Delmas après son départ du Petit Séminaire ; il nous suffira de dire qu'il fut successivement professeur dans la maison des Dominicains à Oullins, précepteur chez M. Costa de Beauregard, chez M. de Varach et chez M. Augustin Cochin. Dans ces diverses situations il fit apprécier hautement son talent et son savoir. Rentré dans le diocèse en 1866, il reçut de Mgr Grimardias une marque de confiance qui honore chez lui le prêtre autant que le savant : il fut nommé supérieur des Missionnaires et curé de la paroisse de Roc-Amadour en même temps que chanoine honoraire : on sait comment il a justifié le choix de Sa Grandeur.

Enfin, en 1882, il fut nommé chanoine de la cathédrale de Cahors. Le jour de son installation il promit, dit-on, à ses collègues de leur apporter la gaieté ; mais il ne lui fut pas donné d'être longtemps la joie des vénérables doyens de notre clergé : un mal impitoyable le minait depuis plusieurs années et l'emporta brusquement le 19 août 1887.

Hâtons-nous de revenir avec M. Roussies, à l'histoire du Petit Séminaire.

M. ROUSSIES

C'est aussi une existence digne d'être connue que celle de ce prêtre qui fut toujours malade et n'en a pas moins fourni une longue et laborieuse carrière.

M. Joseph Roussies naquit à Gorses, le 18 mai 1818. Dans son enfance, deux pensionnaires de son père lui servirent successivement de précepteurs.

Le premier, M. Vabre, greffier du juge de paix de Latronquière, ivrogne fameux et poète à ses heures sous l'inspiration de Bacchus, lui enseigna, par manière de distraction, les premiers éléments du français ; le second, M. Rey, percepteur, lui apprit ensuite les déclinaisons et les conjugaisons latines. Malheureusement M. Rey ne passa à Gorses que peu de temps, et son jeune élève, manquant de la direction indispensable, dut renoncer, quoique à regret, à l'étude de Lhomond. D'ailleurs M. Roussies père destinait simplement son fils unique à continuer son modeste négoce.

A 12 ans, le jeune Joseph Roussies fut atteint d'un violent accès de fièvre pernicieuse : il passa 48 heures sans connaissance, et un moment on le crut mort. Cependant il revint à la vie : son père a toujours pensé qu'il devait sa conservation aux ferventes prières qu'il fit faire dans cette circonstance à tous ses voisins et à tous ses amis. Chose étrange, cette maladie ravit à l'enfant tout souvenir de son existence antérieure et de ses connaissances passées, même le nom des personnes et

des choses : il lui fallut tout apprendre une seconde fois. Ensuite il se remit au petit négoce de son père, menant une vie parfaitement chrétienne, mais si éloigné de songer à l'état ecclésiastique, qu'il fut sur le point de se marier. Une nouvelle indisposition, subitement survenue, lui parut un avertissement du ciel et changea le cours de ses pensées : il se dit que sans doute Dieu ne l'avait point guéri une première fois, et d'une manière presque miraculeuse, pour faire de lui un vulgaire marchand épicier, et qu'il avait eu tort de ne pas songer plutôt à se consacrer à son service. Il s'ouvrit de cette pensée à son père qui fut vivement contrarié mais n'osa s'opposer à ce qui pouvait être en effet la volonté de Dieu.

M. Roussies revint alors à ses premiers livres, apprit de nouveau les premiers rudiments du latin et entra en sixième à Montfaucon en 1838 ; il avait alors plus de vingt ans. L'année suivante il passait en quatrième. A partir de la troisième il marcha constamment à la tête de son cours. Ordonné prêtre en 1848, il fut appelé à Montfaucon où il professa successivement la huitième, un an ; la troisième, cinq ans; la seconde, sept ans.

M. Roussies fut le type du professeur fidèle aux usages et aux traditions de l'enseignement classique. Il était, par système, ennemi des innovations et des hardiesses. Aussi était-il loin de partager l'enthousiasme de M. Delmas pour Victor Hugo, et de chercher à passionner ses élèves pour la nouvelle école poétique. Il avait une manière d'analyser ou de disséquer le chef de l'école romantique qui aurait également ridiculisé Corneille et Bossuet. C'est dire que la réaction dépas-

sait un peu la mesure de la justice : mais n'en est-il pas de même de toutes les réactions ?... N'oublions pas d'ailleurs qu'en 1854 le romantisme avait depuis longtemps succombé : on sait que l'échec des *Burgraves*, en 1843, fut son arrêt de mort.

En 1861, M. Roussies que l'enseignement fatiguait de plus en plus, demanda et obtint la modeste cure de Rueyres qu'il a occupée pendant près de 14 ans. Là il était au comble de ses vœux :

> Hoc erat in votis : modus agri non ita magnus,
> Hortus ubi et tecto vicinus jugis aquæ fons.

Des postes plus élevés lui furent offerts : il les refusa tous en alléguant sa mauvaise santé ; il estimait au-dessus de tout cette tranquilité qui était nécessaire à sa santé et dont l'amour l'avait fait surnommer à Montfaucon : *le Père Tranquille*. Il considérait sans doute aussi qu'il ne retrouverait peut-être nulle part le solide appui et l'amitié dévouée de M. d'Arcimoles.

Il fut nommé chanoine honoraire en 1880, et mourut le 3 février 1885, à l'âge de 66 ans.

---

§ III. — **Classe de Troisième**

M. GALAN ET M. GUILHOU

Après M. Aurusse et M. Vernet que nous avons déjà fait connaître dans le livre précédent, les professeurs de Troisième au Petit Séminaire de Montfaucon, sous M. Derruppé, n'occupèrent cette chaire que très peu de temps ; ce furent : M. Galan, M. Guilhou, M.

Carayol, M. Delmas et M. Roussies. La maison a cependant conservé le souvenir des deux premiers, et nous leur devons au moins une courte mention.

1. *M. Pierre Galan*, né à Lavercantière le 6 mars 1807, et ordonné prêtre à Cahors le 20 décembre 1834, entra à Montfaucon comme professeur de quatrième en 1835. Après 4 ans passés dans cette classe, il fut nommé deuxième professeur d'histoire en même temps qu'il était chargé de la direction spirituelle de la communauté, avec le titre d'*aumônier* qu'avait autrefois porté M. de La Roussilhe.

En 1844, sur les instances de M. Derruppé, il accepta, par pur dévouement, la chaire de troisième ; mais mal préparé par ses études antérieures à l'enseignement de la littérature et de la langue grecque, il fut heureux de pouvoir céder la place, au bout de quelques mois, à M. Carayol.

Les travaux du saint ministère étaient ce qui convenait le mieux à l'éminente piété de M. Galan et à son zèle pour la sanctification des âmes. Il en donna la preuve successivement à Prayssac et à Roc-Amadour, où le souvenir de son passage est resté profondément gravé dans l'esprit et dans le cœur des fidèles.

Appelé, en 1861, au canonicat, il se fixa à Cahors, auprès de M. Derruppé pour lequel sa vénération et son amitié ressemblaient à un véritable culte. Il lui survécut cinq ans.

2. *M. Guilhou* a passé beaucoup moins de temps au Petit Séminaire : deux années seulement. C'était un professeur instruit et très laborieux, qui faisait du travail et des progrès de ses élèves son affaire personnelle, se glorifiait de leurs succès et était humilié de leurs

échecs et de leurs fautes. C'était aussi un puriste, qui se piquait de ne pas écrire une phrase qui ne fût « *correcte, élégante et pure.* » Par malheur, son goût lui-même n'était pas très pur, et il confondait facilement l'affectation avec l'élégance. Cette erreur de son esprit a été funeste, dit-on, à quelques-uns de ses élèves.

REMARQUE

SUR LES CLASSES DE GRAMMAIRE

Depuis le jour où le respectable M. Pelras céda la sixième à M. Ganes, M. Derruppé n'eut plus la chance de rencontrer des professeurs de grammaire qui fussent nés pour ce seul enseignement, et qui aient pu s'y dévouer pendant un temps considérable.... Seul, M. Durand donna une preuve de dévouement et de constance en professant pendant douze ans la quatrième.

Ce n'est pas impunément qu'un Petit Séminaire renouvelle sans cesse son personnel, même dans ces divisions qu'on appelle très improprement les *basses classes*. Comment, en effet, peut-on nommer ainsi un enseignement que le plus grand des docteurs de l'Église traite presque de divin : « *Grammaticœ vim pene divinam.* » Entendons sur ce sujet Mgr Dupanloup :

« Si les études classiques, si toutes les fortes études périssent en France aujourd'hui, et avec elles le bon sens de tant de choses, ce n'est point que les maîtres de rhétorique et les professeurs de belles-lettres soient

difficiles à trouver ; non, c'est parce qu'on ne rencontre presque plus d'hommes qui consentent à être professeurs de grammaire ou qui sachent l'être. Les Lhomond nous manquent. La science modeste et profonde, l'abnégation, le dévouement et toutes les vertus de cet homme admirable n'existent plus. On le sait : dans la grande école normale, où se préparent les professeurs de l'enseignement officiel, l'aggrégation grammaticale est généralement dédaignée : parmi ces jeunes gens, qui tous cependant ne sauraient avoir les plus hautes aptitudes, on n'en voit guère qui se dévouent, par vocation, à devenir professeurs de sixième. Il ne faut rien moins que l'ordre impérieux des chefs universitaires pour y décider quelques rares et malheureux candidats. — Dans le clergé même où le bon sens des choses et le dévouement devraient le mieux se conserver, les professeurs de sixième ne se trouvent pas facilement. Le fait est qu'on ne rencontre presque plus nulle part, ni maîtres qui veuillent sérieusement enseigner la grammaire, ni, par suite, des enfants qui veuillent sérieusement l'apprendre...; c'est ce qui est cause qu'en France, la plupart des élèves de rhétorique, après huit ou dix ans de collège, ne sont pas même de bons élèves de cinquième. »

Que pourrions-nous ajouter à ces plaintes si légitimes d'un maître autorisé ?... Nous voyons le mal et nous en constatons les effets... Peut-être l'éloquent évêque aurait-il dû remonter à la source, et imputer la rareté des bons professeurs de grammaire, non au manque de dévouement dans le clergé, mais aux nécessités de l'administration dans de vastes diocèses. La même vertu d'obéissance qui fait d'un jeune prêtre un

professeur de sixième pendant deux ou trois ans, lui fait ordinairement accepter au bout de ce temps ou une chaire plus élevée ou un emploi dans le ministère. Qui de nous s'appartient ?... Sans doute, une sage administration doit tenir compte des talents, des aptitudes et des inclinations ; elle ne doit abuser d'aucun dévouement et dans les conditions actuelles l'abus serait facile. Mais peut-être dans d'autres conditions, un appel de l'autorité ne resterait pas sans écho.

CHAPITRE VII

BEAUX-ARTS

§ I. — **Plain-Chant et Musique**

I. — LE CHANT A MONTFAUCON DE 1816 A 1841

Le chant ecclésiastique figure parmi les premiers objets de l'enseignement que le concile de Trente prescrit de donner aux jeunes clercs : « *Grammatices, cantûs,... aliarumque bonarum artium dîsciplinam discent.* » Toutefois, il semble que le Petit Séminaire de Montfaucon ait longtemps laissé au Grand Séminaire de Cahors le soin de remplir cette partie obligée de son programme, car jusqu'à l'arrivée de ses premiers maîtres de musique nous ne trouvons aucun cours de chant régulièrement organisé dans la maison. Il est vrai que dans une communauté de jeunes gens, et dans un pays comme le nôtre, où la plupart des voix sont justes et harmonieuses, il n'y avait pas à craindre que le chant fût jamais négligé ou méprisé. Que sur le nombre des élèves ou dans le personnel des professeurs un seul eût appris les éléments et les enseignât pendant les récréations, à quelques amis : c'était plus qu'il n'en fallait pour l'apparition spontanée d'un petit Orphéon. C'est en effet ce qui eut lieu. Dès 1822, M. Baduel et M. Vayssette faisaient exécuter des morceaux

de musique religieuse et de musique profane à plusieurs parties. Après eux et tour à tour, M. Luga, M. Latroucherie et M. Darnal vinrent exciter l'ardeur musicale des jeunes séminaristes et enrichir leur répertoire.

On se contentait de cet art spontané, de ces libres exercices, et sans doute ils auraient suffi longtemps encore si les circonstances n'avaient envoyé, comme par hasard, à Montfaucon, deux maîtres qui s'offraient pour ainsi dire sans conditions et ne demandaient qu'à être acceptés : c'étaient MM. Vila et Santos.

II. — MM. VILA ET SANTOS

SOMMAIRE : *1. Arrivée de MM. Vila et Santos à Montfaucon. — 2. Histoire de M. Vila. — 3. Histoire de M. Santos. — 4. Admission des deux maîtres de musique. — 5. Premières années. — 6. Retraite de M. Santos. — 7. Suite de l'enseignement de M. Vila. Ses dernières années et sa fin.*

1. On était à la fin de 1841. Depuis plus d'un an la cause carliste avait succombé en Espagne, et le malheureux frère de Ferdinand VII, privé par la mort de Zumalacarreguy, du principal soutien de sa cause, mal servi par des lieutenants jaloux les uns des autres, découragé par les revers et trahi par Maroto, s'était vu obligé de reculer jusqu'au pied des Pyrénées. Là encore, poursuivi et serré de près par Espartero, il avait dû se réfugier avec sa famille sur le sol français. Avec lui, six bataillons d'Alavais, commandés par Elio, remirent leurs armes aux autorités françaises. MM. Vila et Santos étaient deux soldats de cette armée.

2. Le premier, M. Emmanuel Vila, était né en Aragon, non loin de Huesca, vers 1802. Issu d'une famille de musiciens, employés spécialement au service de l'Église, il avait été de bonne heure destiné à la cléricature, et avait reçu dans cette vue une éducation musicale, aussi complète qu'on pouvait la recevoir en Espagne dans une petite ville de province. Encore jeune il avait été pourvu d'un bénéfice ecclésiastique, mais il n'avait jamais songé à faire ses études de latin ni à entrer dans les ordres.

C'est à cette modeste situation que la guerre civile vint l'arracher. On sait avec quel enthousiasme les provinces du Nord de l'Espagne avaient embrassé la cause carliste. M. Vila suivit le mouvement général qui entraînait toute la jeunesse de son pays et s'attacha à la fortune de celui qu'il regardait comme son roi légitime. Jamais il ne renonça à ses espérances. Il aimait à nous raconter quelques-unes des péripéties de la grande lutte, celles surtout auxquelles il avait pris part, et bien des fois nous avons vu ses yeux se remplir de larmes aux seuls noms de Zumalacarréguy, d'Elio, de Cabrera. Mais où il était surtout émouvant, c'était dans le récit des périls qu'il avait courus au moment de son passage en France, et auxquels il ne croyait avoir échappé que par un miracle manifeste de la Reine du ciel. Que ne pouvons-nous rapporter ici la narration que nous avons entendue de sa bouche plus de vingt fois !... Mais, hélas ! le patois du narrateur, patois mêlé de catalan et de basque, défie le traducteur, et aucune plume ne saurait le reproduire.

3. L'histoire de M. Augustin Santos est moins connue. Nous savons seulement qu'il était castillan, marié

et père de famille. A son dire, confirmé par la distinction réelle de ses manières, l'élévation de ses sentiments, et la susceptibilité qu'il n'a cessé de montrer sur la question du point d'honneur, sa famille était noble, et plusieurs de ses parents avaient occupé un rang distingué dans l'armée et jusque dans la diplomatie ; mais il ne semble pas que sa fortune fût en rapport avec sa condition ; ses refus obstinés de rentrer en Espagne, même après l'amnistie, quand les siens le rappelaient, démontrent suffisamment qu'il n'espérait pas retrouver l'aisance au foyer de la famille. Quoi qu'il en soit de sa naissance, M. Santos n'était point comme M. Vila, musicien de profession : ce qu'il savait de musique, il l'avait appris en amateur ; aussi, tandis que M. Vila connaissait tous les instruments et excellait dans plusieurs, le bon M. Santos ne savait guère jouer que du violon ; encore avait-il besoin d'étudier longuement tous les morceaux qui n'étaient pas dans son répertoire.

4. Les deux réfugiés espagnols avaient été dirigés sur Cahors ; là on leur donna l'espérance qu'ils pourraient être acceptés, comme maîtres de musique, au Petit Séminaire, et ils se mirent en route pour Montfaucon.

Le lendemain de leur arrivée, ils furent admis à faire la preuve de leur talent, dans une séance musicale qui fut toute à leur honneur. M. Vila, en particulier, s'y fit admirer par la richesse, la variété et la facilité de son jeu. Son compagnon ne le suivait qu'avec peine, et parfois, dit un témoin de cette intéressante soirée, on entendait le jeune maître l'inviter doucement à se mettre à l'unisson. On fut surtout ému en enten-

dant cet adieu à la patrie, que M. Vila accompagnait avec des larmes dans la voix :

Fleuve du Tage,
Je fuis tes bords heureux !
A ton rivage
J'adresse mes adieux !

Le résultat de l'épreuve ne pouvait être douteux..... Nos jeunes séminaristes applaudirent à la nouvelle que les deux exilés étaient également acceptés comme maîtres de musique ; et ils s'inscrivirent en grand nombre pour prendre leurs leçons.

5. La jeunesse se passionne facilement pour la musique, et l'enthousiasme devenant contagieux, tous voulant être musiciens, on vit promptement se former un orphéon nombreux et une brillante fanfare. Les deux professeurs pouvaient à peine suffire à la besogne. M. Santos lui-même avait presque autant d'élèves que son confrère, quoiqu'il fût loin d'être en état de leur donner la même formation : c'est qu'il compensait l'infériorité de ses connaissances artistiques par l'amabilité de son caractère, son humeur enjouée et le soin avec lequel il préparait ses leçons. M. Vila, naturellement irritable et porté au soupçon, comme tous les malheureux, ne sut jamais inspirer aux élèves cette sympathie et cette affection qui sont nécessaires pour bien vivre avec eux. De plus, trop confiant dans la supériorité de son savoir, il commença de bonne heure à se négliger et tomba vite dans la routine, funeste défaut qui rendit bientôt inutiles ses admirables dispositions.

Alors se formèrent une foule de musiciens dont le renom n'est pas encore oublié, quoique

dans les diverses positions qu'ils occupent maintenant, leurs connaissances artistiques soient le moindre de leurs avantages.

6. Cet état de choses dura jusqu'en 1854. A cette époque l'administration de la maison se vit obligée de prendre une mesure pénible. L'intérêt inspiré par les deux maîtres espagnols avait diminué peu à peu, à mesure que l'exercice d'une profession honorée assurait pour un temps leurs moyens d'existence. Les élèves manifestaient toujours beaucoup de goût pour la musique, mais comme ils se formaient et s'exerçaient mutuellement pendant les récréations, le nombre des leçons avait nécessairement diminué : bref, il n'y avait plus de place à Montfaucon que pour un seul maître, et, naturellement, on devait garder l'organiste de la maison. M. Santos fut donc sacrifié. Du reste cette décision ne le condamnait pas nécessairement à la misère : depuis longtemps l'amnistie avait rouvert aux exilés carlistes l'accès de leur patrie, et ses parents, sa propre fille, le rappelaient avec instance. Malheureusement, il ne prit conseil que de quelques faux amis et s'obstina à rester à Montfaucon ; il y demeura encore 21 ans, vivant au jour le jour de quelques aumônes déguisées, que la bienveillance du public et des élèves trouvait facilement moyen de lui faire accepter. Il mourut le 25 novembre 1875, très chrétiennement comme il avait vécu.

7. M. Vila, resté ainsi seul maître de musique au Petit Séminaire, ne parvint pas d'ailleurs à se refaire une brillante situation ; il continua de négliger son talent, et les répétitions à donner devinrent de plus en plus rares. Sans le cours de plaint-chant, qui était obli-

gatoire pour les élèves de philosophie, M. Vila aurait à peine compté une douzaine d'élèves.

Ce cours lui-même ne fut jamais suivi avec beaucoup de sérieux. Le caractère du maître était devenu plus ombrageux encore par le progrès de l'âge ; sa tenue laissait à désirer, et bon nombre de philosophes étaient encore trop jeunes pour ne pas profiter d'une occasion de rire, ou même pour ne pas la faire naître à tout propos.

Nous faisons grâce à nos lecteurs des aventures désopilantes dont M. Vila n'était pas le héros ; racontées et répétées cent fois, elles forment encore assez souvent, dans les réunions de ses anciens élèves, un des meilleurs desserts.

M. Vila avait pourtant des qualités réelles et précieuses. Sans parler de son talent, qui fut toujours incontesté, il ne manquait ni de cœur ni de finesse d'esprit. Le moindre bon procédé le touchait jusqu'aux larmes. Par contre,quand il comprenait qu'on se jouait de lui, il improvisait quelquefois des réponses fort piquantes. Il est vrai aussi que, dans son ignorance de la langue française, il commettait de temps en temps d'étranges quiproquos.

Enfin, il est juste de dire que M. Vila fut toujours un excellent chrétien. C'était un homme de beaucoup de foi ; sa conduite fut constamment très régulière et absolument irréprochable. Il était même sincèrement pieux et professait une grande dévotion envers la Sainte Vierge, particulièrement envers N.-D. des Sept Douleurs.

En 1883, lorsqu'il fut dans l'impossibilité de continuer ses fonctions, le Petit Séminaire, par égard pour

un vieux serviteur, lui offrit une pension viagère de 500 francs. Alors il se souvint de sa famille et manifesta le désir de retourner dans sa patrie. Il eut le rare bonheur d'y retrouver deux neveux qui se firent un devoir de le recueillir dans sa vieillesse. C'est auprès d'eux qu'il est mort le 28 janvier 1885, à Grenade.

---

§ II. — Cours de Peinture et de Dessin

M. POLINI

SOMMAIRE : 1. *Manque d'un cours de peinture et de dessin à Montfaucon de 1815 à 1846. — 2. Histoire de M. Polini. — 3. M. Polini à Montfaucon. — 4. Le cours de peinture et de dessin au Petit Séminaire.*

1. Les premiers élèves du Petit Séminaire ne pouvaient apprendre la peinture et le dessin, comme ils faisaient pour la musique, sans le secours d'aucun maître. Dans cet art il faut nécessairement un guide et l'histoire ne mentionne, dans la suite des âges, qu'un seul Giotto. Aussi ne fut-il jamais question de pinceaux et de couleurs à Montfaucon pendant près de trente ans. C'est seulement en 1839 que la nécessité d'orner convenablement la chapelle qu'on venait de bénir, prépara les voies à l'institution d'un cours de dessin, en faisant connaître au Petit Séminaire un peintre de mérite : nous voulons parler de M. Polini.

2. M. Josué Polini est originaire de Domo d'Ossola, dans la province de Novare, en Italie. Il apprit la

peinture, d'abord dans l'atelier du peintre Sotta qui eut son heure de célébrité ; puis à l'académie de Milan. Venu en France pour répondre à quelques demandes de tableaux, il visita plusieurs villes de l'Est et du Centre, entre autres Issoire, Ussel et enfin Brives, où il passa plusieurs années, donnant des leçons aux élèves du Petit Séminaire, et ornant de ses tableaux plusieurs églises du Limousin. C'est pendant ce temps que M. Derruppé entendit parler de lui et eut la pensée de lui demander, pour la chapelle de Montfaucon, quatre grands tableaux représentant les quatre évangélistes. Ces toiles furent très admirées (1) ; elles firent connaître M. Polini, non-seulement dans la maison, mais dans le diocèse, et pendant plusieurs années il eut de la peine à satisfaire aux demandes de tableaux et de portraits qui lui venaient de toutes parts.

3. Néanmoins il se passa encore quelque temps avant que M. Polini vînt se fixer à Montfaucon. M. Derruppé ne croyait pas qu'un cours de dessin fût indispensable dans un Petit Séminaire et ne se hâtait pas de l'instituer. Cependant plusieurs pères de famille exprimaient leurs regrets de voir que la maison ne donnait à leurs enfants aucune notion, même élémentaire, de peinture, et leurs instances firent comprendre au sage supérieur que cette innovation finissait par s'imposer. C'est pourquoi après avoir obtenu l'agrément du vénérable M. Brunies, supérieur du Petit Séminaire de Brives, il fit

(1) La nouvelle Chapelle du Petit Séminaire n'a point encore de plus bel ornement.

à M. Polini des propositions qui furent acceptées. En 1847-48 le cours de dessin fut inauguré, et à la fin de l'année, le palmarès annonça que désormais on donnerait des leçons de peinture et de dessin aux élèves qui présenteraient une autorisation écrite de leurs parents.

M. Polini a passé quinze ans à Montfaucon. Nous croyons voir encore devant nous cet homme d'une haute stature, et d'une robuste constitution. à la démarche grave et lente, au regard scrutateur. Il était d'une politesse exquise, sans exagération comme sans familiarité ; plus heureux que M. Vila, il était universellement respecté. Au bout de quelques années, comme il n'avait pas d'enfants, il appela d'Italie, dans le dessein de l'adopter, un de ses cousins beaucoup plus jeune que lui et qui cultivait également la peinture, M. Joseph Piazza. Celui-ci enseigna près de dix ans à ses côtés, en même temps qu'il achevait de se former lui-même à l'école de son bienfaiteur. En 1862, M. Polini céda enfin ses pinceaux à M. Piazza et retourna en Italie. On nous assure qu'il est encore vigoureux et qu'il s'intéresse toujours vivement aux nouvelles qui lui arrivent de Montfaucon.

4. Sous ces deux maîtres, le cours de dessin est resté longtemps purement facultatif et n'a été suivi que par un petit nombre d'élèves. Serait-ce parce que les débuts dans la peinture sont d'ordinaire très lents et demandent une rare patience ! Ou bien parce que cet art serait jugé peu utile aux jeunes clercs ?...Quoi qu'il en soit, une telle négligence est à déplorer. La peinture

n'est-elle pas une des formes les plus parfaites du beau, et nos monuments religieux ne lui doivent-ils pas leurs plus magnifiques ornements ?

Depuis quelques années le cours de dessin linéaire est devenu obligatoire pour les élèves du second cours de philosophie.



CHAPITRE VIII

PRÉFECTURE DES ÉTUDES

M. GRATACAP

§ I. — **Histoire de M. Gratacap avant son arrivée à Montfaucon**

SOMMAIRE : *La direction des Etudes à Montfaucon de 1842 à 1849. — 2. Naissance et éducation de M. Gratacap. — 3. M. Gratacap à Grenoble, à Toulouse, à Montauban. — 4. Direction de Sorèze.*

1. M. Derruppé, élevé à la dignité de vicaire général, avait conservé la haute direction des études au Petit Séminaire, non sans qu'il résultât de cette combinaison d'assez graves inconvénients, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer. Toutefois nul ne comprenait mieux que lui la difficulté de remplir à distance un office qui demande nécessairement l'action et la présence continuelles de celui qui l'exerce. Il était surtout effrayé de sa responsabilité lorsque, reparaissant périodiquement dans la maison, il voyait de ses yeux tout le bien qu'il lui était désormais impossible de faire. De là ces projets continuels de réforme, ces innovations et ces essais de toute sorte, qui ont fait dire de lui que pour obtenir *le mieux* il était inconstant dans *le bien*. Aussi, était-il le premier à dire qu'un tel régi-

me ne pouvait se prolonger indéfiniment, et qu'il était urgent de lui nommer un successeur à Montfaucon. Mais il jouissait personnellement d'une telle considération et il exerçait, même à distance, un tel ascendant que nul ne paraissait en état de le remplacer. L'opinion unanime était qu'il vaudrait encore mieux, pendant longtemps, garder le *statu quo*.

Enfin en 1848 un concours inattendu de circonstances mit tout à coup à la disposition de l'évêque de Cahors, un prêtre que ses antécédents semblaient avoir suffisamment préparé, sinon à recueillir immédiatement cette difficile succession, du moins à atténuer les inconvénients d'un régime imposé par la nécessité. C'était M. Gratacap dont nous avons maintenant à retracer la longue et laborieuse carrière.

2. M. Marc-Antoine Gratacap naquit à Montredon, le 2 nivôse, an VI (22 décembre 1797). Il appartenait à une famille de cultivateurs très aisés et fort considérés dans le pays.

Il fit ses études, du moins en grande partie, à Montauban auprès d'un de ses oncles, professeur à l'institution Saint-Etienne que dirigeait un prêtre du nom de Perboyre ; un de ses condisciples (1) nous le représente comme ayant déjà à cette époque (1810-1812), une tête ardente, un caractère énergique et une intelligence assez vive pour dominer facilement et sans beaucoup d'application dans tous ses cours.

Ses classes terminées, il se fit recevoir bachelier et partit pour le Grand Séminaire de Saint-Sulpice. Il fut ordonné prêtre le 20 décembre 1823.

(1) M. l'abbé Caviole, curé-doyen de Catus.

3. Ses goûts le portaient à l'enseignement, et l'amitié du philosophe Laromiguière, son compatriote, lui permettait d'espérer dans cette carrière un avancement rapide. En effet, il fut nommé en débutant professeur de philosophie au Lycée de Grenoble et justifia le choix du ministre en publiant, en 1826, sous le titre de *Philosophiæ elementa*, les leçons qu'il avait données à ses élèves. Cet ouvrage, que nous avons retrouvé dans la bibliothèque du Petit Séminaire de Montfaucon, n'est guère autre chose que la *Philosophie de Lyon* abrégée et disposée en vue des besoins de l'enseignement philosophique dans les lycées du temps.

L'année suivante (1827), M. Gratacap recevait son diplôme d'*Officier de l'Université* et était nommé proviseur du Lycée de Toulouse : mais il ne devait occuper ce poste que peu d'années. Ses opinions légitimistes et son dévouement à la branche aînée des Bourbons étaient trop connus pour que la révolution de Juillet ne compromît pas sa situation. Il refusa de se rallier à la nouvelle monarchie et sa carrière fut brisée.

Alors il revint à Montauban et de concert avec son compatriote et ami, M. Clair Capmeil (1), entreprit de relever cette pension Saint-Etienne où il avait fait ses études. Les souvenirs de son oncle, sa propre réputation et les sympathies qu'il inspirait, lui facilitèrent sa tâche ; la confiance des meilleures familles lui était acquise et bientôt la nouvelle *Pension Saint-Étienne*, plus connue sous le nom de *Pension Gratacap*, redevint très florissante. Cependant il était

(1) M. Clair Capmeil était originaire de Linac ; il avait été professeur à Montfaucon en 1816-17, et est mort chanoine de Montauban.

en butte aux tracasseries de l'administration et l'on nous assure que si l'école ne fut pas fermée, on le dut à la protection de M. Guizot qui la défendit contre les attaques de M. Villemain. (1)

Il y avait dix ans que M. Gratacap dirigeait l'école Saint-Etienne avec un plein succès, lorsque les évènements survenus à Sorèze vinrent ouvrir un autre champ à son zèle et à son dévouement.

4. L'école de Sorèze, autrefois si florissante, avait vu sa prospérité diminuer très rapidement.

Le nombre de ses élèves, qui avait naguère dépassé 800, était tombé à 140. La mort de son directeur, M. Raymond-Dominique Ferlus, avait paru être le signal de sa ruine complète, et deux mois après, la maison avait été mise en vente. Il importait qu'un établissement si remarquable fût conservé aux lettres, et, s'il était possible, acquis à l'Eglise. A cet effet l'archevêque d'Alby jeta les yeux sur M. Gratacap et l'engagea à se porter acquéreur. Le zélé directeur de *Saint-Étienne* n'hésita pas ; sa fortune personnelle étant insuffisante, il profita d'une offre généreuse et l'affaire fut conclue. L'école de Sorèze rouvrit ses cours à l'époque ordinaire sous la direction de M. Gratacap.

« Ce prêtre distingué, dit le P. Chocarne, mit tout son zèle à faire rentrer l'école de Sorèze dans les voies chrétiennes et prospères des anciens Bénédictins : mais la tâche était rude. » Les jeunes Soréziens n'étaient plus, selon l'expression de M. Foisset « que d'honnêtes païens, pleins d'instincts généreux, enthousiastes ardents des héros de Plutarque, mais affolés de

(1) Souvenirs de M. Auferin.

l'esprit du XVIIIe siècle, c'est-à-dire de l'esprit voltairien. » — Les efforts de M. Gratacap demeurèrent impuissants.

En 1844, M. de Vaillac, qui avait avancé à M. Gratacap les fonds nécessaires pour l'achat de la maison, eut la pensée d'appeler à Sorèze, pour y ramener l'esprit de Foi, les Pères de la compagnie de Jésus, et insista pour l'adoption de ce projet avec toute la force que lui donnait sa créance sur l'établissement. D'un autre côté, l'*Association Sorézienne* des anciens élèves, en majorité protestante, projetait aussi de racheter l'école pour y faire revivre les traditions trop libérales de M. Ferlus. Ce fut le tort de M. Gratacap de ne pas entrer dans les idées de M. de Vaillac ; entre les Jésuites et la libre-pensée il prit un système intermédiaire, et constitua, avec les parents des élèves, une société civile qui paya sa dette et racheta Sorèze pour son propre compte.

Les nouveaux propriétaires lui laissèrent encore la direction de l'école, mais ce nouvel essai ne devait pas être heureux. Les jeunes Soréziens restèrent ce qu'ils étaient, frondeurs, indifférents, ou même ouvertement impies. En 1848, ce souffle d'indépendance qui agita le pays tout entier et qui se fit sentir, comme nous l'avons vu, jusque dans la solitude de Montfaucon, acheva de les exalter et M. Gratacap se vit impuissant à les contenir. Son autorité fut ouvertement méconnue ; bien plus il passa, dit-on, plusieurs jours dans son appartement prisonnier de ses élèves. Ces évènements le découragèrent profondément ; on nous assure que sa tête blanchit alors en une seule nuit, et nous ne serions

pas étonnés qu'il fallût faire remonter à cette époque le premier ébranlement de sa vive intelligence.

Quoi qu'il en soit, dès ce jour, il ne se jugea plus possible. De son côté, la société civile dont il n'était pour ainsi dire que le gérant jugea prudent de faire l'essai d'une nouvelle administration. Sa démission fut donc acceptée et sa place offerte à M. l'abbé Bareille, qui, comme on le sait, ne fut guère plus heureux. Pour relever Sorèze, il fallait ou bien les Jésuites qu'on avait écartés, ou bien les Dominicains et le P. Lacordaire auxquels on eut en effet heureusement recours en 1854.

---

§ II. — M. Gratacap préfet des Etudes à Montfaucon

SOMMAIRE : *1. M. Gratacap est nommé Préfet des Etudes au Petit Séminaire de Montfaucon. — 2. Manière dont il s'acquitte de ses fonctions. — 3. Singularités de M. Gratacap. — 4. Sa retraite et ses dernières années.*

1. Cependant M. Gratacap, rentré dans le diocèse de Cahors, ne devait ni ne pouvait y rester inactif. Les revers de Sorèze, survenus par la faute des circonstances et de la situation bien plus que par la sienne, ne pouvaient ni faire méconnaître ses talents ni altérer son dévouement à la jeunesse. Mgr Bardou qui l'avait vu à l'œuvre dans le diocèse d'Alby, fut heureux de l'accueillir dans les rangs de son clergé, et songea tout de suite à lui faire une place à Montfaucon. Pouvait-il espérer une occasion plus favorable de combler le vide

laissé dans la maison par l'absence habituelle du supérieur ? M. Derruppé lui-même se plut à le regarder comme son prochain successeur, et pour lui préparer les voies lui donna la charge de Préfet des Etudes.

2. Nous connaissons, par quelques-uns des élèves de ce temps, l'impression profonde que produisit sur la communauté, au mois de novembre 1848, le premier aspect de ce prêtre vénérable. Sa réputation l'avait précédé ; on se racontait les diverses phases de son passé; les souvenirs même de Sorèze lui étaient favorables ; on se disait qu'en somme il avait dirigé cette maison, d'une main ferme et habile, pendant près de dix ans, et l'on espérait beaucoup de son savoir, de son expérience et de ses relations avec le monde universitaire.

Les jeunes séminaristes l'accueillirent donc avec beaucoup de sympathie ; leurs dispositions furent encore bien plus bienveillantes au bout de quelques jours, lorsqu'ils virent avec quels égards, quelle politesse et quels ménagements il les traitait. Une longue fréquentation de la meilleure société, et l'habitude de vivre avec les enfants des meilleures familles, avaient peu à peu perfectionné ses manières naturellement fort distinguées. Sa politesse ne faisait entre eux aucune distinction : à ses yeux il suffisait qu'ils fussent séminaristes pour qu'ils eussent droit à tous ses égards, et il traitait le plus petit élève de huitième avec autant de cérémonie que le plus brillant rhétoricien. Lorsque, de leur côté, ils savaient se montrer empressés et polis à son égard, il se montrait extrêmement sensible à toutes leurs attentions, les en remerciait avec tendresse, et

les encourageait de son mieux à cultiver les bonnes manières.

Mais autant il était empressé et poli à l'égard de tous, autant il se montrait zélé pour les progrès des études et sévère dans l'application de sa discipline scolaire. Ses fonctions l'obligeaient à visiter de temps en temps toutes les classes, et sa visite, ordinairement imprévue, y était fort redoutée.

La lecture des places et des notes lui donnait l'occasion de parler souvent à la communauté tout entière. Dans ces circonstances les élèves admiraient sa parole toujours ferme et correcte dans sa lenteur un peu excessive : seul, son accent nasillard très prononcé excitait parfois des sourires, surtout lorsqu'il prétendait naïvement être le seul de sa famille qui fût exempt de ce défaut désagréable.

On trouvera assez étrange qu'un tel prêtre n'osât point paraître en chaire. Dans le cours de sa longue carrière, M. Gratacap s'était habitué à parler aux élèves sur le ton du professeur, et dans l'idée un peu fausse qu'il se faisait de la prédication, il ne croyait pas pouvoir en soutenir le ton pathétique et solennel. Il oubliait qu'on peut prêcher sur tous les tons, et que, s'il y a des sermons solennels, il y a aussi des allocutions et des conférences familières qui ne font pas moins de bien.

Malgré cette lacune, l'action de M. Gratacap dans la maison fut considérable. S'il ne donna pas aux études une direction nouvelle, parce que l'ancienne direction était bonne, il eut au moins le mérite de leur donner une plus forte impulsion ; en ravivant l'amour du travail qui de lui-même tend sans cesse à s'éteindre, et

en inspirant aux jeunes gens ce degré de confiance en eux-mêmes qui est nécessaire pour soutenir leur courage.

3. Mais en même temps qu'il remplissait d'une manière si consciencieuse ses fonctions de Préfet des Etudes, M. Gratacap se faisait à lui-même beaucoup de tort par quelques théories excessives ou dangereuses et par quelques travers d'esprit presque incroyables dans un homme de son poids.

En théologie, M. Gratacap défendait les doctrines gallicanes avec une ardeur digne d'une meilleure cause ; or, ces doctrines déjà bien compromises dans l'esprit du clergé français, depuis qu'on avait enfin remarqué que les prétendues libertés de l'Eglise de France n'étaient qu'un instrument d'oppression aux mains de l'autorité civile, ces doctrines, disons-nous, étaient encore moins de mise dans une société de prêtres où figuraient M. Blaviel, M. Carayol, M. Couderc et M. Darnal.

En politique, il élevait le principe de la légitimité à la hauteur d'un dogme religieux ; or, ses collègues, quoique plusieurs d'entre eux fussent légitimistes, étaient loin d'un dogmatisme aussi rigoureux ; M. Darnal s'était compromis une fois pour soutenir à Mgr d'Hautpoul que le gouvernement de Juillet en valait bien un autre ; et l'idéal de M. Carayol semble avoir été également la monarchie parlementaire. Apparemment, parmi les autres membres du personnel des professeurs, plus d'un se ressentait de l'engouement dangereux que Napoléon III avait su exciter dans le clergé de France. M. Gratacap était donc assez isolé dans sa défense du

prince légitime ; il n'en combattait qu'avec plus d'ardeur et de courage, luttant pendant des heures entières contre le scepticisme et l'hérésie politiques... Vains efforts, il y avait un abîme entre ses opinions et celles de son entourage.

La philosophie, comme chacun le sait, est une sorte de champ clos, où les opinions les plus diverses, sur une multitude de questions, sont débattues en toute liberté. Mais là encore M. Gratacap avait trouvé moyen de se singulariser. Il était partisan déclaré du système de La Romiguière et ne négligeait aucun moyen de l'inculquer à nos jeunes philosophes. Les petits artifices auxquels il avait recours pour répandre en secret cette doctrine, compromettaient assurément beaucoup plus sa dignité qu'ils ne pouvaient servir à la diffusion de son système favori.

Il peut être agréable sans doute de cultiver les sciences, et on s'honore à tout âge en les cultivant. Mais installer à cet effet un laboratoire de chimie sous les combles de la maison, et s'y livrer pendant de longues heures à des expériences sans fin, ressemblait un peu trop à la recherche de la pierre philosophale et prêtait à l'épigramme...

Toutefois, ces goûts de physicien et de chimiste, quoique un peu singuliers, étaient au moins compatibles avec les devoirs d'un professeur et d'un préfet des études. Mais que dire des prétentions médicales de M. Gratacap ?... Chose inexplicable, ce savant croyait posséder une sorte de panacée : c'était le *remède Leroy* ; il le conseillait à tout le monde, à ses collègues, aux élèves et jusqu'aux braves paysans qu'il rencontrait dans ses promenades journalières, et qu'il amenait à

lui faire naïvement la confidence de leurs maux. Décidément, au Petit Séminaire de Montfaucon, M. Gratacap n'était plus le même homme dont on avait admiré à Grenoble, à Toulouse, à Montauban, à Sorèze, la haute raison et le sens pratique ; l'originalité avait pris le dessus sur le professeur et le savant.

4. Avec le temps ces singularités furent connues des élèves comme des professeurs, et M. Gratacap, toujours estimé pour sa science, sa vertu et la gloire de son passé, toujours sympathique pour sa bonté et son urbanité exquises, perdit de la considération dont il était l'objet. Il devint manifeste aux yeux de tous qu'il ne réaliserait point les espérances qu'on avait fondées sur lui. Lui-même finit par le comprendre. En 1854 il offrit sa démission, et quitta, non sans tristesse, le Petit Séminaire, théâtre de ses derniers efforts pour l'instruction de la jeunesse.

Il fut nommé aumônier de la Sainte-Famille, à Figeac ; mais il ne fit que passer dans cet établissement. Là, par suite de l'âge et aussi de la surexcitation où il avait passé la plus grande partie de sa laborieuse existence, sa raison se troubla. Toutefois, la crise fut assez courte. Il rentra dans sa famille, à Montredon, et y vécut encore longtemps, entouré de l'amour des siens et du respect de tous. On ne le vit plus sortir que bien rarement de cette retraite dont l'obscurité même lui était salutaire. Cependant par deux fois il voulut revoir cette communauté de Montfaucon à laquelle, malgré les contradictions qu'il y avait rencontrées, il avait fini par s'attacher. M. Carayol s'honora en lui faisant un accueil exceptionnellement empressé : il conduisit au devant de lui la communauté tout entière et s'attacha à

le combler de prévenances et d'honneurs. Le vénérable vieillard fut extrêmement sensible à ces attentions délicates.

Il vivait encore quand le concile du Vatican condamna le gallicanisme : quelque chère que lui fût cette doctrine, il ne lui fut pas difficile de soumettre son esprit à l'autorité suprême de l'Eglise et de brûler ce qu'il avait adoré : depuis longtemps il ne vivait plus qu'avec Dieu, dans la prière.

M. Gratacap mourut le 1er mars 1874.

CONCLUSION DU TROISIÈME LIVRE

Après le départ de M. Gratacap, ses fonctions de préfet des études furent exercées conjointement par M. Couderc et par M. Darnal ; les visites de M. Derruppé étant devenues de plus en plus rares, il était impossible de supprimer cet emploi ; mais les deux nouveaux titulaires, déjà très occupés par leurs cours respectifs, ne pouvaient donner à la marche générale des études l'attention soutenue qu'elle réclame, et dès lors la nécessité de donner un successeur à M.Derruppé devenait de plus en plus urgente. Enfin en 1858, M. Carayol put être remplacé dans la chaire de philosophie et placé à la tête de la maison.

LIVRE IV

HISTOIRE

DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

SOUS LA DIRECTION

DE M. CARAYOL

Observation Préliminaire

Nous n'abordons pas sans quelque appréhension cette période de l'histoire du Petit Séminaire que dominent d'une manière si heureuse la personnalité et l'action de M. Carayol. Certes, si nous n'avions qu'à réunir et à citer des faits, le travail serait facile : de nombreux témoins peuvent encore nous renseigner sur toutes les particularités de la vie de notre ancien supérieur, et tous ceux que nous avons consultés nous ont répondu avec le plus bienveillant empressement. Mais ses anciens élèves et ses amis attendent de nous bien autre chose. Dans le souvenir qu'ils ont gardé de sa personne, de ses vertus et de son grand savoir, il se mêle, presque au même degré, de la reconnaissance, de l'ad-

miration et une sorte de culte respectueux. Comment répondre à leur attente ?...Malgré tous nos efforts pour égaler la louange au mérite, nous serons toujours exposé au reproche d'être resté bien au-dessous de la vérité.

Cependant, avec ces sujets de crainte, nous avons aussi quelques motifs de confiance et d'espoir : aucun de nos lecteurs n'aura gardé plus que nous un excellent souvenir de celui dont nous allons raconter la vie. Tour à tour élève et collègue de M. Carayol pendant plusieurs années, nous avons eu le temps de le connaître et d'apprécier ses grandes qualités. Par suite, si quelques traits de cette figure vénérée peuvent encore nous échapper, nous espérons du moins offrir les plus saillants à la piété de ses admirateurs. — Du reste, en retraçant ce tableau nous nous inspirerons également de la vérité, de la justice et des sentiments que nous devons à la mémoire d'un tel maître.

CHAPITRE I

HISTOIRE DE M. CARAYOL

1re PARTIE

VIE DE M. CARAYOL

JUSQU'A SA NOMINATION A LA CHARGE DE SUPÉRIEUR

§ I. – **Naissance et première éducation**

SOMMAIRE : *1. La famille Carayol. — 2. Naissance d'Emile. — 3. Sa première enfance. — 4. Sa première éducation. — 5. Commencement de ses études, sous M. Meljac.*

1. La famille Carayol, du hameau d'Escazals, commune d'Espédaillac, était une famille bourgeoise, riche et très considérée.

En 1795, M. Jean-Baptiste Carayol, grand-père du troisième supérieur de Montfaucon, se rendit adjudi-

cataire du domaine de Celles, dit *la Borie Grande*, au prix de 75,000 francs. En 1819, le mariage de son fils aîné avec Mlle Clémentine Teilhard apporta à la fortune déjà considérable des Carayol un nouvel accroissement. Malheureusement en cherchant à l'augmenter encore par de vastes entreprises commerciales, le nouveau possesseur finit au contraire par la compromettre gravement et il en perdit la plus grande partie.

Une fois retiré des affaires, qui ne lui avaient pas porté bonheur, M. Jean-Louis Carayol obtint d'être nommé juge de paix du canton de Livernon. Dans l'exercice de ces fonctions, il se fit remarquer par un grand bon sens, un savoir réel et un esprit très caustique qui s'alliait merveilleusement avec un grand fonds de bonté.

De son mariage avec Clémentine Teilhard, Jean-Louis Carayol eut quatre fils dont celui dont nous avons à raconter la vie fut le deuxième.

2. Celui-ci vint au monde le 4 octobre 1823. Il reçut au baptême les prénoms de Jean-Louis, et à la mairie celui d'Emile, par lequel ses parents s'habituèrent à le nommer. On nous assure que M. Carayol, père, engoué, comme beaucoup de ses contemporains, des théories de Jean-Jacques Rousseau, avait projeté d'élever son second fils selon les principes de l'*Emile*, et que ce fut dans cette pensée qu'il lui imposa ce prénom. Si le fait est vrai, comme nous avons tout lieu de le croire, il faut reconnaître que les vues de ce père étaient loin, pour le moment, de s'accorder avec les vues de la Providence ; heureusement celles-ci ont prévalu !

Emile Carayol devenu grand et entrant dans la cléricature, ne crut pas nécessaire de renier le nom qu'il

avait porté depuis son enfance ; il se contenta de l'associer à ceux que l'Eglise lui avait donnés, et dans ses lettres d'ordination il est appelé Jean-Louis-Emile. Plus tard, au Petit Séminaire de Montfaucon, il ne permit de célébrer sa fête que le jour de Saint Louis de Gonzague (21 juin).

3. Dans l'histoire de sa première enfance, nous ne trouvons aucun détail bien important à signaler.

Le plus frappant, quoiqu'il se retrouve au commencement de la vie de presque tous les prêtres, est celui qui fit pressentir en lui, dès l'âge de cinq ans, un futur ministre des autels.

De tous les amusements auxquels il lui était permis de se livrer celui qu'il préférait à tous les autres, c'était ce qu'il appelait *dire la Messe*. Quand les circonstances le lui permettaient, c'est-à-dire quand son frère aîné consentait à lui servir de clerc, et quand sa mère, avec deux ou trois domestiques, voulaient bien lui composer une assistance, il les réunissait dans la salle à manger ; la table lui servait d'autel, une serviette de chasuble, et un gros livre de Missel. L'office n'était pas long : le célébrant, tourné vers le peuple, chantait *Dominus vobiscum* ; puis, tourné vers l'autel, *Oremus* et *Per Christum Dominum nostrum*, ensuite, il donnait une bénédiction solennelle ; après quoi, *Ite Missa est* : la Messe était finie.

La tradition n'ajoute pas, comme pour Lacordaire, que la petite messe d'Emile Carayol fût suivie d'un prône quelconque. Il est probable cependant qu'il donnait aussi, même à cet âge, des sermons ; mais c'était seulement aux arbres de la forêt : c'est là du moins ce

qu'il nous raconte lui-même dans un récit,peut-être un peu fantaisiste, de sa première enfance : — « A cette » époque, dit-il,(j'avais environ 7 ans), mon esprit était » tout rempli des histoires merveilleuses de la vie des » saints anachorètes que ma mère me lisait. Je ne rê- » vais que des circonstances de la mort des Antoine, » des Paul, etc., etc. ; et, comme un des plus grands » écrivains du siècle dernier, j'eus souvent la pensée » de m'enfoncer dans une profonde solitude. Plusieurs » fois, je m'en allais dans un bosquet voisin, et là, sé- » paré des vanités du monde, tantôt j'imitais les augus- » tes mystères de la religion et tantôt j'annonçais aux » arbres qui m'entouraient les vérités de la foi ; mais » la vie érémitique durait peu et bientôt la faim me » ramenait au logis. » (1)

4. C'est aussi à une relation écrite par lui-même que nous devons quelques détails précieux sur les commencements de son éducation.—« Ma mère,dit-il,fut d'abord » mon unique professeur. C'est elle qui m'apprit à lire » et à écrire. Je n'oublierai jamais la joie qu'elle té- » moignait et les baisers dont elle me couvrait pour » récompenser mes efforts et mes progrès ; encore » moins la pieuse attention qu'elle apportait à saluer » d'une inclination de tête, et à me faire saluer égale- » ment les noms de Jésus et de Marie, quand ils se ren- » contraient dans le texte que nous avions à parcourir. » Ce temps fut incontestablement le plus heureux de » ma vie. »

A ces pieux récits, à ces lectures édifiantes qu'il faisait sous le regard d'une mère chrétienne, Emile Ca-

(1) Cahiers d'honneur du Petit Séminaire.—Seconde: 1837-38.

rayol voyait quelquefois succéder des descriptions d'un autre genre. — « De toutes les récompenses que ma
» mère pouvait m'accorder pour mon application à la
» lecture, écrit-il encore, une des plus enviées c'était
» de pouvoir prolonger ma veillée avec toute la famille
» et tout le personnel des domestiques, rangés en cer-
» cle autour du foyer. Parmi ceux-ci, se trouvait un
» vieux soldat de l'Empire,qui ne respirait que guerres
» et batailles et avait toujours quelques exploits nou-
» veaux à raconter. Enhardi par l'attention qu'on lui
» prêtait, le bonhomme déroulait avec un enthousias-
» me, une abondance de détails, et un entrain prodi-
» gieux les vicissitudes de sa carrière militaire. Ce
» n'étaient que batailles gagnées, que rois détrônés,
» que villes prises d'assaut par son régiment et grâce
» au dévouement de la compagnie dont il faisait partie.
» De défaites et de revers il n'était question que très
» rarement, et toutes celles qu'il avouait s'expliquaient
» uniformément par la trahison de Bernadotte ou de
» quelque autre général jaloux de la gloire de l'Em-
» pereur. J'étais émerveillé de ces récits, j'admirais
» ces exploits éclatants, ces héros magnanimes qui
» avaient versé leur sang pour la patrie, je m'enthou-
» siasmais pour la carrière militaire, et je me faisais
» cette idée, encore vraie à mes yeux,que les Français
» sont le premier peuple du monde. »

Aussitôt qu'il sut lire, Emile Carayol se prit à tous les livres qui lui tombèrent entre les mains. La bibliothèque de son père fournit d'abord à sa curiosité un aliment plus solide qu'agréable : elle comprenait quelques livres de droit et quelques traités d'agriculture. Mais qu'importait à l'enfant impatient de s'instruire ?

Tous ces livres furent bientôt parcourus. Ils n'en laissèrent pas moins une empreinte profonde sur l'esprit du jeune lecteur. Plus tard M. Carayol aimait beaucoup à parler de droit, d'administration et d'agriculture ; et sur ces diverses matières il émerveillait les hommes les plus compétents par la variété de ses connaissances et la justesse de ses idées.

5. Le sévère juge de paix de Livernon n'était homme ni à gâter ses enfants ni à s'exagérer leur mérite ; cependant il lui était impossible de ne pas reconnaître de bonne heure quel fils la Providence lui avait donné dans la personne d'Emile ; c'est pourquoi il résolut de ne rien négliger pour cultiver et pour développer ses heureuses dispositions.

Nous avons dit qu'il avait formé le projet de l'élever selon les principes de l'*Emile*. Toutefois, s'il eut jamais la pensée de lui donner l'éducation morale du disciple de Jean-Jacques, il y renonça de bonne heure, et se contenta d'essayer de lui donner l'éducation physique tant recommandée par le philosophe de Genève. On le vit, dit-on, pendant quelques mois exercer son fils Emile aux travaux manuels, aux exercices du corps, à la gymnastique. Mais ce ne fut pas de longue durée ; il ne tarda pas à sentir le ridicule de ces utopies soi-disant philosophiques, et prit enfin le parti de revenir à un système d'éducation plus conforme en même temps au bon sens et à l'usage.

Il y avait encore, en 1831, quelques-unes de ces écoles de presbytère dont nous avons parlé au commencement de cet ouvrage. Le zèle infatigable de quelques prêtres amis de la jeunesse et la confiance des pères de famille jointe parfois à la nécessité d'une sévère écono-

mie, les entretenait à côté des divers établissements d'instruction primaire ou secondaire qui s'étaient fondés dans les principaux centres. C'est ainsi que le vénérable M. Meljac, dont le long ministère a laissé dans la paroisse de Grèzes de si précieux souvenirs, s'était fait l'instituteur d'un petit nombre d'enfants appartenant aux meilleures familles du pays. M. Carayol se résolut à lui confier ses deux fils, Gaston et Emile. Celui-ci sortit donc pour la première fois, à peine âgé de huit ans, de la maison paternelle pour aller habiter le presbytère de Grèzes.

L'unique année qu'il passa auprès de M. Meljac fit naître, entre le digne prêtre et son élève, une de ces amitiés qui ne s'éteignent qu'avec la vie.

M. Meljac, qui s'intéressa toujours vivement à la destinée de ses anciens élèves, portait un intérêt tout particulier à celui qu'il appelait familièrement son cher *Milou ;* et lorsqu'il apprit, quelques années plus tard, que son éléve embrassait la carrière ecclésiastique, il en versa des larmes de joie. Il regardait presque cette vocation comme son œuvre, et il y avait, ce semble, quelque droit. En effet, c'est à Grèzes que le jeune lévite s'était préparé à la première communion : or n'est-ce pas dans la ferveur de cet acte que s'affermit, le plus souvent, une vocation jusque-là incertaine ou inconsciente ? En outre, dans le presbytère de Grèzes, séjour de la piété et de l'étude, l'enfant avait pu se faire l'idée la plus élevée, en même temps que la plus juste, de la vie sacerdotale, et son esprit naturellement observateur n'avait pu qu'être vivement frappé d'un tel exemple.

Quand ensuite cet élève chéri fut devenu prêtre, puis

supérieur du Petit Séminaire, et enfin chanoine de la Cathédrale de Cahors, avec quelle joie mêlée d'un noble orgueil le saint vieillard le recevait,pendant les vacances, dans son modeste presbytère ! M. Carayol, de son côté, était heureux de prodiguer à son premier maître les témoignages de sa vénération, et disait volontiers qu'il n'avait jamais rencontré de prêtre plus régulier, plus digne,plus pieux.

Le 19 juillet 1880, près de 50 ans après qu'il avait inscrit Emile Carayol au nombre de ses élèves, M. Meljac eut la douleur d'assister au service funèbre célébré dans l'église d'Espédaillac pour le repos de son âme, et nous vîmes pendant cette triste cérémonie, de grosses larmes glisser sur son visage ascétique. L'excellent maître pleurait son élève, comme un père a coutume de pleurer son enfant.

---

§ II. — M. Carayol élève au Petit Séminaire de Montfaucon

Sommaire : *1. Emile Carayol est placé au Petit Séminaire. — 2. Classes de Grammaire. — 3. Troisième. — 4. Seconde. — 5. Rhétorique. — 6. Philosophie. — 7. Bonne conduite. — 8. Affection de M. Derruppé pour M. Carayol.*

1. Après un an de séjour au presbytère de Grèzes, Emile Carayol et son frère furent placés au Petit Séminaire de Montfaucon. Ils furent inscrits le 2 novembre 1832, l'un pour la Septième, l'autre pour la Sixiè-

me. Emile à cette date n'était âgé que de neuf ans et quelques jours.

Certains amis ou prétendus amis de la famille Carayol s'étonnèrent de voir ainsi le juge de paix du canton de Livernon envoyer ses enfants au Petit Séminaire et ne craignirent pas de manifester leur étonnement. L'excellent père leur ferma la bouche par ces réflexions fort justes : — « Que voulez-vous ?... Il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir risquer ses enfants dans les maisons de l'Université. On m'assure qu'il se fait à Montfaucon de bonnes études comme ailleurs, et que la jeunesse s'y conserve beaucoup mieux : c'est ce qui m'a décidé. Je les aurais placés ailleurs, si j'avais trouvé ailleurs les mêmes avantages. »

Quelques années après, quand le second de ses fils fut devenu le consolateur de sa vieillesse, le conseiller et le soutien de sa famille, et l'honneur de sa maison, Jean-Louis Carayol put s'applaudir d'avoir bravé les préjugés irréligieux des bourgeois du voisinage, et d'avoir suivi uniquement les inspirations de son bon sens.

2. Les deux frères se mirent au travail avec la même ardeur, mais avec des succès inégaux. De bonne heure il fut visible que le plus jeune était le mieux doué. Toutefois, soit à cause de son jeune âge, soit parce qu'il était entré en Septième sans avoir une connaissance suffisante des premiers éléments du français et du latin, Emile Carayol ne parvint que lentement au premier rang. Dans les classes de grammaire, il compta toujours parmi les bons élèves, mais ses succès se

bornèrent à un petit nombre de prix et plusieurs accessits.

3. Ce fut en Troisième seulement qu'il révéla son incontestable supériorité : il y conquit de haute lutte le premier rang et s'y maintint constamment jusqu'à la fin de son Petit Séminaire. Du reste, dans tous le cours de ses études, son application fut soutenue, mais sans contention d'esprit, et presque sans effort. Il avait le travail très facile. On le voyait bien à la façon dont il préparait ses compositions et ses devoirs : il réfléchissait en s'amusant. Tandis que ses condisciples composaient un brouillon, ou la tête entre les mains se creusaient le cerveau, Emile Carayol ne semblait tout d'abord occupé qu'à se faire des jouets ; puis tout à coup les amusements cessaient ; il prenait la plume, et d'un seul jet, sans interruption, sans rature ni reprises, il donnait en quelques pages d'une écriture fine et déliée, une composition régulière, pleine de pensées,et d'un style plus ferme que coloré, sans beaucoup d'éclat mais aussi sans aucune de ces fautes qui accusent si souvent l'inexpérience des débuts.

4. En Seconde cependant, la palme lui fut vivement disputée. M. Mazélié, alors tout jeune professeur (il n'était encore que sous-diacre), avait su inspirer à ses élèves une ardeur et une émulation extraordinaires. Or, parmi eux, à côté de M. Carayol, se trouvait Léon Valéry, le futur poète des *Heures intimes*, âme sensible, ardente, impétueuse, et qui, dans les essais d'invention poétique usités en Seconde, se trouvait en plein dans son élément. La lutte fut vive. Une place gagnée ou perdue par l'un des deux rivaux était un évène-

ment pour la maison tout entière, et plusieurs prédisaient au poète le succès définitif. Il l'emportait en effet par la richesse de ses descriptions et par l'éclat de son style ; mais sur tous les autres points il le cédait à son antagoniste, et à la fin de l'année les qualités solides l'emportèrent sur les qualités brillantes.

5. L'année suivante, par le départ de Léon Valéry, Emile Carayol se trouva n'avoir plus d'adversaires redoutables à combattre. Mais soucieux avant tout de s'instruire il travailla toujours avec la même ardeur. C'est alors que pour utiliser les moments de loisir que lui laissait sa prodigieuse facilité, il entreprit un travail dont personne jusqu'à lui n'avait eu la pensée à Montfaucon Ayant lu ce que l'histoire raconte du président de Mesmes au XVI[e] siècle, il essaya de suivre son exemple et d'apprendre par cœur, d'un bout à l'autre, les 24 chants de l'Iliade. Plus de trente ans après, en 1861, quand il institua dans les classes supérieures les *examens facultatifs de fin d'année*, il fit, pour nous encourager, une allusion discrète à cet exploit de sa jeunesse : il ne se nommait pas, mais ce n'était guère nécessaire ; à partir de ce moment nous nous expliquâmes très bien que M. Carayol, dans la visite des classes, suivit l'explication d'Homère sans aucun livre sous les yeux.

6 Les études philosophiques, malgré leur réputation d'aridité et de subtilité, n'avaient rien qui pût rebuter un tel élève. Elles devaient cependant lui susciter, parmi ses condisciples, un concurrent jusque-là peu remarqué. C'était Joseph Carrières, de Douelle, qui après avoir passé en Rhétorique sans avoir obtenu une

seule mention, partagea avec M. Carayol le prix de *Philosophie proprement dite*, et lui disputa l'Excellence. Ce jeune homme qui révélait à l'improviste une telle aptitude aux abstractions philosophiques, devint bientôt après un prêtre de grande espérance ; mais un funeste évènement le ravit au diocèse, ou plutôt à la patrie : en 1856, il partait sur la *Sémillante*, pour la Crimée, en qualité d'aumônier militaire ; le navire surpris par la tempête sombra dans la détroit de Bonifacio, et tout périt, corps et biens.

Le *Palmarès* de 1840 nous apprend que M. Carayol prononça à la distribution des prix, selon l'usage du temps, un discours sur la *Nécessité de la Philosophie pour la jeunesse*. Nous n'avons pu retrouver, ni dans ses cahiers, ni dans les cahiers d'honneur de sa classe, cet essai philosophique d'un jeune homme de seize ans. Apparemment, en 1855, quand il devint professeur de Philosophie, il le trouva peu digne de passer à la postérité, et s'empressa de le faire disparaître. Ce n'est pas le seul méfait de ce genre que nous aurions à reprocher à son excessive humilité.

7. Tandis que M. Carayol ravissait ainsi, par son travail et ses succès, l'admiration de ses condisciples et de ses maîtres, il méritait également l'estime universelle par la régularité de sa conduite et sa solide piété. Néanmoins, nous sommes obligés de convenir que le jeune séminariste ne devait pas obtenir aussi facilement la palme de la piété que celle de l'intelligence et du talent. Enfant au milieu d'une foule de jeunes gens dont plusieurs étaient presque des hommes faits, plein de bonne humeur et pétillant d'esprit, il avait encore,

avant de pouvoir être cité pour modèle, à comprimer un fonds très riche d'espiéglerie dont on se fera difficilement une idée si l'on se reporte uniquement à l'époque où il exerçait, avec une si sévère gravité, ses fonctions de préfet de discipline. On comprend qu'il n'eût pas remporté cette victoire sur lui-même dès l'âge de quinze ans.

Ce défaut contre lequel aucun maître intelligent n'a jamais pu se montrer bien sévère, et qui s'allie bien souvent aux qualités les plus précieuses de l'esprit et du cœur, n'empêchait point qu'il ne fût ordinairement régulier, sincèrement pieux et estimé autant qu'aimé de tous ses maîtres.

D'ailleurs son heure devait venir, et de même qu'après quelques années de succès partagés, la supériorité de son talent ressortit aux yeux de tous, de même, après avoir payé tribut à la légèreté de l'âge, on le vit, devenu prêtre, porter au plus haut point le zèle, la ferveur, la piété, la charité, en un mot toutes les vertus sacerdotales. Né, comme saint François de Sales avec un caractère plein de vivacité, emporté et même violent, il fit constamment des efforts visibles poùr en comprimer les explosions, et s'il ne devint pas un modèle de patience et de douceur aussi parfait que le saint évêque de Genève, il fut toujours du moins maître de lui-même, ne manifesta que de justes colères et ne sortit jamais, même dans les cas les plus difficiles, des bornes d'une légitime sévérité.

8. Nous venons de mentionner l'estime et l'affection qu'il sut inspirer à tous ses maîtres. Parmi ceux-ci un

surtout paraît lui avoir porté un intérêt tout particulier : c'est M. Derruppé. L'éminent supérieur avait apprécié de bonne heure les qualités solides de cette belle intelligence, si conforme à la sienne par sa netteté, sa vigueur et son amour d'une exacte et parfaite régularité. Aussi M. Carayol fut-il toujours son disciple préféré, et entra dans sa confiance à un degré que nul autre n'a certainement jamais atteint. Avec le temps cette confiance devint absolue, et quand le maître céda la place à son élève pour se renfermer dans ses fonctions de vicaire général, ce fut pour lui une consolation bien douce que de transmettre la direction de son œuvre à un prêtre selon son cœur. Du reste, comme il arrive presque toujours, entre ces deux hommes la confiance et l'admiration étaient réciproques,et nous aurons bientôt l'occasion de signaler le véritable culte que M. Carayol professait pour M. Derruppé.

---

§ III. — M. Carayol à Saint-Sulpice

SOMMAIRE : *1. Vocation à l'état ecclésiastique — 2. Opposition paternelle. — 3. Saint-Sulpice. — 4. Ordinations*

1. Parmi ses travaux et ses succès d'écolier, à quoi se destinait le jeune Carayol ? Il n'attendit pas d'avoir fini ses études pour le manifester. Le sacerdoce dont il se plaisait encore enfant à imiter les augustes fonctions, la vie sacerdotale, dont il avait admiré de bonne heure dans le presbytère de Grèzes un modèle accompli,l'attiraient de plus en plus, et l'éducation qu'il recevait au Petit Séminaire ne pouvait que seconder cet in-

vincible attrait. D'un autre côté sa pieuse mère n'avait jamais eu de plus grand désir que de compter parmi ses enfants un ministre de Dieu. Avec cette perspicacité qui ne trompe jamais l'œil maternel, elle comprit de bonne heure que Dieu lui réservait cette consolation, et quand le moment fut venu, elle fut la première informée de la vocation de son fils. Elle en remercia Dieu de tout son cœur et exhorta tendrement le jeune lévite à persévérer dans sa sainte résolution.

2. Les obstacles ne devaient pas manquer. Le principal devait être l'opposition paternelle. Le grave magistrat n'avait jamais pris au sérieux les goûts presque ecclésiastiques de son fils, et lorsqu'on lui avait représenté que l'éducation cléricale qu'il faisait donner à ses enfants pourrait bien les conduire au Grand Séminaire il s'était contenté de hausser les épaules. D'après lui, son fils Emile devait suivre la carrière des armes et devenir un brillant officier. Son instruction précoce et la protection bien assurée de M. Calmon (1) lui faciliteraient son admission à Saint Cyr ; après quoi ses talents, son travail et la chance feraient le reste... On peut donc se figurer la profonde stupéfaction avec laquelle il entendit Emile lui-même lui annoncer qu'il n'avait jamais sérieusement pensé à entrer dans l'état militaire, qu'il avait toujours eu la pensée de devenir prêtre, et qu'après avoir terminé son cours de philosophie, il ne désirait rien tant que d'entrer au Grand Séminaire ! Quoique chrétien au fond et capable d'apprécier la grandeur du sacerdoce, il fut affligé de cette déclaration, comme on l'est en voyant s'évanouir tout à

(1) Directeur de l'enregistrement et des domaines, et am dévoué de la famille Carayol.

coup les rêves les plus brillants et ses plus chères espérances. On raconte cependant qu'il contint son émotion et se contenta de déclarer qu'à seize ans il est impossible à un jeune homme de connaître sûrement sa vocation. Mais il connaissait son fils et certainement il ne se fit aucune illusion. Quelques jours après, rendant visite à M. Calmon, son ami :— « C'en est fait, lui dit-il ; nous n'avons plus besoin pour Emile d'une place à Saint-Cyr ; il veut se faire prêtre !... Je m'y oppose fortement, mais je le connais, rien ne le fera changer d'idée, c'est comme s'il l'était ! »

Heureusement, le confident à qui M. Carayol faisait part d'un tel chagrin n'était nullement imbu de préjugés irréligieux. — « Mon cher, répondit-il à M. Carayol, en fait de profession et d'avenir, je suis d'avis que chacun doit suivre, autant que possible, son attrait. Laissez donc votre fils devenir prêtre, s'il le désire ; plus tard, si nous ne pouvons en faire un général, nous en ferons un évêque ! »

M. Carayol n'insista pas ; la réflexion survint et au lieu d'opposer une résistance acharnée et coupable aux vœux de son fils, il combla ses désirs en exigeant qu'il fit demander une place à Saint-Sulpice.

C'est ainsi que la Providence avait aplani les voies par lesquelles devait marcher son fidèle serviteur ; suivant sa coutume, elle avait fait servir des vues naturelles et humaines à l'accomplissement de ses desseins surnaturels. On conviendra du reste que cette ambition d'un cœur tout paternel n'avait rien que de réalisable. M. Carayol élevé à l'épiscopat aurait certainement honoré son siège et grandement servi l'Eglise. Mais l'homme propose et Dieu dispose !

3. Libre de suivre sa vocation, M. Carayol par-

tit pour Saint-Sulpice au commencement d'octobre 1840.

Le grand séminaire de Paris était à cette époque dans l'une des périodes les plus brillantes de son histoire. M. Carrières, M. Laloux, M. Lehir, M. Icard, dans toute la force de l'âge et du talent, se montraient les dignes successeurs de M. Garnier et de M. Emery. Leurs travaux sur les diverses branches de la science sacrée, sur l'Ecriture sainte, le Mariage, le Droit, la Conscience, etc... se plaçaient au premier rang parmi les productions de notre siècle et cette société de prêtres éminents, sans sortir des traditions de modestie recommandées par le Vénérable Olier, faisait revivre pour l'Eglise de France, en plein XIX[e] siècle, l'éclat du XVII[e]. Aussi le grand établissement était-il à la fois une école de vertus sacerdotales et le sanctuaire de la science religieuse.

Cette vie d'études et de prière, ces traditions de piété et de travail produisirent sur la jeune âme de M. Carayol une profonde impression ; il fut enthousiasmé et entraîné. Sa religion, jusque-là plus raisonnée qu'affective, commença dès lors à devenir cette piété à la fois austère et tendre dont il fut au Petit Séminaire un des modèles les plus frappants. Le travail, dont il avait depuis longtemps l'habitude et le goût, devint chez lui une passion. Ses résumés de théologie, heureusement conservés, ne sont pas seulement l'abrégé d'un auteur plus ou moins complété par les explications des professeurs ; ils font preuve d'un grand travail personnel : on dirait les méditations et les recherches du docteur plutôt que les études de l'élève. En même temps, M. Carayol entreprenait en s'aidant des commentaires de

Saint Augustin, de Saint Ambroise, de Bellarmin et de Berthier, un travail sur les Psaumes qui est presque un modèle d'exactitude et de piété. Malheureusement ce travail est resté inachevé ; il s'arrête au psaume 87.

Les vénérables directeurs de Saint-Sulpice ne tardèrent pas à remarquer dans la foule de ses condisciples ce séminariste qui, malgré son extrême jeunesse, donnait l'exemple d'une application si soutenue. Un moment déconcertés, à ce qu'on nous assure, en le voyant pendant les récréations s'amuser comme un enfant, leur étonnement fit bientôt place à une sincère admiration. M. Carrières, qui eut toujours, dit-on, quelque préférence pour les méridionaux, en eut à plus forte raison pour ce jeune cadurcien. L'ami de M. Derruppé devint aussi celui de M. Carayol, et nous savons que cette amitié a été plus tard très profitable à beaucoup de nos compatriotes.

Avons-nous besoin de dire que M. Carayol se fit en même temps beaucoup d'amis parmi ses condisciples ? Voici ce que nous écrit à son sujet M. le Supérieur actuel de Saint-Sulpice :

« Issy, le 20 septembre 1889.

» Monsieur l'Abbé,

» J'ai conservé l'image de M. Carayol empreinte dans mes souvenirs, et ses vertus m'ont beaucoup édifié, surtout vers la fin de notre temps de séminaire où je vivais un peu plus avec lui. Un grand esprit avec une modestie peu commune ; un grand sérieux avec une aimable gaieté ; une grande piété, voilée sous une sim-

plicité toute nue, sont les traits principaux que l'on remarquait en lui.

» C'était un excellent élève de théologie, et nous recourions souvent à ses notes pour mieux comprendre les leçons du professeur. Ses succès dans le ministère des catéchismes n'étaient ni moins éclatants ni moins soutenus. Ses conférences spirituelles faisaient d'ordinaire une forte impression sur tous ses confrères.

» On l'admirait, mais on l'aimait encore davantage, car son obligeance et sa charité surpassaient encore ses talents.

» Je suis... etc.

MARÉCHAL, prêtre de Saint-Sulpice.

On se souvient que M. Derruppé avait été sur le point de s'enrôler dans la milice sulpicienne. Il en fut de même de M. Carayol. Mais son pèie, pressenti à ce sujet, menaça d'opposer une telle résistance, que les sulpiciens eux-mêmes conseillèrent au fervent séminariste de renoncer à son projet.

4. L'extrême jeunesse de M. Carayol ne lui permettait pas de recevoir à Paris les ordres sacrés. Entré à Saint-Sulpice au commencement d'octobre 1840 au moment même où il atteignait sa 17e année il en sortait en 1843 à peine âgé de 20 ans : il reçut à Paris la tonsure et les ordres mineurs des mains de Mgr Affre. C'est à Cahors qu'il reçut ensuite les ordres sacrés. Son ordination à la prêtrise est du 12 septembre 1847.

§ IV. — M. Carayol professeur au Petit Séminaire de Montfaucon

---

Sommaire : *1. M. Carayol est appelé à l'enseignement et nommé professeur de Rhétorique. — 2. Sa manière d'enseigner. — 3. Les préceptes de rhétorique. — 4. L'histoire de l'éloquenee. — 5. Divergences dans le personnel du Petit Séminaire. Attitude de M. Carayol. — 6. M. Carayol professeur de philosophie.*

1. Le Petit Séminaire de Montfaucon n'avait point perdu de vue son ancien élève, et l'opinion commune était qu'on n'attendait que la fin de son Grand Séminaire pour lui offrir une chaire en rapport avec son talent. De son côté, il aimait cette maison, cet esprit montfauconnais, un peu primitif, mais excellent au fond, et ces vieux maîtres qui lui avaient toujours témoigné une extrême bienveillance ; comme s'il avait eu un pressentiment de l'avenir, toute son ambition était de pouvoir consacrer son existence à l'œuvre du Petit Séminaire. Aussi, chaque année, après son retour de Paris, s'empressait-il de faire sa visite à Montfaucon, et nous n'avons pas besoin de dire combien on y était heureux de le revoir. On sait déjà comment, dans une de ces visites il révéla tout à coup, par une sorte de coup de théâtre, la nomination de M. Derruppé à la charge de vicaire-général.

Cependant le soin de sa santé, un peu fatiguée par le régime et par le travail assidu du Grand Séminaire, l'obligea de passer dans sa famille les premiers mois de l'année 1844. Ce fut seulement au mois de juin de cette année qu'une lettre de M. Derruppé vint faire appel à son dévouement pour suppléer M. Galan, professeur de

Troisième, incapable pour le moment de continuer son cours.

L'année suivante, il fut nommé professeur de Rhétorique à la place de M. Mazélié ; il devait occuper cette chaire pendant dix ans.

2. Il ne sera pas sans intérêt de savoir quelle était sa manière d'enseigner.

M. Carayol était l'exactitude même. Rien ne pouvait ni ralentir ni précipiter la marche de sa classe. Tout y était règlé d'avance, jusqu'à ces *minutes* de repos qu'il convient parfois d'intercaler entre des travaux fatigants. Aussi jamais sous lui une leçon n'est restée inexpliquée, jamais un devoir n'a manqué d'être corrigé.

Quand il donnait un exercice de style, un sujet de discours, de vers latins, d'analyse oratoire, etc...; il ne se contentait pas de donner un simple canevas qui pût guider l'inexpérience des élèves : il avait soin de faire connaître longuement quels étaient, à son avis, la meilleure manière de traiter la question proposée et les périls à éviter ; et afin de donner ces indications d'une manière plus précise et plus sûre, il prenait la peine de les mettre d'avance par écrit. Pareillement, quand le moment de corriger les devoirs ainsi préparés était venu, M. Carayol ne bornait pas ses observations à une critique plus ou moins détaillée des fautes de l'élève. S'emparant de ce qu'il avait pu y remarquer de bon, et remplaçant ce qu'il y avait trouvé de défectueux, il donnait une sorte de modèle où les élèves, même les plus faibles, croyaient reconnaître en partie leur ouvrage ! Par suite, ils étaient tous grandement encouragés. Il serait difficile d'imaginer une manière de corriger plus pénible pour le professeur, mais aussi plus utile aux élèves.

3. En accomplissant ce rude labeur, qui formait la partie la plus rebutante mais non la moins utile de sa tâche, M. Carayol trouvait encore le temps d'étudier à fond les principes de la rhétorique et l'histoire de l'éloquence.

Les élèves avaient entre les mains les *Préceptes de rhétorique* de l'abbé Girard. Ce petit livre où sont heureusement recueillis et résumés tous les conseils utiles que les maîtres dans l'art de bien dire ont donnés dans les siècles passés, avait suffi aux prédécesseurs de M. Carayol ; ils se contentaient de le faire apprendre et de le commenter à leurs élèves. M. Carayol crut devoir faire un peu plus.

Persuadé que les grands écrivains ont ordinairement fourni le meilleur commentaire de leurs propres préceptes, il s'imposa, en premier lieu, une patiente analyse des divers traités que Cicéron, Quintilien, Fénelon, etc., nous ont laissés sur l'éloquence, et ne recula même pas devant la nécessité de transcrire de sa propre main la *rhétorique latine* du R. P. Roothaam. De ces divers auteurs il tira un cours de rhétorique, assez semblable par le cadre à celui de l'abbé Girard, mais très différent par les développements. Avait-il la pensée de le faire imprimer,du moins pour ses élèves ? Le soin avec lequel ses cahiers sont écrits le ferait supposer ; cependant il ne pouvait méconnaître qu'en réalité il n'avait fait que refaire à sa manière le travail de l'abbé Girard, et que son livre ferait double emploi avec celui du savant proviseur du Lycée de Rodez ; il renonça à son projet.

4. Il devait en être autrement pour son histoire de l'éloquence.

On ne connaissait encore, en 1845, qu'une seule histoire élémentaire de l'éloquence : le *Précis* de l'abbé Henry : encore cet ouvrage, d'abord publié en deux volumes in-8, était-il plutôt un guide pour le professeur qu'un auteur classique à placer entre les mains des élèves. Par suite, les professeurs se voyaient obligés d'en faire eux-mêmes un court abrégé qui devenait le complément indispensable de leur cours de rhétorique. Or, la concision nécessaire dans un travail de ce genre, le rendait peu profitable aux élèves si on se contentait de le réciter de vive voix ; et si on prenait le parti de le dicter, il prenait encore sur la durée des classes un temps beaucoup trop considérable.

Pour éviter ce double inconvénient, M. Carayol résolut de publier lui-même un nouveau *précis de l'histoire de l'éloquence à l'usage des élêves de Rhétorique.*

— « Ce précis, disait l'auteur, dans une courte préface, est emprunté, presque tout entier, aux plus illustres critiques dont les jugements font autorité. Cicéron, Quintilien, Fénelon, Laharpe, Maury, Blair, Villemain, Cormenin, Gérusez, etc., en ont fait tous les frais. » — Toutefois, en empruntant ainsi aux meilleurs critiques le fond de son ouvrage, M. Carayol avait encore à coordonner leurs jugements et à les résumer en quelques mots tout à fait précis, afin qu'ils pussent se graver profondément dans l'esprit des éléves. Tel est en effet le principal mérite de cet opuscule, que les nouveaux plans d'étude de l'Université ont rendu maintenant inutile.

Avons-nous besoin de dire quels étaient les sentiments des élèves à l'égard d'un tel maître, de quelle

considération et de quelle confiance il jouissait auprès d'eux ?

Jamais familier, toujours digne et souvent sévère, il exigeait de ses élèves une grande somme de travail personnel ; mais celui qu'il s'imposait à lui-même lui donnait le droit d'être exigeant sous ce rapport, et nul ne songeait à s'en plaindre. — Du reste, s'il était exigeant et sévère, il était aussi toujours plein de bonté, toujours prêt à donner en particulier de nouvelles explications, de sages conseils et de précieux encouragements. Il exhortait souvent les plus faibles à ne jamais craindre de l'importuner par leurs demandes. Ces dispositions, bien connues, faisaient régner entre le maître et ses disciples des rapports ordinairement empreints de la plus parfaite cordialité.

Il était de même à l'égard de ses collègues. Toujours bon, serviable, plein d'esprit et de charité, il était également chéri, considéré et recherché de tous.

Toutefois on ne tarda pas à remarquer que sa bienveillance et son affabilité s'alliaient à une certaine réserve, que l'on attribuait généralement à sa timidité naturelle.

5. Peut-être y avait-il dans son attitude autant de sagesse que de timidité.

Nous avons déjà parlé des divergences d'opinion qui régnaient à cette époque entre les meilleurs esprits et pénétraient jusque dans les moindres communautés. Le Petit Séminaire de Montfaucon fut lui-même envahi, de 1850 à 1855, par l'esprit de controverse. En politique, en littérature, même en religion, des opinions encore permises, mais très hardies, s'y produisirent et donnèrent lieu parfois entre confrères aux discussions

les plus vives et les plus animées. Parfois aussi malheureusement le désaccord portait sur des questions d'un caractère plus pratique. Certains esprits imbus d'un libéralisme dangereux et trop amis des nouveautés, affichaient trop de mépris pour les vieilles coutumes et les traditions les plus respectables de la maison ; et en l'absence de M. Derruppé, ni M. Bonhomme, ni M. Gratacap n'avaient l'autorité suffisante pour réprimer ces écarts imprudents.

Témoin de ces divergences d'idées et de ces tendances novatrices, M. Carayol se renferma dès le début dans une sage réserve qui convenait d'ailleurs parfaitement à son peu de goût pour la controverse. Il était extrêmement rare de le voir se mêler aux discussions qui s'engageaient sur les questions du jour ; et s'il y prenait quelquefois la parole, ce n'était guère qu'à la fin pour résumer le débat, tirer les conclusions, et constater que la question, comme il arrive presque toujours, n'avait pas fait un pas. En ce qui concernait la maison et en face de l'esprit nouveau qui cherchait à l'envahir, M. Carayol respectueux des vieux usages, les défendait surtout par ses exemples, en continuant de s'y conformer avec son exactitude et sa simplicité accoutumées.

Cette attitude était fort commentée par ses collègues. *Il se réserve et il s'observe*, disaient quelques-uns, en lui supposant des pensées ambitieuses que son humilité aurait repoussées avec indignation. Il est très vrai du moins qu'il s'observait soigneusement, et que, dans la situation où il se trouvait, cette sage conduite était en même temps fort habile.

6. Telle était la situation de M. Carayol au Petit Séminaire lorsque survinrent, en 1854, les départs simultanés de M. Gratacap, préfet des études, de M. Blaviel, professeur de Philosophie et de M. Delmas, professeur de Seconde. M. Derruppé déjà très fatigué de sa responsabilité et sentant, mieux que personne, les inconvénients du régime inauguré en 1842, aurait sans doute bien désiré de se retirer également ; mais Mgr Bardou ne crut pas prudent d'ajouter au changement de trois des principaux directeurs celui du supérieur lui-même, et faisant encore appel au dévouement de M. Carayol, il le nomma professeur de Philosophie.

Moins versé dans la connaissance des philosophes que dans celle des orateurs, et chargé des élèves de deux cours, M. Carayol ne put entreprendre sur la philosophie le même travail qu'il avait fait sur la rhétorique. Il se contenta de suivre pas à pas le *Compendium* classique de M. Manié.

Mais il fit en sorte de suppléer aux vastes connaissances, qu'il n'avait pas eu le temps d'acquérir, par la clarté de ses explications. C'était un retour à la méthode de M. Derruppé. Son cours de philosophie fut donc plus élémentaire peut-être que celui de son prédécesseur immédiat, mais la majorité de ses élèves n'eut pas à s'en plaindre. Au lieu de trois ou quatre élèves seulement qui auraient pu le suivre dans les profondeurs de la métaphysique, il fut toujours suivi par l'ensemble de sa classe.

C'est après avoir ainsi professé la philosophie pendant près de quatre ans, que M. Carayol fut enfin chargé de la direction du Petit Séminaire, en remplacement

de M. Derruppé. Par un nouveau bienfait de la Providence, il avait la satisfaction de céder sa chaire à l'esprit le plus philosophique que la maison eût encore possédé, à un vrai philosophe, M. l'abbé Massabie.

SECONDE PARTIE

M. CARAYOL

SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

§ 1. — Mission de M. Carayol.

SOMMAIRE : *1. La nomination de M. Carayol. — 2. Sa mission et son œuvre.*

1. C'est le 4 mai 1858 que M. Carayol fut officiellement investi de ses nouvelles fonctions.

Ni la retraite définitive de M. Derruppé, ni la nomination de son successeur ne pouvaient causer au Petit Séminaire une grande surprise. Seule, l'émotion occasionnée par le brusque départ de M. Bonhomme fut vive et profonde ; mais les regrets unanimes que laissait l'ancien vice-supérieur ne pouvaient en rien être nuisibles à la nouvelle administration. Chacun sentait qu'il était temps que la conduite du Petit Séminaire fût confiée à des mains plus jeunes, et le nouveau supérieur, quoique redouté d'avance pour sa sévérité, fut accueilli avec confiance et sympathie. Une ère nouvelle commençait pour l'établissement.

2. La tâche qui s'imposait à M. Carayol était bien

différente de celle qui trente ans auparavant avait sollicité le dévouement de M. Derruppé. Depuis longtemps l'œuvre de M. Larnaudie avait reçu sa forme et son organisation définitives ; plusieurs générations de prêtres étaient déjà venues s'y former à la science et aux vertus sacerdotales ; et si l'on peut juger de l'arbre par ses fruits, la direction avait été bonne. Par conséquent, sous plusieurs rapports, M. Carayol n'avait guère qu'à marcher sur les traces de ses prédécesseurs.

Sur quelques points cependant il pouvait et il devait faire mieux. Ainsi, par exemple, l'exercice de l'autorité, jusqu'alors partagé entre deux directeurs dont les aptitudes et le caractère étaient presque opposés, devait nécessairement revenir à l'unité ; les études, quoique renommées pour leur solidité, devaient recevoir une impulsion nouvelle sous un maître dont la compétence s'étendait à toutes les branches de l'enseignement ; enfin, la surveillance, sans rien perdre de son caractère tout paternel, pouvait devenir plus régulière. Sous le rapport matériel, l'œuvre du Petit Séminaire se ressentait encore de la misère des dernières années qui avaient failli la compromettre : il fallait refaire la situation, se mettre au courant, et puis préparer, s'il était possible, la construction de nouveaux bâtiments, de plus en plus indispensables.

M. Carayol ne faillit pas à l'accomplissement de cette tâche multiple. La Providence l'avait doué de toutes les qualités nécessaires à cette fin : une parfaite sûreté de vues, une aptitude presque égale à tout apprendre et à tout enseigner, une grande dextérité dans le maniement des hommes, enfin le don de l'autorité. On va le voir à l'œuvre.

---

§ II. — Direction religieuse

Sommaire : 1. *Piété de M. Carayol.* — 2. *Prédications.* — 3. *Direction des consciences.* — 4. *Conférences sur la vocation.*

1. On sait que M. Carayol eut à lutter dès son enfance contre une grande vivacité de caractère. On se souvient aussi qu'à Saint-Sulpice, sa religion jusque-là plus raisonnée qu'affective, se changea peu à peu en une piété austère et pourtant pleine de tendresse, où le cœur avait sa part aussi bien que la volonté et la raison. Toutefois, ce changement ne fut pas l'œuvre d'un jour ; les années même de Grand Séminaire ne suffirent pas à l'accomplir entièrement ; ce fut l'œuvre des premières années de son sacerdoce, disons mieux, de sa vie tout entière, car on a remarqué qu'à mesure qu'il avançait en âge sa piété avait pris un caractère de tendresse de plus en plus accentuée. Aussi, malgré ses efforts, comme la grâce corrige et élève la nature sans la détruire, la piété de M. Carayol garda toujours de sa première manière quelque chose d'un peu rigoureux et d'un peu sec, du moins en apparence.

Ce furent ces dehors peu engageants qui, pendant les premières années de son enseignement, frappèrent l'esprit des élèves, et en inspirant une grande estime pour ce jeune prêtre effrayèrent la faiblesse du jeune âge. Aussi éprouva-t-on d'abord à l'égard de M. Carayol plus d'admiration que d'attrait. Cependant ces dispositions se modifièrent peu à peu, à mesure que les circonstances révélaient plus clairement les trésors de tendresse et de bonté qui se cachaient sous ces formes

austères, et M. Carayol, devenu supérieur, parvint à exercer une très grande influence sur l'esprit des jeunes séminaristes.

C'est principalement par la prédication et la direction des consciences que le prêtre peut atteindre ce résultat : nous devons donc donner une idée des prédications de M. Carayol et de sa manière de conduire les jeunes gens.

2. Une des choses qui nous ont le plus étonné dans ce prêtre d'ailleurs si éminent, c'est qu'avec la sensibilité profonde dont il était doué, il lui fût si difficile d'exprimer ce qu'il sentait et de communiquer les sentiments dont son âme était embrasée.

Dans la *prédication solennelle*, sa timidité native et une défiance de lui-même, vraiment inexplicables si on considère son talent et sa réputation, fermaient en quelque sorte son cœur et en comprimaient tous les élans pour ne laisser parler que sa raison. — Dans une seule circonstance il paraît avoir donné, dans la chaire chrétienne, la vraie mesure de son talent. Ce fut dans un panégyrique de Saint Vincent de Paul, prononcé au Grand Séminaire de Cahors le 25 avril 1856. Ce panégyrique fit époque dans les annales de notre Grand Séminaire, et si notre vénération pour la mémoire de l'orateur ne nous fait illusion, il est vraiment à regretter que ce monument d'éloquence sacrée paraisse fatalement condamné à l'oubli. — Mais ce fut un succès aussi isolé qu'éclatant, et M. Carayol ne s'en autorisa nullement à cultiver la grande éloquence. Rentré à Montfaucon, il revint à son genre habituel où la raison dominait bien plus que la sensibilité, et où le débit lui-

même, assez monotone et larmoyant, se ressentait de la gêne et de la contention de son esprit.

Du reste, cette haute raison méritait d'être entendue. Les *Instructions* de M. Carayol rachetaient ces défauts par la force du raisonnement, par la clarté de l'exposition et par l'abondante facilité de la parole.

Entendons-le dans un de ses discours d'ouverture, à la Messe du Saint-Esprit, représenter aux élèves le but de leur présence au Petit Séminaire, et leur indiquer les grâces qu'ils doivent spécialement demander à Dieu au début de l'année scolaire.

« Nous sommes venus, leur dit-il, chercher ici deux » choses : la science et la piété. — C'est d'abord la » science, ou du moins le développement de l'esprit, qui » nous permettra d'acquérir un jour la science. Pendant » toute la durée de notre pélerinage ici-bas, nous som- » mes environnés d'épaisses ténèbres qu'on peut com- » parer à un immense suaire où notre esprit est comme » enseveli. C'est donc avec une grande raison que la » sainte Eglise conjure l'Esprit-Saint, le Dieu des lumiè- » res et des sciences, *Deus scientiarum Dominus est*, » d'éclairer l'esprit de ses enfants et d'y allumer le flam- » beau à la lueur duquel nous pourrons apercevoir quel- » ques parcelles de vérité : *Accende lumen sensibus !...*

» Mais à quoi nous servirait la science sans la » vertu ?..... Vous voyez chaque jour des nuages s'é- » lever à l'Occident et passer sur vos têtes : le la- » boureur, qui les considère avec espoir, leur de- » mande la pluie bienfaisante dont ses moissonsont » besoin. Hélas ! ils passent sans verser une goutte » de rosée : *nubes sine aquâ.* Vous avez vu aussi, » vous avez contemplé avec terreur ces nuées mena-

» çantes qui portent la foudre dans leur sein et répan-
» dent la tempête sur les campagnes désolées. Telle
» est la science sans la vertu ; ou elle est stérile,
» ou elle est funeste ; ou elle ne produit rien
» de sérieux ou elle produit des fruits de mort.
» Que l'Esprit-Saint, l'Esprit de salut et de vie, en
» même temps qu'il éclairera notre esprit rende notre
» cœur droit et bon ! Qu'il y répande son amour !
» *Infunde amorem cordibus !.....* »

Cette parole calme et grave saisissait fortement les esprits. Sans effort et sans éclat elle frappait les auditeurs et les amenait à faire les réflexions les plus sérieuses.

Il y avait pourtant quelques circonstances, malheureusement trop rares, où le cœur s'ouvrait tout à coup, et où M. Carayol s'abandonnait entièrement aux sentiments dont il était rempli. C'était lorsqu'il se trouvait entraîné à l'improviste hors du cadre qu'il s'était auparavant tracé à lui-même : il avait alors des aperçus ravissants et des accents tellement émus que tous les yeux se remplissaient de larmes ; parfois il se voyait lui-même vaincu par l'émotion et obligé de s'interrompre quelques instants pour étouffer ses sanglots et retrouver le fil de ses idées. Mais ces circonstances, disons-nous, étaient très rares : ce n'était guère qu'en petit comité et dans des allocutions familières, comme celles qu'il adressait une ou deux fois par an aux congréganistes réunis.

Nous voudrions pouvoir citer en entier une de ces allocutions que nous avons eu le bonheur de retrouver dans un de ses cahiers. Citons-en au moins quelques extraits ; ils rappelleront sans doute à plusieurs de ses auditeurs de bien doux souvenirs.

— « Je suis heureux, messieurs, dit-il en commen-
» çant, d'avoir été appelé à contribuer en quelque cho-
» se à votre petite fête d'aujourd'hui, car c'est une
» simple fête de famille et une fête religieuse, plus fé-
» conde en généreux sentiments et en nobles pensées
» que les fêtes bruyantes et tumultueuses du monde.

» Vous venez d'abord au pied de l'autel de Marie,
» pour la remercier de vous avoir acceptés pour ses
» enfants privilégiés, et de vous avoir pris sous sa pro-
» tection spéciale ; vous venez renouveler au fond de
» votre cœur la consécration que vous lui avez faite
» autrefois de vous-mêmes, et la prier de répandre tou-
» jours sur vous ses plus tendres bénédictions. Ces
» sentiments, messieurs, vous font beaucoup d'hon-
» neur et sont très agréables à votre auguste protec-
» trice....... »

Suivent de chaleureuses félicitations adressées aux jeunes séminaristes pour leur dévotion à la Reine du ciel et pour le bien immense qui s'accomplit dans la maison par leur influence salutaire. Le prédicateur part de là pour leur représenter ensuite l'obligation désormais rigoureuse qui leur est faite de donner le bon exemple :

« Sachez comprendre, leur dit-il, votre mission et
» vos devoirs. Vous aussi, messieurs, vous êtes la lu-
» mière du monde, je veux dire du Petit Séminaire, du
» petit monde où vous vivez ; c'est sur vous ici que
» l'on porte les yeux et qu'on se règle ; votre négli-
» gence et votre peu de régularité autoriseraient la né-
» gligence et le peu de régularité chez les autres. Pre-
» nez donc garde de devenir pour vos condisciples un
» sujet de scandale ; soyez leur modèle au contraire

» pour la religion et la piété, pour la soumission et
» l'obéissance..... Si vous pouvez beaucoup pour le
» mal, vous pouvez aussi beaucoup pour le bien ; vos
» bons exemples feront aimer la piété, ils ôteront à la
» vertu les difficultés qu'on ne lui suppose que trop
» souvent ; ils pourront inspirer quelque bonne pen-
» sée..... Les bons exemples, voilà je puis le dire toute
» la Congrégation ; tant qu'elle le donnera, elle se
» maintiendra ; du jour où elle sera attiédie, du jour
» où rien ne distinguera un enfant de Marie d'un chré-
» tien du commun, dès ce jour-là, la Congrégation est
» perdue. »

L'allocution se termina par un appel touchant aux sentiments de fraternité qui doivent régner entre les membres d'une même congrégation :

« *Quam bonum et quam jucundum habitare fra-*
» *tres in unum* ! Qu'il est beau de voir des frères unis
» par les liens d'une tendre affection ! Tous les chré-
» tiens sont frères en Jésus-Christ, et vous l'êtes en
» outre d'une manière particulière : vous êtes frères en
» Marie. Prions donc fraternellement les uns pour les
» autres ! prions pour cette maison, pour l'Eglise tout
» entière, assaillie aujourd'hui par tant d'ennemis ; et
» spécialement pour le saint Pontife dont le cœur pa-
» ternel est maintenant si éprouvé !..... »

On comprendra facilement l'impression que produisait ce langage familier, d'où la simplicité n'excluait pas l'élèvation et que sa gravité un peu triste ne rendait que plus pénétrant.

3. Mais c'est surtout dans la conduite des âmes que M. Carayol savait se montrer tel qu'il était en réalité,

plein de cœur, de tendresse et d'affection. La fermeté n'y manquait pas et l'incurable négligence de quelques esprits s'effrayait parfois du traitement énergique qu'il savait leur prescrire ; mais pour les cœurs généreux, pour les hommes de bonne volonté il avait des encouragements irrésistibles. Peu de temps lui suffisait pour discerner un cœur capable des plus grands sacrifices et il savait les faire accepter avec courage et résolution. Aussi sa direction spirituelle, sans beaucoup d'attrait pour les âmes vulgaires, attirait-elle comme un aimant puissant les esprits naturellement élevés. Que de jeunes gens d'abord éprouvés et longtemps hésitants lui ont dû de comprendre à temps la beauté de la vertu et d'avoir entendu l'appel de Jésus-Christ, le *Veni, sequere me !* Nous ne craignons pas de dire que comme directeur des consciences, aucun de ceux qui l'avaient précédé dans la maison, pas même M. Derruppé, n'a fait autant de bien. C'est par là peut-être qu'il a laissé dans les cœurs les plus précieux souvenirs, et au Petit Séminaire les traces les plus profondes de son passage.

4. Nous rattacherons au paragraphe de la direction spirituelle donnée par M. Carayol aux élèves du sanctuaire, l'histoire d'une pieuse association qui ne fait pas beaucoup de bruit dans la maison, dont l'existence n'est peut-être pas connue de tous les élèves, mais qui n'en fait pas moins beaucoup de bien. Nous voulons parler de l'*Association de prières pour la vocation à l'état ecclésiastique*. M. Carayol n'en fut pas le fondateur, mais il la prit sous sa protection et la seconda si bien qu'elle est devenue presque son œuvre.

Le vénérable fondateur a bien voulu nous en racon-

ter l'origine et nous ne saurions mieux faire que de citer textuellement la lettre qu'il nous écrit à ce sujet :

« *Saint-Médard-de-Presque, 19 décembre 1888.*

» Bien cher Confrère,

» *L'Association de Prières pour la vocation à l'état ecclésiastique*, dont vous voulez bien me demander de vous faire connaître les premiers commencements, est fille d'une *Association* fondée au Grand Séminaire de Cahors en 1843.

» A cette époque (c'était ma seconde année de théologie), il se forma parmi les jeunes abbés un petit groupe d'amis intimes qui voulaient s'encourager mutuellement à une vie de plus en plus sainte et fervente. Avec la permission des directeurs, nous passions ensemble, divisés par groupes de 4, les récréations du soir, nous entretenant presque exclusivement de sujets religieux, d'histoire ecclésiastique, d'hagiographie, de théologie ascétique, etc. Je me souviens que j'avais été chargé d'y apporter un résumé des œuvres de Sainte Thérèse.

» Un jour l'un d'entre nous, l'abbé Gaydou, de Gramat, mort Jésuite, mit en avant la pensée d'une association de prières pour l'état ecclésiastique, telle qu'elle existait, nous dit-il, dans d'autres Grands Séminaires. L'idée nous plut à tous. M. Guyot fut consulté ; M. Le Guennec, supérieur, le fut aussi ; ces messieurs donnèrent leur entière approbation, et l'œuvre fut fondée.

» Nous étions une douzaine tout au plus ; l'abbé Philippe Pélissié, de Luzech, mort clerc minoré, le plus parfait séminariste que j'aie jamais connu ; l'abbé

Gaydou, déjà mentionné ; l'abbé Baras (Isidore) ; l'abbé Louis Bel, mort lazariste et évêque. Ceux-là ne sont plus. Nous sommes trois qui vivons encore : l'abbé Carriol, curé de Livernon ; l'abbé Bru, aumônier des Carmélites, à Figeac ; et votre pauvre serviteur.....

» L'œuvre est donc née à Cahors, en 1843, et c'est l'abbé Gaydou, plus tard R. P. Gaydou, qui en a été le fondateur. Je suis heureux de rendre cette justice à la mémoire de mon saint ami.

» Comment cette institution est-elle venue à Montfaucon, modifiée comme elle devait l'être nécessairement ? Le voici :

» Je fus appelé comme maître d'étude au Petit Séminaire dans les premiers jours de décembre 1844. A la veille de mon départ pour Montfaucon, il fut convenu avec mes amis de l'Association que je tenterais d'introduire l'œuvre au Petit Séminaire.

» Il fallait agir avec prudence et sagesse. M. Blaviel, professeur de Philosophie, était mon confesseur. Je lui fis part de ma mission et de mon projet. Il approuva. C'était tout ce que je voulais. L'œuvre ne devait avoir rien d'officiel : tout devait être laissé à la pieuse initiative des élèves et aussi à leur parfaite liberté. C'était vers le commencement de l'année 1845. J'avais pris le temps de sonder un peu les esprits. Enfin je jetai le filet et je compris bientôt que la pêche serait bonne. Au mois d'avril je pus écrire à mes amis de Cahors qu'ils avaient des frères au Petit Séminaire.

» Pendant l'année 1845 les choses allèrent très bien. Il y avait dans la division des grands, surtout dans les deux classes supérieures, d'excellents jeunes gens qui m'édifiaient par leur piété, et par leur zèle. On priait

beaucoup et on communiait souvent aux intentions de l'œuvre.

» Si elle vit encore, mille et mille fois tant mieux ! J'en bénis le Bon Dieu. Conservez-la, mon cher ami, soigneusement ; elle est peut-être plus nécessaire aujourd'hui qu'à l'époque de sa fondation.

» Recevez, etc...

» Em. PECH,
» *Curé de Saint-Médard.* »

L'œuvre ainsi fondée, ou du moins introduite au Petit Séminaire par le vénérable M. Pech, il y aura bientôt un demi-siècle, existe encore en effet ; elle est toujours prospère et son personnel, quoiqu'il se renouvelle, ou plutôt parce qu'il se renouvelle tous les ans, en suit toutes les pratiques avec une ferveur presque égale à celle des premiers jours. Seulement elle se recrute d'une manière un peu différente. Si nous comprenons bien le récit qu'on vient de lire, elle ne réunissait autrefois que l'élite des élèves de Philosophie et de Rhétorique. Maintenant, elle comprend tous les élèves du second cours de Philosophie, sans exception ; tous tiennent à honneur de s'y faire inscrire, et ils ont bien quelque raison de s'associer à des prières qui se font en leur faveur.

M. Carayol avait été le condisciple et l'ami des divers fondateurs de la pieuse confrérie : à tous les titres elle devait lui être chère et le fut en effet. Comme elle ne relevait en rien de l'autorité des directeurs, et que tout, suivant la pensée qui avait présidé à sa fondation, devait y être laissé à la libre initiative des élèves, il respecta scrupuleusement son indépendance, mais il ne

négligea aucune occasion de lui témoigner ses sympathies.

5. Il fit plus. Pour éclairer et soutenir les vocations ecclésiastiques, l'œuvre n'avait qu'un seul moyen : la prière. M. Carayol eut la pensée de lui en fournir un second, en instituant des conférences qui seraient spécialement adressées aux élèves de Philosophie et porteraient uniquement sur les moyens de bien connaître sa vocation. Ces conférences, qu'il voulut se réserver, eurent un plein succès. Il prit pour guide en cette matière délicate le petit livre de Mgr Malou, évêque de Bruges : *Règles pour le choix d'un état de vie*. Mais les explications et les commentaires tout personnels qu'il ajoutait au texte de l'auteur donnaient à ces conférences, si intéressantes pour des élèves qui touchaient à la fin de leurs classes, un grand charme et une grande autorité. Chacune de ses paroles répondait à une question secrète de nos cœurs, dissipait une inquiétude et résolvait un doute.

---

§ III. — **Direction des Etudes**

SOMMAIRE : *1. Rôle de M. Carayol dans la direction des études. — 2. Les séances littéraires. — 3. Les examens facultatifs. — 4. Le cours d'histoire contemporaine.*

1. La direction des études était la partie la plus facile de la tâche imposée à M. Carayol. En 1858, malgré l'introduction du *système de la bifurcation*, déjà jugé et condamné par l'expérience, l'Université n'était pas encore entrée dans cette voie d'innovations, qui,

sous couleur de progrès, déroute maintenant tous les vieux maîtres : les programmes avaient encore une certaine fixité. De plus, au Petit Séminaire de Montfaucon, la plupart des classes avaient leurs traditions et marchaient pour ainsi dire d'elles-mêmes. M. Carayol ami des vieux usages et défiant des nouveautés périlleuses, ne trouva donc que peu de détails à modifier. Sa tâche ordinaire fut très simple : présider aux examens, inspecter régulièrement les classes, et donner à propos dans la lecture des places et des notes, un encouragement ou une réprimande salutaires. C'était assez pour maintenir dans la maison le goût et l'habitude du travail. M. Carayol s'en tint en effet à peu près à cela ; ses visites dans les classes furent même assez rares, peut-être trop : il craignait en les multipliant de gêner les professeurs plus encore qu'il n'encouragerait les élèves.

2. La seule réforme un peu importante qu'il ait faite en matière d'enseignement, mérite à peine ce nom, car elle est plutôt un perfectionnement. Il avait remarqué combien les *séances littéraires* sont utiles non seulement à ceux dont les travaux y figurent, mais encore à tous leurs condisciples, dont elles excitent l'émulation et forment le goût. Or, nous avons vu combien ces exercices étaient rares et peu solennels sous M. Derruppé. M. Carayol essaya de les multiplier et de leur donner un plus grand apparat. Dans le courant de l'année il faisait en sorte qu'il y en eût au moins une par semestre. Elles coïncidaient ordinairement avec la visite de Monseigneur l'Evêque, et Sa Grandeur était invitée à présider cette fête de famille. On n'y apportait que des travaux extrêmement soignés, et sur le nom-

bre nous en avons entendu plusieurs qui témoignaient déjà d'une grande force de pensée, de connaissances nombreuses et d'un vrai talent d'écrire. En outre, les *pièces* de fin d'année et toute sorte de représentations scéniques ayant été supprimées dans les distributions de prix, ce furent les séances littéraires qui durent seules relever la solennité de ces fêtes de famille. Pendant près de 20 ans elles semblèrent en effet y suffire ; mais il est juste de dire qu'en pareille circonstance ces lectures, un peu trop uniformes, devaient perdre un peu de leur intérêt.

Il a fallu depuis abandonner cet usage et après un retour de peu de durée aux représentations scéniques, se conformer à la coutume générale.

3. Il y a pourtant une institution dont le Petit Séminaire est redevable à M. Carayol : c'est celle des *Examens facultatifs de fin d'année.*

On se souvient qu'élève de Rhétorique il avait appris seul, à temps perdu, l'Iliade d'Homère. Persuadé que les meilleurs élèves de chaque cours pouvaient également consacrer à des travaux utiles les loisirs que leur laisse la composition de leurs devoirs ordinaires, il résolut de les encourager à quelques études spéciales, par l'institution d'un examen purement facultatif qui aurait lieu à la fin de l'année après les examens réglementaires.

Il fut confirmé dans cette résolution par un passage remarquable du traité de Mgr Dupanloup sur la *Haute-Education.* Voici comment s'exprime l'évêque d'Orléans :

— « Lorsqu'il y aura dans une classe des jeunes gens doués d'une mémoire plus heureuse que les au-

tres, il faut indiquer à ceux-là une tragédie de Racine, de Corneille ou de Sophocle ; un sermon de quelque grand orateur ou un discours de Cicéron ou de Démosthène, à étudier dans le cours d'un mois. Ils apprendront par cœur les passages dont ils auront été particulièrement frappés ; ils rendront compte de l'ensemble de l'œuvre devant tous leurs condisciples, et leur esprit sera par cet exercice enrichi d'un nouveau trésor, en même temps que la classe toute entière s'animera d'un généreuse émulation.

» J'ai vu des jeunes gens présenter ainsi pour l'examen à la fin de la Rhétorique, le *Petit Carême* de Massillon, tout entier ; un autre, le Télémaque ; un autre, six chants de l'Iliade ; un autre — c'était à la fin de sa seconde, — toutes les odes d'Horace.

» Ces sortes d'exercices, qui contribuent puissamment à développer la mémoire, doivent servir aussi au développement du jugement et du goût. »

Modifiant un peu le système proposé par Mgr Dupanloup, M. Carayol proposa aux meilleurs élèves de Rhétorique, de Seconde et de Troisième, non un compte rendu où l'élève aurait seul la parole, mais un examen sévère où l'élève, après avoir récité le texte convenu, répondrait à toutes les questions d'histoire, de géographie, de grammaire, de littérature, etc., auxquelles ce texte pourrait donner lieu.

L'idée réussit pleinement ; et depuis 1860 jusqu'à nos jours les examens facultatifs ont lieu tous les ans avec un tel succès que les examinateurs eux-mêmes en sont émerveillés.

L'institution a reçu peu à peu des perfectionnements : maintenant les élèves sont autorisés à présenter non-

seulement des textes soit grecs, soit latins, soit français, mais encore les parties de la grammaire, de l'histoire, des mathématiques ou de la littérature qu'ils ont eues à étudier pendant toute l'année.

S'il nous était permis, après Mgr Dupanloup et M. Carayol, d'exprimer notre opinion personnelle sur une institution que nous avons vu fonctionner, d'abord comme candidat, puis comme examinateur, pendant près de trente ans, nous dirions que la perfection du système consiste à présenter, comme matière de cet examen facultatif, l'ensemble de toutes les matières sur lesquelles ont porté les travaux de l'année. Se fait-on une idée des avantages qu'offrirait une telle revue ? Au candidat qui aurait bien répondu à toutes les questions, la maison pourrait donner un prix et même un diplôme d'honneur : ce diplôme et ce prix seraient assurément bien mérités. Si un tel usage venait à se généraliser, il nous semble que la question du Baccalauréat, c'est-à-dire, de la sanction à donner aux études classiques, serait heureusement résolue par le fait même, ou du moins bien près de la meilleure solution.

4. Le décret impérial du 23 septembre 1863 ajouta au programme de la classe de Philosophie, dans les établissements de l'état, un cours d'histoire contemporaine.

M. Carayol ne crut pas que l'enseignement du Petit Séminaire pût rester sur ce point en arrière de l'enseignement officiel, et il ajouta pareillement l'*Histoire contemporaine* au programme des études prescrites aux philosophes. Ce fut lui-même qui se chargea de ce cours.

Nous n'essaierons pas de redire avec quel intérêt il déroulait devant ses auditeurs émerveillés les évènements si variés de l'histoire de notre siècle, particulièrement l'histoire du règne de Louis-Philippe. Avec son grand talent d'exposition, il ravissait tous les esprits et tandis qu'il parlait il tenait, nous dit-on, ses élèves comme suspendus à ses lèvres. Il était vraiment éloquent lorsqu'il exposait le réveil du catholicisme en France sous le gouvernement de Juillet et l'institution des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Nous ne croyons pas qu'il ait appartenu à l'école catholique, dite libérale ; mais il n'en professait pas moins une admiration sans réserve pour Lacordaire, Montalembert et Mgr Dupanloup Il associait du reste à ces grands noms ceux de Mgr Parisis, de Louis Veuillot et du cardinal Pie. Orléaniste avéré, il ne parlait qu'avec les plus grands éloges des hommes qui ont représenté ce régime, Casimir Périer, le duc de Broglie, le comte Molé, M. Guizot et M. Thiers.

En 1871, après les malheurs de la France, il mit en ce dernier une confiance à laquelle son entourage était loin de s'associer ; et lorsque, le 24 mai 1873, le gouvernement de M. Thiers fut remplacé par le septennat du Maréchal de Mac-Mahon, il ne dissimula pas les vives appréhensions que cet essai lui inspirait. C'est dire que depuis la chute de Louis-Philippe l'avenir de notre pays ne cessa jamais de lui paraître de plus en plus menaçant. — Il ne parvint cependant jamais à faire partager ses doctrines politiques à la majorité de ses élèves : un autre régime avait alors et obtient peut-être encore leurs préférences ; tant il est vrai que de nos jours les opinions politiques sont rarement fondées sur la raison, et

sont imposées d'ordinaire par la naissance, l'intérêt ou la passion.

---

§ IV. — Discipline.

SOMMAIRE : *1. Zèle de M. Carayol pour le maintien de la discipline. — 2. Intérêt et ascendant de sa parole. — 3. Son énergie et sa sévérité. — 4. Bonté avec laquelle il traite les élèves en particulier. — 5. Son autorité dans la maison.*

1. M. Carayol eut beaucoup plus à faire pour maintenir la discipline que pour assurer le progrès des études. Quelle que soit la force des traditions et quelque excellent que puisse être l'esprit d'un Petit Séminaire, c'est toujours l'ordre et la discipline qui seront la principale difficulté d'un supérieur, car en cette matière chaque année doit refaire l'expérience des précédentes. Aussi M. Carayol porta-t-il sur ce point le principal effort de son zèle ; il ne cessa jamais d'y veiller avec la plus grande attention, et il y dépensa sa plus grande activité. Heureusement il était secondé dans cette œuvre difficile par un admirable talent de parole, une énergie inflexible et une grande bonté.

2. La parole était un des premiers éléments de sa force. Bien plus heureux lorsqu'il parlait en maître dans la chaire du supérieur que lorsqu'il parlait en ministre de Dieu dans la chaire évangélique, il interprétait la règle, donnait ses avis et exprimait ses volontés avec une autorité souveraine et un charme incroyable de diction. Dans ces sortes d'entretiens il obtenait tou-

jours un plein succès : on était heureux lorsqu'on le voyait prendre la parole et on ne se serait jamais lassé de l'entendre. Il s'y montrait tantôt sévère et tantôt enjoué, mais toujours plein de verve et d'entrain. Les souvenirs les plus heureux se présentaient en foule à son esprit, et il les exploitait avec une grande habileté. Mais c'était surtout la lecture des notes hebdomadaires qu'on écoutait avec un vif intérêt. Cette aride nomenclature de noms propres et de fautes d'écolier devenait pour lui un thème extrêmement varié de réflexions neuves et piquantes. Malheur à celui contre lequel il avait à tonner ! Mais bien plus malheureux encore était celui qu'il croyait devoir attaquer avec l'arme du ridicule : plusieurs portent encore la tunique de Nessus qu'il colla sur leurs épaules.

3. Comme M. Bonhomme et plus encore peut-être que M. Derruppé, M. Carayol avait une énergie de volonté inflexible. Autoritaire par tempérament, la contradiction l'offensait bientôt, et la résistance l'exaspérait. Toutefois, c'est uniquement contre les volontés rebelles et obstinées qu'il se serait montré rigoureux et sévère au dernier point. Quant aux fautes ordinaires, aux écarts de la dissipation et aux négligences de la paresse, il était loin de vouloir les tolérer, et aucun abus n'a jamais trouvé grâce devant lui ; mais il savait tenir compte de la faiblesse, de l'inconstance et de la légèreté du jeune âge. On l'a vu souvent désarmé par un franc aveu ; et quand il lui arrivait de surprendre un coupable en flagrant délit, il aimait à se contenter de la bonne frayeur qu'il lui avait causée.

4. Sa bonté égalait ou surpassait encore sa sévérité. Obligé trop souvent d'employer les punitions, il savait

31

aussi recourir à d'autres moyens, prendre les élèves par le cœur, faire appel, même en public, à leurs bons sentiments, et user avec eux d'une généreuse indulgence. Toutefois pour être traité avec bonté, c'est d'ordinaire en particulier et dans sa chambre qu'il fallait le voir. Là les plus compromis s'étonnaient de ne plus reconnaître le juge sévère qui les foudroyait peu auparavant de ses véhémentes objurgations : un seul mot de repentir le désarmait ; un bon sentiment l'attendrissait, et bientôt, les rôles étant renversés, c'était lui qui devenait le suppliant, et il ne renvoyait l'élève que pardonné et converti. Il n'avait pas seulement des trésors d'indulgence : homme de bon conseil et de dévouement, il accueillait avec bonheur tous ceux qui désiraient lui parler, s'intéressait à leur situation et trouvait d'ordinaire dans sa sagesse le conseil dont ils avaient besoin. On ne le quittait jamais sans être ravi de son affabilité, de ses lumières et de sa bienveillance.

5. Aussi tenait-il la communauté toute entière pour ainsi dire dans sa main. Moins populaire sans doute que M. Bonhomme, parce qu'il évitait la familiarité, et moins environné peut-être d'un respect religieux que M. Derruppé, il fut toujours mieux obéi que chacun d'eux et ne fut jamais aux prises avec les difficultés qui traversèrent leur administration. Les seules qui aient pu lui donner quelques graves soucis furent l'œuvre de certains collaborateurs qu'il ne pouvait ni désavouer ni soutenir : il les surmonta insensiblement, à force de patience sans froisser aucune susceptibilité et sans commettre l'autorité supérieure.

---

§ V. — Gestion du temporel.

SOMMAIRE : *La succession de M. Bonhomme. — 2. M. Carriol, M. Durand et M. Carayol. — 3- Circonstances favorables. — 4. Construction de la chapelle. — 5. Construction de l'aile du Sud-Ouest.*

1. On n'a pas oublié que M. Bonhomme, après une gestion longtemps heureuse du temporel de la maison, s'était vu aux prises avec des difficultés insurmontables contre lesquelles il se brisa, laissant une situation pécuniaire extrêmement embarrassée.

2. Sa succession échut d'abord à M. Carriol qui ne la garda qu'une année et la transmit ensuite à M. Durand.

C'est sous l'administration de ce dernier que la maison se releva, et c'est l'honneur de ce cher et vénéré confrère d'avoir présidé et grandement contribué à cette œuvre de reconstitution financière. Toutefois M. Durand lui-même nous apprend qu'une grande part de cet honneur doit revenir à M. Carayol.

Nous avons déjà fait mention d'un article du règlement ainsi conçu : « A l'égard du temporel, M. l'Econome du Petit Séminaire n'est comptable qu'à Sa Grandeur. »

En 1837 il avait fallu faire cette concession aux exigences impérieuses de M. Bonhomme, et M. Carayol respecta cette situation. Mais avec cette connaissance et ce goût des affaires qui n'étaient pas inférieurs à sa compétence en matière d'enseignement, le successeur de M. Derruppé ne crut pas devoir se désintéresser comme lui de l'administration matérielle de la maison ; et de

son côté M. Durand fut heureux, dans les négociations difficiles, de recevoir et de suivre ses conseils. Aucune réparation, aucune affaire, aucun achat important, ne se firent sans approbation ; et l'accord de ces deux administrateurs également pratiques et prudents eut bientôt rétabli les finances du Petit Séminaire.

3. Il est juste toutefois de reconnaître qu'un heureux concours de circonstances vint admirablement seconder leurs efforts et leur habileté.

En 1859, le don d'un généreux bienfaiteur longtemps disputé au Petit Séminaire, lui fut enfin attribué, et servit en partie à combler quelques vides.

En 1862, la transaction qui termina le procès de Vernel fit rentrer dans la caisse de l'établissement une somme importante.

En 1863, la succession de Mgr Bardou partagée entre le Petit et le Grand Séminaire donnait à la caisse un peu d'avance, en même temps que la bibliothèque du saint prélat formait le premier noyau d'une bibliothèque considérable à l'usage des professeurs.

Enfin, pendant toute cette période, une série d'années abondantes permit de réaliser quelques économies.

Par suite de ces heureuses fortunes, l'administration de M. Durand et de M. Carayol fut une période de vraie prospérité.

4. Au bout de quelques années on se vit en mesure de continuer, par de nouvelles constructions, l'œuvre commencée par M. Derruppé.

On commença, en 1867, par la construction d'une nouvelle chapelle.

Au sujet de ce bâtiment de sévères critiques ont été souvent dirigées contre M. l'abbé Chevalt qui en fut l'architecte, et contre M. Carayol qui en arrêta l'emplacement. On aurait voulu que tout en restant située dans l'axe principal de la maison, elle fut reportée à 40 mètres plus au nord conformément au vaste plan conçu autrefois par M. Bonhomme. Ces critiques sont injustes ; le plan de M. Bonhomme était irréalisable en raison même de son étendue et hors de proportion avec le nombre des élèves que la maison peut espérer de réunir.

La chapelle actuelle, quoiqu'un peu froide pendant l'hiver, à cause des autres bâtiments entre lesquels elle s'élève, est à la place qui lui convient, au centre de la maison. Ce qui n'y est pas et ce qui devrait disparaître pour la régularité matérielle de l'établissement, c'est le *grand dortoir*.

5. Mais si M. Carayol ne mérite aucun reproche au sujet de la chapelle, il n'est peut-être pas aussi innocent des fautes qui furent commises en 1871, dans la construction de l'aile du sud-ouest.

Comment avec la justesse de son coup d'œil, ne vit-il pas que ce bâtiment était beaucoup trop étroit ?....... Et puisqu'il s'agissait d'y aménager, au premier et au second étage, des chambres pour les professeurs, comment ne vit-il pas que ces appartements ne seraient que des réduits inhabitables ?..... Enfin, pourquoi le travail fut-il si peu surveillé, que ce bâtiment, construit à grands frais, sera bientôt une ruine ?..... — On nous dira peut-être que ces soins regardaient M. Chevalt : nous le savons et nous sommes très loin de vouloir absoudre le savant architecte qui commit

à Montfaucon des fautes si graves..... mais il appartenait peut-être au Supérieur du Petit Séminaire de les remarquer et de les signaler.

Une seule chose peut expliquer la manière d'agir de M. Carayol en cette circonstance : c'est qu'il luttait déjà à cette époque contre la maladie, l'ennui et les causes multiples qui quelques années plus tard amenèrent sa retraite. Cependant il y a des devoirs dont ces causes elles-mêmes ne sauraient dispenser.

---

§ VI. — Fin de l'administration de M. Carayol.

SOMMAIRE : *1. Déclin de sa santé. — 2. Ennuis et découragement. — 3. Démission.*

1. La santé de M. Carayol avait toujours été assez délicate ; son sang était pauvre ; en tout temps on avait vu chez lui les moindres blessures dégénérer en plaies difficiles à guérir. Encore dans la force de l'âge, il était déjà affligé de nombreuses indispositions.

A partir de sa quarantième année, il commença à être souvent pris de vertiges sans aucune cause apparente, et le souvenir de la mort de plusieurs membres de sa famille lui fit craindre que ce ne fussent les symptômes précurseurs d'une congestion ou d'une apoplexie.

En 1869, le docteur Pons, médecin de l'établissement, partageant ses craintes, l'engagea à aller prendre, pendant l'année, quelques semaines de repos dans sa famille ; puis, pour le temps des vacances, il lui pres-

crivit un voyage dans les Pyrénées, à Bagnères-de-Bigorre.

Là un nouveau médecin, modifiant le diagnostic du docteur Pons, lui révéla ce qu'il était loin de soupçonner, qu'il était très anémique et lui persuada qu'un régime très substantiel et la cessation de tout travail absorbant seraient pour lui les meilleurs des remèdes.

En conséquence, au mois d'octobre 1870, il sollicita et obtint de Monseigneur la nomination d'un préfet de discipline ; il se déchargeait ainsi de la plus grave de ses préoccupations (1). Il consentit ensuite, non à accepter un régime particulier, car il suivit jusqu'à la fin le régime de la communauté, mais à prendre quelques toniques.

Ce traitement produisit d'heureux résultats et les appréhensions de M. Carayol cessèrent peu à peu. Néanmoins il était évident que sa santé était ébranlée et exigeait de grands ménagements.

2. Mais en même temps qu'il s'efforçait de conjurer par des moyens artificiels ces symptômes alarmants, des causes indépendantes de sa volonté venaient les aggraver : c'étaient l'ennui et le découragement.

Par suite de cette timide réserve qui avait toujours été au fond de son caractère, et à mesure que le personnel de la maison s'était renouvelé, M. Carayol s'était trouvé un peu isolé de ses collègues. Par une excessive discrétion qu'on aurait eu bien tort de prendre pour de l'orgueil ou de la morgue, il n'avait pas rem-

(1) Ce titre fut donné à M. Lacroix, auparavant professeur d'histoire. Au bout de trois ans, M. Lacroix fut remplacé par M. Magne.

placé ses vieux amis, et vers la fin sa société la plus ordinaire était celle du vénérable M. Larnaudie, curé de Montfaucon, auprès duquel il allait tous les jours après diner prendre une heure de récréation et oublier ses soucis.

A ces ennuis s'ajoutait un certain découragement. Au Petit Séminaire, certaines résistances qu'il n'avait point le courage de briser ; au dehors les malheurs du pays et de l'Eglise ; enfin l'inaction relative à laquelle son talent et son activité se trouvaient condamnés, tout le désolait.

Son énergie finit par succomber. Au mois d'août 1875 il supplia Monseigneur l'Evêque de le délivrer d'un fardeau qu'il ne croyait plus pouvoir porter. Sa retraite, disait-il, ne présentait plus aucun inconvénient. M. l'abbé Magne était son successeur désigné, et ni le talent ni le dévouement ne devaient lui faire défaut. Pour lui, il ne désirait que de rentrer dans sa famille et d'y vivre dans le silence et l'obscurité. — Ses instances furent telles que Monseigneur ne put s'empêcher d'accéder à ses désirs ; sa démission fut donc acceptée sous les seules conditions qu'il conserverait son traitement et qu'il accepterait le premier canonicat qui deviendrait vacant. Quelques mois après, par le décès de M. Bardou, M. Carayol devint chanoine titulaire de la Cathédrale de Cahors.

TROISIÈME PARTIE

M. CARAYOL

CHANOINE DE LA CATHÉDRALE DE CAHORS

SOMMAIRE : *1. Installation à Cahors. — 2. Prédications. — 3. Révision de l'*HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS. — *4. Mort de M. Carayol.*

1. Aussitôt qu'il fut en possession de son titre, M. Carayol exprima le désir d'habiter sous le même toit que lé saint prêtre dont il avait continué l'œuvre au Petit Séminaire. On sait les liens qui unissaient depuis longtemps M. Derruppé et M. Carayol, l'affectueuse confiance que le premier ressentait pour le second, et cette sorte de culte que M. Carayol professait pour le vénéré vicaire général. Sans doute, le nouveau chanoine espérait se retremper encore plus fortement dans la piété par l'exemple de ce patriarche du clergé diocésain. Sa demande fut accueillie, comme on peut le croire, avec bonheur. Il alla donc habiter la maison *Bessières*, qui est située à côté de l'Évêché et du Grand Séminaire, et qui abrita ainsi durant quelques années les deux prêtres les plus éminents que notre diocèse ait produits dans ce siècle. Cette profonde solitude offrit encore à M. Carayol un précieux avantage : c'était de pouvoir se retrouver chaque jour quelques instants au milieu de ses anciens élèves, pour lesquels

s'il avait été autrefois un maître redouté il n'était plus depuis longtemps que le plus respecté et le meilleur des amis Leur société lui rappelait de bien doux souvenirs, il se plaisait dans leur conversation et nous n'avons pas besoin d'ajouter avec quel empressement, aussitôt qu'il paraissait, on venait se ranger autour de lui.

2. Dans celte situation nouvelle, il sembla que M. Carayol eût recouvré, comme par enchantement, son activité et sa vigueur d'autrefois. Avec une ardeur presque juvénile il se remit à l'étude, non plus des auteurs classiques et profanes, mais de la théologie, de l'Écriture et des Pères, en vue de la prédication. En effet, c'est à la parole de Dieu qu'il devait consacrer les derniers efforts de son zèle sacerdotal.

Dans cette nouvelle carrière, qui fut malheureusement trop courte, il eut encore la consolation de faire beaucoup de bien.

Avant même d'être nommé chanoine, et pendant les quelques mois qu'il vécut retiré dans son domaine d'Escazals, il fut appelé à prêcher à Prayssac le Jubilé de 1875.

— « C'est sur l'indication de Monseigneur, nous » écrit M. l'abbé Lacroix, que je fis appel au dévoue- » ment, j'ose dire à l'amitié de mon ancien et bien- » aimé supérieur. Il accueillit ma demande avec em- » pressement, heureux de l'occasion que je lui offrais » de me rendre service, mais surtout de faire du bien » aux âmes.

» Nous commençâmes par les enfants : vous devinez » s'il était heureux de se retrouver dans son élément ; » et moi aussi, de faire profiter cette famille devenue

» la mienne, de l'expérience, des sages avis et de la di-
» rection d'un prêtre qui avait passé sa vie au milieu
» des enfants et des jeunes gens.

» Après les enfants, qui gagnèrent leur jubilé le 15
» décembre, vint le tour des parents.

» Malgré sa bonne volonté, il ne put pas, à cause
» d'une indisposition persistante, nous prêter le con-
» cours efficace que nous attendions de sa parole. Il en
» dit cependant et il en fit assez pour faire apprécier
» tout ce qu'il y avait de savoir et de dévouement dans
» son âme sacerdotale. Les quelques instructions qu'il
» lui fut possible d'adresser aux fidèles, éclairèrent
» bien des esprits, touchèrent bien des cœurs, et lais-
» sèrent dans les esprits de durables et salutaires im-
» pressions.

» Le jour de Noël, il fit le sermon de vêpres. Après
» avoir, dans un langage dont la simplicité n'excluait
» pas l'élévation, célébré les grandeurs du mystère et
» montré les ineffables bienfaits dont la société lui est
» redevable, il appliqua au jubilé qui touchait à sa fin
» les circonstances de la naissance du Fils de Dieu, et
» il sut tirer de ce rapprochement pieux un fécond en-
» seignement.

» Ai-je besoin de dire, après cela, qu'il laissa parmi
» nous les meilleurs souvenirs ? Les enfants qui en-
» tendirent sa parole et qui sont aujourd'hui des hom-
» mes faits ; les âmes qui eurent le bonheur de rece-
» voir sa direction, parlent encore de lui avec une ad-
» miration profondément reconnaissante. »

Aussitôt qu'il fut installé à Cahors, toutes les œu-
vres, dans les circonstances importantes, commencè-
rent à réclamer le concours de sa parole. Il le promit

et le donna très volontiers, car il aimait infiniment toutes les œuvres de charité et de zèle, et il lui semblait que la parole de Dieu y produit encore plus de fruits que dans la prédication ordinaire.

C'est ainsi que le 23 juillet 1876 il adressait à la société de secours mutuel récemment établie à Cahors, une allocution d'une gravité touchante, qui dut aller au cœur des sociétaires même les moins pénétrés des sentiments religieux. Après leur avoir représenté le caractère éminemment chrétien d'une si belle œuvre, il les exhortait à sanctifier leurs bonnes œuvres par des pensées et des vues surnaturelles.

— « Ces pensées, dit-il, en finissant, sont la vérita-
» ble source, la source toujours abondante du dévoue-
» ment, de l'abnégation et de l'amour. Elles ne détrui-
» sent pas les sentiments que la nature a gravés dans
» le cœur de tous les hommes ; au contraire, elles les
» élèvent, les purifient, et les transforment presque
» jusqu'à faire du cœur humain le cœur de l'Homme-
» Dieu.

» — Voyez ces admirables filles de Saint-Vincent-
» de-Paul, que je puis bien appeler vos sœurs : elles
» sont venues, les unes des champs, les autres des
» villes ; elles sont sorties, les unes des chaumières,
» les autres des palais. Les voilà dans un hôpital, par-
» mi les cholériques, ou dans une salle d'asile parmi
» les enfants abandonnés. Là elles passent leur jour-
» née sans regretter ce qu'elles ont quitté, sans dési-
» rer un autre genre de vie, prodiguant à chaque ins-
» tant leurs soins maternels à tous les malheureux,
» soins, il faut le dire, quelquefois mal appréciés et
» méconnus. Et si elles sortent de là quelque jour, ce

» sera pour aller relever, sur le champ de bataille, nos
» soldats blessés. En les voyant, on s'étonne, on ad-
» mire, on recherche quelles peuvent être les causes
» d'un dévouement si prodigieux, si persévérant, si
» inexplicable. On parle de philanthropie, de sentiments
» sociaux, d'exaltation, d'organisation sympathique, de
» bien-être même..... on parle de je ne sais quoi..... ;
» l'homme terrestre et animal ne comprend rien aux
» choses qui viennent de l'Esprit de Dieu.

» Le secret de cet héroïsme, messieurs, il est connu
» depuis longtemps : les admirables Filles de la Charité
» sont profondément chrétiennes ; elles se dévouent à
» leurs frères parce qu'elles aiment leurs frères, parce
» qu'elles voient Jésus-Christ dans les infirmes et les
» délaissés ; elles se dévouent au soulagement des
» hommes parce qu'elles aiment Dieu ! »

Une telle parole était de nature, ce semble, à faire quelque bien et l'on comprend que les fidèles de Cahors ne négligeassent aucune occasion de l'entendre.

— Malgré son peu de goût pour la prédication solennelle, M. Carayol consentit pourtant en 1857 à prêcher dans la Cathédrale la station de l'Avent. Nous n'avons que le cadre régulier et méthodique, mais sans aucun développement, des instructions qu'il donna pendant ce mois. Toutefois il est certain qu'elles furent extrêment goûtées.

3. Cependant on ne pouvait oublier que M. Carayol avait été pendant longtemps, plus de trente ans, un des maîtres les plus autorisés de l'enseignement chrétien, et il était d'ailleurs connu comme un fin lettré et un puriste. A l'époque où il vint résider à Cahors, M.

Ayma, inspecteur honoraire d'académie, se disposait à publier sa traduction d'un ouvrage jusque-là plus vanté que connu : *Series et acta episcoporum Cadurcensium, auctore Lacroix.* Mais l'œuvre était difficile, et le traducteur, défiant de lui même comme tous les vrais savants, désirait que son travail, avant de paraître, fût revu par un prêtre compétent : il s'adressa à M. Carayol et le vénérable chanoine lui promit volontiers son concours.

Alors commença une revue extrêmement détaillée et minutieuse de l'œuvre de Lacroix et de la traduction qu'en donnait M. Ayma. Ce travail lui imposa de longues recherches et luiprit infiniment de temps.

Hélas ! il ne devait pas le terminer : la maladie l'arrêta au milieu de sa course et cette fois le mal devait se montrer inexorable.

4. Un soir de février 1879, tandis qu'il était occupé à se raser, M. Carayol perdit tout à coup connaissance, et ne revint à lui qu'après un temps assez long. Le médecin, appelé en toute hâte, le trouva aussi remis qu'on peut l'être après une première attaque, et tâcha de lui persuader que l'accident n'aurait aucune suite ; mais le malade comprit parfaitement la gravité de son état, et tout en feignant de croire que le coup n'était pas mortel, il mit ordre à ses affaires. Il est avéré que dès ce moment il ne songea plus qu'à bien mourir. Les médecins lui prescrivant un repos absolu, et lui conseillant l'air natal, il leur obéit encore volontiers ; mais en quittant sa résidence de Cahors, il lui dit adieu pour toujours.

Dans sa maison d'Escazals où les soins les plus empressés lui furent prodigués par un frère, une belle-

sœur et une nièce dévoués, il vit sa maladie le miner rapidement. Il allait et venait, évitant de s'aliter et disant même la sainte Messe dans sa chapelle, le plus souvent qu'il le pouvait ; mais l'embarras de sa langue croissait de jour en jour, et la peine infinie qu'il avait à trouver l'expression correspondante à sa pensée, l'avertissait que le moment fatal approchait.

C'est dans la matinée du 28 juin que Dieu avait résolu de le rappeler à lui. Ce jour-là, comme il se levait à son heure ordinaire, il tomba tout à coup à la renverse et n'eut le temps que d'appeler son frère Paul. Quand celui-ci arriva, M. Carayol ne pouvait plus s'exprimer que par des gestes. Un signe de croix qu'il dessina fiévreusement avec ses doigts sur la paume de sa main gauche, indiquait sans doute qu'il demandait l'Extrême-Onction. Il la reçut en effet peu après, mais il était déjà sans connaissance. Il rendit le dernier soupir vers onze heures du matin.

Ainsi s'éteignit le troisième supérieur du Petit Séminaire de Montfaucon, à l'âge de 56 ans huit mois et cinq jours. C'était à peu près à cet âge qu'était mort M. Larnaudie, le premier fondateur de l'établissement.

Les souvenirs que ce prêtre éminent avait laissés au Petit Séminaire étaient encore trop vivants pour que la nouvelle de sa mort n'y causât pas une profonde et douloureuse surprise. Une délégation de professeurs alla assister à ses obsèques et quelques jours après un service funèbre fut célébré en grande pompe dans la chapelle de l'établissement pour le repos de son âme. — La maison eût été heureuse de posséder ses restes vénérés, qu'elle eût placés pieusement à côté de ceux

de M. Derruppé, son maître, son prédécesseur et son modèle. Mais il repose à côté de son père et de sa mère, dans un tombeau de famille, au cimetière d'Espédaillac; et il ne saurait convenir à sa seconde famille de ravir à la première sa dépouille mortelle..... Il suffit que son âme veille et prie pour nous du haut du ciel !

CHAPITRE II

HUMANITÉS

Nous ne saurions terminer cette étude sur le passé du Petit Séminaire sans consacrer quelques lignes au souvenir de deux prêtres dont la vie entière s'est écoulée dans les labeurs de l'enseignement, et qui furent, l'un notre prédécesseur dans la chaire de seconde, l'autre notre ami après avoir été notre premier professeur : ce sont M. Courtès et M. Chabert.

M. COURTÈS

M. Courtès était né à Gourdon, le 7 mars 1841.

L'histoire de ses premières années peut se résumer en quelques mots : enfant pieux ; séminariste exemplaire; élève brillant.

Devenu en 1866 professeur de Seconde, il se fit également apprécier de ses élèves et de ses collègues par le charme de son esprit et la douceur de son caractère.

Après cinq années d'un labeur où il se dépensait tout entier, sa santé, qui avait toujours été faible, inspira des inquiétudes et il dut résigner en 1872 un emploi qu'il ne pouvait plus exercer.

Le repos lui rendit quelques forces que Monseigneur s'empressa d'utiliser en le chargeant de fonder la maîtrise de la cathédrale de Cahors. — Sa Grandeur ne

pouvait faire pour le succès de cette œuvre un meilleur choix.

M. Courtès s'y consacra pendant douze ans avec un dévouement absolu qui fut couronné d'un plein succès. Ses élèves se reconnaissaient facilement, même à Montfaucon, par le bon esprit dont ils étaient animés et par les excellents principes de latin qu'ils avaient puisés à son école.

M. l'abbé Courtès mourut à Cahors le 3 juillet 1884. Il avait été nommé en 1879, chanoine honoraire de la cathédrale.

M. CHABERT

M. Chabert a fourni dans l'enseignement une carrière bien plus longue et plus uniforme que celle de M. Courtès.

Il était né à Dégagnac le 3 octobre 1827.

En 1841, sur les instances d'un de ses oncles, curé de Saint-Siméon, à Gourdon, ses parents l'envoyèrent au Petit Séminaire pour y faire ses études en vue du sacerdoce. Intelligent et laborieux, il acquit une instruction très solide, devint un excellent latiniste et manifesta en particulier une facilité remarquable pour la versification latine.

Il entra au Grand Séminaire de Cahors en 1849, et après avoir terminé sa théologie fut rappelé à Montfaucon pour y exercer les fonctions de maître d'étude.

Il occupa ensuite la chaire de Cinquième pendant cinq

ans ; celle de Quatrième six ans ; enfin celle de Troisième pendant vingt-un ans.

Exempt d'ambition, il déclina plusieurs fois toute offre d'un nouvel avancement. On a dit de lui, non sans raison, qu'il n'aurait point cédé sa Troisième pour un empire.

Plus de la moitié des prêtres du diocèse ont été ses élèves et connaissent comme nous quelle était sa manière d'enseigner. Elle se recommandait par une régularité invariable ; le professeur en donnait l'exemple et chacun devait s'y conformer. Toute année passée sous lui, était nécessairement une année de travail.

Comme prêtre, encore plus que comme professeur, M. Chabert fut avant tout l'homme du devoir. Sa piété ennemie de toute affectation et de toute vaine cérémonie, était aussi solide qu'éclairée. En cette matière, *la Foi et le Bon sens :* telle semblait être sa devise ; tels étaient du moins le principe de ses discours et la règle de sa conduite.

Doué d'une grande perspicacité et d'un sens merveilleusement droit, M. Chabert était un homme d'excellent conseil. On ne le consultait jamais dans une difficulté sérieuse, sans avoir à s'en féliciter ; comme tel, nous croyons qu'il fut trop peu connu.

Habile observateur, naturellement gai et causeur très intéressant, il était aussi, quand il voulait s'en donner la peine, le charme de toutes les sociétés qui avaient la bonne fortune de le posséder.

Un mal impitoyable, contre lequel il avait lutté pendant vingt ans, l'emporta tout à coup, au moment où il croyait n'avoir plus à s'en préoccuper. Il mourut à Dégagnac le 23 septembre 1886.

La nouvelle de sa mort arriva à Cahors pendant la retraite ecclésiastique, et y produisit une profonde sensation. Monseigneur le recommanda aux prières du clergé en ces termes élogieux :

« Mes chers coopérateurs, j'ai la douleur d'appren-
» dre la mort de M. l'abbé Chabert, professeur au Pe-
» tit Séminaire. Vous vous ferez un devoir de prier
» pour cet excellent prêtre. Il a rendu de grands ser-
» vices au diocèse ; il a été le maître d'un grand nom-
» bre d'entre vous, et il fut toujours un homme de
» grand dévouement. »

SUPPLÉMENT

NOTICE

SUR QUELQUES ÉLÈVES

DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

Mgr DOUMERC

EXTRAIT DU *Journal du Lot* : 28 DÉCEMBRE 1878

Mgr Doumerc était né à Montfaucon le 13 février 1806. Au Petit Séminaire diocésain, dont il fut un des premiers élèves, on le vit pendant quatre ans, développer les qualités d'une nature vraiment quercynoise : foi vive, fermeté de caractère, allures pleines de rondeur et d'entrain ; c'était le tempérament d'un administrateur qui se formait.

En 1828 il se sentit appelé de Dieu à une vie religieuse. La congrégation de Picpus dirigeait déjà à cette époque l'établissement des Petits-Carmes.

Le vénérable Père Régis, qui avait été le supérieur de cette maison, avait laissé dans le diocèse une véritable réputation de sainteté.

Admis dans l'institut, le jeune Doumerc se rendit à

Mende, où se trouvait le P. Régis. C'est sous sa direction qu'il fit son noviciat.

En 1830, après avoir terminé ses études, il est appelé à Paris, et sous le nom de P. Magloire, il s'engage comme profès au service des Sacrés-Cœurs.

Les évènements de la Révolution de Juillet obligèrent alors les religieux de la maison-mère de Picpus à une dispersion momentanée. Après un nouveau séjour à Mende, où il remplit pendant quelque temps les fonctions de professeur, et où il fut promu au sacerdoce, le R. P. Doumerc rentra dans son diocèse d'origine et se consacra provisoirement au service d'une paroisse. C'est à Couzou qu'il donna les prémices de son ministère. Pendant plusieurs années son zèle y produisit d'heureux fruits de salut ; puis, sur l'appel de ses supérieurs, il dut quitter cette chère population ; mais ce ne fut pas sans y laisser bien des regrets, et les meilleurs souvenirs.

Au Grand Séminaire de Tours, que dirigeait alors la congrégation de Picpus, le P. Doumerc résida pendant deux ans en qualité d'économe.

Mais déjà son supérieur, Mgr Bonamie, archevêque de Chalcédoine, un autre enfant du Lot, avait jeté les yeux sur lui pour le mettre à la tête des établissements de l'institut, dans l'Amérique du sud. Dans cette importante situation, le R. P. Doumerc fit preuve de vrais talents d'administrateur. Supérieur à Valparaiso, dans le Chili, il ne tarda pas à recevoir le titre de provincial des Missions de l'Océanie orientale. Admirablement secondé par ses confrères, il procura par son activité la prospérité des maisons de son ordre dans le Nouveau Monde.

Il savait faire aimer et honorer le nom de la France. Nos amiraux dont plusieurs vivent encore entretenaient avec lui les relations les plus courtoises. Aussi, en reconnaissance des services rendus, le gouvernement français décerna-t-il au P. Doumerc la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Toutefois une distinction, une dignité plus haute, allait lui être conférée. Sur la présentation de son supérieur général, le Saint-Siège le promut à l'épiscopat, avec le titre d'évêque de Juliopolis, comme coadjuteur de Mgr d'Axiéri, vicaire apostolique de Taïti. En 1848, au mois d'août, l'archevêque de Santiago, qui l'honorait de son amitié particulière, voulut le sacrer dans sa Cathédrale ; il l'institua son représentant, pour la ville de Valparaiso, avec les pouvoirs de Vicaire Général et de curé de l'église principale. D'un dévouement qui ne négligeait rien pour sa charge, Mgr Doumerc passa 17 années au Chili, de 1841 à 1858, ayant toujours à cœur l'éducation de la jeunesse et le bien des âmes.

Une infirmité qui lui survint (1) l'obligea de résigner ses fonctions. C'est Cahors qu'il choisit pour sa retraite. C'est à la villa-Labarre qu'il passa les 20 dernières années de sa vie (2), heureux de retrouver la vieille amitié des anciens du sacerdoce, honoré, dans son obscurité, des témoignages de la haute estime de notre évêque, touché des respectueuses sympathies du clergé et de ses frères en religion.

Il est mort la veille de Noël (3). Hier, ses obsèques

(1) Cécité complète.

(2) Légère inexactitude : Mgr Doumerc a passé plusieurs années de sa vieillesse à Montfaucon.

(3) 23 décembre 1878.

ont eu lieu à la Cathédrale avec tous les honneurs dus à son rang.

— « L'Eglise perd, dans ce regretté prélat, un serviteur dévoué qui lui faisait honneur (1). »

Mgr DE BESSONIES D'ALZAC

C'est à Mgr de Bessonies lui-même que nous sommes redevables de la courte relation qu'on va lire.

Nous la citons textuellement, persuadé qu'on trouvera un charme tout particulier dans le ton d'aimable simplicité qui y règne, comme aussi dans les nombreux anglicismes dont elle est semée : Il y a cinquante ans que Mgr de Bessonies a quitté la France.

Le lecteur remarquera facilement que certains passages de son récit ressemblent un peu trop à une table des matières et comporteraient de longs développements ; c'est évidemment à l'extrême modestie du pieux prélat qu'il faut imputer ce défaut : Mgr de Bessonies n'a pu consentir à insister sur des événements qui seraient tous à son honneur : espérons que bientôt quelqu'un comblera ces lacunes.

« Jean-François-Auguste Bessonies (2) né à Alzac,

(1) Circulaire du R. P. Supérieur général de la Congrégation des SS. Cœurs.

(2) C'est ainsi que l'humble prélat se nomme par modestie; son vrai nom est : Jean-François-Auguste de Bessonies d'Alzac.

paroisse de Sousceyrac, diocèse de Cahors vint au monde le 17 juin 1815. Il fut envoyé à l'âge de sept ans à l'école chez M. l'abbé Hyrondelle curé de Lacan-Dourcet, où il passa trois ans à ne rien faire si ce n'est s'amuser. A l'âge de dix ans il fut envoyé à Cahors chez les Picpussiens, connus à cette époque dans certains milieux sous le nom de frères Ignorantins, *où* il passa deux ans. Il fit sa première communion dans la chapelle des Dames-Blanches, le jour de la Fête des Sept-Douleurs de la Sainte-Vierge, en 1827, et ce jour-là il prit la ferme résolution de se faire prêtre et se consacrer aux Missions étrangères. De là, en novembre 1827, il fut envoyé avec deux de ses frères au Petit Séminaire de Montfaucon. De son temps mourut M. l'abbé Larnaudie, supérieur du Séminaire, qui fut remplacé par M. l'abbé Derruppé. Après avoir passé sept ans à Montfaucon et fait sa Rhétorique il alla au Petit Séminaire d'Issy, où il passa deux ans ; puis au Grand Séminaire de Saint-Sulpice.

« En 1836, Mgr Bruté premier évêque de Vincennes, aux Etats-Unis d'Amérique, visita Saint-Sulpice *en cherche* de missionnaires pour son diocèse. L'abbé Auguste Bessonies, alors seulement tonsuré mais qui avait déjà *fait application* pour entrer aux Lazaristes et avait été admis, *reçut l'avis* de son directeur, le cher abbé Pinault, d'offrir ses services à Mgr Bruté pour l'Amérique. Guidé par son conseil, il alla trouver Sa Grandeur, alors à Issy, et lui fit part de son projet. Le saint évêque Bruté le pressa contre son cœur et lui dit : — « Mon cher enfant,je suis heureux

d'apprendre qu'il a *prospect* de voir s'élever un nouvel autel dans mon cher diocèse de Vincennes. » Il lui fit part de tout ce qu'il aurait à souffrir, exposé à se perdre dans les forêts du Nouveau Monde et à passer la nuit à la belle étoile, etc., etc... L'abbé Bessonnies répondit : « C'est là ce que je désire. » — « Vous êtes mon homme, » dit le bon évêque missionnaire ; mais comme je n'ai pas de Séminaire à Vincennes, vous achèverez votre théologie à Saint-Sulpice et quand vous aurez fini je vous enverrai chercher. »

» L'évêque de Vincennes *fit l'application* pour l'*exéat* à l'évêque de Cahors et l'obtint. Trois ans plus tard il envoya son grand vicaire, l'abbé de la Haylandière, à Paris, et le jeune missionnaire, alors diacre, après avoir embrassé sa chère mère et s'être arraché de ses bras, tandis qu'elle lui donnait sa dernière bénédiction, à l'heure de minuit, partit sanglottant pour le Hâvre où il s'embarqua le 2 août 1839.

» Après 44 jours de voyage sur un bâteau voilier,car il n'y avait encore de vapeurs, ayant été fort malade durant la *traverser*, il débarqua à New-York le 15 septembre 1839, mais arriva à Vincennes seulement le 21 octobre. Mgr Bruté venait de mourir et M. de la Haylandière fut nommé son successeur.

» Après avoir passé quatre mois à Vincennes, à étudier l'anglais, il fut ordonné prêtre le 21 février 1840 par Mgr de la Haylandière dans la Cathédrale de Vincennes, où la pluie lui tombait sur le dos pendant la prostration. L'évêque lui demanda ou il désirait aller : — « Là ou vous voudrez bien m'envoyer » lui répondit-il;

— « mais *n'avez-vous de choix* ? » ajoute Sa Grandeur.
— « Oui, mon choix serait d'aller *parmi les Indians.* »
— « Oh ! ajouta-t-il, vous voulez tous aller parmi les *Indians*. Je ne puis consentir à cela, vous irez à Rome, pas à Rome en Italie, mais Rome Indiana. Il y a une petite chapelle en bois, dans la forêt, à 15 milles de Rome. Il y a là un prêtre que j'envoie ailleurs : vous prendrez sa place. »

« *Quelle difficulté de trouver* cette chapelle ! Et c'est là, dans les bois, qu'il faut rester. Bientôt le jeune missionnaire se perd et passe tout une nuit à la belle étoile, s'attendant à tout moment à être dévoré par les panthères et faisant de fervents actes de contrition.

Enfin, il découvre sa chapelle au fond de la forêt, et s'installe tout auprès, dans une profonde solitude, d'où il sortira tous les jours pour visiter les familles catholiques des environs.

» Pour animer son désert, il lui vient à la pensée de fonder une ville, et elle sortit de terre, comme par enchantement. Elle n'était pas tout à fait aussi grande que Paris ; mais elle l'était un peu plus qu'Alzac où il n'y a qu'une maison. Il l'appela Léopold, en l'honneur d'un grand nombre de personnes : de Léopold Bessonies, son frère ; de S. M. Léopold, roi de Belgique, et de l'institution Léopoldine d'Allemagne. Bientôt les émigrants belges viennent se fixer a à Léopold, achetant des terrains dans le voisinage. Il y a à présent dans cet ancien désert une belle paroisse.

» Après huit années de Missions, Mgr de la Haylandière *résigne* et Mgr Bazin est son successeur. Sous

l'épiscopat de celui-ci, M. Bessonies *est offert à la place de Grand Vicaire,* mais il refuse.

» Mgr Bazin ne fit que passer sur le siège épiscopal de Vincennes : il mourut au bout de six mois et fut remplacé par Mgr de Saint-Palais. Le nouvel évêque dont la carrière devait être beaucoup plus longue, envoya l'abbé Bessonies d'abord à Portnague, puis à Jefferson-ville, enfin en 1857, à Indianapolis.

» En 1872, il fut nommé Grand Vicaire et en 1882, il est élevé à la dignité de prélat romain, sur la demande de son évêque, Mgr Chotard, qui succéda à Mgr de Saint-Palais en 1878. A la mort de ce dernier, les prêtres du diocèse de Vincennes *pétitionnèrent Rome* pour avoir l'abbé Bessonies, alors administrateur du diocèse, pour leur évêque. Mais il écrivit à Rome pour dire qu'il n'accepterait pas et demander la nomination de Mgr Chotard.

» Il a été depuis trente ans curé de la Cathédrale, a établi les écoles, des Sœurs, des Frères, les Petites Sœurs des pauvres, les Sœurs du Bon Pasteur et l'Hôpital des Sœurs de la Charité.

» En 1884, il assista au concile de Baltimore en sa qualité de Monsignor, ou prélat romain, et vit là 12 archevêques, 65 évêques et 200 théologiens. Il est encore fort et peut espérer de célébrer son jubilé d'or en 1890. »

Mgr COLDEFY

ÉVÊQUE DE SAINT-DENIS (LA RÉUNION)

EXTRAIT DE L'*Echo de Notre-Dame de la Garde, Semaine religieuse de Marseille.* (NUMÉRO DU 23 JANVIER 1887.)

Né le 10 novembre 1826, dans le diocèse de Cahors, à Montfaucon, Joseph Coldefy était le neuvième enfant, il fut le cinquième prêtre d'une famille patriarcale du Quercy. Après avoir achevé ses études littéraires au Petit Séminaire de Montfaucon, il étudia la Théologie à Sarlat, sous les regards de son frère aîné, professeur de morale au Grand Séminaire.

Ordonné prêtre, il fut nommé vicaire à Sarlat, poste qu'il occupa pendant dix années. Son zèle et ses rares qualités lui valurent les félicitations et l'affectueuse estime de son curé, devenu plus tard son vicaire général. Pourtant les labeurs du ministère ne l'empêchèrent pas de poursuivre ses études ; aussi obtint-il bientôt le grade de licencié en théologie.

M. l'abbé Joseph Coldefy fut ensuite nommé curé de Sigoulès. C'est pendant son séjour dans cette paroisse qu'il publia, en réponse aux arguments de M. Gratry contre l'infaillibilité pontificale, une petite brochure intitulée ; « *Le Pape Honorius et M. l'Abbé Gratry* »

Dans les postes importants, qui lui furent ensuite confiés, il montra toujours les qualités d'un habile administrateur. A Cénac comme à Thiviers, il s'occupa tout spécialement de l'éducation chrétienne des enfants du peuple. Il fonda dans ce but des maisons de Religieuses et des écoles de hameau, et il réunit dans une brochure les règles qui gouvernent les écoles mixtes. Ces articles, signalés au clergé par notre excellent confrère de la *Semaine religieuse de Périgueux*, précédèrent une belle *Notice sur la vie de saint Norbert,* fondateur des Prémontrés.

Nommé évêque de la Réunion, le 17 février 1881, il éprouva un triple désir : prévenir, en vue du bien des âmes, les difficultés administratives ; — défendre son clergé contre toutes les attaques ; — dépenser toutes ses forces à visiter son diocèse, à développer les missions et à rouvrir un collège catholique fermé depuis plusieurs années.

Il ne tarda pas à approcher de son but, grâce à ce noble caractère dont le fond était un heureux mélange de bonté et de fermeté. On ne le vit jamais s'impatienter, quelque nombreuses et pénibles que fussent les difficultés ; mais d'autre part, il savait être ferme et inébranlable. Il aimait à répéter cette parole : « La faiblesse engendre le mépris. Ne parlez pas de concessions. »

Dans plusieurs circonstances graves, il aurait pu répondre à certains personnages comme cet évêque du IVe siècle au préfet impérial : « Vous n'aviez donc jamais rencontré un évêque : Eh bien ! vous en avez trouvé un, *in episcopum incidisti.* »

Mais bientôt les forces physiques le trahirent. En 1885, sa santé était si ébranlée qu'il dût revenir en

France. Le 10 mars de l'année dernière (1886) il repartit pour La Réunion ; il se sentait plus fort, pourtant il était loin d'être rétabli. Mais le Saint Père lui avait fait dire: « Faites force de voile ; on a besoin de vous dans ce diocèse où vous avez déjà fait tant de bien. » Il n'hésita pas un instant. A peine fut-il arrivé que son mal s'aggrava. Pour lui il voulait vivre ou mourir dans son diocèse. Les médecins insistèrent, lui déclarant qu'il devait tenter une dernière chance de salut et repartir pour la France.

C'était bien tard. Mgr Coldefy obéit aux médecins quoique à regret, comme il avait obéi avec plaisir au Souverain Pontife, et il arrivait à Marseille il y a dix jours.

Le mal fit de rapides progrès, et les docteurs Audibert et Combes, qui s'étaient empressés de prodiguer leurs soins au vénérable malade, déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espoir de guérison.

La patience, la résignation du vénérable prélat ne s'est pas démentie un instant, et son esprit était sans cesse occupé des pensées pieuses que lui suggéraient les prêtres accourus à son chevet, M. l'abbé Andreu, curé de Saint-Philippe, M. l'abbé Rebière, chanoine honoraire, curé de Périgueux, directeur de la *Semaine religieuse*, et M. l'abbé Bergougnoux, originaire du diocèse de Cahors, aumônier de Notre-Dame de la Charité, dans notre ville. C'est mardi, 18 janvier (1887), à 3 heures du matin, que Mgr Coldefy s'est endormi doucement sans aucune secousse, dans la paix du Seigneur à l'âge de 61 ans.

Après des obsèques solennelles, que Mgr l'Évêque de Marseille voulut faire célébrer à ses frais, dans sa cathé-

drale, et où la population de Marseille s'honora par son affluence et son attitude à la fois respectueuse et émue, les restes vénérés de Mgr Coldefy ont été transportés à Montfaucon et déposés dans un caveau de famille.

M. LARNAUDIE

MISSIONNAIRE

Relation de M. l'Abbé Pechmèze,

CURÉ DE DÉGAGNAC.

M. Louis Larnaudie, compte parmi ses ancêtres des hommes de robe et d'épée... En 1793, un de ses oncles curé de Fages (près Lauzès), mourut sur les pontons de Rochefort, victime de la Révolution.

Le futur apôtre des Siamois naquit, en 1819, au hameau de La Serre, commune de Dégagnac ; il apprit au sein même de sa famille, les premiers éléments du français et du latin.

En 1833 il entra avec trois de ses frères au Petit Séminaire de Montfaucon, où il fit admirer pendant huit ans sa prodigieuse facilité de travail, son aptitude particulière pour les sciences, la simplicité de ses manières et sa modestie inaltérable au milieu des succès les plus brillants.

Il entra ensuite au Grand Séminaire de Cahors (1841) ;

mais après un an de séjour dans cette maison, il se sentit appelé de Dieu à évangéliser les infidèles, et partit pour le Séminaire des Missions étrangères.

En quittant trois ans après le sol de la patrie, le jeune missionnaire eut la douleur d'apprendre que son père ne lui pardonnait pas de l'avoir abandonné..... Ce fut seulement après dix-sept ans de travaux apostoliques qu'il obtint le pardon de ce vieillard mourant.

Destiné à la mission de Siam; l'abbé Louis Larnaudie s'embarqua avec le père Labbé, et au bout de dix mois ils abordèrent sur ces plages lointaines.

A peine arrivés, ils durent, accompagnés d'un catéchiste siamois parlant latin et que leur adjoignit Mgr Pallegoix, commencer leurs courses apostoliques. Voguant par une nuit obscure, sur le fleuve Ménam, leur pirogue alla, pendant qu'ils dormaient, se heurter contre un poteau de bambou auquel pour prendre les gros poissons, les naturels avaient attaché un immense filet et chavira. Ce furent eux qui furent pris. Entraîné par le courant le P. Labbé brisa les mailles du filet ; mais il ne parvint pas à se sauver : ce ne fut qu'au bout de trois jours qu'il remonta à la surface de l'eau. Plus heureux que lui, le P. Larnaudie put remonter le courant et gagner à la nage la frêle embarcation que les rameurs avaient déjà redressée. Plus tard il tomba encore deux fois dans le fleuve, en sorte qu'il pouvait dire avec Saint Paul : « *Ter naufragium feci.* »

Après six mois de séjour dans la mission il put confesser et faire le catéchisme en siamois. Plus tard, il entendait les confessions en neuf langues.

Tour à tour missionnaire, curé de la cathédrale de Bankok, professeur de latin et de théologie, il trouvait

encore assez de temps pour confectionner des bobines pour ses expériences de physique, faire de la photographie et de la dorure, construire des moulins à vapeur et disposer des télégraphes électriques qu'il n'avait jamais vu fonctionner avant son départ de France.

A partir de ce moment sa réputation de savant se répandit dans tout le royaume. Le frère du roi lui-même et plusieurs autres princes ne dédaignèrent pas d'aller écouter ses leçons. Les naturels avaient pour lui de l'estime et de l'affection. Vivant comme eux, souvent, au milieu des forêts, allant nu-tête, marchant nu-pieds, se conformant à leurs usages, partageant leur cuisine qui n'était pas toujours des plus succulentes, il s'insinuait ainsi dans leur esprit et dans leur cœur.

Cependant, jaloux du bien que faisaient les missionnaires, les Talapoins suscitèrent contre eux l'animosité du roi. Voici dans quelles circonstances. Une épidémie faisait périr toutes les poules du pays. Ils prétendirent que les missionnaires en étaient la cause, parce qu'en immolant eux-mêmes ces innocents volatiles, ils troublaient le repos des mânes de leurs ancêtres qui, en vertu de la métempsycose, y faisaient leur demeure en attendant d'émigrer ailleurs. Ce n'est pas à dire que les talapoins se privent de volaille ; mais ils la font immoler par d'autres et croient ainsi leur conscience déchargée.

Pour apaiser les mânes irrités des ancêtres, le roi ordonna, sous peine d'exil, à chaque missionnaire d'immoler trois poules à Boudha. C'eût été une idolâtrie. Ils s'y refusèrent et furent chassés du royaume. Le P. Larnaudie choisit pour sa résidence Singapour, colonie anglaise. Là, devaient l'attendre de nouvelles

épreuves. On lui confia une petite colonie de chrétiens chinois. Jaloux du bien qu'il leur faisait, les Francs-Maçons du pays s'armèrent contre eux, leur brûlèrent une trentaine de cases, et cernèrent la chapelle où ils s'étaient réfugiés sous la protection du Père. Ils furent repoussés. La tête de notre vénéré missionnaire fut alors mise à prix. Cinq cents piastres devaient être la récompense de celui qui la leur porterait. — « C'était diablement cher », dit le Père en riant. Le gouverneur anglais mit gracieusement à sa disposition une garde de cinquante cipayes commandés par un lieutenant. Attaqués à leur tour, les Francs-Maçons vaincus demandèrent grâce et la paix fut faite.

Sur ces entrefaites mourut le roi de Siam, et son frère,qui lui succéda au trône, s'empressa de rapporter l'injuste décret qui frappait d'exil les missionnaires, et qu'il n'avait, du reste, jamais approuvé. A partir de ce moment le P. Larnaudie jouit du plus grand crédit à la cour. Le roi s'inspirait souvent de ses conseils. Un jour qu'il lui manifestait la crainte de voir ses états tomber, comme ceux de ses voisins, sous la domination européenne, le P. Larnaudie lui conseilla, pour sauvegarder son indépendance, de se mettre, par un traité de commerce, sous la protection de la France. Il était guidé en cela non-seulement par l'amour de sa patrie d'adoption, mais encore par le désir de voir la France étendre plus avant son influence dans l'Extrême-Orient. Cet avis fut goûté ; des négociations furent entamées, et un jour trois navires de guerre dont l'un portait M. de Montigny, représentant de l'Empereur Napoléon III, abordèrent sur les côtes de Siam pour conclure le traité. Il fallait un interprète. Ce fut le P. Larnaudie qui

fut choisi pour mener cette affaire à bonne fin. On peut dire qu'il était interprète et négociateur. Il se trouvait en ce moment à deux journées de Bankok,évangélisant au milieu des forêts ses chers néophytes, quand une barque royale montée par trente rameurs, vint de la part du souverain le prier de venir s'entendre avec le représentant de l'Empereur. — « Il aurait fallu voir, dit le Père, avec sa gaieté ordinaire, la mine que firent M. de Montigny et ses officiers, quand ils me virent, arrivant directement du milieu des forêts, monter sur le navire où tout brillait, nu-tête, sans chaussures, revêtu d'une simple blouse de cotonnade. J'étais un vrai va-nu-pieds. »

Cependant quand le P. Larnaudie eut parlé, la mauvaise impression qu'il avait produite sur les personnages qui l'entouraient fut bientôt dissipée. « Père, lui disait plus tard M. de Montigny, qui plusieurs fois le reçut dans son château près d'Auxerre, j'avais porté sur votre compte un jugement bien injuste. Vous étiez réellement l'homme qu'il me fallait. S'il m'échappait parfois, pendant les négociations, des paroles bravant l'honnêteté, vous les reproduisiez textuellement. Vous êtes vraiment le modèle des interprètes. » Aussi l'aimait-il comme un frère et pendant la maladie qui l'emporta, il n'aurait jamais voulu qu'il se séparât de lui. Pour lui témoigner son affection et son estime, il lui légua, par testament, une rente viagère de 1,500 fr. dont les héritiers ne tinrent aucun compte.

Cependant pour sceller la bonne entente qui régnait désormais entre Siam et la France, le roi envoya à Napoléon III une nombreuse ambassade conduite par notre vénéré missionnaire ; à vrai dire, le véritable

ambassadeur fut M. Larnaudie. — « En interprétant leurs paroles, a-t-il dit plus tard, je disais ce qu'ils auraient dû dire et non ce qu'ils disaient. » Ce fut à cette occasion qu'il reçut des mains de l'Empereur la croix de la Légion d'honneur. Lui du moins ne l'avait pas achetée. De Paris, les ambassadeurs se rendirent à Rome pour offrir au Pape les riches présents que lui envoyait leur souverain. De retour à Paris, où ils passèrent encore quelques mois, ils reprirent au mois de septembre la route de Siam. C'était en 1861.

Au mois de mai 1864, le P. Larnaudie revint en France par ordre de son évêque afin de faire fondre des caractères siamois pour une imprimerie dont il fut le directeur et repartit après s'être acquitté de cette mission. En 1869, il conduisit, à l'époque de l'exposition de Paris, une nouvelle ambassade dont faisait partie un jeune prince qui resta pour faire, sous la surveillance de notre cher missionnaire, son éducation en France. Il ne repartit plus, retenu dans son pays natal par une terrible maladie dont il a aujourd'hui heureusement triomphé.

Les visiteurs peuvent voir, dans le musée de Versailles, le tableau d'un grand maître, représentant le P. Larnaudie en pied, au milieu des ambassadeurs siamois au moment où ils ont reçus par l'Empereur Napoléon III entouré d'une brillante cour. Il passera, dit-il, à la postérité pour avoir parlé comme l'ânesse de Balaam. Il prétend n'avoir jamais tant menti que quand il était ambassadeur. Se sentant peu de goût pour le faste, il a renoncé aux relations qu'il aurait pu entretenir avec de grands personnages. A la mort de Mgr Pallegoix il aurait pu être évêque ; il pria ses confrères de reporter

leurs voix sur Mgr Dupont. Le duc de Penthièvre fils du prince de Joinville et le comte de Beauvoir qu'il reçut dans son humble demeure et présenta au roi lors de leur visite à Siam, lui ont consacré quelques pages dans leurs relations de voyage en Extrême-Orient. Aujourd'hui ne cherchant qu'à se faire oublier, il est le très humble vicaire et surtout l'ami dévoué du curé de sa paroisse natale.

Mgr PIERRE-LOUIS BEL

DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

ÉVÊQUE D'AGATHOPOLIS

Vicaire Apostolique d'Abyssinie

Nous renvoyons pour la vie de ce saint Missionnaire à sa *Biographie*, que les prêtres de la Congrégation de la Mission vont publier prochainement.

Il nous suffira de dire ici que Mgr Pierre-Louis Bel était entré au Petit Séminaire de Montfaucon comme élève de Rhétorique, le 3 novembre 1841, et qu'il se signala dès son arrivée dans la maison par ses talents et son éminente piété.

GAMBETTA

On a trop dit que Gambetta avait été élève du Petit Séminaire, et son nom a eu dans le monde trop de retentissement pour que nous puissions nous dispenser de le mentionner ici.

Léon Gambetta, fut proposé par son père, fournisseur de la maison, à M. Bonhomme, quelques jours avant la rentrée de 1848. Accepté avec empressement par le bon économe, il le suivit le lendemain à Montfaucon, et fut inscrit le 5 novembre, comme élève de Septième.

Il se fit vite connaître (nul n'en sera surpris) par sa gaieté, sa turbulence et sa dissipation — si toutefois on peut donner ce dernier nom à l'indiscipline d'un enfant de dix ans. — Cependant ses maîtres, tenant compte de la légèreté de l'âge, et remarquant chez lui un excellent cœur, paraissent avoir été surtout frappés de ses bonnes qualités. La note qui résume son histoire comme séminariste est véritablement élogieuse. Comme elle lui fait honneur, nous la citons intégralement.

M. Gambetta, Léon, de Cahors

Conduite : Dissipée.

Application : Médiocre.

Caractère : Très bon, très léger, enjoué et espiègle.

Talent : Remarquable ; intelligence très développée.

Léon Gambetta quitta le Petit Séminaire après sa Sixième et alla continuer ses études au Lycée de Cahors, qui depuis a pris son nom.

La suite de sa vie appartient à l'histoire de son pays plutôt qu'à celle de la maison où il a passé seulement deux années de son enfance.

Nous devons cependant rappeler qu'en 1865 Léon Gambetta, avocat déjà célèbre et député de Marseille, eut occasion de revoir Montfaucon. Il y fut reçu avec l'empressement que retrouvent tous nos anciens élèves quand ils veulent bien y reparaître, et avec toute la distinction qui convenait à sa naissante fortune.

De son côté, il s'honora en voulant visiter en particulier chacun des maîtres qu'il y avait connus ; il eut pour chacun d'eux une parole de reconnaissance et témoigna du bon souvenir qu'il avait conservé de la maison.

A l'époque des malheurs de la patrie, en 1870, quand le fougueux tribun devenu homme d'Etat, prit en main la cause de la défense nationale, plus d'un de ces prêtres vénérables se plut à fonder sur lui de grandes espérances. Hélas ! ces espérances ne furent pas réalisées !

Peu après, ils eurent la douleur de le voir entreprendre sa campagne contre l'Eglise, mettre son immense talent au service des ennemis de Dieu, et lancer son fameux cri de guerre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Quoique innocents de ses fautes, ils les déplorèrent amèrement, comme un père plein de tendresse s'afflige toujours des égarements d'un fils dont il n'est plus le maître.

M. L'ABBÉ MARTIN

(*Bulletin de l'Institut Catholique* : 1re année, Janvier 1890, n° 1.)

L'Institut Catholique et très particulièrement la Faculté de Théologie viennent de faire une perte considérable en la personne de M. l'abbé Paulin Martin, protesseur d'Ecriture sainte.

Né le 20 juillet 1840, à Lacam (Lot), il avait fait ses études au Petit Séminaire de Cahors, où il avait eu Gambetta pour condisciple. Il était venu continuer ses études ecclésiastiques au Séminaire de Saint-Sulpice, où il fut un des élèves les plus distingués du savant M. Le Hir. Sa théologie terminée, comme il n'avait pas l'âge de la prêtrise, il partit pour Rome en 1863 ; il passa près de trois ans au Séminaire français dirigé par les Pères du Saint-Esprit, et y reçut l'ordination sacerdotale.

Au mois de février 1866, il fut nommé chapelain de Saint-Louis des Français et y demeura plus de deux ans. C'est pendant ce séjour de cinq années à Rome que son goût pour l'étude, favorisé par les loisirs dont il disposait, par les ressources de toute sorte dont il était environné, se transforma en une véritable vocation scientifique, dont l'attrait irrésistible devait dominer toute sa vie. Dans le commerce quotidien d'hom-

mes éminents, tels que le P. Verzellone, le P. Patrizi, le P. Franzelin, depuis cardinal, le P. Bollig, etc , il apprit à connaître la méthode et l'esprit de la science et se familiarisa, d'une part, avec les sources de la tradition, d'autre part, avec les langues orientales, l'hébreu, l'arabe, mais surtout le syriaque, langue précieuse pour quiconque veut élargir le champ de la théologie patristique, en interrogeant dans leur idiome les témoins orientaux. Il ne tarda pas à se faire un nom comme syriacisant, approfondissant les problèmes philologiques, sans que ces préoccupations techniques détournâssent jamais son regard des vastes horizons théologiques que la littérature syriaque avait ouverts devant lui.

Cependant, les fonctions de chapelain de Saint-Louis étaient temporaires, et l'abbé Martin devait songer à fixer sa vie. Incorporé, pendant ses études théologiques, au diocèse de Paris, il revint se mettre à la disposition de Mgr Darboy, très porté, comme on le sait, à encourager la science ecclésiastique, mais qui, en dehors des chaires de la Sorbonne rarement vacantes, ne disposait d'aucun moyen régulier d'ouvrir à un sujet, même bien préparé, la carrière scientifique. L'abbé Martin, d'ailleurs, avait du goût pour le ministère, et il accepta volontiers les fonctions de vicaire à Saint-Nicolas-des-Champs, vers la fin de l'année 1868.

Quatre ans après, il obtenait au concours le titre de chapelain de Sainte-Geneviève, et, tout en se donnant avec zèle à la prédication, il achevait, au prix d'un travail acharné, sa préparation scientifique. A la rentrée de 1876, il fut nommé aumônier de l'école Monge, mais il n'y passa que quelques mois ; et, au mois de février

1877, il devenait premier vicaire de la paroisse de Saint-Marcel de la Maison Blanche. C'est là que le choix des évêques fondateurs de la Faculté de théologie vint le chercher, à la fin de l'année suivante, pour fonder, dans cette école naissante, l'enseignement de l'Ecrite sainte et des langues orientales.

Pendant ces dix années de ministère à Paris, l'abbé Martin fut le modèle des prêtres, et ceux qui l'auraient vu presque constamment présent à l'église, ou appliqué au dehors aux emplois où l'attirait son zèle, n'auraient pu croire qu'il trouvât encore de longues heures pour des travaux d'érudition. Ces heures, hélas ! il les dérobait au sommeil. De tels excès de labeur, soustraits par sa modestie à tout contrôle, triomphèrent enfin de sa robuste constitution et lui firent contracter la maladie de cœur qui devait nous l'enlever si prématurément. C'est surtout au milieu des populations indigentes du quartier de la Maison-Blanche qu'il révéla les trésors de son cœur sacerdotal. Sa journée entière appartenait aux pauvres, aux malades, aux enfants. Il exerçait avec un particulier dévouement le ministère délicat réservé dans les paroisses de Paris au premier vicaire, et qui, avec de nombreuses difficultés, offre aussi plus d'une occasion de ramener les âmes à Dieu, je veux dire le règlement des mariages.

A partir du mois d'octobre 1878, l'abbé Martin, sans négliger les occasions qui s'offraient à lui de prêcher et de confesser, se livra tout entier à ses devoirs de professeur. Tout était à créer dans le haut enseignement théologique sous la forme nouvelle que venait d'inaugaurer la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Il ne s'agissait plus, comme dans les Facultés

officielles de théologie, de donner au public un enseignement apologétique, puisé sans doute aux sources de la science sacrée, mais présenté sous une forme oratoire. Le nouvel enseignement devait s'adresser aux élèves ecclésiastiques qui, après avoir achevé le cours ordinaire des études théologiques au Grand Séminaire, viendraient chercher dans une école supérieure l'initiation aux connaissances et surtout aux méthodes qui caractérisent le haut savoir.

Dans ce grand effort de création, l'abbé Martin se vit imposer une tâche immense, qu'il devait partager plus tard avec deux jeunes maîtres, dont l'un avait été son élève : Il menait de front l'enseignement de l'Ecriture sainte, un double cours d'hébreu pour des élèves de forces inégales,et un cours de syriaque.

Il est temps de jeter un coup d'œil sur l'œuvre de ce savant prêtre. Nous ne pouvons en ce moment dresser l'inventaire exact de ses publications ; la liste en serait longue car il commença de bonne heure à écrire dans différents recueils, notamment dans la *Revue des questions historiques*, plus tard dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* et, tout récemment dans la *Science théologique*. Le *Correspondant* a publié de lui de nombreux articles relatifs à l'anglicanisme et à la question irlandaise.

Dans le domaine de l'érudition pure, nous pouvons citer sa *Grammaire* et sa *Chrestomathie syriaques* et l'édition des Pères anténicéens de langue syriaque qui forment le tome IV des *Analecta sacra*, publiés par le cardinal Pitra pour faire suite au *Spicilegium Solesmense*.

Mais l'œuvre principale de M. Martin est celle que

malheureusement il n'a pu mettre au jour. La mort ne lui a pas laissé le temps de donner une forme définitive à ses belles études sur la *Critique textuelle du Nouveau Testament* et sur la *Composition du Pentateuque*. Les autographies de ses cours contiennent la matière de plusieurs grands ouvrages qu'il s'apprêtait à en tirer et dont il n'a pu donner au public que des extraits.

Les lecteurs de la *Revue des questions historiques* se rappellent les curieuses recherches du savant professeur sur l'*Histoire de la Vulgate* et sur les *Manuscrits anciens du Nouveau Testament*. Les deux autres recueils que nous avons cités ont publié, quelquefois en même temps, des articles pleins de verve sur l'authenticité du fameux verset des trois témoins célestes. Les amis de l'abbé Martin trouvaient qu'il aurait mieux fait de limiter et d'ordonner avec plus de méthode ses vastes travaux, mais il y avait dans cet érudit l'âme d'un polémiste ; et l'ardeur des controverses, même et surtout avec les amis, l'entraînait à multiplier les écrits de circonstance, où les imperfections d'une composition hâtive, quelquefois les intempérances d'un génie quelque peu batailleur, se mêlaient aux trésors de savoir dont son immense lecture enrichissait tous ses écrits. Faut-il le dire ? l'originalité de son esprit le portait parfois vers des solutions inattendues, dont plusieurs, malgré les preuves qu'il a essayé d'accumuler, ne paraissent pas avoir obtenu droit de cité dans la science ; par exemple sa théorie sur le caractère composite et artificiel des célèbres manuscrits primitifs du Nouveau Testament, où il ne voulait voir qu'une compilation de fragments empruntés aux citations d'Origène et des Alexandrins, en sorte que la conservation de ces ma-

nuscrits tiendrait précisément à ce que, étant dépourvus de valeur, ils avaient échappé par défaut d'usage à l'injure du temps. Nous sommes incompétents pour décider entre l'abbé Martin et ses contradicteurs, mais s'il s'est trompé, on peut dire que ses erreurs mêmes sont des monuments d'érudition.

Comme si c'était trop peu de ces travaux, il avait accepté, dans ces derniers temps, les fonctions de président suppléant dans les causes matrimoniales à l'officialité de Paris. Dès 1884, le cardinal-archevêque de Paris et l'évêque de Cahors, son diocèse d'origine, l'avaient nommé chanoine honoraire. Son nom était prononcé avec une particulière estime par les principaux représentants de la science ecclésiastique à Louvain, à Innsbrücke, à Rome, où il comptait pour amis Mgr Lamy, le docteur Bickel, le R. P. Corneli, etc.

Mais si les témoignages les plus honorables venaient récompenser son labeur, sa santé profondément altérée réclamait des ménagements qu'ils se décidait difficilement à observer. Déjà une première fois, il y a sept ans, un rhumatisme articulaire qui, des membres s'était jeté sur le cœur,avait mis ses jours en danger. Il y a deux ans, de nouvelles atteintes de cette affection l'obligèrent, sur l'ordre du médecin, à prendre un congé pour aller passer l'hiver à Cannes. Il avait repris son enseignement à Pâques, mais il avait dû de nouveau, à l'approche de la mauvaise saison, fuir le climat du nord. C'est à Amélie-les-Bains qu'on l'avait envoyé cette fois.

Après quelques semaines de souffrances, il écrivait, le 20 décembre, pour donner de meilleures nouvelles de sa santé. A peine les forces commençaient-elles à

lui revenir qu'il formait de nouveau de grands projets de travail. Mais l'épidémie régnante l'atteignit dès les premiers jours de janvier. D'abord bénigne, elle détermina bientôt une crise de son affection cardiaque. Averti du danger, M. Martin demanda lui-même les sacrements qu'il reçut, le dimanche 12 janvier, avec les sentiments d'une résignation parfaite et d'une vive piété. Une heure après il perdait connaissance, et, après une longue agonie de quarante heures, il expirait le 14 au matin.

L'Eglise célèbre ce jour-là, la fête de Saint-Hilaire. Il nous est doux de penser qu'un si grand docteur de l'Eglise a reçu au seuil de l'éternité le prêtre pieux et docte, dont la vie toute entière s'est consumée au service des âmes et dans les travaux de la science sacrée.

TABLEAU

DU PERSONNEL

Des Directeurs et des Professeurs

DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

DE 1815 A 1875.

	1815-16	1816-17	1817-18
DIRECTEUR	Larnaudie	Id.	Id.
1re DIVISION	Bosq	Id.	Id.
2e DIVISION	Pauty	Derruppé	Bonhomme
3e DIVISION		Poussou	Arnaudet
ÉTUDE	Cadiergues	Capmeil	Aurusse (?)

	1818-19	1819-20	1820-21
SUPÉRIEUR	Larnaudie	Id.	Id.
PHILOSOPHIE			
RHÉTORIQUE / SECONDE	Bosq	Id.	Laporte
TROISIÈME	Laporte	Id.	Murat
QUATRIÈME	Laporte	Bonhomme	Mazot
CINQUIÈME	Bonhomme	Longou	Id.
SIXIÈME	Longou	Mazet	Id.
SEPTIÈME	Dalet	Loulmet	Aurusse
ÉTUDE	Perbosq	Frauciel	Escudié

1821-22	1822-23	1823-24	1824-25
Id.	Id.	Id.	Id.
	Derruppé	Id.	Id.
Derruppé	Vayssette	Roux-Lavergne	Mazet
Laporte	Id.	Bonhomme	Id.
Aurusse	Id.	Id.	Id.
Mazet	Id.	Id.	Fourniol Dalat
Vernet	Id.	Luga	Bru
Bergues	Baduel	Id.	Id.
Breil	Longou	Fourniol	Vigne Pelras
Larroque Ferrié	Luga	Maurel	Vérines

	1825-26	1826-27	1827-28
SUPÉRIEUR	Larnaudie	Id.	Id.
ÉCONOME			
HISTOIRE			
PHILOSOPHIE	Derruppé	Id.	Id.
RHÉTORIQUE	Mazet	Id.	de la Roussilhe
SECONDE	Bonhomme	Id.	Id.
TROISIÈME	Aurusse Baduel	Aurusse	Id.
QUATRIÈME	Dalat	Id.	Vernet
CINQUIÈME	Bru	Id.	Dalat
SIXIÈME	Pelras	Id.	Id.
SEPTIÈME	Fages	Id.	Id.
HUITIÈME	Calmon	Vernet	Sol
1re ÉTUDE	Vérines	Descamps	Couderc Fauvet
2e ÉTUDE			Millet Layrac

1828-29	1829-30	1830-31	1831-32
Larnaudie Derruppé	Derruppé	Id.	Id.
	Bonhomme	Id.	Id.
		de la Roussilhe	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
de la Roussilhe Callé	Id. Dalet	Latroucherie	Id.
Id.	Aurusse	Id.	Id.
Id.	Jouffreau	Vernet	Id.
Id.	Id.	Dalat	Magne de Sarrazac
Dalat Contie	Dalat	Bel	Ramet
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Sénizergues	Carcasset	Contie
Frankoual	Id.	Lacoste	Guilhou
Mercié	Martin	Mercié Ramet	Masbou
Layrac	Lacoste	Masbou	Bourdarie

	1832-33	1833-34	1834-35
Supérieur	Derruppé	Id.	Id.
Économe	Vernet	Id.	Pelras
Sciences		Derruppé Delcros	Id.
Histoire	de la Roussilhe	Id.	Id.
Philosophie	Derruppé	Id.	Id.
Rhétorique	Latroucherie	Id.	Id.
Seconde	Aurusse	Id.	Id.
Troisième	Xatard-Pagès	Id.	Vernet
Quatrième	Bel	Id.	Galan
Cinquième	Ayroles	Id.	Lamothe
Sixième	Pelras	Id.	Contie
Septième	Contie	Id.	Catusse
Huitième	Duclos	Catusse	Malaret
1re Étude	?	Delcros	Id.
2e —	Gimbert	Bel	Sourzat
Grec	Magne de Sarrazac	Id.	Id.

1835-36	1836-37	1837-38	1838-39
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Bonhomme	Id.	Id.
Derruppé Delcros Darnal	Darnal	Id.	Id.
Id.	Delcros	Id.	Id. Galan
Id.	Id.	Id.	Id.
Verdié	Leconte	Latroucherie	Mazelié
Id.	Id.	Mazelié	Couderc
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Grandou
Cure	Lasserre	Id.	Latour
Lasserre	Pelras	Id.	Id.
Vèzes	Grandou	Id.	Aubusson
Darnal	Gipoulou	Id.	Id.
Id.	Dourlans	Delmas	Bor
Gagnebé	Révellat	Révellat	Hérié
Id.	Delcros	Id.	Id.

	1839-40	1840-41	1841-42
Supérieur	Derruppé	Id.	Id.
Économe	Bonhomme	Id.	Id.
Surveillant gén.			
Sciences	Darnal	Id.	Id.
Histoire	Delcros Galan	Delcros Blaviel	Id.
Philosophie	Derruppé	Id.	Id.
Rhétorique	Mazelié	Id.	Id.
Seconde	Couderc	Id.	Id.
Troisième	Vernet	Id.	Id.
Quatrième	Grandou	Id.	Id.
Cinquième	Latour	Rey	Baras
Sixième	Pelras	Id.	Id.
Septième	Couderc	Baras	Clédard
Huitième	Bor	Id.	Devèze
1re Étude	Rey	Dauriac	Destruel
2e Étude	Hérié	Clédard	Sabatié
Grec	Delcros	Id.	Id.
Musique			Vila Santos

1842-43	1843-44	1844-45	1845-46
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
			Bor
Id.	Id.	Id.	Id.
Delcros / Galan	Delcros	Id.	Id.
Blaviel	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Carayol	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Galan / Carayol	Guilhou	Id.
Id.	Id.	Delmas	Id.
Id.	Guilhou	Carrières	Carriol
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Poujade	Id.	Baras
Id.	Durand	Id.	Id.
Id.	Philip	Id.	Ganes
Id.	Despeyroux	Id.	Rivassou
Id.			
Id.	Id.	Id.	Id.

	1846-47	1847-48	1848-49
Supérieur	Derruppé	Id.	Id.
Économe	Bonhomme	Id.	Id.
Préfet des études		Id.	Gratacap
Surveillant gén.	Bor	Id.	Id.
Sciences	Barnal	Id.	Id.
Histoire	Delcros	Id.	Pélissié
Philosophie	Blaviel	Id.	Id.
Rhétorique	Carayol	Id.	Id.
Seconde	Couderc	Id.	Id.
Troisième	Delmas	Id.	Id.
Quatrième	Carriol	Baras	Id.
Cinquième	Rivassou	Durand	Id.
Sixième	Ganes	Id.	Id.
Septième	Baras	Boulade	Auferin
Huitième	Durand	Auferin	Roussies
1re Étude	Vincent	Landiech	Id.
2e —	Vaysset	Terrou	Id.
Musique	Vila Santos	Id.	Id.
Dessin			Polini

1849-50	1850-51	1851-52	1852-53
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Couderc	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Delmas	Id.	Id.	Id.
Roussies	Id.	Id.	Id.
Durand	Id.	Id.	Id.
Ganes	Id.	Id.	Auferin
Auferin	Id.	Id.	Lavernhe
Serres	Id.	Id.	Cassagnes
Caussanel	Dalet	Id.	Lancelot
Nigou	Lavernhe	Id.	Coste
Théron	Montagne	Id.	Bercegol
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.

	1853-54	1854-55	1855-56
Supérieur	Derruppé	Id.	Id.
Économe	Bonhomme	Id.	Id.
Préfet des études	Gratacap	Couderc Darnal	Id.
Surveillant gén.			Pelras
Sciences	Darnal	Id.	Id.
Histoire	Couderc	Id.	Id.
Philosophie	Blaviel	Carayol	Id.
Rhétorique	Carayol	Delpech	Id.
Seconde	Delmas	Roussies	Id.
Troisième	Roussies	Lavergne	Id.
Quatrième	Durand	Id.	Id.
Cinquième	Auferin	Chabert	Id.
Sixième	Lavergne	Lancelot	Id.
Septième	Cassagne	Moles	Landes
Huitième	Lancelot	Serres	Id.
1re Étude	Chabert	Magot	Destruel
2e —	Larnaudie	Landes	Delsol
Musique	Vila	Id.	Id.
Dessin	Polini	Id.	Id.

1856-57	1857-58	1858-59	1859-60
Id.	Id.	Carayol	Id.
Id.	Id.	Carriol.	Durand
Id.	Id.		
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Massabie	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Chabert
Id.	Id.	Id.	Serres
Id.	Id.	Serres	Boulvé
Id.	Boulvé	Id.	Despons
Id.	Id.	Belvèze	Descamps
Labro	Massabie	Delsuc	Lacroix
Boulvé	Capmas Rescoussié	Janis	Alibert
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.

	1860-61	1861-62	1862-63
SUPÉRIEUR	Carayol	Id.	Id.
ÉCONOME	Durand	Id.	Id.
SURVEILLANT GÉN.	Pelras	Id.	Id.
SCIENCES	Darnal	Id.	Id.
HISTOIRE	Couderc	Id.	Id. Carriol
PHILOSOPHIE	Massabie	Id.	Id.
RHÉTORIQUE	Delsuc	Id.	Id.
SECONDE	Roussies	Lacroix	Id.
TROISIÈME	Lavergne	Id.	Id.
QUATRIÈME	Chabert	Id.	Id.
CINQUIÈME	Serres	Id.	Id.
SIXIÈME	Boulvé	Id.	Id.
SEPTIÈME	Descamps	Alibert	Landes
HUITIÈME	Salinié	Id.	Bouygues
1re ÉTUDE	Orliac	Bousquet	Laporte
2e —	Vernais	Landes	Mounié
3e —			
MUSIQUE	Vila	Id.	Id.
DESSIN	Polini	Piazza	Id.

1863-64	1864-65	1865-66	1866-67
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	{ Couderc Magne	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Chabert	Id.
Id.	Id.	Serres	Id.
Id.	Id.	Boulvé	Id.
Id.	Id.	Dardes	Id.
Id.	Id.	Bastide	Courtès
Dardes	Id.	Courtès	Murat
Soucirac	Besombes	Wolowski	Id.
Latapie	Magne	Lafage	Roquetanière
Besombes	Manié	Murat	Delpech
Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.

	1867-68	1868-69	1869-70
SUPÉRIEUR	Carayol	Id.	Id.
ÉCONOME	Durand	Id.	Id.
PRÉFET DE DISCIP.			
SURVEILLANT GÉNÉ.	Boulvé	Id.	Id.
SCIENCES	Darnal	Id.	Id.
HISTOIRE	Lacroix	Id.	Id.
PHILOSOPHIE	Massabie	Pomarel	Id.
RHÉTORIQUE	Magne	Id.	Id.
SECONDE	Courtès	Id.	Id.
TROISIÈME	Chabert	Id.	Id.
QUATRIÈME	Serres	Id.	Id.
CINQUIÈME	Dardes	Id.	Id.
SIXIÈME	Murat	Id.	Souiry
SEPTIÈME	Pomarel	Souiry	Thamié
HUITIÈME	Bach	Roussilhe	Messenguiral
1re ÉTUDE	Delfour	Capy	Id.
2e —	Ferrié	Combarel	Vanel
3e —	Labarthe	Pagès	Arènes
MUSIQUE	Vila	Id.	Id.
DESSIN	Piazza	Id.	Id.

1870-71	1871-72	1872-73	1873-74	1874-75
Id.	Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.	Id.
Lacroix	Id.	Id.	Magne	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.	Id.
Id. Capy	Id.	Id.	Id.	Darnal Mongrelet
Magne	Id.	Id.	Id.	Id. Boulvé
Id.	Id.	Id.	Id.	Id.
Labarthe	Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Vayssié	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.	Id.
Vayssié	Id.	Arènes	Id.	Id.
Thamié	Arènes	Vertut	Id.	Id.
Arènes	Vertut	Orliac	Id.	Id.
Rivière	Boutaric	Bos	Id.	Id.
Boutaric	Bos	Bergues	Id.	Roche
Mayzen	Ollières	Lavergne	Couderc	Delpech
Vertut	Cros	Sarny	Roche	Lalo
Id.	Id.	Id.	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Id.	Id.

PLANCHE Ire.

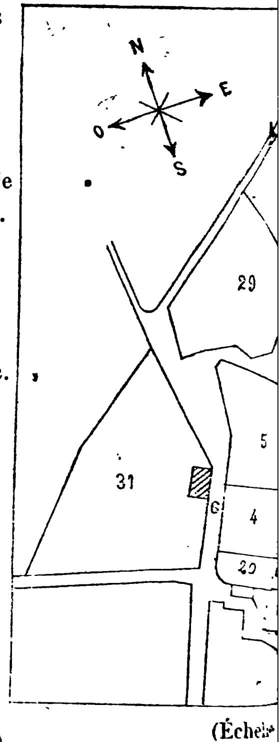
EMP

DU PETIT SÉMINAI

ET DES IMMEUB

au 1er Ja

	ARTICLES	PROPRIÉTAIRES
	Berceau de l'établissement.	
1.	Ancien prieuré	Mme Cambonie (veuve Murat).
2.	Cour	
3.	Grange	
4.	Jardin	
5.	Clos	
	Immeubles environnants.	
6.	Église	Montfaucon.
7.	Maison	Mlle Doumerc.
8.	Maison	Chalvet.
9.	Passage	
10.	Maison	Langlade.
11.	Halle	Montfaucon.
12.	Mairie	Id.
13.	Maison	Roques.
14.	Maison	Bonnet.
15.	Maison	Raynal.
16.	Jardin	Id.
17.	Maison	Camy.
18.	Réservoir	Aussel.
19.	Maison	Périé (Gandille)



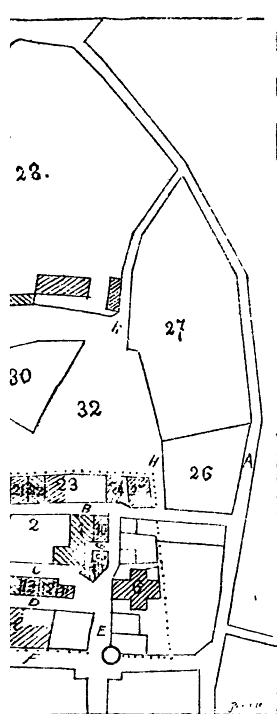
(Échel

MENT

DE MONTFAUCON

ENVIRONNANTS

r 1816.



: 3000).

20.	Jardin	Veuve Aussel,
21.	Maison	Mme Cambonie, (veuve Rigal).
22.	Grange	Chalvet.
23.	Grange, etc.	Alibert.
24.	Maison	Balayé.
25.	Maison	Alibert.
26.	Jardin	Id.
27.	Clos	Balayé.
28.	Propriété	Mespoulet.
29.	Clos	Pagès.
30.	Clos	Langlade.
31.	Pressoir et pré	Chalvet.
32.	Tras-la-Salle	Communal.

Chemins, rues, etc.

A	Chemins des Vitarelles.
B	Rue du Clos.
C	Rue de la Ville.
D	Rue de la Halle.
E	Rue Drêche ou de l'Église.
F	Rue du Fort.
G	Chemin du Trel.
H	Chemin de Tras-la-Salle.
...	Enceinte du Fort.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I

LES ORIGINES

CHAPITRE I

INTRODUCTION

CHAPITRE II

VIE DE M. LARNAUDIE

JUSQU'A LA FONDATION DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

CHAPITRE III

PROJET D'UN PETIT SÉMINAIRE DIOCÉSAIN

LIVRE II

HISTOIRE DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

SOUS LA DIRECTION DE M. LARNAUDIE

CHAPITRE I

FONDATION DU PETIT SÉMINAIRE

CHAPITRE II

LE RÉGLEMENT

CHAPITRE III

SUCCÉS

ET PREMIERS DÉVELOPPEMENTS DE L'ŒUVRE

CHAPITRE II

M. LARNAUDIE

ET LA CURE DE MONTFAUCON

CHAPITRE V

AFFERMISSEMENT DE L'ŒUVRE

DU PETIT SÉMINAIRE

CHAPITRE VI

L'ENSEIGNEMENT

CHAPITRE VII

FIN DE L'ADMINISTRATION

DE M. LARNAUDIE

LIVRE III

HISTOIRE

DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

SOUS LA DIRECTION DE M. DERRUPPÉ

CHAPITRE I

ADMINISTRATION DE M. DERRUPPÉ

CHAPITRE II

M. BONHOMME

CHAPITRE III

LE COURS D'HISTOIRE

CHAPITRE IV

COURS SECONDAIRES

CHAPITRE V

LE COURS DE SCIENCES

CHAPITRE VI

HUMANITÉS

CHAPITRE VII

BEAUX-ARTS

CHAPITRE VIII

PRÉFECTURE DES ÉTUDES

M. GRATACAP

LIVRE IV

HISTOIRE DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON

SOUS LA DIRECTION DE M. CARAYOL

CHAPITRE I

HISTOIRE DE M. CARAYOL

Ire PARTIE

Vie de M. Carayol jusqu'à sa nomination à la charge de Supérieur

IIe PARTIE

M. Carayol Supérieur du Petit Séminaire de Montfaucon

IIIe PARTIE

M. Carayol, chanoine de la Cathédrale de Cahors

CHAPITRE II

HUMANITÉS

SUPPLÉMENT

NOTICE SUR QUELQUES ÉLÈVES

DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON